



Rapport Social Unique 2021



ORGANIGRAMME

**ADJOINTS
À LA MAIRE**

MAIRE

**CONSEILLERS
DE PARIS**

**CABINET DE LA
MAIRE**

**SECRETARIAT
GÉNÉRAL DE LA
VILLE DE PARIS**

**INSPECTION
GÉNÉRALE**

DIRECTIONS

Affaires culturelles
DAC

Attractivité et emploi
DAE

Affaires juridiques
DAJ

Affaires scolaires
DASCO

Action sociale
enfance et santé
DASES

Constructions publiques
et architecture
DCPA

Démocratie, citoyen·nes
et territoires
DDCT

Espaces verts
et environnement
DEVE

Finances et achats
DFA

Familles
et petite enfance
DFPE

Information
et communication
DICOM

Immobilier, logistique
et transports
DILT

Jeunesse et sports
DJS

Logement et habitat
DLH

Propreté et eau
DPE

Police municipale
et prévention
DPMP

Ressources humaines
DRH

Systèmes information
et numérique
DSIN

Urbanisme
DU

Voirie
et déplacements
DVD

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	07	5.2 Informations sur les agents reçus dans l'année par le service social du personnel	291
DONNÉES DE SYNTHÈSE	09	5.3 Informations sur l'action sociale pour la garde d'enfants	294
		5.4 Informations sur la protection sociale complémentaire	295
1 EMPLOIS ET CARRIÈRES		6 FORMATION	
Chiffres clés et présentation	45	Chiffres clés et présentation	297
Sommaire	50	Sommaire	300
1.1 Données effectifs	54	6.1 Données de synthèse	302
1.2 Effectifs fonctionnaires	58	6.2 Coût de la formation - Titre III et IV	306
1.3 Effectifs contractuels sur emploi permanent	79	6.3 Données par direction	308
1.4 Collaborateurs de cabinet	99	6.4 Temps de formation - Titre III et IV	310
1.5 Effectifs contractuels sur emploi non permanent	101	6.5 Le développement des compétences des managers	324
1.6 Personnels de droit privé et dispositifs de formation professionnelle	104	7 DIALOGUE SOCIAL	
1.7 Positions statutaires particulières	107	Chiffres clés et présentation	325
1.8 Mouvements de personnels	111	Sommaire	328
1.9 Recrutements, titularisations, promotions, résorption de l'emploi précaire	131	7.1 Réunions statutaires	329
1.10 Entretiens de carrière	152	7.2 Sanctions disciplinaires	331
		7.3 Conflits du travail	335
2 RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS SOCIALES		8 RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE FEMME HOMME	
Chiffres clés et présentation	153	Présentation	337
Sommaire	155	Sommaire	341
2.1 Budget de fonctionnement et dépenses de personnel	156	8.1 Effectifs	344
2.2 Rémunérations annuelles brutes - Titre III et IV	160	8.2 Durée et organisation du travail	356
2.3 Autres informations relatives à la paie - Titre III et IV	176	8.3 Comptes épargne temps	363
2.4 Informations relatives aux assurances chômage	180	8.4 Embauches et départs	364
		8.5 Positionnement	372
3 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ		8.6 Promotion	379
Chiffres clés et présentation	181	8.7 Rémunérations	386
Sommaire	184	8.8 Formation	393
3.1 Accidents de travail / service et de trajet, maladies professionnelles, suicides, allocations temporaires d'invalidité	185	8.9 Conditions de travail	395
3.2 Démarches et documents de prévention	196	8.10 Congés	400
3.3 Mesures en matière de sécurité	197	8.11 Chartes du temps	405
3.4 Violence physique aux agents	200	8.12 Temps partiel	406
3.5 Visites médicales et protection fonctionnelle	203	8.13 Service de proximité	407
4 CONDITIONS DE TRAVAIL		9 INCLUSION	
Chiffres clés et présentation	205	Présentation	409
Sommaire	209	Sommaire	412
4.1 Temps de travail	211	9.1 Handicap	414
4.2 Domiciliation des agents	264	9.2 Âge - Données de l'accord âges et générations	423
4.3 Handicap et inaptitude	271	9.3 Qualité de vie au travail	429
		9.4 Formation à la lutte contre les discriminations	431
5 ACTION SOCIALE		9.5 Achats responsables	432
Chiffres clés et présentation	285	ANNEXES RÉGLEMENTAIRES	433
Sommaire	288	GLOSSAIRE	448
5.1 Prestations d'action sociale	289		

PRÉSENTATION

En application du décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, le Rapport social unique (RSU) remplace désormais le Bilan social.

Le RSU est constitué à partir de la base de données sociales. Il permet d'apprécier notamment :

- **les caractéristiques des emplois et la situation des agents ;**
- **la situation comparée des femmes et des hommes ainsi que son évolution ;**
- **la mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.**

Le RSU est établi chaque année, au titre de l'année civile écoulée. Il comporte également des informations se rapportant au minimum aux deux années précédentes et, lorsque c'est possible, aux trois années suivantes.

Le RSU est transmis aux membres du comité social avant sa présentation

Il est élaboré à partir des données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'administration dans le domaine social, d'enregistrer les progrès effectués et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année.

Le RSU 2021 reprend l'ensemble des données du Bilan social 2020, auxquelles ont été rajoutés les nouveaux indicateurs précisés dans l'arrêté du 10 décembre 2021.

Celui-ci détermine 91 données sociales différentes dont 35 nouvelles. Cela représente donc un apport de 40% de données sociales supplémentaires à un document déjà composé de plus de 400 pages.

Par ailleurs, pour la majorité des thèmes, l'administration continue de produire davantage d'indicateurs que les seuls indicateurs obligatoires.

77% de ces 35 nouveaux indicateurs (27) sont renseignés dès l'édition 2021. Les 8 non encore traités nécessitent un travail supplémentaire pour formaliser la production et le recueil des données sociales concernées. Ils seront disponibles pour la prochaine édition de ce RSU.

L'avis du comité social territorial est transmis dans son intégralité à l'assemblée délibérante

L'avis rendu par le comité technique central du 7 juin 2022 sur le Rapport social unique 2021 sera transmis à l'assemblée délibérante, assorti d'un document de synthèse reprenant les grandes orientations de la politique de la collectivité en matière de ressources humaines, ainsi que les principales données chiffrées du RSU.

Un débat sera organisé sur cette base au Conseil de Paris.

Le Rapport social unique est rendu public

A contrario du Bilan social qui avait un usage exclusivement interne, le RSU est publié, avant le 31 décembre de l'année n+1, soit avant le 31 décembre 2022 pour le RSU 2021, sur l'intranet et le site paris.fr.

La base de données sociales

Outre le RSU, le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique prévoit également la création d'une base de données sociales comportant, sous forme dématérialisée, les données concernant les agents relevant du comité social.

La base de données sociales présente des données par sexe, âge, statut d'emploi, catégorie hiérarchique, zone géographique d'affectation et situation de handicap des agents concernés. Elle ne comporte pas de données nominatives.

Au plus tard un mois avant la présentation du rapport social unique au comité social, la base de données sociales est mise à disposition des membres du comité social.

La Ville a fait le choix de Digdash (solution de tableaux de bord analytiques) comme outil de visualisation de la base de données sociales. La base de données sociales reproduit à l'identique la structure en 9 chapitres du RSU.

DONNÉES DE SYNTHÈSE

DONNÉES DE SYNTHÈSE

1 - EMPLOIS ET CARRIÈRES

Effectifs de fonctionnaires au 31 décembre

2021 : 46 185 agents
 2020 : 46 428 agents
 2019 : 46 685 agents
 2018 : 46 984 agents

Périmètre de mesure : fonctionnaires, comptabilisés en personnes physiques, en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Effectifs contractuels sur emploi permanent en contrat à durée indéterminée (CDI), à temps complet et non complet, au 31 décembre

2021 : 2 349 agents
 2020 : 2 151 agents
 2019 : 2 173 agents
 2018 : 2 082 agents

Périmètre de mesure : contractuels sur emploi permanent à temps complet et non complet, comptabilisés en personnes physiques, en position d'activité au 31 décembre de chaque année, hors collaborateurs de cabinet et contractuels saisonniers et occasionnels

Effectifs contractuels sur emploi permanent en contrat à durée déterminée (CDD), à temps complet et non complet, au 31 décembre

2021 : 3 079 agents
 2020 : 3 177 agents
 2019 : 3 330 agents
 2018 : 2 949 agents

Périmètre de mesure : contractuels sur emploi permanent à temps complet et non complet, comptabilisés en personnes physiques, en position d'activité au 31 décembre de chaque année, hors collaborateurs de cabinet et contractuels saisonniers et occasionnels

Age moyen des fonctionnaires au 31 décembre

2021 : 47 ans et 4 mois
 2020 : 47 ans et 1 mois
 2019 : 46 ans et 10 mois
 2018 : 46 ans et 6 mois

Périmètre de mesure : fonctionnaires en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Répartition femmes/hommes des agents sur emploi permanent hors assistants maternels et assistants familiaux au 31 décembre

2021 : 55,5 % de femmes
 2020 : 55,8 % de femmes
 2019 : 56,0 % de femmes
 2018 : 55,9 % de femmes

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent à temps complet et non complet en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Départs en retraite des fonctionnaires et agents sur emploi permanent au 31 décembre

2021 : 1 251 agents
 2020 : 1 197 agents
 2019 : 1 336 agents
 2018 : 1 252 agents

Périmètre de mesure : fonctionnaires de la Ville de Paris faisant valoir leur droit à retraite
 quelle que soit leur position administrative avant leur départ en retraite

Nombre de fonctionnaires arrivés dans la collectivité au cours de l'année

2021 : 2 901 agents
 2020 : 2 593 agents
 2019 : 2 582 agents
 2018 : 4 268 agents

Périmètre de mesure : dénombrement du nombre de fonctionnaires ayant au cours de chacune des années prises en compte intégré ou réintégré l'administration parisienne quel que soit le motif de l'arrivée (recrutement par concours, détachement, réintégration à l'issue de disponibilités, de détachement, etc.)

Nombre de fonctionnaires parisiens détachés à l'extérieur de la collectivité parisienne au 31 décembre

2021 : 2 335 agents
 2020 : 2 012 agents
 2019 : 1 976 agents
 2018 : 1 992 agents
 2017 : 1 853 agents

Périmètre de mesure : nombre de fonctionnaires de la Ville de Paris détachés dans une autre administration au 31 décembre de chaque année

Nombre de fonctionnaires accueillis en détachement à la Ville de Paris au 31 décembre

2021 : 1 280 agents
 2020 : 1 191 agents
 2019 : 1 226 agents
 2018 : 1 199 agents

Périmètre de mesure : nombre de fonctionnaires issus d'autres collectivités publiques accueillis en position de détachement au sein des services de la ville de Paris au 31 décembre de chaque année

Nombre de fonctionnaires parisiens en position de disponibilité au 31 décembre

2021 : 3 728 agents
 2020 : 3 639 agents
 2019 : 3 561 agents
 2018 : 3 483 agents

Périmètre de mesure : nombre de fonctionnaires parisiens placés en position de disponibilité au 31 décembre de chaque année

Nombre de fonctionnaires parisiens en congé parental au 31 décembre

2021 : 306 agents
 2020 : 373 agents
 2019 : 366 agents
 2018 : 378 agents

Périmètre de mesure : nombre de fonctionnaires parisiens placés en position de congé parental au 31 décembre de chaque année

Nombre de promotions de grade au choix ou par examen professionnel au 31 décembre (fonctionnaires)

2021 : 5 837 promotions
 2020 : 5 793 promotions
 2019 : 6 286 promotions
 2018 : 4 343 promotions

Périmètre de mesure : le périmètre est différent de celui des ratios promus promouvables : sont incluses aussi les promotions à la hors classe, aux échelons exceptionnels (notamment à l'échelon exceptionnel d'ICSAP général, à l'échelon spécial d'administrateur général, à l'échelon exceptionnel de chef de service administratif et de chef d'arrondissement)

Pourcentage de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent, hors assistants maternels et assistants familiaux, répartis par catégorie au 31 décembre

2021 : 67,5 % en C ; 15,8 % en B ; 16,7 % en A
 2020 : 68,3 % en C ; 15,0 % en B ; 16,7 % en A
 2019 : 68,6 % en C ; 14,8 % en B ; 16,6 % en A
 2018 : 68,9 % en C ; 18,3 % en B ; 12,8 % en A

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre de chaque année

**Pourcentage de fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent (y inclus les collaborateurs de cabinet, le titre IV et hors assistants familiaux et maternels) en activité au 31 décembre
 Données en personnes physiques (PP) réparties par filière**

Filières	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	Pourcentage	Nombre d'agents	Pourcentage	Nombre d'agents	Pourcentage	Nombre d'agents	Pourcentage
FILIERE ADMINISTRATIVE	7 949	15,2 %	7 845	15,0 %	7 942	15,0 %	7 941	15,0%
FILIERE ANIMATION	3 825	7,3 %	3 901	7,5 %	3 982	7,5 %	3 989	7,6%
FILIERE CULTURELLE	2 426	4,6 %	2 436	4,7 %	2 411	4,6 %	2 348	4,4%
HORS FILIERE	1 316	2,5 %	1 334	2,6 %	1 371	2,6 %	1 398	2,6%
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6 291	12,0 %	6 503	12,4 %	6 664	12,6 %	6 591	12,5%
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	1	0,0 %	2	0,0 %	2	0,0 %	2	0,0%
FILIERE SECURITE	3 362	6,4 %	3 398	6,5 %	3 362	6,4 %	3 386	6,4%
FILIERE SOCIALE	4 184	8,0 %	4 225	8,1 %	4 218	8,0 %	4 195	7,9%
FILIERE SPORTIVE	483	0,9 %	466	0,9 %	465	0,9 %	463	0,9%
FILIERE TECHNIQUE	22 413	42,9 %	22 441	42,9 %	22 359	42,4 %	22 240	42,1%
Total général	52 250	100,0 %	52 551	100,6 %	52 776	100,0 %	52 553	99,6%

**Nombre de fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
(y inclus les collaborateurs de cabinet, le titre IV et hors assistants familiaux et maternels)
en activité au 31 décembre de chaque année
Données en personnes physiques (PP) réparties par directions**

Direction	2021	2020	2019	2018
DAC	2 908	2 926	2 910	2 827
DAE	283	280	281	270
DAJ	73	77	77	79
DASCO	10 814	11 172	11 179	11 196
DASES	3 416	3 393	3 410	3 384
DCPA	1 424	1 449	1 471	1 489
DDCT	2 310	2 283	2 402	2 364
DEVE	3 018	2 983	2 989	3 097
DFA	558	534	556	549
DFPE	8 446	8 510	8 541	8 462
DICOM	204	191	199	192
DILT	1 255	1 308	1 315	1 343
DJS	2 676	2 681	2 671	2 665
DLH	403	392	392	375
DPE	7 501	7 467	7 492	7 393
DPSP	3 177	3 201	3 157	3 167
DRH	747	726	690	679
DSIN	479	477	499	486
DU	411	417	407	403
DVD	1 455	1 438	1 459	1 423
IG	45	45	45	48
SG	168	151	158	162
CABINET MAIRE	95	99	109	105
AUTRES PERSONNELS	384	351	367	395
Total	52 250	52 551	52 776	52 553

**Nombre de fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
(y inclus les collaborateurs de cabinet, le titre IV et hors assistants familiaux et maternels)
en activité au 31 décembre de chaque année
Données en équivalent temps plein (ETP) réparties par directions**

Direction	2021	2020	2019	2018
DAC	2 632,6	2 655,5	2 658,3	2 586,6
DAE	276,9	273,1	273,5	262,1
DAJ	72,7	76,3	76,5	77,8
DASCO	9 742,9	10 058,4	10 010,5	10 012,1
DASES	3 295,8	3 265,7	3 276,1	3 250,2
DCPA	1 417,8	1 442,2	1 463,7	1 482,0
DDCT	2 280,1	2 247,7	2 362,3	2 327,9
DEVE	2 995,0	2 961,6	2 966,1	3 072,1
DFA	554,1	529,9	550,7	543,1
DFPE	8 173,2	8 209,8	8 230,1	8 149,9
DICOM	202,4	189,0	197,0	190,0
DILT	1 248,6	1 291,5	1 304,3	1 331,7
DJS	2 660,0	2 663,8	2 651,9	2 645,7
DLH	397,9	386,1	386,4	369,4
DPE	7 489,8	7 455,7	7 481,8	7 380,8
DPSP	3 164,6	3 184,9	3 136,9	3 145,1
DRH	733,1	710,2	674,4	664,3
DSIN	477,0	473,2	493,4	480,6
DU	406,7	411,3	400,7	396,9
DVD	1 447,3	1 428,1	1 448,7	1 409,9
IG	45,0	45,0	45,0	47,3
SG	166,5	149,4	156,7	160,8
CABINET DE LA MAIRE	93,5	97,8	107,7	103,7
AUTRES PERSONNELS	378,7	345,5	360,2	386,6
Total	50 352,3	50 551,7	50 712,9	50 476,6

DONNÉES DE SYNTHÈSE

2 - RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS SOCIALES

Budget de fonctionnement des budgets généraux et annexes (en millions d'euros)
Dépenses réelles constatées au compte administratif de chaque année.

2021 : 8 331,5 millions d'euros
 2020 : 8 381,5 millions d'euros
 2019 : 8 080,5 millions d'euros
 2018 : 8 011,1 millions d'euros

Source : compte administratif de la collectivité parisienne, intégrant les budgets principaux
 et annexes : dépenses réelles constatées

Masse salariale totale (en millions d'euros)
Dépenses constatées au compte administratif de la collectivité parisienne

2021 : 2 569,878 millions d'euros
 2020 : 2 542,575 millions d'euros
 2019 : 2 513,957 millions d'euros
 2018 : 2 488,652 millions d'euros

Masse salariale des budgets généraux

2021 : 2 479,547 millions d'euros
 2020 : 2 452,184 millions d'euros
 2019 : 2 423,536 millions d'euros
 2018 : 2 395,725 millions d'euros

Masse salariale des budgets annexes

2021 : 90,331 millions d'euros
 2020 : 90,391 millions d'euros
 2019 : 90,421 millions d'euros
 2018 : 92,927 millions d'euros

Source : compte administratif de la collectivité parisienne, intégrant les budgets principaux et annexes :
 dépenses réelles constatées

Poids de la masse salariale sur les dépenses réelles de fonctionnement
(budgets généraux et budgets annexes) de la collectivité parisienne

2021 : 30,85 %
 2020 : 30,32 %
 2019 : 31,10 %
 2018 : 31,19 %

Source : compte administratif de la collectivité parisienne, intégrant les budgets principaux et annexes :
 ratios établis à partir des dépenses réelles constatées

Salaires et traitements (en millions d'euros) : dépenses constatées

2021 : 1 880,553 millions d'euros
 2020 : 1 861,557 millions d'euros
 2019 : 1 855,708 millions d'euros
 2018 : 1 818,252 millions d'euros

Source : données DRH : il s'agit de la rémunération principale des personnels permanents, les primes et indemnités, les rémunérations des agents de droit privé, les vacances, les remboursements divers de frais et les prestations sociales.

Rémunération brute annuelle moyenne des agents permanents à temps plein

2021 : 34 322 euros
 2020* : 34 319 euros
 2019 : 33 748 euros
 2018 : 33 148 euros

Périmètre de mesure : agents permanents à temps plein présents tout au long de l'année considérée

* En 2020, la rémunération brute annuelle moyenne des agents permanents à temps plein retraitée sans les primes COVID est de 34 062 euros

Rémunération brute annuelle médiane des agents permanents à temps plein

2021 : 30 939 euros
 2020 : 30 804 euros
 2019 : 29 638 euros
 2018 : 29 633 euros

Périmètre de mesure : agents permanents à temps plein présents tout au long de l'année considérée

Rémunération nette mensuelle moyenne (salaire moyen contractuel)

2021 : 2 376 euros
 2020 : 2 089 euros
 2019 : 2 250 euros
 2018 : 2 033 euros

Périmètre de mesure :

- regroupant les agents contractuels permanents
- présents et rémunérés tout au long de l'exercice
- recouvrant toutes les quotités de temps de travail

DONNÉES DE SYNTHÈSE

3 - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Médecine préventive : nombre de visites et nombre d'agents reçus

Nombre global	2021		
	SMP*	CMIE**	TOTAL
- de visites médicales de prévention	16 206	2 242	18 448
- d'agents concernés par les visites médicales de prévention	16 206	2 242	18 448

* service de médecine préventive de la Ville de Paris

** centre médical interentreprises Europe

Nombre global	2020		
	SMP*	CMIE**	TOTAL
- de visites médicales de prévention	17 248	1 351	18 599
- d'agents concernés par les visites médicales de prévention	14 661	1 351	16 012

* service de médecine préventive de la Ville de Paris

** centre médical interentreprises Europe

Nombre global	2019		
	SMP*	CMIE**	TOTAL
- de visites médicales de prévention	13 261	1 484	14 745
- d'agents concernés par les visites médicales de prévention	11 085	1 484	12 569

Nombre global	2018		
	SMP*	CMIE**	TOTAL
- de visites médicales de prévention	12 561	1 425	13 986
- d'agents concernés par les visites médicales de prévention	10 692	1 425	12 117

Nombre global d'agents reçus par le PAMA (médecine statutaire)

Le nombre correspond au nombre global d'agents reçus au titre de l'ensemble des compétences du PAMA (embauches, maladies professionnelles, maladies contractées en service, aptitude, accidents de service et du travail).

Nombre global d'agents reçus au PAMA	2021	2020	2019	2018
	7 359	7 992	7 669	7 053

Nombre global de dossiers soumis au Comité médical pour avis

Nombre global de dossiers soumis au Comité médical	2021	2020	2019	2018
	3 304	3 178	3 427	3 643

Nombre global de dossiers soumis à la Commission de réforme

Nombre global de dossiers soumis à la Commission de réforme	2021	2020	2019	2018
	436	430	447	461

Nombre d'accidents de travail / service, accidents de trajet avec ou sans arrêt

2021 : 3 359
 2020 : 3 335
 2019 : 4 879
 2018 : 4 944

Maladies professionnelles recensées

2021 : 204
 2020 : 99
 2019 : 122
 2018 : 134

DONNÉES DE SYNTHÈSE

4 - CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : nombre d'agents à temps partiel

2021 : 3 269 agents
 2020 : 3 533 agents
 2019 : 3 724 agents
 2018 : 3 816 agents

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent à temps complet en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Temps de travail : nombre de 1ères demandes satisfaites, nombre de changements de quotité, nombre de retour à taux plein

2021 : 601 1eres demandes satisfaites, 230 changements de quotité, 1 633 retour à taux plein
 2020 : 601 1eres demandes satisfaites, 209 changements de quotité, 1 604 retour à taux plein
 2019 : 646 1eres demandes satisfaites, 231 changements de quotité, 1 203 retour à taux plein
 2018 : 633 1eres demandes satisfaites, 233 changements de quotité, 1 242 retour à taux plein

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent à temps complet en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Répartition par quotités de temps partiel des fonctionnaires de la collectivité parisienne

Quotité de temps de travail	2021	2020	2019	2018
	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
50%	194	191	192	198
53%	14	11	10	8
60%	85	100	98	96
69%	14	14	15	18
70%	55	54	67	68
80%	2 068	2 293	2 417	2 513
90%	763	796	846	838
95%	15	21	22	17
Total	3 208	3 480	3 667	3 756

Nombre de jours d'absences ouvrés, nombre d'agents

2021 : 1 341 623 jours ouvrés ; 35 313 agents
 2020 : 1 197 506 jours ouvrés ; 31 882 agents
 2019 : 1 402 740 jours ouvrés ; 37 342 agents
 2018 : 1 324 379 jours ouvrés ; 33 589 agents

Périmètre de mesure : On retient, pour le décompte du nombre de jours d'absence, le périmètre des seuls agents " permanents " ou assimilés, dont la durée de présence au sein des effectifs de la collectivité parisienne est significative. En sont exclus les vacataires, les occasionnels et saisonniers, les contrats aidés et contrats d'apprentissage, ainsi que les volontaires en service civique. Ne sont également pas comptabilisées pour des raisons techniques les assistantes maternelles de la commune ainsi que les assistantes familiales du département. Sont prises en compte les absences suivantes: absences injustifiées, pour grève, accidents du travail, congés bonifiés, congés de formation, congés de longue durée, congés de longue maladie, congés liés à la parentalité, maladie ordinaire, divers, maladies professionnelles, etc.

Congés de paternité effectivement pris

2021 : 566 agents et 10 207 jours, soit une moyenne de 18 jours par agent
 2020 : 568 agents et 6 444 jours, soit une moyenne de 11,3 jours par agent
 2019 : 653 agents et 7 323 jours, soit une moyenne de 11,2 jours par agent
 2018 : 713 agents et 8 000 jours, soit une moyenne de 11,1 jours par agent

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre de chaque année

Congés de maternité pris

2021 : 1 189 agents et 118 000 jours, soit une moyenne de 99,2 jours par agent
 2020 : 1 243 agents et 122 153 jours, soit une moyenne de 98,2 jours par agent
 2019 : 1 368 agents et 138 365 jours, soit une moyenne de 101,1 jours par agent
 2018 : 1 251 agents et 123 881 jours, soit une moyenne de 99 jours par agent

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre de chaque année

Congés d'adoption pris

2021 : 9 agents et 429 jours, soit une moyenne de 47,6 jours par agent
 2020 : 5 agents et 220 jours, soit une moyenne de 44 jours par agent
 2019 : 6 agents et 475 jours, soit une moyenne de 79,1 jours par agent
 2018 : 5 agents et 293 jours, soit une moyenne de 58,6 jours par agent

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre de chaque année

Domiciliation des agents au global

Pourcentage	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Province	Outremer
2021	36,7%	31,2%	25,9%	6,2%	0,00%
2020	36,5%	31,1%	26,0%	6,4%	0,03%
2019	36,8%	31,3%	25,9%	5,9%	0,02%
2018	36,7%	31,5%	25,8%	6,0%	0,01%

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Logement social : nombre de demandes de logement, nombre d'agents relogés

2021 : 8 477 demandes de logement, 532 logements attribués, 547 agents relogés
 2020 : 9 304 demandes de logement, 546 logements attribués, 543 agents relogés
 2019 : 8 323 demandes de logement, 652 logements attribués, 659 agents relogés
 2018 : 8 432 demandes de logement, 720 logements attribués, 746 agents relogés

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (agents en situation de handicap) : taux d'emploi	
	2021 : 6,10 %
	2020 : 6,45 %
	2019 : 6,33 %
	2018 : 6,33 %

Information sur le télétravail : nombre total de bénéficiaires, répartition par sexe, par catégorie

	Au 31 décembre 2021			
	A	B	C	Total
Femmes	1 737	1 756	2 140	5 633
Hommes	1 371	1 578	1 123	4 072
Total général	3 108	3 334	3 263	9 705

	Au 31 décembre 2020			
	A	B	C	Total
Femmes	1 170	1 020	1 510	3 700
Hommes	730	860	710	2 300
Total général	1 900	1 880	2 220	6 000

	Au 31 décembre 2019			
	A	B	C	Total
Femmes	308	347	433	1 088
Hommes	141	161	109	411
Total général	449	508	542	1 499

	Au 31 décembre 2018			
	A	B	C	Total
Femmes	247	289	390	926
Hommes	124	134	89	347
Total général	371	423	479	1 273

DONNÉES DE SYNTHÈSE

5 - ACTION SOCIALE

Budget total consacré à la politique d'action sociale en direction des personnels

2021 : 46,9 millions d'euros
 2020 : 44 millions d'euros
 2019 : 48,4 millions d'euros
 2018 : 47 millions d'euros

Périmètre de mesure : prestations versées aux agents, subventions de fonctionnement et d'investissement à l'ASPP et à l'AGOSPAP, congés bonifiés, hébergement d'urgence, aides financières aux agents

Aides financières versées aux agents

2021 : 90 137 euros
 2020 : 65 558 euros
 2019 : 135 000 euros
 2018 : 148 197 euros

Nombre d'agents suivis au titre de l'accompagnement social

2021 : 3 287 agents
 2020 : 4 054 agents
 2019 : 3 040 agents
 2018 : 3 027 agents

Périmètre de mesure : nombre d'agents reçus par le service social du bureau de l'action sociale de la direction des ressources humaines

Allocation prévoyance santé (APS) annuelle : nombre d'agents, montant

2021 : 46 763 bénéficiaires et 14 173 881 euros
 2020 : 46 997 bénéficiaires et 14 447 557 euros
 2019 : 47 483 bénéficiaires et 14 712 665 euros
 2018 : 44 452 bénéficiaires et 13 570 937 euros

Périmètre de mesure : versement aux agents ayant adhéré à une complémentaire santé.
 Le montant varie en fonction de l'indice de l'agent.

Allocation prévoyance santé (APS) mensuelle : nombre d'agents, montant

2021 : 2 414 bénéficiaires et 536 170 euros
 2020 : 3 752 bénéficiaires et 831 736 euros
 2019 : 5 265 bénéficiaires et 1 254 715 euros
 2018 : 4 903 bénéficiaires et 1 248 994 euros

Périmètre de mesure : pour les agents dont l'IB est inférieur ou égal à 388, ayant souscrit un contrat de protection complémentaire santé remplissant certaines conditions de remboursement santé et prévoyant un maintien du salaire brut à hauteur de 40% minimum en cas de maladie à demi-traitement. Elle est cumulable avec le forfait annuel.

Allocation Prévoyance : nombre d'agents, montant

2021 : 9 240 bénéficiaires et 1 545 636 euros
 2020 : 9 404 bénéficiaires et 1 535 700 euros

Périmètre de mesure : Agents ayant adhéré au contrat collectif de prévoyance mis en œuvre au 1er janvier 2020

Allocation prévoyance santé (APS) : montant total APS annuelle et APS mensuelle

2021 : 14 710 051 euros
 2020 : 15 279 293 euros
 2019 : 15 967 380 euros
 2018 : 14 819 931 euros

Chèque emploi service universel (CESU) : nombre d'agents, montant

2021 : 1 072 agents et 771 162 euros
 2020 : 1 063 agents et 807 928 euros
 2019 : 834 agents et 871 380 euros
 2018 : 1 346 agents et 922 224 euros

Hebergement d'urgence : nombre d'agents, dépenses liées

2021 : 38 agents et 415 957 euros
 2020 : 44 agents et 452 082 euros
 2019 : 56 agents et 568 099 euros
 2018 : 75 agents et 762 258 euros

Périmètre de mesure : tout agent se retrouvant sans domicile à la suite de la perte de son logement ou de son hébergement peut contacter le service social du personnel.

AGOSPAP : subventions versées par la Ville de Paris

2021 : 6 742 586 euros
 2020 : 6 742 586 euros
 2019 : 6 742 586 euros
 2018 : 6 742 586 euros

ASPP : subventions de fonctionnement versées par la Ville de Paris

2021 : 12 377 000 euros
 2020 : 12 377 000 euros
 2019 : 12 129 000 euros
 2018 : 12 851 450 euros

ASPP : repas servis, croq pouce, nombre d'agents ayant mangé au moins une fois dans un restaurant ASPP

	2021	2020	2019	2018
Nombre de repas servis dans les restaurants ASPP	691 682	645 985	1 342 787	1 367 286
Nombre de repas servis dans les croc' pouce	96 237	71 531	145 838	132 763
Nombre de repas gratuits servis aux agents en difficultés sociales dans les restaurants ASPP	657	873	1 039	1 239
Nombre de repas servis dans les restaurants inter entreprises	67 443	75 268	205 798	210 875

DONNÉES DE SYNTHÈSE

6 - FORMATION

Coût total formation à la collectivité parisienne

2021 : 74 841 245 euros
 2020 : 70 014 737 euros
 2019* : 91 402 098 euros
 2018* : 89 877 348 euros

* Les montants 2019 et 2018 intègrent la subvention de l'école du Breuil à hauteur de 4 650 000 euros.

Périmètre de mesure : ce montant, qui concerne la Ville de Paris y inclus le titre IV, intègre le maintien des rémunérations, les coûts pédagogiques directs, les coûts de fonctionnement et d'investissement.

**Part des dépenses de formation relevant des coûts pédagogiques directs
 et des coûts de fonctionnement et d'investissement
 rapportées au périmètre de la masse salariale du compte administratif de chaque année mesurée (titres III et IV)**

Année	2021	2020	2019	2018*
Dépenses globales de formation	74 841 215 €	70 014 737 €	91 402 098 €	89 877 348 €
dont maintien des rémunérations	24 799 905 €	23 623 441 €	39 842 232 €	39 558 257 €
dont dépenses nettes formations (coûts pédagogiques directs et coûts de fonctionnement et d'investissement)	50 041 310 €	46 391 296 €	51 559 866 €	50 319 091 €
% de ces dépenses sur la masse salariale périmètre CA	2,9%	2,7%	3,6%	3,6%

*les montants 2018 ont été changé avec l'ajout de la subvention à l'école du breuil

Pourcentage des dépenses globales de formation par rapport à la masse salariale au compte administratif

2021 : 2,9%
 2020 : 2,7%
 2019 : 3,6%
 2018 : 3,6%

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Coût maintien des rémunérations

2021 : 24 799 905 euros
 2020 : 23 623 441 euros
 2019 : 39 842 232 euros
 2018 : 39 558 257 euros

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Coût pédagogique direct

2021 : 22 657 905 euros
2020 : 20 533 276 euros
2019 : 25 402 993 euros
2018 : 25 983 840 euros

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Nombre total d'agents concernés Ville de Paris hors titre IV

2021 : 25 463 agents
2020 : 24 046 agents
2019 : 35 858 agents
2018 : 37 154 agents

Périmètre de mesure : Ville de Paris hors titre IV

Nombre de jours de formation au total pour les agents Ville de Paris hors titre IV

2021 : 118 161 jours
2020 : 85 165 jours
2019 : 161 910 jours
2018 : 170 625 jours

Périmètre de mesure : Ville de Paris hors titre IV

Taux de présence en formation Ville de Paris hors titre IV

2021 : 86 %
2020 : 83,8%
2019 : 82,8%
2018 : 82,2%

Périmètre de mesure : le taux de présence est calculé de la manière suivante :

- total des heures de formation prévues
- total des heures de formation suivies
- conversion en jours sur la base 7h=1 jour

**Nombre de jours moyens de formation par catégorie
(périmètre mesure : Ville de Paris hors titre IV)**

Année 2021	Nombre d'agents formés	Nombre de jours de formation	nombre de jours moyens
Catégorie	Total	Total	Total
A	5 753	24 922	4,3
B	4 775	21 007	4,4
C	14 935	72 232	4,8
TOTAL 2021	25 463	118 161	4,6

Année 2020	Nombre d'agents formés	Nombre de jours de formation	nombre de jours moyens
Catégorie	Total	Total	Total
A	4 741	21 307	4,5
B	4 126	13 295	3,2
C	15 179	50 563	3,3
TOTAL 2020	24 046	85 165	3,5

Année 2019	Nombre d'agents formés	Nombre de jours de formation	nombre de jours moyens
Catégorie	Total	Total	Total
A	6 401	36 506	5,7
B	5 768	26 946	4,7
C	23 689	98 457	4,2
TOTAL 2019	35 858	161 910	4,5

Année 2018	Nombre d'agents formés	Nombre de jours de formation	nombre de jours moyens
Catégorie	Total	Total	Total
A	4 649	29 381	6,3
B	7 306	33 742	4,6
C	25 199	107 502	4,3
TOTAL 2018	37 154	170 625	4,6

Nombre d'agents formés en 2021 par directions, pourcentage d'agents formés par directions sur les effectifs totaux de la direction, nombre de jours moyen de formation par rapport aux effectifs globaux (périmètre mesure : Ville de Paris hors titre IV)

Directions	Jours réalisés	Nombre d'agents formés	Effectif total par direction hors titre IV	% en effectif	Nombre de jours moyens de formation par agent (jours/effectif total directions)
CABINET DE LA MAIRE	63	38	95	40%	1
DAC	2 971	1 166	2 908	40%	1
DAE	394	139	283	49%	1
DAJ	279	63	73	86%	4
DASCO	16 741	5 155	10 814	48%	2
DASES	4 673	1 276	2 361	54%	2
DCPA	3 474	709	1 424	50%	2
DDCT	4 054	1 311	2 310	57%	2
DEVE	7 411	1 838	3 018	61%	2
DFA	1 651	439	558	79%	3
DFPE	12 903	4 465	8 446	53%	2
DICOM	131	43	204	21%	1
DILT	1 530	385	1 255	31%	1
DJS	2 828	759	2 676	28%	1
DLH	960	313	403	78%	2
DPE	15 109	2 993	7 501	40%	2
DPSP	21 691	1 417	3 177	45%	7
DRH	1 718	451	747	60%	2
DSIN	1 031	313	479	65%	2
DU	871	237	411	58%	2
DVD	3 356	750	1 455	52%	2
IG	94	32	45	71%	2
SG	210	79	168	47%	1
AUTRES	14 018	1 092	384	284%	37
Total général	118 161	25 463	51 195	50%	2

Nombre d'agents formés en 2020 par directions, pourcentage d'agents formés par directions sur les effectifs totaux de la direction, nombre de jours moyen de formation par rapport aux effectifs globaux (périmètre mesure : Ville de Paris hors titre IV)

Directions	Jours réalisés	Nombre d'agents formés	Effectif total par direction hors titre IV	% en effectif	Nombre de jours moyens de formation par agent (jours/effectif total directions)
CABINET DE LA MAIRE	18	14	99	14%	0
DAC	1 678	926	2 926	32%	1
DAE	227	110	280	39%	1
DAJ	113	39	77	51%	1
DASCO	17 147	5 547	11 172	50%	2
DASES	3 597	1 100	2 326	47%	2
DCPA	2 996	750	1 449	52%	2
DDCT	2 210	943	2 283	41%	1
DEVE	4 048	1 381	2 983	46%	1
DFA	1 111	349	534	65%	2
DFPE	16 393	4 914	8 510	58%	2
DICOM	90	40	191	21%	0
DILT	872	310	1 308	24%	1
DJS	2 441	642	2 681	24%	1
DLH	581	223	392	57%	1
DPE	11 603	2 598	7 467	35%	2
DPSP	5 260	1 684	3 201	53%	2
DRH	1 101	376	726	52%	2
DSIN	1 014	313	477	66%	2
DU	512	188	417	45%	1
DVD	2 093	621	1 438	43%	1
INSPECT GENERALE DIR	69	27	45	60%	2
SGVP	231	54	151	36%	2
AUTRES	9 760	897	351	256%	28
Total général	85 165	24 046	51 484	47%	2

Nombre d'agents formés en 2019 par directions, pourcentage d'agents formés par directions sur les effectifs totaux de la direction, nombre de jours moyen de formation par rapport aux effectifs globaux (périmètre mesure : Ville de Paris hors titre IV)

Directions	Jours réalisés	Nombre d'agents formés	Effectif total par direction hors titre IV	% en effectif	Nombre de jours moyens de formation par agent (jours/effectif total directions)
CABINET DE LA MAIRE	71	20	109	18%	1
DAC	3 848	1 365	2 910	47%	1
DAE	366	153	281	54%	1
DAJ	313	64	77	83%	4
DASCO	31 449	7 390	11 179	66%	3
DASES	7 329	1 790	2 326	77%	3
DCPA	5 554	973	1 471	66%	4
DDCT	5 649	1 716	2 402	71%	2
DEVE	8 284	2 090	2 989	70%	3
DFA	2 285	504	556	91%	4
DFPE	38 583	7 812	8 541	91%	5
DICOM	186	76	199	38%	1
DILT	1 980	607	1 315	46%	2
DJS	4 644	1 035	2 671	39%	2
DLH	1 164	336	392	86%	3
DPE	20 472	4 309	7 492	58%	3
DPSP	8 542	2 467	3 157	78%	3
DRH	1 934	479	690	69%	3
DSIN	1 361	357	499	72%	3
DU	1 056	264	407	65%	3
DVD	3 531	769	1 459	53%	2
INSPECTGENERALE DIR	75	30	45	67%	2
SGVP	290	90	158	57%	2
AUTRES	12 944	1 161	367		
Total général	161 910	35 857	51 692	69%	3

Nombre d'agents formés en 2018 par directions, pourcentage d'agents formés par directions sur les effectifs totaux de la direction, nombre de jours moyen de formation par rapport aux effectifs globaux (périmètre mesure : Ville de Paris hors titre IV)

Directions	Jours réalisés	Nombre d'agents formés	Effectif total par direction hors titre IV	% en effectif	Nombre de jours moyens de formation par agent (jours/effectif total directions)
CABINET DE LA MAIRE	71	28	105	27%	1
DAC	4 477	1 403	2 827	50%	2
DAE	375	135	270	50%	1
DAJ	280	67	79	85%	4
DASCO	28 953	7 150	11 196	64%	3
DASES	5 973	1 513	2 289	66%	3
DCPA	5 197	974	1 489	65%	3
DDCT	5 204	1 472	2 364	62%	2
DEVE	8 480	2 198	3 097	71%	3
DFA	2 274	473	549	86%	4
DFPE	31 413	7 112	8 462	84%	4
DICOM	304	97	192	51%	2
DILT	1 604	655	1 343	49%	1
DJS	4 038	1 174	2 665	44%	2
DLH	998	315	375	84%	3
DPE	16 415	3 848	7 393	52%	2
DPSP	11 014	2 339	3 167	74%	3
DRH	2 232	488	679	72%	3
DSIN	1 604	422	486	87%	3
DU	1 308	315	403	78%	3
DVD	4 356	955	1 423	67%	3
INSPECTGENERALE DIR	60	25	48	52%	1
SGVP	269	98	162	60%	2
AUTRES	19 177	629	-		
Total général	158 040	34 482	51 063	68%	3

DONNÉES DE SYNTHÈSE

7 - DIALOGUE SOCIAL

Nombre de comités techniques (CT) centraux et de directions

2021 : 113
 2020 : 74
 2019 : 60
 2018 : 71

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Nombre de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) centraux et de directions

2021 : 138
 2020 : 99
 2019 : 75
 2018 : 77

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Nombre de commissions administratives paritaires (CAP)

2021 : 29
 2020 : 83
 2019 : 165
 2018 : 145

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Nombre d'audiences accordées aux organisations syndicales par la Direction des ressources humaines (niveau central)

2021 : 103
 2020 : 63
 2019 : 151
 2018 : 146

Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre local ou national

2021 : 61 041 jours
 2020 : 34 343 jours
 2019 : 60 144 jours
 2018 : 32 753 jours

Périmètre de mesure : Ville de Paris y inclus le titre IV

Répartition des sanctions disciplinaires par groupes de sanction				
	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires titulaires (art. 89 de la loi du 26 janvier 1984)			
	2021	2020	2019	2018
Sanctions du 1er groupe :	227	136	256	254
Sanctions du 2ème groupe :	4	4	13	12
Sanctions du 3ème groupe :	19	14	28	24
Sanctions du 4ème groupe :	12	7	13	24
Total	262	161	310	314

	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires (art. 6 du décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992)			
	2021	2020	2019	2018
Sanctions du 4ème groupe :	0	0	0	2

	Nombre de sanctions prononcées concernant les agents contractuels (art. 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988)			
	2021	2020	2019	2018
Sanctions du 4ème groupe :	4	1	2	
Total tous statuts	266	162	312	316

DONNÉES DE SYNTHÈSE

8 - RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE FEMME HOMME

Part des femmes au sein des effectifs des fonctionnaires et contractuels
sur emploi permanent au 31 décembre : au total, par catégories, par filières

Au total

2021			
Femmes	Hommes	Total général	%
28 988	23 262	52 250	55,5%
2020			
Femmes	Hommes	Total général	%
29 342	23 209	52 551	55,8%
2019			
Femmes	Hommes	Total général	%
29 538	23 238	52 776	56,0%
2018			
Femmes	Hommes	Total général	%
29 391	23 162	52 553	55,9%

Par catégories

2021				
Catégorie	Femmes	Hommes	Total général	%
A	5 902	2 833	8 735	67,6%
B	3 909	4 323	8 232	47,5%
C	19 177	16 106	35 283	54,4%
Total général	28 988	23 262	52 250	55,5%
2020				
Catégorie	Femmes	Hommes	Total général	%
A	5 940	2 822	8 762	67,8%
B	3 643	4 227	7 870	46,3%
C	19 759	16 160	35 919	55,0%
Total général	29 342	23 209	52 551	55,8%
2019				
Catégorie	Femmes	Hommes	Total général	%
A	5 959	2 784	8 743	68,2%
B	3 630	4 201	7 831	46,4%
C	19 949	16 253	36 202	55,1%
Total général	29 538	23 238	52 776	56,0%
2018				
Catégorie	Femmes	Hommes	Total général	%
A	4 113	2 602	6 715	61,3%
B	5 325	4 318	9 643	55,2%
C	19 953	16 242	36 195	55,1%
Total général	29 391	23 162	52 553	55,9%

Par filières				
2021				
	Femmes	Hommes	Total général	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 703	2 246	7 949	71,7%
FILIERE ANIMATION	2 616	1 209	3 825	68,4%
FILIERE CULTURELLE	1 462	964	2 426	60,3%
HORS FILIERE	741	575	1 316	56,3%
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6 141	150	6 291	97,6%
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	-	1	1	0,0%
FILIERE SECURITE	1 093	2 269	3 362	32,5%
FILIERE SOCIALE	3 881	303	4 184	92,8%
FILIERE SPORTIVE	113	370	483	23,4%
FILIERE TECHNIQUE	7 238	15 175	22 413	32,3%
Total général	28 988	23 262	52 250	55,5%
2020				
	Femmes	Hommes	Total général	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 617	2 228	7 845	71,6%
FILIERE ANIMATION	2 672	1 229	3 901	68,5%
FILIERE CULTURELLE	1 467	969	2 436	60,2%
HORS FILIERE	1 334	-	1 334	100,0%
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6 361	142	6 503	97,8%
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	-	2	2	0,0%
FILIERE SECURITE	1 141	2 257	3 398	33,6%
FILIERE SOCIALE	3 940	285	4 225	93,3%
FILIERE SPORTIVE	102	364	466	21,9%
FILIERE TECHNIQUE	7 302	15 139	22 441	32,5%
Total général	29 936	22 615	52 551	57,0%
2019				
	Femmes	Hommes	Total général	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 684	2 258	7 942	71,6%
FILIERE ANIMATION	2 738	1 244	3 982	68,8%
FILIERE CULTURELLE	1 448	963	2 411	60,1%
FILIERE HORS FILIERE	767	604	1 371	55,9%
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6 520	144	6 664	97,8%
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	-	2	2	0,0%
FILIERE SECURITE	1 158	2 204	3 362	34,4%
FILIERE SOCIALE	3 956	262	4 218	93,8%
FILIERE SPORTIVE	106	359	465	22,8%
FILIERE TECHNIQUE	7 161	15 198	22 359	32,0%
Total général	29 538	23 238	52 776	56,0%
2018				
	Femmes	Hommes	Total général	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 630	2 311	7 941	70,9%
FILIERE ANIMATION	2 739	1 250	3 989	68,7%
FILIERE CULTURELLE	1 423	925	2 348	60,6%
FILIERE HORS FILIERE	769	629	1 398	55,0%
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6 460	131	6 591	98,0%
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	-	2	2	0,0%
FILIERE SECURITE	1 179	2 207	3 386	34,8%
FILIERE SOCIALE	3 941	254	4 195	93,9%
FILIERE SPORTIVE	112	351	463	24,2%
FILIERE TECHNIQUE	7 138	15 102	22 240	32,1%
Total général	29 391	23 162	52 553	55,9%

**Part des femmes dans les recrutements au sein des effectifs des fonctionnaires
et contractuels sur emploi permanent**

	Femmes	Hommes	Total	part des femmes
Total général 2021	3 535	1 961	5 496	64,3%
Total général 2020	3 422	1 789	5 211	65,7%
Total général 2019	2 851	1 237	4 088	69,7%
Total général 2018	3 709	1 947	5 656	65,6%

Part des femmes parmi les agents à temps non complet

2021			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes
2 206	625	2 831	77,9%
2020			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes
2 279	683	2 962	76,9%
2019			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes
2 351	681	3 032	77,5%
2018			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes
2 248	668	2 916	77,1%

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre

Part des femmes et des hommes à temps non complet parmi les femmes et les hommes contractuels

2021		
Nombre de femmes contractuelles à temps non complet	Nombre de femmes contractuelles	Part des femmes à TNC sur total des femmes contractuelles
2 206	4 087	54,0%
Nombre d'hommes contractuels à temps non complet	Nombre d'hommes contractuels	Part des hommes à TNC sur total des hommes contractuels
625	1 744	35,8%
2020		
Nombre de femmes contractuelles à temps non complet	Nombre de femmes contractuelles	Part des femmes à TNC sur total des femmes contractuelles
2 279	4 305	52,9%
Nombre d'hommes contractuels à temps non complet	Nombre d'hommes contractuels	Part des hommes à TNC sur total des hommes contractuels
683	1 736	39,3%
2019		
Nombre de femmes contractuelles à temps non complet	Nombre de femmes contractuelles	Part des femmes à TNC sur total des femmes contractuelles
2 351	4 134	56,9%
Nombre d'hommes contractuels à temps non complet	Nombre d'hommes contractuels	Part des hommes à TNC sur total des hommes contractuels
681	1 723	39,5%
2018		
Nombre de femmes contractuelles à temps non complet	Nombre de femmes contractuelles	Part des femmes à TNC sur total des femmes contractuelles
2 248	3 887	57,8%
Nombre d'hommes contractuels à temps non complet	Nombre d'hommes contractuels	Part des hommes à TNC sur total des hommes contractuels
668	1 656	40,3%

Périmètre de mesure : contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre

Part des femmes parmi les agents à temps partiel

2021			
Nombre de femmes*	Nombre d'hommes*	Nombre d'agents*	Part des femmes*
2 835	437	3 272	86,6%

*intègre les aide soignants TIV

2020			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes*
3 085	453	3 538	87,2%

2019			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes*
3 259	465	3 724	87,5%

2018			
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part des femmes*
3 378	438	3 816	88,5%

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre

Part des femmes et des hommes à temps partiel parmi les femmes et les hommes

2021		
Nombre de femmes à temps partiel	Nombre total de femmes	Part des femmes à temps partiel
2 835	28 988	9,8%
Nombre d'hommes à temps partiel	Nombre total d'hommes	Part des hommes à temps partiel
437	23 262	1,9%

2020		
Nombre de femmes à temps partiel	Nombre total de femmes	Part des femmes à temps partiel
3 085	29 343	10,5%
Nombre d'hommes à temps partiel	Nombre total d'hommes	Part des hommes à temps partiel
453	23 208	2,0%

2019		
Nombre de femmes à temps partiel	Nombre total de femmes	Part des femmes à temps partiel
3 259	29 537	11,0%
Nombre d'hommes à temps partiel	Nombre total d'hommes	Part des hommes à temps partiel
465	23 239	2,0%

2018		
Nombre de femmes à temps partiel	Nombre total de femmes	Part des femmes à temps partiel
3 378	29 391	11,5%
Nombre d'hommes à temps partiel	Nombre total d'hommes	Part des hommes à temps partiel
438	23 162	1,9%

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité au 31 décembre

Méthodologie

Les rémunérations nettes mensuelles moyennes par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et par filières:

l'indicateur présente le net à payer mensuel moyen des agents toutes quotités de temps de travail confondues (par genre, par statut, par catégorie A+, A, B, C, par filière) :

- regroupant les agents permanents par profils, catégories hiérarchiques (A+ ,A ,B ,C) et filières
- présents et rémunérés tout au long de l'exercice
- recouvrant toutes les quotités de temps de travail
- avec une limitation à 90 jours des absences (impactant la rémunération) pour les titulaires et à 3 jours pour les contractuels

Rémunération nette mensuelle moyenne en 2021 toutes quotités de temps de travail confondues par statuts, par catégories, par filières et par sexe

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 372	66	8 172	80	8 262	146
	A+	FILIERE CULTURELLE	3 906	45	3 567	20	3 801	65
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	4 781	101	5 475	7	4 826	108
	A+	FILIERE TECHNIQUE	6 249	88	6 591	113	6 441	201
	Total A+		5 870	300	6 855	220	6 287	520
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	4 100	668	4 188	397	4 133	1 065
	A	FILIERE CULTURELLE	2 920	256	2 870	235	2 896	491
	A	FILIERE HORS FILIERE	2 550	360	2 679	283	2 607	643
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 692	700	2 674	19	2 692	719
	A	FILIERE SECURITE	3 829	3	3 731	14	3 748	17
	A	FILIERE SOCIALE	2 630	992	2 881	124	2 658	1 116
	A	FILIERE SPORTIVE	3 395	11	3 302	59	3 317	70
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 735	325	3 729	721	3 731	1 046
	Total A		3 065	3 315	3 477	1 852	3 213	5 167
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 625	1 190	2 696	502	2 646	1 692
	B	FILIERE ANIMATION	2 128	369	2 142	232	2 134	601
	B	FILIERE CULTURELLE	2 150	485	2 175	229	2 158	714
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 294	399	2 238	25	2 290	424
	B	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			2 171	1	2 171	1
	B	FILIERE SECURITE	2 794	68	2 998	170	2 940	238
	B	FILIERE SOCIALE	2 560	419	2 399	72	2 537	491
	B	FILIERE SPORTIVE	2 406	76	2 395	236	2 397	312
	B	FILIERE TECHNIQUE	2 421	481	2 668	2 035	2 621	2 516
	Total B		2 431	3 487	2 594	3 502	2 513	6 989
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 061	2 483	2 014	706	2 050	3 189
	C	FILIERE ANIMATION	1 708	979	1 692	612	1 702	1 591
	C	FILIERE CULTURELLE	1 685	140	1 741	127	1 712	267
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 847	3 111	1 786	21	1 846	3 132
	C	FILIERE SECURITE	2 318	793	2 349	1 744	2 339	2 537
	C	FILIERE SOCIALE	1 823	1 339	1 805	11	1 822	1 350
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 796	3 424	2 052	9 435	1 984	12 859
	Total C		1 891	12 269	2 070	12 656	1 982	24 925
	Total Titulaires		2 251	19 371	2 371	18 230	2 309	37 601

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Non titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 711	5	7 674	7	8 106	12
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 687	12	4 996	3	5 549	15
	A+	FILIERE TECHNIQUE	5 571	5	6 908	4	6 165	9
	Total A+		6 348	22	6 881	14	6 555	36
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	3 467	249	3 732	187	3 581	436
	A	FILIERE CULTURELLE	1 582	56	1 528	96	1 548	152
	A	FILIERE HORS FILIERE	1 946	140	2 157	123	2 045	263
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 300	60	2 281	19	2 295	79
	A	FILIERE SOCIALE	1 856	2	2 225	3	2 077	5
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 591	62	3 769	83	3 693	145
	Total A		2 792	569	2 882	511	2 835	1 080
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 006	20	1 956	22	1 980	42
	B	FILIERE ANIMATION			1 657	1	1 657	1
	B	FILIERE CULTURELLE	1 481	57	1 279	32	1 408	89
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 752	3	1 108	2	1 495	5
	B	FILIERE SOCIALE	1 666	7	1 854	4	1 734	11
	B	FILIERE SPORTIVE	1 227	3	1 756	15	1 668	18
	B	FILIERE TECHNIQUE	1 982	5	2 061	21	2 046	26
	Total B		1 632	95	1 700	97	1 666	192
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	1 135	14	1 157	21	1 148	35
	C	FILIERE ANIMATION			1 449	1	1 449	1
	C	FILIERE CULTURELLE	1 165	2	822	3	959	5
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 025	2			2 025	2
	C	FILIERE SECURITE	1 695	1	1 764	7	1 756	8
	C	FILIERE SOCIALE	1 585	100	1 823	6	1 599	106
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 258	248	1 575	116	1 359	364
	Total C		1 348	367	1 521	154	1 399	521
	Total Non titulaires		2 258	1 053	2 536	776	2 376	1 829
	Total général		2 251	20 424	2 378	19 006	2 312	39 430

Rémunération nette mensuelle moyenne en 2020 toutes quotités de temps de travail confondues
par statuts, par catégories, par filières et par sexe

Statut	Catégorie	filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 103	60	8 093	75	8 098	135
	A+	FILIERE CULTURELLE	3 930	44	3 531	26	3 782	70
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	4 747	115	5 219	10	4 784	125
	A+	FILIERE TECHNIQUE	6 216	88	6 530	117	6 395	205
	Total A+		5 707	307	6 645	228	6 106	535
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	4 118	635	4 234	385	4 162	1 020
	A	FILIERE CULTURELLE	2 818	264	2 850	235	2 833	499
	A	FILIERE HORS FILIERE	2 527	401	2 649	301	2 579	702
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 713	722	2 768	18	2 714	740
	A	FILIERE SECURITE	3 733	3	3 714	15	3 717	18
	A	FILIERE SOCIALE	2 425	1 012	2 754	129	2 462	1 141
	A	FILIERE SPORTIVE	3 668	7	3 316	48	3 361	55
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 755	329	3 733	708	3 740	1 037
	Total A		2 982	3 373	3 459	1 839	3 150	5 212
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 622	1 152	2 670	518	2 637	1 670
	B	FILIERE ANIMATION	2 126	365	2 134	234	2 129	599
	B	FILIERE CULTURELLE	2 070	519	2 099	237	2 079	756
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 346	264	2 300	17	2 343	281
	B	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			2 331	2	2 331	2
	B	FILIERE SECURITE	2 779	65	3 026	159	2 954	224
	B	FILIERE SOCIALE	2 429	445	2 371	69	2 421	514
	B	FILIERE SPORTIVE	2 389	78	2 362	245	2 369	323
	B	FILIERE TECHNIQUE	2 462	426	2 707	1 986	2 664	2 412
	Total B		2 410	3 314	2 603	3 467	2 508	6 781
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 042	2 570	1 996	725	2 032	3 295
	C	FILIERE ANIMATION	1 694	1 017	1 685	613	1 691	1 630
	C	FILIERE CULTURELLE	1 653	139	1 696	134	1 674	273
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 843	3 365	1 783	28	1 842	3 393
	C	FILIERE SECURITE	2 278	852	2 343	1 781	2 322	2 633
	C	FILIERE SOCIALE	1 805	1 414	1 845	9	1 805	1 423
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 765	3 656	2 035	9 828	1 962	13 484
	Total C		1 871	13 013	2 054	13 118	1 963	26 131
	Total Titulaires		2 206	20 007	2 351	18 652	2 276	38 659

Statut	Catégorie	filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Non titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	9 191	6	7 070	11	7 819	17
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 691	14	5 013	5	5 513	19
	A+	FILIERE TECHNIQUE	5 390	7	6 624	5	5 904	12
	Total A+		6 391	27	6 474	21	6 427	48
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	3 284	221	3 520	136	3 374	357
	A	FILIERE CULTURELLE	1 614	71	1 566	118	1 584	189
	A	FILIERE HORS FILIERE	2 197	156	2 647	163	2 427	319
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 143	73	1 876	26	2 073	99
	A	FILIERE SOCIALE	2 001	8	1 935	2	1 987	10
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 493	69	3 698	91	3 610	160
	Total A		2 670	598	2 769	536	2 717	1 134
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 003	27	1 918	32	1 957	59
	B	FILIERE ANIMATION			1 722	4	1 722	4
	B	FILIERE CULTURELLE	1 437	54	1 421	39	1 430	93
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 053	7	1 060	3	1 055	10
	B	FILIERE SOCIALE	1 453	3	2 022	2	1 681	5
	B	FILIERE SPORTIVE	1 400	4	1 662	21	1 620	25
	B	FILIERE TECHNIQUE	1 838	4	2 076	28	2 046	32
	Total B		1 579	99	1 736	129	1 668	228
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	1 382	21	1 024	24	1 191	45
	C	FILIERE ANIMATION	1 008	260	1 106	75	1 030	335
	C	FILIERE CULTURELLE	933	7	798	5	877	12
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 897	7	1 922	1	1 900	8
	C	FILIERE SECURITE			1 638	7	1 638	7
	C	FILIERE SOCIALE	1 548	134	1 646	8	1 554	142
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 252	319	1 548	125	1 335	444
	Total C		1 227	748	1 354	245	1 258	993
	Total Non titulaires		1 932	1 472	2 337	931	2 089	2 403
	Total général		2 188	21 479	2 350	19 583	2 265	41 062

Rémunération nette mensuelle moyenne en 2019 toutes quotités de temps de travail confondues
par statuts, par catégories, par filières et par sexe

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 210	66	7 959	80	8 072	146
		FILIERE CULTURELLE	3 945	44	3 583	20	3 831	64
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	4 628	107	4 991	9	4 656	116
		FILIERE TECHNIQUE	6 147	94	6 382	116	6 277	210
	Total A+		5 750	311	6 638	225	6 123	536
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	4 037	603	4 132	389	4 075	992
		FILIERE CULTURELLE	2 787	253	2 834	227	2 809	480
		FILIERE HORS FILIERE	2 532	364	2 658	277	2 587	641
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 649	688	2 827	16	2 653	704
		FILIERE SOCIALE	2 363	966	2 635	115	2 392	1 081
		FILIERE SPORTIVE	3 603	6	3 279	45	3 317	51
	FILIERE TECHNIQUE	3 737	306	3 700	648	3 712	954	
	Total A		2 929	3 186	3 425	1 717	3 103	4 903
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 616	1 059	2 647	505	2 626	1 564
		FILIERE ANIMATION	2 057	346	2 075	218	2 064	564
		FILIERE CULTURELLE	2 085	500	2 107	223	2 092	723
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 329	270	2 337	14	2 330	284
		FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			2 329	2	2 329	2
		FILIERE SECURITE	2 685	72	2 952	169	2 872	241
		FILIERE SOCIALE	2 412	417	2 319	58	2 401	475
		FILIERE SPORTIVE	2 434	82	2 460	241	2 453	323
	FILIERE TECHNIQUE	2 477	381	2 715	1 923	2 675	2 304	
	Total B		2 397	3 127	2 607	3 353	2 506	6 480
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 012	2 502	1 960	705	2 001	3 207
		FILIERE ANIMATION	1 677	905	1 658	551	1 670	1 456
		FILIERE CULTURELLE	1 669	123	1 702	127	1 686	250
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 819	3 250	1 780	27	1 819	3 277
		FILIERE SECURITE	2 201	887	2 284	1 818	2 257	2 705
		FILIERE SOCIALE	1 773	1 388	1 721	12	1 772	1 400
	FILIERE TECHNIQUE	1 739	3 620	2 010	9 840	1 937	13 460	
Total C		1 844	12 675	2 027	13 080	1 937	25 755	
Total Titulaires		2 176	19 299	2 320	18 375	2 246	37 674	

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble	
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents
Non titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 949	6	6 870	10	7 649	16
		FILIERE CULTURELLE	4 022	1	2 196	1	3 109	2
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 459	13	6 046	4	5 597	17
		FILIERE TECHNIQUE	4 934	2	6 716	4	6 122	6
	Total A+		6 298	22	6 418	19	6 353	41
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	3 188	265	3 559	162	3 329	427
		FILIERE CULTURELLE	1 580	44	1 633	64	1 611	108
		FILIERE HORS FILIERE	2 485	193	3 064	199	2 779	392
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 009	60	2 119	16	2 032	76
		FILIERE SOCIALE	1 962	11	2 327	3	2 040	14
		FILIERE TECHNIQUE	3 287	80	3 674	86	3 487	166
	Total A		2 755	653	3 109	530	2 913	1 183
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	1 925	31	1 967	35	1 947	66
		FILIERE ANIMATION			1 637	2	1 637	2
		FILIERE CULTURELLE	1 445	38	1 462	11	1 449	49
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 406	5	1 134	3	1 304	8
		FILIERE SOCIALE	1 556	9	1 883	5	1 673	14
		FILIERE SPORTIVE	1 415	3	1 547	16	1 526	19
	FILIERE TECHNIQUE	1 867	18	2 080	33	2 005	51	
	Total B		1 668	104	1 852	105	1 760	209
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	1 344	37	1 195	28	1 280	65
		FILIERE ANIMATION	787	110	936	32	820	142
		FILIERE CULTURELLE	980	3	1 237	7	1 160	10
		FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 677	14	1 722	2	1 683	16
		FILIERE SECURITE	1 752	3	1 329	6	1 470	9
		FILIERE SOCIALE	1 505	158	1 730	11	1 520	169
	FILIERE TECHNIQUE	1 249	333	1 559	145	1 343	478	
	Total C		1 249	658	1 422	231	1 294	889
	Total Non titulaires		2 041	1 437	2 590	885	2 250	2 322
	Total général		2 167	20 736	2 332	19 260	2 246	39 996

Méthodologie

La part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) ;
 S'agissant d'un ratio, il est convenu que l'indicateur sera présenté par le rapport entre les primes et indemnités brutes et la rémunération brute toutes quotités de temps de travail confondues (par genre et catégorie)

- regroupant les agents permanents par profils, catégories hiérarchiques (A+, A, B, C) et filières,
- présents et rémunérés tout au long de l'exercice
- recouvrant toutes les quotités de temps de travail
- avec une limitation à 90 jours des absences (impactant la rémunération) pour les titulaires et à 3 jours pour les contractuels

Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale toutes quotités de travail confondues en 2021 par statuts, catégories, par sexe

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Ensemble
Titulaires	A+	34,5%	40,0%	37,0%
	A	23,0%	26,7%	24,4%
	B	24,1%	26,7%	25,4%
	C	18,8%	23,0%	21,0%
Total Titulaires		21,4%	24,9%	23,1%
Non titulaires	A+	36,8%	42,2%	39,0%
	A	17,9%	15,6%	16,8%
	B	6,5%	8,7%	7,6%
	C	13,6%	15,8%	14,3%
Total Non titulaires		17,3%	16,3%	16,9%
Ensemble		21,2%	24,5%	22,9%

Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale toutes quotités de travail confondues en 2020 par statuts, catégories, par sexe

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Ensemble
Titulaires	A+	33,4%	39,1%	36,0%
	A	22,4%	27,0%	24,1%
	B	23,6%	27,0%	25,4%
	C	19,4%	23,6%	21,6%
Total Titulaires		21,4%	25,3%	23,3%
Non titulaires	A+	34,5%	39,9%	36,9%
	A	14,5%	12,1%	13,4%
	B	4,6%	8,1%	6,6%
	C	17,0%	18,8%	17,5%
Total Non titulaires		16,0%	14,5%	15,3%
Ensemble		21,0%	24,8%	22,9%

Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale toutes quotités de travail confondues en 2019 par statuts, par catégories, par sexe

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Ensemble
Titulaires	A+	31,1%	38,1%	34,1%
	A	19,3%	24,5%	21,1%
	B	22,5%	25,9%	24,3%
	C	18,3%	22,1%	20,3%
Total Titulaires		19,4%	23,2%	21,3%
Non titulaires	A+	30,3%	33,5%	31,8%
	A	2,7%	1,3%	2,1%
	B	8,2%	8,0%	8,1%
	C	13,2%	15,5%	13,8%
Total Non titulaires		8,3%	6,5%	7,6%
Ensemble		18,6%	22,5%	20,5%

Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale toutes quotités de travail confondues en 2018 par statuts, par catégories, par sexe

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Ensemble
Titulaires	A+	30,7%	37,7%	33,6%
	A	20,0%	23,9%	21,6%
	B	20,6%	25,3%	22,7%
	C	17,9%	21,6%	19,8%
Total Titulaires		18,9%	22,7%	20,7%
Non titulaires	A+	27,9%	27,5%	27,7%
	A	1,5%	1,1%	1,3%
	B	6,4%	5,7%	6,0%
	C	13,0%	15,4%	13,6%
Total Non titulaires		7,8%	5,6%	2%
Ensemble		18,3%	22,0%	20,0%

Nombre et taux de promotion. Rapport ratio femmes promus / femmes promouvables

Promotions de grade ou d'échelon exceptionnel au titre de l'année 2021 (hors titre IV)

Catégorie	Promouvables ou inscrit(e)s aux examens professionnels				Promu(e)s				Rapport nb de F promues / nb de F promouvables
	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	
A	3 061	1 129	4 190	0,74	602	134	736	0,78	1,04
dont A+	80	121	201	0,51	15	22	37	0,57	1,13
B	1 263	1 327	2 590	0,49	513	487	1 000	0,46	0,95
C	5 972	4 377	10 349	0,57	2 242	1 859	4 101	0,58	1,03
Total	10 296	6 833	17 129	0,60	3 357	2 480	5 837	0,59	0,99

L'indicateur de représentation des femmes dans les promotions de grade au choix ou par examen professionnel, mesure le rapport entre le taux de femmes promues et le taux de femmes promouvables ou inscrites aux examens professionnels concernés. Le taux d'équilibre se situe à 1 ; au-dessus, la situation est plus favorable aux femmes. Le taux global de l'année 2021 est de 0,99 comme en 2020 (1,00 en 2019, 0,94 en 2018, 0,95 en 2017, 0,98 en 2015 et 2016, 0,97 en 2014, 1,07 en 2013, 1,01 en 2012).

NB : Le périmètre est différent de celui des RPP : sont incluses les promotions à la hors classe, aux échelons exceptionnels (notamment à l'échelon exceptionnel d'ICSAP général, à l'échelon spécial d'administrateur général, à l'échelon exceptionnel de chef de service administratif et de chef d'arrondissement) . Pour les examens professionnels, ce sont les inscrits par sexe qui sont retenus et non pas les promouvables.

Promotions de grade ou d'échelon exceptionnel au titre de l'année 2020 (hors titre IV)

Catégorie	Promouvables ou inscrit(e)s aux examens professionnels				Promu(e)s				Rapport nb de F promues / nb de F promouvables
	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	
A	3 310	1 147	4 457	0,74	579	168	747	0,78	1,04
dont A+	173	168	341	0,51	43	32	75	0,57	1,13
B	1 319	1 386	2 705	0,49	394	460	854	0,46	0,95
C	6 843	5 263	12 106	0,57	2 443	1 749	4 192	0,58	1,03
Total	11 472	7 796	19 268	0,60	3 416	2 377	5 793	0,59	0,99

Promotions de grade ou d'échelon exceptionnel au titre de l'année 2019 (hors titre IV)

Catégorie	Promouvables ou inscrit(e)s aux examens professionnels				Promu(e)s				Rapport nb de F promues / nb de F promouvables
	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	
A	3 556	1 223	4 779	74%	554	136	690	80%	1,08
dont A+	193	174	367	53%	45	19	64	70%	1,34
B	1 564	1 643	3 207	49%	392	419	811	48%	0,99
C	8 880	6 647	15 527	57%	2 822	1 963	4 785	59%	1,03
Total	14 000	9 513	23 513	60%	3 768	2 518	6 286	60%	1,01

Promotions de grade ou d'échelon exceptionnel au titre de l'année 2018 (hors titre IV)

Catégorie	Promouvables ou inscrit(e)s aux examens professionnels				Promu(e)s				Rapport nb de F promues / nb de F promouvables
	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	
A	1 917	1 268	3 185	60%	211	109	320	66%	1,1
dont A+	181	175	356	51%	41	27	68	60%	1,19
B	2 292	1 917	4 209	54%	458	367	825	56%	1,02
C	9 490	7 443	16 933	56%	1 633	1 565	3 198	51%	0,91
Total	13 699	10 628	24 327	56%	2 302	2 041	4 343	53%	0,94

Rapport nombre de jours de formation femme / homme au total et par catégorie

Catégorie	2021								
	Jours de formation								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	effectifs hommes au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation hommes	Total	effectifs globaux au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation
A+	1 042	139	7,5	503	106	4,7	1 545	245	6,3
A	15 099	5 763	2,6	8 278	2 727	3,0	23 377	8 490	2,8
B	9 705	3 909	2,5	11 302	4 323	2,6	21 007	8 232	2,6
C	33 890	19 177	1,8	38 342	16 106	2,4	72 232	35 283	2,0
Total	59 736	28 988	2,1	58 425	23 262	2,5	118 161	52 250	2,3

Catégorie	2020								
	Jours de formation								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	effectifs hommes au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation hommes	Total	effectifs globaux au 31 décembre	nombre moyen de jours de formation
A+	553	472	1,2	119	312	0,4	673	784	0,9
A	13 614	5 468	2,5	7 020	2 509	2,8	20 634	7 978	2,6
B	6 474	3 643	1,8	6 821	4 227	1,6	13 295	7 870	1,7
C	28 623	19 759	1,4	21 939	16 160	1,4	50 563	35 919	1,4
Total	49 264	29 342	1,7	35 900	23 208	1,5	85 165	52 551	1,6

Catégorie	2019								
	Jours de formation								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	2 381	493	4,8	863	307	2,8	3 244	800	4,1
A	23 483	5 462	4,3	9 761	2 477	3,9	33 244	7 939	4,2
B	12 977	3 630	3,6	13 969	4 201	3,3	26 946	7 831	3,4
C	55 003	19 952	2,8	32 264	16 254	2,0	87 267	36 206	2,4
Total	93 844	29 537	3,2	56 857	23 239	2,4	150 702	52 776	2,9

Catégorie	2018								
	Jours de formation								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	3 861	499	7,7	2 968	305	9,7	6 829	804	8,5
A	14 751	3 614	4,1	7 784	2 297	3,4	22 535	5 911	3,8
B	21 357	5 325	4,0	12 385	4 318	2,9	33 742	9 643	3,5
C	58 010	19 953	2,9	36 925	16 242	2,3	94 935	36 195	2,6
Total	97 979	29 391	3,3	60 061	23 162	2,6	158 040	52 553	3,0

Accidents de travail et accidents de trajet : nombre et taux

2021				
	Femmes	Hommes	2021*	Part des femmes
Accidents de travail / service	1 131	1 304	2 435	46,4%
Accidents de trajet	613	311	924	66,3%
Total général	1 744	1 615	3 359	51,9%

2020				
	Femmes	Hommes	2020*	Part des femmes
Accidents de travail / service	1 076	1 146	2 222	48,4%
Accidents de trajet	623	303	926	67,3%
Total général	1 699	1 449	3 148	54,0%

2019				
	Femmes	Hommes	2019*	Part des femmes
Accidents de travail / service	1 562	1 736	3 298	47,4%
Accidents de trajet	894	371	1 265	70,7%
Total général	2 456	2 107	4 563	53,8%

2018				
	Femmes	Hommes	2018*	Part des femmes
Accidents de travail / service	1 623	1 810	3 433	47,3%
Accidents de trajet	893	367	1 260	70,9%
Total général	2 516	2 177	4 693	53,6%

DONNÉES DE SYNTHÈSE

9 - INCLUSION

Handicap :
bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégories hiérarchiques

2021 : 191 A ; 335 B ; 2 857 C
 2020 : 202 A ; 356 B ; 2 987 C
 2019 : 189 A ; 329 B ; 2 914 C
 2018 : 132 A ; 392 B ; 2 902 C

Age et génération :
part des moins de 30 ans ; part des 50 ans et plus

2021 : part des moins de 30 ans : 7,3 % ; part des 50 ans et plus : 46,4 %
 2020 : part des moins de 30 ans : 7,4 % ; part des 50 ans et plus : 45,2 %
 2019 : part des moins de 30 ans : 8,1 % ; part des 50 ans et plus : 43,9 %
 2018 : part des moins de 30 ans : 7,9 % ; part des 50 ans et plus : 43,4 %

Périmètre de mesure : fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent à temps complet
 et non complet en position d'activité au 31 décembre de chaque année

Qualité de vie au travail :
nombre d'appels reçus par la cellule d'écoute

2021 : 1 915 appels dont 1 252 sollicitations
 2020 : 1 351 appels dont 1 142 sollicitations
 2019 : 2 445 appels dont 1 408 sollicitations
 2018 : 2 757 appels dont 1 400 sollicitations

Achats responsables :
clauses d'insertion professionnelle

**Nombre d'heures d'insertion et leur traduction en équivalent temps plein générés par les marchés
 comprenant une clause d'insertion professionnelle :**

2021 : 605 494 heures d'insertion soit 376 ETP
 2020 : 466 180 heures d'insertion soit 290 ETP
 2019 : 482 398 heures d'insertion soit 300 ETP
 2018 : 486 559 heures d'insertion soit 302 ETP

Périmètre: Exécution des clauses d'insertion professionnelle des marchés en comprenant (Ville de Paris + CASVP)

1. EMPLOIS ET CARRIÈRES

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre de personnes employées comme personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion au moins 1 jour dans l'année et présentes au 31 décembre.
- Nombre de personnes employées comme intérimaires au moins 1 jour dans l'année et présentes au 31 décembre.
- Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire par catégorie hiérarchique, sexe et type d'activité.
- Nombre de contrats à durée indéterminée signés dans l'année.
- Nombre de procédures de rupture conventionnelle.
- Nombre de fonctionnaires en situation de handicap bénéficiant des modalités dérogatoires prévues par l'article 93 de la loi 2019-828 du 6 août 2019 d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emploi ou de catégorie supérieure : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.

CHIFFRES CLÉS 2021

5 837 : nombre de promotions de grade prononcées en 2021

50 352 : effectifs en équivalent temps plein d'agents occupant un emploi permanent, hors assistants maternels et familiaux

1 179 : nombre de fonctionnaires parisiens partis à la retraite

72 : nombre de contractuels parisiens partis à la retraite

1 647 : nombre d'agents recrutés en qualité de stagiaires

494 : nombre de fonctionnaires titulaires recrutés

3 343 : nombre de contractuels sur emploi permanents recrutés

1. EMPLOIS ET CARRIÈRES

Des effectifs déployés au service des Parisiens

Les agents de la collectivité parisienne interviennent principalement dans sept domaines : les affaires scolaires, l'accueil de la petite enfance, la propreté, l'aide aux populations les

plus fragiles, la prévention et la sécurité, les espaces verts et la culture. Sept directions concentrent 75 % des effectifs :

	Nombre d'agents	En % des effectifs globaux*
Direction des Affaires Scolaires	10 814	20,6 %
Direction des Familles et de la Petite Enfance	8 446	16,1 %
Direction de la Propreté et de l'Eau	7 501	14,3 %
Direction de l'Action Sociale, Enfance et Santé	3 416	6,5 %
Direction de la Police Municipale et de la Prévention	3 177	6,0 %
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement	3 018	5,7 %
Direction des Affaires Culturelles	2 908	5,5 %

*Nombre d'agents fonctionnaires, contractuels sur emploi permanent et collaborateurs de cabinet au 31 décembre 2021 : 52 250

La répartition des agents par catégorie est globalement stable par rapport à 2020. Les agents de catégorie C représentent plus des 2/3 des effectifs : à 67,5 %, en 2021 et 68,3 % en 2020. Les agents de catégorie B représentent 15,8 % des effectifs, 16,7 % en 2020, et les agents de catégorie A 16,7 %, comme en 2020.

En 2021, parmi les fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents, les personnels techniques représentent 43 % des effectifs, la filière administrative 15,2 % et la filière médico-sociale 12,7 %, des proportions également stables par rapport à 2020.

Concernant les agents occupant un emploi permanent (hors assistants maternels et familiaux), les femmes représentent 55,5 % des effectifs : 70 % des agents relevant de la catégorie A, 46,8 % des agents de catégorie B et 51,6 % des agents de catégorie C. Ces chiffres témoignent de la grande mixité des effectifs de la Ville.

Une année 2021 toujours marquée par l'impact de la pandémie

280 postes ont ainsi été créés au budget primitif 2021, dont 250 renforts temporaires pour les écoles (pour une durée de 6 mois) et 20 postes pour l'aide aux populations les plus fragiles.

129 postes ont également été créés pour accompagner la montée en puissance de la Police municipale parisienne. La bascule budgétaire des premiers policiers municipaux dans les nouveaux corps créés par décrets a été opérée.

Par ailleurs, 81 postes ont été créés pour développer l'offre de service public, notamment 64 postes pour la transformation de l'espace public et 15 postes pour la transition écologique.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des emplois budgétaires et des effectifs réels de fin 2016 à fin 2021, pour le périmètre des agents sur emploi permanent, hors assistants maternels et familiaux.

Évolution des effectifs budgétaires et réels (fonctionnaires, contractuels sur emploi permanent et collaborateurs de cabinet) de la collectivité parisienne 2016-2021 hors assistants maternels et familiaux

ANNEE	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018 hors statut de Paris	Au 31/12/2018 statut de Paris	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Effectifs budgétaires de la collectivité parisienne	50 453,1	50 527,1	50 516	1 898	52 414	52 634,5	53 005	53 151,7
Effectifs réels en ETP	48 891,9	48 832,0	48 818,4	1 658,2	50 476,6	50 713,0	50 551,7	50 352,3
Effectifs réels en personnes physiques	51 145	51 020			52 553	52 776	52 551	52 250

Malgré les renforts déployés à la suite des décisions de création d'emplois, les effectifs réels mesurés au 31/12/2021 marquent un recul de 199 ETP par rapport au 31/12/2020. Ce recul est essentiellement lié à la crise sanitaire et aux confinements successifs, qui ont fortement ralenti la mise en œuvre du plan de recrutement.

Un vieillissement qui se poursuit, une ancienneté en léger recul chez les hommes et en légère augmentation chez les femmes

Le vieillissement de l'effectif parisien se poursuit, mais à un rythme plus lent, avec une proportion de fonctionnaires âgés de plus de 50 ans passée de 44,4 % en 2018 à 45,3 % en 2019, 46,3 % en 2020 et 46,4 % en 2021.

L'âge moyen des agents fonctionnaires de la collectivité s'établit à 47 ans et 4 mois en 2021, après avoir été de 47 ans et 1 mois en 2020, 46 ans et 10 mois en 2019 et 46 ans et 6 mois en 2018.

L'ancienneté moyenne des agents est identique chez les hommes, 15,81 ans en 2021, et en 2020. Elle augmente légèrement chez les femmes (14,68 ans en 2021 contre 14,53 en 2020).

Les mouvements de personnels

5 926 agents ont quitté la collectivité, chiffre en augmentation par rapport à 2020 (5 533).

Ces départs concernent 3 266 agents titulaires, dont 1 179 départs en retraite. Le nombre de départs à la retraite de titulaires est en légère hausse par rapport 2020 (1 130).

Ils concernent également 2 660 agents contractuels, dont 2 143 suite à la fin de leur contrat.

6 336 agents ont rejoint la collectivité, en augmentation par rapport à 2020 (5 997)

Il s'agit notamment de 2 901 fonctionnaires pour de nombreux motifs (recrutements directs, concours, mutation, détachement, réintégration et transfert de compétences). Ce volume est en augmentation par rapport à 2020 (2 593) et 2019 (2 582).

1 054 agents ont été titularisés à la suite de leur période de stage, chiffre en recul par rapport à 2020 (1 310) et 2019 (1 304).

3 343 contractuels ont été recrutés en 2021, contre 3 404 en 2020. Ce volume est en augmentation par rapport à 2019 (2 454). 75 % de ces agents ont bénéficié d'un contrat à temps complet.

Les flux de détachements en 2021

En 2021, 421 agents ont été accueillis en détachement, chiffre en forte augmentation par rapport à 2020 (360) et 2019 (334), ce qui atteste de l'effort de diversification des viviers entrepris par la Ville.

Au 31/12/21, ce sont 1 280 agents extérieurs qui sont globalement accueillis en détachement, un volume comparable à 2020 (1 191 agents) et 2019 (1 226 agents).

Les flux de départs en détachement sont, eux, en nette hausse, avec 633 départs en 2021 contre 469 en 2020.

Au 31/12/21, 2 333 agents parisiens sont détachés auprès d'un autre employeur, détachements en forte augmentation par rapport à 2020 (2 012 agents détachés) et 2019 (1 976 agents détachés).

Le nombre de retours de détachement est en léger recul : 109 contre 125 en 2020.

Les promotions : des ratios promus promouvables en nette augmentation sur la période 2021-2023

De nouveaux taux ont été adoptés pour la période de 2021 à 2023.

Les principes directeurs ont été les suivants :

- des efforts concentrés dès 2021, et prioritairement en faveur des agents de catégorie B et C ;
- les corps « de première ligne » durant la crise sanitaires ainsi que ceux des filières très féminisées ont bénéficié des augmentations les plus sensibles : auxiliaires de puériculture et de soins, agents techniques des établissements de la petite enfance, agents spécialisés des écoles maternelles et agents techniques des écoles, filières médico-sociale et culturelle, corps en cours de féminisation (techniciens des services opérationnels), corps spécifiques de la santé (médecins, infirmières et secrétaires médicaux et sociaux).

Pour la catégorie C, tous les taux ont été améliorés et sont passés au minimum à 45 % en 2021, 45 % en 2022 et 50 % en 2023. Ils étaient précédemment de 40 % pour l'accès au 2^{ème} grade et de 30 % pour l'accès au 3^{ème} grade.

Une progression encore plus forte a été retenue pour les corps très féminisés, notamment les (auxiliaires de puériculture, les agents techniques de la petite enfance, les agents spécialisés des écoles maternelles et les agents techniques des écoles). Pour ces corps, les taux ont été portés à 60 % en 2021, 65 % en 2022 et 65 % en 2023.

Pour la catégorie B, le taux minimum garanti d'accès au 2^{ème} grade est porté à 40 % en 2021, 40 % en 2022 et 45 % en 2023, là où il était de 30 % en 2020. Le taux est identique pour l'accès au dernier grade, 40 % en 2021, 40 % en 2022 et 45 % en 2023, contre 30 % en 2020.

Des augmentations plus fortes ont également été retenues pour trois corps féminisés, en voie de féminisation et/ou fortement impactés par la crise sanitaire : les assistants spécialisés des bibliothèques et des musées, les techniciens des services opérationnels et les secrétaires médicaux et sociaux. Les taux pour ces corps sont ainsi portés à 45 % en 2021, 45 % en 2022 et 50 % en 2023, pour le 2^{ème} et le 3^{ème} grade.

Pour la catégorie A, l'accent a été mis sur les filières sociale et médico-sociale avec un passage de 25 % en 2020 à 30 % en 2021, 32 % en 2022 et 35 % en 2023 (assistants socio-éducatifs, infirmiers, sages-femmes, éducateurs de jeunes enfants, personnels paramédicaux et médico-techniques, psychologues, conseillers socio-éducatifs pour l'accès au 2^{ème} grade). Pour les puéricultrices, l'accès au 2^{ème} grade est porté à 35 % en 2021, 37 % en 2022 et 40 % en 2023, et l'accès au 3^{ème} grade à 15 % en 2021, 20 % en 2022 et 20 % en 2023, identique à celui des conseillers socio-éducatifs.

Les médecins, plus directement impactés par la crise sanitaire, ont vu leur taux d'accès à la hors classe porté à 60 % pour les 3 années et leur taux d'accès à l'échelon spécial porté à 25 % en 2021, 25 % en 2022 et 30 % en 2023.

Du fait de l'assèchement progressif des viviers de promouvables, lié aux promotions rapides de tous les agents promouvables, le volume global des promotions est en léger recul par rapport à 2020 malgré ces nettes augmentations des taux.

Ainsi, en 2021, ce sont 5 837¹ promotions qui ont été prononcées (contre 5 793 en 2020) : 4 101 promotions ont bénéficié aux agents de catégorie C, 1 000 aux agents de catégorie B et 736 aux agents de catégorie A. Grâce à cette attention portée aux corps majoritairement féminins, les femmes représentent 58,5 % des promus.

Par ailleurs, 20 313 agents ont également bénéficié d'un avancement d'échelon.

¹ Sont incluses les promotions à la hors classe, aux échelons exceptionnels (notamment à l'échelon exceptionnel d'ICSAP général, à l'échelon spécial d'administrateur général, à l'échelon exceptionnel de chef de service administratif et de chef d'arrondissement).

1 EMPLOIS ET CARRIÈRES

VILLE DE PARIS

1.1 DONNÉES EFFECTIFS

Ville de Paris

- Répartition des effectifs par direction, par catégorie et par sexe
 - En nombre d'agents
 - Agents fonctionnaires, contractuels sur emploi permanent et collaborateurs
- Répartition des effectifs par direction, par catégorie et par sexe
 - En équivalent temps plein (ETP)
 - Agents fonctionnaires, contractuels sur emploi permanent et collaborateurs
- Pyramide des âges
 - Effectifs fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
 - En activité
- Ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années
 - Effectifs fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
- Age moyen dans la collectivité en nombre d'années
 - Effectifs fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent par sexe
- Informations diverses
 - [Nouveauté](#) Nombre de personnes employées comme personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion au moins 1 jour dans l'année et présentes au 31 décembre
 - [Nouveauté](#) Nombre de personnes employées comme intérimaires au moins 1 jour dans l'année et présentes au 31 décembre
 - [Nouveauté](#) Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire par catégorie hiérarchique, sexe et type d'activité

1.2 EFFECTIFS FONCTIONNAIRES

- Effectifs en personnes physiques et en équivalent temps plein

Ville de Paris

- Effectifs en personnes physiques et en équivalent temps plein
- Répartition par tranche d'âge
- Pyramide des âges par sexe
- Ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années
- Répartition par sexe et par filière
- Nombre de fonctionnaires par sexe et par filières en équivalent temps plein rémunéré
- Répartition des effectifs par filière / corps et emplois / grade / spécialité

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris

- Effectifs à temps complet en personnes physiques et en équivalent temps plein
 - Répartition par tranche d'âge
 - Pyramide des âges par sexe
 - Ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années
 - Ancienneté dans la fonction publique par classe d'ancienneté
 - Assistant(e)s maternel(le)s et assistants familiaux
- Répartition des effectifs contractuels par filière
 - Agents contractuels à temps complet
 - Agents contractuels à temps non complet
 - Répartition des contractuels sur emploi permanent par type de contrat et par sexe
 - Nombre de contractuels à temps complet et non complet par sexe et par filières en équivalent temps plein rémunéré
 - Répartition des contractuels par type de contrat et par nature de contrat
 - Répartition des contractuels par filière
 - Répartition des contractuels par filière
 - Répartition des contractuels à temps complet et non complet par classe d'ancienneté dans la collectivité, par filières, par corps/emplois, par type de contrat
- Répartition des effectifs contractuels à temps complet par filière, par emploi et spécialité
 - Effectifs contractuels sur emploi permanent

1.4 COLLABORATEURS DE CABINET

Ville de Paris

- Répartition des effectifs par sexe
- Nombre de contrats à durée indéterminée signés dans l'année

Nouveauté

1.5 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT

Ville de Paris

- Emplois saisonniers et occasionnels par sexe
 - du 1er janvier au 31 décembre
 - au 31 décembre
- Informations sur les vacances et le nombre de vacataires

1.6 PERSONNELS DE DROIT PRIVÉ ET DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ville de Paris

- Personnels de droit privé
 - Agents de ménage
 - Emplois aidés par sexe
- Dispositifs de formation professionnelle
 - Stagiaires indemnisés
 - Apprentis par sexe

1.7 POSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Ville de Paris

- détachement
- autres positions

Ville de Paris

- Répartition femmes/hommes des agents occupant un emploi fonctionnel de direction
 - par type d'emploi, par sexe et par statut d'origine
- Répartition femmes/hommes des agents arrivés dans la collectivité sur des emplois fonctionnels
 - par type d'emploi, par sexe et par statut d'origine

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris

- Nombre de nouveaux agents contractuels arrivés dans la collectivité dans l'année sur emploi permanent
 - A temps complet et non complet - Par filière, par corps et par sexe
- Nombre de fonctionnaires arrivés dans la collectivité dans l'année sur emploi permanent
 - A temps complet * - Par filière, par corps et par sexe
- Nombre de fonctionnaires arrivés dans la collectivité parisienne
 - Par corps, par filière et par motif d'arrivée

Ville de Paris

- Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant quitté la collectivité pendant l'année
 - Recensement des départs par motif, par catégorie hiérarchique et par sexe

Nouveauté

- Nombre de procédures de rupture conventionnelle

Ville de Paris

- Ancienneté moyenne au sein du dernier service/équipement agents fonctionnaires
 - Données par catégorie
 - Données par corps
- Nombre d'agents ayant changé de service ou d'équipement dans l'année fonctionnaires et contractuels
 - Calcul d'un taux de mobilité rapportant le nombre de mouvements dans l'année aux effectifs de référence au n-1
 - Données par corps
 - Données par catégorie hiérarchique

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris

- Recrutement de travailleurs handicapés dans l'année
 - Par corps et par sexe

Nouveauté

- Nombre de fonctionnaires en situation de handicap bénéficiant des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emploi de niveau supérieur ou de catégorie supérieure
 - Par corps et par sexe

Ville de Paris

- Recrutements par voie de détachement dans l'année
 - Par corps, par catégorie hiérarchique et par sexe
- Recrutements par voie de promotion interne
 - changement de corps au choix par catégorie hiérarchique
- Nombre de titularisations suite à stage dans l'année
 - Par catégorie hiérarchique
 - Nombre de prorogations de stage
 - Nombre de fins de stage
 - Agents contractuels sur emploi permanent titularisés (sans stage) sur un emploi permanent, dont travailleurs handicapés (article 38 de la loi N 84-53 du 26janvier 1984 modifiée)
 - Agents contractuels nommés stagiaires
 - Agents contractuels nommés stagiaires au titre de la loi N 2012-347 du 12/03/2012 modifiée

Ville de Paris

- Promotions de grade
 - Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade au choix au titre de l'année
 - Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade par examen professionnel dans l'année
- Nature des promotions
 - Informations sur les examens professionnels dans l'année

Ville de Paris

- Promotions de grade
 - Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement d'échelon
 - Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement d'échelon par sexe

1.10 ENTRETIENS DE CARRIERE

- Fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle au cours de l'année
- Entretiens avant et après des congés de 6 mois ou plus (agents permanents)
- Entretien avant et après des interruptions de carrière longue pour motif personnel ou familiaux

1.1 DONNÉES EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs

Agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
(y inclus les collaborateurs de cabinet, les occasionnels et saisonniers, le titre IV,
hors assistants familiaux et maternels)

par direction, par catégorie et par sexe

en personne physique (PP)

Direction	Total direction	A			B			C		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
DAC	2 908	518	464	982	773	370	1 143	438	345	783
DAJ	73	32	16	48	11	5	16	9		9
DASCO	10 814	635	435	1 070	620	363	983	7 199	1 562	8 761
DASES	3 416	1 319	305	1 624	749	173	922	575	295	870
DEVE	3 018	99	85	184	151	335	486	458	1 890	2 348
DFPE	8 446	1 826	72	1 898	155	30	185	6 206	157	6 363
DICOM	204	45	40	85	38	20	58	31	30	61
DJS	2 676	42	86	128	164	466	630	262	1 656	1 918
DLH	403	65	36	101	100	69	169	103	30	133
DPE	7 501	65	89	154	143	956	1 099	388	5 860	6 248
DRH	747	156	85	241	127	32	159	283	64	347
DU	411	77	84	161	89	77	166	64	20	84
DVD	1 455	131	138	269	144	367	511	225	450	675
INSPECT. GENERALE	45	19	18	37	3	1	4	4		4
SG	168	64	66	130	14	4	18	18	2	20
DILT	1 255	24	38	62	47	115	162	455	576	1 031
CABINET DU MAIRE	95	22	12	34	16	5	21	28	12	40
DFA	558	117	101	218	85	49	134	150	56	206
DDCT*	2 310	313	283	596	194	103	297	991	426	1 417
DAE	283	51	36	87	32	17	49	78	69	147
DPSP	3 177	55	47	102	106	203	309	946	1 820	2 766
D CPA	1 424	91	96	187	81	376	457	115	665	780
DSIN	479	61	139	200	42	156	198	22	59	81
AUTRES PERS.(**)	384	75	62	137	25	31	56	129	62	191
Total 2021	52 250	5 902	2 833	8 735	3 909	4 323	8 232	19 177	16 106	35 283

*dont 215 agents recrutés en qualité de collaborateur de maire d'arrondissement.

**autres personnels= agents affectés dans les non répartis: scolarité, agents en attente d'affectation, ...

Total 2020	52 551	5 940	2 822	8 762	3 643	4 227	7 870	19 759	16 160	35 919
-------------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

Total 2019	52 776	5 959	2 784	8 743	3 630	4 201	7 831	19 949	16 253	36 202
-------------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

Total 2018	52 553	4 113	2 602	6 715	5 325	4 318	9 643	19 953	16 242	36 195
-------------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

1.1 DONNÉES EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs

Agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
(y inclus les collaborateurs de cabinet, les occasionnels et saisonniers, le titre IV,
hors assistants familiaux et maternels)

par direction, par catégorie et par sexe

en équivalent temps plein (ETP)

Direction	Total direction	A			B			C		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
DAC	2 633	494,5	424,0	918	726,1	349,3	1 075	347,4	291,4	639
DAJ	73	31,7	16,0	48	11,0	5,0	16	9,0		9
DASCO	9 743	569,7	396,0	966	606,1	359,5	966	6 350,6	1 460,9	7 812
DASES	3 296	1 243,5	287,9	1 531	735,1	168,6	904	566,2	294,4	861
DEVE	2 995	97,2	84,6	182	148,9	333,8	483	450,8	1 879,7	2 331
DFPE	8 173	1 755,9	69,7	1 826	150,9	30,0	181	6 010,9	155,8	6 167
DICOM	202	45,0	40,0	85	36,9	20,0	57	30,7	29,8	61
DJS	2 660	41,8	85,8	128	160,7	458,3	619	259,7	1 653,7	1 913
DLH	398	64,4	35,8	100	97,6	69,0	167	101,3	29,8	131
DPE	7 490	64,6	89,0	154	142,0	954,5	1 097	385,5	5 854,2	6 240
DRH	733	151,7	82,9	235	125,3	32,0	157	277,2	64,0	341
DU	407	75,9	83,8	160	87,4	76,6	164	63,0	20,0	83
DVD	1 447	129,9	136,9	267	142,5	366,4	509	221,8	449,8	672
INSPECT. GENERALE	45	19,0	18,0	37	3,0	1,0	4	4,0		4
SG	167	63,3	66,0	129	14,0	4,0	18	17,2	2,0	19
DILT	1 249	24,0	38,0	62	46,5	114,7	161	452,4	573,1	1 025
CABINET DU MAIRE	94	22,0	12,0	34	15,1	4,8	20	27,6	12,0	40
DFA	554	115,4	101,0	216	84,8	48,8	134	148,1	56,0	204
DDCT*	2 280	307,8	277,4	585	192,4	103,0	295	974,8	424,7	1 400
DAE	277	49,9	32,7	83	32,0	16,8	49	76,7	68,8	145
DPSP	3 165	54,7	46,7	101	105,8	203,0	309	936,5	1 817,9	2 754
DCPA	1 418	90,8	96,0	187	79,6	375,5	455	113,2	662,7	776
DSIN	477	60,4	138,8	199	41,8	155,8	198	21,7	58,5	80
AUTRES PERS.(**)	379	71,6	61,1	133	24,9	30,8	56	128,5	61,8	190
Total 2021	50 352,3	5 644,8	2 720,2	8 365,0	3 810,4	4 281,3	8 091,7	17 974,8	15 920,8	33 895,7

*dont 208,5 ETP en qualité de collaborateur de maire d'arrondissement.

** Autres personnels = agents affectés dans les non répartis : scolarité, agents en attente d'affectation,...

Total 2020	50 551,7	5 674,4	2 701,7	8 376,1	3 535,6	4 183,7	7 719,3	18 494,6	15 961,7	34 456,3
-------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Total 2019	50 713,0	5 679,0	2 663,0	8 342,1	3 524,5	4 156,7	7 681,2	18 635,2	16 054,5	34 689,7
-------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------

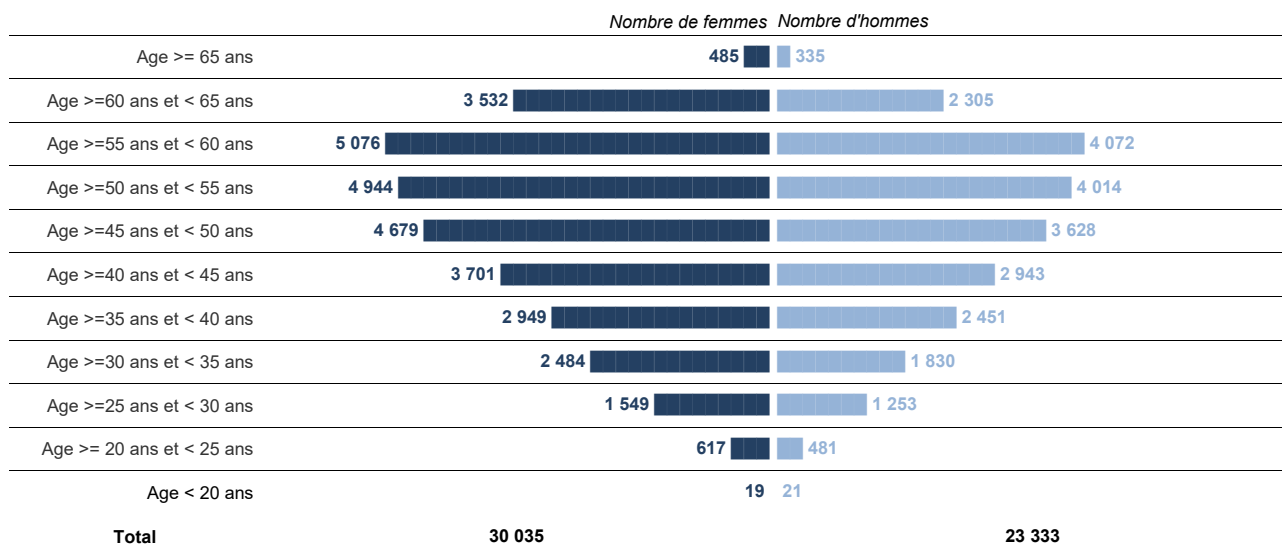
Total 2018	50 476,6	3 894,8	2 485,4	6 380,2	5 152,4	4 272,0	9 424,4	18 631,4	16 040,6	34 672,0
-------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------

1.1 DONNÉES EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

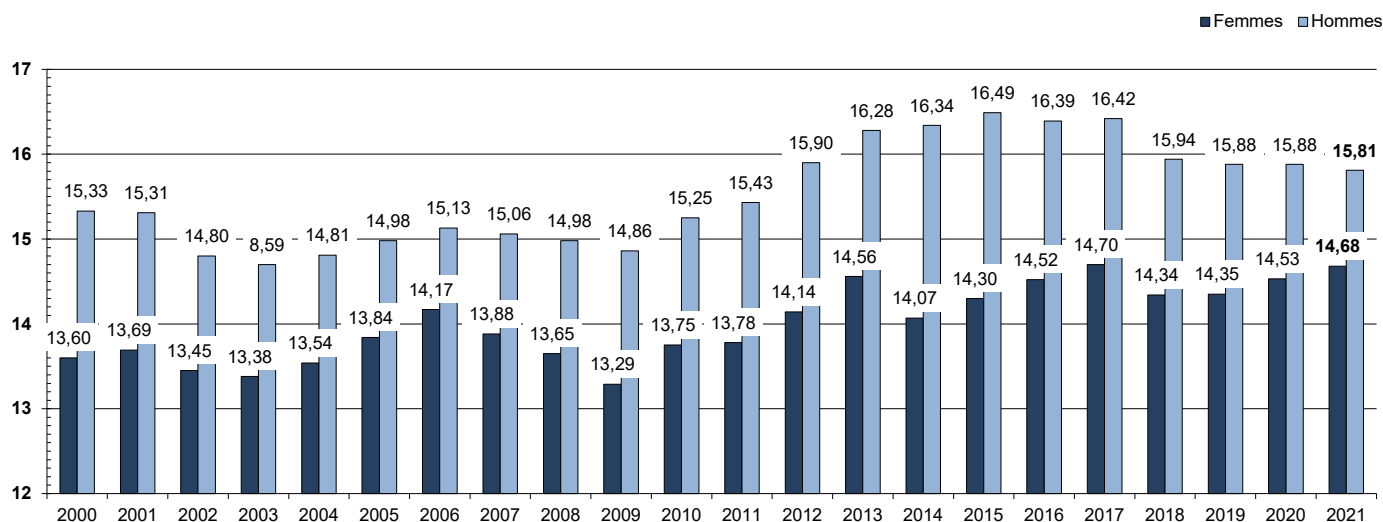
Pyramide des âges

Effectifs fonctionnaires, contractuels et assistants maternels et familiaux*



* agents en activité: fonctionnaires, contractuels sur emploi permanent, collaborateurs de cabinet, assistants maternels, assistants familiaux

Evolution de l'ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent - Ville de Paris



Age moyen dans la collectivité en nombre d'années fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent

Statut/ Année	2021	2020	2019	2018
FONCTIONNAIRES	47 ans et 4 mois	47 ans et 1 mois	46 ans et 10 mois	46 ans et 6 mois
CONTRACTUELS	43 ans et 8 mois	43 ans et 7 mois	42 ans et 11 mois	43 ans et 10 mois

1.1 DONNÉES EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de personnes employées comme personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion

Année 2021	Au moins 1j dans l'année	Présente au 31 décembre
Nombre de personnes employés comme personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion *	0	0

* La Ville de Paris ainsi que ses établissements publics assurent l'ensemble des tâches de gestion et de formation de leur personnel sans intervention du Centre national de la fonction publique territoriale ni d'un centre de gestion (cf. article 19 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale).

Nombre de personnes employées comme intérimaires

Année 2021	Au moins 1j dans l'année	Présente au 31 décembre
Nombre de personnes employées comme intérim	0	0

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire par catégorie, par sexe et par type d'activité*

Catégorie/Type d'activité	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Femmes	Hommes	Total
Expertise et consultation	23	1		18	6	24
Enseignement et formation ;	210	41	9	148	112	260
Activité à caractère sportif ou culturel, y compris encadrement et animation dans les domaines sportif, culturel, ou de l'éducation populaire ;	4	2	8	6	8	14
Activité agricole au sens du premier alinéa de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime dans des exploitations agricoles constituées ou non sous forme sociale			1		1	1
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale mentionnée à l'article R. 121-1 du code de commerce ;			1		1	1
Aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou à son concubin, permettant au fonctionnaire de percevoir, le cas échéant, les allocations afférentes à cette aide ;						0
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers ;	1				1	1
Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif ;	12	9	9	22	8	30
Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger ;						0
Services à la personne mentionnés à l'article L. 7231-1 du code du travail ;	13		1	8	6	14
Vente de biens fabriqués personnellement par l'agent.			2	1	1	2
Total	263	53	31	203	144	347

* Les directions suivantes n'ont pas communiquées leurs données : CABINET DE LA MAIRE, DAE, DAJ, DASCO, DFPE, DILT, DJS, DLH, DPE, DPSP, DU et DVD.

347

1.2 EFFECTIFS FONCTIONNAIRES

Effectifs en personnes physiques, en équivalent temps plein et en équivalent temps plein rémunéré

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Effectifs en personnes physiques et en équivalent temps plein

2021		2020		2019		2018	
Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein*	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein*	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein*	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein*
46 185	45 535,8	46 428	45 727,5	46 685	45 951,2	46 984	46 229,5

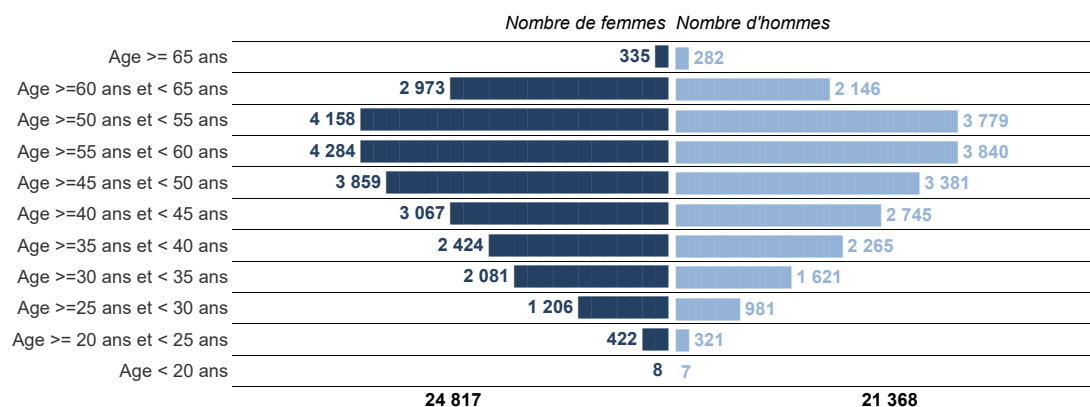
* L'équivalent temps plein dénombre les agents en rapprochant leur temps de travail à la durée qui correspond au temps de travail au temps plein pour leur grade et emploi.

Exemple : un agent qui travaille à 60% représente 0,6 ETP.

Répartition par tranche d'âge

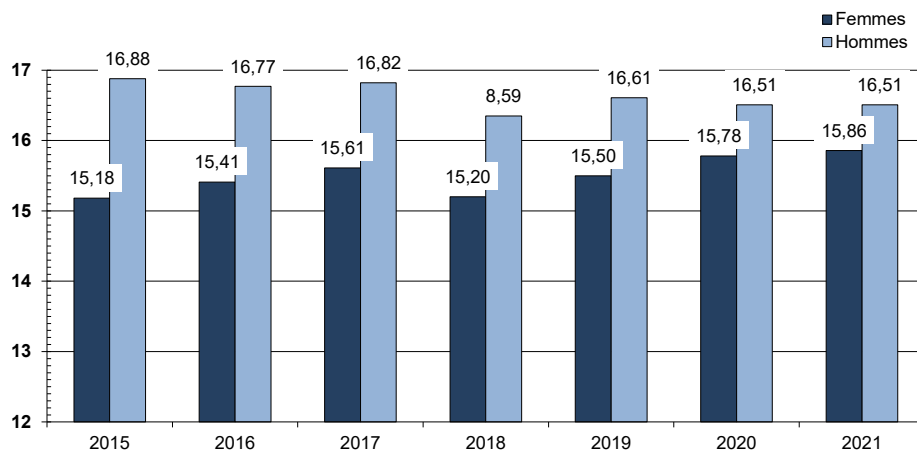
	2020				2020		2019		2018	
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)
Age >= 65 ans	335	282	617	1,34%	533	1,15%	495	1,06%	438	0,9%
Age >=60 ans et < 65 ans	2 973	2 146	5 119	11,08%	4 931	10,62%	4528	9,70%	4 256	9,1%
Age >=55 ans et < 60 ans	4 158	3 779	7 937	17,19%	7 926	17,07%	7923	16,97%	8 159	17,4%
Age >=50 ans et < 55 ans	4 284	3 840	8 124	17,59%	8 108	17,46%	8186	17,53%	8 008	17,0%
Age >=45 ans et < 50 ans	3 859	3 381	7 240	15,68%	7 436	16,02%	7703	16,50%	7 720	16,4%
Age >=40 ans et < 45 ans	3 067	2 745	5 812	12,58%	5 816	12,53%	5889	12,61%	6 004	12,8%
Age >=35 ans et < 40 ans	2 424	2 265	4 689	10,15%	4 816	10,37%	4944	10,59%	5 130	10,9%
Age >=30 ans et < 35 ans	2 081	1 621	3 702	8,02%	3 815	8,22%	3906	8,37%	3 957	8,4%
Age >=25 ans et < 30 ans	1 206	981	2 187	4,74%	2 271	4,89%	2387	5,11%	2 608	5,6%
Age >= 20 ans et < 25 ans	422	321	743	1,61%	771	1,66%	714	1,53%	689	1,5%
Age < 20 ans	8	7	15	0,03%	5	0,01%	10	0,02%	15	0,03%
Total	24 817	21 368	46 185	100,00%	46 428	100,00%	46 685	100,00%	46 984	100,0%

Pyramide des âges par sexe au 31 décembre 2021



Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

**Ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années
(fonctionnaires)**



Ville de Paris

**Nombre de fonctionnaires , en équivalent temps plein rémunéré,
par sexe, par filière, par catégorie hiérarchique
ayant travaillé au moins un jour dans l'année 2021**

Filières	Femmes	Hommes	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE	5 181,0	1 909,1	7 090,1
FILIERE ANIMATION	1 760,7	992,6	2 753,3
FILIERE CULTURELLE	1 118,8	692,2	1 811,0
HORS FILIERE	430,2	312,5	742,7
FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 824,3	94,5	5 918,8
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		1,0	1,0
FILIERE SECURITE	1 090,8	2 225,0	3 315,8
FILIERE SOCIALE	3 424,2	241,3	3 665,5
FILIERE SPORTIVE	105,5	331,6	437,0
FILIERE TECHNIQUE	5 572,9	14 418,6	19 991,5
(vide)	366,8	333,1	699,9
Total général	24 875,1	21 551,5	46 426,6

Catégories	Femmes	Hommes	Total
A	4 736,9	1 976,6	6 713,5
B	3 615,6	4 098,7	7 714,3
C	16 155,8	15 143,2	31 299,0
**	366,8	333,1	699,9
Total général	24 875,1	21 551,5	46 426,6

**agents partis en cours d'année sans possibilité de récupérer dans le système d'information la catégorie hiérarchique à laquelle l'agent appartenait

1.2 EFFECTIFS FONCTIONNAIRES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs fonctionnaires
par filière, par corps, par grade, par spécialité et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CL.TIV		4	1	5	4	25,0%
	<i>total grade</i>		4	1	5	4	25,00%
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL.TIV		10	1	11	15	-26,7%
	<i>total grade</i>		10	1	11	15	-26,67%
	total corps		26	3	29	33	-12,12%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE		187	67	254	276	-8,0%
	<i>total grade</i>		187	67	254	276	-7,97%
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1E CLASSE		1943	483	2426	2074	17,0%
	<i>total grade</i>		1943	483	2426	2074	16,97%
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	administration générale	1	0	1		
<i>total grade</i>		877	271	1148	1483	-22,6%	
total corps		3008	821	3829	3833	-0,10%	
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	ADJ.CADRES HOS. CL. EXC. T.IV		2	0	2	2	0,0%
	<i>total grade</i>		2	0	2	2	0,00%
	ADJT CADRES HOSP.CL NORM.TIV		5	0	5	6	-16,7%
	<i>total grade</i>		5	0	5	6	-16,67%
	ADJT CADRES HOSP.CL.SUP.TIV		0	1	1	1	0,0%
<i>total grade</i>		0	1	1	1	0,00%	
total corps		7	1	8	9	-11,11%	
ADMINISTRATEURS	ADMINISTRATEUR GENERAL VILLE DE PARIS		0	1	1		
	<i>total grade</i>		0	1	1		
	ADMINISTRATEUR V.P.		15	14	29	28	3,6%
	<i>total grade</i>		15	14	29	28	3,57%
ADMINIST.VILLE DE PARIS H.CL		21	25	46	38	21,1%	
<i>total grade</i>		21	25	46	38	21,05%	
total corps		36	40	76	66	15,15%	
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	ATTACHE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES		285	148	433	453	-4,4%
	<i>total grade</i>		285	148	433	453	-4,42%
	ATTACHE HORS CLASSE ADMINISTR. PARISIENNES		83	35	118	105	12,4%
	<i>total grade</i>		83	35	118	105	12,38%
ATTACHE PRINCIPAL ADMINISTR. PARISIENNES		311	197	508	494	2,8%	
<i>total grade</i>		311	197	508	494	2,83%	
total corps		679	380	1059	1052	0,67%	
ATTACHES D'ADMINISTRATION T IV	ATTACHE ADM. HOSP. PAL TIV		0	1	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>		0	1	1	1	0,00%
	ATTACHE ADMINIST. HOSPIT. TIV		2	1	3	1	200,0%
<i>total grade</i>		2	1	3	1	200,00%	
total corps		2	2	4	2	100,00%	
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN.PARIS.	CSA D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES		33	19	52	53	-1,9%
	<i>total grade</i>		33	19	52	53	-1,89%
	CSA D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES HEA		9	7	16	20	-20,0%
<i>total grade</i>		9	7	16	20	-20,00%	
total corps		42	26	68	73	-6,85%	
DIRECTEURS DE PROJET	DIRECTEUR DE PROJET		2	2	4	3	33,3%
	<i>total grade</i>		2	2	4	3	33,33%
total corps		2	2	4	3	33,33%	
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	DIRECTEUR COMMUNE DE PARIS		15	17	32	29	10,3%
	<i>total grade</i>		15	17	32	29	10,34%
	DIRECTEUR GAL COMMUNE PARIS		0	1	1	3	-66,7%
	<i>total grade</i>		0	1	1	3	-66,67%
total corps		15	18	33	32	3,13%	
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	DIRECTEUR ETABL T 3S CLN T4		4	2	6	4	50,0%
	<i>total grade</i>		4	2	6	4	50,00%
	DIRECTEUR ETABL T 3S HCL T4		4	2	6	7	-14,3%
	<i>total grade</i>		4	2	6	7	-14,29%
total corps		8	4	12	11	9,09%	

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	DIRECTEUR GAL ADJ DES SERVICES 40 INF 80K HAB	pop 40 000 à 79 999 habitants	0	1	1	1	0,0%
			0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	2	2	2	0,00%
	DIRECTEUR GAL ADJ DES SERVICES SUP 80K HAB	pop sup à 80 000 à habitants	12	11	23	12	91,7%
			0	2	2	4	-50,0%
		<i>total grade</i>	12	13	25	16	56,25%
	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES 40 INF 80K HAB	pop 40 000 à 79 999 habitants	0	3	3	2	50,0%
			1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	3	4	3	33,33%
	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES 80 A 170K HAB	pop 80 000 à 170 000 habitants	2	1	3	4	-25,0%
			2	0	2	1	100,0%
		<i>total grade</i>	4	1	5	5	0,00%
	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES INF A 40K HAB	pop inf à 40 000 habitants	0	1	1	5	-80,0%
			0	1	1	5	-80,00%
<i>total grade</i>		0	1	1	5	-80,00%	
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES SUP 170K HAB	pop sup à 170 000 habitants	4	3	7	6	16,7%	
		4	3	7	6	16,67%	
	<i>total grade</i>	4	3	7	6	16,67%	
total corps		21	23	44	37	18,92%	
EXPERT DE HAUT NIVEAU	EXPERT DE HAUT NIVEAU G.1		1	4	5	5	0,0%
		<i>total grade</i>	1	4	5	5	0,00%
	EXPERT DE HAUT NIVEAU G.2		0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
	EXPERT DE HAUT NIVEAU G.3		1	2	3	2	50,0%
<i>total grade</i>	1	2	3	2	50,00%		
total corps		2	7	9	8	12,50%	
INSPECTEURS	INSPECTEUR V.P.		3	4	7	5	40,0%
	<i>total grade</i>	3	4	7	5	40,00%	
total corps		3	4	7	5	40,00%	
INSPECTEURS GENERAUX	INSPECTEUR GENERAL		4	6	10	10	0,0%
	<i>total grade</i>	4	6	10	10	0,00%	
total corps		4	6	10	10	0,00%	
SECRETAIRE GENERAL	SECRETAIRE GENERAL V.P.		1	0	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%	
total corps		1	0	1	1	0,00%	
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	SECRETAIRE ADM CL EXC ADM PARIS	action éducative	15	11	26	25	4,0%
		administration générale	705	316	1021	947	7,8%
		<i>total grade</i>	720	327	1047	974	7,49%
	SECRETAIRE ADM CL NORMALE ADM PARIS	action éducative	1	1	2	4	-50,0%
		administration générale	376	106	482	475	1,5%
		<i>total grade</i>	377	107	484	479	1,04%
	SECRETAIRE ADM CL SUP ADM PARIS	action éducative	5	4	9	14	-35,7%
		administration générale	226	121	347	386	-10,1%
		<i>total grade</i>	231	125	356	400	-11,00%
total corps		1328	559	1887	1853	1,83%	
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	SECRETAIRE GAL ADJT V.P.		2	1	3	3	0,0%
	<i>total grade</i>	2	1	3	3	0,00%	
total corps		2	1	3	3	0,00%	
SOUS DIRECTEURS	SOUS DIRECTEUR ADMINISTRATIONS PARISIENNES		19	17	36	36	0,0%
	<i>total grade</i>	19	17	36	36	0,00%	
total corps		19	17	36	36	0,00%	
Total			5205	1914	7119	7067	0,74%

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE 1ERE CL	activités périscolaires	459	321	780	894	-12,8%
		total grade	459	321	780	894	-12,75%
	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE PPAL 1C	activités périscolaires	400	178	578	488	18,4%
		total grade	400	178	578	488	18,44%
	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE PPAL 2C	activités périscolaires	505	247	752	727	3,4%
		total grade	505	247	753	727	3,58%
total corps			1365	746	2111	2109	0,09%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	ANIMATEUR ADM.PARIS. DE CLASSE NORMALE	activités périscolaires	249	150	399	444	-10,1%
		total grade	249	150	399	444	-10,14%
	ANIMATEUR ADM.PARIS. PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	activités périscolaires	94	54	148	99	49,5%
		total grade	96	55	151	99	52,53%
	ANIMATEUR ADM.PARIS. PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	activités périscolaires	105	66	171	163	4,9%
		total grade	105	66	171	163	4,91%
total corps			450	271	721	706	2,12%
ANIMATEURS TITRE IV	ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE TIV		0	2	2	2	0,0%
		total grade	0	2	2	2	0,00%
	ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TIV		0	2	2	2	0,0%
		total grade	0	2	2	2	0,00%
	ANIMATEUR TIV		1	0	1	1	0,0%
total grade		1	0	1	1	0,00%	
total corps			1	4	5	5	0,00%
Total			1816	1021	2837	2820	0,60%

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE 1ERE CL	accueil et surveillance des musées	1	2	3	5	-40,0%
		magasinier des bibliothèques	76	37	113	103	9,7%
		total grade	77	39	116	108	7,41%
	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE PPAL 1C	accueil et surveillance des musées	3	2	5	4	25,0%
		magasinier des bibliothèques	36	45	81	54	50,0%
		total grade	39	47	86	58	48,28%
	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE PPAL 2C	accueil et surveillance des musées	5	7	12	13	-7,7%
		magasinier des bibliothèques	65	59	124	140	-11,4%
		total grade	70	66	136	153	-11,11%
total corps			186	152	338	319	5,96%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES	ADJOINT ADM. BIBLIO. PAL 1C		2	6	8	11	-27,3%
		total grade	2	6	8	11	-27,27%
	ADJOINT ADM. BIBLIO. PAL 2C					1	-100,0%
		total grade				1	-100,00%
total corps			2	6	8	12	-33,33%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	ASSISTANT SPEC ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CE	danse	12	6	18	18	0,0%
		danse classique	1	0	1	1	0,0%
		musique	55	31	86	88	-2,3%
		total grade	68	37	105	107	-1,87%
	ASSISTANT SPEC ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CS	art dramatique	3	2	5	3	66,7%
		danse	7	2	9	9	0,0%
		musique	36	23	59	49	20,4%
		total grade	46	27	73	61	19,67%
total corps			114	64	178	168	5,95%

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL E ADM PARIS	bibliothèques	252	90	342	304	12,5%
		gestion du patrimoine culturel	5	2	7	7	0,0%
		total grade	257	92	349	311	12,22%
	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL N ADM PARIS	bibliothèques	113	63	176	220	-20,0%
		total grade	113	63	176	220	-20,00%
	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL S ADM PARIS	bibliothèques	116	40	156	168	-7,1%
		gestion du patrimoine culturel	2	1	3	4	-25,0%
		total grade	118	41	159	172	-7,56%
	total corps		488	196	684	703	-2,70%
	BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	BIBLIOTHECAIRE		29	12	41	50
total grade			29	12	41	50	-18,00%
BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE			29	6	35	28	25,0%
		total grade	29	6	35	28	25,00%
BIBLIOTHECAIRE STAGIAIRE			3	0	3		
total grade	3	0	3				
total corps		61	18	79	78	1,28%	
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES		6	2	8	12	-33,3%
		total grade	6	2	8	12	-33,33%
	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES HORS CLASSE		1	0	1	1	0,0%
		total grade	1	0	1	1	0,00%
	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES PPAL		4	4	8	6	33,3%
total grade	4	4	8	6	33,33%		
total corps		11	6	17	19	-10,53%	
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	CONS.BIBLIO. CHEF		26	7	33	35	-5,7%
		total grade	26	7	33	35	-5,71%
	CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUES		13	9	22	25	-12,0%
		total grade	13	9	22	25	-12,00%
total corps		39	16	55	60	-8,33%	
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	monuments historiques et inventaire	1	1	2	2	0,0%
		musées	3	0	3	4	-25,0%
		total grade	4	1	5	6	-16,67%
	CONSERVATEUR DU PATRIMOINE EN CHEF	archives	0	1	1	1	0,0%
		musées	0	1	1	2	-50,0%
		total grade	0	2	2	3	-33,33%
	CONSERVATEUR GENERAL DU PATRIMOINE	musées	2	0	2	2	0,0%
total grade		2	0	2	2	0,00%	
total corps		6	3	9	11	-18,18%	
CONSERV.GENERAUX DES BIBLIO.	CONS.GENERAL BIBLI		8	1	9	9	0,0%
		total grade	8	1	9	9	0,00%
total corps		8	1	9	9	0,00%	
DELEGUES ENSEIGNEMENT SUP. MUSIQUE ET DANSE	DELEGUE ENS. SUP. MUSIQUE & DANSE		0	1	1	1	0,0%
		total grade	0	1	1	1	0,00%
total corps		0	1	1	1	0,00%	
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS	DIRECTEUR CONSERVATOIRES DE PARIS 1 CAT	conservat.munic.rrdt	3	7	10	12	-16,7%
		total grade	0	2	2	2	0,0%
	DIRECTEUR CONSERVATOIRES DE PARIS 2 CAT	conservat.munic.rrdt	2	0	2	2	0,0%
			0	3	3	3	0,0%
		total grade	2	3	5	5	0,00%
total corps		5	12	17	19	-10,53%	
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	PROF.CONSERV CL.N	art dramatique	10	3	13	15	-13,3%
		conservat.munic.rrdt	0	1	1		
		danse	19	3	22	23	-4,3%
		danse classique	0	1	1		
		musique	73	125	198	210	-5,7%
			1	1	2		
		total grade	103	134	237	248	-4,44%
	PROF.CONSERV H.CL	art dramatique	3	6	9	6	50,0%
		danse	14	2	16	15	6,7%
		musique	94	82	176	163	8,0%
			1	0	1	1	0,0%
		total grade	112	90	202	185	9,19%
	total corps		215	224	439	433	1,39%
Total		1135	699	1834	1832	0,11%	

FILÈRE HORS FILÈRE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D'ELUS	COLLABORATEUR D'ELUS		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
	total corps		1	0	1	1	0,00%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	PROFESSEUR VILLE DE PARIS (CL.EX.)	arts plastiques	4	4	8	7	14,3%
		éducation musicale	7	2	9	8	12,5%
		éducation physique et sportive	2	10	12	12	0,0%
		<i>total grade</i>	13	16	29	27	7,41%
	PROFESSEUR VILLE DE PARIS (CL.N.)	arts plastiques	121	35	156	147	6,1%
		éducation musicale	95	27	122	128	-4,7%
		éducation physique et sportive	72	139	211	227	-7,0%
		<i>total grade</i>	288	201	489	502	-2,59%
	PROFESSEUR VILLE DE PARIS (H.CL.)	arts plastiques	35	14	49	56	-12,5%
		éducation musicale	43	19	62	62	0,0%
		éducation physique et sportive	60	68	128	116	10,3%
		<i>total grade</i>	138	101	239	234	2,14%
	total corps		439	318	757	763	-0,79%
	Total		440	318	758	764	-0,79%

FILÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1E CLASSE	puériculture	1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
	total corps		1	0	1		
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	AIDE SGNT - AUX DE PUER CLASSE NORMALE TIV	auxiliaire de puériculture titre 4	102	2	104		
			1	0	1		
		<i>total grade</i>	103	2	105		
	AIDE SGNT - AUX DE PUER CLASSE SUPERIEUR TIV	auxiliaire de puériculture titre 4	67	1	68		
			2	0	2		
		<i>total grade</i>	69	1	70		
total corps		172	3	175			
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	AGENT DES SERV HOSP QUALIFIE CL SUP TIV		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
	AIDE SOIGNANT PRINCIPAL TIV	aide médico psychologique titre 4				1	-100,0%
		auxiliaire de puériculture titre 4				48	-100,0%
						6	-100,0%
		<i>total grade</i>				55	-100,00%
	AIDE SOIGNANT TIV	aide médico psychologique titre 4	10	0	10	14	-28,6%
		auxiliaire de puériculture titre 4	3	0	3	92	-96,7%
		<i>total grade</i>	13	0	13	116	-88,79%
	total corps		14	0	14	172	-91,86%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	APS REFERENT PREVENTION ET COM ETAB PE		19	0	19	36	-47,2%
		<i>total grade</i>	19	0	19	36	-47,22%
	AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS 1ERE CLASSE	puériculture				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
	AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS PPAL 1ERE CL	puériculture	2391	14	2405	2142	12,3%
			1	0	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>	2392	14	2406	2143	12,27%	
	AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS PPAL 2EME CL	auxiliaire de soins	1	0	1	1	0,0%
		puériculture	2034	16	2050	2454	-16,5%
			4	0	4	3	33,3%
<i>total grade</i>	2039	16	2055	2458	-16,40%		
total corps		4450	30	4480	4638	-3,41%	

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	CADRE DE SANTE PARAMEDICAL ADM.PARIS	infirmiers	3	1	4	4	0,0%
		manipulateur électro-radiologie médicale	2	0	2	2	0,0%
		puéricultrice	109	1	110	125	-12,0%
		rééducateur	1	0	1	1	0,0%
			3	0	3	1	200,0%
		total grade	118	2	120	133	-9,77%
	CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL AD.PARIS	infirmiers	2	1	3	4	-25,0%
		puéricultrice	40	0	40	45	-11,1%
		total grade	42	1	43	49	-12,24%
	total corps		160	3	163	182	-10,44%
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX T4	CADRE DE SANTE PARAMEDICAL T4		2	0	2	2	0,0%
		total grade	2	0	2	2	0,00%
	CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL T4		2	0	2	1	100,0%
		total grade	2	0	2	1	100,00%
total corps		4	0	4	3	33,33%	
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A GRADE 1	puériculture	1	0	1	1	0,0%
			100	4	104	105	-1,0%
		total grade	101	4	105	106	-0,94%
	INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A GRADE 2		69	2	71	65	9,2%
		total grade	69	2	71	65	9,23%
total corps		170	6	176	171	2,92%	
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	INFIRMIER(E) SOINS GENERAUX 1ER GRADE TIV	INFIRMIERE T4	7	1	8	4	100,0%
						2	-100,0%
		total grade	7	1	8	6	33,33%
	INFIRMIER(E) SOINS GENERAUX 2EME GRADE TIV	INFIRMIERE T4	4	0	4	2	100,0%
		PUERICULTRICE T4	15	0	15	12	25,0%
			1	0	1	4	-75,0%
		total grade	20	0	20	18	11,11%
	INFIRMIER(E) SOINS GENERAUX 3EME GRADE TIV	INFIRMIERE T4	1	0	1	2	-50,0%
		PUERICULTRICE T4	2	0	2	1	100,0%
						1	-100,0%
	total grade	3	0	3	4	-25,00%	
total corps		30	1	31	28	10,71%	
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.	INFIRMIER(E) ADM PARISIENNES CL SUP	reclassement 01/12/2010 infirmier(es) cat.b	4	0	4	6	-33,3%
			5	2	7	8	-12,5%
		total grade	9	2	11	14	-21,43%
total corps		9	2	11	14	-21,43%	
INFIRMIERS T.IV	INFIRMIER(E) DE CLASSE SUPERIEURE TIV		2	0	2	2	0,0%
		total grade	2	0	2	2	0,00%
	total corps		2	0	2	2	0,00%
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL GROUPE 3		8	0	8	10	-20,0%
		total grade	8	0	8	10	-20,00%
	MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL GROUPE I		6	0	6	7	-14,3%
		total grade	6	0	6	7	-14,29%
	MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL GROUPE II		4	0	4	4	0,0%
		total grade	4	0	4	4	0,00%
RESPONSABLE DE PROJET SANTE GROUPE 3		1	0	1	1	0,0%	
	total grade	1	0	1	1	0,00%	
total corps		19	0	19	22	-13,64%	
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	MEDECIN DE 1ERE CLASSE	généraliste	2	1	3	6	-50,0%
		protection maternelle et infantile	2	0	2	2	0,0%
			16	2	18	23	-21,7%
		total grade	20	3	23	31	-25,81%
	MEDECIN DE 2EME CLASSE	généraliste	1	0	1	1	0,0%
		total grade	5	0	5	6	-16,7%
	MEDECIN HORS CLASSE	généraliste	6	0	6	7	-14,29%
			7	0	7	7	0,0%
		pédiatre	1	0	1	1	0,0%
		total grade	66	7	73	74	-1,4%
total corps		74	7	81	82	-1,22%	
total corps		100	10	110	120	-8,33%	
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	PERSONNELS PARAMEDICAUX CL SUP ADM. PARIS.	manipulateur électro-radiologie médicale	0	3	3	3	0,0%
		psychomotricien				1	-100,0%
		total grade	0	3	3	4	-25,00%
total corps		0	3	3	4	-25,00%	

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	PERS.PARAM.MEDICO.TECH. CL NOR VILLE DE PARIS	orthophoniste	5	0	5	6	-16,7%
		psychomotricien	12	0	12	16	-25,0%
		total grade	17	0	17	22	-22,73%
	PERS.PARAM.MEDICO.TECH. CL SUP VILLE DE PARIS	manipulateur électro-radiologie médicale	1	0	1	1	0,0%
		orthophoniste	11	0	11	10	10,0%
		psychomotricien	16	1	17	13	30,8%
total grade	28	1	29	24	20,83%		
total corps		45	1	46	46	0,00%	
PSYCHOLOGUES	PSYCHOLOGUE CL NORMALE		20	5	25	31	-19,4%
		total grade	20	5	25	31	-19,35%
	PSYCHOLOGUE H.CLASSE		75	4	79	72	9,7%
		total grade	75	4	79	72	9,72%
total corps		95	9	104	103	0,97%	
PSYCHOLOGUES T.IV	PSYCHOLOGUE CL.N. T.IV		2	1	3	4	-25,0%
		total grade	2	1	3	4	-25,00%
	PSYCHOLOGUE H.CL. T.IV		5	0	5	4	25,0%
		total grade	5	0	5	4	25,00%
total corps		7	1	8	8	0,00%	
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	PUERICULTRICE CLASSE NORMALE		129	2	131	167	-21,6%
		total grade	129	2	131	167	-21,56%
	PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE	puéricultrice	1	0	1		
		total grade	92	2	94	99	-5,1%
	PUERICULTRICE HORS CLASSE	activités périscolaires	1	0	1	1	0,0%
		total grade	85	0	85	70	21,4%
total corps		308	4	312	337	-7,42%	
PUERICULTRICES T.IV	PUERICULTRICE CL. NORMALE TIV		1	0	1		
		total grade	1	0	1		
	PUERICULTRICE CL. SUP. TIV		2	0	2	3	-33,3%
		total grade	2	0	2	3	-33,33%
total corps		3	0	3	3	0,00%	
SAGES FEMMES	SAGE FEMME CLASSE NORMALE		7	0	7	8	-12,5%
		total grade	7	0	7	8	-12,50%
	SAGE FEMME HORS CLASSE		23	0	23	23	0,0%
		total grade	23	0	23	23	0,00%
total corps		30	0	30	31	-3,23%	
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.EXC.ADM.PARIS.	assistant dentaire	5	0	5	4	25,0%
		médico-sociale	168	8	176	173	1,7%
		total grade	173	8	181	177	2,26%
	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.NOR.ADM.PARIS.	assistant dentaire	15	0	15	17	-11,8%
		médico-sociale	88	9	97	76	27,6%
		total grade	103	9	112	93	20,43%
	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.SUP.ADM.PARIS.	assistant dentaire	7	0	7	6	16,7%
		médico-sociale	41	6	47	60	-21,7%
		total grade	48	6	54	66	-18,18%
total corps		324	23	347	336	3,27%	
Total		5943	96	6039	6220	-2,91%	

FILIÈRE MÉDICO-TECHNIQUE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
MECAN. PROT. DENT.	MECAN. PROT. DENT.		0	1	1	2	-50,0%
		total grade	0	1	1	2	-50,00%
	total corps		0	1	1	2	-50,00%
Total		0	1	1	2	-50,00%	

FILIERE SÉCURITÉ

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	AGENT DE SURVEILLANCE		66	55	121	234	-48,3%	
	<i>total grade</i>		66	55	121	234	-48,29%	
	AGENT DE SURVEILLANCE PRINCIPAL		437	340	777	788	-1,4%	
	<i>total grade</i>		437	340	777	788	-1,40%	
total corps		503	395	898	1022	-12,13%		
AGENT-POLICE-MUNICIPALE-PARIS	BRIGADIER-CHEF-PRINCIPAL-POLICE.MUN.PARIS		43	53	96			
	<i>total grade</i>		43	53	96			
	GARDIEN-BRIGADIER-POLICE.MUN.PARIS		14	42	56			
	<i>total grade</i>		14	42	56			
total corps		57	95	152				
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DE 1ERE CL	accueil et surveillance	23	62	85	107	-20,6%	
		médiation sociale	26	59	85	59	44,1%	
			1	2	3			
		<i>total grade</i>	50	123	173	166	4,22%	
	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE PPAL 1C	accueil et surveillance	134	277	411	311	32,2%	
		médiation sociale	3	16	19	9	111,1%	
		sécurité incendie	0	5	5	6	-16,7%	
		surveillance et accueil	0	3	3			
		<i>total grade</i>	137	301	438	326	34,36%	
	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE PPAL 2C	accueil et surveillance	80	192	272	396	-31,3%	
		médiation sociale	8	33	41	48	-14,6%	
		sécurité incendie	0	3	3	5	-40,0%	
		<i>total grade</i>	88	228	316	449	-29,62%	
		total corps	275	652	927	941	-1,49%	
	CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	CHEF TRANQUILLITE PUBLIQUE SECURITE		3	15	18	19	-5,3%
		<i>total grade</i>		3	15	18	19	-5,26%
total corps			3	15	18	19	-5,26%	
CONTROLEURS	CONTROLEUR	Voie publique	24	15	39	41	-4,9%	
			0	1	1			
		<i>total grade</i>	24	16	40	41	-2,44%	
	CONTROLEUR EN CHEF	Voie publique	8	0	8	8	0,0%	
		<i>total grade</i>	8	0	8	8	0,00%	
	CONTROLEUR PRINCIPAL	Voie publique	9	6	15	13	15,4%	
		<i>total grade</i>	9	6	15	13	15,38%	
total corps		41	22	63	62	1,61%		
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	INSPECTEUR CH. SECURITE 1CL		53	474	527	482	9,3%	
		<i>total grade</i>	53	474	527	482	9,34%	
	INSPECTEUR CH. SECURITE 2CL		60	352	412	524	-21,4%	
		<i>total grade</i>	60	352	412	524	-21,37%	
total corps		113	826	939	1006	-6,66%		
PREPOSES	PREPOSE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		48	57	105	91	15,4%	
		<i>total grade</i>	48	57	105	91	15,38%	
	PREPOSE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Préfourières et fourrières	1	0	1	1	0,0%	
			15	29	44	51	-13,7%	
		<i>total grade</i>	16	29	45	52	-13,46%	
total corps		64	86	150	143	4,90%		
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	TECHNICIEN	sécurité et protection	18	69	87	64	35,9%	
		surveillance accueil et médiation	9	13	22	31	-29,0%	
		<i>total grade</i>	27	82	109	95	14,74%	
	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	sécurité et protection	4	45	49	52	-5,8%	
		surveillance accueil et médiation	1	4	5	6	-16,7%	
		<i>total grade</i>	5	49	54	58	-6,90%	
	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	sécurité et protection	1	32	33	28	17,9%	
		surveillance accueil et médiation	2	2	4	4	0,0%	
		<i>total grade</i>	3	34	37	32	15,63%	
	total corps		35	165	200	185	8,11%	
Total			1091	2256	3347	3378	-0,92%	

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES PPAL 1C	assainissement et bassins	1	0	1		
			1035	8	1043	893	16,8%
		total grade	1036	8	1044	893	16,91%
	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES PPAL 2C	activités périscolaires	1	0	1		
		gardien(ne) d'école non logée				1	-100,0%
total grade		616	3	619	797	-22,3%	
total corps		1653	11	1664	1691	-1,60%	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 1èreCL ADM.PARIS	assistance de service social				182	-100,0%
		conseil en économie sociale et familiale				34	-100,0%
		éducation spécialisée				85	-100,0%
		total grade				301	-100,00%
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 2èmeCL ADM.PARIS	assistance de service social				88	-100,0%
		conseil en économie sociale et familiale				2	-100,0%
		éducation spécialisée				90	-100,0%
		total grade				180	-100,00%
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	assistance de service social	187	19	206		
		conseil en économie sociale et familiale	20	1	21		
		éducation spécialisée	104	30	134		
		total grade	311	51	362		
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF CL EXCEP ADM.PARIS	assistance de service social	140	9	149	93	60,2%
		conseil en économie sociale et familiale	33	1	34	13	161,5%
		éducation spécialisée	52	9	61	37	64,9%
total grade		225	19	244	143	70,63%	
total corps		536	70	606	624	-2,88%	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF GRADE 1 TIV		85	54	139		
		total grade	85	54	139		
	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF TIV GRADE 1 CLN					86	-100,0%
		total grade				86	-100,00%
	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF TIV GRADE 1 CLS					91	-100,0%
		total grade				91	-100,00%
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF TIV GRADE 2		12	5	17	3	466,7%	
	total grade	12	5	17	3	466,67%	
total corps		97	59	156	180	-13,33%	
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	CADRE SOCIO-EDUCATIF CL.EXCEPTIONNELLE TIV		1	0	1		
		total grade	1	0	1		
	CADRE SOCIO-EDUCATIF .T.IV		9	11	20	22	-9,1%
		total grade	9	11	20	22	-9,09%
	CADRE SUPERIEUR SOCIO-EDUCATIF TIV		1	6	7	10	-30,0%
total grade		1	6	7	10	-30,00%	
total corps		11	17	28	32	-12,50%	
CONSEILLERS ECO.SOC.FAMILIALES TIV	CONSEILLER ECO SOC FAMILIALE GRADE 1 TIV		1	0	1		
		total grade	1	0	1		
	CONSEILLER ECO SOC FAMILIALE TIV GRADE 1 CLS					3	-100,0%
		total grade				3	-100,00%
CONSEILLER ECO SOC FAMILIALE TIV GRADE 2		1	0	1			
	total grade	1	0	1			
total corps		2	0	2	3	-33,33%	
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	CONSEILLER HORS CLASSE SOCIO EDUCATIF		10	0	10	8	25,0%
		total grade	10	0	10	8	25,00%
	CONSEILLER SOCIO EDUCATIF		38	13	51	46	10,9%
		total grade	38	13	51	46	10,87%
	CONSEILLER SUPERIEUR SOCIO EDUCATIF		33	4	37	36	2,8%
total grade		33	4	37	36	2,78%	
total corps		81	17	98	90	8,89%	

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS 1èreCL VIL PAR					450	-100,0%
	<i>total grade</i>					450	-100,00%
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS 2èmeCL VIL PAR		4	0	4	371	-98,9%
	<i>total grade</i>		4	0	4	371	-98,92%
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS CL EXCEP VIL PAR		374	15	389	208	87,0%
	<i>total grade</i>		374	15	389	208	87,02%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VIL PAR	ajusteur		1	0	1		
			620	12	632		
	<i>total grade</i>		621	12	633		
total corps			999	27	1026	1029	-0,29%
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS GRADE 1 TIV		43	1	44		
	<i>total grade</i>		43	1	44		
	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TIV GRADE 1 CLN					16	-100,0%
	<i>total grade</i>					16	-100,00%
	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TIV GRADE 1 CLS					30	-100,0%
<i>total grade</i>					30	-100,00%	
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TIV GRADE 2			3	1	4		
	<i>total grade</i>		3	1	4		
total corps			46	2	48	46	4,35%
EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	EDUCATEUR TECHNIQUE SPE GRADE 1 TIV		2	18	20		
	<i>total grade</i>		2	18	20		
	EDUCATEUR TECHNIQUE SPE TIV GRADE 1 CLN					7	-100,0%
	<i>total grade</i>					7	-100,00%
	EDUCATEUR TECHNIQUE SPE TIV GRADE 1 CLS					11	-100,0%
<i>total grade</i>					11	-100,00%	
EDUCATEUR TECHNIQUE SPE TIV GRADE 2			1	0	1		
	<i>total grade</i>		1	0	1		
total corps			3	18	21	18	16,67%
EDUCATRICES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE NORMALE					3	-100,0%
	<i>total grade</i>					3	-100,00%
total corps						3	-100,00%
MONITEURS D'ATELIER T.IV	MONITEUR D'ATELIERS T.IV		0	1	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>		0	1	1	1	0,00%
total corps			0	1	1	1	0,00%
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	MONITEUR EDUCATEURS PRINCIPAUX T IV		1	4	5	6	-16,7%
	<i>total grade</i>		1	4	5	6	-16,67%
	MONITEUR EDUCATEUR TITRE IV		24	16	40	46	-13,0%
	<i>total grade</i>		24	16	40	46	-13,04%
total corps			25	20	45	52	-13,46%
Total			3453	242	3695	3769	-1,96%

FILIÈRE SPORTIVE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION	CONSEILLER A.P.S. ET DE L'ANIMATION	activités physiques et sportives	0	6	6	7	-14,3%	
		animation périscolaire	7	10	17	6	183,3%	
		gestion des équipements sportifs	3	29	32	31	3,2%	
		total grade	10	45	55	48	14,58%	
	CONSEILLER PRINCIPAL A.P.S. ET DE L'ANIMATION	activités physiques et sportives	1	8	9	6	50,0%	
		animation périscolaire	1	1	2	2	0,0%	
		gestion des équipements sportifs	1	6	7	4	75,0%	
		total grade	3	15	18	12	50,00%	
	total corps			13	60	73	60	21,67%
	EDUCATEURS DES A.P.S.	EDUCATEUR A.P.S. CN.	activités aquatiques et de la natation	28	60	88	84	4,8%
sports & activité physique pour tous			1	22	23	31	-25,8%	
total grade			29	82	111	115	-3,48%	
EDUCATEUR A.P.S. PP. 1.CL.		activités aquatiques et de la natation	43	106	149	137	8,8%	
		sports & activité physique pour tous	5	27	32	27	18,5%	
		total grade	48	133	181	164	10,37%	
EDUCATEUR A.P.S. PP. 2.CL.		activités aquatiques et de la natation	16	41	57	68	-16,2%	
		sports & activité physique pour tous	2	18	20	18	11,1%	
		total grade	18	59	77	86	-10,47%	
total corps			95	274	369	365	1,10%	
Total			108	334	442	425	4,00%	

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	bucheron-élagueur				1	-100,0%
		chaudronnier	0	1	1	1	0,0%
		électrotechnicien	0	4	4	5	-20,0%
		entretien d'espaces	15	230	245	240	2,1%
		entretien et nettoyage des locaux	87	19	106	137	-22,6%
		frigoriste				1	-100,0%
		informatique	1	11	12	13	-7,7%
		installations sportives	55	436	491	547	-10,2%
		jardinier	11	46	57	43	32,6%
		logistique générale	8	15	23	18	27,8%
		maçon	0	1	1	1	0,0%
		magasinier cariste	1	4	5	4	25,0%
		maintenance de la voie publique	0	19	19	14	35,7%
		maintenance des bâtiments	0	4	4	4	0,0%
		manipulateur des laboratoires	1	2	3	3	0,0%
		mécanicien spécialiste en automobile	0	8	8		
		menuisier	0	2	2		
		métallier	0	1	1	1	0,0%
		monteur en chauffage				1	-100,0%
		peintre	0	1	1	1	0,0%
		plombier	0	1	1		
		prévention des risques professionnels	1	0	1	1	0,0%
		puisatier	0	1	1	1	0,0%
		relieur	1	0	1	1	0,0%
		restauration	6	0	6		
		scaphandrier	0	2	2	2	0,0%
			1	10	11	5	120,0%
		total grade		188	818	1006	1045

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	atelier des canaux	0	1	1		
		bucheron-élagueur	0	99	99	101	-2,0%
		carrossier réparateur automobile	0	7	7	3	133,3%
		chaudronnier	0	2	2	1	100,0%
		couturière	3	0	3	2	50,0%
		couvreur	0	4	4	4	0,0%
		cultivateur	0	7	7	5	40,0%
		électricien spécialiste en automobile	0	3	3	4	-25,0%
		électromécanicien	0	2	2		
		électronicien	0	9	9	8	12,5%
		électrotechnicien	0	90	90	86	4,7%
		entretien d'espaces	9	129	138	126	9,5%
		entretien et nettoyage des locaux	29	18	47	8	487,5%
		frigoriste	0	1	1	2	-50,0%
		fumiste	0	2	2	3	-33,3%
		horloger	0	5	5	4	25,0%
		informatique	1	14	15	10	50,0%
		installations sportives	51	587	638	384	66,1%
		jardinier	83	475	558	474	17,7%
		L.G. motocycliste	0	5	5	2	150,0%
		livreur garnisseur de cercueil	0	1	1	1	0,0%
		logistique générale	11	33	44	23	91,3%
		maçon	0	20	20	17	17,6%
		magasinier	1	0	1		
		magasinier cariste	3	58	61	47	29,8%
		maintenance de la voie publique	0	31	31	27	14,8%
		maintenance des bâtiments	1	65	66	58	13,8%
		maintenance industrielle	0	9	9	10	-10,0%
manipulateur des laboratoires	2	6	8	7	14,3%		

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	mécanicien	0	8	8	8	0,0%
		mécanicien spécialiste en automobile	0	45	45	34	32,4%
		menuisier	1	37	38	35	8,6%
		métallier	0	42	42	39	7,7%
		monteur en chauffage	0	14	14	21	-33,3%
		paveur-granitier	0	13	13	10	30,0%
		peintre	1	35	36	24	50,0%
		peintre spécialiste en automobile	0	3	3	3	0,0%
		photographe	1	1	2	1	100,0%
		plombier	0	39	39	31	25,8%
		plombier couvreur	0	6	6	5	20,0%
		porteur-cycl.	0	3	3	5	-40,0%
		prévention des risques professionnels	8	6	14	6	133,3%
		puisatier	0	1	1	1	0,0%
		puisatier-mineur	0	1	1	2	-50,0%
		relieur	1	5	6	5	20,0%
		restauration	1	1	2		
		scaphandrier	0	1	1	1	0,0%
	tapissier	1	1	2	3	-33,3%	
		1	2	3	10	-70,0%	
	total grade	209	1947	2156	1661	29,80%	
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	atelier des canaux				1	-100,0%
		bucheron-élagueur	1	50	51	53	-3,8%
		carrossier réparateur automobile	0	7	7	12	-41,7%
		charpentier	0	1	1	1	0,0%
		chaudronnier				1	-100,0%
		couturière	11	0	11	11	0,0%
		couvreur				1	-100,0%
		cultivateur	0	3	3	5	-40,0%
		électricien	0	2	2	1	100,0%
		électricien spécialiste en automobile	1	11	12	16	-25,0%
		électromécanicien				1	-100,0%
		électronicien				3	-100,0%
		électrotechnicien	2	89	91	112	-18,8%
		entretien d'espaces	4	176	180	212	-15,1%
		entretien et nettoyage des locaux	186	67	253	210	20,5%
		frigoriste	0	1	1	1	0,0%
		horloger	1	0	1	2	-50,0%
informatique		1	10	11	18	-38,9%	
installations sportives		67	489	556	756	-26,5%	
jardinier		125	292	417	537	-22,3%	
L.G. motocycliste		0	1	1	4	-75,0%	
logistique générale		28	30	58	68	-14,7%	
maçon		0	6	6	11	-45,5%	
magasinier cariste		6	49	55	74	-25,7%	
maintenance de la voie publique		2	28	30	45	-33,3%	
maintenance des bâtiments		3	75	78	99	-21,2%	
manipulateur des laboratoires		3	2	5	11	-54,5%	
mécanicien		0	1	1	2	-50,0%	
mécanicien spécialiste en automobile		0	46	46	60	-23,3%	
menuisier		0	36	36	48	-25,0%	
métallier	2	32	34	43	-20,9%		
monteur en chauffage	0	19	19	27	-29,6%		
paveur-granitier	0	1	1	4	-75,0%		
peintre	1	22	23	38	-39,5%		
peintre spécialiste en automobile	0	3	3	3	0,0%		
photographe				1	-100,0%		
plombier	0	48	48	64	-25,0%		
plombier couvreur	0	1	1	3	-66,7%		

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	prévention des risques professionnels	7	1	8	15	-46,7%	
		puisatier	0	1	1	1	0,0%	
		puisatier-mineur	0	2	2	2	0,0%	
		relieur	0	2	2	4	-50,0%	
		restauration	3	0	3			
		serrurier	0	1	1	1	0,0%	
		tapissier	0	1	1	1	0,0%	
		total grade	455	1619	2074	2594	-20,05%	
total corps	852	4384	5236	5300	-1,21%			
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG 1ERE CL	entretien et accueil	118	59	177	183	-3,3%	
		maintenance des bâtiments	0	14	14			
		restauration	0	2	2	4	-50,0%	
		total grade	123	79	202	187	8,02%	
	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG PPAL 1ERE CL	agencement intérieur	0	8	8	10	-20,0%	
		entretien et accueil	130	45	175	115	52,2%	
		installations électriques	0	24	24	25	-4,0%	
		installations électriques, sanitaires, therm.	0	1	1	2	-50,0%	
		installations sanitaires et thermiques	0	10	10	10	0,0%	
		lingerie	2	0	2	2	0,0%	
		magasinage des ateliers	1	2	3	3	0,0%	
		maintenance des bâtiments	0	5	5	5	0,0%	
		restauration	4	22	26	29	-10,3%	
		revêtements et finitions	1	15	16	19	-15,8%	
	total grade	138	132	270	220	22,73%		
	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG PPAL 2EME CL	entretien et accueil	147	47	194	258	-24,8%	
		installations électriques	0	2	2	3	-33,3%	
		maintenance bâtiments et matériels tech	0	1	1	4	-75,0%	
		maintenance des bâtiments	0	30	30	37	-18,9%	
		restauration	2	4	6	15	-60,0%	
		revêtements et finitions	0	1	1	1	0,0%	
		total grade	149	89	238	318	-25,16%	
	total corps	410	300	710	725	-2,07%		
	ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT 1ERE CL	désinfection	0	11	11	10	10,0%
			entretien d'espaces fluviaux	0	3	3	4	-25,0%
			glutineur filtreur distribution des eaux	0	1	1	1	0,0%
			total grade	0	16	16	16	0,00%
		ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT PPAL 1C	conducteur de machines	0	5	5	2	150,0%
désinfection			0	13	13	11	18,2%	
éclusier			0	32	32	33	-3,0%	
entretien d'espaces			0	1	1			
entretien d'espaces fluviaux			1	34	35	28	25,0%	
glutineur filtreur distribution des eaux			0	12	12	13	-7,7%	
ouvrier de la voirie			0	3	3	3	0,0%	
total grade			1	101	102	91	12,09%	
ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT PPAL 2C		conducteur de machines	0	1	1	5	-80,0%	
		désinfection	2	13	15	19	-21,1%	
		éclusier	3	10	13	14	-7,1%	
		entretien d'espaces fluviaux	0	10	10	18	-44,4%	
		glutineur filtreur distribution des eaux				2	-100,0%	
total grade		5	34	39	58	-32,76%		
total corps		6	151	157	165	-4,85%		

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE DE 1ERE CLASSE	concierge	1	0	1	1	0,0%
		service intérieur				1	-100,0%
		total grade	11	46	57	68	-16,2%
	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE PPAL 1ERE CL	concierge	0	4	4	5	-20,0%
			66	168	234	195	20,0%
		total grade	66	172	238	200	19,00%
	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE PPAL 2EME CL	aide laboratoire ets enseignement	1	0	1	1	0,0%
		concierge	4	4	8	9	-11,1%
			74	135	209	313	-33,2%
	total grade	79	139	218	323	-32,51%	
total corps		157	357	514	593	-13,32%	
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE 1ERE CL	puériculture	8	1	9	7	28,6%
			548	63	611	635	-3,8%
		total grade	556	64	620	642	-3,43%
	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE 2EME CL		1	0	1	1	0,0%
		total grade	1	0	1	1	0,00%
	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE PPAL 1C	agent placé auprès enfants	1	0	1	1	0,0%
			490	8	498	395	26,1%
		total grade	491	8	499	396	26,01%
	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE PPAL 2C	agent placé auprès enfants	9	0	9	12	-25,0%
		puériculture	1	0	1	1	0,0%
			458	26	484	514	-5,8%
	total grade	468	26	494	527	-6,26%	
	total corps		1516	98	1614	1566	3,07%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 1ERE CLASSE	activités périscolaires	2	1	3	3	0,0%
		assainissement et bassins	1	0	1		
		gardien(ne) d'école	6	3	9	10	-10,0%
		gardien(ne) d'école non logée	3	5	8	14	-42,9%
			311	51	362	333	8,7%
	total grade	323	60	383	360	6,39%	
	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES PPAL 1ERE CLASSE	gardien(ne) d'école	301	20	321	320	0,3%
		gardien(ne) d'école non logée	30	8	38	29	31,0%
			245	21	266	193	37,8%
	total grade	576	49	625	542	15,31%	
	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES PPAL 2EME CL	gardien(ne) d'école	37	10	47	82	-42,7%
		gardien(ne) d'école non logée	12	12	24	37	-35,1%
			319	29	348	434	-19,8%
	total grade	368	51	419	553	-24,23%	
	total corps		1267	160	1427	1455	-1,92%
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARIISIENNES	ARCHITECTE VOYER	paysagiste	3	1	4	4	0,0%
			4	1	5	8	-37,5%
		total grade	7	2	9	12	-25,00%
	ARCHITECTE VOYER EN CHEF	paysagiste	1	0	1	1	0,0%
			28	17	45	43	4,7%
	total grade	29	17	46	44	4,55%	
	ARCHITECTE VOYER GENERAL		2	6	8	6	33,3%
total grade		2	6	8	6	33,33%	
total corps		38	25	63	62	1,61%	
ASSISTANT D'EXPLOITATION	ASSISTANT D EXPLOITATION CONDUCTEUR	Logistique générale et coordination	0	1	1	1	0,0%
			1	194	195	204	-4,4%
		total grade	1	195	196	205	-4,39%
	ASSISTANT ENCADREMENT MÉTIERS AUTOMOBILE		1	103	104	104	0,0%
		total grade	1	103	104	104	0,00%
total corps		2	298	300	309	-2,91%	
CHEFS D'EXPLOITATION	CHEF D'EXPLOITATION	activités aquatiques et de la natation	0	6	6	6	0,0%
		constructions et bâtiment	1	2	3	4	-25,0%
		génie urbain	1	1	2	2	0,0%
			47	302	349	346	0,9%
		total grade	49	311	360	358	0,56%
total corps		49	311	360	358	0,56%	

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	CHEF D EQUIPE CONDUCT AUTO PPAL		8	453	461	455	1,3%	
		<i>total grade</i>	8	453	461	455	1,32%	
	CHEF EQUIPE CONDUCTEUR AUTO.		2	221	223	212	5,2%	
		<i>total grade</i>	2	221	223	212	5,19%	
	total corps		10	674	684	667	2,55%	
EBOUEURS	EBOUEUR PRINCIPAL	nettoiemment	0	3	3	7	-57,1%	
			162	2099	2261	3267	-30,8%	
		<i>total grade</i>	162	2102	2264	3274	-30,85%	
	EBOUEUR PRINCIPAL DE CLASSE SUPERIEURE	nettoiemment	0	1	1	1	0,0%	
			111	2575	2686	1714	56,7%	
		<i>total grade</i>	111	2576	2687	1715	56,68%	
	total corps		273	4678	4951	4989	-0,76%	
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	EGOUTIER PERSONNEL RESEAU SOUT. PPAL CL SUP	EGOUTIER	4	94	98	97	1,0%	
		électrotechnicien	0	11	11	11	0,0%	
		mécanicien	0	6	6	6	0,0%	
		métallier	0	3	3	4	-25,0%	
			1	26	27	27	0,0%	
		<i>total grade</i>	5	140	145	145	0,00%	
	EGOUTIER PERSONNEL RESEAU SOUT. PRINCIPAL	EGOUTIER	1	18	19	23	-17,4%	
		électrotechnicien	0	2	2	2	0,0%	
		métallier	0	2	2	2	0,0%	
			2	36	38	39	-2,6%	
			<i>total grade</i>	3	58	61	66	-7,58%
		total corps		8	198	206	211	-2,37%
	FOSSOYEURS	FOSSOYEUR PRINCIPAL		0	29	29	19	52,6%
				0	29	29	19	52,63%
FOSSOYEUR PRINCIPAL DE CLASSE SUPERIEURE			0	38	38	34	11,8%	
			0	38	38	34	11,76%	
	total corps		0	67	67	53	26,42%	
ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS	ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS		24	20	44	46	-4,3%	
			24	20	44	46	-4,35%	
	ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS EN CHEF		31	54	85	88	-3,4%	
			31	54	85	88	-3,41%	
	ING. CADRE. SUP. GAL. ADM. PARIS		2	14	16	16	0,0%	
			2	14	16	16	0,00%	
	total corps		60	90	150	156	-3,85%	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	CHEF ARRONDISSEMENT CAT ECHELON EXCEPTIONNEL		4	6	10	11	-9,1%	
			4	6	10	11	-9,09%	
	CHEF D'ARRONDISSEMENT	génie urbain, écologie urbaine et mobilité	1	2	3	2	50,0%	
			20	34	54	59	-8,5%	
			21	36	57	61	-6,56%	
	INGÉNIEUR ET ARCHITECTE ADM.PARIS	architecte et urbanisme	13	1	14	15	-6,7%	
		génie urbain	0	5	5	6	-16,7%	
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	101	152	253	252	0,4%	
		paysage et urbanisme	4	0	4	3	33,3%	
		santé et sécurité au travail	14	9	23	25	-8,0%	
		santé publique et environnement	14	2	16	17	-5,9%	
		systèmes d'information et du numérique	16	53	69	60	15,0%	
		0	2	2	6	-66,7%		
	<i>total grade</i>	162	224	386	384	0,52%		

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	INGÉNIEUR ET ARCHITECTE DIVISIONN. ADM.PARIS	architecte et urbanisme	2	1	3	4	-25,0%
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	74	92	166	172	-3,5%
		santé et sécurité au travail	10	6	16	18	-11,1%
		santé publique et environnement	14	3	17	20	-15,0%
		systèmes d'information et du numérique	2	22	24	26	-7,7%
			0	4	4	3	33,3%
		total grade	102	128	230	243	-5,35%
	INGÉNIEUR ET ARCHITECTE ELEVE ADM.PARIS	génie urbain, écologie urbaine et mobilité	6	9	15	16	-6,3%
			7	7	14	13	7,7%
		total grade	13	16	29	29	0,00%
	INGÉNIEUR ET ARCHITECTE HORS CLASSE ADM.PARIS	architecte et urbanisme	0	1	1	1	0,0%
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	23	23	46	38	21,1%
		santé publique et environnement	5	2	7	5	40,0%
		systèmes d'information et du numérique	2	10	12	6	100,0%
		total grade	30	36	66	50	32,00%
total corps		332	446	778	778	0,00%	
MAITRISE OUVRIERE TIV	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL TIV				2	-100,0%	
	total grade				2	-100,00%	
	total corps				2	-100,00%	
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	AGENT DE MAITRISE	activités multimédia				1	-100,0%
		aménagement paysager (b. d'act.:espaces certs)	10	27	37	30	23,3%
		bâtiments	10	62	72	58	24,1%
		bâtiments et équipements sportifs	0	2	2	2	0,0%
		électrotechnicien	0	13	13	13	0,0%
		électrotechnique	0	31	31	42	-26,2%
		environnement- propreté-assainissement	10	54	64	40	60,0%
		équipements sportifs	1	9	10	9	11,1%
		exploit. transport (b. d'act.: logist&transp)	1	18	19	19	0,0%
		gest.logistique(b.d'act.:logist& transport)	2	14	16	17	-5,9%
		maintenance automobile	1	15	16	18	-11,1%
		maintenance industrielle	0	1	1	1	0,0%
		restauration	1	3	4	6	-33,3%
		restauration personnels de maîtrise	0	1	1	1	0,0%
		sylviculteur (b. d'act.: espaces verts)	0	9	9	3	200,0%
		travaux publics	6	45	51	43	18,6%
			0	11	11	14	-21,4%
		total grade	42	315	357	317	12,62%

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	AGENT SUP. EXPLOITATION	aménagement paysager (b.d'act.:espaces certs)	0	1	1	2	-50,0%	
		bâtiments	0	8	8	10	-20,0%	
		bâtiments et équipements sportifs	0	2	2	2	0,0%	
		électrotechnique	0	2	2	2	0,0%	
		environnement- propreté-assainissement	1	5	6	7	-14,3%	
		équipements sportifs	0	2	2	3	-33,3%	
		exploit. transport (b.d'act.: logist&transp)	0	1	1	1	0,0%	
		gest.logistique(b.d'act.:logist& transport)	0	1	1	1	0,0%	
		horticole	0	1	1	1	0,0%	
		maintenance automobile	0	1	1	2	-50,0%	
		maintenance industrielle	0	3	3	3	0,0%	
		travaux publics	0	11	11	11	0,0%	
	total grade		55	495	550	553	-0,5%	
total corps		56	533	589	598	-1,51%		
PERSONNELS OUVRIERS	AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE TIV	activités multimédia				1	-100,0%	
		cuisine	1	0	1	1	0,0%	
		total grade	66	22	88	84	4,8%	
	OUVRIER PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE TIV	cuisinier	0	1	1	1	0,0%	
		entretien	0	2	2	2	0,0%	
		entretien des bâtiments	0	1	1	1	0,0%	
		maintenance bâtiments et matériels tech	0	1	1	1	0,0%	
		total grade	11	6	17	13	30,8%	
	OUVRIER PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TIV	cuisine	1	2	3	3	0,0%	
		cuisinier	1	9	10	9	11,1%	
		électricien	0	1	1	1	0,0%	
		entretien	0	1	1	1	0,0%	
		entretien des bâtiments	0	1	1	1	0,0%	
		total grade	23	18	41	45	-8,9%	
	total corps		103	65	168	164	2,44%	
	TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS CN	assainissement	0	21	21	33	-36,4%
			coordination accueil enfant. Situat. handicap	13	0	13		
			espaces verts	1	12	13	23	-43,5%
fossoyage			0	6	6	9	-33,3%	
installations sportives			2	14	16	35	-54,3%	
Logistique générale et coordination			26	13	39	96	-59,4%	
nettoisement			18	166	184	173	6,4%	
total grade			1	2	3	6	-50,0%	
TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS CS		assainissement	0	12	12	24	-50,0%	
		espaces verts	1	4	5	3	66,7%	
		fossoyage	0	2	2	1	100,0%	
		installations sportives	1	16	17			
		Logistique générale et coordination	43	28	71	8	787,5%	
		nettoisement	4	75	79	129	-38,8%	
		voirie départementale				1	-100,0%	
		total grade	0	1	1			
TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS EN CHEF		assainissement	0	38	38	17	123,5%	
		espaces verts	1	4	5	1	400,0%	
		fossoyage	0	5	5	4	25,0%	
		Logistique générale et coordination	0	4	4	1	300,0%	
		nettoisement	7	232	239	179	33,5%	
	total grade	8	283	291	202	44,06%		
total corps		118	655	773	743	4,04%		

Corps et emplois	grade	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	TECHNICIEN SUPERIEUR	activités multimédia	1	3	4	3	33,3%
		constructions et bâtiment	0	25	25	36	-30,6%
		déplacements	3	5	8	7	14,3%
		désinfection	0	1	1		
		environnement				1	-100,0%
		études paysagères				1	-100,0%
		génie climatique	1	40	41		
		génie urbain	5	12	17	22	-22,7%
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	0	1	1	1	0,0%
		informatique	5	23	28	38	-26,3%
		laboratoires	5	10	15	13	15,4%
		prévention des risques professionnels	17	3	20	3	566,7%
			0	3	3	6	-50,0%
	total grade	37	126	163	131	24,43%	
	TECHNICIEN SUPERIEUR EN CHEF	activités multimédia	9	21	30	25	20,0%
		constructions et bâtiment	28	66	94	87	8,0%
		déplacements	1	3	4	2	100,0%
		environnement	12	10	22	19	15,8%
		études paysagères	0	1	1	2	-50,0%
		génie urbain	43	126	169	165	2,4%
		informatique	14	43	57	53	7,5%
		laboratoires	25	12	37	33	12,1%
		prévention des risques professionnels	9	4	13	16	-18,8%
			0	1	1	1	0,0%
	total grade	141	287	428	403	6,20%	
	TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL	activités multimédia	13	15	28	34	-17,6%
		constructions et bâtiment	23	76	99	93	6,5%
		déplacements	0	3	3	5	-40,0%
		environnement	18	3	21	24	-12,5%
		études paysagères	0	4	4	2	100,0%
		génie urbain	29	65	94	88	6,8%
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	2	0	2	2	0,0%
		informatique	27	83	110	94	17,0%
laboratoires		23	13	36	41	-12,2%	
prévention des risques professionnels		13	6	19	21	-9,5%	
0	1	1	1	0,0%			
total grade	149	269	418	406	2,96%		
total corps	327	682	1009	940	7,34%		
Total		5 626	14 487	20 113	20 151	-0,19%	
Total général			24 817	21 368	46 185	46 428	0,52%

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Effectifs à temps complet en personnes physiques et en équivalent temps plein

2021		2020		2019		2018	
Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein	Nombre d'agents	Effectifs en équivalent temps plein
2 627	2 613,1	2 437	2 423,6	2 530	2 515,2	2 170	2 155,0

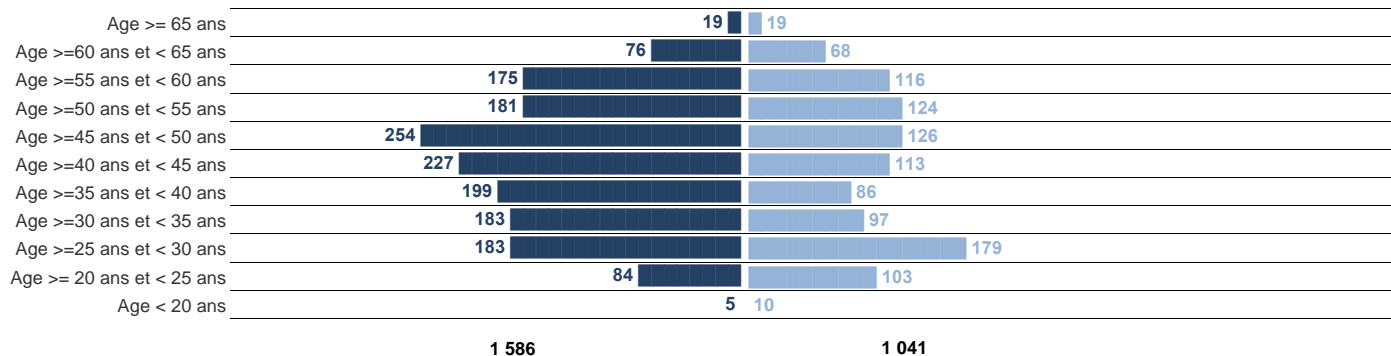
Répartition par tranche d'âge des effectifs contractuels à temps complet

	2021				2020		2019		2018	
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)	Nombre d'agents	Part de la tranche d'âge dans les effectifs (en %)
Age >= 65 ans	19	19	38	1,44%	36	1,5%	27	1,1%	26	1,2%
Age >=60 ans et < 65 ans	76	68	144	5,48%	142	5,8%	146	5,8%	134	6,2%
Age >=55 ans et < 60 ans	175	116	291	11,10%	262	10,8%	250	9,9%	235	10,8%
Age >=50 ans et < 55 ans	181	124	305	11,60%	292	12,0%	273	10,8%	268	12,4%
Age >=45 ans et < 50 ans	254	126	380	14,45%	347	14,2%	333	13,2%	286	13,2%
Age >=40 ans et < 45 ans	227	113	340	12,93%	335	13,8%	307	12,1%	284	13,1%
Age >=35 ans et < 40 ans	199	86	285	10,84%	259	10,6%	257	10,2%	254	11,7%
Age >=30 ans et < 35 ans	183	97	280	10,68%	282	11,6%	275	10,9%	256	11,8%
Age >=25 ans et < 30 ans	183	179	362	13,80%	321	13,2%	413	16,3%	295	13,6%
Age >= 20 ans et < 25 ans	84	103	187	7,11%	153	6,3%	235	9,3%	127	5,9%
Age < 20 ans	5	10	15	0,57%	8	0,3%	14	0,6%	5	0,2%
Total	1 586	1 041	2 627	100,00%	2 437	100,0%	2 530	100,0%	2 170	100,0%

Pyramide des âges par sexe

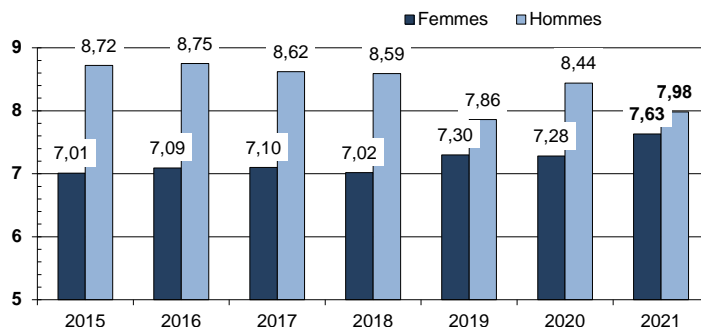
2021

Nombre de femmes Nombre d'hommes



Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Ancienneté moyenne dans la collectivité en nombre d'années
(effectifs contractuels à temps complet)



Assistant(e)s maternel(le)s

Au cours de l'année 2021, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2021		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
463	0	463

Au cours de l'année 2020, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2020		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
494	0	494

Au cours de l'année 2019, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2019		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
521	0	521

Au cours de l'année 2018, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2018		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
546	0	546

Assistant(e)s familiaux(les)

Au cours de l'année 2021, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	

Au 31 décembre 2021		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
583	70	653

Au cours de l'année 2020, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2020		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
593	67	660

Au cours de l'année 2019, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2019		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
613	65	678

Au cours de l'année 2018, en ETPR		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
NC	NC	NC

Au 31 décembre 2018		
Femmes	Hommes	Nombre d'agents
645	70	715

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs

Agents contractuels à temps complet

par filière et par sexe

FILIERES	2021			Évolution 2020 à 2021	2020	2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents		Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
ADMINISTRATIVE	418	276	694	5,0%	661	734	764
ANIMATION	5	4	9	50,0%	6	5	9
CULTURELLE	25	17	42	0,0%	42	43	50
HORS FILIERE	8	2	10	-47,4%	19	15	24
MEDICO-SOCIALE	93	15	108	-15,6%	128	124	104
SECURITE	2	13	15	-25,0%	20	17	11
SOCIALE	419	60	479	7,2%	447	416	355
SPORTIVE	1	8	9	12,5%	8	1	1
TECHNIQUE	615	646	1 261	14,0%	1 106	1 175	852
Total	1 586	1 041	2 627	7,8%	2 437	2 530	2 170

Agents contractuels à temps non complet

par sexe

Total	2 189	612	2 801	-3,1%	2 891	2 973	2 861
--------------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Total général

Total général	3 775	1 653	5 428	1,9%	5 328	5 503	5 031
----------------------	--------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Nombre de contractuels à temps complet et non complet, en équivalent temps plein rémunéré ayant travaillé au moins un jour dans l'année 2021 par filière, par sexe et par catégorie

Filières	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	387,1	262,2	649,3
ANIMATION	464,0	118,9	582,8
CULTURELLE	184,1	159,0	343,1
HORS FILIERE	40,0	26,2	66,2
MEDICO-SOCIALE	114,8	29,0	143,8
SECURITE	2,0	11,0	13,0
SOCIALE	346,3	41,3	387,6
SPORTIVE	2,2	22,8	24,9
TECHNIQUE	988,9	503,0	1 492,0
Total général	2 529,3	1 173,3	3 702,7

Catégories	Femmes	Hommes	Total
A	676,6	488,1	1 164,7
B	162,5	164,5	327,0
C	1 690,2	520,8	2 210,9
Total général	2 529,3	1 173,3	3 702,7

Au 31 décembre 2021

Répartition des contractuels sur emploi permanent par type de contrat et par sexe

Type de contrat	2021			2020	2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
CDD Public	2 133	946	3 079	3 177	3 330	2 949
CDI public	1 642	707	2 349	2 151	2 173	2 082
Total	3 775	1 653	5 428	5 328	5 503	5 031

Répartition des contractuels par type de contrat et par nature de contrat

Type/nature de contrat	CDD public	CDI public	Total général
Abs. corps fonct Art9 al1 - Titre IV	2	2	4
Cont.dr.public Art.20 loi 2005-843 26.07.2005		43	43
Contrat CDI loi 2012-347 12.03.2012		140	140
Contrat emploi consolidé	2		2
Contrat suite à arrêt Berkani		31	31
Cotorep / cdaph	76	2	78
Poste vacant Art.3-2 - Titre III	282	1	283
Recrut. Art 3-3-1 ex Art3 al.4.	55	57	112
Recrut. Art 3-3-2 ex Art3 al.5	554	336	890
Recrutement temps incomplet Art55 - Titre III	957	1 703,00	2660
Remp. Art3 al1 - Titre III fonct. titul	693	5	698
Remp. Art9 al2 - Titre IV fonct. titul	235	20	255
Remplacement momentané fonctionnaire absent	23		23
Rempl't momentané fonctionnaire absent - T IV	30		30
Autres	179		179
Total général	3 088	2 340	5 428

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des contractuels à temps complet et non complet
par classe d'ancienneté dans la collectivité, par filière, par corps et par sexe

Ancienneté moins de 3 ans

Ancienneté dans la collectivité	Filières	Corps et emplois	2021		
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Moins de 3 ans					
Moins de 3 ans	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	210	128	338
		ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	22	5	27
		ADJOINTS ADMINISTRATIFS	12	12	24
		ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	2	1	3
		ADMINISTRATEURS	0	5	5
		ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	1	1	2
		ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	139	81	220
		CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	0	1	1
		CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	0	1	1
		COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	9	8	17
		COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	4	3	7
		DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	1	0	1
		SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	20	10	30
	FILIÈRE ANIMATION	FILIÈRE ANIMATION	629	152	781
		ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	628	150	778
		ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	1	1	2
		ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	0	1	1
		ANIMATEURS TITRE IV			
	FILIÈRE CULTURELLE	FILIÈRE CULTURELLE	180	117	297
		ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	5	7	12
		AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	97	52	149
		ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	35	21	56
		ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	1		1
		CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	2	3	5
		COORDINATEURS CMA	4	2	6
		PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	7	4	11
		PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL	27	28	55
	RESTAURATEUR	2	0	2	
	HORS FILIERE	HORS FILIERE	15	9	24
		COLLABORATEUR D ELUS	0	1	1
		FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	2	4	6
		PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	12	4	16
		PROFESSEURS DES ECOLES T4	1	0	1

Ancienneté dans la collectivité	Filières	Corps et emplois	2021		
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Moins de 3 ans					
Moins de 3 ans	FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	125	30	155
		AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	20	0	20
		AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	8	3	11
		AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	1	0	1
		AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	1	0	1
		INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	1	0	1
		INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	3	0	3
		MEDECINS CONTRACTUELS	53	20	73
		MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	6	4	10
		PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	7	0	7
		PSYCHOLOGUES	12	2	14
		PSYCHOLOGUES T.IV	10	1	11
		PSYCHOMOTRICIENS TIV	1	0	1
		SAGES FEMMES	2	0	2
	FILIERE SECURITE	FILIERE SECURITE	2	11	13
		AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	2	10	12
		INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	0	1	1
	FILIERE SOCIALE	FILIERE SOCIALE	390	50	440
		AGENT EDUCATIF TIV	16	25	41
		AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	324	1	325
		ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	5	3	8
		ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	18	11	29
		CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	1	0	1
		EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	8	1	9
		EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV			
	MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	18	9	27	
	FILIERE SPORTIVE	FILIERE SPORTIVE	1	8	9
		EDUCATEURS DES A.P.S.	1	8	9
	FILIERE TECHNIQUE	FILIERE TECHNIQUE	1 108	532	1 640
		ADJOINTS TECHNIQUES	52	202	254
		ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	35	19	54
		ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	0	1	1
		AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	0	3	3
		AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	0	1	1
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE II	1	0	1
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III	1	0	1
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE		43	13	56	
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES		875	79	954	
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		0	1	1	
EBOUEURS		2	79	81	
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS		1	4	5	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.		48	65	113	
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES		4	13	17	
PERSONNELS OUVRIERS		27	24	51	
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES		19	28	47	

Ancienneté >=3 ans et <5 ans

Ancienneté dans la collectivité	Filières	Corps et emplois	2021		
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Entre 3 et 5 ans					
Entre 3 et 5 ans	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	64	44	108
		ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	0	2	2
		ADJOINTS ADMINISTRATIFS	1	9	10
		ADMINISTRATEURS	2	0	2
		ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	1	0	1
		ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	56	28	84
		COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	2	2	4
		DIRECTEURS, DIRECTEURS GÉNÉRAUX	0	1	1
		SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	2	2	4
	FILIÈRE ANIMATION	FILIÈRE ANIMATION	33	7	40
		ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	33	5	38
		ANIMATEURS TITRE IV	0	2	2
	FILIÈRE CULTURELLE	FILIÈRE CULTURELLE	40	34	74
		AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHÈQUES	6	4	10
		ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	12	11	23
		ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	2	0	2
		CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	2	2	4
		CONSERVATEURS BIBLIOTHÈQUES	1	0	1
		COORDINATEURS CMA	1	1	2
		PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	4	5	9
		PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL	11	11	22
		RESTAURATEUR	1	0	1
	HORS FILIÈRE	HORS FILIÈRE	11	4	15
		COLLABORATEUR D'ELUS	1	0	1
		FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	2	2	4
		PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	6	1	7
		PROFESSEURS DES ÉCOLES T4	2	1	3
	FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	31	8	39
		AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	0	1	1
		INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX TITRE IV	1	0	1
		MEDECIN CHEF DU SERVICE MEDICAL CENTRAL	1	0	1
		MEDECINS CONTRACTUELS	12	2	14
		MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	8	2	10
		PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	1	1	2
		PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	1	1	2
		PSYCHOLOGUES	4	1	5
	PSYCHOLOGUES T.IV	3	0	3	
	FILIÈRE SOCIALE	FILIÈRE SOCIALE	18	6	24
		AGENT EDUCATIF TIV	1	4	5
		AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	13	0	13
		ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	2	1	3
		EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	1	0	1
		MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	1	1	2
	FILIÈRE TECHNIQUE	FILIÈRE TECHNIQUE	152	31	183
		ADJOINTS TECHNIQUES	4	1	5
		ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	6	2	8
		AGENT DE LOGISTIQUE GÉNÉRALE	0	1	1
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE		1	0	1	
AGENTS TECHNIQUES DES ÉCOLES		115	4	119	
EBOUEURS		0	4	4	
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS		2	1	3	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.		18	14	32	
PERSONNELS DE MAÎTRISE ADM. PARISIENNES		0	1	1	
PERSONNELS OUVRIERS		5	3	8	
TECHNICIENS SUPÉRIEURS ADMINIS. PARISIENNES		1	0	1	

Ancienneté >=5ans

Ancienneté dans la collectivité	Filières	Corps et emplois	2021		
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Plus de 5 ans					
Plus de 5 ans	FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ADMINISTRATIVE	161	126	287
		ADJOINTS ADMINISTRATIFS	3	4	7
		ADMINISTRATEURS	1	4	5
		ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	133	81	214
		CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION	1	4	5
		CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	14	20	34
		CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	3	10	13
		COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	1	1	2
		COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	1	0	1
		DELEGUES AU CINEMA	0	1	1
		DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	3	0	3
		SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	1	1	2
	FILIERE ANIMATION	FILIERE ANIMATION	127	24	151
		ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	127	24	151
	FILIERE CULTURELLE	FILIERE CULTURELLE	96	104	200
		ACCOMPAGNATEUR DE MUSIQUE DES CONSERVATOIRES	2	1	3
		AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	1	0	1
		ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	39	21	60
		CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	1		1
		COORDINATEURS CMA	2	2	4
		PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL	31	54	85
	PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	20	26	46	
	HORS FILIERE	HORS FILIERE	65	54	119
		FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	4	6	10
		PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	58	48	106
		PROFESSEURS DES ECOLES T4	3	0	3
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	41	15	56
		AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	1	0	1
		MEDECINS CONTRACTUELS	20	7	27
		MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	4	2	6
		PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	2	4	6
		PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	2		2
PSYCHOLOGUES		6	1	7	
PSYCHOLOGUES T.IV		6	1	7	
FILIERE SECURITE		0	2	2	
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	0	2	2		
FILIERE SOCIALE	FILIERE SOCIALE	13	4	17	
	AGENT EDUCATIF TIV	1	3	4	
	AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	10	0	10	
	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	0	1	1	
	CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET	1		1	
	EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	1	0	1	
FILIERE SPORTIVE	FILIERE SPORTIVE	4	28	32	
	EDUCATEURS DES A.P.S.	4	28	32	

Ancienneté dans la collectivité	Filières	Corps et emplois	2021		
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Plus de 5 ans					
Plus de 5 ans	FILIERE TECHNIQUE	FILIERE TECHNIQUE	238	118	356
		ADJOINTS TECHNIQUES	37	18	55
		ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	1	2	3
		ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	0	1	1
		AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	2	1	3
		AGENTS DE SERVICE DES ECOLES CTL (TP et TNC)	1	0	1
		AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	0	6	6
		AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B	1	5	6
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE I	1	0	1
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE II	1	1	2
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III	1	1	2
		AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE V	0	1	1
		AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	2	1	3
		AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	140	2	142
		EBOUEURS	0	12	12
		ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	4	4	8
		INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	42	54	96
		INGENIEURS DES S.TECHNIQUES	0	1	1
PERSONNELS OUVRIERS	5	2	7		
RESP SERV SECUR INCENDIE ASSIST PERSONNES HDV	0	6	6		

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs contractuels sur emploi permanent à temps complet
par filière, par corps, par grade, par spécialité et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	ADJOINT ADMINISTRATIF TIV		22	7	29	18	61,1%
		<i>total grade</i>	22	7	29	18	61,11%
		total corps	22	7	29	18	61,11%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJ ADM CONTRACTUEL		4	5	9	12	-25,0%
		<i>total grade</i>	4	5	9	12	-25,00%
	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE		0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE		1	0	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%	
	total corps	5	6	11	14	-21,43%	
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	ADJT CADRES HOSP.CL NORM.TIV		2	1	3	2	50,0%
		<i>total grade</i>	2	1	3	2	50,00%
		total corps	2	1	3	2	50,00%
ADMINISTRATEURS	AGT CONTRACTUEL CAT. A		3	9	12	13	-7,7%
		<i>total grade</i>	3	9	12	13	-7,69%
		total corps	3	9	12	13	-7,69%
ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	ANIMATEUR CONSEILS J. A.		0	1	1	2	-50,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	2	-50,00%
	REFERENT JEUNESSE DES TERRITOIRES		2	0	2	13	-84,6%
		<i>total grade</i>	2	0	2	13	-84,62%
	total corps	2	1	3	15	-80,00%	
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	AGT CONTRACTUEL CAT. A		326	190	516	491	5,1%
		<i>total grade</i>	326	190	516	491	5,09%
	ATTACHE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES					2	-100,0%
		<i>total grade</i>				2	-100,00%
	total corps	326	190	516	493	4,67%	
CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION	CHARGE DE MISSION AGT D'EXEC.		0	3	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	0	3	3	3	0,00%
		total corps	0	3	3	3	0,00%
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	CHARGE DE MISSION CADRE MOYEN		11	19	30	35	-14,3%
		<i>total grade</i>	11	19	30	35	-14,29%
		total corps	11	19	30	35	-14,29%
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	CHARGE DE MISSION CADRE SUP.		3	11	14	21	-33,3%
		<i>total grade</i>	3	11	14	21	-33,33%
		total corps	3	11	14	21	-33,33%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER		12	11	23	22	4,5%
		<i>total grade</i>	12	11	23	22	4,55%
		total corps	12	11	23	22	4,55%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	COORDONATEUR-TRICE CONT SECUR ARRONDT E-PARTEN		5	3	8	8	0,0%
		<i>total grade</i>	5	3	8	8	0,00%
		total corps	5	3	8	8	0,00%
DELEGUES AU CINEMA	DELEGUE AU CINEMA DE LA VILLE DE PARIS		0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
		total corps	0	1	1	1	0,00%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	DIRECTEUR COMMUNE DE PARIS		4	1	5	4	25,0%
		<i>total grade</i>	4	1	5	4	25,00%
		total corps	4	1	5	4	25,00%

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	DIRECTEUR ETABL T4					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	AGT CONTRACTUEL CAT. B		6	5	11		
		<i>total grade</i>	6	5	11		
	SECRETAIRE ADM CL NORMALE ADM PARIS	administration générale	4	3	7	4	75,0%
		<i>total grade</i>	13	5	18	6	200,0%
		total corps	17	8	25	10	150,00%
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	SECRETAIRE GAL ADJT V.P.					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
Total			418	276	694	661	4,99%

FILIÈRE ANIMATION

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	ADJOINT ANIMATION CONTRACTUEL	activités périscolaires	4	0	4	1	300,0%
		<i>total grade</i>	4	0	4	1	300,00%
	ADJOINT D'ANIMATION CONTR. TEMPS INCOMPLET	activités périscolaires				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
	total corps		4	0	4	2	100,00%
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE 1ERE CL	activités périscolaires	1	1	2	2	0,0%
		<i>total grade</i>	1	1	2	2	0,00%
		total corps	1	1	2	2	0,00%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	ANIMATEUR ADM.PARIS. DE CLASSE NORMALE	activités périscolaires	0	1	1		
		<i>total grade</i>	0	1	1		
		total corps	0	1	1		
ANIMATEURS TITRE IV	ANIMATEUR TIV		0	2	2	2	0,0%
		<i>total grade</i>	0	2	2	2	0,00%
		total corps	0	2	2	2	0,00%
Total			5	4	9	6	50,00%

FILIÈRE CULTURELLE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE 1ERE CL	accueil et surveillance des musées	2	1	3		
		magasinier des bibliothèques	3	6	9		
		<i>total grade</i>	5	7	12		
total corps			5	7	12		
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	ASSISTANT SPEC ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CS	art dramatique				2	-100,0%
		musique				5	-100,0%
						1	-100,0%
		<i>total grade</i>				8	-100,00%
total corps						8	-100,00%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	ASSISTANT CONTRACTUEL SPEC.ENS.ART		0	1	1		
		<i>total grade</i>	0	1	1		
		total corps	0	1	1		
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL N ADM PARIS	bibliothèques	2	0	2	5	-60,0%
		gestion du patrimoine culturel	1	0	1		
						1	-100,0%
		<i>total grade</i>	3	0	3	6	-50,00%
total corps			3	0	3	6	-50,00%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	AGT CONTRACTUEL CAT. A		5	5	10	7	42,9%
		<i>total grade</i>	5	5	10	7	42,86%
		total corps	5	5	10	7	42,86%
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUES		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		total corps	1	0	1	1	0,00%
COORDINATEURS CMA	COORDINATEUR DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES		7	4	11	13	-15,4%
		<i>total grade</i>	7	4	11	13	-15,38%
		total corps	7	4	11	13	-15,38%
PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	PROF. ATELIERS BEAUX ARTS VILLE DE PARIS		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		total corps	1	0	1	1	0,00%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	PROF.CONSERV CL.N	art dramatique				1	-100,0%
		danse				1	-100,0%
		danse classique				1	-100,0%
		musique				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				4	-100,00%
total corps						4	-100,00%
RESTAURATEUR	RESTAURATEUR		3	0	3	2	50,0%
		<i>total grade</i>	3	0	3	2	50,00%
		total corps	3	0	3	2	50,00%
Total			25	17	42	42	0,00%

FILIÈRE HORS FILIÈRE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	collaborateur d'élus		1	1	2	6	-66,7%
		<i>total grade</i>	1	1	2	6	-66,67%
		total corps	1	1	2	6	-66,67%
FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS		1	1	2	2	0,0%
		<i>total grade</i>	1	1	2	2	0,00%
		total corps	1	1	2	2	0,00%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	PROFESSEUR VILLE DE PARIS (CL.N.)	éducation physique et sportive				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	PROFESSEUR DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		total corps	1	0	1	1	0,00%
PROFESSEURS DES ECOLES T4	PROFESSEUR DES ECOLES CL N T4		6	1	7	9	-22,2%
		<i>total grade</i>	6	1	7	9	-22,22%
		total corps	6	1	7	9	-22,22%
Total			9	3	12	19	-36,84%

FILIERE MÉDICO-SOCIALE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	AIDE SGNT - AUX DE PUER CLASSE NORMALE TIV	auxiliaire de puériculture titre 4	19	0	19		
			1	0	1		
		<i>total grade</i>	20	0	20		
	total corps		20	0	20		
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	AIDE SOIGNANT TIV	aide médico psychologique titre 4	8	3	11	6	83,3%
		auxiliaire de puériculture titre 4				39	-100,0%
						1	-100,0%
		<i>total grade</i>	8	3	11	46	-76,09%
	total corps	8	3	11	46	-76,09%	
AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	AGENT MATERNEL TIV -ECH2		2	1	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	2	1	3	3	0,00%
		total corps	2	1	3	3	0,00%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS 1ERE CLASSE	puériculture	1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS PPAL 2EME CL				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
	total corps	1	0	1	2	-50,00%	
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A GRADE 1		1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
		total corps	1	0	1		
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	INFIRMIER(E) SOINS GENERAUX 1ER GRADE TIV	INFIRMIERE T4	2	0	2	7	-71,4%
						1	-100,0%
		<i>total grade</i>	2	0	2	8	-75,00%
	INFIRMIER(E) SOINS GENERAUX 2EME GRADE TIV	PUERICULTRICE T4	2	0	2	7	-71,4%
		<i>total grade</i>	2	0	2	7	-71,43%
	total corps	4	0	4	15	-73,33%	
MEDECIN CHEF DU SERVICE MEDICAL CENTRAL	MED.CH.SERV.MEDICAL CENTRAL		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		total corps	1	0	1	1	0,00%
MEDECINS CHEF & ADJOINTS AU SERVICE MEDICAL	MEDECIN CHEF ADJT DU SERV MED. CONTRAC.					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
MEDECINS CONTRACTUELS	MEDECIN CONTRACTUEL	généraliste	2	0	2		
			6	3	9	8	12,5%
		<i>total grade</i>	8	3	11	8	37,50%
		total corps	8	3	11	8	37,50%
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	MEDECIN HORS CLASSE					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	MEDECIN DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUEL		18	5	23	21	9,5%
		<i>total grade</i>	18	5	23	21	9,52%
		total corps	18	5	23	21	9,52%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	PERSONNELS PARAMEDICAUX CL NOR ADM. PARIS.	diététicien	1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
		total corps	1	0	1		
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	PERS.PARAM.MEDICO.TECH. CL NOR VILLE DE PARIS	psychomotricien	3	1	4	3	33,3%
		<i>total grade</i>	3	1	4	3	33,33%
		total corps	3	1	4	3	33,33%
PSYCHOLOGUES	PSYCHOLOGUE CL NORMALE		8	1	9	8	12,5%
		<i>total grade</i>	8	1	9	8	12,50%
		total corps	8	1	9	8	12,50%
PSYCHOLOGUES T.IV	PSYCHOLOGUE CL.N. T.IV		16	1	17	18	-5,6%
		<i>total grade</i>	16	1	17	18	-5,56%
		total corps	16	1	17	18	-5,56%
PSYCHOMOTRICIENS TIV	PSYCHOMOTRICIEN CLASSE NORMALE TIV		1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
		total corps	1	0	1		
SAGES FEMMES	SAGE FEMME CLASSE NORMALE		2	0	2		
		<i>total grade</i>	2	0	2		
		total corps	2	0	2		
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.NOR.ADM.PARIS.	médico-sociale				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
Total			94	15	109	128	-14,84%

FILIÈRE SÉCURITÉ

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020		Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DE 1ERE CL	accueil et surveillance	2	5	7	9	-22,2%	
		médiation sociale	0	5	5	4	25,0%	
		<i>total grade</i>	2	10	12	13	-7,69%	
	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DE 2EME CL		0	1	1	1	0,0%	
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%	
		AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE PPAL 2C	accueil et surveillance	0	1	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%		
total corps			2	12	14	15	-6,67%	
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	INSPECTEUR CH. SECURITE 2CL		0	1	1			
		<i>total grade</i>	0	1	1			
	total corps		0	1	1			
PREPOSES	PREPOSE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE					5	-100,0%	
		<i>total grade</i>				5	-100,00%	
	total corps					5	-100,00%	
Total			2	13	15	20	-25,00%	

FILIÈRE SOCIALE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020		Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
AGENT EDUCATIF TIV	AGENT EDUCATIF TIV		18	32	50	37	35,1%	
		<i>total grade</i>	18	32	50	37	35,14%	
	total corps		18	32	50	37	35,14%	
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES 1ERE CL	activités multimédia				1	-100,0%	
		activités périscolaires				1	-100,0%	
		maternel	30	1	31	9	244,4%	
		<i>total grade</i>	310	0	310	325	-4,6%	
		<i>total grade</i>	340	1	341	336	1,49%	
	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES PPAL 1C		1	0	1	1	0,0%	
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%	
AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES PPAL 2C	maternel		1	0	1			
		<i>total grade</i>	4	0	4	3	33,3%	
	<i>total grade</i>	5	0	5	3	66,67%		
total corps			346	1	347	340	2,06%	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 1èreCL ADM.PARIS	éducation spécialisée				1	-100,0%	
		<i>total grade</i>				1	-100,00%	
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 2èmeCL ADM.PARIS	éducation spécialisée				3	-100,0%	
		<i>total grade</i>				3	-100,00%	
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	éducation spécialisée	5	3	8			
<i>total grade</i>	5	3	8					
total corps		5	3	8	4	100,00%		
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF GRADE 1 TIV		19	13	32			
		<i>total grade</i>	19	13	32			
	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF TIV GRADE 1 CLN		1	0	1	25	-96,0%	
		<i>total grade</i>	1	0	1	25	-96,00%	
total corps		20	13	33	25	32,00%		
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	CADRE SOCIO-EDUCATIF .T.IV		1	0	1			
		<i>total grade</i>	1	0	1			
	total corps		1	0	1			
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS GRADE 1 TIV		9	1	10			
		<i>total grade</i>	9	1	10			
	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TIV GRADE 1 CLN					14	-100,0%	
		<i>total grade</i>				14	-100,00%	
total corps		9	1	10	14	-28,57%		
EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	EDUCATEUR TECHNIQUE SPE GRADE 1 TIV		1	0	1			
		<i>total grade</i>	1	0	1			
	EDUCATEUR TECHNIQUE SPE TIV GRADE 1 CLN					3	-100,0%	
		<i>total grade</i>				3	-100,00%	
total corps		1	0	1	3	-66,67%		
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	MONITEUR EDUCATEUR TITRE IV		19	10	29	24	20,8%	
		<i>total grade</i>	19	10	29	24	20,83%	
	total corps		19	10	29	24	20,83%	
Total			419	60	479	447	7,16%	

FILIERE SPORTIVE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EDUCATEURS DES A.P.S.	EDUCATEUR A.P.S. CN.	activités aquatiques et de la natation	1	8	9	8	12,5%
		<i>total grade</i>	1	8	9	8	12,50%
	total corps		1	8	9	8	12,50%
Total			1	8	9	8	12,50%

FILIERE TECHNIQUE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %	
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents		
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	bucheron-élagueur	0	1	1	5	-80,0%	
		carrossier spécialiste en automobile	0	1	1	1	0,0%	
		électrotechnicien	0	14	14	5	180,0%	
		entretien d'espaces	4	40	44	7	528,6%	
		entretien et nettoyage des locaux	51	15	66	47	40,4%	
		horloger				1	-100,0%	
		informatique	6	5	11	1	1 000,0%	
		installations sportives	5	29	34	19	78,9%	
		jardinier	15	55	70	48	45,8%	
		logistique générale	0	6	6	1	500,0%	
		magasinier	0	1	1			
		magasinier cariste	0	4	4	1	300,0%	
		maintenance des bâtiments	0	6	6	3	100,0%	
		manipulateur des laboratoires	1	9	10	4	150,0%	
		mécanicien spécialiste en automobile	1	4	5	4	25,0%	
		menuisier	0	4	4	3	33,3%	
		métallier	0	4	4			
		peintre	0	2	2	1	100,0%	
		plombier	0	3	3			
		puisatier	0	4	4			
		relieur	1	0	1	1	0,0%	
	restauration	0	1	1	1	0,0%		
	scaphandrier	0	1	1				
	tapissier				1	-100,0%		
		<i>total grade</i>	84	209	293	154	90,26%	
		ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE		0	3	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	0	3	3	3	0,00%	
		ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	bucheron-élagueur				1	-100,0%
		<i>total grade</i>					1	-100,00%
		ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	électrotechnicien				1	-100,0%
			jardinier	1	2	3	1	200,0%
			maintenance des bâtiments	0	1	1	1	0,0%
			menuisier	0	1	1	1	0,0%
	<i>total grade</i>	1	4	5	4	25,00%		
	total corps		85	216	301	162	85,80%	
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG 1ERE CL	entretien et accueil				5	-100,0%	
			1	6	7			
		<i>total grade</i>	1	6	7	5	40,00%	
	ADJ TECH ETAB ENS AGT CONTRACT CAT. C	entretien et accueil	41	10	51	51	0,0%	
		maintenance des bâtiments	0	3	3	6	-50,0%	
		restauration	0	4	4	6	-33,3%	
	<i>total grade</i>	41	17	58	63	-7,94%		
	total corps	42	23	65	68	-4,41%		
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT 1ERE CL	désinfection	0	1	1	2	-50,0%	
		<i>total grade</i>	0	1	1	2	-50,00%	
	ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT PPAL 1C	désinfection	0	1	1	1	0,0%	
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%	
	total corps	0	2	2	3	-33,33%		

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE DE 1ERE CLASSE		0	3	3	14	-78,6%
		<i>total grade</i>	0	3	3	14	-78,57%
	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE DE 2EME CLASSE	service intérieur				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
total corps			0	3	3	15	-80,00%
AGENTS DE SERVICE DES ECOLES CTL (TP et TNC)	AGENT DE SERVICE DES ECOLES		1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
	total corps		1	0	1		
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	AGENT CONTR.INFORMAT.CA.MOY.		0	7	7	9	-22,2%
		<i>total grade</i>	0	7	7	9	-22,22%
	total corps		0	7	7	9	-22,22%
AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B	AGENT TECHNIQUE CAT IVA C.		0	3	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	0	3	3	3	0,00%
	AGENT TECHNIQUE CAT IVB C.		1	2	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	1	2	3	3	0,00%
total corps		1	5	6	6	0,00%	
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE I	AGENT TECHNIQUE CAT 1 C		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
	total corps		1	0	1	1	0,00%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE II	AGENT TECHNIQUE CAT II C.		2	1	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	2	1	3	3	0,00%
	total corps		2	1	3	3	0,00%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III	AGENT TECHNIQUE CAT 3 C.		2	1	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	2	1	3	3	0,00%
	total corps		2	1	3	3	0,00%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE V	AGENT TECHNIQUE CAT V CONTR.		0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
	total corps		0	1	1	1	0,00%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE 1ERE CL		44	13	57	24	137,5%
		<i>total grade</i>	44	13	57	24	137,50%
	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE 2EME CL	service intérieur	0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE PPAL 2C					1	-100,0%
	<i>total grade</i>				1	-100,00%	
total corps		44	14	58	26	123,08%	
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 1ERE CLASSE		7	2	9		
		<i>total grade</i>	7	2	9		
	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 2EME CLASSE	maternel	29	1	30	14	114,3%
		<i>total grade</i>	227	54	281	377	-25,5%
	<i>total grade</i>	256	55	311	391	-20,46%	
total corps		263	57	320	391	-18,16%	
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	CHEF EQUIPE CONDUCTEUR AUTO.		0	1	1		
		<i>total grade</i>	0	1	1		
	total corps		0	1	1		
EBOUEURS	EBOUEUR NON TITULAIRE		0	14	14	14	0,0%
		<i>total grade</i>	0	14	14	14	0,00%
	EBOUEUR PRINCIPAL		2	79	81	26	211,5%
		<i>total grade</i>	2	79	81	26	211,54%
	EBOUEUR PRINCIPAL DE CLASSE SUPERIEURE		0	2	2	1	100,0%
	<i>total grade</i>	0	2	2	1	100,00%	
total corps		2	95	97	41	136,59%	
FOSSOYEURS	FOSSOYEUR PRINCIPAL					12	-100,0%
		<i>total grade</i>				12	-100,00%
	total corps					12	-100,00%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	AGT CONTRACTUEL CAT. A		7	9	16	12	33,3%
		<i>total grade</i>	7	9	16	12	33,33%
	total corps		7	9	16	12	33,33%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	AGT CONTRACTUEL CAT. A	génie urbain, écologie urbaine et mobilité	2	2	4	4	0,0%
		systèmes d'information et du numérique				2	-100,0%
		<i>total grade</i>	105	131	236	210	12,4%
	total corps		107	133	240	216	11,11%
INGENIEURS DES S.TECHNIQUES	AGT CONTRACTUEL CAT. A		0	1	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	1	0,00%
	total corps		0	1	1	1	0,00%

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	AGENT DE MAITRISE	bâtiments	1	1	2	4	-50,0%
		constructions et bâtiment				1	-100,0%
		électrotechnique	0	1	1		
		environnement- propreté- assainissement	1	1	2	3	-33,3%
		gest.logistique(b.d'act.:logist& transport)	0	1	1	2	-50,0%
		maintenance automobile	0	1	1	1	0,0%
		travaux publics	2	8	10	6	66,7%
			0	1	1		
	<i>total grade</i>	4	14	18	17	5,88%	
total corps		4	14	18	17	5,88%	
PERSONNELS OUVRIERS	AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE TIV		33	11	44	51	-13,7%
		<i>total grade</i>	33	11	44	51	-13,73%
	OUVRIER PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TIV		4	18	22	18	22,2%
		<i>total grade</i>	4	18	22	18	22,22%
total corps		37	29	66	69	-4,35%	
PERSONNELS OUVRIERS TIV	AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE TIV					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
	total corps					1	-100,00%
RESP SERV SECUR INCENDIE ASSIST PERSONNES HDV	RESP SERV SECURITE INCENDIE PERSONNES HDV		0	6	6	6	0,0%
		<i>total grade</i>	0	6	6	6	0,00%
	total corps		0	6	6	6	0,00%
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS CN	Logistique générale et coordination				1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
	total corps					1	-100,00%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	AGT CONTRACTUEL CAT. B		1	0	1		
		<i>total grade</i>	1	0	1		
	TECHNICIEN SUPERIEUR	constructions et bâtiment	0	1	1		
		environnement	0	1	1	1	0,0%
		génie climatique	0	1	1	1	0,0%
			1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	3	4	3	33,33%
	TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL	activités multimédia	3	3	6	3	100,0%
		constructions et bâtiment	1	6	7	14	-50,0%
		environnement				1	-100,0%
		études paysagères	1	3	4	1	300,0%
		génie urbain	2	4	6	11	-45,5%
		génie urbain, écologie urbaine et mobilité	0	2	2	1	100,0%
		informatique	4	2	6	2	200,0%
		laboratoires	1	1	2		
		prévention des risques professionnels	3	4	7	4	75,0%
						2	-100,0%
	<i>total grade</i>	15	25	40	39	2,56%	
	total corps		17	28	45	42	7,14%
	Total			615	646	1261	1106
Total général			1 588	1 042	2 630	2 437	8%

1.3 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs contractuels sur emploi permanent à temps non complet
par filière, par corps, par grade, par spécialité et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJ ADM CONTRACTUEL		11	17	28	28	0,0%
		<i>total grade</i>	11	17	28	28	0,00%
	ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACT TPS N-COMPLET		0	2	2	3	-33,3%
		<i>total grade</i>	0	2	2	3	-33,33%
total corps		11	19	30	31	-3,23%	
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	AGT CONTRACTUEL CAT. A		2	0	2	1	100,0%
		<i>total grade</i>	2	0	2	1	100,00%
	total corps		2	0	2	1	100,00%
CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION	CHARGE DE MISSION AGT D'EXEC.		1	1	2	2	0,0%
		<i>total grade</i>	1	1	2	2	0,00%
	total corps		1	1	2	2	0,00%
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	CHARGE DE MISSION CADRE MOYEN		3	2	5	5	0,0%
		<i>total grade</i>	3	2	5	5	0,00%
	total corps		3	2	5	5	0,00%
Total			17	22	39	39	0,00%

FILIÈRE ANIMATION

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	ADJOINT ANIMATION CONTRACTUEL		766	172	938	1003	-6,5%
		<i>total grade</i>	766	172	938	1003	-6,48%
	ADJOINT D'ANIMATION CONTR. TEMPS INCOMPLET		18	7	25	52	-51,9%
		<i>total grade</i>	18	7	25	52	-51,92%
total corps		784	179	963	1055	-8,72%	
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	ANIMATEUR ADM.PARIS. DE CLASSE NORMALE					3	-100,0%
		<i>total grade</i>				3	-100,00%
	total corps					3	-100,00%
Total			784	179	963	1058	-8,98%

FILIÈRE CULTURELLE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ACCOMPAGNATEUR DE MUSIQUE DES CONSERVATOIRES	ACCOMPAGNATEUR MUSICAL CONT CONSERVATOIRES		2	1	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	2	1	3	3	0,00%
		total corps	2	1	3	3	0,00%
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	AGENT CONTRACTUEL DES BIBLIOTHEQUES		104	56	160	152	5,3%
		<i>total grade</i>	104	56	160	152	5,26%
		total corps	104	56	160	152	5,26%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	ASSISTANT CONTRACTUEL SPEC.ENS.ART		86	52	138	150	-8,0%
		<i>total grade</i>	86	52	138	150	-8,00%
		total corps	86	52	138	150	-8,00%
COORDINATEURS CMA	COORDINATEUR DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES		0	1	1	2	-50,0%
		<i>total grade</i>	0	1	1	2	-50,00%
		total corps	0	1	1	2	-50,00%
PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	PROF. ATELIERS BEAUX ARTS VILLE DE PARIS		30	35	65	68	-4,4%
		<i>total grade</i>	30	35	65	68	-4,41%
		total corps	30	35	65	68	-4,41%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL	PROF. CONTR. CONSERVATOIRES VILLE DE PARIS		69	93	162	167	-3,0%
		<i>total grade</i>	69	93	162	167	-2,99%
		total corps	69	93	162	167	-2,99%
Total			291	238	529	542	-2,40%

FILIÈRE HORS FILIÈRE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	collaborateur d'élus					2	-100,0%
		<i>total grade</i>				2	-100,00%
		total corps				2	-100,00%
FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS		7	11	18	20	-10,0%
		<i>total grade</i>	7	11	18	20	-10,00%
		total corps	7	11	18	20	-10,00%
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	PROFESSEUR DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES		75	53	128	131	-2,3%
		<i>total grade</i>	75	53	128	131	-2,29%
		total corps	75	53	128	131	-2,29%
Total			82	64	146	153	-4,58%

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
MEDECINS CONTRACTUELS	MEDECIN CONTRACTUEL		77	26	103	111	-7,2%
		<i>total grade</i>	77	26	103	111	-7,21%
		total corps	77	26	103	111	-7,21%
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	MEDECIN DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUEL		0	3	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	0	3	3	3	0,00%
		total corps	0	3	3	3	0,00%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	PERSONNELS PARAMEDICAUX CL NOR ADM. PARIS.		2	5	7	15	-53,3%
		<i>total grade</i>	2	5	7	15	-53,33%
		total corps	2	5	7	15	-53,33%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	PERS.PARAM.MEDICO.TECH. CL NOR VILLE DE PARIS		7	0	7		
		<i>total grade</i>	7	0	7		
		total corps	7	0	7		
PSYCHOLOGUES	PSYCHOLOGUE CL NORMALE		14	3	17	18	-5,6%
		<i>total grade</i>	14	3	17	18	-5,56%
		total corps	14	3	17	18	-5,56%
PSYCHOLOGUES T.IV	PSYCHOLOGUE CL.N. T.IV		3	1	4	5	-20,0%
		<i>total grade</i>	3	1	4	5	-20,00%
		total corps	3	1	4	5	-20,00%
Total			103	38	141	152	-7,24%

FILIÈRE SOCIALE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES 1ERE CL		1	0	1	4	-75,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	4	-75,00%
		total corps	1	0	1	4	-75,00%
CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET	CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET		1	0	1	2	-50,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	2	-50,00%
		total corps	1	0	1	2	-50,00%
Total			2	0	2	6	-66,67%

FILIÈRE SPORTIVE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EDUCATEURS DES A.P.S.	EAPS CONTRACTUEL TEMPS NON-COMPLET		4	28	32	33	-3,0%
		<i>total grade</i>	4	28	32	33	-3,03%
		total corps	4	28	32	33	-3,03%
Total			4	28	32	33	-3,03%

FILIÈRE TECHNIQUE

Emplois	Niveau	spécialité	2021			2020	Evolution en %
			Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE		7	3	10	11	-9,1%
		<i>total grade</i>	7	3	10	11	-9,09%
	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE		1	2	3	2	50,0%
		<i>total grade</i>	1	2	3	2	50,00%
	total corps	8	5	13	13	0,00%	
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE DE 2EME CLASSE		2	2	4	5	-20,0%
		<i>total grade</i>	2	2	4	5	-20,00%
		total corps	2	2	4	5	-20,00%
AGENTS DE MENAGE CONTRACTUELS	AGENT DE MENAGE					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE 2EME CL		2	0	2	3	-33,3%
		<i>total grade</i>	2	0	2	3	-33,33%
		total corps	2	0	2	3	-33,33%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 1ERE CLASSE		49	2	51		
		<i>total grade</i>	49	2	51		
	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES DE 2EME CLASSE		818	26	844	881	-4,2%
		<i>total grade</i>	818	26	844	881	-4,20%
	total corps	867	28	895	881	1,59%	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	AGT CONTRACTUEL CAT. A		1	0	1	1	0,0%
		<i>total grade</i>	1	0	1	1	0,00%
		total corps	1	0	1	1	0,00%
PERSONNELS OUVRIERS	AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE TIV					1	-100,0%
		<i>total grade</i>				1	-100,00%
		total corps				1	-100,00%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL		3	0	3	3	0,0%
		<i>total grade</i>	3	0	3	3	0,00%
		total corps	3	0	3	3	0,00%
Total			883	35	918	908	1,10%
Total général			2 166	604	2 770	2 891	-4,19%

1.4 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT : COLLABORATEURS DE CABINET

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des collaborateurs de cabinet et de maire d'arrondissement par équivalent temps plein rémunéré (ETPR) et par sexe

	Au cours de l'année 2021 en équivalent temps plein rémunéré (ETPR)			Au 31 décembre 2021		
	Femmes	Hommes	Agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
COLLABORATEURS DE CABINET	70,9	61,4	132,3	75	65	140
COLLABORATEURS DE MAIRE D'ARRONDISSEMENT	106,0	90,0	196,0	117	98	215
Total	176,9	151,4	328,3	192	163	355

Ce tableau présente le nombre d'agents qui ont bénéficié au cours de l'année 2021 d'un contrat de collaborateur de cabinet de la Maire de Paris et de ses adjoints (collaborateur de cabinet) et d'un contrat de collaborateur de maire d'arrondissement, ainsi que le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2021.

	Au cours de l'année 2020 en équivalent temps plein rémunéré (ETPR)			Au 31 décembre 2020		
	Femmes	Hommes	Agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
COLLABORATEURS DE CABINET	67,0	62,1	129,2	73	71	144
COLLABORATEURS DE MAIRE D'ARRONDISSEMENT	97,6	89,3	186,9	110	104	214
Total	164,6	151,5	316,0	183	175	358

Ce tableau présente le nombre d'agents qui ont bénéficié au cours de l'année 2020 d'un contrat de collaborateur de cabinet de la Maire de Paris et de ses adjoints (collaborateur de cabinet) et d'un contrat de collaborateur de maire d'arrondissement, ainsi que le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2020.

	Au cours de l'année 2019 en équivalent temps plein rémunéré (ETPR)			Au 31 décembre 2019		
	Femmes	Hommes	Agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
COLLABORATEURS DE CABINET	57,5	67,3	124,8	72	71	143
COLLABORATEURS DE MAIRE D'ARRONDISSEMENT	112	95,2	207,2	126	109	235
Total	169,5	162,5	332	198	180	378

Ce tableau présente le nombre d'agents qui ont bénéficié au cours de l'année 2019 d'un contrat de collaborateur de cabinet de la Maire de Paris et de ses adjoints (collaborateur de cabinet) et d'un contrat de collaborateur de maire d'arrondissement, ainsi que le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2019.

	Au cours de l'année 2018 en équivalent temps plein rémunéré (ETPR)			Au 31 décembre 2018		
	Femmes	Hommes	Agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
COLLABORATEURS DE CABINET	56,7	69,1	125,8	61	81	142
COLLABORATEURS DE MAIRE D'ARRONDISSEMENT	107,3	87,4	194,7	127	101	228
Total	164	156,5	320,5	188	182	370

Ce tableau présente le nombre d'agents qui ont bénéficié au cours de l'année 2018 d'un contrat de collaborateur de cabinet de la Maire de Paris et de ses adjoints (collaborateur de cabinet) et d'un contrat de collaborateur de maire d'arrondissement, ainsi que le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2018.

Nombre de collaborateurs de cabinet ayant travaillé au moins un jour en équivalent temps plein rémunéré (ETPR) et par sexe

en 2021	Femmes	Hommes	Total
COLLABORATEUR DE CABINET	70,9	61,4	132,3
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	106,0	90,0	196,0
Total général	176,9	151,4	328,3

En 2020	Femmes	Hommes	Total
COLLABORATEUR DE CABINET	67,0	62,1	129,2
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	97,6	89,3	186,9
Total général	164,6	151,5	316,0

En 2019	Femmes	Hommes	Total
COLLABORATEUR DE CABINET	57,5	67,3	124,8
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	112	95,2	207,2
Total général	169,5	162,5	332

En 2018	Femmes	Hommes	Total
COLLABORATEUR DE CABINET	56,7	69,1	125,8
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	107,3	87,4	194,7
Total général	185,1	144,9	330,0

Nombre de contrats à durée indéterminée signés par sexe

En 2021	Femmes	Hommes	Total
Nombre de contrats à durée indéterminée signés dans l'année	1 057	305	1 362
Total général	1 057	305	1 362

1.5 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT EMPLOIS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS

Ville de Paris

Emplois saisonniers et occasionnels
du 1er janvier au 31 décembre 2021
par sexe

2021			2020	2019	2018
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
1 278	345	1 623	1 477	714	546

Ville de Paris

Emplois saisonniers et occasionnels par sexe
au 31 décembre 2021
par sexe

2021			2020	2019	2018
Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
185	50	235	371	144	95

1.5 EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur les vacances

Rémunérations brutes par direction

Direction	Année 2021	Année 2020	Année 2019	Année 2018
	Montant des vacances	Montant des vacances	Montant des vacances	Montant des vacances
DAC	8 971 470 €	8 172 738 €	9 248 704 €	9 185 528 €
DAE	386 165 €	331 844 €	327 389 €	289 905 €
DAJ	- €	- €	- €	- €
DASCO	68 048 895 €	62 034 143 €	60 184 589 €	58 664 799 €
DASES	3 035 468 €	3 234 333 €	3 138 412 €	3 151 071 €
DCPA	36 145 €	46 994 €	47 221 €	78 265 €
DCPA	1 220 835 €	1 401 248 €	1 334 456 €	1 267 409 €
DEVE	639 823 €	632 229 €	483 645 €	754 626 €
DFA	914 €	5 004 €	14 557 €	10 293 €
DFPE	199 018 €	247 012 €	211 438 €	250 848 €
DICOM	7 856 €	360 €	17 098 €	- €
DILT	141 195 €	154 026 €	170 426 €	225 860 €
DJS	3 157 543 €	3 359 664 €	3 715 055 €	3 762 254 €
DLH	69 428 €	10 598 €	8 778 €	2 665 €
DPE	11 677 €	4 525 €	26 998 €	44 839 €
DPSP	2 639 482 €	2 482 268 €	2 588 677 €	2 262 458 €
DRH	834 074 €	635 804 €	761 503 €	672 364 €
DSIN	14 224 €	24 626 €	24 326 €	32 208 €
DU	113 084 €	44 982 €	120 603 €	120 858 €
DVD	25 736 €	35 635 €	17 773 €	1 858 €
Gestion RH	2 308 615 €	1 068 171 €	1 616 505 €	1 886 481 €
CABINET DE LA MAIRE	- €	1 604 €	1 905 €	806 €
SG	320 545 €	241 130 €	300 219 €	250 418 €
IG	- €	- €	532 €	1 068 €
Total général	92 182 192 €	84 168 938 €	84 360 810 €	82 881 845 €

Périmètre de mesure : les montants des vacances ne sont pas chargés ; les vacances "élections" et "pandémie" sont exclues.

Informations sur les vacataires

Effectifs rémunérés au 31 décembre par sexe

Effectifs rémunérés au 31 décembre 2021	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	3 439	5 439	8 878

Effectifs rémunérés au 31 décembre 2020	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	3 404	5 257	8 661

Effectifs rémunérés au 31 décembre 2019	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	3 361	5 091	8 452

**Effectifs en personnes physiques ayant été rémunérés au moins un jour
entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre
par sexe**

Effectifs en personne physique ayant été rémunérés au moins 1 j entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	6 226	9 789	16 015

Effectifs en personne physique ayant été rémunérés au moins 1 j entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	6 725	9 966	16 691

Effectifs en personne physique ayant été rémunérés au moins 1 j entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019	Hommes	Femmes	Total
Vacataires uniquement (hors titulaires et contractuels ayant perçu des vacances)	6 627	10 012	16 639

1.6 PERSONNELS DE DROIT PRIVÉ ET DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ville de Paris
2021

Personnels de droit privé

Agents de ménage
au cours de l'année, au 31 décembre et par sexe

	Au cours de l'année 2021, en ETPR			Au 31 décembre 2021		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Agent de ménage	nc	nc	nc	3	3	6

	Au cours de l'année 2020, en ETPR			Au 31 décembre 2020		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Agent de ménage	nc	nc	nc	3	3	6

	Au cours de l'année 2019, en ETPR			Au 31 décembre 2019		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Agent de ménage	13,4	9,4	22,8	18	10	28

	Au cours de l'année 2018, en ETPR			Au 31 décembre 2018		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Agent de ménage	13,9	9,9	23,8	18	10	28

Dispositifs de formation professionnelle

Stagiaires indemnisés
au cours de l'année, au 31 décembre et par sexe

	Au cours de l'année 2021			Au 31 décembre 2021		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Stagiaires conventionnés	283	112	395	115	24	139

	Au cours de l'année 2020			Au 31 décembre 2020		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Stagiaires conventionnés	252	86	338	111	27	138

	Au cours de l'année 2019			Au 31 décembre 2019		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Stagiaires conventionnés	368	129	497	99	19	118

	Au cours de l'année 2018			Au 31 décembre 2018		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Stagiaires conventionnés	720	245	965	124	26	150

Sont recensées toutes les personnes ayant effectué des stages conventionnés d'une durée supérieure ou égale à 2 mois dans les services de la collectivité parisienne

Apprentis au cours de l'année, au 31 décembre et par sexe

	Au cours de l'année 2021			Au 31 décembre 2021		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Apprentis	873	444	1 317	530	284	814

	Au cours de l'année 2020			Au 31 décembre 2020		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Apprentis	707	440	1 147	571	257	828

	Au cours de l'année 2019			Au 31 décembre 2019		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Apprentis	979	525	1 504	591	302	893

	Au cours de l'année 2018			Au 31 décembre 2018		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Apprentis	1 027	533	1 560	676	346	1 022

1.6 PERSONNELS DE DROIT PRIVÉ ET DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ville de Paris
2021

Personnels de droit privé

Emplois aidés
au cours de l'année, au 31 décembre et par sexe

	Effectifs ayant été rémunérés au moins un jour entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021			Effectifs rémunérés au 31 décembre 2021		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Contrats uniques d'insertion- contrats d'accompagnement dans l'emploi	134	191	325	91	132	223
Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0
Autres emplois aidés	0	0	0	0	0	0
Total	134	191	325	91	132	223

	Effectifs ayant été rémunérés au moins un jour entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020			Effectifs rémunérés au 31 décembre 2020		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Contrats uniques d'insertion- contrats d'accompagnement dans l'emploi	159	242	401	118	188	306
Emplois d'avenir	37	28	65	0	0	0
Autres emplois aidés	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Total	196	270	466	118	188	306

	Effectifs ayant été rémunérés au moins un jour entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019			Effectifs rémunérés au 31 décembre 2019		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Contrats uniques d'insertion- contrats d'accompagnement dans l'emploi	173	230	403	99	155	254
Emplois d'avenir	73	79	152	37	28	65
Autres emplois aidés	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Total	246	309	555	136	183	319

	Effectifs ayant été rémunérés au moins un jour entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018			Effectifs rémunérés au 31 décembre 2018		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents
Contrats uniques d'insertion- contrats d'accompagnement dans l'emploi	566	449	1015	161	170	331
Emplois d'avenir	135	211	346	90	124	214
Autres emplois aidés	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Total	701	660	1 361	251	294	545

1.7 POSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

2 335 agents (VDP) détachés

1 280 agents accueillis en détachement

Agents détachés	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Détachement auprès d'entreprise privée	5	4	9	11	34	35	-18,2%
Détachement auprès d'entreprise publique	26	27	53	39	45	46	35,9%
Détachement auprès d'un organisme privé	35	6	41	44	28	29	-6,8%
Détachement auprès d'un parlementaire	1	0	1	1	2	4	0,0%
Détachement au Titre IV	42	1	43	35	26	16	22,9%
Détachement collectivité territoriale	1 331	386	1717	1 448	1 352	1 364	18,6%
Détachement Etat	208	123	331	304	333	332	8,9%
Détachement groupement d'intérêt public	2	2	4	1		2	300,0%
Détachement mission intérêt pub étranger	0	0	0	0	2	2	#DIV/0!
Détachement organisme de formation	2	0	2	0	0	1	#DIV/0!
Détachement organisme lien MDP	13	53	66	72	85	92	-8,3%
Détachement stage FPT	1	2	3	0	69	69	#DIV/0!
Détachement stage FPE	1	0	1	55	0	0	-98,2%
Détachement stage FPH	35	27	62				
Détachement défenseur des droits CNIL ou CSA	1	1	2	2	0	0	0,0%
Total	1 703	632	2 335	2 012	1 976	1 992	16%

Le motif " détachement stage " correspond aux agents qui accomplissent un stage ou une scolarité préalable à la titularisation ou suivent un cycle de préparation à un concours d'accès à un corps ou cadre d'emploi sans rompre les liens avec leur corps d'origine.

Agents Ville de Paris détachés au sein de leur propre structure	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Détachement sur un emploi de direction	19	25	44	46	51	50	-4,3%
Détachement sur un emploi fonctionnel	181	733	914	939	909	869	-2,7%
Détachement dans un autre corps/filière	749	526	1 275	1 149	1 406	1 532	11,0%
Total	949	1 284	2 233	2 134	2 366	2 451	4,6%

Agents accueillis en détachement à la Ville de Paris	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Titulaires détachés de la fonction publique d'Etat	211	117	328	281	281	262	17%
dont sur un emploi de direction	14	12	26	22	19	15	18%
dont sur un emploi fonctionnel	3	5	8	6	5	8	33%
dont sur un emploi non fonctionnel	194	100	294	253	257	239	16%
Titulaires détachés de la fonction publique territoriale	708	236	944	858	893	877	10%
dont sur un emploi de direction	8	3	11	10	13	8	10%
dont sur un emploi fonctionnel	5	1	6	7	7	7	-14%
dont sur un emploi non fonctionnel	695	232	927	841	873	862	10%
Titulaires détachés de la fonction publique hospitalière	8	0	8	52	52	60	-85%
dont sur un emploi de direction							
dont sur un emploi fonctionnel	8	0	8	52	52	60	-85%
dont sur un emploi non fonctionnel							
Total	927	353	1 280	1 191	1 226	1 199	7%

Autres positions particulières	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Agents en congé parental	294	12	306	373	366	378	-18,0%
Agents en disponibilité	2704	1024	3728	3639	3 561	3483	2,4%
Agents en position hors cadre							
Agents mis à disposition par la collectivité	83	105	188	192	109	101	-2,1%
Agents en congé spécial					-		
Total	3 081	1 141	4 222	4 204	4 036	3 962	4,1%

Agents mis à disposition des organisations syndicales avec décharges totales d'activités de service	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
	42	45	87	84	91	92	3,6%
Total	42	45	87	84	91	92	3,6%

Agents en disponibilité d'office pour raison de santé	2021			2020	2018	2017	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
	236	152	388	365	276	244	6,3%
Total	236	152	388	365	276	244	6,3%

Agents en position hors cadres	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
	néant	néant	néant	néant	neant	néant	
Total							

1.7 POSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition femmes/hommes des agents occupant un emploi fonctionnel de direction

par type d'emploi fonctionnel, par sexe, par statut et par corps d'origine (pour les titulaires)

Emplois	Femmes	Hommes	Total agents	Contractuels	Titulaires	Titulaires et corps d'origine
Secrétaire générale	1	0	1	0	1	1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie
Secrétaire général adjoint	3	1	4	1	3	1 inspecteur des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 administrateur de la Ville de Paris
Directeur général	0	1	1	0	1	1 administrateur de la Ville de Paris
Directeur	20	18	38	5	33	13 administrateurs de la Ville de Paris 7 ICSAP 3 inspecteurs des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé 1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie 1 administrateur de l'Etat - Ministères sociaux 1 commissaire de police - Ministère de l'intérieur 1 conseiller des affaires étrangères - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères 1 professeur agrégé - Ministère de l'éducation nationale 1 magistrat - Ministère de la justice 3 administrateurs territoriaux 1 ingénieur en chef territorial
Inspecteur	3	4	7	0	7	4 administrateurs de la Ville de Paris 1 administrateur de l'Etat - Ministère des armées 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 magistrat - Ministère de la Justice
Inspecteur général	4	6	10	0	10	6 administrateurs de la Ville de Paris 2 ICSAP 1 président de tribunal administratif - Conseil d'Etat 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'éducation nationale
Directeur de projet	2	2	4	0	4	2 administrateurs de la Ville de Paris 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 magistrat - Ministère de la justice
Expert de Haut Niveau	2	7	9	0	9	8 administrateurs de la Ville de Paris 1 ICSAP

Emplois	Femmes	Hommes	Total agents	Contractuels	Titulaires	Titulaires et corps d'origine
Sous-directeur d'administrations parisiennes	20	19	39	0	39	17 administrateurs de la Ville de Paris 7 administrateurs territoriaux 2 administrateurs de l'Etat - Ministère de l'éducation nationale 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'intérieur 1 administrateur de l'Etat des Ministères sociaux 1 administrateur de l'Etat - Ministère de la culture 3 ICSAP 1 ingénieur en chef territorial 1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie 1 médecin territorial 2 conseillers de tribunaux administratifs - Conseil d'Etat 1 architecte urbaniste de l'Etat - Ministère de l'écologie 1 inspecteur des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé
TOTAL GENERAL 2021	55	58	113	6	107	

TOTAL GENERAL 2020	54	58	112	6	106	
---------------------------	-----------	-----------	------------	----------	------------	--

TOTAL GENERAL 2019*	47	50	97	4	93	
----------------------------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	--

* En 2019, les directeurs de projets, les experts de haut niveau, les inspecteurs et inspecteurs généraux ont été ajoutés à la liste comptabilisée.

TOTAL GENERAL 2018	35	34	69	5	64	
---------------------------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	--

Répartition femmes/hommes des agents (fonctionnaires ou contractuels) arrivés dans la collectivité sur des emplois fonctionnels au cours de l'année 2021

par sexe, par type d'emploi et par statut d'origine

Collectivité	Sexe	Emploi	Statut d'origine
VILLE	F	Sous-directrice du pilotage - DRH	Administratrice de l'Etat hors classe - Ministère de l'éducation nationale
VILLE	F	Sous-directrice des ressources - DFPE	Administratrice territoriale hors classe - Région Ile de France
VILLE	H	Sous-directeur des ressources - DVD	Administrateur territorial hors classe - SYCTOM
VILLE	H	Sous-directeur des ressources - DU	Administrateur de l'Etat hors classe - Ministère de l'intérieur
VILLE	F	Sous-directrice de l'éducation artistique et des pratiques culturelles - DAC	Administratrice de l'Etat hors classe - Ministère de la culture
VILLE	H	Sous-directeur des interventions sociales - CASVP	Administrateur territorial hors classe - Mairie de Nanterre
VILLE	H	Sous-directeur des services aux personnes âgées - CASVP	Administrateur de l'Etat hors classe - Ministères sociaux
VILLE	F	Directrice des affaires juridiques - DAJ	Maître des requêtes - Conseil d'Etat
VILLE	F	Directrice des affaires culturelles - DAC	Inspectrice générale des affaires culturelles - Ministère de la culture
VILLE	F	Directrice de l'Académie du Climat	Contractuelle
VILLE	F	Inspectrice	Magistrate de premier grade - Ministère de la Justice

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
2021

Nombre d'agents contractuels sur emploi permanent arrivés dans la collectivité à temps complet et non complet - par filière, par corps et par sexe

Filières / emplois / temps de travail	Temps complet			Temps non complet			Total général
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
FILIERE ADMINISTRATIVE	284	186	470	6	5	11	481
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	15	4	19			0	19
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	169	113	282	5	4	9	291
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	2	1	3			0	3
AGENTS ADMINISTRATIFS CONTRACTUELS	2		2			0	2
ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	2		2			0	2
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	65	45	110	1	1	2	112
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS		1	1			0	1
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	6	9	15			0	15
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	2	4	6			0	6
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	21	9	30			0	30
FILIERE ANIMATION	1	2	3	59	15	74	77
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	1		1	59	15	74	75
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE		1	1			0	1
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR		1	1			0	1
FILIERE CULTURELLE	16	19	35	126	67	193	228
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	5	7	12			0	12
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	7	9	16	120	62	182	198
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	2		2			0	2
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS		1	1			0	1
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC			0		1	1	1
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	2	2	4			0	4
PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP			0	5	3	8	8
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL			0	1	1	2	2
HORS FILIERE	41	26	67	9	6	15	82
COLLABORATEUR D ELUS	3	6	9	1		1	10
COLLABORATEUR DE CABINET	12	8	20			0	20
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	25	12	37	4	5	9	46
FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS			0	1		1	1
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES			0	3	1	4	4
PROFESSEURS DES ECOLES TITRE IV	1		1				1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	56	4	60	23	4	27	87
AIDES SOIGNANTS AGT SERVICE HOSP. QUALIFIE TIV	2		2			0	2
AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	3		3			0	3
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	30		30			0	30
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	5		5			0	5
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	3		3			0	3
MEDECINS CONTRACTUELS	1	2	3	18	4	22	25
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	2		2			0	2
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN.PARIS	1		1				1
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	1	2	3			0	3
PSYCHOLOGUES			0	4		4	4
PSYCHOLOGUES T.IV	5		5	1		1	6
PSYCHOMOTRICIENS T.IV	1		1			0	1
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	2		2			0	2
FILIERE SECURITE	0	4	4	0	0	0	4
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE		3	3			0	3
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE		1	1			0	1

Filières / emplois / temps de travail	Temps complet			Temps non complet			Total général
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
FILIERE SOCIALE	301	45	346	0	0	0	346
AGENT EDUCATIF TIV	26	24	50			0	50
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	224	1	225			0	225
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	13	4	17			0	17
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	14	14	28			0	28
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	1		1			0	1
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	11	1	12			0	12
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	12	1	13			0	13
FILIERE SPORTIVE	7	30	37	0	0	0	37
EDUCATEURS DES A.P.S.	7	30	37			0	37
FILIERE TECHNIQUE	967	575	1542	528	22	550	2092
ADJOINTS TECHNIQUES	119	281	400	32	10	42	442
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	43	30	73			0	73
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT		1	1			0	1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	1	4	5	1		1	6
AGENTS DE SERVICE DES ECOLES CTL (TP et TNC)	1		1			0	1
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	161	9	170			0	170
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	573	79	652	495	11	506	1158
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		1	1			0	1
EBOUEURS		76	76			0	76
FOSSOYEURS		1	1			0	1
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS		3	3			0	3
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	25	39	64		1	1	65
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	3	10	13			0	13
PERSONNELS OUVRIERS	30	17	47			0	47
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	11	24	35			0	35
SANS FILIERE PRECISEE	1	0	1	0	0	0	1
SANS FILIERE PRECISEE	1		1			0	1
Total général 2021	1 674	891	2 565	751	119	870	3 435
Total général 2020	1 705	698	2 403	853	148	1 001	3 404
Total général 2019	918	370	1 288	1 004	162	1 166	2 454
Total général 2018	870	382	1 252	918	127	1 045	2 297

Nombre de fonctionnaires sur emploi permanent arrivés dans la collectivité en 2021

à temps complet - par filière, par corps et par sexe

Filières / corps / temps de travail	Temps complet		
	Femmes	Hommes	total
FILIERE ADMINISTRATIVE	294	118	412
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	2		2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	140	48	188
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	1		1
ADMINISTRATEURS	12	6	18
ATTACHES D'ADMINISTRATION T IV	2		2
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	64	26	90
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	2	2	4
DIRECTEURS, DIRECTEURS GÉNÉRAUX	2	1	3
EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	2		2
EXPERT DE HAUT NIVEAU		2	2
INSPECTEURS	1		1
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	63	30	93
SOUS DIRECTEURS	3	3	6
FILIERE ANIMATION	80	59	139
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	69	49	118
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	11	10	21
FILIERE CULTURELLE	102	49	151
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	23	9	32
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	19	9	28
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	25	10	35
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	6	1	7
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	1	1	2
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	8	1	9
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS		2	2
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	20	16	36
FILIERE HORS FILIERE	24	19	43
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	24	19	43
FILIERE MEDICO-SOCIALE	600	14	614
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	2		2
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	1		1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	500	6	506
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	4		4
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	31	3	34
INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX TITRE IV	3		3
INFIRMIERS T.IV	1		1
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	1		1
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	7		7
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	4		4
PSYCHOLOGUES	8	2	10
PSYCHOLOGUES T.IV	1		1
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	11		11
PUERICULTRICES T.IV	2		2
SAGES FEMMES	2		2
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	22	3	25
FILIERE SECURITE	55	138	193
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	12	3	15
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	24	33	57
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE		1	1
CONTROLEURS	1		1
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	14	81	95
PREPOSES	4	16	20
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS		4	4

Filières / corps / temps de travail	Temps complet		
	Femmes	Hommes	total
FILIERE SOCIALE	196	13	209
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	38		38
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	72	5	77
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	5	1	6
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV		1	1
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	13	4	17
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	64	1	65
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	3		3
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	1	1	2
FILIERE SPORTIVE	12	24	36
EDUCATEURS DES A.P.S.	12	24	36
FILIERE TECHNIQUE	378	726	1104
ADJOINTS TECHNIQUES	67	204	271
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	14	20	34
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	2	5	7
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	155	15	170
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	43	14	57
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	4		4
ASSISTANT D'EXPLOITATION		1	1
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	1	56	57
EBOUEURS	24	325	349
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS		2	2
FOSSOYEURS		5	5
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	5	3	8
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	35	18	53
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	5	13	18
PERSONNELS OUVRIERS	4	3	7
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	3	6	9
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	16	36	52
Total général 2021	1 741	1 160	2 901
Total général 2020	1 433	1 160	2 593
Total général 2019	1 651	931	2 582
Total général 2018	2 588	1 680	4 268

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
2021

Nombre de fonctionnaires arrivés dans la collectivité par filière, par corps, par motif d'arrivée et par sexe

Arrivées dans la collectivité de fonctionnaires par filière et corps par : – recrutement direct (sans concours) ; – voie de concours (externe, interne, troisième concours, concours réservé) ; – intégration directe (art. 13 bis, alinéa 1 et 14 de la loi no 83-364 du 13 juillet 1983, et art. 68-1 de la loi no 84-53 du 26 janvier 1984 modifiés par la loi 2009-972 du 3 août 2009) ; – voie de mutation ; – voie de détachement (dont fonction publique de l'Etat, FPH, autres) ; – réintégration ; – transfert de compétences.

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE ADMINISTRATIVE	294	118	412
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	2	0	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	140	48	188
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	57	28	85
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	4	2	6
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	35	9	44
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	4	1	5
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	4	2	6
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	14		14
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	5		5
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	3		3
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	3	1	4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1	1	2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	5	3	8
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	2		2
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	1	0	1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
ADMINISTRATEURS	12	6	18
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1	1	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	5		5
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	4	1	5
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'UN ORGANISME PRIVE		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	2	2	4
ATTACHES D'ADMINISTRATION T IV	2	0	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	2		2
ATTACHES D'ADMINISTRATION	64	26	90
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		1	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	29	4	33
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	17	10	27
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	9	3	12
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1	1	2
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2	2	4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1	3	4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT NE CONDUISANT PAS A PENSION		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT		1	1
RETOUR DE MISE A DISPOSITION REMBOURSE	1		1
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	2	2	4
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE		2	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	2		2
DIRECTEURS, DIRECTEURS GÉNÉRAUX	2	1	3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	2		2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE ADMINISTRATIVE			
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	2	0	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	1		1
EXPERTS DE HAUT NIVEAU	0	2	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE		1	1
INSPECTEURS	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	63	30	93
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	22	12	34
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	18	8	26
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	6	4	10
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	7		7
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	3		3
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2	1	3
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2	2	4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2	1	3
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT		1	1
SOUS DIRECTEURS	3	3	6
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	2	2	4
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
FILIERE ANIMATION	80	59	139
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	69	49	118
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	36	33	69
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	2		2
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	7	2	9
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	8		8
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	6		6
RETOUR DE CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.	2		2
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2		2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	4	10	14
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT		2	2
ANIMATEURS ANIMATEURICES ADMINISTRATIONS PAR	11	10	21
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	3	6	9
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2	1	3
RETOUR DE CONGE SANS REMUN POUR ELEVER ENF -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1	2	3
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	2		2
FILIERE CULTURELLE	102	49	151
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	23	9	32
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	20	7	27
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT STAGE FPE		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	1		1
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	19	9	28
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	7	4	11
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1	4	5
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	2		2
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	4		4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	3	1	4
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	25	10	35
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	9	6	15
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	13	4	17
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	6	1	7
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	3		3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2	1	3
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1		1

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE CULTURELLE	102	49	151
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	1	1	2
RETOUR DE AFFECTATION ADMIN.PARIISIENNE-SANS AVCT	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE		1	1
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	8	1	9
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	4		4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT STAGE FPE	2		2
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS	0	2	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		1	1
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	20	16	36
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	5		5
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	12	14	26
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		2	2
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
HORS FILIERE	24	19	43
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	24	19	43
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	20	16	36
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1	1	2
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		2	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE	600	14	614
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	2	0	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	500	6	506
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	319	6	325
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	3		3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	29		29
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	15		15
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	39		39
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	31		31
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	18		18
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	4		4
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	30		30
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	9		9
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	3		3
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARIISIENNES	4	0	4
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AU TITRE IV	1		1
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	31	3	34
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	9		9
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	12	1	13
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	2	2	4
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	3		3
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2		2
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	3	0	3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
INFIRMIERS T.IV	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	7	0	7
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	1		1
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	4	0	4

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE MEDICO-SOCIALE	600	14	614
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
PSYCHOLOGUES	8	2	10
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	6	1	7
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AU TITRE IV	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		1	1
PSYCHOLOGUES T.IV	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	11	0	11
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	1		1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	5		5
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE DETACHEMENT AU TITRE IV	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
PUERICULTRICES T.IV	2	0	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
SAGES FEMMES	2	0	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	22	3	25
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	15	1	16
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	5	2	7
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	2		2
FILIERE SECURITE	55	138	193
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	12	3	15
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	3		3
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2	1	3
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	4		4
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	1	1	2
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	24	33	57
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	17	29	46
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR DONNER SOIN HANDICAPE	1		1
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	0	1	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
CONTROLEURS	1	0	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	14	81	95
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	14	69	83
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		2	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		4	4
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT STAGE FPE		1	1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		2	2
PREPOSES	4	16	20
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	2	15	17
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	0	4	4
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE		3	3
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		1	1

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE SOCIALE	196	13	209
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	38	0	38
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	12		12
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	2		2
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	8		8
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	4		4
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2		2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	5		5
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2		2
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	72	5	77
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	6		6
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	19	3	22
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	32	1	33
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	3		3
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	5		5
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1	1	2
RETOUR DE DETACHEMENT AU TITRE IV	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	1		1
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	5	1	6
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	2		2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE		1	1
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	0	1	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		1	1
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	13	4	17
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	3	1	4
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1	1	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	4	2	6
RETOUR DE CONGE SANS TRAITEMENT ELEVER ENF. -8 ANS	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AU TITRE IV	1		1
RETOUR DE DETACHEMENT AUPRES D'UN ORGANISME PRIVE	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL	1		1
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	64	1	65
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	26		26
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	12		12
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	4		4
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	6		6
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	5		5
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	7	1	8
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	1		1
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	3	0	3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	2		2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	1	1	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		1	1
FILIERE SPORTIVE	12	24	36
EDUCATEURS DES A.P.S.	12	24	36
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	11	21	32
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT		1	1

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE TECHNIQUE	378	726	1104
ADJOINTS TECHNIQUES	67	204	271
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	40	141	181
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	16	25	41
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		8	8
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		1	1
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	1	2	3
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	3	3	6
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1	1	2
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		5	5
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT STAGE FPE		1	1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2	4	6
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2	12	14
RETOUR DE DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1		1
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	14	20	34
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	11	18	29
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1		1
RETOUR DE MAINTIEN æ TRAIT EN ATTENTE RETR INVALIDITE	1		1
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	2	5	7
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1		1
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		2	2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		1	1
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	155	15	170
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	119	13	132
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1		1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	4	1	5
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	7	1	8
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	8		8
RETOUR DE CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2		2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	4		4
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	3		3
RETOUR DE DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	5		5
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	43	14	57
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	35	12	47
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	4	2	6
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2		2
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISENNES	4	0	4
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1		1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2		2
ASSISTANT D'EXPLOITATION	0	1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	1	56	57
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	1	50	51
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		1	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		3	3
EBOUEURS	24	325	349
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	16	266	282
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE		8	8
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		16	16
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1	12	13
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	3		3

Filières / corps / motifs d'arrivée	Femme	Homme	Total général
FILIERE TECHNIQUE	378	726	1104
RETOUR DE CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	2		2
RETOUR DE CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO		1	1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		3	3
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS		6	6
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	12	13
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1	1	2
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	0	2	2
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		1	1
FOSSOYEURS	0	5	5
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE		5	5
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	5	3	8
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	2		2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	1		1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	1	2
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	35	18	53
RECRUTEMENT EN QUALITE DE ELEVE	6	6	12
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	10	4	14
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	6	3	9
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	6	1	7
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	2	1	3
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	1		1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION		1	1
RETOUR DE DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	1	2
RETOUR DE DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	1		1
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	5	13	18
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	5	5	10
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		2	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		2	2
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		2	2
PERSONNELS OUVRIERS	4	3	7
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	1	1	2
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE	3		3
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS		2	2
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	3	6	9
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	1	1	2
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE		1	1
RETOUR DE CONGE LONGUE DUREE		1	1
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	2		2
RETOUR DE DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS		1	1
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES		2	2
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	16	36	52
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	7	22	29
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	4	6	10
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		1	1
RETOUR DE AFFECTATION AUTRE ADMINISTRATION PARISIENNE	2	2	4
RETOUR DE CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE		1	1
RETOUR DE DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	1	2	3
RETOUR DE DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	2	3
RETOUR DE DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	1		1
Total général 2021	1 741	1 160	2 901
Total général 2020	1 433	1 160	2 593
Total général 2019	1 651	931	2 582
Total général 2018	2 588	1 680	4 268

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
2021Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
ayant quitté la collectivité pendant l'année 2021

par statut, par motifs, par catégorie et par sexe

Statut / motif de départ / catégorie / sexe	A			B			C			Total général
	Femmes	Hommes	Total A	Femmes	Hommes	Total B	Femmes	Hommes	Total C	
AGENTS NON TITULAIRES	158	118	276	37	67	104	1 836	444	2 280	2 660
AUTRE EMPLOYEUR			0					1	1	1
CONGE DE MOBILITE (NON TITULAIRE)	2	1	3							3
CONGE NON REMUNERE			0				1		1	1
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	7	1	8	1		1	9		9	18
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO	9	6	15	2	3	5	38	5	43	63
CONGE SANS REMU POUR RAISONS DE SANTE							7		7	7
CONGE SANS REMUN POUR ELEVER ENF -8 ANS	1		1				6	1	7	8
CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.							3	1	4	4
CONGE SANS TRAITEMENT NON DEDUCT. AVCT							2		2	2
CONGE SANS TRAITEMENT RAISONS DE SANTE	1		1							1
DECES		2	2				4	1	5	7
DEMISSION	10	6	16				21	9	30	46
FIN CDD OU ACCUEIL OCCASIONNEL	38	26	64	20	42	62	1 412	329	1 741	1 867
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	9	16	25	1	2	3	6	6	12	40
FIN DE CONTRAT	3	1	4	3	4	7	222	43	265	276
FIN DE FONCTION D'OFFICE							2		2	2
FIN DE PERIODE D'ESSAI INITIATIVE AGENT	1	1	2	1	1	2	5	2	7	11
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. NON PROF							1	1	2	2
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. PROF							1		1	1
LICENCIEMENT POUR SUPPRESSION D'EMPLOI	1	1	2							2
LICENCIEMENT RESILIATION DE CONTRAT							3		3	3
MISE A LA RETRAITE JOUISSANCE DIFFEREE	1		1							1
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	1	4	5	1		1	2	1	3	9
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	17	11	28	3	4	7	24	3	27	62
RADIATION DES CADRES							2	2	4	4
REVOCATION POUR ABANDON DE POSTE					1	1	6	3	9	10
RUPTURE ANTICIPEE CONTRAT INITIATIVE AGENT	57	42	99	5	10	15	59	36	95	209
AGENTS TITULAIRES	517	149	666	254	248	502	1 300	798	2 098	3 266
AUTRE EMPLOYEUR	2	2	4			0				4
CONGE LONGUE DUREE	26	6	32	13	10	23	79	40	119	174
CONGE NON REMUNERE						0	3		3	3
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	46	1	47	12	3	15	182	8	190	252
CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN				1		1	3		3	4
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO								2	2	2
CONGE SANS REMUN POUR ELEVER ENF -8 ANS				1		1				1
CONGE SANS TRAITEMENT ADMISSION CONCOURS				2	2	4	1	1	2	6
CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.		1	1	1		1	3		3	5

Statut / motif de départ / catégorie / sexe	A			B			C			Total général
	Femmes	Hommes	Total A	Femmes	Hommes	Total B	Femmes	Hommes	Total C	
CONGE SANS TRAITEMENT RAISONS DE SANTE							2	1	3	3
DECES	2	1	3	3	11	14	27	36	63	80
DEMISSION	13	3	16	4	6	10	40	28	68	94
DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	89	20	109	33	23	56	236	84	320	485
DETACHEMENT AU TITRE IV	9		9							9
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PRIVEE	1		1							1
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	5	5	10	1	3	4		1	1	15
DETACHEMENT AUPRES D'UN ORGANISME PRIVE	2		2				1		1	3
DETACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE ENCP	3		3	1		1	1	2	3	7
DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	17	8	25	9	10	19	17	9	26	70
DETACHEMENT ETAT NE CONDUISANT PAS A PENSION	4		4							4
DETACHEMENT GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC								1	1	1
DETACHEMENT STAGE FPE	1	1	2	10	7	17	6	9	15	34
DETACHEMENT STAGE FPT		3	3	1		1				4
DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	3		3	2	3	5	44	21	65	73
DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	78	12	90	17	19	36	172	101	273	399
DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1		1	1		1	2	2	4	6
DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	8	1	9	6	2	8	19	1	20	37
DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	4		4				1	4	5	9
DISPONIBILITE POUR DONNER SOIN HANDICAPE							1		1	1
DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES					1	1	6	2	8	9
DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL	1		1		1	1				2
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	18		18	5	5	10	18	9	27	55
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	7		7	3	3	6	19	20	39	52
FIN DE CONTRAT	1		1							1
FIN DE FONCTION D'OFFICE								1	1	1
INTEGRATION ADM. DETACHEMENT	1		1				4	2	6	7
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. NON PROF		1	1							1
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. PROF								1	1	1
LICENCIEMENT INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE	1		1		1	1	3	1	4	6
LICENCIEMENT SANS PREAVIS NI INDEMNITE								1	1	1
MAINTIEN æ TRAIT EN ATTENTE RETR INVALIDITE							1		1	1
MISE A DISPOSITION REMBOURSE	2		2		1	1		1	1	4
MISE A LA RETRAITE D'OFFICE							1		1	1
MISE A LA RETRAITE POUR INVALIDITE					3	3	2	7	9	12
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	8	7	15	12	6	18	37	59	96	129
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	129	61	190	104	122	226	340	281	621	1 037
RADIATION DES CADRES	1		1	1	2	3	6	24	30	34
REINTEGRATION APRES DETACHEMENT	29	13	42	10	2	12	18	7	25	79
RETOUR ADMINSTRATION ORIGINE	5	3	8							8
REVOCATION				1	1	2	1	5	6	8
REVOCATION POUR ABANDON DE POSTE					1	1	4	26	30	31
Total général 2021	675	267	942	291	315	606	3 136	1 242	4 378	5 926
Total général 2020	631	282	913	313	283	596	2 901	1 123	4 024	5 533
Total général 2019	588	260	848	313	252	565	2 522	992	3 514	4 927
Total général 2018	423	233	656	473	308	781	2 590	983	3 573	5 010

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Procédures de rupture conventionnelle par statut, par catégorie et par sexe

La rupture conventionnelle est un dispositif issu de la loi de transformation de la fonction publique et instauré à titre expérimental pour les fonctionnaires jusqu'au 31 décembre 2025.

Cette mesure n'étant pas d'application immédiate, la Ville de Paris n'a, à ce jour, pas souhaité s'engager dans le dispositif de la rupture conventionnelle sans avoir, au préalable, engagé de discussions avec les organisations syndicales.

Par ailleurs, le juge administratif a confirmé que si ce dispositif ne constitue pas un droit pour les agents, en revanche la réponse à une demande de rupture conventionnelle constitue un droit pour l'agent qui la formule.

Dans ces conditions, afin de se mettre en conformité avec cette obligation, la DRH de la Ville de Paris a systématisé un courrier de réponse portant rejet des demandes émanant des agents de la collectivité parisienne.

En 2021, les bureaux de gestion de la DRH ont reçu 81 demandes de rupture conventionnelle.

2021										
FONCTIONNAIRES	A			B			C			Total général
Nombre de procédures de rupture conventionnelle	Femmes	Hommes	Total A	Femmes	Hommes	Total B	Femmes	Hommes	Total C	
initiées par l'autorité territoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
initiées par l'agent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
signées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2021										
CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	A			B			C			Total général
Nombre de procédures de rupture conventionnelle	Femmes	Hommes	Total A	Femmes	Hommes	Total B	Femmes	Hommes	Total C	
initiées par l'autorité territoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
initiées par l'agent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
signées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Ancienneté moyenne au sein du dernier service/équipement
Fonctionnaires
par catégorie et par sexe

Catégorie / Sexe	Nombre d'agents	Ancienneté moyenne au sein du dernier service/équipement (années)
A	6 520	6,4
F	4 611	6,0
M	1 909	7,4
B	7 552	6,2
F	3 476	6,0
M	4 076	6,4
C	31 363	6,2
F	16 178	5,3
M	15 185	7,2
Total général 2021	45 435	6,2
Total général 2020	44 577	6,2
Total général 2019	45 015	6,3
Total général 2018	45 363	6,2

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Ancienneté moyenne au sein du dernier service ou équipement
Fonctionnaires
par corps

Corps	Nombre d'agents	Ancienneté moyenne au sein du dernier service/équipement (années)
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	338	5,0
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	3 830	5,7
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES	8	18,8
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	2 111	5,0
ADJOINTS TECHNIQUES	5 236	8,0
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	710	4,4
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	157	14,4
ADMINISTRATEURS	76	2,3
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	514	7,6
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	898	2,6
AGENT-POLICE-MUNICIPALE-PARIS	152	2,9
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	927	8,0
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	1 664	7,0
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	1 614	3,7
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	1 427	7,8
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	721	5,5
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	63	5,2
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	684	7,6
ASSISTANT D'EXPLOITATION	300	13,1
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	606	5,6
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	178	10,9
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1 059	4,3
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	4 480	4,2
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	79	4,8
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	163	6,4
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	17	7,4
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	18	2,9
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN.PARIS.	68	4,5
CHEFS D'EXPLOITATION	360	8,3
COLLABORATEUR D ELUS	1	1,9
COLLABORATEUR DE CABINET	11	2,0
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	4	9,4
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	684	7,3
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION	73	3,9
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	98	2,9
CONSERV.GENERAUX DES BIBLIO.	9	5,6
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	55	3,5
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	9	5,5
CONTROLEURS	63	2,6
DELEGUES ENSEIGNEMENT SUP. MUSIQUE ET DANSE	1	16,5
DIRECTEURS DE PROJET	4	1,7
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS	17	7,7
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	33	2,2
EBOUEURS	4 951	7,3
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	1 025	3,8
EDUCATEURS DES A.P.S.	369	4,6
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	206	8,0
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	44	1,3
EXPERT DE HAUT NIVEAU	9	1,8

Corps	Nombre d'agents	Ancienneté moyenne au sein du dernier service/équipement (années)
FOSSOYEURS	67	6,9
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	176	3,3
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.	11	6,2
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	150	4,5
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	778	4,5
INSPECTEURS	7	2,5
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	939	4,9
INSPECTEURS GENERAUX	10	6,8
MECAN. PROT. DENT.	1	25,9
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	19	3,5
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	110	5,7
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	3	19,5
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	46	9,3
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	946	6,1
PREPOSES	150	2,8
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	439	12,4
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	757	16,7
PSYCHOLOGUES	104	5,4
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	312	4,0
SAGES FEMMES	30	2,6
SECRETAIRE GENERAL	1	1,3
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	1 887	6,1
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	3	0,6
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	347	6,8
SOUS DIRECTEURS	36	2,0
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	200	4,6
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	773	5,5
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	1 009	6,2
Total général 2021	45 435	6,2
Total général 2020	44 577	6,2
Total général 2019	45 015	6,3
Total général 2018	45 363	6,2

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents ayant changé de service ou d'équipement
fonctionnaires et contractuels hors assistants maternels et familiaux

Calcul d'un taux de mobilité rapportant le nombre de mouvements en 2021
aux effectifs de référence au 31 décembre 2020

par corps

Seuls les corps pour lesquels un changement de service a été constaté sont pris en compte, y compris dans les effectifs au 31 décembre 2020

Corps d'origine	Nombre d'agents ayant changé en 2021 de service/équipement (au sens changement d'uo d'affectation administrative dans RH 21) quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle	Effectifs de référence pour les corps mobiles en 2021 - au 31 décembre 2020 - en activité	Taux de mobilité
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	5	51	9,8%
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	146	1 073	13,6%
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	45	319	14,1%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	477	3 945	12,1%
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	488	2 111	23,1%
ADJOINTS TECHNIQUES	567	5 511	10,3%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	75	800	9,4%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	5	168	3,0%
ADMINISTRATEURS	27	79	34,2%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	56	618	9,1%
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	180	1 022	17,6%
AGENT-POLICE-MUNICIPALE-PARIS	2	0	-
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	19	166	11,4%
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	179	956	18,7%
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	1	9	11,1%
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	610	2 038	29,9%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	426	1 692	25,2%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	661	2 858	23,1%
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	6	218	2,8%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	99	710	13,9%
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	17	62	27,4%
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	76	709	10,7%
ASSISTANT D'EXPLOITATION	28	309	9,1%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	58	628	9,2%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	7	205	3,4%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	9	180	5,0%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	3	150	2,0%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	291	1 556	18,7%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	832	4 640	17,9%
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	8	78	10,3%
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	26	182	14,3%
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	2	32	6,3%
CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION	2	5	40,0%
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	1	21	4,8%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	1	26	3,8%
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	6	19	31,6%
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN.PARIS.	14	73	19,2%
CHEFS D'EXPLOITATION	35	358	9,8%
COLLABORATEUR D ELUS	3	48	6,3%
COLLABORATEUR DE CABINET	9	144	6,3%
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	12	214	5,6%
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	102	667	15,3%
CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET	1	2	50,0%
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION	6	60	10,0%

Corps d'origine	Nombre d'agents ayant changé en 2021 de service/équipement (au sens changement d'uo d'affectation administrative dans RH 21) quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle	Effectifs de référence pour les corps mobiles en 2021 - au 31 décembre 2020 - en activité	Taux de mobilité
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	9	90	10,0%
CONSERV.GENERAUX DES BIBLIO.	1	9	11,1%
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	11	61	18,0%
CONTROLEURS	9	62	14,5%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	2	22	9,1%
COORDINATEURS CMA	3	15	20,0%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	5	8	62,5%
DIR DE CENTRES DE LOISIRS ET RELAIS PERISCOL	1	1	100,0%
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	1	12	8,3%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	5	36	13,9%
EBOUEURS	583	5 030	11,6%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	219	1 029	21,3%
EDUCATEURS DES A.P.S.	73	406	18,0%
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	4	60	6,7%
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	8	211	3,8%
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	23	37	62,2%
EXPERT DE HAUT NIVEAU	3	8	37,5%
FOSSOYEURS	7	65	10,8%
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	46	172	26,7%
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	4	43	9,3%
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.	1	14	7,1%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	43	168	25,6%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	134	995	13,5%
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	165	1 006	16,4%
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	5	22	22,7%
MEDECINS CONTRACTUELS	13	119	10,9%
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	9	121	7,4%
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	5	76	6,6%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	1	20	5,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	3	49	6,1%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	120	932	12,9%
PERSONNELS OUVRIERS	11	234	4,7%
PREPOSES	11	148	7,4%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	11	437	2,5%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	3	764	0,4%
PSYCHOLOGUES	16	129	12,4%
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	74	337	22,0%
SAGES FEMMES	4	31	12,9%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	137	1 864	7,3%
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	1	4	25,0%
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	33	337	9,8%
SOUS DIRECTEURS	9	36	25,0%
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	14	185	7,6%
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	179	744	24,1%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	107	985	10,9%
Total général 2021	7 749	51 846	14,9%
Total général 2020	6 152	52 776	11,7%
Total général 2019	8 228	52 553	15,7%
Total général 2018	8 209	52 379	15,7%

1.8 MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents ayant changé de service ou d'équipement
fonctionnaires et contractuels

Calcul d'un taux de mobilité rapportant le nombre de mouvements en 2021
aux effectifs de référence au 31 décembre 2020

par catégorie et par sexe

Catégorie d'origine	Nombre de femmes ayant changé en 2021 d'affectation *	Nombre d'hommes ayant changé en 2021 d'affectation *	Nombre d'agents ayant changé en 2021 d'affectation *	Effectifs de référence au 31 décembre 2020 en activité	Taux de mobilité
A	818	321	1 139	8 162	14,0%
B	372	541	913	7 822	11,7%
C	3 640	2 057	5 697	35 862	15,9%
Total général	4 830	2 919	7 749	51 846	14,7%

Rappel données 2020

Catégorie d'origine	Nombre de femmes ayant changé en 2020 d'affectation *	Nombre d'hommes ayant changé en 2020 d'affectation *	Nombre d'agents ayant changé en 2020 d'affectation *	Effectifs de référence au 31 décembre 2019 en activité	Taux de mobilité
A	612	270	882	8 742	10,1%
B	356	489	845	7 830	10,8%
C	2 666	1 759	4 425	36 204	12,2%
Total général	3 634	2 518	6 152	52 776	11,7%

* au sens changement d'uo d'affectation administrative quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle

Rappel données 2019

Catégorie d'origine	Nombre de femmes ayant changé en 2019 d'affectation *	Nombre d'hommes ayant changé en 2019 d'affectation *	Nombre d'agents ayant changé en 2019 d'affectation *	Effectifs de référence au 31 décembre 2018 en activité	Taux de mobilité
A	687	250	937	6 715	14,0%
B	499	631	1 130	9 642	11,7%
C	3 857	2 304	6 161	36 196	17,0%
Total général	5 043	3 185	8 228	52 553	15,7%

* au sens changement d'uo d'affectation administrative quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle

Rappel données 2018

Catégorie d'origine	Nombre de femmes ayant changé en 2018 d'affectation *	Nombre d'hommes ayant changé en 2018 d'affectation *	Nombre d'agents ayant changé en 2018 d'affectation *	Effectifs de référence au 31 décembre 2017 en activité	Taux de mobilité
A	703	248	951	6 965	13,7%
B	862	551	1 413	9 398	15,0%
C	3 747	2 098	5 845	36 016	16,2%
Total général	5 312	2 897	8 209	52 379	15,7%

* au sens changement d'uo d'affectation administrative quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Recrutement au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés
par catégorie, par filière, par corps et par sexe

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total
			Hommes	Femmes	
A	technique	Ingénieur architecte des administrations parisiennes	0	1	1
Total A			0	1	1
B	administrative	Secrétaire administratif	3	4	7
	culturelle	Agents spécialisés des bibliothèques et des musées	2	7	9
	médico-sociale	Secrétaire médico-sociale	0	3	3
	technique	Technicien supérieur construction bâtiment	1	0	1
		Technicien supérieur informatique	1	2	3
Total B			7	16	23
C	animation	Adjoint d'animation	1	1	2
	sécurité	Médiation sociale	3	0	3
		Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	1	0	1
	technique	Agent spécialisé des écoles maternelles	0	1	1
		Adjoint technique - jardinier	1	0	1
		Adjoint technique - installations sportives	11	0	11
		Adjoint technique - logistique générale	2	2	4
		Adjoint technique - entretien d'espaces	8	1	9
		Adjoint technique principal électrotechnicien	4	0	4
		Agent Technique de la Petite Enfance	1	3	4
		Agent Technique Etablissement Enseignement	1	0	1
Eboueur	5	0	5		
Total C			38	8	46
Total général 2021			45	25	70
Total général 2020			23	8	31
Total général 2019			30	34	64
Total général 2018			45	36	81

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

**Titularisation au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés
par catégorie, par filière, par corps et par sexe**

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total
			Hommes	Femmes	
A	administrative	Attaché d'administrations parisiennes	0	1	1
Total A			0	1	1
B	administrative	Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	1	2	3
	culturelle	Assistant spécialisé des bibliothèques, des musées d'administrations parisiennes	3	0	3
	médico sociale	Éducateur spécialisé	1	0	1
	technique	Technicien supérieur bâtiment	2	0	2
		Technicien supérieur informatique	1	0	1
Total B			8	2	10
C	animation	Adjoint d'animation	1	0	1
	sécurité	Agent d'accueil et de surveillance	1	0	1
	sociale	Agent spécialisé des écoles maternelles	0	1	1
	technique	Agent technique des installations sportives	8	1	9
		Adjoint technique électrotechnicien	1	0	1
		Agent technique établissement d'enseignement	4	2	6
		Conducteur	1	0	1
		Éboueur	5	0	5
Total C			21	4	25
Total général 2021			29	7	36
Total général 2020			24	35	59
Total général 2019			29	15	44
Total général 2018			10	12	22

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Ce tableau sera documenté ultérieurement

Nombre d'agents fonctionnaires en situation de handicap
bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement
à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure*

par sexe

* Le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixe ce nouveau dispositif dérogatoire.

	Femmes	Hommes	TOTAL
Ayant bénéficié d'un accès à un cadre d'emploi de niveau supérieur	nc	nc	nc
Ayant bénéficié d'un accès à une catégorie supérieure	nc	nc	nc
Total	nc	nc	nc

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Recrutements par voie de détachement
par catégorie, par corps et par sexe

Catégorie A

Corps	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADMINISTRATEURS	9	1	10	4	5	4	150,0%
ARCHITECTES VOYERS	1		1	3	1	1	-66,7%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	19	3	22				
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	2		2				
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	46	14	60	45	48	32	33,3%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS TITRE IV				1			-100,0%
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2	1	3	2	9	2	50,0%
CADRES DE SANTE							
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX	2		2	6		2	-66,7%
CHARGES D'ETUDES DOCUMENTAIRES				2	2		-100,0%
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE		1	1				
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	1	1	2	4	2		-50,0%
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	6		6	2	3	9	200,0%
CONSERVATEURS GENERAUX DES BIBLIOTHEQUES							
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE				2	1		-100,0%
DIRECTEURS DE PROJET							
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS		1	1				
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	2		2	2	1	5	0,0%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	12		12				
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1		1			1	
EXPERT DE HAUT NIVEAU							
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	14	3	17			3	
INGENIEUR ET ARCHITECTE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	12	4	16		13		
ING. ECONOM. CONSTRUCT. COMMUNE PARIS							
INGENIEURS DES S.TECHNIQUES (ICSAP)	2		2	1	1	2	100,0%
INGENIEURS DES TRAVAUX				14		18	-100,0%
INGENIEURS HYDRO. HYGIEN.							
INSPECTEURS	1		1		1	1	
INSPECTEURS GENERAUX							
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	3		3		4	4	
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	1		1			1	
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	2		2				
PROFESSEURS DE L'ESPCI							
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	12	16	28	14	3	11	100,0%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS				3		1	-100,0%
PSYCHOLOGUES	7	1	8				
PSYCHOLOGUES T.IV	1		1				
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	5		5	7	5	6	-28,6%
PUERICULTRICES T.IV	1		1				
SAGES FEMMES	2		2				
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS							
SOUS DIRECTEURS	3	2	5		1	1	
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX T IV							
CADRE SANTE T IV							
CADRE SOCIO-EDUCATIF T.IV					1	1	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ADMINISTRATIONS PARISIENNES						2	
DIRECTEURS DES ETABLISSEMENTS SSSTIV						1	
INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A				19	7		-100,0%
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX TITRE IV				6	2	5	-100,0%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS ADMINISTRATIONS PARISIENNES				22	16	7	-100,0%

Corps	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EDUCATRICES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS				10	7	2	-100,0%
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF T.IV				5	4	1	-100,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES					4	1	
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL							
MEDECIN DE LA VILLE DE PARIS				2			-100,0%
PSYCHOLOGUE				5	9	3	-100,0%
PSYCHOLOGUE TIV					1	1	
PUERICULTRICE T.IV						1	
SAGE-FEMME				1	3	3	-100,0%
SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE				2			-100,0%
SECRETAIRE GENERALE				1			-100,0%
Total catégorie A	169	48	217	185	154	132	17,3%

Catégorie B

Corps	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES				1	2	1	-100,0%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	13	4	17	11		4	54,5%
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	8	8	16	4	6		300,0%
CONTROLEURS	1		1			75	
EDUCATEURS DES A.P.S.					2	2	
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A				1			-100,0%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES		3	3				
PUERICULTRICES							
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	24	12	36	29	31	41	24,1%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	4	7	11	11	19	10	0,0%
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF							
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV							
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS T.IV						1	
INFIRMIER T.IV						1	
MONITEURS EDUCATEURS T IV (NOUVEAU CADRE)						1	
SECRETAIRE MEDICALE ET SOCIALE							
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS					2		
Total catégorie B	50	34	84	57	62	136	47,4%

Catégorie C

Corps	2021			2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	39	10	49	23	23	156	113,0%
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE		1	1	3	3	2	-66,7%
ADJOINTS D'ACCUEIL DE SURVEILLANCE ET DE MAGASINAGE				1	1		-100,0%
ADJOINTS TECHNIQUES		9	9	21	21	9	-57,1%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT				1	1		-100,0%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT				2	2		-100,0%
AGENTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES							
AGENTS DE LOGISTIQUE GENERALE	1		1	3	3	1	-66,7%
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE		1	1	2	2		-50,0%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE				1	1	4	-100,0%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES						1	
ADJOINTS TECHNIQUES DES COLLEGES				1	1		-100,0%
ASP						1	
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	29		29	32	32	7	-9,4%
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		1	1	1	1		0,0%
EBOUEURS		16	16	18	18	22	-11,1%
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE		2	2	2	2	6	0,0%
PERSONNEL OUVRIER	1	1	2	1	1	3	100,0%
PREPOSES				2	2		-100,0%
ADJOINT TECHNIQUE DES COLLEGES						1	
ADJOINT ADMINISTRATIF T.IV				1	1	1	-100,0%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE							
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV				3	3	6	-100,0%
PERSONNEL OUVRIER TIV							
Total catégorie C	70	41	111	118	118	220	-5,9%
Total général	289	123	412	360	334	488	14,4%

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris hors Titre IV
Au 31 décembre 2021

Recrutements par voie de promotion interne

Changement de corps au choix
par catégorie, par corps et par sexe

Catégorie A

Corps	2021			2020			2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1		1	8	4	12	17	14	-91,7%
ADMINISTRATEURS							4	4	
ARCHITECTES VOYERS									
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1	1	2	3	1	4	3	2	-50,0%
CONSERVATEURS GENERAUX DES BIBLIOTHEQUES	2		2					3	
CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES	1		1		1	1	1	1	0,0%
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE									
CADRES DE SANTE									
CONSEILLERS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES				4	1	5	2	2	-100,0%
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	4		4				7	2	
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A									
INGENIEURS DES SERVICES TECHNIQUES / ICSAP								2	
INGENIEURS DES TRAVAUX									
INGENIEURS ET ARCHITECTES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3	7	10				7	8	
INGENIEURS HYDROLOGUE HYGIENISTE									
PROFESSEUR DE CONSERVATOIRE	4	1	5	3	1	4			25,0%
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES									
PUERICULTRICES CADRE DE SANTE ADMINISTRATIONS PARISIENNES									
Total catégorie A	16	9	25	18	8	26	41	38	-3,8%

Catégorie B

Corps	2021			2020			2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	10	4	14				23	37	
ASSISTANTS SPECIALISES DES BIBLIOTHEQUES ET DES MUSEES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	11	6	17	7	10	17	17	16	0,0%
CONTROLEURS							2	4	
EDUCATEURS DES A.P.S.									
PERSONNELS DE MAITRISE ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3	16	19	5	17	22	17	20	-13,6%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	51	8	59	34	5	39	38	38	51,3%
SECRETAIRES MEDICALES ET SOCIALES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	9		9	9		9	10	13	
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	2	16	18	1	10	11	11	27	63,6%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	3	13	16	5	15	20	17	25	-20,0%
TECHNICIEN TRANQUILLITE PUBLIQUE ET SURVEILLANCE COMMUNE DE PARIS		1	1	1	2	3	5	15	-66,7%
Total catégorie B	89	64	153	62	59	121	140	195	26,4%

Ces tableaux présentent le nombre d'agents promus dans un corps par nomination au choix

Total général	105	73	178	80	67	147	181	233	21,1%
----------------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------	------------	------------	------------	--------------

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de titularisations suite à stage
par catégorie, par corps et par sexe

Catégorie A

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
ASSISTANTS SOCIO EDUCATIFS	32	6	38	54	4	58	80	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	7	3	10	8	2	10		
ATTACHE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	15	6	21				29	2
ADMINISTRATEUR								0
BIBLIOTHECAIRE D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES							5	4
CADRE DE SANTE PARAMEDICAL spécialité puériculture				1		1		8
CHARGE ETUDES DOCUMENTAIRES ADMINISTRATIONS PARISIENNES							4	
CONSEILLER DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION					1	1		
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1	2	3	1		1		11
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE		1	1				1	
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES							2	1
DIRECTEUR DES CONSERVATOIRES DE PARIS					1	1		4
EDUCATRICE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	9		9	42	1	43	13	61
INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A	2		2	4		4		1
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV				2		2		
INGENIEUR DES SERVICES TECHNIQUES puis ICSAP		1	1					3
INGENIEUR DES TRAVAUX puis IAAP	22	15	37	14	24	38	20	37
INGENIEUR HYDROLOGUE ET HYGIENISTE								
MEDECIN	1		1	3		3		
PROFESSEUR DE CONSERVATOIRE				2	1	3	3	8
PROFESSEUR DE LA VILLE DE PARIS	7	5	12	31	13	44	32	35
PROFESSEUR DE L'ECOLE DU BREUIL								
PROFESSEUR DE L'E.S.P.C.I.		1	1		1	1	2	
MAITRE DE CONFERENCE ESPCI		2	2				3	1
TECHNICIEN DE LABORATOIRE CADRES DE SANTE								
PUERICULTRICE CADRES DE SANTE								
PUERICULTRICE				5		5	2	3
CADRE SOCIO-EDUCATIF.T.IV								
INFIRMIER SOINS GENERAUX TIV								
CADRE DE SANTE PARAMEDICAL								
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIFS ADMINISTRATIONS PARISIENNES								
MEDECIN								
INFIRMIER DE CATEGORIE A								
PSYCHOLOGUE TIV								1
Total catégorie A	96	42	138	167	48	215	196	180

Catégorie B

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
ANIMATEUR D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	2		2	5	2	7	53	87
ASSISTANT SPECIALISE BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADMISTRATIONS PARISIENNES	10	6	16	13	3	16	18	27
ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE LA COMMUNE DE PARIS				2		2	1	7
EDUCATEUR DES A.P.S.	4	10	14	2	8	10		15
PERSONNEL DE MAITRISE ADMINISTRATIONS PARISIENNES				7	8	15	9	26
PERSONNEL PARAMEDICAL ET MEDICO TECHNIQUE								
SECRETAIRE ADMINISTRATIF ADMISTRATIONS PARISIENNES	20	10	30	30	6	36	1	36
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	29	1	30	6	1	7	36	11
TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS		8	8	1	3	4	21	48
TECHNICIEN SUPERIEUR ADMINISTRATIONS PARISIENNES	38	35	73	11	27	38	22	22
TECHNICIEN TRANQUILLITE PUBLIQUE ET SURVEILLANCE					1	1	0	17
CONTROLEUR							4	
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF								82
ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS TIV							1	4
MONITEUR EDUCATEUR TIV	6	7	13				16	2
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF.T.IV							24	1
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS T.IV								14
CESF TIV								1
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE T IV							3	
ANIMATEUR T IV							1	
SECRETAIRE MEDICALE ET SOCIALE								
Total catégorie B	109	77	186	77	59	136	210	383

Catégorie C

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
ADJOINT ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	3	3	6	59	50	109	18	24
ADJOINT ADMINISTRATIF ADMINISTRATIONS PARISIENNES	6	5	11	16	5	21	123	15
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV				4	1	5		
ADJOINT D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	50	36	86	38	32	70	49	80
ADJOINT TECHNIQUE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	18	24	42	24	15	39	34	16
ADJOINT TECHNIQUE	19	127	146	22	122	144	363	190
ADJOINT TECHNIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT					12	12	6	
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	6	21	27				9	102
AGENT D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	7	24	31	7	21	28	15	
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	46		46	40		40	12	38
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS							1	32
AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE	54	6	60	91	8	99	100	85
AGENT TECHNIQUE DES ECOLES				51	6	57	75	76
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ET DE SOINS	256		256	347	3	350	294	273
CONDUCTEUR D'AUTOMOBILE		34	34		7	7		35
DIRECTEUR DE CENTRES DE LOISIRS ET RELAIS PERISCOLAIRES			0					
INSPECTEUR DU SERVICE DE SECURITE	12	65	77	4	23	27		6
EBOUEUR	11	205	216	13	235	248	175	246
EGOUTIER ET PERSONNEL RESEAUX SOUTERRAINS	1	11	12	2	19	21		2
FOSSOYEUR								
PREPOSE								3
AIDE SOIGNANT ASHQ TIV	3		3	9		9	23	
ADJOINT ADMINISTRATIF HOSPITALIER TIV	1		1					6
OUVRIER PRINCIPAL CUISINE							4	
OUVRIER PRINCIPAL ENTRETIEN							3	
AEQ TIV								
ADJOINT TECHNIQUE DES COLLEGES								16
PERSONNELS OUVRIERS				17	7	24		
Total catégorie C	493	561	1 054	744	566	1310	1304	1245
Total général	698	680	1 378	988	673	1 661	1 710	1 808

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de prorogations de stage
par corps et par sexe

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Total agents
Infirmier								
Professeur de la ville de Paris							4	4
Bibliothécaire et chargé d'études documentaires								
Puéricultrice								
Directeurs des conservatoire							1	
Professeur des conservatoires								
Animateur d'administrations parisiennes	1		1	2	1	3	1	1
Assistant socio-éducatif administrations parisiennes		1	1					
Assistant spécialisé d'enseignement artistique								1
Adjoint administratif d'administrations parisiennes							3	
Adjoint administratif T.IV				1		1		
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage				3	3	6	2	
Adjoint d'animation et d'action sportive		1	1		1	1		
Agent d'accueil et de surveillance								
Agent technique de la petite enfance	7		7	9	1	10	12	8
Agent de logistique générale							2	1
Educateur de jeunes enfants	4		4	5		5	4	
Auxiliaire de puériculture et de soins de 1ère classe	15	1	16	5		5	18	14
Agent spécialisé des écoles maternelles								
Agent de surveillance de Paris								1
Agent technique des écoles							1	
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	1	3	4	2		2		
Conseillers des APS et de l'animation					1	1		
Chef d'équipe conducteur								1
Eboueur		5	5		12	12	14	14
Egoutier								0
Adjoint technique		5	5		3	3	5	5
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement								
Conducteur d'automobile								2
Conseiller socio éducatif								1
Cadre de santé paramédical spécialité puéricultrice								2
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes								1
Attaché d'aministrations parisiennes		1	1					
Secrétaire administratif	1	1	2	1		1	1	1
Secrétaire médical et social	1		1					1
Technicien des services opérationnels		5	5		2	2	1	
Technicien supérieur d'amnistrations parisiennes		3	3	1	1	2		
Assistant socio éducatif								
Adjoint technique des collèges								2
Adjoint des cadres hospitaliers T.IV								
Aide soignant agent des services hospitaliers qualifié T.IV								
Adjoint administratif hospitalier T.IV								1
Educateur de jeunes enfants T.IV								1
Agent d'entretien qualifié T.IV								
Infirmier soins généraux T.IV								
Ouvrier principal cuisine T.IV								
Ouvrier principal entretien T.IV								
Personnels de maîtrise d'administrations parisiennes					1	1		
Personnels ouvriers					1	1		
Professeur de la ville de Paris				2	2	4		
Techn tranq publique et surv commune de Paris					1	1		
Moniteur éducateur T.IV							1	
Assistants socio-éducatifs T.IV								
Total général	30	26	56	31	30	61	70	62

**Nombre de fins de stage
par corps et par sexe**

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Total agents
Attaché d'administrations parisiennes							1	1
Eboueur		4	4	1	1	2	3	5
Adjoint technique					3	3	3	1
Adjoint technique des établissements d'enseignement		2	2				1	
Adjoint d'animation et d'action sportive								1
Adjoint administratif							1	2
Agents de surveillance de Paris							1	
Préposé								1
Professeur de la ville de Paris	1		1					2
Agent technique de la petite enfance							1	4
Assistant spécialisé d'enseignement artistique								1
Auxiliaire de puériculture et de soins							1	4
Chef d'équipe conducteur							1	1
Conseiller socio éducatif								1
Agent spécialisé des écoles maternelles								
Infirmier catégorie A								1
Inspecteur du service de sécurité					4	4	3	
Technicien des services opérationnels								1
Technicien supérieur d'administrations parisiennes					1	1	2	
Ouvrier principal cuisine T.IV							1	
Ouvrier principal entretien T.IV							2	
Agents d'entretien qualifiés T.IV							1	
Aide soignante T.IV	1		1					
Adjoint administratif hospitalier T.IV								
Assistant socio-éducatif	1		1					
Agent de logistique générale		1	1		1	1		
Total général	3	7	10	1	10	11	22	26

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

**Agents contractuels sur emploi permanent titularisés (sans stage) sur un emploi permanent,
dont travailleurs handicapés (article 38 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée)**

par corps et par sexe

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
Adjoint d'animation et d'action sportive	1	1	2				2	4
Adjoint technique	6	33	39	9	79	88	19	17
Adjoint technique des établissements d'enseignement	4	1	5				1	
Adjoint technique des collèges								1
Agent technique des écoles					1	1	4	4
Agent d'accueil et de surveillance		1	1		2	2		
Agent de logistique générale		1	1				1	
Agent spécialisé des écoles maternelles	2		2	1		1		
Animateur d'administrations parisiennes								
Agent technique petite enfance (RQTH)	1		1	6		6	1	
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage				1	6	7	8	3
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées		3	3	1		1		2
Assistant spécialisé enseignement artistique	2		2	1		1		
Assistant socio-éducatif	1		1					
Auxiliaire de puériculture (RQTH)				1		1		
Attaché d'administrations parisiennes	1		1	1		1	8	1
Adjoint administratif	1	3	4	23	4	27	1	6
Chef d'équipe conducteur							2	
Eboueur		13	13	6	100	106	1	
Préposés	1		1					
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes								12
Inspecteur du service de sécurité							1	
personnel de maîtrise d'administrations parisiennes					2	2		0
Professeur des conservatoires					2	2	2	
Professeur de la ville de Paris		1	1					2
Secrétaire administratif	2	1	3		1	1	0	4
Technicien supérieur d'administrations parisiennes		3	3		2	2		5
Total général	22	61	83	50	199	249	51	61

Agents contractuels nommés stagiaires par corps et par sexe

Corps	2021			2020			2019	2018
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents
Adjoint d'animation et d'action sportive	33	14	47	28	11	39	18	6
Adjoint technique	2	20	22	2	25	27	44	37
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement		2	2				3	8
Adjoint technique des établissements d'enseignement	5	6	11	8	13	21	22	36
Agent d'accueil et de surveillance	10	2	12		1	1	12	12
Animateur d'administrations parisiennes		3	3	1		1	2	
Agent spécialisé des écoles maternelles	56	1	57	47		47		15
Agent technique de la petite enfance	81		81	2		2	12	36
Agent technique des écoles	62	11	73				12	36
Agent de logistique générale		1	1	14	18	32	0	36
Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage								
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées				1		1		
Assistant spécialisé enseignement artistique	4	4	8					
Adjoint administratif	2	4	6	2	2	4	3	5
Attaché d'administrations parisiennes				3	1	4		
Auxiliaire de puériculture et de soins	20		20	45		45	50	39
Conducteur d'automobile					5	5		
Eboueur	1	1	2					
Educateur des activités physiques et sportives					1	1		1
Fossoyeurs		11	11					
Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	3	3	6	6		6		4
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes					1	1		
Inspecteur du service de sécurité					1	1	3	
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	3	5	8					
Personnel ouvrier	7	6	13					
Préposés		2	2					
Professeur de conservatoire	1	1	2					
Secrétaire administratif				1	1	2	2	
Secrétaire médical et social				1		1	1	
Technicien des services opérationnels					1	1		
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	6	8	14	28	9	37		1
Assis socio éduc				2		2		
Assis socio éduc TIV éducateur spécialisé	3	3	6	5	4	9	13	28
Conseiller socio éducatif				1	1	2		
Educateur technique spécialisé TIV		2	2					4
Infirmier(e) de Paris cat A	1		1					
Infirmier en soins généraux TIV	6	1	7					
Puéricultrice TIV							5	
Médecins de la ville de Paris				1		1		
Moniteur éducateur TIV				6	8	14		17
Aide soignant auxiliaire de puériculture TIV				5		5	9	23
OP cuisine TIV								6
Op entretien TIV								5
OPQ TIV								
AEQ TIV	23		23				28	
Adjoint administratif hospitalier TIV							7	
Cadre socio-éducatif TIV					1	1		
Educateur jeunes enfants TIV	9							
Adjoint des cadres hospitaliers								
Aide soignant aide médico-psychologique								
CESF TIV								
Total général	338	111	440	209	104	313	246	247

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris hors Titre IV
Au 31 décembre 2021

Promotions de grade

Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
(et d'échelon spécial ou exceptionnel) au choix
par filière, par sexe et par catégorie

Filière	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
FILIERE ADMINISTRATIVE	30	141	432	26	49	123	801
FILIERE ANIMATION		67	203		33	117	420
FILIERE CULTURELLE	31	53	29	11	38	77	239
FILIERE HORS FILIERE	2			1			3
FILIERE MEDICO-SOCIALE	54	58	522	3	6	5	648
FILIERE SECURITE		13	147		24	239	423
FILIERE SOCIALE	417		229	28		2	676
FILIERE SPORTIVE	1	12		1	26		40
FILIERE TECHNIQUE	35	62	680	46	216	1 296	2 335
Total	570	406	2 242	116	392	1 859	5 585

Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
par examen professionnel
par filière, par sexe et par catégorie

Filière	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
FILIERE ADMINISTRATIVE	27	21		11	3		62
FILIERE ANIMATION		27			17		44
FILIERE CULTURELLE	5	28		2	10		45
FILIERE MEDICO-SOCIALE		6			2		8
FILIERE SECURITE		3			12		15
FILIERE SPORTIVE		6		5	8		19
FILIERE TECHNIQUE		16			43		59
Total	32	107	0	18	95	0	252

Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel
par catégorie

CAT A	CAT B	CAT C	Total
736	1 000	4 101	5 837

par catégorie et par sexe

Cat / Sexe	F	H	Total
A	602	134	736
B	513	487	1 000
C	2 242	1 859	4 101
TOTAL	3 357	2 480	5 837

**Ville de Paris hors Titre IV
Au 31 décembre 2020**

**Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
(et d'échelon spécial ou exceptionnel) au choix
par filière, par sexe et par catégorie**

Filière	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
ADMINISTRATIF	72	114	417	43	61	113	820
ANIMATION		53	133		26	75	287
CULTUREL	53	39	37	40	25	52	246
MEDICAL ET SOCIAL	420	44	1 024	25	2	8	1 523
OUVRIERE ET TECHNIQUE	29	28	704	49	205	1 275	2 290
SPORTIF	-	4		-	27		31
SECURITE		11	128		17	226	382
Total	574	293	2 443	157	363	1 749	5 579

**Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
par examen professionnel
par filière, par sexe et par catégorie**

Filière	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
ADMINISTRATIF	0	36		0	12		48
ANIMATION		16			9		25
CULTUREL	4	17		4	10		35
MEDICAL ET SOCIAL		10			0		10
OUVRIERE ET TECHNIQUE		16			50		66
SPORTIF	1	4		7	11		23
SECURITE		2			5		7
Total	5	101	0	11	97	0	214

**Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel
par catégorie**

CAT A	CAT B	CAT C	Total
747	854	4 192	5 793

par catégorie et par sexe

Cat / Sexe	F	H	Total
A	579	168	747
B	394	460	854
C	2 443	1 749	4 192
Total	3 416	2 377	5 793

**Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel en 2019**

CATEGORIES	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général 2019	554	392	2 822	136	419	1 963	6 286

**Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel en 2018**

CATEGORIES	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général 2018	211	458	1 633	109	367	1 565	4 343

sont incluses les promotions à la hors classe, aux échelons exceptionnels (notamment à l'échelon exceptionnel d'ICSAP général, à l'échelon spécial d'administrateur général, à l'échelon exceptionnel de chef de service administratif et de chef d'arrondissement).

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris Titre IV
Au 31 décembre 2021

Promotions de grade

Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
(et d'échelon exceptionnel) au choix
par filière, par sexe et par catégorie

Secteur	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
ADMINISTRATIF			2				2
ANIMATION							0
CULTUREL							0
MEDICAL ET SOCIAL	14	1	11	6			32
OUVRIERE ET TECHNIQUE			4			2	6
SPORTIF							0
SECURITE							0
Total	14	1	17	6	-	2	40

Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel
par catégorie et par sexe

CATEGORIES	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général	14	1	17	6	0	2	40

**Ville de Paris Titre IV
Au 31 décembre 2020**

**Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
(et d'échelon exceptionnel) au choix
par filière, par sexe et par catégorie**

Secteur	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
ADMINISTRATIF			1				1
ANIMATION							
CULTUREL							
MEDICAL ET SOCIAL	4		14	1	1		20
OUVRIERE ET TECHNIQUE			2			6	8
SPORTIF							
SECURITE							
Total	4		17	1	1	6	29

**Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel
par catégorie et par sexe**

CATEGORIES	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général	4		17	1	1	6	29

**Synthèse nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade
au choix et par examen professionnel en 2019
par catégorie et par sexe**

CATEGORIES	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général 2019	2	3	16	0	2	2	25

**Rappel synthèse des avancements de grade
au choix et par examen professionnel en 2018
par catégorie et par sexe**

Catégories	Femmes			Hommes			Total
	A	B	C	A	B	C	
Total général 2018	2	7	21	-	-	1	33

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
2021

Nature des promotions

Informations sur les examens professionnels
par filière, par catégorie, par mode d'accès, par corps et grade et par sexe

Filière	Cat	Mode d'accès	Avancement de grade 2021	Femmes inscrites à l'examen	Hommes inscrits à l'examen	Nombre de postes	Femmes promues	Hommes promus	Total
ADMINISTRATIVE	A	examen	Attaché d'administrations parisiennes principal	69	29	43	29	10	39
CULTURELLE	A	examen	Bibliothécaire hors classe	6	1	4	3	1	4
	A	examen	Chargé d'études documentaires principal	5	0	2	2	0	2
MEDICO-SOCIALE	A	concours	Cadre de santé	2	0	5	1	0	1
SPORTIFVE	A	examen	Conseiller des activités sportives et de l'animation principal	1	14	6	0	5	5
TECHNIQUE	A	examen	Ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes	20	44	10	3	5	8
Total catégorie A				103	88	70	38	21	59
ADMINISTRATIVE	B	examen	Secrétaire administratif spécialité administration générale et action éducative de classe supérieure	23	8	62	12	6	18
	B	examen	Secrétaire administratif spécialité administration générale et action éducative de classe exceptionnelle	43	21	92	19	4	23
	B	examen	Secrétaire médicale et sociale de classe supérieure	9	3	9	5	2	7
	B	examen	Secrétaire médicale et sociale de classe exceptionnelle	12	1	14	4	1	5
ANIMATION	B	examen	Animateur d'administrations parisiennes principal de 2ème classe	31	19	40	16	11	27
	B	examen	Animateur d'administrations parisiennes principal de 1ère classe	21	14	38	11	6	17
CULTURELLE	B	examen	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe supérieure	21	11	30	18	6	24
	B	examen	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe exceptionnelle	13	5	40	10	4	14
SPORTIVE	B	examen	Educateur des activités physiques et sportives de 2ème classe	10	21	9	3	5	8
	B	examen	Educateur des activités physiques et sportives de 1ère classe	6	12	10	3	4	7
TECHNIQUE	B	examen	Technicien supérieur en chef	20	27	30	10	8	18
	B	examen	Technicien supérieur principal	1	16	9	0	4	4
	B	examen	Personnel de maîtrise : agent supérieur d'exploitation	5	61	28	0	22	22
	B	examen	Technicien des services opérationnels classe supérieure	16	34	25	3	4	7
	B	examen	Technicien des services opérationnels en chef	3	26	19	1	9	10
Total catégorie B				234	279	455	115	96	211
Total 2021				337	367	525	153	117	270

Nature des promotions en 2020 Informations sur les examens professionnels

Filière	Cat	Mode d'accès	Avancement de grade 2020	Femmes inscrites à l'examen	Hommes inscrits à l'examen	Nombre de postes	Femmes promues	Hommes promus	Total
ADMINISTRATIVE	A	examen	Attaché d'administrations parisiennes principal						0
CULTURELLE	A	examen	Bibliothécaire hors classe	10	4	6	3	3	6
CULTURELLE	A	examen	Secrétaire administratif spécialité administration générale et action éducative de classe supérieure	49	9	26	16	2	18
MEDICO-SOCIALE	A	examen	Chargé d'études documentaires principal	7	2	2	1	1	2
MEDICO-SOCIALE	A	examen	Conseiller principal des activités physiques et sportives et de l'animation	1	15	8	1	7	8
Total catégorie A				67	30	42	21	13	34
ADMINISTRATIVE	B	examen	Secrétaire administratif spécialité administration générale et action éducative de classe exceptionnelle	41	30	33	20	10	30
ADMINISTRATIVE	B	examen	Secrétaire médicale et sociale de classe supérieure	18	0	6	6	0	6
ADMINISTRATIVE	B	examen	Secrétaire médicale et sociale de classe exceptionnelle	7	1	10	4	0	4
ANIMATION	B	examen	Animateur principal de 2ème classe d'administrations parisiennes (nombre de promouvables recalculés avec assiette)	12	10	31	5	7	12
ANIMATION	B	examen	Animateur principal de 1ère classe d'administrations parisiennes (nombre de promouvables recalculés avec assiette)	15	7	28	11	2	13
CULTURELLE	B	examen	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe supérieure	22	9	16	10	5	15
CULTURELLE	B	examen	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe exceptionnelle	12	9	20	7	5	12
SPORTIVE	B	examen	Educateur des activités physiques et sportives principal 2e	11	21	7	3	4	7
SPORTIVE	B	examen	Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère	5	24	8	1	7	8
TECHNIQUE	B	examen	Technicien des services opérationnels classe supérieure	9	21	18	3	9	12
TECHNIQUE	B	examen	Technicien des services opérationnels en chef	3	22	14	3	10	13
TECHNIQUE	B	examen	Technicien supérieur en chef	16	28	14	6	8	14
TECHNIQUE	B	examen	Technicien supérieur principal	1	9	7	1	2	3
TECHNIQUE	B	examen	Personnel de maîtrise : agent supérieur d'exploitation	4	45	25	3	21	24
SECURITE	B	examen	Technicien de tranquillité publique et de surveillance principal de 2e classe	4	32	4	0	4	4
SECURITE	B	examen	Technicien de tranquillité publique et de surveillance principal de 1ère classe	2	5	3	2	1	3
Total catégorie B				182	273	244	85	95	180
Total 2020				249	303	286	106	108	214

Nature des promotions en 2019 Informations sur les examens professionnels

Secteurs	Cat	Mode d'accès	Avancement de grade 2019	Femmes inscrites à l'examen	Hommes inscrits à l'examen	Nombre de postes	Femmes promues	Hommes promus	Total
Total général				393	388	365	153	142	289

Nature des promotions en 2018 Informations sur les examens professionnels

Secteurs	Cat	Mode d'accès	Avancement de grade 2018	Femmes inscrites à l'examen	Hommes inscrits à l'examen	Nombre de postes	Femmes promues	Hommes promus	Total
Total général				457	462	298	154	148	302

1.9 RECRUTEMENTS, TITULARISATIONS, PROMOTIONS, RÉSORPTION EMPLOI PRECAIRE

Ville de Paris
2021

Nombre d'agents bénéficiaires d'un avancement d'échelon par sexe

2021			2020			2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Nombre total femmes	Nombre total hommes	Nombre total d'agents	Nombre total femmes	Nombre total hommes	Nombre total d'agents	Nombre total d'agents	Nombre total d'agents	
11 490	8 823	20 313	13 118	10 266	23 384	18 156	27 260	-13,1%

1.10 ENTRETIENS DE CARRIÈRE

Ville de Paris
2021

Ces tableaux seront documentés ultérieurement

Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en 2021

	Hommes	Femmes
Catégorie A		
Catégorie B		
Catégorie C		

Entretiens avant et après des congés de 6 mois ou plus

Champ : les tableaux qui suivent concernent les **agents sur emploi permanent**, en 2021 et ne prennent que les projets de reconversion/mobilité

Départ en congé

Y a-t-il eu des hommes qui sont partis en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année dans votre collectivité ?	
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	

Y a-t-il eu des femmes qui sont parties en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année dans votre collectivité ?	
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	

Retour de congé

Y a-t-il eu des hommes qui sont revenus au cours de l'année d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	

Y a-t-il eu des femmes qui sont revenues au cours de l'année d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	

2. RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS SOCIALES

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre d'agents contractuels ayant bénéficié d'une indemnité de fin de contrat.

CHIFFRES CLÉS 2021

2 569,8 M€ : masse salariale en 2021 (compte administratif), dont **2 479,5 M€** pour les budgets principaux et **90,3 M€** pour les budgets annexes

34 322 € : rémunération brute moyenne annuelle des agents permanents à temps plein contre 34 319 € en 2020 (+1,69 %), 33 748 € en 2019 (+1,70 %) et 33 148 € en 2018 (+1,55 %)

26,1 % : part des cotisations patronales dans la masse salariale

2. RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS SOCIALES

Une masse salariale en très légère progression

Les dépenses de personnel représentent 30,3 % des dépenses réelles de fonctionnement et se sont établies à 2 479,5 M€ en 2021 (compte administratif budget général).

Le taux d'exécution est de 99,5 %, soit une exécution inférieure de 11,7 M€ aux crédits ouverts au BP 2021.

Par comparaison avec le CA 2020, les dépenses de personnel enregistrent une progression de 27,4 M€, soit +1,1 %. Cette progression modérée traduit l'effort de maîtrise de la dépense. En effet, l'évolution spontanée de la masse salariale, à travers l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT), représente à elle seule environ la moitié de cette progression.

La Ville a fait face à des besoins découlant de la crise sanitaire, avec notamment un recours accru aux vacations (en centres de vaccination ou pour remplacement des agents en autorisation spéciale d'absence), pour un montant de l'ordre de 12 M€.

Avec 607 créations de postes (dont 250 renforts temporaires pour l'application du protocole sanitaire dans les écoles), 91 redéploiements, 78 postes transférés à la Région Ile de France dans le cadre du transfert de gestion des lycées municipaux et un solde de transformation de -2, le solde de création est de +186 postes, avec un impact du budget emplois sur 2021 évalué à 9,6 M€.

Des rémunérations moyenne et médiane, stables par rapport à 2020

La rémunération annuelle brute moyenne des agents permanents à temps plein s'établit à 34 322 € en 2021. Elle était de 33 148 € en 2018, 33 748 € en 2019 et 34 319 € en 2020.

La rémunération annuelle brute médiane des agents permanents à temps plein s'établit pour 2021 à 30 939 € contre 30 804 € en 2020.

2 RÉMUNÉRATIONS ET COTISATIONS SOCIALES

VILLE DE PARIS

2.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE ET DÉPENSES DE PERSONNEL

- Dépenses réelles de fonctionnement
- Répartition des dépenses de personnel issues des systèmes de paie (par collectivité)
- Répartition des dépenses de personnel issues des systèmes de paie (par direction)
- Informations complémentaires sur les rémunérations versées aux agents de la collectivité parisienne

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES TITRE III et IV

Ville de Paris

- Total des rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires par catégorie, par sexe dont primes, NBI, supplément familial, indemnité de résidence et heures supplémentaires et complémentaires
- Total des rémunérations annuelles brutes versées aux contractuels sur emploi permanent par catégorie, par sexe dont primes, supplément familial, indemnité de résidence et heures supplémentaires et complémentaires
- Total des rémunérations annuelles brutes versées aux contractuels sur emploi non permanent et aux assistants maternels et familiaux
- Rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires, par filière, par corps et par sexe
- Rémunérations annuelles brutes versées aux personnels contractuels par filière, par corps et par sexe

2.3 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA PAIE TITRE III et IV

- Heures supplémentaires et complémentaires par sexe, filière, corps et emplois

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSURANCES CHOMAGE

- Indemnisation du chômage pour les fonctionnaires
- Indemnisation du chômage pour les contractuels
- Indemnité de fin de contrat
- Montants des indemnités chômage versées

Nouveauté

2.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE ET DÉPENSES DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

**2 570 M€ de masse salariale au Compte administratif 2021
(dont 2 479,5 M€ pour les budgets principaux et 90,3 M€ pour les budgets annexes)**

Dépenses réelles de fonctionnement en millions d'euros (CA 2021)*

	2021	2020	2019	2018	Evolution en % 2021/2020
Dépenses réelles de fonctionnement des budgets généraux (commune et département)	8 181,506	8 230,541	7 929,849	7 854,581	-0,6%
dont commune	8 181,506	8 230,541	7 929,849	4 768,847	
dont département				3 096,118	
dont flux croisés commune/département				10,384	
Dépenses réelles de fonctionnement des budgets annexes (commune et département)	149,991	150,974	150,720	156,615	-0,7%
dont Titre IV (ASE)	57,877	58,649	57,999	59,857	
Total dépenses réelles de fonctionnement du budget général et budgets annexes (commune et département)	8 331,497	8 381,515	8 080,569	8 011,196	

	2021	2020	2019	2018	Evolution en % 2021/2020
Masse salariale des budgets généraux (commune et département)	2 479,547	2 452,184	2 423,536	2 395,725	1,1%
dont commune	2 479,547	2 452,184	2 423,536	2 212,000	
dont département				185,854	
dont flux croisés commune/département (prime départementale)				-2,129	
Masse salariale des budgets annexes (commune et département)	90,331	90,391	90,421	92,927	-0,1%
CA Budgets Annexes hors ASE	42,932	42,511	43,632	45,323	
dont Titre IV (ASE)	47,399	47,880	46,789	47,604	
Total masse salariale du budget général et budgets annexes (commune et département)	2 569,878	2 542,575	2 513,957	2 488,652	

	2021	2020	2019	2018
Poids de la masse salariale sur les dépenses réelles de fonctionnement (budgets généraux commune et département) hors contribution au FNGIR (898 M€)	34,04%	33,44%	34,47%	34,46%
Poids de la masse salariale sur les dépenses réelles de fonctionnement avec les budgets annexes commune et département	30,85%	30,32%	31,10%	31,19%

(*) Dépenses réelles de fonctionnement de pré-CA : il s'agit des dépenses constatées, au compte administratif de l'année considérée sur les chapitres des dépenses de fonctionnement courant, dépenses de personnel, autres charges de gestion courante, atténuations de produits, charges financières, charges exceptionnelles, hors opérations d'ordre = dotations aux provisions et autres dépenses imprévues

**Répartition des dépenses de personnel issues des systèmes de paye
(en millions d'euros)
par type de collectivité**

	2021	2020	Evolution en % 2021/2020	2019	2018
Salaires et traitements* du budget général et budgets annexes (commune et département)	1 880,553	1 861,556	1,03%	1 855,707	1 818,253
dont commune (**)	1 844,106	1 822,307	1,20%	1 815,471	1 784,147
dont département Titre IV	36,447	39,249	-7,14%	40,236	34,106
Charges patronales du budget général et budgets annexes (commune et département)	662,953	655,305	1,17%	651,584	645,858
dont commune	650,536	642,911	1,19%	639,122	633,262
dont département Titre IV	12,417	12,394	0,19%	12,462	12,596
Dépenses de personnel (salaires, traitements et charges patronales) du budget général et budgets annexes (commune et département)	2 543,506	2 516,861	1,06%	2 507,291	2 464,111
dont commune	2 494,642	2 465,218	1,19%	2 454,593	2 417,409
dont département Titre IV	48,864	51,643	-5,38%	52,698	46,702

* Salaires et traitements : il s'agit de la rémunération principale des personnels permanents, les primes et indemnités, les rémunérations des agents de droit privé, les vacations, les remboursements divers de frais et les prestations sociales.

En 2019, les frais de mission, les indemnités de logement des instituteurs, les dépenses manuelles et indemnités d'élus sont intégrés dans la masse salariale.

(**) En 2018, la commune et le département de Paris ont été fusionnés (anticipation dans l'affichage des données du bilan social 2018 de la réforme du statut de Paris qui ne compte plus qu'une seule collectivité au 1er janvier 2019).

**LES COTISATIONS PATRONALES ONT REPRÉSENTÉ 26,1%
DU TOTAL DE LA MASSE SALARIALE**

Pour information, l'appel des cotisations des personnels titulaires détachés sur un emploi de contractuel a été intégré en 2017 dans le système de paye. Cette modification de périmètre majore la dépense 2017 de 3 253 605€ et participe pour 0,14% à l'évolution affichée au regard de la dépense 2016.

2.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE ET DÉPENSES DE PERSONNELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des dépenses de personnel issues des systèmes de paye par direction

Direction	2021	2020	2019	2018
DAC	140 207 202 €	138 549 356 €	137 926 890 €	133 569 244 €
DAJ	5 111 646 €	5 003 882 €	5 082 287 €	4 795 639 €
DASCO	484 764 153 €	475 720 891 €	467 261 043 €	460 395 870 €
DASES	207 885 818 €	206 272 328 €	200 934 602 €	201 082 114 €
DAE	15 104 726 €	14 966 216 €	14 386 160 €	14 073 036 €
DEVE	134 857 778 €	132 944 462 €	132 904 491 €	135 954 480 €
DFA	30 189 191 €	29 331 688 €	29 583 215 €	29 087 409 €
DFPE	366 782 343 €	362 843 528 €	360 031 161 €	355 290 609 €
DICOM	12 000 977 €	11 126 784 €	11 268 566 €	10 706 036 €
DILT	57 348 715 €	58 440 204 €	58 588 810 €	58 699 632 €
DJS	121 370 523 €	121 663 047 €	121 098 250 €	119 348 165 €
DLH	22 377 380 €	21 717 376 €	21 033 260 €	19 863 058 €
DPA	0 €	0 €	0 €	0 €
DCPA (1)	70 658 885 €	71 370 292 €	72 296 583 €	72 260 120 €
DPE	325 727 990 €	323 884 245 €	318 950 438 €	314 180 547 €
DPSP (2)	36 502 208 €	150 912 391 €	146 588 045 €	140 976 106 €
DPMP (5)	114 946 435 €	0 €	0 €	0 €
DDCT	117 063 474 €	118 050 672 €	117 449 003 €	114 152 085 €
DRH	44 313 368 €	41 153 699 €	39 301 632 €	37 133 581 €
DSTI	0 €	0 €	0 €	0 €
DSIN (3)	28 966 964 €	29 497 081 €	29 684 352 €	28 720 400 €
DU	27 428 364 €	27 161 385 €	27 332 699 €	27 003 646 €
DVD	78 478 590 €	77 408 334 €	76 273 453 €	74 257 759 €
IG	5 560 904 €	5 502 687 €	5 749 188 €	5 654 023 €
SG	13 664 271 €	12 556 626 €	13 402 022 €	14 068 364 €
Cabinet de la Maire	6 810 589 €	6 619 753 €	7 550 301 €	7 498 883 €
Autres personnels (4)	75 383 893 €	74 165 045 €	92 617 522 €	85 340 124 €
TOTAL	2 543 506 389 €	2 516 861 970 €	2 507 293 972 €	2 464 110 930 €
dont montant de vacances (hors charges, hors élections et pandémie)	92 128 856 €	84 168 939 €	84 358 809 €	82 881 845 €
dont montant des TOS, dépenses manuelles et des élus	21 896 078 €	22 043 512 €	19 356 647 €	0 €

(1) En 2017, la Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA) est devenue la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA).

(2) La Direction de la prévention et de la protection (DPP) dont les missions ont été élargies dans le cadre de la lutte contre les incivilités est devenue le 12 septembre 2016, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP). L'arrêté de structure correspondant a été publié au bulletin municipal du 13 septembre 2016. Pour l'exercice 2016, Les dépenses DPP et DPSP ont été cumulées et s'affichent sous le timbre DPSP. En 2018, un peu plus de 2 000 agents relevant auparavant de la compétence de la Préfecture de Police ont été transférés à la commune parisienne dans le cadre de la réforme du statut de Paris.

(3) En 2018, la Direction des Systèmes et Technologies de l'Information (DSTI) est devenue la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN).

(4) Cette appellation recouvre principalement la masse salariale des emplois aidés, des agents mis à disposition des organisations syndicales, des agents placés en congé de longue durée, des élèves, des professeurs d'enseignement vacataires du bureau de la formation ou d'agents de la ville dans le cadre des formations qu'ils s'assurent ainsi que les allocations pour perte d'emploi jusqu'en 2019.

A compter de 2020, les données relatives au chômage se trouvent dans le document relatif aux informations sur les assurances chômage. A partir de 2019, les frais de mission, les indemnités de logement des instituteurs, les dépenses manuelles et indemnités d'élus sont intégrés dans la masse salariale.

(5) En 2021, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) est remplacée par la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP).

2.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE ET DÉPENSES DE PERSONNELS

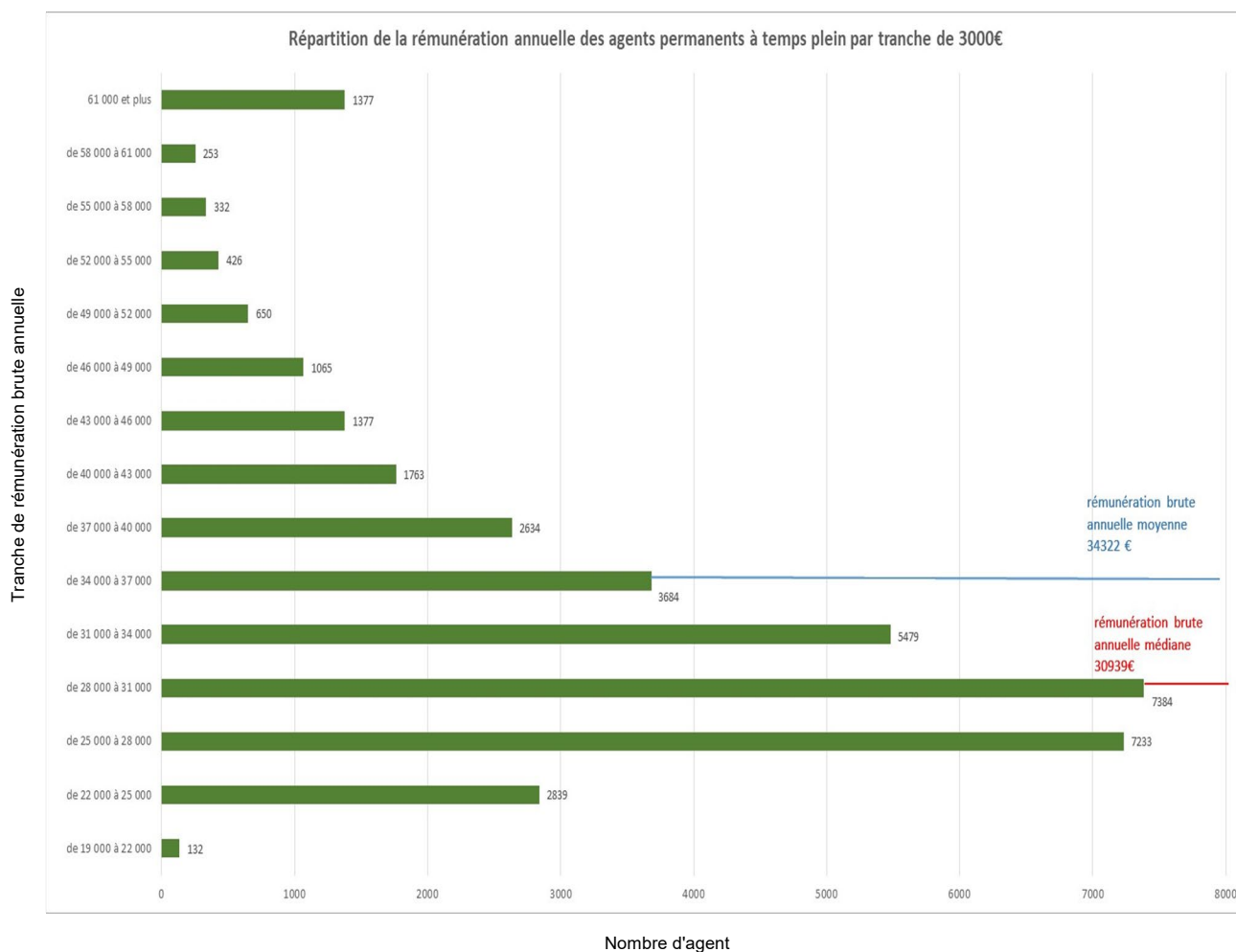
Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations complémentaires sur les rémunérations versées aux agents permanents à temps plein

Rémunération brute annuelle moyenne et médiane

En euros	2021	2020	2019	2018
Rémunération brute annuelle <u>moyenne</u>	34 322 €	34 319 € *	33 748 €	33 148 €
Rémunération brute annuelle <u>médiane</u>	30 939 €	30 804 €	29 638 €	29 633 €

* En 2020, la rémunération brute annuelle moyenne des agents permanents à temps plein retraitée sans les primes COVID est de 34 062 euros



2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX PERSONNELS FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS TITRE III

Ville de Paris (hors Titre IV)
Au 31 décembre 2021

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires rémunérés
dont le montant des primes, de la NBI, du SFT, de l'IR et des heures supplémentaires et complémentaires
par sexe et catégorie**

Sexe	Catégories	Total rémunérations annuelles brutes	Dont primes	Dont NBI	Dont Supplément Familial de Traitement	Dont Indemnité de Résidence	Dont heures supplémentaires et complémentaires
Femmes	A	220 757 287 €	54 234 686 €	1 656 340 €	1 467 795 €	4 628 843 €	1 290 242 €
	B	126 495 338 €	31 837 606 €	1 103 566 €	663 844 €	2 649 400 €	758 889 €
	C	456 252 809 €	90 292 183 €	2 531 173 €	5 367 263 €	10 055 119 €	1 501 968 €
	Agents sortis	237 861 €	68 816 €	189 €	6 744 €	3 432 €	34 €
	Total	803 743 295 €	176 433 291 €	5 291 268 €	7 505 646 €	17 336 793 €	3 551 134 €
Hommes	A	110 019 829 €	32 728 182 €	704 411 €	649 809 €	2 143 136 €	1 336 967 €
	B	162 599 412 €	44 876 043 €	877 198 €	1 457 544 €	3 271 402 €	4 113 580 €
	C	460 824 108 €	108 505 257 €	2 041 320 €	6 433 524 €	9 747 142 €	12 461 690 €
	Agents sortis	214 130 €	53 587 €	9 €		1 760 €	554 €
	Total	733 657 479 €	186 163 069 €	3 622 938 €	8 540 877 €	15 163 440 €	17 912 791 €
Ensemble	A	330 777 116 €	86 962 868 €	2 360 751 €	2 117 604 €	6 771 979 €	2 627 209 €
	B	289 094 750 €	76 713 649 €	1 980 764 €	2 121 388 €	5 920 802 €	4 872 469 €
	C	917 076 917 €	198 797 440 €	4 572 493 €	11 800 787 €	19 802 261 €	13 963 658 €
	Agents sortis	451 991 €	122 403 €	198 €	6 744 €	5 192 €	588 €
	Total	1 537 400 774 €	362 596 360 €	8 914 206 €	16 046 523 €	32 500 233 €	21 463 925 €

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux personnels contractuels sur emploi permanent
rémunérés dont le montant des primes et des heures supplémentaires et complémentaires
par sexe et catégorie**

Sexe	Catégories	Total rémunérations annuelles brutes	Dont primes	Dont Supplément Familial de Traitement	Dont Indemnité de Résidence	Dont heures supplémentaires et complémentaires
Femmes	A	39 916 323 €	8 064 566 €	194 215 €	761 902 €	13 561 €
	B	4 088 220 €	330 062 €	16 129 €	108 164 €	32 571 €
	C	40 546 150 €	6 384 966 €	916 509 €	925 084 €	341 680 €
	Agents sortis	527 657 €	56 529 €	4 073 €	9 469 €	128 €
	Total	85 078 350 €	14 836 123 €	1 130 926 €	1 804 619 €	387 940 €
Hommes	A	32 467 836 €	6 002 740 €	147 325 €	623 989 €	13 124 €
	B	4 927 954 €	507 347 €	33 305 €	117 842 €	27 227 €
	C	11 650 148 €	1 811 504 €	118 439 €	260 948 €	139 866 €
	Agents sortis	192 795 €	36 118 €	- €	2 961 €	- €
	Total	49 238 733 €	8 357 709 €	299 069 €	1 005 740 €	180 217 €
Ensemble	A	72 384 159 €	14 067 306 €	341 541 €	1 385 892 €	26 685 €
	B	9 016 174 €	837 409 €	49 434 €	226 006 €	59 798 €
	C	52 196 298 €	8 196 470 €	1 034 948 €	1 186 032 €	481 546 €
	Agents sortis	720 452 €	92 646 €	4 073 €	12 430 €	128 €
	Total	134 317 083 €	23 193 831 €	1 429 996 €	2 810 360 €	568 157 €

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux personnels sur
emploi non permanents et aux assistants maternels et assistants
familiaux (cotisations patronales comprises)**

par sexe

Sexe	Total rémunérations annuelles brutes	Dont emplois non permanents	Dont assistants maternels et assistants familiaux
Femmes	141 547 533 €	87 695 293 €	53 852 240 €
Hommes	62 068 297 €	58 942 159 €	3 126 139 €
Total	203 615 830 €	146 637 452 €	56 978 379 €

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX PERSONNELS FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS TITRE IV

Titre IV
Au 31 décembre 2021

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires rémunérés
dont le montant des primes, de la NBI, du SFT, de l'IR et des heures supplémentaires et complémentaires
par sexe et catégorie**

Sexe	Catégories	Total rémunérations annuelles brutes	Dont primes	Dont NBI	Dont Supplément Familial de Traitement	Dont Indemnité de Résidence	Dont heures supplémentaires et complémentaires
Femmes	A	8 838 870 €	1 989 914 €	19 243 €	57 893 €	197 819 €	208 814 €
	B	1 170 683 €	285 910 €	11 703 €	58 547 €	128 767 €	65 865 €
	C	9 428 165 €	2 344 828 €	- €	38 745 €	102 206 €	92 389 €
	Agents sortis	47 741 €	39 158 €	- €	257 €	75 €	1 372 €
	Total	19 485 459 €	4 659 810 €	30 946 €	155 442 €	428 867 €	368 440 €
Hommes	A	4 469 499 €	1 093 407 €	23 019 €	62 105 €	122 545 €	210 986 €
	B	828 780 €	218 929 €	1 406 €	5 522 €	23 437 €	63 162 €
	C	2 095 085 €	409 914 €	- €	30 379 €	48 671 €	24 758 €
	Agents sortis	11 027 €	7 457 €	- €	- €	3 570 €	- €
	Total	7 404 391 €	1 729 707 €	24 425 €	98 006 €	198 223 €	298 906 €
Ensemble	A	13 308 368 €	3 083 320 €	42 263 €	119 998 €	320 364 €	419 800 €
	B	1 999 463 €	504 838 €	13 109 €	64 069 €	152 204 €	129 027 €
	C	11 523 251 €	2 754 742 €	- €	69 124 €	150 877 €	117 147 €
	Agents sortis	58 768 €	46 615 €	- €	257 €	3 645 €	1 372 €
	Total	26 889 850 €	6 389 515 €	55 372 €	253 448 €	627 090 €	667 346 €

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux personnels contractuels sur emploi permanent
rémunérés dont le montant des primes et des heures supplémentaires et complémentaires
par sexe et catégorie**

Sexe	Catégories	Total rémunérations annuelles brutes	Dont primes	Dont Supplément Familial de Traitement	Dont Indemnité de Résidence	Dont heures supplémentaires et complémentaires
Femmes	A	1 443 843 €	258 609 €	7 009 €	29 728 €	31 469 €
	B	484 328 €	118 165 €	3 029 €	15 440 €	33 787 €
	C	2 046 581 €	415 185 €	38 715 €	38 391 €	39 954 €
	Agents sortis	217 084 €	65 311 €	271 €	3 695 €	4 861 €
	Total	4 191 836 €	857 270 €	49 024 €	87 254 €	110 071 €
Hommes	A	372 783 €	75 788 €	8 052 €	9 803 €	21 139 €
	B	309 854 €	78 089 €	27 €	7 684 €	29 020 €
	C	1 542 429 €	319 395 €	22 105 €	33 490 €	36 931 €
	Agents sortis	104 697 €	24 699 €	332 €	1 883 €	2 740 €
	Total	2 329 763 €	497 971 €	30 516 €	52 860 €	89 830 €
Ensemble	A	1 816 626 €	334 398 €	15 061 €	39 530 €	52 608 €
	B	794 182 €	196 254 €	3 056 €	23 124 €	62 807 €
	C	3 589 010 €	734 580 €	60 820 €	71 881 €	76 886 €
	Agents sortis	321 781 €	90 011 €	603 €	5 578 €	7 601 €
	Total	6 521 599 €	1 355 243 €	79 540 €	140 113 €	199 902 €

**Total des rémunérations annuelles brutes versées aux
personnels sur emplois non permanents et aux assistants
maternels et assistants familiaux**

Sexe	Total rémunérations annuelles brutes	Dont emplois non permanents
Femmes	242 655	242 655
Hommes	86 911	86 911
Total	329 566 €	329 566 €

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX FONCTIONNAIRES TITRE III

Ville de Paris (hors Titre IV)
Au 31 décembre 2021

Rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires
par filière, par corps et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints administratifs	Femmes	72 804 204 €	20 274 777 €	93 078 981 €
	Hommes	19 699 746 €	5 265 806 €	24 965 553 €
Total Adjoints administratifs		92 503 950 €	25 540 584 €	118 044 534 €
Administrateurs	Femmes	1 624 522 €	1 320 216 €	2 944 738 €
	Hommes	2 289 161 €	1 603 753 €	3 892 913 €
Total Administrateurs		3 913 683 €	2 923 969 €	6 837 651 €
Attachés d'administrations parisiennes	Femmes	25 854 977 €	13 262 758 €	39 117 735 €
	Hommes	14 776 204 €	7 697 306 €	22 473 510 €
Total Attachés d'administrations parisiennes		40 631 181 €	20 960 064 €	61 591 245 €
Secrétaires administratifs des administrations parisiennes	Femmes	37 578 125 €	14 661 923 €	52 240 048 €
	Hommes	15 932 011 €	6 402 972 €	22 334 983 €
Total Secrétaires administratifs des administrations parisiennes		53 510 136 €	21 064 895 €	74 575 031 €
Emplois fonctionnels	Femmes	6 976 403 €	4 688 809 €	11 665 211 €
	Hommes	6 592 470 €	4 701 520 €	11 293 990 €
Total Emplois fonctionnels		13 568 873 €	9 390 329 €	22 959 202 €
	Femmes	144 838 231 €	54 208 483 €	199 046 713 €
	Hommes	59 289 592 €	25 671 357 €	84 960 949 €
Total général		204 127 823 €	79 879 840 €	284 007 663 €

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints d'animation et d'action sportive	Femmes	28 729 110 €	6 392 451 €	35 121 561 €
	Hommes	15 807 356 €	3 502 540 €	19 309 896 €
Total Adjoints d'animation et d'action sportive		44 536 465 €	9 894 991 €	54 431 457 €
Animateurs, animatrices des administrations parisiennes	Femmes	11 007 437 €	3 215 150 €	14 222 588 €
	Hommes	6 602 800 €	1 966 472 €	8 569 271 €
Total Animateurs, animatrices des administrations parisiennes		17 610 237 €	5 181 622 €	22 791 859 €
	Femmes	39 736 547 €	9 607 601 €	49 344 148 €
	Hommes	22 410 155 €	5 469 012 €	27 879 168 €
Total général		62 146 702 €	15 076 613 €	77 223 316 €

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints administratifs des bibliothèques	Femmes	80 096 €	9 315 €	89 411 €
	Hommes	216 464 €	30 144 €	246 607 €
Total Adjoints administratifs des bibliothèques		296 560 €	39 458 €	336 018 €
Adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage	Femmes	3 957 818 €	785 413 €	4 743 231 €
	Hommes	3 273 350 €	690 539 €	3 963 889 €
Total Adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage		7 231 168 €	1 475 952 €	8 707 120 €
Assistants spécialisés d'enseignement artistique de la commune de Paris	Femmes	2 973 760 €	344 598 €	3 318 358 €
	Hommes	1 765 967 €	255 224 €	2 021 191 €
Total Assistants spécialisés d'enseignement artistique de la commune de Paris		4 739 727 €	599 822 €	5 339 549 €
Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Femmes	12 773 957 €	3 277 739 €	16 051 696 €
	Hommes	5 165 884 €	1 348 251 €	6 514 135 €
Total Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes		17 939 841 €	4 625 990 €	22 565 831 €
Bibliothécaires d'administrations parisiennes	Femmes	2 126 344 €	481 938 €	2 608 282 €
	Hommes	532 802 €	130 581 €	663 383 €
Total Bibliothécaires d'administrations parisiennes		2 659 146 €	612 519 €	3 271 664 €

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Chargés d'études documentaires des administrations parisiennes.	Femmes	376 924 €	128 531 €	505 454 €
	Hommes	189 661 €	73 048 €	262 708 €
Total Chargés d'études documentaires des administrations parisiennes		566 585 €	201 578 €	768 163 €
Conservateurs des bibliothèques	Femmes	1 688 267 €	372 257 €	2 060 525 €
	Hommes	789 649 €	185 700 €	975 349 €
Total Conservateurs des bibliothèques		2 477 916 €	557 957 €	3 035 873 €
Conservateurs du patrimoine	Femmes	310 438 €	69 631 €	380 069 €
	Hommes	157 602 €	38 013 €	195 616 €
Total Conservateurs du patrimoine		468 040 €	107 645 €	575 685 €
Conservateurs généraux des bibliothèques	Femmes	558 338 €	118 743 €	677 081 €
	Hommes	86 105 €	18 781 €	104 886 €
Total Conservateurs généraux des bibliothèques		644 443 €	137 524 €	781 967 €
Directeurs des conservatoires de Paris	Femmes	247 736 €	66 499 €	314 235 €
	Hommes	688 113 €	188 288 €	876 402 €
Total Directeurs des conservatoires de Paris		935 849 €	254 787 €	1 190 636 €
Professeurs de conservatoire	Femmes	7 988 396 €	1 222 163 €	9 210 559 €
	Hommes	8 113 481 €	1 187 429 €	9 300 910 €
Total Professeurs de conservatoire		16 101 877 €	2 409 592 €	18 511 469 €
Divers	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	69 236 €	18 898 €	88 134 €
Total Divers		69 236 €	18 898 €	88 134 €
	Femmes	33 082 073 €	6 876 827 €	39 958 899 €
	Hommes	21 048 315 €	4 164 895 €	25 213 210 €
Total général		54 130 388 €	11 041 721 €	65 172 109 €

FILÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Auxiliaires de puériculture et de soins	Femmes	97 672 622 €	24 729 139 €	122 401 761 €
	Hommes	633 376 €	166 748 €	800 125 €
Total Auxiliaires de puériculture et de soins		98 305 998 €	24 895 887 €	123 201 886 €
Cadres de santé paramédicaux des administrations parisiennes	Femmes	6 794 078 €	1 293 396 €	8 087 475 €
	Hommes	164 553 €	38 943 €	203 495 €
Total Cadres de santé paramédicaux des administrations parisiennes		6 958 631 €	1 332 339 €	8 290 970 €
Infirmiers/ères des administrations parisiennes	Femmes	313 647 €	70 619 €	384 266 €
	Hommes	83 594 €	19 976 €	103 569 €
Total Infirmiers/ères des administrations parisiennes		397 240 €	90 595 €	487 835 €
Infirmiers/ères ville de Paris catégorie A	Femmes	4 986 645 €	1 091 571 €	6 078 216 €
	Hommes	128 201 €	28 283 €	156 483 €
Total Infirmiers/ères ville de Paris catégorie A		5 114 846 €	1 119 853 €	6 234 699 €
Médecins de la Ville de Paris	Femmes	5 584 656 €	1 558 314 €	7 142 970 €
	Hommes	580 110 €	155 500 €	735 610 €
Total Médecins de la Ville de Paris		6 164 766 €	1 713 814 €	7 878 580 €
Médecins d'encadrement territorial	Femmes	1 326 034 €	385 781 €	1 711 815 €
	Hommes	71 856 €	21 645 €	93 501 €
Total Médecins d'encadrement territorial		1 397 890 €	407 426 €	1 805 316 €
Personnels paramédicaux et médico-techniques Ville de Paris	Femmes	1 331 950 €	267 426 €	1 599 376 €
	Hommes	32 083 €	7 585 €	39 668 €
Total Personnels paramédicaux et médico-techniques Ville de Paris		1 364 033 €	275 011 €	1 639 044 €
Personnels paramédicaux et médico-techniques d'administrations parisiennes	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	114 722 €	21 057 €	135 779 €
Total Personnels paramédicaux et médico-techniques d'administrations parisiennes		114 722 €	21 057 €	135 779 €
Psychologues	Femmes	3 667 604 €	514 463 €	4 182 067 €
	Hommes	283 570 €	47 826 €	331 396 €
Total Psychologues		3 951 174 €	562 290 €	4 513 464 €
Puéricultrices des administrations parisiennes	Femmes	10 241 696 €	1 767 352 €	12 009 048 €
	Hommes	111 265 €	19 469 €	130 734 €
Total Puéricultrices des administrations parisiennes		10 352 961 €	1 786 821 €	12 139 782 €
Sages femmes	Femmes	1 226 954 €	208 374 €	1 435 327 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Sages femmes		1 226 954 €	208 374 €	1 435 327 €
Secrétaires médicales et sociales des administrations parisiennes	Femmes	9 220 288 €	2 461 165 €	11 681 453 €
	Hommes	594 517 €	151 446 €	745 964 €
Total Secrétaires médicales et sociales des administrations parisiennes		9 814 806 €	2 612 611 €	12 427 417 €
	Femmes	142 366 173 €	34 347 600 €	176 713 774 €
	Hommes	2 797 846 €	678 478 €	3 476 324 €
Total général		145 164 020 €	35 026 078 €	180 190 098 €

FILIÈRE MÉDICO-TECHNIQUE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Mécaniciens prothésistes dentaires	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	28 331 €	8 355 €	36 685 €
Total Mécaniciens prothésistes dentaires		28 331 €	8 355 €	36 685 €
	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	28 331 €	8 355 €	36 685 €
Total général		28 331 €	8 355 €	36 685 €

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Agents d'accueil et de surveillance de Paris	Femmes	12 430 703 €	5 230 526 €	17 661 229 €
	Hommes	9 658 166 €	4 523 131 €	14 181 297 €
Total Agents d'accueil et de surveillance de Paris		22 088 869 €	9 753 657 €	31 842 526 €
Agent Police municipale	Femmes	1 397 101 €	662 477 €	2 059 579 €
	Hommes	2 250 849 €	1 049 363 €	3 300 212 €
Total Agent Police municipale		3 647 951 €	1 711 840 €	5 359 791 €
Agents d'accueil et de surveillance	Femmes	6 304 525 €	2 059 005 €	8 363 531 €
	Hommes	14 983 542 €	4 990 573 €	19 974 115 €
Total Agents d'accueil et de surveillance		21 288 067 €	7 049 578 €	28 337 645 €
Contrôleurs	Femmes	1 147 451 €	578 780 €	1 726 231 €
	Hommes	580 248 €	295 902 €	876 150 €
Total Contrôleurs		1 727 699 €	874 682 €	2 602 381 €
Chefs de Tranquillité Publique et de Sécurité	Femmes	105 663 €	60 148 €	165 811 €
	Hommes	532 706 €	281 813 €	814 518 €
Total Chefs de Tranquillité Publique et de Sécurité		638 369 €	341 960 €	980 329 €
Inspecteurs du service de sécurité	Femmes	2 528 059 €	1 262 925 €	3 790 983 €
	Hommes	19 174 013 €	9 692 097 €	28 866 109 €
Total Inspecteurs du service de sécurité		21 702 071 €	10 955 021 €	32 657 092 €
Préposés	Femmes	1 605 298 €	740 122 €	2 345 420 €
	Hommes	2 090 788 €	938 687 €	3 029 475 €
Total Préposés		3 696 086 €	1 678 809 €	5 374 895 €
Techniciens de tranquillité publique et de surveillance de la commune de Paris	Femmes	897 087 €	526 499 €	1 423 585 €
	Hommes	4 685 417 €	2 666 216 €	7 351 632 €
Total Techniciens de tranquillité publique et de surveillance de la commune de Paris		5 582 504 €	3 192 714 €	8 775 218 €
	Femmes	26 415 887 €	11 120 482 €	37 536 369 €
	Hommes	53 955 728 €	24 437 781 €	78 393 509 €
Total général		80 371 615 €	35 558 263 €	115 929 878 €

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Agents spécialisés des écoles maternelles	Femmes	37 617 002 €	7 809 633 €	45 426 635 €
	Hommes	245 887 €	50 545 €	296 432 €
Total Agents spécialisés des écoles maternelles		37 862 888 €	7 860 179 €	45 723 067 €
Assistants socio-éducatifs des administrations parisiennes	Femmes	16 560 864 €	4 365 804 €	20 926 668 €
	Hommes	2 067 713 €	531 164 €	2 598 878 €
Total Assistants socio-éducatifs des administrations parisiennes		18 628 577 €	4 896 969 €	23 525 546 €
Conseillers socio-éducatifs des administrations parisiennes	Femmes	3 118 790 €	1 105 250 €	4 224 041 €
	Hommes	543 936 €	186 514 €	730 450 €
Total Conseillers socio-éducatifs des administrations parisiennes		3 662 726 €	1 291 764 €	4 954 490 €
Educatrices éducateurs de jeunes enfants Ville de Paris	Femmes	29 576 916 €	8 497 163 €	38 074 080 €
	Hommes	815 659 €	229 710 €	1 045 369 €
Total Educatrices éducateurs de jeunes enfants Ville de Paris		30 392 575 €	8 726 874 €	39 119 448 €
	Femmes	86 873 572 €	21 777 851 €	108 651 423 €
	Hommes	3 673 194 €	997 934 €	4 671 128 €
Total général		90 546 766 €	22 775 785 €	113 322 552 €

FILIÈRE SPORTIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation	Femmes	451 964 €	193 545 €	645 509 €
	Hommes	2 064 432 €	878 794 €	2 943 226 €
Total Conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation		2 516 396 €	1 072 339 €	3 588 735 €
Educateurs des activités physiques et sportives.	Femmes	2 460 688 €	818 375 €	3 279 063 €
	Hommes	7 171 830 €	2 390 370 €	9 562 200 €
Total Educateurs des activités physiques et sportives.		9 632 518 €	3 208 744 €	12 841 263 €
	Femmes	2 912 653 €	1 011 919 €	3 924 572 €
	Hommes	9 236 262 €	3 269 164 €	12 505 426 €
Total général		12 148 914 €	4 281 084 €	16 429 998 €

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints techniques	Femmes	18 871 518 €	4 756 386 €	23 627 904 €
	Hommes	103 037 127 €	28 195 305 €	131 232 432 €
Total Adjoints techniques		121 908 645 €	32 951 691 €	154 860 336 €
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	Femmes	9 677 783 €	1 716 881 €	11 394 665 €
	Hommes	6 846 118 €	1 199 054 €	8 045 171 €
Total Adjoints techniques des établissements d'enseignement		16 523 901 €	2 915 935 €	19 439 836 €
Adjoints techniques eau et assainissement	Femmes	132 043 €	37 565 €	169 608 €
	Hommes	3 812 402 €	1 360 223 €	5 172 625 €
Total Adjoints techniques eau et assainissement		3 944 444 €	1 397 789 €	5 342 233 €
Agents de logistique générale	Femmes	3 772 411 €	889 585 €	4 661 997 €
	Hommes	8 574 929 €	2 172 428 €	10 747 356 €
Total Agents de logistique générale		12 347 340 €	3 062 013 €	15 409 353 €
Agents techniques de la petite enfance	Femmes	32 371 583 €	6 117 197 €	38 488 780 €
	Hommes	1 973 845 €	385 047 €	2 358 891 €
Total Agents techniques de la petite enfance		34 345 428 €	6 502 243 €	40 847 671 €
Agents techniques des écoles	Femmes	29 734 959 €	5 158 532 €	34 893 490 €
	Hommes	3 647 287 €	649 978 €	4 297 265 €
Total Agents techniques des écoles		33 382 246 €	5 808 510 €	39 190 756 €
Architectes voyers des administrations parisiennes	Femmes	2 065 690 €	1 369 559 €	3 435 249 €
	Hommes	1 646 966 €	1 109 324 €	2 756 290 €
Total Architectes voyers des administrations parisiennes		3 712 656 €	2 478 883 €	6 191 539 €
Assistants d'exploitation	Femmes	52 085 €	29 629 €	81 714 €
	Hommes	8 501 899 €	4 210 029 €	12 711 928 €
Total Assistants d'exploitation		8 553 985 €	4 239 658 €	12 793 642 €
Chefs d'exploitation	Femmes	1 818 984 €	680 400 €	2 499 384 €
	Hommes	12 040 209 €	4 933 110 €	16 973 320 €
Total Chefs d'exploitation		13 859 194 €	5 613 510 €	19 472 704 €
Conducteurs d'automobiles	Femmes	223 422 €	119 204 €	342 625 €
	Hommes	15 210 029 €	7 637 391 €	22 847 419 €
Total Conducteurs d'automobiles		15 433 450 €	7 756 595 €	23 190 045 €
Eboueurs	Femmes	5 795 114 €	1 458 258 €	7 253 372 €
	Hommes	106 474 526 €	29 759 334 €	136 233 859 €
Total Eboueurs		112 269 640 €	31 217 592 €	143 487 231 €
Egoutiers et autres personnels des réseaux souterrains	Femmes	202 250 €	53 162 €	255 412 €
	Hommes	4 754 469 €	1 578 456 €	6 332 926 €
Total Egoutiers et autres personnels des réseaux souterrains		4 956 720 €	1 631 618 €	6 588 338 €
Fossoyeurs	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	1 446 051 €	456 205 €	1 902 256 €
Total Fossoyeurs		1 446 051 €	456 205 €	1 902 256 €
Ingénieurs cadres supérieurs des administrations parisiennes	Femmes	3 297 540 €	2 383 755 €	5 681 294 €
	Hommes	5 201 763 €	3 700 845 €	8 902 608 €
Total Ingénieurs cadres supérieurs des administrations parisiennes		8 499 302 €	6 084 600 €	14 583 903 €
Ingénieurs et architectes des administrations parisiennes	Femmes	12 016 064 €	6 784 427 €	18 800 491 €
	Hommes	16 502 887 €	9 067 174 €	25 570 061 €
Total Ingénieurs et architectes des administrations parisiennes		28 518 951 €	15 851 600 €	44 370 551 €
Personnels de maîtrise des administrations parisiennes	Femmes	2 774 147 €	1 065 511 €	3 839 658 €
	Hommes	25 896 804 €	11 009 555 €	36 906 359 €
Total Personnels de maîtrise des administrations parisiennes		28 670 951 €	12 075 066 €	40 746 017 €

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Personnels ouvriers	Femmes	920 €		920 €
	Hommes	6 634 €	1 635 €	8 269 €
Total personnels ouvriers		7 554 €	1 635 €	9 189 €
Techniciens des services opérationnels	Femmes	2 935 559 €	929 922 €	3 865 481 €
	Hommes	18 404 170 €	6 536 001 €	24 940 172 €
Total Techniciens des services opérationnels		21 339 729 €	7 465 923 €	28 805 652 €
Techniciens supérieurs des administrations parisiennes	Femmes	8 756 602 €	3 206 925 €	11 963 527 €
	Hommes	18 656 864 €	6 871 137 €	25 528 002 €
Total Techniciens supérieurs des administrations parisiennes		27 413 467 €	10 078 062 €	37 491 529 €
	Femmes	134 498 675 €	36 756 898 €	171 255 573 €
	Hommes	362 634 979 €	120 832 230 €	483 467 209 €
Total général		497 133 654 €	157 589 127 €	654 722 781 €

FILIÈRE HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Collaborateur d'élus	Femmes	39 064 €	325 €	39 389 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Collaborateur d'élus		39 064 €	325 €	39 389 €
Collaborateur de Maire d'Arrondissement	Femmes	177 548 €	1 311 €	178 860 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Collaborateur de Maire d'Arrondissement		177 548 €	1 311 €	178 860 €
Professeurs de la ville de Paris	Femmes	16 200 537 €	655 177 €	16 855 714 €
	Hommes	12 259 464 €	580 277 €	12 839 740 €
Total Professeurs de la ville de Paris		28 460 001 €	1 235 454 €	29 695 455 €
	Femmes	16 417 149 €	656 813 €	17 073 963 €
	Hommes	12 259 464 €	580 277 €	12 839 740 €
Total général		28 676 613 €	1 237 090 €	29 913 703 €

PERSONNELS SORTIS EN COURS D'ANNEE	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	169 045 €	68 816 €	237 861 €
	Hommes	160 543 €	53 587 €	214 130 €
	Total général	329 588 €	122 403 €	451 991 €

TOUTES FILIÈRES	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	627 310 005 €	176 433 291 €	803 743 295 €
	Hommes	547 494 410 €	186 163 069 €	733 657 479 €
	Total général	1 174 804 414 €	362 596 360 €	1 537 400 774 €

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX FONCTIONNAIRES TITRE IV

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires
par filière, par corps et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints administratifs titre IV	Femmes	638 287 €	145 810 €	784 096 €
	Hommes	69 081 €	17 871 €	86 952 €
Total Adjoints administratifs titre IV		707 368 €	163 681 €	871 048 €
Adjoints des cadres hospitaliers titre IV	Femmes	210 240 €	76 630 €	286 870 €
	Hommes	31 845 €	18 916 €	50 761 €
Total Adjoints des cadres hospitaliers titre IV		242 085 €	95 546 €	337 631 €
Attachés d'administration titre IV	Femmes	52 467 €	9 774 €	62 241 €
	Hommes	82 144 €	14 582 €	96 726 €
Total Attachés d'administration titre IV		134 611 €	24 357 €	158 968 €
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social titre IV	Femmes	318 010 €	174 523 €	492 532 €
	Hommes	193 349 €	102 818 €	296 166 €
Total Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social titre IV		511 359 €	277 340 €	788 699 €
	Femmes	1 219 004 €	406 737 €	1 625 739 €
	Hommes	376 419 €	154 187 €	530 605 €
	Total général	1 595 423 €	560 924 €	2 156 346 €

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Animateurs titre IV	Femmes	19 240 €	6 467 €	25 707 €
	Hommes	111 813 €	24 050 €	135 863 €
Total Animateurs titre IV		131 053 €	30 517 €	161 570 €
	Femmes	19 240 €	6 467 €	25 707 €
	Hommes	111 813 €	24 050 €	135 863 €
	Total général	131 053 €	30 517 €	161 570 €

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Aides soignants (agents des services hospitaliers qualifiés) titre IV	Femmes	404 556 €	172 741 €	577 297 €
	Hommes	15 672 €	9 274 €	24 946 €
Total Aides soignants (agents des services hospitaliers qualifiés) titre IV		420 228 €	182 015 €	602 243 €
Aides soignants et Auxiliaires de puériculture et de soins	Femmes	3 788 629 €	1 557 362 €	5 345 990 €
	Hommes	68 793 €	25 968 €	94 761 €
Total Aides soignants et Auxiliaires de puériculture et de soins		3 857 421 €	1 583 330 €	5 440 751 €
Cadres de santé paramédicaux titre IV	Femmes	177 433 €	43 909 €	221 342 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Cadres de santé paramédicaux titre IV		177 433 €	43 909 €	221 342 €
Infirmiers en soins généraux titre IV	Femmes	893 392 €	217 283 €	1 110 675 €
	Hommes	27 895 €	3 645 €	31 540 €
Total Infirmiers en soins généraux titre IV		921 287 €	220 929 €	1 142 215 €
Infirmiers titre IV	Femmes	46 714 €	11 419 €	58 132 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Infirmiers titre IV		46 714 €	11 419 €	58 132 €
Psychologues titre IV	Femmes	280 323 €	43 359 €	323 681 €
	Hommes	37 589 €	5 223 €	42 812 €
Total Psychologues titre IV		317 911 €	48 582 €	366 493 €
Puéricultrices titre IV	Femmes	132 734 €	26 936 €	159 670 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Puéricultrices titre IV		132 734 €	26 936 €	159 670 €
	Femmes	5 723 780 €	2 073 008 €	7 796 788 €
	Hommes	149 948 €	44 111 €	194 059 €
	Total général	5 873 728 €	2 117 119 €	7 990 847 €

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Assistants socio-éducatifs titre IV	Femmes	2 954 781 €	969 375 €	3 924 155 €
	Hommes	1 784 826 €	682 598 €	2 467 424 €
Total Assistants socio-éducatifs titre IV		4 739 607 €	1 651 973 €	6 391 580 €
Cadres socio-éducatifs titre IV	Femmes	406 386 €	108 375 €	514 762 €
	Hommes	589 627 €	158 967 €	748 594 €
Total Cadres socio-éducatifs titre IV		996 014 €	267 342 €	1 263 356 €
Conseillères en économie sociale et familiale titre IV	Femmes	91 713 €	14 572 €	106 285 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Conseillères en économie sociale et familiale titre IV		91 713 €	14 572 €	106 285 €
Educatrices de jeunes enfants titre IV	Femmes	1 450 219 €	363 168 €	1 813 387 €
	Hommes	68 629 €	16 557 €	85 186 €
Total Educatrices de jeunes enfants titre IV		1 518 848 €	379 725 €	1 898 573 €
Educatrices techniques spécialisés titre IV	Femmes	91 498 €	18 641 €	110 139 €
	Hommes	592 034 €	109 016 €	701 050 €
Total Educatrices techniques spécialisés titre IV		683 532 €	127 656 €	811 188 €
Moniteurs d'atelier titre IV	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	23 618 €	3 587 €	27 205 €
Total Moniteurs d'atelier titre IV		23 618 €	3 587 €	27 205 €
Moniteurs éducatrices titre IV (nouveau-cadre)	Femmes	608 580 €	191 393 €	799 974 €
	Hommes	466 193 €	175 963 €	642 156 €
Total Moniteurs éducatrices titre IV (nouveau-cadre)		1 074 773 €	367 356 €	1 442 129 €
	Femmes	5 603 177 €	1 665 524 €	7 268 702 €
	Hommes	3 524 927 €	1 146 688 €	4 671 615 €
Total général		9 128 104 €	2 812 212 €	11 940 317 €

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Maîtrise ouvrière titre IV	Femmes	0 €	0 €	0 €
	Hommes	434 €	1 850 €	2 284 €
Total Maîtrise ouvrière titre IV		434 €	1 850 €	2 284 €
Agent de logistique générale	Femmes	18 739 €	3 146 €	21 885 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Agent de logistique générale		18 739 €	3 146 €	21 885 €
Personnels ouvriers	Femmes	2 233 126 €	465 770 €	2 698 896 €
	Hommes	1 507 574 €	351 363 €	1 858 937 €
Total Personnels ouvriers		3 740 700 €	817 133 €	4 557 833 €
	Femmes	2 251 865 €	468 916 €	2 720 781 €
	Hommes	1 508 008 €	353 213 €	1 861 221 €
Total général		3 759 873 €	822 129 €	4 582 002 €

PERSONNELS SORTIS EN COURS D'ANNEE	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	8 583 €	39 158 €	47 741 €
	Hommes	3 570 €	7 457 €	11 027 €
Total général		12 153 €	46 615 €	58 768 €

TOUTES FILIERES	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	14 825 649 €	4 659 810 €	19 485 458 €
	Hommes	5 674 685 €	1 729 706 €	7 404 390 €
Total général		20 500 334 €	6 389 516 €	26 889 848 €

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX CONTRACTUELS TITRE III

Ville de Paris (hors Titre IV)
Au 31 décembre 2021

Rémunérations annuelles brutes versées aux contractuels
par filière, par corps et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints administratifs	Femmes	187 881 €	36 776 €	224 657 €
	Hommes	333 639 €	78 598 €	412 237 €
Total Adjoints administratifs		521 520 €	115 375 €	636 894 €
Administrateurs	Femmes	141 124 €	118 915 €	260 039 €
	Hommes	494 501 €	424 606 €	919 107 €
Total Administrateurs		635 625 €	543 520 €	1 179 146 €
Animateurs des conseils d'arrondissement de la jeunesse	Femmes	49 881 €	313 €	50 194 €
	Hommes	27 291 €	358 €	27 648 €
Total Animateurs des conseils d'arrondissement de la jeunesse		77 171 €	671 €	77 842 €
Attachés d'administrations parisiennes	Femmes	10 701 454 €	4 940 865 €	15 642 318 €
	Hommes	6 358 496 €	2 935 900 €	9 294 395 €
Total Attachés d'administrations parisiennes		17 059 950 €	7 876 764 €	24 936 714 €
Chargés de mission agents d'exécution	Femmes	12 246 €	- €	12 246 €
	Hommes	79 632 €	766 €	80 398 €
Total Chargés de mission agents d'exécution		91 878 €	766 €	92 644 €
Chargés de mission cadres moyens	Femmes	438 993 €	10 436 €	449 429 €
	Hommes	673 822 €	14 193 €	688 016 €
Total Chargés de mission cadres moyens		1 112 815 €	24 629 €	1 137 445 €
Chargés de mission cadres supérieurs	Femmes	110 548 €	2 426 €	112 974 €
	Hommes	729 761 €	1 400 €	731 161 €
Total Chargés de mission cadres supérieurs		840 309 €	3 826 €	844 135 €
Coordinateurs des conseils de quartier	Femmes	262 407 €	13 114 €	275 521 €
	Hommes	267 363 €	10 224 €	277 587 €
Total Coordinateurs des conseils de quartier		529 770 €	23 337 €	553 108 €
Coordonnateurs-trices des contrats de sécurité	Femmes	106 967 €	558 €	107 525 €
	Hommes	51 576 €	279 €	51 855 €
Total Coordonnateurs-trices des contrats de sécurité		158 542 €	837 €	159 379 €
Secrétaires administratifs des administrations parisiennes	Femmes	380 479 €	80 501 €	460 980 €
	Hommes	241 948 €	32 641 €	274 589 €
Total Secrétaires administratifs des administrations parisiennes		622 427 €	113 142 €	735 569 €
Emplois fonctionnels	Femmes	3 668 641 €	403 634 €	4 072 275 €
	Hommes	2 861 060 €	97 025 €	2 958 084 €
Total Emplois fonctionnels		6 529 700 €	500 659 €	7 030 359 €
	Femmes	16 060 621 €	5 607 537 €	21 668 158 €
	Hommes	12 119 088 €	3 595 989 €	15 715 077 €
Total général		28 179 709 €	9 203 526 €	37 383 235 €

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints d'animation contractuels	Femmes	9 124 565 €	2 257 594 €	11 382 158 €
	Hommes	2 368 370 €	564 062 €	2 932 432 €
Total Adjoints d'animation contractuels		11 492 935 €	2 821 656 €	14 314 591 €
Adjoints d'animation et d'action sportive	Femmes	16 671 €	3 682 €	20 354 €
	Hommes	8 774 €	1 243 €	10 017 €
Total Adjoints d'animation et d'action sportive		25 445 €	4 925 €	30 370 €
Animateurs, animatrices des administrations parisiennes	Femmes	11 960 €	4 108 €	16 067 €
	Hommes	21 136 €	5 318 €	26 455 €
Total Animateurs, animatrices des administrations parisiennes		33 096 €	9 426 €	42 522 €
	Femmes	9 153 196 €	2 265 384 €	11 418 579 €
	Hommes	2 398 280 €	570 623 €	2 968 904 €
Total général		11 551 476 €	2 836 007 €	14 387 483 €

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Accompagnateurs de musique des conservatoires	Femmes	23 269 €	313 €	23 582 €
	Hommes	24 992 €	- €	24 992 €
Total Accompagnateurs de musique des conservatoires		48 262 €	313 €	48 575 €
Adjoints d'accueil de surveillance et de magasinage	Femmes	54 279 €	8 339 €	62 618 €
	Hommes	85 350 €	15 007 €	100 356 €
Total Adjoints d'accueil de surveillance et de magasinage		139 629 €	23 346 €	162 975 €
Agents contractuels des bibliothèques	Femmes	577 414 €	9 676 €	587 090 €
	Hommes	355 509 €	3 506 €	359 015 €
Total Agents contractuels des bibliothèques		932 924 €	13 181 €	946 105 €
Assistants spécialisés d'enseignement artistique de la commune de Paris	Femmes	43 541 €	73 €	43 614 €
	Hommes	32 218 €	279 €	32 497 €
Total Assistants spécialisés d'enseignement artistique de la commune de Paris		75 759 €	352 €	76 111 €
Assistants spécialisés d'enseignement musical contractuels	Femmes	1 768 812 €	30 861 €	1 799 673 €
	Hommes	1 056 386 €	23 179 €	1 079 565 €
Total Assistants spécialisés d'enseignement musical contractuels		2 825 198 €	54 040 €	2 879 238 €
Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Femmes	70 819 €	13 882 €	84 701 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes		70 819 €	13 882 €	84 701 €
Chargés d'études documentaires des administrations parisiennes.	Femmes	86 529 €	33 524 €	120 054 €
	Hommes	123 455 €	40 205 €	163 659 €
Total Chargés d'études documentaires des administrations parisiennes.		209 984 €	73 729 €	283 713 €
Conservateurs des bibliothèques	Femmes	52 268 €	7 639 €	59 907 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Conservateurs des bibliothèques		52 268 €	7 639 €	59 907 €
Coordinateurs des cours municipaux d'adultes	Femmes	263 938 €	759 €	264 697 €
	Hommes	214 520 €	130 €	214 650 €
Total Coordinateurs des cours municipaux d'adultes		478 458 €	889 €	479 347 €
Professeurs de conservatoire contractuels	Femmes	1 405 553 €	29 064 €	1 434 616 €
	Hommes	1 594 638 €	24 962 €	1 619 600 €
Total Professeurs de conservatoire contractuels		3 000 191 €	54 026 €	3 054 216 €
Professeurs des ateliers des beaux arts de la ville de Paris	Femmes	895 361 €	6 433 €	901 794 €
	Hommes	1 127 834 €	8 581 €	1 136 415 €
Total Professeurs des ateliers des beaux arts de la ville de Paris		2 023 195 €	15 013 €	2 038 209 €
Divers	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	121 534 €	121 €	121 655 €
Total Divers		121 534 €	121 €	121 655 €
Restaurateurs	Femmes	75 944 €	5 484 €	81 428 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Restaurateurs		75 944 €	5 484 €	81 428 €
	Femmes	5 317 727 €	146 047 €	5 463 774 €
	Hommes	4 736 437 €	115 968 €	4 852 405 €
Total général		10 054 164 €	262 015 €	10 316 179 €

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Infirmière Ville de Paris Catégorie A	Femmes	6 190 €	1 258 €	7 448 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Infirmière Ville de Paris Catégorie A		6 190 €	1 258 €	7 448 €
Médecin chef du service médical central	Femmes	81 079 €	41 702 €	122 781 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Médecin chef du service médical central		81 079 €	41 702 €	122 781 €
Médecins chef & adjoints au service medical	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	49 324 €	14 302 €	63 626 €
Total Médecins chef & adjoints au service medical		49 324 €	14 302 €	63 626 €
Médecin de la Ville de Paris	Femmes	42 557 €	10 514 €	53 071 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Médecin de la Ville de Paris		42 557 €	10 514 €	53 071 €
Médecins contractuels	Femmes	2 658 925 €	342 069 €	3 000 995 €
	Hommes	998 846 €	63 573 €	1 062 419 €
Total Médecins contractuels		3 657 772 €	405 642 €	4 063 414 €
Médecins du service médical contractuels	Femmes	1 089 708 €	334 525 €	1 424 232 €
	Hommes	391 719 €	144 148 €	535 867 €
Total Médecins du service médical contractuels		1 481 427 €	478 672 €	1 960 099 €
Sage-femme	Femmes	27 033 €	4 449 €	31 481 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total sage-femme		27 033 €	4 449 €	31 481 €

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Personnels paramédicaux et médico-techniques de la Ville de Paris	Femmes	31 348 €	4 795 €	36 143 €
	Hommes	80 361 €	11 692 €	92 053 €
Total Personnels paramédicaux et médico-techniques de la Ville de Paris		111 709 €	16 488 €	128 196 €
Personnels paramédicaux et médico-techniques d'administrations parisiennes	Femmes	159 499 €	31 722 €	191 221 €
	Hommes	20 249 €	5 545 €	25 793 €
Total Personnels paramédicaux et médico-techniques d'administrations parisiennes		179 748 €	37 267 €	217 014 €
Psychologues	Femmes	460 065 €	83 592 €	543 657 €
	Hommes	74 935 €	12 177 €	87 112 €
Total Psychologues		535 001 €	95 769 €	630 770 €
	Femmes	4 556 403 €	854 626 €	5 411 030 €
	Hommes	1 615 434 €	251 437 €	1 866 871 €
Total général		6 171 837 €	1 106 063 €	7 277 901 €

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Agents d'accueil et de surveillance	Femmes	39 017 €	12 750 €	51 767 €
	Hommes	252 775 €	65 630 €	318 406 €
Total Agents d'accueil et de surveillance		291 792 €	78 381 €	370 173 €
Inspecteur du service de sécurité	Femmes			
	Hommes	10 256 €	3 106 €	13 362 €
Total Inspecteur du service de sécurité		10 256 €	3 106 €	13 362 €
Préposés	Femmes	5 439 €	3 539 €	8 978 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Préposés		5 439 €	3 539 €	8 978 €
	Femmes	44 456 €	16 289 €	60 745 €
	Hommes	263 031 €	68 737 €	331 768 €
Total général		307 487 €	85 026 €	392 513 €

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Agents spécialisés des écoles maternelles	Femmes	6 384 678 €	1 058 729 €	7 443 407 €
	Hommes	14 340 €	1 318 €	15 658 €
Total Agents spécialisés des écoles maternelles		6 399 018 €	1 060 047 €	7 459 065 €
Assistants socio-éducatifs des administrations parisiennes	Femmes	64 569 €	15 046 €	79 615 €
	Hommes	20 409 €	4 547 €	24 956 €
Total Assistants socio-éducatifs des administrations parisiennes		84 978 €	19 593 €	104 571 €
Moniteurs éducateurs Titre IV (nouveau cadre)	Femmes	4 823 €	285 €	5 108 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Moniteurs éducateurs Titre IV (nouveau cadre)		4 823 €	285 €	5 108 €
Conseillers conjugaux et familiaux à temps incomplet	Femmes	7 060 €	83 €	7 143 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Conseillers conjugaux et familiaux à temps incomplet		7 060 €	83 €	7 143 €
	Femmes	6 461 131 €	1 074 143 €	7 535 273 €
	Hommes	34 749 €	5 865 €	40 614 €
Total général		6 495 880 €	1 080 007 €	7 575 887 €

FILIÈRE SPORTIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Educateurs des activités physiques et sportives.	Femmes	61 763 €	13 977 €	75 740 €
	Hommes	662 807 €	144 658 €	807 465 €
Total Educateurs des activités physiques et sportives.		724 570 €	158 636 €	883 205 €
	Femmes	61 763 €	13 977 €	75 740 €
	Hommes	662 807 €	144 658 €	807 465 €
Total général		724 570 €	158 636 €	883 205 €

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjointes techniques	Femmes	1 400 414 €	305 502 €	1 705 916 €
	Hommes	3 201 806 €	509 492 €	3 711 298 €
Total Adjointes techniques		4 602 220 €	814 994 €	5 417 214 €
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	Femmes	866 237 €	135 739 €	1 001 975 €
	Hommes	403 717 €	59 068 €	462 786 €
Total Adjointes techniques des établissements d'enseignement		1 269 954 €	194 807 €	1 464 761 €
Adjointes techniques eau et assainissement	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	44 253 €	12 475 €	56 728 €
Total Adjointes techniques eau et assainissement		44 253 €	12 475 €	56 728 €
Agents de logistique générale	Femmes	61 325 €	7 550 €	68 875 €
	Hommes	98 499 €	24 883 €	123 382 €
Total Agents de logistique générale		159 824 €	32 432 €	192 256 €
Agents de service des écoles contractuels (tp et tnc)	Femmes	4 934 €	495 €	5 429 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Agents de service des écoles contractuels (tp et tnc)		4 934 €	495 €	5 429 €
Agents informatiques cadres moyens	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	242 848 €	6 483 €	249 332 €
Total Agents informatiques cadres moyens		242 848 €	6 483 €	249 332 €
Agents techniques contractuels catégorie IV A et IV B	Femmes	26 391 €	3 396 €	29 787 €
	Hommes	148 528 €	20 514 €	169 043 €
Total Agents techniques contractuels catégorie IV A et IV B		174 919 €	23 911 €	198 830 €
Agents techniques contractuels catégorie I	Femmes	49 136 €	7 186 €	56 322 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Agents techniques contractuels catégorie I		49 136 €	7 186 €	56 322 €
Agents techniques contractuels catégorie II	Femmes	89 396 €	12 104 €	101 500 €
	Hommes	42 283 €	6 067 €	48 350 €
Total Agents techniques contractuels catégorie II		131 679 €	18 171 €	149 849 €
Agents techniques contractuels catégorie III	Femmes	74 177 €	9 757 €	83 934 €
	Hommes	38 592 €	4 182 €	42 774 €
Total Agents techniques contractuels catégorie III		112 769 €	13 939 €	126 708 €
Agents techniques contractuels catégorie V	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	20 418 €	3 042 €	23 460 €
Total Agents techniques contractuels catégorie V		20 418 €	3 042 €	23 460 €
Agents techniques de la petite enfance	Femmes	688 081 €	89 713 €	777 794 €
	Hommes	243 310 €	40 980 €	284 290 €
Total Agents techniques de la petite enfance		931 391 €	130 693 €	1 062 084 €
Agents techniques des écoles	Femmes	14 684 737 €	2 443 552 €	17 128 289 €
	Hommes	1 545 301 €	257 729 €	1 803 029 €
Total Agents techniques des écoles		16 230 038 €	2 701 281 €	18 931 319 €
Conducteurs d'automobiles	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	18 199 €	8 992 €	27 192 €
Total Conducteurs d'automobiles		18 199 €	8 992 €	27 192 €
Fossoyeurs	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	33 351 €	6 760 €	40 111 €
Total Fossoyeurs		33 351 €	6 760 €	40 111 €
Eboueurs	Femmes	53 267 €	11 329 €	64 596 €
	Hommes	721 145 €	154 848 €	875 993 €
Total Eboueurs		774 413 €	166 176 €	940 589 €
Ingénieurs cadres supérieurs des administrations parisiennes	Femmes	317 492 €	251 837 €	569 329 €
	Hommes	414 186 €	223 503 €	637 690 €
Total Ingénieurs cadres supérieurs des administrations parisiennes		731 678 €	475 341 €	1 207 019 €
Ingénieurs et architectes des administrations parisiennes	Femmes	3 765 274 €	1 352 279 €	5 117 553 €
	Hommes	5 053 626 €	1 932 237 €	6 985 863 €
Total Ingénieurs et architectes des administrations parisiennes		8 818 900 €	3 284 517 €	12 103 417 €
Personnels de maîtrise des administrations parisiennes	Femmes	53 281 €	19 399 €	72 680 €
	Hommes	220 600 €	78 752 €	299 352 €
Total Personnels de maîtrise des administrations parisiennes		273 881 €	98 151 €	372 032 €
Responsables des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	173 518 €	1 678 €	175 196 €
Total Responsables des services de sécurité incendie et assistance aux personnes de l'Hôtel de Ville		173 518 €	1 678 €	175 196 €
Ingénieur des Services Techniques	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	61 707 €	38 589 €	100 296 €
Total Ingénieur des Services Techniques		61 707 €	38 589 €	100 296 €
Techniciens supérieurs des administrations parisiennes	Femmes	340 420 €	128 484 €	468 904 €
	Hommes	495 213 €	157 098 €	652 311 €
Total Techniciens supérieurs des administrations parisiennes		835 633 €	285 582 €	1 121 215 €
Total général	Femmes	22 474 561 €	4 778 323 €	27 252 883 €
	Hommes	13 221 100 €	3 547 372 €	16 768 472 €
	Total général	35 695 661 €	8 325 695 €	44 021 355 €

FILIÈRE HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Collaborateurs de cabinet	Femmes	165 148 €		165 148 €
	Hommes	416 282 €	450 €	416 732 €
Total Collaborateurs de cabinet		581 430 €	450 €	581 880 €
Collaborateurs de Maire d'arrondissement	Femmes	4 133 254 €	12 258 €	4 145 512 €
	Hommes	4 221 967 €	8 585 €	4 230 552 €
Total Collaborateurs de Maire d'arrondissement		8 355 221 €	20 842 €	8 376 063 €
Collaborateurs d'élus	Femmes	33 366 €		33 366 €
	Hommes	82 444 €	130 €	82 574 €
Total Collaborateurs d'élus		115 810 €	130 €	115 940 €
Formateurs contractuels de la ville de Paris	Femmes	241 024 €	1 084 €	242 108 €
	Hommes	308 140 €	781 €	308 920 €
Total Formateurs contractuels de la ville de Paris		549 163 €	1 865 €	551 028 €
Professeurs des cours municipaux d'adultes	Femmes	1 068 450 €	9 925 €	1 078 376 €
	Hommes	644 588 €	10 998 €	655 586 €
Total Professeurs des cours municipaux d'adultes		1 713 039 €	20 923 €	1 733 962 €
	Femmes	5 641 243 €	23 267 €	5 664 510 €
	Hommes	5 673 421 €	20 943 €	5 694 364 €
	Total général	11 314 663 €	44 210 €	11 358 873 €

PERSONNELS SORTIS EN COURS D'ANNEE	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	471 129 €	56 529 €	527 657 €
	Hommes	156 677 €	36 118 €	192 795 €
	Total général	627 806 €	92 646 €	720 452 €

TOUTES FILIÈRES	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	70 242 228 €	14 836 122 €	85 078 350 €
	Hommes	40 881 024 €	8 357 710 €	49 238 734 €
	Total général	111 123 252 €	23 193 831 €	134 317 083 €

2.2 RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES VERSÉES AUX CONTRACTUELS TITRE IV

Titre IV
Au 31 décembre 2021

**Rémunérations annuelles brutes versées aux contractuels
par filière, par corps et par sexe**

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Adjoints administratifs titre IV	Femmes	312 304 €	43 269 €	355 573 €
	Hommes	127 575 €	24 431 €	152 006 €
Total Adjoints administratifs titre IV		439 879 €	67 700 €	507 579 €
Adjoints cadres hospitaliers	Femmes	40 635 €	9 771 €	50 406 €
	Hommes	4 424 €	772 €	5 196 €
Total Adjoints cadres hospitaliers		45 059 €	10 544 €	55 602 €
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social titre IV	Femmes	19 042 €	- €	19 042 €
	Hommes	- €	- €	- €
Total Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social titre IV		19 042 €	- €	19 042 €
	Femmes	371 981 €	53 040 €	425 021 €
	Hommes	131 999 €	25 204 €	157 203 €
Total général		503 980 €	78 244 €	582 224 €

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Animateurs titre IV	Femmes	0,00	0,00	0,00
	Hommes	39 519,67	9 247,09	48 766,76
Total Animateurs titre IV		39 519,67	9 247,09	48 766,76
	Femmes	- €	- €	- €
	Hommes	39 520 €	9 247 €	48 767 €
Total général		39 520 €	9 247 €	48 767 €

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Aides soignants (agents des services hospitaliers qualifiés) titre IV	Femmes	210 794 €	95 175 €	305 969 €
	Hommes	43 845 €	17 334 €	61 178 €
Total Aides soignants (agents des services hospitaliers qualifiés) titre IV		254 639 €	112 509 €	367 148 €
Aides soignants auxiliaires de puériculture titre IV	Femmes	223 809 €	83 657 €	307 466 €
	Hommes	20 104 €	6 695 €	26 798 €
Total Aides soignants auxiliaires de puériculture titre IV		243 912 €	90 352 €	334 264 €
Infirmiers en soins généraux titre IV	Femmes	95 683 €	31 835 €	127 518 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Infirmiers en soins généraux titre IV		95 683 €	31 835 €	127 518 €
Psychomotriciens	Femmes	13 334 €	927 €	14 261 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Psychomotriciens		13 334 €	927 €	14 261 €
Psychologues titre IV	Femmes	366 384 €	61 141 €	427 526 €
	Hommes	37 145 €	8 406 €	45 552 €
Total Psychologues titre IV		403 530 €	69 548 €	473 078 €
	Femmes	910 004 €	272 736 €	1 182 740 €
	Hommes	101 094 €	32 434 €	133 528 €
Total général		1 011 098 €	305 171 €	1 316 269 €

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Agents éducatifs titre IV	Femmes	269 549 €	77 901 €	347 450 €
	Hommes	518 377 €	165 337 €	683 714 €
Total Agents éducatifs titre IV		787 926 €	243 239 €	1 031 165 €
Cadres socio éducatifs titre IV	Femmes	15 398 €	1 892 €	17 290 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Cadres socio éducatifs titre IV		15 398 €	1 892 €	17 290 €
Assistants socio-éducatifs titre IV	Femmes	350 036 €	95 303 €	445 339 €
	Hommes	210 881 €	59 539 €	270 420 €
Total Assistants socio-éducatifs titre IV		560 916 €	154 842 €	715 758 €
Educatrices de jeunes enfants titre IV	Femmes	147 512 €	40 539 €	188 051 €
	Hommes	7 103 €	881 €	7 984 €
Total Educatrices de jeunes enfants titre IV		154 616 €	41 420 €	196 036 €
Educatrices techniques spécialisés titre IV	Femmes	22 192 €	3 571 €	25 763 €
	Hommes	0 €	0 €	0 €
Total Educatrices techniques spécialisés titre IV		22 192 €	3 571 €	25 763 €
Moniteurs éducatrices titre IV (nouveau-cadre)	Femmes	325 529 €	108 394 €	433 922 €
	Hommes	187 821 €	68 069 €	255 891 €
Total Moniteurs éducatrices titre IV (nouveau-cadre)		513 350 €	176 463 €	689 813 €
	Femmes	1 130 215 €	327 600 €	1 457 815 €
	Hommes	924 183 €	293 827 €	1 218 009 €
Total général		2 054 398 €	621 426 €	2 675 824 €

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Personnels ouvriers titre IV	Femmes	614 940 €	115 182 €	730 122 €
	Hommes	513 134 €	105 598 €	618 732 €
Total Personnels ouvriers titre IV		1 128 074 €	220 780 €	1 348 854 €
	Femmes	614 940 €	115 182 €	730 122 €
	Hommes	513 134 €	105 598 €	618 732 €
Total général		1 128 074 €	220 780 €	1 348 854 €

FILIÈRE HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
Professeurs des écoles titre IV	Femmes	155 652 €	23 401 €	179 053 €
	Hommes	41 865 €	6 962 €	48 827 €
Total Professeurs des écoles titre IV		197 517 €	30 363 €	227 880 €
	Femmes	155 652 €	23 401 €	179 053 €
	Hommes	41 865 €	6 962 €	48 827 €
Total général		197 517 €	30 363 €	227 880 €

PERSONNELS SORTIS EN COURS D'ANNEE	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	151 773 €	65 311 €	217 084 €
	Hommes	79 998 €	24 699 €	104 697 €
Total général		231 770 €	90 011 €	321 781 €

TOUTES FILIÈRES	Sexe	Rémunérations principales	Rémunérations accessoires	Total général
	Femmes	3 334 566 €	857 270 €	4 191 836 €
	Hommes	1 831 792 €	497 972 €	2 329 763 €
Total général		5 166 358 €	1 355 242 €	6 521 599 €

2.3 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA PAIE TITRE III

Ville de Paris (hors Titre IV)
Au 31 décembre 2021

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires
par filière et par sexe

Filière	Femmes	Hommes	Ensemble
Administrative	29 880	11 593	41 473
Animation	26 458	12 473	38 931
Culturelle	30 281	28 799	59 080
Médico-social	147	14	161
Sécurité	12 404	40 846	53 250
Sociale	581	0	581
Sportive	825	4 638	5 463
Technique	69 821	626 826	696 647
Hors filière	8 986	9 887	18 873
Personnels sortis en cours d'année	948	436	1 384
TOTAL	180 331	735 512	915 843

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires
par filière, par corps et par sexe

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Adjointes administratifs	22 735	8 087	30 822
Agents administratifs contractuels	4		4
Attachés d'administrations parisiennes	14	64	78
Chargés de mission cadres moyens	176	113	289
Emploi fonctionnel	576	431	1 007
Coordinateurs des conseils de quartier		74	74
Secrétaires administratifs des administrations parisiennes	6 375	2 824	9 199
TOTAL	29 880	11 593	41 473

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Adjointes d'animation contractuels	14 310	4 159	18 469
Adjointes d'animation et d'action sportive	5 904	3 793	9 697
Animateurs, animatrices des administrations parisiennes	6 244	4 522	10 766
TOTAL	26 458	12 474	38 932

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Adjointes administratifs des bibliothèques	2	0	2
Adjointes d'accueil, de surveillance et de magasinage	180	422	602
Agents contractuels des bibliothèques	409	135	544
Assistants spécialisés d'enseignement musical contractuels	497	299	795
Assistants spécialisés d'enseignement artistique de la commune de Paris	6 490	5 581	12 071
Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	326	186	512
Directeurs des conservatoires de Paris	610	1 776	2 386
Professeurs de conservatoire	21 335	20 178	41 512
Professeurs de conservatoire contractuels	395	223	618
Restaurateur	39	0	39
TOTAL	30 281	28 799	59 080

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Auxiliaire de puériculture et de soins	3	0	3
Infirmière Ville de Paris Cat A	4	3	7
Secrétaires médicales et sociales	140	11	150
TOTAL	147	14	160

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Agents d'accueil et de surveillance	6 974	16 428	23 402
Agents Police Municipale	855	1 883	2 738
Agents de surveillance de Paris	1 035	1 135	2 170
Contrôleurs	382	60	442
Inspecteurs du service de sécurité	2 068	17 117	19 185
Chefs de la Tranquillité Publique	22	0	22
Préposés	0	116	116
Techniciens de tranquillité publique et de surveillance de la commune de Paris	1 068	4 107	5 175
TOTAL	12 404	40 846	53 250

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Agents spécialisés des écoles maternelles	581	0	581
TOTAL	581	0	581

FILIERE SPORTIVE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation	15	323	338
Educateurs des activités physiques et sportives	810	4 315	5 125
TOTAL	825	4 638	5 463

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Adjoints techniques	27 291	159 008	186 299
Adjoints techniques eau et assainissement	189	8 634	8 823
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	654	323	977
Agents de logistique générale	4 658	17 531	22 189
Agents de ménage contractuels	36	0	36
Agents techniques de la petite enfance	199	0	199
Agents techniques des écoles	16 841	1 624	18 465
Agents informatique cadre moyen	0	29	29
Assistants d'exploitation	284	37 614	37 898
Chefs d'exploitation	908	17 073	17 981
Conducteurs d'automobiles	1 131	66 978	68 109
Eboueurs	7 600	201 144	208 744
Egoutiers et autres personnels des réseaux souterrains	64	3 888	3 952
Fossoyeurs		1 632	1 632
Ingénieurs et architectes des administrations parisiennes	42	164	206
Personnels de maîtrise des administrations parisiennes	5 269	61 525	66 794
Techniciens des services opérationnels	3 898	44 296	48 194
Techniciens supérieurs des administrations parisiennes	758	5 365	6 123
TOTAL	69 822	626 828	696 650

HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Professeurs de la ville de Paris	8 908	9 631	18 539
Professeurs des Cours Municipaux d'adultes	78	159	237
Collaborateurs de Maire d'arrondissement	0	97	97
TOTAL	8 986	9 887	18 873

Personnels sortis en cours d'année

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
	948	436	1 384
TOTAL	948	436	1 384

2.3 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA PAIE TITRE IV

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires par filière et par sexe

Filière	Femmes	Hommes	Ensemble
FILIERE ADMINISTRATIVE	2 815	653	3 468
FILIERE ANIMATION	78	265	343
FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 338	77	5 415
FILIERE SOCIALE	10 332	11 345	21 677
FILIERE TECHNIQUE	1 598	1 821	3 419
FILIERE HORS FILIERE		4	4
PERSONNELS SORTIS EN COURS D'ANNEE	302	153	455
TOTAL	20 463	14 318	34 781

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires par filière, par corps et par sexe

FILIERE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Adjointes administratifs titre IV	1 937	443	2 380
Adjointes des cadres hospitaliers titre IV	878	210	1 088
TOTAL	2 815	653	3 468

FILIERE ANIMATION

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Animateurs titre IV	78	265	343
TOTAL	78	265	343

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Aides soignants (agents des services hospitaliers qualifiés) titre IV	594	19	613
Aides soignants (puériculture) titre IV	2 986	0	2 986
Auxiliaires de puéricultures et de soins	14	0	14
Cadres de santé paramédicaux titre IV	2	0	2
Infirmiers en soins généraux titre IV	1 582	0	1 582
Infirmiers titre IV	8	0	8
Psychologues titre IV	33	58	91
Puéricultrices titre IV	120	0	120
TOTAL	5 339	77	5 416

FILIERE SOCIALE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Agents éducatifs titre IV	687	1 325	2 012
Assistants socio-éducatifs administrations parisiennes	12	24	36
Assistants socio-éducatifs titre IV	6 062	6 275	12 337
Educateurs de jeunes enfants titre IV	15	0	15
Educateurs de jeunes enfants Ville de Paris	133	0	133
Educateurs techniques spécialisés titre IV	228	871	1 099
Moniteurs éducateurs titre IV (nouveau-cadre)	3 196	2 850	6 046
TOTAL	10 333	11 345	21 678

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Agent de logistique générale	5	0	5
Personnels ouvriers titre IV	1 593	1 821	3 414
TOTAL	1 598	1 821	3 419

HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
Professeur des écoles T IV	0	4	4
TOTAL	0	4	4

Personnels sortis en cours d'année

Corps et emplois	Femmes	Hommes	Ensemble
	302	153	455
TOTAL	302	153	455

2.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSURANCES CHOMAGE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Indemnisation du chômage pour les titulaires

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de vos anciens agents fonctionnaires, êtes-vous :

en auto-assurance sans convention de gestion avec Pôle Emploi ?	NON
en auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi ?	OUI

	Nombre d'allocataires dans l'année 2021 (*)
Anciens titulaires	118
Anciens stagiaires	162
TOTAL	280

(*) Nombre d'allocataires en stock en décembre 2021

Indemnisation du chômage pour les contractuels

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de vos anciens contractuels :

êtes-vous en auto-assurance sans convention de gestion avec Pôle Emploi ?	NON
êtes-vous en auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi ?	OUI
avez-vous adhéré au Régime d'assurance chômage ?	NON

	Nombre d'allocataires dans l'année 2021 (*)
Anciens contractuels et anciens vacataires	1 318
Anciens vacataires	2 151
Autres (Assistants familiaux, assistants maternels, ...)	87
Anciens contractuels et anciens vacataires	3556

(*) Nombre d'allocataires en stock en décembre 2021

Indemnité de fin de contrat

	Nombre de contractuels ayant bénéficié d'une prime de précarité en 2021
Anciens contractuels	15

Montant des indemnités chômage versées

	Montant des indemnités chômage hors frais de gestion
En 2021	20 604 657 €
En 2020	20 980 122 €
En 2019	20 548 441 €

3. HYGIÈNE & SÉCURITÉ

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre de suicides et de tentatives de suicide déclarées et reconnues, imputables au service au cours de l'année, et nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Recours à une assurance statutaire pour prise en charge du risque maladie.
- Coût de la formation des agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention et nombre de jours de formation : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes.
- Nombre de visites médicales par sexe sur demande de l'agent et de l'administration.
- Nombre d'agent bénéficiant d'une surveillance médicale particulière dont nombre d'agent occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Nombre d'octroi et de refus de protection fonctionnelle.

CHIFFRES CLÉS 2021

Un indice de fréquence des accidents de travail de service de **36,4**, toujours en dessous des niveaux d'avant crise sanitaire (52,4 en 2019)

Des dépenses en matière de contrôles techniques, vérifications périodiques et maintenance en hausse de **60 %**

11 séances de CHSCT central et **11** réunions de commissions associées

3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les actions de prévention en matière de santé sécurité au travail ont été à nouveau fortement orientées par la crise sanitaire. Le télétravail, en croissance massive depuis deux ans, a ainsi fait l'objet de plusieurs actions concernant ses modalités d'organisation et d'évaluation des risques associés. À la demande du CHSCT central, une enquête a été réalisée auprès des agents, sur la prise en compte des risques liés aux organisations du travail et aux risques psychosociaux dans le cadre du télétravail, en période de crise sanitaire. Pour ce faire, un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des personnels, avec un total de 12 000 réponses reçues. L'exploitation des réponses permet d'enrichir le travail mené pour définir des repères et des indicateurs à suivre dans le cadre d'un télétravail hors crise.

Accidentologie et indicateurs associés

Comme en 2020, la fréquence des accidents demeure très inférieure au niveau d'avant crise, en raison notamment du recours important au télétravail. L'indice de fréquence qui mesure le nombre d'accidents du travail/de service (ATS) avec arrêt pour 1 000 agents était de 52,4 en 2019 et est de 36,4 en 2021. La réduction du nombre d'agents en présentiel, les autorisations spéciales d'absence (ASA) ainsi que les actions de prévention expliquent cette tendance. Une baisse concomitante du taux de gravité - qui mesure le nombre de jours d'absence ATS pour 1 000 heures travaillées - est également constatée.

Le nombre d'accidents de travail/service avec et sans arrêt de travail est en légère augmentation, à 2 435 en 2021 contre 2 365 en 2020, mais toujours en forte baisse par rapport au niveau d'avant la pandémie (3 513 en 2019).

Le nombre d'accidents de trajet est en baisse en 2021 (924) par rapport à 2020 (970), et très en deçà du niveau d'avant pandémie (1 366).

L'impact sur les indicateurs d'accidentologie de la transformation structurelle induite par le renforcement du télétravail fera l'objet dans les prochains RSU d'un suivi détaillé. Ce travail sera

complété par la détermination et l'analyse de nouvelles références nécessaires pour évaluer l'impact des actions de prévention et des autres mesures décidées ayant une influence sur ces indices.

Dépenses réalisées par la collectivité en matière d'hygiène et sécurité

Ces dépenses regroupent les contrôles techniques, réglementaires, les prestations de maintenance associées, les achats de matériels et équipements destinés notamment à la prévention de l'inaptitude et les actions de formation et de communication.

Par rapport à 2020, les dépenses en matière de contrôles techniques et vérifications périodiques réglementaires / maintenance sont en augmentation de près de 60 %. La hausse provient en grande partie de l'augmentation des dépenses de maintenance, traduisant ainsi la volonté de la Ville d'accompagner plus rapidement les contrôles par les mises en conformité nécessaires.

Les dépenses relatives aux équipements de travail sont en baisse ; elles intégraient en 2020 le budget du plan triennal de prévention des inaptitudes 2018-2020. Même si des crédits ont été engagés sur ce sujet en 2021, ils restent moins élevés qu'en 2020.

Enfin, les dépenses d'information, de communication et de formation sont également en augmentation, de près de 60 %. Le niveau d'avant crise n'est toutefois pas encore atteint, la situation sanitaire ayant imposé une réduction du nombre de sessions de formation.

La Ville dispose d'un réseau professionnalisé de préventeurs. Les conseillers de prévention des risques professionnelles CPRP ont des formations initiales qualifiantes dans les spécialités directement en lien avec la prévention des risques. Les assistants de prévention sont souvent diplômés dans le cadre de cursus techniques ou bénéficient de parcours de formation continue en interne au sein des BPRP. Les relais de prévention, agents de terrain, font également l'objet d'un accompagnement spécifique, dans le cadre de leurs missions et

visant leur montée en compétence progressive. Ainsi, nombre des actions de formations liées au développement des compétences des acteurs de la prévention ne se traduisent pas directement dans ces dépenses.

Le CHSCT central et les commissions associées

Le CHSCT central s'est réuni à 11 reprises en 2021, dont 3 séances extraordinaires. À chaque séance, un point sur l'évolution de la situation sanitaire a été à l'ordre du jour (à l'exception d'une séance extraordinaire consacrée au nouveau règlement sur le temps de travail). Un CHSCT extraordinaire s'est également tenu pour examiner les conséquences de la mise en place du passe-sanitaire et de l'obligation vaccinale. Quatre séances ont enfin abordé l'enquête qualitative pour la prise en compte des risques liés aux organisations du travail et aux risques psychosociaux, dans le cadre du télétravail en période de crise sanitaire.

Outre les thématiques en lien avec la crise sanitaire, le CHSCT central a traité des sujets courants relevant de l'instance :

- Rapport annuel santé sécurité au travail et programme de prévention ;
- Rapport d'activité du Service des Politiques de Prévention (SPP) ;
- Rapport d'activité de la Mission d'Inspection Santé Sécurité au Travail (MISST) ;
- Rapports d'activité du Service de Médecine de Prévention (SMP) ;
- Rapport d'activité du Service Accompagnement et Médiation (SAM).

L'axe 2 du plan parisien égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et handicap, « Paris, employeur inclusif », a été soumis pour avis ainsi que le plan d'actions sur les conditions de travail des UGD, initiée à la demande du CHSCT central avant la crise.

Comme chaque année, les travaux du CHSCT central se sont également poursuivis et approfondis dans le cadre de onze commissions, animées par le Service des Politiques de prévention (SPP).

- 6 séances de la commission « Organisation et Conditions de travail » ;
- 2 séances de la commission « Risques Physiques et Chimiques » ;
- 1 séance de la commission « Insalubrité » ;
- 1 séance de la commission « Sites Multi-directions » ;
- 1 séance relative de la commission « Handicap, Inaptitudes et Reconversion ».

3 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

VILLE DE PARIS

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris

- Nombre d'accidents de travail / service, de trajet
- Nombre d'accidents de travail / service, de trajet par filière et par sexe
- Nombre d'accidents de travail / service, de trajet par filière, par corps et par sexe
- Indice de fréquence, taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail / service avec arrêt par direction
- Historique de l'indice de fréquence des accidents du travail / service avec arrêt depuis 2018
- Nombre de maladies professionnelles par filière et par sexe
- Nombre de maladies professionnelles par filière, par corps et par sexe
- Nouveauté ■ Nombre de suicides et de tentative de suicide
- Nouveauté ■ Recours à une assurance statutaire pour prise en charge du risque maladie

3.2 DÉMARCHES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION

Ville de Paris

- Recension des démarches et documents de prévention

3.3 MESURES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Ville de Paris

- Effectifs affectés à la prévention et à la sécurité dans l'année
- Nouveauté ■ Coût de la formation des agents chargés de la mise en œuvre de actions de prévention
- Nouveauté ■ Nombre de jour de formation des agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention
- Nouveauté ■ Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité dont coût et nombre de jours de formation des agents chargés des actions de prévention

3.4 VIOLENCES PHYSIQUES AUX AGENTS

Ville de Paris

- Nombre d'actes de violence physique envers le personnel au cours de l'année
- Nouveauté ■ Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes

3.5 VISITES MÉDICALES ET PROTECTION FONCTIONNELLE

Ville de Paris

- Nouveauté ■ Nombre de visites médicale sur demande de l'agent par sexe
- Nouveauté ■ Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale particulière
- Nouveauté ■ Nombre d'octroi et de refus de protection fonctionnelle

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'accidents de travail / service, de trajet
avec ou sans arrêt de travail et par sexe

	Femmes	Hommes	2021*	2020**	2019*	2018*	Evolution en % de 2020 à 2021	2021* titre IV	2020** titre IV	2019* titre IV	2018* titre IV	Evolution en % de 2020 à 2021
Accidents de travail / service	1 131	1 304	2 435	2 365	3 513	3 624	3,0%	62	58	82	82	6,9%
Dont accidents de travail / service <u>avec</u> arrêt de travail	842	1 067	1 909	1 687	2 771	2 750	13,2%	44	34	52	52	
Dont accidents de travail / service <u>sans</u> arrêt de travail	289	237	526	678	742	874	-22,4%	18	24	30	30	
Accidents de trajet	613	311	924	970	1 366	1 320	-4,7%	7	19	27	22	-74,1%
Dont accidents de trajet <u>avec</u> arrêt de travail	461	261	722	703	1 036	1 015	2,7%	7		17	13	
Dont accidents de trajet <u>sans</u> arrêt de travail	152	50	202	267	330	305	-24,3%	0	8	10	9	
Total général	1 744	1 615	3 359	3 335	4 879	4 944	0,7%	69	85	109	104	

* Chiffres non consolidés.

** En 2020, du fait de la crise sanitaire, les activités en présentiel ont été réduites.



3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Accidents du travail survenus dans l'année 2021 concernant des titulaires ou non titulaires
* y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail
** chiffres non consolidés

par filière et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.

En 2021, comme les années précédentes, la filière technique demeure la plus touchée en nombre d'accidents de travail-service suivie par la filière médico-sociale. Comme le montre le tableau ci-après, le corps des éboueurs et des adjoints techniques sont les plus touchés dans la filière technique.

En ce qui concerne la filière médico-sociale, le corps des auxiliaires de puériculture est le plus touché.

FILIERES	Nombre d'accidents du travail* / **					Nombre de jours d'arrêts de travail**				
	Accident de travail / service		Accident de trajet			Accident de travail / service		Accident de trajet		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE	85	13	101	23	222	7 988	1 888	439	519	10 834
FILIERE TECHNIQUE	413	1 118	147	213	1 891	29 977	92 178	2 853	780	125 788
FILIERE CULTURELLE	17	4	18	10	49	855	441	64	196	1 556
FILIERE SPORTIVE	6	15	5	6	32	425	1 512	148	246	2 331
FILIERE SOCIALE	149	10	75	3	237	14 108	616	1 410	77	16 211
FILIERE MEDICO-SOCIALE	281	0	173	1	455	23 249	26	1 039	3	24 317
FILIERE SECURITE	60	93	28	28	209	6 769	10 209	301	176	17 455
FILIERE ANIMATION	111	44	58	22	235	7 784	3 102	7 430	1 623	19 939
HORS FILIERE	9	7	8	5	29	479	174	0	6	659
TOTAL	1 131	1 304	613	311	3 359	91 634	110 146	13 684	3 626	219 090

FILIERES	Nombre d'accidents du travail* / **					Nombre de jours d'arrêts de travail**				
	Accident de travail / service		Accident de trajet			Accident de travail / service		Accident de trajet		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE	1	1	0	0	2	0	7	0	0	7
FILIERE TECHNIQUE	15	11	1	1	28	628	266	39	30	963
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	23	9	2	2	36	472	373	23	59	927
FILIERE MEDICO-SOCIALE	2	0	1	0	3	650	0	6	0	656
FILIERE SECURITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HORS FILIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	41	21	4	3	69	1 749	646	68	89	2 553

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Accidents du travail survenus dans l'année 2021 concernant des titulaires ou non titulaires
* y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail
** chiffres non consolidés

par filière, par corps et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.

FILIERES	CORPS	Nombre d'accidents du travail* / **				TOTAL	Nombre de jours d'arrêts de travail**				TOTAL
		Accident de travail / service		Accident de trajet			Accident de travail / service		Accident de trajet		
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	62	5	65	12	144	6 717	1 023	6		7 746
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS T.IV		1			1		7			7
	ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	1				1					0
	ADMINISTRATEURS				1	1					0
	ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	7	2	14	3	26	89	213		27	329
	CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS		2		1	3				29	29
	CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN. PARIS.	1				1					0
	EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES					0	16				16
	SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	14	3	21	6	44	1 102	645			1 747
	SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS			1		1	5				5
	HORS CORPS PRECEDENTS					0	59		433	463	955
	TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		85	13	101	23	222	7 988	1 888	439	519
FILIERE TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES	63	326	27	56	472	3 690	23 930	200	244	28 064
	ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS. D'ENSEIGNEMEN	31	11	6	3	51	1 163	362	73	4	1 603
	ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT		11		1	12		418			418
	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	5	13	1	5	24	396	1 034			1 430
	AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS					0				261	261
	AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B	1		0		1					0
	AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	104	2	56	1	163	13 348	327	110	20	13 805
	AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	126	5	35	1	167	6 330	855	2 416		9 601
	ASSISTANT D'EXPLOITATION		12		5	17		2 235			2 235
	CHEFS D'EXPLOITATION	1	5		8	14	7	233			240
	CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		71		8	79	95	9 641			9 736
	EBOUEURS	45	586	8	94	733	3 368	47 155		117	50 640
	EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS		8		2	10		778			778
	FOSSOYEURS		6			6		317			317
	ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS	1	2		2	5	39	14			53
	INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	3	3	3	3	12	280	113		64	458
	PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	4	13	1	13	31	46	1 949			1 996
	PERSONNELS OUVRIERS T.IV	15	11	1	1	28	628	266	39	30	963
	TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	5	25	4	6	40	109	1 412			1 521
	TECHNICIENS SUPERIEURS ADM. PARISIENNES	9	8	5	4	26	171	405	15		592
HORS CORPS PRECEDENTS					0	307	734		40	1 080	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		413	1 118	147	213	1 891	29 977	92 178	2 853	780	125 788
FILIERE CULTURELLE	ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	3	1	3	2	9	205	290			494
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES			1		1	7				7
	AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	1			1	2					0
	ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	1		1	1	3	20	6			26
	ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRACT			1		1			2	196	198
	ASSIST. SP. BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM PARIS.	7	2	7	6	22	441	145			586
	BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			1		1	14				14
	CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.			1		1	1				1
	CONSERVATEURS DU PATRIMOINE		1			1					0
	PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	5		3		8	167				167
	HORS CORPS PRECEDENTS					0			62		62
	TOTAL FILIERE CULTURELLE		17	4	18	10	49	855	441	64	196
FILIERE SPORTIVE	CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION		1	1	1	3	23	44			66
	EDUCATEURS DES A.P.S.	6	14	4	5	29	176	1 452		85	1 713
	HORS CORPS PRECEDENTS					0	226	16	148	161	551
TOTAL FILIERE SPORTIVE		6	15	5	6	32	425	1 512	148	246	2 331

FILIERES	CORPS	Nombre d'accidents du travail* / **				TOTAL	Nombre de jours d'arrêts de travail**				TOTAL
		Accident de travail / service		Accident de trajet			Accident de travail / service		Accident de trajet		
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
FILIERE SOCIALE	AGENT EDUCATIF T.IV	1	1			2	7			33	40
	AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	73		39		112	9 344		329		9 673
	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	9	1	6	1	17	989	243			1 232
	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS T.IV	9	6	2	1	18	156	368		26	550
	CADRES SOCIO-EDUCATIFS T.IV	2	1			3			21		21
	CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	3				3	49				49
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	41		28		69	3 250				3 250
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS T.IV	4	1			5			2		2
	MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU CADRE)	7			1	8	309	5			314
HORS CORPS PRECEDENTS					0	4		1 058	18	1 081	
TOTAL FILIERE SOCIALE	149	10	75	3	237	14 108	616	1 410	77	16 211	
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANT ET AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TIV					0	386				386
	AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP. QUALIFIE TIV	1				1	261		6		268
	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	247		138	1	386	20 623	26	3		20 652
	CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	4		5		9	133				133
	INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	5		6		11	37				37
	INFIRMIER(S)/ERES EN SOINS GENERAUX T.IV	1		1		2	2				2
	MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL			1		1					0
	MEDECINS CONTRACTUELS	3		1		4				3	3
	MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	3		1		4	42				42
	PSYCHOLOGUES			3		3	20		11		31
	PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	6		7		13	526				526
	SAGES FEMMES	1		1		2					0
	SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	10		9		19	886				886
HORS CORPS PRECEDENTS					0	333		1 019		1 353	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	281	0	173	1	455	23 249	26	1 039	3	24 317	
FILIERE SECURITE	AGENTS DE SURVEILLANCE DE PARIS	27	15	15	3	60	2 877	1 834			4 711
	AGENT POLICE MUNICIPALE PARIS	3		1	1	5	85	231			316
	AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	12	23	6	8	49	1 981	2 428		2	4 411
	CONTROLEURS					0	283	261			544
	INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	15	51	3	13	82	1 120	4 809			5 929
	PREPOSES	3		2	1	6	23	59			82
	TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	0	4	1	2	7	381	548			929
	HORS CORPS PRECEDENTS					0	19	39	301	174	532
TOTAL FILIERE SECURITE	60	93	28	28	209	6 769	10 209	301	176	17 455	
FILIERE ANIMATION	ADJOINTS D'ANIMATION CONTRACTUELS	34	6	16	3	59	465		3 675	531	4 671
	ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	61	26	31	16	134	5 171	2 834	140	54	8 198
	ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	16	12	11	3	42	1 132	235			1 367
	HORS CORPS PRECEDENTS					0	1 016	33	3 615	1 038	5 701
TOTAL FILIERE ANIMATION	111	44	58	22	235	7 784	3 102	7 430	1 623	19 939	
HORS FILIERE	COLLABORATEUR DE CABINET			1		1					0
	COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT		2		1	3				6	6
	PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	9	5	7	4	25	479	174			654
HORS FILIERE	9	7	8	5	29	479	174	0	6	659	
Sous-total		1 131	1 304	613	311	3 359	91 634	110 146	13 684	3 626	219 090
TOTAL		3 359				219 090					

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Indice de fréquence, taux de fréquence
et taux de gravité des accidents du travail / service avec arrêt

	2021*	2020*	2019*	2018*
Taux de fréquence des accidents du travail / service	24,3	21,5	35,5	35,2

Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées.

	2021*	2020*	2019*	2018*
Indice de fréquence des accidents du travail / service	36,4	32,0	52,4	51,8

L'indice de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 agents.

	2021*	2020*	2019*	2018*
Taux de gravité des accidents du travail / service	2,6	2,7	2,9	2,3

Le taux de gravité mesure le nombre de jours d'absence AT pour 1 000 heures travaillées.

Ces indices ont été calculés sur la base, en 2021 de 50 564 ETP et d'un nombre d'heures travaillées de 78 576 337.

Compte tenu des délais imposés par les procédures de reconnaissance des accidents du travail / de service, les statistiques sont considérés comme provisoires, pour les années 2020, 2019 et 2018.

*chiffres non consolidés

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Indice de fréquence, taux de fréquence
et taux de gravité des accidents du travail / service avec arrêt
par direction

Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées.

L'indice de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 agents.

Le taux de gravité mesure le nombre de jours d'absence AT pour 1 000 heures travaillées.

Ces indices et taux se basent sur des chiffres non consolidés comptes tenus des délais imposés par les procédures de reconnaissance des arrêts de travail service,

* chiffres non consolidés

Direction	2021			2020			2019			2018		
	Indice de fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité
CABINET MAIRE	0,0	0,0	0,0	9,9	6,5	0,0	9,4	6,2	0,1	0,0	0,0	0,2
DAC	6,6	4,6	0,4	3,1	2,2	0,4	6,7	4,7	0,6	7,1	5,1	0,4
DAE	25,1	16,5	0,6	17,9	11,8	0,6	25,6	17,1	1,1	11,1	7,5	1,6
DAJ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	12,7	8,4	0,6	38,9	25,8	2,3
DASES	21,9	14,6	1,3	17,4	11,7	1,3	29,5	20,0	1,5	27,2	18,5	1,0
DDCT	11,4	7,4	1,0	12,4	8,2	1,3	18,8	12,5	1,3	12,3	8,1	0,8
DFA	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	1,3	5,5	3,6	1,2	5,4	3,6	0,7
DICOM	0,0	0,0	0,0	15,6	10,2	0,1	15,3	10,1	0,2	0,0	0,0	0,0
DILT	24,4	15,8	2,3	27,0	17,7	2,2	33,3	21,9	1,7	41,3	27,4	1,4
DJS	29,9	19,3	2,3	19,3	12,5	2,3	34,4	22,6	2,3	36,8	24,2	2,0
DLH	12,5	8,2	0,3	10,2	6,7	0,6	10,5	6,9	0,6	19,3	12,8	0,8
DRH	5,5	3,6	1,5	2,9	1,9	1,7	10,3	6,8	1,5	9,1	6,1	0,7
DSIN	6,4	4,1	0,2	4,1	2,7	1,0	11,0	7,2	1,4	12,3	8,1	1,0
DU	7,4	4,8	0,1	2,5	1,6	0,0	7,3	4,9	0,2	4,9	3,2	0,3
DVD	26,9	17,4	1,3	12,5	8,1	1,6	36,3	23,8	2,1	36,1	23,8	1,7
GESTION RH	4,0	2,6	4,2	11,7	7,7	4,3	3,8	2,5	3,5	6,4	4,3	2,6
IG	22,5	14,5	0,9	22,6	14,6	0,7	42,1	27,7	1,6	0,0	0,0	5,2
SG	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	6,4	4,2	0,1	6,1	4,0	0,2
DASCO	30,2	21,5	1,9	30,3	21,7	2,2	48,6	35,2	2,3	44,1	32,1	1,9
DFPE	32,9	21,8	2,9	27,2	18,2	2,9	48,1	32,5	2,8	46,1	31,2	2,2
DCPA	37,7	24,4	3,0	43,4	28,2	3,2	54,7	35,9	3,5	61,6	40,4	2,5
DEVE	59,3	38,4	2,5	57,9	37,7	3,0	82,2	54,0	3,5	85,8	56,5	2,6
DPE	85,3	55,0	5,7	69,8	45,2	5,5	115,1	75,2	6,2	119,4	78,0	5,3
DPSP	40,2	26,0	3,4	41,6	27,1	3,9	72,3	47,5	4,0	66,8	43,9	2,8
Indice globaux	36,4	24,3	2,6	32,0	21,5	2,7	52,4	35,5	2,9	51,8	35,2	2,3

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
2021

Maladies professionnelles reconnues, survenues dans l'année 2021**

concernant des titulaires ou non titulaires

* y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail

** chiffres non consolidés

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité attribuées

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service par filière

FILIERES	Total*
FILIERE ADMINISTRATIVE	8
FILIERE TECHNIQUE	122
FILIERE CULTURELLE	1
FILIERE SPORTIVE	0
FILIERE SOCIALE	27
FILIERE MEDICO-SOCIALE	40
FILIERE FILIERE SECURITE	3
FILIERE ANIMATION	1
HORS FILIERE	2
Total général	204

*L'épidémie n'a pas permis de saisir l'intégralité des données dans Préventiel, rendant la distinction homme/femme impossible pour 2021.

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité attribuées par direction

Directions	Total général
DAC	1
DAE	1
DASCO	13
DASES	3
DCPA	5
DEVE	13
DFPE	18
DILT	0
DJS	4
DPE	21
DPSP	6
DRH	1
DVD	3
Total général*	89

*L'épidémie n'a pas permis de saisir l'intégralité des données dans Préventiel, rendant la distinction homme/femme impossible pour 2021.

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
2021

Maladies professionnelles reconnues, survenues dans l'année 2021**

concernant des titulaires ou non titulaires

* y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail

** chiffres non consolidés

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.

CODIFICATION MALADIES PROFESSIONNELLES	
RG 4	Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant
RG 42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels
RG 45	Hépatite
RG 45 A	Hépatite A
RG 57A	Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail -coudes
RG 57B	Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail -poignet, main et doigt
RG 57C	Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail -genou
RG 57E	Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
RG 76N	Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile
RG 79	Lésions chroniques du ménisque
RG 97	Affectations chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier
RG 98	Affectations chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes
MCS	Maladie contractée en service
HT	Hors tableau

Nombre de maladies professionnelles constatées par direction et par codes de maladies professionnelles

DIRECTIONS	RG 4	RG 42	RG 45	RG 79	RG 97	RG 98	RG 45A	RG 57E	RG 57A	RG 57B	RG 57C	RG 76N	HT	MCS	Total général
DAC											1				1
DASCO						1			20	8	22		1		52
DASES									1		2				3
DCEPA										4	2				6
DDCT										2					2
DEVE						2			3	6	8		1		20
DFPE						2			40	11	23		2		78
DICOM															0
DILT									4	1	3		2		10
DJS															0
DPE					1	6			4	6	2	1	2		22
DPSP											1	1	2		4
DVD										1	2		2		5
EPPM											1				1
Total général	0	0	0	0	1	11	0	0	72	39	67	2	12	0	204

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
2021

Maladies professionnelles reconnues, survenus dans l'année 2021**
concernant des titulaires ou non titulaires
** chiffres non consolidés

par filière, par corps et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Filières	Corps	Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service	Nombre d'agents concernés*	
			Femmes	Hommes
FILIERE ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	7	4	
	ADMINISTRATEURS			
	ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
	CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS			
	CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS			
	SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	1	1	0
	SOUS DIRECTEURS			
	FILIERE ADMINISTRATIVE	8	5	0
FILIERE TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES	38	7	20
	ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS ENSEIGNT	24	16	2
	ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT			
	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE			
	AGENTS DE MENAGE CONTRACTUELS			
	AGENTS DE SERVICE			
	AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS			
	AGENTS D'ENTRETIEN TIV	1	1	
	AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B			
	AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III			
	AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE IV C			
	AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	33	26	
	AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES			
	ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES			
	ASSISTANT D'EXPLOITATION			
	CHEFS D'EXPLOITATION			
	CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	4		4
	EBOUEURS ET CHEFS D'EQUIPE DU NETTOIEMENT	19	2	13
	EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS			
	FOSSOYEURS ET CHEFS FOSSOYEURS			
	INGENIEURS DES S.TECHNIQUES			
	INGENIEURS DES TRAVAUX	1	1	
	PERSONNELS DE MAITRISE D'ADM PARISIENNES			
	PERSONNELS OUVRIERS			
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	2	1	1	
	FILIERE TECHNIQUE	122	54	40

Filières	Corps	Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service	Nombre d'agents concernés*	
			Femmes	Hommes
FILIERE CULTURELLE	ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE			
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES			
	ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS			
	ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC			
	ASSIST.SP BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM PARIS	1	1	
	BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
	CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.			
	DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS			
	MAGASINIER SPECIALISE			
	PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP			
	PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE			
	PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL			
	FILIERE CULTURELLE	1	1	0
FILIERE SPORTIVE	CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION			
	EDUCATEURS DES A.P.S.			
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0
FILIERE SOCIALE	AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	25	18	
	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM,PARIS	1		1
	ASSISTANTS SOCIO EDUCATIFS TIV			
	CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET			
	CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM.PARISIENNES			
	EDUCATRICES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	1	1	
	FILIERE SOCIALE	27	19	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	40	33	
	ASSISTANTS SOCIO EDUCATIFS TIV			
	CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES			
	INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A			
	INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.			
	MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS			
	PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
	SECRETAIRES MEDICO-SOCIALES			
	TECHNICIENS DE LABO CADRES DE SANTE			
FILIERE MEDICO-SOCIALE	40	33	0	
FILIERE SECURITE	INSPECTEUR DU SERVICE DE SECURITE	2		2
	AGENT DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION	1		1
	FILIERE SECURITE	3	0	3
FILIERE ANIMATION	ANIMATEUR	1		1
	FILIERE ANIMATION	1	0	1
HORS FILIERE	PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS			
	PROFESSEURS DES ECOLES TIV			
	VIDE	2	2	
	HORS FILIERE	2	2	0
Total général 2021		204	114	45

3.1 ACCIDENTS DE TRAVAIL / SERVICE ET DE TRAJET, MALADIES PROFESSIONNELLES, SUICIDES, ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de tentatives de suicide et de suicides déclarés et reconnus imputables au service

Ces informations seront renseignées ultérieurement.

Chiffres 2021	Tentatives de suicide	Suicides
Nombre de tentatives de suicide et de suicides déclarés et reconnus imputables au service		
dont suicides intervenus sur le lieu du travail		
Total général	0	0

Recours à une assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie

Votre collectivité a-t-elle recours à une assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie?	NON
---	-----

3.2 DOCUMENTS ET DÉMARCHES DE PRÉVENTION

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Documents et démarches de prévention

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Votre collectivité dispose-t-elle d'un document unique d'évaluation des risques professionnels au 31/12/2021 ?	OUI. Un document unique existe par direction
--	--

Votre collectivité dispose-t-elle d'un document unique d'évaluation des risques professionnels par site ?	OUI, selon le nombre de sites, certaines directions ont déployé le document unique par site
---	---

Démarches de prévention des risques

Votre collectivité a-t-elle mis en place les démarches de prévention suivantes ?

Registre de Santé et Sécurité au Travail (SST)	OUI
Démarche et plan de prévention des risques psychosociaux (RPS)	OUI
Démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ?	OUI
Démarche de prévention des risques cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR) ?	OUI
Démarches de prévention des risques travail en hauteur?	OUI

Autres démarches de prévention de risques

<p>DUERP : A partir des DUERP les directions mettent en oeuvre différents plans d'action dans les différents domaines de la prévention (TMS, CMR, RPS...) auxquelles ses agents sont confrontés.</p> <p>Prévention des RPS : Toutes les directions ont engagé des diagnostics RPS. Un bilan des actions réalisés en matière de RPS est conduit chaque année.</p>
--

3.3 MESURES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Effectifs affectés à la prévention et à la sécurité

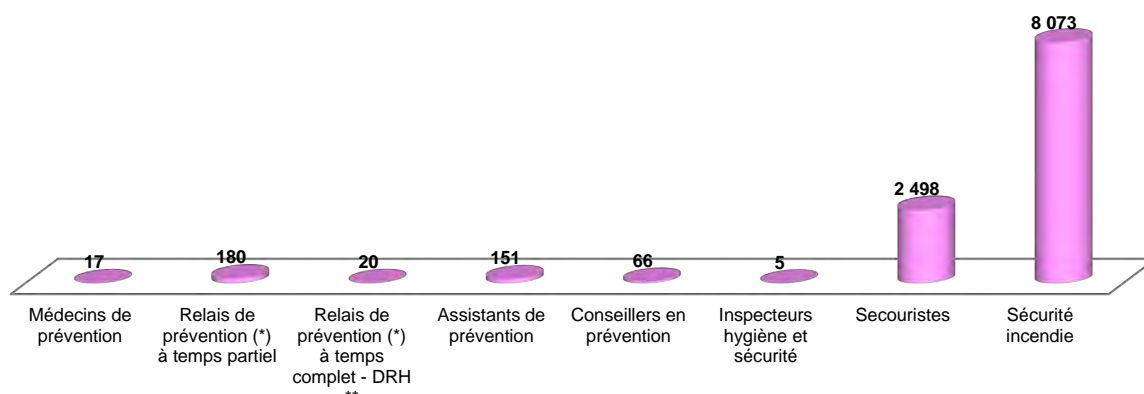
En nombre d'agent	HORS TITRE IV (Ville de Paris)				% d'évolution entre 2020 et 2021	TITRE IV				% d'évolution entre 2020 et 2021
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Médecins de prévention	17	16	17	15	6,3%	3	nc	nc	nc	
Relais de prévention (*) à temps partiel	180	204	197	132	-11,8%	14	nc	nc	0	
Relais de prévention (*) à temps complet - DRH **	20	20	18	18	0,0%	5	nc	nc	nc	
Assistants de prévention	151	154	158	161	-1,9%	-	nc	nc	10	
Conseillers en prévention	66	64	59	49	3,1%	6	nc	nc	nc	
Inspecteurs hygiène et sécurité	5	5	5	5	0,0%	nc	nc	nc	nc	
Secouristes	2498	2 956	2 502	2 371	-15,5%	nc	nc	nc	6	
Sécurité incendie	8073	6 134	5 066	3 817	31,6%	nc	nc	nc	114	
TOTAL GENERAL	11 010	9 550	8 022	6 568	15,3%	28	0	0	130	

(*) ancienne appellation = ACOMO : Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

** 11 ont été affectés en direction en septembre 2018

En ETP	HORS TITRE IV (Ville de Paris)				% d'évolution entre 2020 et 2021	TITRE IV				% d'évolution entre 2020 et 2021
	2021	2020	2019	2018		2021	2020	2019	2018	
Médecins de prévention	15,4	14	nc	nc	8,5%	nc	nc	nc	nc	
Infirmiers des services de prévention	15,5	17	nc	nc	-8,8%	nc	nc	nc	nc	
TOTAL GENERAL	30,9	31,2	0,0	0,0	-1,0%	nc	nc	nc	nc	

2021



3.3 MESURES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité

	2021	2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
Contrôles techniques et vérifications périodiques réglementaires / Maintenance	31 613 934 €	19 789 704 €	15 547 745 €	19 358 290 €	59,7%
Achat de matériels ou d'équipements visant à l'amélioration des conditions de travail, à la protection de la santé et à la prévention collective et/ou individuelle *	7 619 905 €	10 312 334 €	8 145 203 €	16 062 729 €	0,0%
Information, communication et formation (** et ***)	1 382 922 €	872 740 €	1 922 408 €	1 974 531 €	58,5%
Total général	40 616 761 €	30 974 778 €	25 615 356 €	37 395 550 €	31,1%

** Les dépenses des formations en santé sécurité pilotées par le bureau de la formation ont été ajoutées en 2018 (1 176 744 €), en 2019 (1 192 601 €), en 2020 (634 636 €) et en 2021 (1 020 795 €).

*** Coût de la formation des agents chargés de la mise en oeuvre des actions de prévention : les informations pour l'année 2021 seront données ultérieurement. Le nombre de jours de formation des agents chargés de la mise en oeuvre des actions de prévention : les informations pour l'année 2021 seront données ultérieurement.

Titre IV

Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité

	2021	2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
Contrôles techniques et vérifications périodiques réglementaires / Maintenance	236 330	nc	nc	41 443 €	nc
Achat de matériels ou d'équipements visant à l'amélioration des conditions de travail, à la protection de la santé et à la prévention collective et/ou individuelle	62 478	nc	nc	60 063 €	nc
Information, communication et formation		nc	nc	6 459 €	nc
Total général	298 808	nc	nc	107 965 €	nc

Ville de Paris hors titre IV

Détails des dépenses engagées dans le cadre des contrôles techniques, vérifications périodiques réglementaires et maintenance

	2021	2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
Equipements travail	838 520 €	1 918 760 €	509 718 €	519 258 €	-56,3%
Incendie	518 406 €	386 535 €	1 643 901 €	535 416 €	34,1%
Appareils pression	408 054 €	200 098 €	452 271 €	87 087 €	103,9%
Electricité	658 792 €	540 263 €	566 768 €	280 047 €	21,9%
Ascenseurs *	166 438 €	192 363 €	192 713 €	NC	-13,5%
Amiante *	2 626 631 €	1 370 699 €	162 715 €	NC	91,6%
Autres risques *	1 704 576 €	435 654 €	1 444 860 €	1 368 989 €	291,3%
Maintenance, entretien et autres	24 692 517 €	14 745 332 €	10 574 799 €	16 567 493 €	67,5%
Total général	31 613 934 €	19 789 704 €	15 547 745 €	19 358 290 €	59,7%

Titre IV

Détails des dépenses engagées dans le cadre des contrôles techniques, vérifications périodiques réglementaires et maintenance

	2021	2020	2019	2018	% d'évolution de 2020 à 2021
Equipements travail	0	nc	nc	2 699 €	nc
Incendie	223 132	nc	nc	14 069 €	nc
Appareils pression	1 668	nc	nc	5 168 €	nc
Electricité	11 530	nc	nc	6 796 €	nc
Autres risques *		nc	nc	11 878 €	nc
Maintenance, entretien et autres		nc	nc	478 469 €	nc
Total général	236 330	nc	nc	519 080 €	nc

* Le découpage a été modifié depuis le bilan 2019, avec un ensemble de données contrôles et maintenance fourni par la DCPA ainsi que des données fournies par la DILT pour la maintenance des bâtiments administratifs. Les données T4 sont en cours de consolidation.

3.4 VIOLENCE PHYSIQUE AUX AGENTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'actes de violence physique envers le personnel avec ou sans arrêt de travail et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

	Nombre d'actes de violence physique envers le personnel							
	Au cours de l'année 2021		Au cours de l'année 2020		Au cours de l'année 2019		Au cours de l'année 2018	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	1	0	1	3	0	1
Émanant du personnel sans arrêt de travail	1	0	2	0	4	4	1	2
Émanant des usagers avec arrêt de travail	6	6	9	6	47	20	28	29
Émanant des usagers sans arrêt de travail	103	29	104	55	147	77	158	106
Total	110	35	116	61	199	104	187	138
	145		177		303		325	

Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence

Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence	Existence d'une fiche réflexe agression qui ne définit pas de mesure spécifique en fonction du type d'agression
--	---

3.4 VIOLENCE PHYSIQUE AUX AGENTS

**Ville de Paris
Au 31 décembre 2021**

Nombre d'actes de violences physiques et de signalements pour actes de violences sexuelles, agissements sexistes, harcèlement moral et harcèlement sexuel envers le personnel avec ou sans arrêt de travail et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et contractuels, y compris sur un emploi non permanent, présents au cours de l'année 2021

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de harcèlement moral en 2021 de la part d'usagers ou d'autres agents ?	OUI
--	-----

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour harcèlement moral	
	Hommes	Femmes
Émanant du personnel avec arrêt de travail	nc	nc
Émanant du personnel sans arrêt de travail	nc	nc
Émanant des usagers avec arrêt de travail	nc	nc
Émanant des usagers sans arrêt de travail	nc	nc
Total	5	12

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de harcèlement sexuel en 2021 de la part d'usagers ou d'autres agents ?	OUI
---	-----

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour harcèlement sexuel	
	Hommes	Femmes
Émanant du personnel avec arrêt de travail	nc	nc
Émanant du personnel sans arrêt de travail	nc	nc
Émanant des usagers avec arrêt de travail	nc	nc
Émanant des usagers sans arrêt de travail	nc	nc
Total	1	3

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes d'agissements sexistes en 2021 de la part d'usagers ou d'autres agents ?	OUI
--	-----

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour agissements sexistes (cf. définition prévue par l'article L. 1142-2-2 du code du travail*)	
	Hommes	Femmes
émanant du personnel avec arrêt de travail	nc	nc
émanant du personnel sans arrêt de travail	nc	nc
émanant des usagers avec arrêt de travail	nc	nc
émanant des usagers sans arrêt de travail	nc	nc
Total	0	2

* Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de violences sexuelles en 2021 de la part d'usagers ou d'autres agents ?	OUI
--	-----

Si OUI, veuillez remplir le tableau suivant :

	Nombre de signalements au DRH pour violences sexuelles (cf. définition prévue par l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983**)	
	Hommes	Femmes
émanant du personnel avec arrêt de travail	nc	nc
émanant du personnel sans arrêt de travail	nc	nc
émanant des usagers avec arrêt de travail	nc	nc
émanant des usagers sans arrêt de travail	nc	nc
Total	0	6

** Les différents types de violences sexistes et sexuelles au travail sont : l'agissement sexiste, l'outrage sexiste, le harcèlement sexuel, l'agression sexuelle, le viol.

Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes

Modalités de mise en œuvre organisationnelle du dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes	Prise de RV dans dispositif lutte contre le H&D via la cellule d'écoute ou orientation interne par un psychologue accompagnant l'agent victime. Entretien en binôme SAM (assistante sociale + psychologue), éventuels contacts pour recueil informations, info protection fonctionnelle. Saisine EP, et/ou alerte/signalement à la direction+ DRH+ éventuels autres services.
--	---

Modalités de traitement des faits signalés des actes de violence, de discriminations, de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes	Convocation de l'équipe pluridisciplinaire suite à un RV dans le dispositif lutte contre le H&D (binôme psychologue + assistante sociale du SAM). Réunion de l'EP qui aboutit à la demande d'une enquête administrative au SG et/ou à l'envoi d'un signalement par mail à la direction + DRH sur la situation, en lien avec les autres services concernés de la DRH
---	--

3.5 VISITES MÉDICALES ET PROTECTION FONCTIONNELLE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Les différents types de visites médicales sont prévus par les articles 20 et 21 du décret 85-603 modifié qui organise la santé au travail dans les collectivités territoriales.

L'article 20 prévoit que les agents « bénéficient d'un examen médical périodique au minimum tous les deux ans. Dans cet intervalle, les agents qui le demandent bénéficient d'un examen médical supplémentaire ».

L'article 21 prévoit : « En sus de l'examen médical prévu à l'article 20, le médecin du service de médecine professionnelle et préventive exerce une surveillance médicale particulière à l'égard : des personnes reconnues travailleurs handicapés, des femmes enceintes, des agents réintégré après un congé de longue maladie ou de longue durée, des agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux, des agents souffrant de pathologies particulières.

Nombre de visites médicales

	2021		
	Femmes	Hommes	Total
Visite médicale à l'embauche	2	13	15
Visite médicale occasionnelle	6 945	7 161	14 106
<i>dont celles à la demande de l'administration</i>	4 376	6 192	10 568
<i>dont celles à la demande de l'agent</i>	2 569	969	3 538
Visite médicale périodique	525	952	1 477
Visite médicale de pré-reprise	121	55	176
Visite médicale de reprise	232	200	432
Total	7 825	8 381	16 206

Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale particulière

La liste des « postes dans des services comportant des risques spéciaux » n'étant pas définie, il faut se référer au Code du Travail : la surveillance médicale renforcée disparaît au 1er janvier 2017 au profit du suivi individuel renforcé lorsque le salarié est exposé aux risques énoncés par l'article R.4624-23 du Code du travail, Décret n° 2017-1819 du 29 décembre 2017.

I. Les postes présentant des risques particuliers mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2 sont ceux exposant les travailleurs :

1° A l'amiante

2° Au plomb dans les conditions prévues à l'article R. 4412-160

3° Aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction mentionnés à l'article R. 4412-60

4° Aux agents biologiques des groupes 3 et 4 mentionnés à l'article R. 4421-3

5° Aux rayonnements ionisants

6° Au risque hyperbare

7° Au risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages.

	2021		
	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale particulière	3 784	4 925	8 709
dont nombre d'agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux	nc	nc	

Nombre de demandes de protection fonctionnelle

	2021						
	Agent mis en cause			Agent victime			Total
	Femmes	Hommes	sous-total	Femmes	Hommes	Sous-total	
Nombre de refus de protection fonctionnelle	2	2	4	12	12	24	28
Nombre d'octroi de protection fonctionnelle	6	5	11	44	83	127	138
Total	8	7	15	56	95	151	166

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre d'agents soumis à des astreintes ou ayant bénéficié de paiement d'indemnité d'astreinte, classées par genre, catégorie et corps.
- Nombre et type de jours (JRTT, CA, CET) dans le cadre du dispositif de don de jours.
- Nombre d'agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par genre, catégorie et corps : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant pas donné lieu à rémunération ou à récupération par genre, filière, corps : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail et nombre de refus par genre, catégorie et filière : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du recours régulier au télétravail (nombre de jours, jours flottants ou fixes, lieu d'exercice) : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Nombre d'agents contractuels ayant bénéficié d'une indemnité de fin de contrat.

CHIFFRES CLÉS 2021

8,41 % : taux d'absence pour raisons de santé (7,65% en 2020)

6,1 % : taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (6,5 % en 2020)

241 : nombre d'agents ayant demandé à intégrer un parcours de reconversion professionnelle pour raisons de santé

67,8 % : pourcentage des agents habitant Paris et la petite couronne

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

Plus des deux tiers des agents (67,8%) résident à Paris ou dans la petite couronne.

Cette proportion est très stable (67,6 % en 2020, 68,1 % en 2019, 68,2 %, en 2018)

- 36,7 % des agents résident à Paris (36,5 % en 2020, 36,8 % en 2019 et 36,7 % en 2018),
- 31,2 % en petite couronne (31,1 % en 2020, 31,3 % en 2019 et 31,5 % en 2018),
- 25,9 % en grande couronne (26 % en 2020, 25,9 % en 2019 et 25,8 % en 2018)
- 6,2 % hors de l'Île de France (6,4 % en 2020, 5,9 % en 2019 et 6 % en 2018).

Un taux d'absence 2021 en augmentation

Ce taux d'absence pour raisons de santé s'établit à 8,41 %.

Il est en hausse par rapport à 2020, année au cours de laquelle les confinements successifs, le recours massif au télétravail et l'arrêt de plusieurs activités du fait de la situation sanitaire, avaient conduit à une baisse très sensible de ces absences (7,65 %).

La hausse concerne les congés dits de maladie ordinaire, qui passent de 3,41 % à 4,04 % et les congés pour longue maladie qui passent de 1,48 % à 1,63 %. Les accidents de travail connaissent une légère baisse et passent de 1,66 % à 1,61 %.

Pour rappel, ce taux d'absence pour raison de santé était de 7,76 % en 2018 et de 8,13 % en 2019.

Depuis la mise en place en 2017, par l'Association des DRH des grandes collectivités locales, d'une méthodologie unifiée, il est possible de procéder à des comparaisons fiables en se concentrant exclusivement sur les absences pour raisons de santé : maladie ordinaire, maladie professionnelle, accident du travail, congé longue maladie et congé longue durée.

En 2020, pour les 39 communes du panel, le taux d'absence moyen enregistré était de 9,3 %.

Le taux d'absence constaté à la Ville de Paris est donc une fois encore significativement inférieur.

(Les données 2021 ne sont pas encore disponibles.)

Impact de la crise sanitaire sur le télétravail

Du fait des confinements successifs et des consignes incitant au télétravail, le volume d'agents exerçant leur activité en télétravail est passé de 1 273 en 2018 et 1 499 en 2019, à 6 000 en 2020 et 9 705 en 2021.

L'emploi et l'insertion des agents en situation de handicap

Fin 2021, la Ville de Paris compte 3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi et continue ainsi à dépasser le taux d'emploi légal requis de 6,1%.

Parmi ces agents, on compte :

- 2 370 agents avec une reconnaissance de handicap de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), Allocation aux adultes handicapés (AAH), Carte mobilité et inclusion),
- 1 010 agents reclassés suite à une inaptitude ou pour raisons de santé,
- 257 agents avec une Allocation temporaire d'invalidité.

Parmi ces agents, 6 % sont en catégorie A, 10 % en catégorie B et 84 % en catégorie C. 96 % d'entre eux sont fonctionnaires.

Recrutement

La Ville affiche des ambitions fortes pour les recrutements d'agents en situation de handicap :

- 70 candidats ont été sélectionnés par la voie dérogatoire dans des corps et filières variés (dont 23 en catégorie B et 1 en catégorie A),

- 36 agents en situation de handicap ont été titularisés à l'issue d'un ou deux ans de contrat article 38 (voie dérogatoire).

Ces objectifs se déclinent aussi par le biais de l'apprentissage :

- 22 nouveaux apprentis en situation de handicap ont été recrutés,
- 6 apprentis en situation de handicap ont été titularisés ou recrutés sur un emploi pérenne à l'issue de leur contrat.

Accompagnement et suivi des agents

Dans le cadre de sa convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), la Ville poursuit son engagement en matière d'aides techniques (prise en charge financière des prothèses auditives notamment), d'aménagements de poste (y compris en télétravail), de financement de transports adaptés et d'aides humaines (interprétariat en langue des signes française, accompagnement médico-psychologique).

En 2021, 152 aménagements techniques de poste ont été réalisés, et le délai d'obtention des équipements techniques adaptés est en constante réduction. Les agents en situation de handicap bénéficient également de formations adaptées ou permettant la compensation de leur handicap.

Des actions de formation et sensibilisation des personnes ressources et des collectifs de travail ont pu reprendre en 2021 :

- 13 actions de sensibilisation dont 8 directement auprès d'équipes qui accueillent un agent en situation de handicap,
- 6 actions de formation des personnes ressources et des encadrants d'agents en situation de handicap

La Ville de Paris a sensibilisé largement ses agents au handicap grâce à la campagne de lutte contre l'handiphobie « De la blague... à l'injure ». Basée sur les témoignages d'agents en situation de handicap, cette campagne d'affichage reprend des situations courantes et concrètes. Elle incite les agents à prendre en considération le ressenti de l'autre et à réagir de

manière plus adaptée face à des faits de harcèlement.

Cinq vidéos « Les Grands Esprits se rendent contes » ont également été diffusées sur IntraParis.

Le projet Indicarr' : mesurer, comprendre et améliorer les carrières

A la suite d'alertes d'agents en situation de handicap affirmant avoir un déroulé de carrière moins satisfaisant, la Ville de Paris, en partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Saint-Denis et la Direction générale de l'aviation civile, a défini des indicateurs quantitatifs pour objectiver ce ressenti, en comparant les carrières des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi et celles des autres agents.

Les situations de handicap, de travail et de familles étant très variées, ce travail a été complété par des entretiens menés auprès de 20 agents en situation de handicap, issus de 6 administrations différentes, qui ont pu exposer les freins et leviers rencontrés dans leurs carrières.

58 agents, dont 30 en situation de handicap, ont ensuite participé à des ateliers d'intelligence collective qui ont permis de déterminer des mesures adéquates parmi lesquelles :

- la mise en place d'un programme de pair-aidance,
- la diffusion de fiches de poste « sensibles » pour des mobilités efficaces,
- la conception d'un processus d'accueil inclusif,
- la nomination d'un conseiller « carrière et handicap ».

Les statistiques obtenues grâce au projet Indicarr' seront présentées dans le RSU 2022 et fournies aux SRH des directions afin de compléter les solutions proposées et les outils construits dans le cadre de ce projet.

La nouvelle convention FIPHFP

La Ville de Paris a négocié avec le FIPHFP une 5^{ème} convention couvrant la période 2021-2023, en cohérence avec le un Plan parisien Égalité pro-

fessionnelle femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap présenté au Conseil de Paris d'octobre 2021.

Trois grands objectifs ont été fixés :

1. Améliorer le suivi et l'accompagnement des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) :
 - Optimiser les conditions de travail des agents BOE ;
 - Favoriser l'accès à l'information, l'échange entre pairs et le sentiment d'être accepté ;
 - Permettre une meilleure progression de carrière des agents en situation de handicap.
2. Optimiser les procédures RH pour les agents BOE :
 - Optimiser les procédures de recrutement des agents en situation de handicap ;
 - Améliorer les procédures d'intégration des agents BOE ;
 - Accompagner les agents en reconversion pour raison de santé.
3. Former, sensibiliser et accompagner les agents sur les enjeux liés au handicap :
 - Poursuivre la sensibilisation des agents et des collectifs de travail sur le handicap ;
 - Former les agents qui accompagnent les personnes en situation de handicap (référé handicap, assistante sociale, chargé du maintien dans l'emploi, etc.) ;
 - Accompagner les collectifs de travail accueillant des agents en situation de handicap.

Cette convention s'appuie sur un haut niveau d'engagement financier. L'investissement total est de 17,8 millions d'euros sur trois ans, (+ 59 %), la Ville y contribuant pour les 2/3.

La reconversion pour raisons de santé en 2021 : la mise en place de la Période Préparatoire au Reclassement (PPR)

Le décret du 5 mars 2019 relatif au reclassement des agents territoriaux déclarés inaptes à leurs fonctions, institue une période préparatoire au

reclassement, qui place l'agent et la Ville en situation contractuelle, avec une obligation de moyens à mettre en œuvre pour l'employeur.

La période de préparation au reclassement s'applique au fonctionnaire dès que le comité médical constate l'inaptitude. D'une durée d'un an, elle permet de construire un dispositif d'accompagnement à la reconversion professionnelle des agents devenus inaptes à leurs fonctions ou des agents à l'égard desquels une procédure tendant à reconnaître l'inaptitude à l'exercice de leurs fonctions a été engagée.

Dès 2020, 200 postes budgétaires ont ainsi été créés pour permettre aux agents en reclassement de disposer d'une assise budgétaire dédiée pendant toute la durée de leur période préparatoire au reclassement. Ces postes sont répartis entre 50 éboueurs, 50 adjoints techniques, 50 agents techniques de la petite enfance et 50 auxiliaires de puéricultures, représentant les métiers les plus physiques, et donc les plus à risques de déboucher sur une reconversion pour raisons de santé.

En 2021, 241 agents ont demandé à être reclassés à la suite de :

- une inaptitude liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail (67),
- une inaptitude liée à un autre facteur (174).

Ce volume est à rapprocher des années précédentes : 177 agents en 2020 et 446 en 2019, année marquée par l'accueil de 1 960 agents de la Préfecture de police, dont de nombreux agents exemptés ou ayant une préconisation de reclassement.

Les corps les plus représentés : 62 APS (DFPE), 32 éboueurs (DPE), 23 ATEPE (DFPE), 23 ASS (DPSP) et 23 adjoints techniques (toutes directions).

En fin de parcours de reconversion, 130 agents ont été reclassés par détachement dans un nouveau corps.

4 CONDITIONS DE TRAVAIL

VILLE DE PARIS

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris

- Nombre d'agents titulaires à temps complet par catégorie
- Nombre d'agents titulaires par temps de travail par catégorie
- Nombre d'agents titulaires à temps partiel par catégorie et quotité de temps de travail
- Nombre d'agents titulaires à temps partiel par tranche d'âge
- Nombre d'agents titulaires à temps partiel de droit par catégorie
- Nombre d'agents titulaires à temps partiel par corps, quotité de temps et filière

Ville de Paris

- Nombre d'agents non titulaires à temps complet par catégorie
- Nombre d'agents non titulaires par temps de travail par catégorie
- Nombre d'agents non titulaires à temps partiel par catégorie et quotité de temps de travail
- Nombre d'agents non titulaires à temps partiel par tranche d'âge
- Nombre d'agents non titulaires à temps partiel de droit par catégorie
- Nombre d'agents non titulaires à temps partiel par corps, quotité de temps et filière

Ville de Paris

- Informations relatives au temps partiel
- Nombre d'autorisations d'absences
- Nouveauté ■ Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes ou ayant bénéficié de paiement d'indemnité d'astreinte
- Nouveauté ■ Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant bénéficié d'un repos compensateur
- Nouveauté ■ Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant pas donné lieu à rémunération ou récupération des fonctionnaires/contractuels sur emploi permanent
- Nouveauté ■ Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours
- Nombre de jours d'absence au travail par tranche d'âge et par motifs

Ville de Paris

- Données sur les congés paternité
- Données sur les congés maternité et les congés d'adoption

Ville de Paris : absences pour raisons de santé

- Taux d'absence global par direction et par motif
- Taux d'absence global par catégorie et par motif
- Taux d'absence global par tranche d'âge et par motif
- Taux d'absence global par filière et par motif
- Taux d'absence global par corps et par motif
- Nombre de jours de carence par sexe, par catégorie hiérarchique et montant des sommes brutes retenues
- Données globales relatives aux compte épargne temps de la collectivité parisienne
- Nouveauté ■ Informations sur le télétravail (demandes et refus, jours flottants ou fixes)
- Informations sur les chartes de travail
- Informations sur les modalités d'organisation du travail

4.2 DOMICILIATION DES AGENTS

- Domiciliation des agents par catégorie hiérarchique
- Domiciliation des agents par direction
- Cartes
- Attribution de logements sociaux dans l'année
- Répartition par statut des agents relogés dans l'année
- Relogement des agents de la collectivité parisienne dans l'année

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

- Travailleurs handicapés
- Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Dépenses de la collectivité au profit des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Nombre de fonctionnaires bénéficiant d'un temps partiel thérapeutique
- Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements d'horaires ou d'aménagements du poste de travail durant l'année.
- Fonctionnaires reclassés par voie de détachement statutaire dans un autre corps
- Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés suite à une inaptitude liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail, soit à un autre motif
- Diverses données sur l'inaptitude

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

3 208 agents fonctionnaires occupent un emploi à temps partiel

Nombre d'agents fonctionnaires occupant un emploi à temps complet et non complet par catégorie et par sexe

CATEGORIE HIERARCHIQUE	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	4 813	2 010	6 823	6 884	6 840	4 900	-0,9%
CATEGORIE B	3 683	4 104	7 787	7 425	7 369	9 190	4,9%
CATEGORIE C	16 321	15 254	31 575	32 119	32 476	32 894	-1,7%
Total	24 817	21 368	46 185	46 428	46 685	46 984	-0,5%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

Nombre d'agents fonctionnaires occupant un emploi à temps plein et à temps partiel,
y compris agents à temps partiel de droit
par temps de travail, par catégorie et par sexe

Temps de travail : Temps plein

CATEGORIE HIERARCHIQUE	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	4 213	1 953	6 166	6 177	6 090	4 458	-0,2%
CATEGORIE B	3 320	4 021	7 341	6 955	6 876	8 363	5,3%
CATEGORIE C	14 500	14 970	29 470	29 815	30 052	30 405	-1,2%
Total	22 033	20 944	42 977	42 947	43 018	43 226	0,1%

Temps de travail : Temps partiel

CATEGORIE HIERARCHIQUE	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	600	57	657	707	750	442	-7,1%
CATEGORIE B	363	83	446	470	493	827	-5,1%
CATEGORIE C	1 821	284	2 105	2 303	2 424	2 487	-8,6%
Total	2 784	424	3 208	3 480	3 667	3 756	-7,8%

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Temps de travail : Non renseigné

CATEGORIE HIERARCHIQUE	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A							
CATEGORIE C				1		2	
Total	néant	néant	néant	1	néant	2	

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

Nombre d'agents fonctionnaires occupant un emploi à temps partiel y compris agents à temps partiel de droit

Répartition des temps partiels par quotité de temps de travail et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Au global

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	170	24	194	191	192	198	1,6%
53%	11	3	14	11	10	8	27,3%
60%	73	12	85	100	98	96	-15,0%
69%	13	1	14	14	15	18	0,0%
70%	45	10	55	54	67	68	1,9%
80%	1 816	252	2 068	2 293	2 417	2 513	-9,8%
90%	644	119	763	796	846	838	-4,1%
95%	12	3	15	21	22	17	-28,6%
Total	2 784	424	3 208	3 480	3 667	3 756	-7,8%

Répartition des temps partiels par quotité de travail, par catégorie et par sexe

Catégorie A

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	25	4	29	30	34	13	-3,3%
53%	11	3	14	11	10	8	27,3%
60%	14	3	17	19	18	4	-10,5%
69%	13	1	14	14	15	18	0,0%
70%	11	5	16	21	22	10	-23,8%
80%	393	34	427	468	494	287	-8,8%
90%	121	4	125	123	135	85	1,6%
95%	12	3	15	21	22	17	-28,6%
Total	600	57	657	707	750	442	-7,1%

Catégorie B

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	12	3	15	12	12	40	25,0%
60%	8	1	9	10	12	30	-10,0%
70%	10	1	11	10	10	16	10,0%
80%	229	49	278	300	303	537	-7,3%
90%	104	29	133	138	156	204	-3,6%
Total	363	83	446	470	493	827	-5,1%

Catégorie C

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	133	17	150	149	146	145	0,7%
60%	51	8	59	71	68	62	-16,9%
70%	24	4	28	23	35	42	21,7%
80%	1 194	169	1363	1 525	1 620	1 689	-10,6%
90%	419	86	505	535	555	549	-5,6%
Total	1 821	284	2 105	2 303	2 424	2 487	-8,6%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

**Nombre d'agents fonctionnaires occupant un emploi à temps partiel
y compris agents à temps partiel de droit
par tranche d'âge et par sexe**

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

TRANCHE D'AGE	2021						2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'hommes	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'agents	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Age >= 65 ans	14	4,2%	6	2,1%	20	3,2%	13	15	12	53,8%
Age >=60 ans et < 65 ans	184	6,2%	42	2,0%	226	4,4%	218	201	196	3,7%
Age >=55 ans et < 60 ans	352	8,5%	68	1,8%	420	5,3%	417	422	420	0,7%
Age >=50 ans et < 55 ans	299	7,0%	65	1,7%	364	4,5%	400	437	468	-9,0%
Age >=45 ans et < 50 ans	432	11,2%	71	2,1%	503	6,9%	566	609	618	-11,1%
Age >=40 ans et < 45 ans	510	16,6%	78	2,8%	588	10,1%	612	648	665	-3,9%
Age >=35 ans et < 40 ans	507	20,9%	60	2,6%	567	12,1%	626	638	658	-9,4%
Age >=30 ans et < 35 ans	375	18,0%	27	1,7%	402	10,9%	470	512	499	-14,5%
Age >=25 ans et < 30 ans	106	8,8%	7	0,7%	113	5,2%	153	178	209	-26,1%
Age >= 20 ans et < 25 ans	5	1,2%	0	0,0%	5	0,7%	5	7	11	0,0%
Total	2 784	102,6%	424	2,0%	3 208	6,9%	3 480	3 667	3 756	-7,8%

(*) : pourcentage du nombre d'agents à temps partiel sur le nombre total d'agents de la même tranche.

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

Informations relatives au temps partiel de droit pour enfant de moins de 3 ans par catégorie et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	95	8	103	139	154	83	-25,9 %
CATEGORIE B	48	8	56	49	62	134	14,3 %
CATEGORIE C	454	31	485	569	592	617	-14,8 %
TOTAL	597	47	644	757	808	834	-14,9%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents fonctionnaires)

Nombre d'agents fonctionnaires y compris agents à temps partie de droit
par filière, par corps, par quotité de temps de travail et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

FILIERE ADMINISTRATIVE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	25	3	28	32	-12,5%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	50 %	8	1	9	8	12,5%
	60 %	4	0	4	6	-33,3%
	70 %	6	0	6	4	50,0%
	80 %	221	9	230	262	-12,2%
	90 %	34	1	35	37	-5,4%
Temps plein	2736	810	3546	3516	0,9%	
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	6	1	7	8	-12,5%
ADMINISTRATEURS	80 %				1	-100,0%
	Temps plein	36	40	76	65	16,9%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	50 %				1	-100,0%
	60 %	1	0	1		
	70 %	1	1	2	1	100,0%
	80 %	32	4	36	44	-18,2%
	90 %	7	0	7	8	-12,5%
Temps plein	638	375	1013	998	1,5%	
ATTACHES D'ADMINISTRATION T.IV	Temps plein	2	2	4	2	100,0%
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN.PARIS.	50 %				1	-100,0%
	Temps plein	42	26	68	72	-5,6%
DIRECTEURS DE PROJET	Temps plein	2	2	4	3	33,3%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	Temps plein	15	18	33	32	3,1%
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	Temps plein	8	4	12	11	9,1%
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	Temps plein	21	23	44	37	18,9%
EXPERT DE HAUT NIVEAU	Temps plein	2	7	9	8	12,5%
INSPECTEURS	Temps plein	3	4	7	5	40,0%
INSPECTEURS GENERAUX	Temps plein	4	6	10	10	0,0%
SECRETAIRE GENERAL	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	50 %	1	0	1		
	60 %	2	0	2	2	0,0%
	70 %	3	0	3	2	50,0%
	80 %	66	10	76	89	-14,6%
	90 %	23	0	23	29	-20,7%
Temps plein	1233	549	1782	1731	2,9%	
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	Temps plein	2	1	3	3	0,0%
SOUS DIRECTEURS	Temps plein	19	17	36	36	0,0%
Total filière administrative		5 206	1 914	7 120	7 067	0,7%

FILIÈRE ANIMATION

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	50 %	16	6	22	21	4,8%
	80 %	178	60	238	244	-2,5%
	90 %	204	72	276	293	-5,8%
	Temps plein	967	608	1575	1551	1,5%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	80 %	34	7	41	39	5,1%
	90 %	43	18	61	60	1,7%
	Temps plein	373	246	619	607	2,0%
ANIMATEURS TITRE IV	Temps plein	1	4	5	5	0,0%
Total filière animation		1 816	1 021	2 837	2 820	0,6%

FILIÈRE CULTURELLE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	50 %	2	0	2	2	0,0%
	60 %	2	1	3	3	0,0%
	70 %	1	0	1	2	-50,0%
	80 %	17	9	26	34	-23,5%
	90 %	7	2	9	9	0,0%
Temps plein	157	140	297	269	10,4%	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES	Temps plein	2	6	8	12	-33,3%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	50 %	5	0	5	5	0,0%
	60 %	0	1	1	1	0,0%
	80 %	5	1	6	6	0,0%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
Temps plein	103	62	165	155	6,5%	
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	50 %	5	1	6	4	50,0%
	60 %	3	0	3	3	0,0%
	70 %	7	0	7	6	16,7%
	80 %	46	9	55	66	-16,7%
	90 %	23	6	29	27	7,4%
Temps plein	404	180	584	597	-2,2%	
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	60 %	0	2	2	1	100,0%
	80 %	2	0	2	1	100,0%
	Temps plein	59	16	75	76	-1,3%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	80 %	2	0	2	2	0,0%
	Temps plein	9	6	15	17	-11,8%
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	70 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	1	0	1	2	-50,0%
	Temps plein	37	16	53	57	-7,0%
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	Temps plein	6	3	9	11	-18,2%
CONSERV.GENERAUX DES BIBLIO.	Temps plein	8	1	9	9	0,0%
DELEGUES ENSEIGNEMENT SUP. MUSIQUE ET DANSE	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS	Temps plein	5	12	17	19	-10,5%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	50 %	2	3	5	3	66,7%
	60 %				1	-100,0%
	70 %	2	3	5	7	-28,6%
	80 %	6	8	14	12	16,7%
	90 %	3	2	5	4	25,0%
Temps plein	202	208	410	406	1,0%	
Total filière culturelle		1 135	699	1 834	1 832	0,1%

HORS FILIÈRE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	52,5 %	11	3	14	11	27,3%
	68,75 %	13	1	14	14	0,0%
	80 %	41	8	49	51	-3,9%
	95 %	12	3	15	21	-28,6%
	Temps plein	362	303	665	666	-0,2%
Total hors filière		440	318	758	764	-0,8%

FILIÈRE MÉDIO-SOCIALE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	80 %	9	0	9		
	Temps plein	163	3	166		
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	80 %				8	-100,0%
	90 %				1	-100,0%
	Temps plein	14	0	14	163	-91,4%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	50 %	73	0	73	78	-6,4%
	60 %	35	1	36	39	-7,7%
	70 %	8	0	8	7	14,3%
	80 %	454	0	454	512	-11,3%
	90 %	105	0	105	108	-2,8%
Temps plein	3775	29	3804	3894	-2,3%	
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	50 %				1	-100,0%
	80 %	5	0	5	5	0,0%
	90 %	3	0	3	4	-25,0%
	Temps plein	152	3	155	172	-9,9%
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX T4	Temps plein	4	0	4	3	33,3%
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	50 %	1	0	1		
	80 %	21	1	22	16	37,5%
	90 %	8	0	8	8	0,0%
	Temps plein	140	5	145	147	-1,4%
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	29	1	30	27	11,1%
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.	80 %	0	1	1	2	-50,0%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	8	1	9	11	-18,2%
INFIRMIERS T.IV	Temps plein	2	0	2	2	0,0%
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	90 %	2	0	2	1	100,0%
	Temps plein	17	0	17	21	-19,0%
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	60 %	2	1	3	2	50,0%
	70 %	2	0	2	4	-50,0%
	80 %	31	2	33	33	0,0%
	90 %	8	0	8	6	33,3%
	Temps plein	57	7	64	75	-14,7%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	80 %	0	1	1	2	-50,0%
	Temps plein	0	2	2	2	0,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	50 %	3	0	3	3	0,0%
	60 %	2	0	2	3	-33,3%
	80 %	14	0	14	13	7,7%
	90 %	1	0	1	6	-83,3%
	Temps plein	25	1	26	21	23,8%

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
PSYCHOLOGUES	50 %	2	0	2	1	100,0%
	70 %	1	0	1		
	80 %	9	0	9	11	-18,2%
	90 %	5	0	5	5	0,0%
	Temps plein	78	9	87	86	1,2%
PSYCHOLOGUES T.IV	Temps plein	7	1	8	8	0,0%
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	50 %	5	0	5	4	25,0%
	60 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	37	0	37	49	-24,5%
	90 %	18	0	18	18	0,0%
	Temps plein	247	4	251	265	-5,3%
PUERICULTRICES T.IV	Temps plein	3	0	3	3	0,0%
SAGES FEMMES	60 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	4	0	4	6	-33,3%
	90 %	3	0	3	2	50,0%
	Temps plein	22	0	22	22	0,0%
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	50 %	1	1	2	1	100,0%
	60 %	2	0	2	2	0,0%
	80 %	28	2	30	35	-14,3%
	90 %	10	0	10	11	-9,1%
	Temps plein	283	20	303	287	5,6%
Total filière médico-sociale		5 942	96	6 038	6 220	-2,9%

FILIÈRE MÉDICO-TECHNIQUE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
MECAN. PROT. DENT.	Temps plein	0	1	1	2	-50,0%
Total filière médico-technique		-	1	1	2	-50,0%

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	50 %	4	1	5	4	25,0%
	60 %				1	-100,0%
	80 %	21	1	22	38	-42,1%
	90 %	10	4	14	18	-22,2%
	Temps plein	468	389	857	961	-10,8%
AGENT-POLICE-MUNICIPALE-PARIS	80 %	1	0	1		
	90 %	1	0	1		
	Temps plein	55	95	150		
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	50 %	1	0	1		
	80 %	1	3	4	10	-60,0%
	Temps plein	273	649	922	931	-1,0%
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	Temps plein	3	15	18	19	-5,3%
CONTROLEURS	Temps plein	41	22	63	62	1,6%
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	80 %	2	2	4	4	0,0%
	90 %	1	0	1		
	Temps plein	110	824	934	1002	-6,8%
PREPOSES	80 %	1	0	1		
	Temps plein	63	86	149	143	4,2%
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	Temps plein	35	165	200	185	8,1%
Total filière sécurité		1 091	2 256	3 347	3 378	-0,9%

FILIÈRE SOCIALE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	50 %	12	0	12	8	50,0%
	60 %	1	0	1	2	-50,0%
	70 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	109	0	109	115	-5,2%
	90 %	27	0	27	30	-10,0%
	Temps plein	1503	11	1514	1535	-1,4%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	60 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	72	3	75	94	-20,2%
	90 %	17	1	18	17	5,9%
	Temps plein	446	66	512	512	0,0%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	80 %	3	0	3	3	0,0%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	93	59	152	176	-13,6%
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	80 %	0	1	1		
	Temps plein	11	16	27	32	-15,6%
CONSEILLERS ECO.SOC.FAMILIALES TIV	80 %				1	-100,0%
	Temps plein	2	0	2	2	0,0%
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	80 %	2	0	2	3	-33,3%
	90 %	2	0	2	2	0,0%
	Temps plein	77	17	94	85	10,6%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	50 %	12	1	13	16	-18,8%
	60 %	6	0	6	9	-33,3%
	70 %	4	0	4	7	-42,9%
	80 %	87	2	89	89	0,0%
	90 %	33	1	34	29	17,2%
	Temps plein	857	23	880	879	0,1%
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	80 %	1	0	1	2	-50,0%
	Temps plein	45	2	47	44	6,8%
EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	Temps plein	3	18	21	18	16,7%
EDUCATRICES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	Temps plein				3	-100,0%
MONITEURS D'ATELIER T.IV	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	80 %	3	0	3	3	0,0%
	Temps plein	22	20	42	49	-14,3%
Total filière sociale		3 453	242	3 695	3 769	-2,0%

FILIÈRE SPORTIVE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION	Temps plein	13	60	73	60	21,7%
EDUCATEURS DES A.P.S.	50 %	0	1	1	1	0,0%
	80 %	3	0	3	4	-25,0%
	Temps plein	92	273	365	360	1,4%
Total filière sportive		108	334	442	425	4,0%

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	50 %	1	6	7	3	133,3%
	60 %	0	3	3	4	-25,0%
	70 %	0	2	2	1	100,0%
	80 %	32	46	78	86	-9,3%
	90 %	4	6	10	11	-9,1%
	Temps plein	815	4321	5136	5195	-1,1%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	70 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	11	5	16	14	14,3%
	Temps plein	398	295	693	710	-2,4%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	50 %				1	-100,0%
	80 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	6	150	156	163	-4,3%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	50 %	0	1	1	2	-50,0%
	60 %				1	-100,0%
	70 %				1	-100,0%
	80 %	4	7	11	7	57,1%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	152	349	501	581	-13,8%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	50 %	15	0	15	19	-21,1%
	60 %	7	0	7	9	-22,2%
	70 %	6	0	6	2	200,0%
	80 %	112	2	114	127	-10,2%
	90 %	20	0	20	22	-9,1%
	Temps plein	1356	96	1452	1387	4,7%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	60 %	2	0	2	1	100,0%
	70 %	1	0	1	2	-50,0%
	80 %	22	2	24	35	-31,4%
	90 %	5	0	5	4	25,0%
	Temps plein	1237	158	1395	1413	-1,3%
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	80 %	2	0	2		
	90 %	1	0	1		
	Temps plein	35	25	60	62	-3,2%
ASSISTANT D'EXPLOITATION	50 %	0	1	1	1	0,0%
	60 %	0	1	1	1	0,0%
	80 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	2	295	297	306	-2,9%
CHEFS D'EXPLOITATION	80 %	2	1	3	4	-25,0%
	90 %				1	-100,0%
	Temps plein	47	310	357	353	1,1%
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	80 %	0	2	2	2	0,0%
	Temps plein	10	672	682	665	2,6%
EBOUEURS	50 %	1	1	2	2	0,0%
	60 %	0	1	1	2	-50,0%
	70 %	0	2	2	2	0,0%
	80 %	7	15	22	21	4,8%
	90 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	265	4658	4923	4961	-0,8%
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	60 %	0	1	1	2	-50,0%
	80 %	0	1	1	2	-50,0%
	Temps plein	8	196	204	207	-1,4%
FOSSOYEURS	80 %	0	2	2	1	100,0%
	Temps plein	0	65	65	52	25,0%
ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS	80 %	2	2	4	6	-33,3%
	90 %	1	0	1		
	Temps plein	57	88	145	150	-3,3%

Corps	Quotité de temps de travail	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	70 %	0	1	1	1	0,0%
	80 %	18	3	21	23	-8,7%
	90 %	8	0	8	12	-33,3%
	Temps plein	306	442	748	742	0,8%
MAITRISE OUVRIERE TIV	Temps plein				2	-100,0%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	70 %	0	1	1	1	0,0%
	80 %	1	3	4	5	-20,0%
	90 %	0	3	3	2	50,0%
	Temps plein	97	841	938	907	3,4%
PERSONNELS OUVRIERS	80 %	0	1	1		
	Temps plein	103	64	167	164	1,8%
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	80 %	3	1	4	1	300,0%
	90 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	115	653	768	741	3,6%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	50 %				1	-100,0%
	60 %	1	0	1	2	-50,0%
	70 %				1	-100,0%
	80 %	29	13	42	44	-4,5%
	90 %	2	1	3	4	-25,0%
Temps plein	295	668	963	888	8,4%	
Total filière technique		5 626	14 487	20 113	20 151	-0,2%
Total toutes filières		24 817	21 368	46 185	46 685	-1,1%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels sur emploi permanent)

61 agents contractuels occupent un emploi à temps partiel

Nombre d'agents contractuels sur emploi permanent
occupant un emploi à temps complet et incomplet
par catégorie et par sexe

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
A	576	398	973	937	917	850	3,8%
B	124	130	254	224	256	265	13,4%
C	888	516	1 403	1 276	1 357	1 055	10,0%
Total	1 588	1 044	2 630	2 437	2 530	2 170	7,9%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels sur emploi permanent)

Nombre d'agents contractuels à temps complet sur emploi permanent occupant un emploi à temps plein et à temps partiel y compris agents à temps partiel de droit

par temps de travail, par catégorie et par sexe

Temps de travail : Temps plein

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	541	392	933	898	883	817	3,9%
CATEGORIE B	121	127	248	218	245	255	13,8%
CATEGORIE C	877	513	1390	1268	1 345	1 038	9,6%
Total	1 539	1 032	2 571	2384	2 473	2 110	7,8%

Temps de travail : Temps partiel

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	35	6	41	39	34	33	5,1%
CATEGORIE B	3	3	6	6	11	10	0,0%
CATEGORIE C	11	3	14	8	12	17	75,0%
Total	49	12	61	53	57	60	15,1%

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Temps de travail : non documenté

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE C	0	0	0	0	0	0	
Total	0	0	0	0	0	0	

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels sur emploi permanent)

Nombre d'agents contractuels à temps complet sur emploi permanent occupant un emploi à temps partiel y compris agents à temps partiel de droit

Répartition des temps partiels par quotité de temps de travail et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Au global

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre de femmes	Nombre d'agents	
50%	11	2	13	7	9	9	85,7%
60%	3	2	5	3	6	4	66,7%
70%	4	2	6	3	3	4	100,0%
75%	1	1	2	2	1	2	0,0%
80%	25	3	28	35	30	31	-20,0%
90%	5	0	5	3	8	10	66,7%
Total	49	10	59	53	57	60	11,3%

Répartition des temps partiels par quotité de temps de travail, par catégorie et par sexe

Catégorie A

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	6	2	8	4	3	2	100,0%
60%	3	1	4	2	3	1	100,0%
70%	3	0	3	2	1	1	50,0%
75%	1	1	2	2	1	2	0,0%
80%	19	2	21	27	19	19	-22,2%
90%	3	0	3	2	7	8	50,0%
Total	35	6	41	39	34	33	5,1%

Catégorie B

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	0	1	1	1	3	1	0,0%
60%	0	0	0	0	1	2	0,0%
70%	0	1	1	1	1	1	0,0%
80%	2	1	3	3	5	5	0,0%
90%	1	0	1	1	1	1	0,0%
Total	3	3	6	6	11	10	0,0%

Catégorie C

Quotité de temps de travail	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
50%	5	0	5	2	3	6	150,0%
60%	0	1	1	1	2	1	0,0%
70%	1	1	2	0	1	2	
80%	4	1	5	5	6	7	0,0%
90%	1	0	1	0	0	1	
Total	11	3	14	8	12	17	75,0%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels sur emploi permanent)

Nombre d'agents contractuels à temps complet
occupant un emploi à temps partiel
y compris agents à temps partiel de droit

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	2021						2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'hommes	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'agents	% du TP sur la tranche d'âge (*)	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
Age >= 65 ans	2	10,5%	1	5,3%	3	7,9%	2	2	3	50,0%
Age >=60 ans et < 65 ans	4	5,3%	2	2,9%	6	4,2%	5	7	9	20,0%
Age >=55 ans et < 60 ans	8	4,5%	3	2,6%	11	3,8%	11	10	10	0,0%
Age >=50 ans et < 55 ans	6	3,3%	2	1,6%	8	2,6%	7	7	7	14,3%
Age >=45 ans et < 50 ans	3	1,2%	1	0,8%	4	1,1%	3	7	8	33,3%
Age >=40 ans et < 45 ans	6	2,6%	0	0,0%	6	1,8%	6	7	7	0,0%
Age >=35 ans et < 40 ans	9	4,5%	1	1,2%	10	3,5%	4	4	6	150,0%
Age >=30 ans et < 35 ans	8	4,4%	0	0,0%	8	2,8%	10	7	5	-20,0%
Age >=25 ans et < 30 ans	2	1,1%	2	0,0%	4	0,6%	5	5	4	-20,0%
Age >= 20 ans et < 25 ans	1	1,2%	0	0,0%	1	0,5%	0	1	1	
Total	49	3,1%	12	1,0%	61	0,2%	53	57	60	15,1%

(*) : pourcentage du nombre d'agents à temps partiel sur le nombre total d'agents de la même tranche.

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels sur emploi permanent)

Informations relatives au temps partiel de droit pour enfant de moins de 3 ans par catégorie et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Catégorie hiérarchique	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CATEGORIE A	5	1	6	8	5	4	-25,0%
CATEGORIE B	1	0	1	1	1	0	0,0%
CATEGORIE C	2	0	2	2	0	1	0,0%
Total	8	1	9	11	6	5	-18,2%

On dénombre les temps partiels (50, 60, 70 ou 80 %) accordés de plein droit aux agents à l'occasion de chaque naissance jusqu'au 3e anniversaire de l'enfant, ou de chaque adoption jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Informations sur le temps partiel (agents contractuels à temps complet)

Nombre d'agents contractuels
y compris agents à temps partiel de droit
par ancienneté dans la collectivité, par filière, par quotité de temps de travail et par sexe

Le temps partiel désigne une quotité de temps de travail, choisie par l'agent, inférieure à la durée hebdomadaire à temps plein.

Ancienneté <3ans

FILIERE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	21	5	26	16	62,5%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Temps plein	3	4	7	9	-22,2%
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	Temps plein	2	1	3	2	50,0%
ADMINISTRATEURS	Temps plein	0	5	5	7	-28,6%
ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	Temps plein	1	1	2	11	-81,8%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	50 %	0	1	1	0	
	80 %	1	0	1	2	-50,0%
	Temps plein	136	80	216	204	5,9%
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	Temps plein	0	1	1	4	-75,0%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	Temps plein	9	8	17	16	6,3%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	Temps plein	4	3	7	6	16,7%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	Temps plein	20	10	30	10	200,0%
Total filière administrative		199	119	318	290	9,7%

FILIERE ANIMATION

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	50 %	3	0	3	1	200,0%
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	Temps plein	1	1	2	2	0,0%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	Temps plein	0	1	1	0	
ANIMATEURS TITRE IV	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
Total filière animation		4	2	6	4	50,0%

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	70 %	1	1	2	0	
	Temps plein	4	6	10	0	
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	80 %	0	1	1	1	0,0%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	Temps plein	0	0	0	8	-100,0%
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	50 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	1	0	1	3	-66,7%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	2	3	5	3	66,7%
COORDINATEURS CMA	Temps plein	4	2	6	5	20,0%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	Temps plein	0	0	0	4	-100,0%
RESTAURATEUR	Temps plein	2	0	2	2	0,0%
Total filière culturelle		14	13	27	27	-3,7%

HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	Temps plein	0	1	1	3	-66,7%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
PROFESSEURS DES ECOLES T4	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
Total hors filière		1	1	2	6	-66,7%

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AIDE SGNT ET AUX DE PUER TIV	Temps plein	20	0	20	0	
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	Temps plein	8	3	11	45	-75,6%
AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	Temps plein	1	0	1	0	
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	Temps plein	3	0	3	15	-80,0%
MEDECINS CONTRACTUELS	50 %	0	0	0	1	-100,0%
	70 %	1	0	1	1	0,0%
	80 %	1	0	1	2	-50,0%
	90 %	1	0	1	0	
	Temps plein	4	3	7	4	75,0%
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	50 %	2	0	2	0	
	60 %	0	1	1	0	
	75 %	0	0	0	1	-100,0%
	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	4	2	6	8	-25,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	80 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	2	0	2	1	100,0%
PSYCHOLOGUES	90 %	1	0	1	0	
	Temps plein	4	0	4	6	-33,3%
PSYCHOLOGUES T.IV	50 %	2	0	2	2	0,0%
	60 %	1	0	1	0	
	70 %	1	0	1	1	0,0%
	75 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	4	1	5	5	0,0%
PSYCHOMOTRICIENS TIV	50 %	1	0	1	0	
SAGES FEMMES	Temps plein	2	0	2	0	
Total filière médico-sociale		66	11	77	100	-24,0%

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	Temps plein	2	10	12	13	-7,7%
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	Temps plein	0	1	1	0	
PREPOSES	Temps plein	0	0	0	5	-100,0%
Total filière sécurité		2	11	13	18	-27,8%

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT EDUCATIF TIV	Temps plein	16	25	41	32	28,1%
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	323	1	324	318	1,9%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	80 %	1	0	1	0	
	Temps plein	4	3	7	4	75,0%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	18	11	29	23	26,1%
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	Temps plein	1	0	1	0	
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	80 %	1	0	1	0	
	Temps plein	7	1	8	12	-33,3%
EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	Temps plein	0	0	0	3	-100,0%
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	18	9	27	22	22,7%
Total filière sociale		390	50	440	417	5,5%

FILIÈRE SPORTIVE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
EDUCATEURS DES A.P.S.	Temps plein	1	8	9	8	12,5%
Total filière sportive		1	8	9	8	12,5%

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	50	202	252	118	113,6%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	90 %	1	0	1	0	
	Temps plein	34	19	53	58	-8,6%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	Temps plein	0	1	1	2	-50,0%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	Temps plein	0	1	1	11	-90,9%
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE II	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III	80 %	1	0	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	Temps plein	43	13	56	25	124,0%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	50 %	0	0	0	1	-100,0%
	80 %	1	0	1	2	-50,0%
	Temps plein	200	53	253	308	-17,9%
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	Temps plein	0	1	1	0	
EBOUEURS	Temps plein	2	79	81	26	211,5%
FOSSOYEURS	Temps plein	0	0	0	12	-100,0%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	Temps plein	1	4	5	3	66,7%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	Temps plein	47	65	112	90	24,4%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	80 %	0	1	1	0	
	Temps plein	4	12	16	16	0,0%
PERSONNELS OUVRIERS	Temps plein	27	24	51	57	-10,5%
PERSONNELS OUVRIERS TIV	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	Temps plein	16	28	44	42	4,8%
Total filière technique		429	504	933	777	20,1%

Ancienneté >=3ans et <5 ans

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	Temps plein	0	2	2	1	100,0%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Temps plein	0	1	1	0	
ADMINISTRATEURS	Temps plein	2	0	2	2	0,0%
ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	80 %	3	0	3	3	0,0%
	Temps plein	53	28	81	75	8,0%
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	Temps plein	2	2	4	3	33,3%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	Temps plein	0	0	0	2	-100,0%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GÉNÉRAUX	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	Temps plein	2	2	4	0	
Total administrative		63	36	99	90	10,0%

FILIÈRE ANIMATION

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
ANIMATEURS TITRE IV	Temps plein	0	2	2	1	100,0%
Total filière animation		1	2	3	2	50,0%

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	50 %	0	1	1	0	
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	Temps plein	2	0	2	2	0,0%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	80 %	1	0	1	0	
	Temps plein	1	2	3	3	0,0%
CONSERVATEURS BIBLIOTHÈQUES	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
COORDINATEURS CMA	Temps plein	1	1	2	3	-33,3%
RESTAURATEUR	Temps plein	1	0	1	0	
Total filière culturelle		7	4	11	9	22,2%

HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
PROFESSEURS DES ECOLES T4	Temps plein	2	1	3	3	0,0%
Total hors filière		3	1	4	5	-20,0%

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	Temps plein	0	1	1	0	
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	Temps plein	1	0	1	0	
MEDECIN CHEF DU SERVICE MEDICAL CENTRAL	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
MEDECINS CONTRACTUELS	Temps plein	1	0	1	0	
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	75 %	0	1	1	0	
	80 %	3	0	3	3	0,0%
	Temps plein	5	0	5	3	66,7%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	80 %	1	0	1	0	
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	80 %	0	1	1	0	
	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
PSYCHOLOGUES	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
PSYCHOLOGUES T.IV	70 %	1	0	1	0	
	Temps plein	1	0	1	5	-80,0%
Total médico-sociale		16	3	19	15	26,7%

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT EDUCATIF TIV	Temps plein	1	4	5	3	66,7%
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Temps plein	13	0	13	11	18,2%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	Temps plein	2	1	3	1	200,0%
EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES TIV	Temps plein	1	0	1	0	
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	Temps plein	1	1	2	1	100,0%
Total filière sociale		18	6	24	16	50,0%

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	Temps plein	4	1	5	5	0,0%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	Temps plein	6	2	8	6	33,3%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	Temps plein	0	1	1	2	-50,0%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	Temps plein	1	0	1	0	
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	Temps plein	23	2	25	47	-46,8%
EBOUEURS	Temps plein	0	4	4	6	-33,3%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	Temps plein	2	1	3	2	50,0%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	17	14	31	28	10,7%
INGENIEURS DES S.TECHNIQUES	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
PERSONNELS OUVRIERS	Temps plein	5	3	8	7	14,3%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	Temps plein	1	0	1	0	
Total filière technique		60	29	89	106	-16,0%

Ancienneté >=5ans

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Temps plein	2	1	3	5	-40,0%
ADMINISTRATEURS	Temps plein	1	4	5	4	25,0%
ANIMATEURS CONSEILS D'ARRONDT DE LA JEUNESSE	Temps plein	0	0	0	2	-100,0%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	50 %	1	0	1	1	0,0%
	60 %	2	0	2	1	100,0%
	80 %	2	1	3	4	-25,0%
	90 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	128	80	208	202	3,0%
CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION	Temps plein	0	3	3	3	0,0%
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS	80 %	1	0	1	1	0,0%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	9	19	28	32	-12,5%
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	3	10	13	16	-18,8%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	Temps plein	1	1	2	3	-33,3%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	Temps plein	1	0	1	0	
DELEGUES AU CINEMA	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	Temps plein	3	0	3	2	50,0%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	Temps plein	1	1	2	0	
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
Total filière administrative		156	121	277	281	-1,4%

FILIÈRE CULTURELLE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	Temps plein	1	0	1	0	
COORDINATEURS CMA	Temps plein	2	1	3	5	-40,0%
PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
Total filière culturelle		4	1	5	6	-16,7%

HORS FILIÈRE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
COLLABORATEUR D ELUS	80 %	0	0	0	1	-100,0%
FORMATEUR CONTRACTUEL DE LA VILLE DE PARIS	Temps plein	1	1	2	2	0,0%
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
PROFESSEURS DES ECOLES T4	Temps plein	3	0	3	4	-25,0%
Total hors filière		5	1	6	8	-25,0%

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AIDES SOIGNANTS AUXIL.PUERICULTURE T.IV	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
MEDECINS CHEF & ADJOINTS AU SERVICE MEDICAL	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS	80 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	3	1	4	4	0,0%
PSYCHOLOGUES	Temps plein	2	1	3	1	200,0%
PSYCHOLOGUES T.IV	Temps plein	5	0	5	4	25,0%
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	Temps plein	0	0	0	1	-100,0%
Total filière médico-sociale		12	2	14	13	7,7%

FILIÈRE SÉCURITÉ

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	Temps plein	0	2	2	2	0,0%
Total filière sécurité		0	2	2	2	0,0%

FILIÈRE SOCIALE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
AGENT EDUCATIF TIV	Temps plein	1	3	4	2	100,0%
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	50 %	1	0	1	0	
	Temps plein	8	0	8	10	-20,0%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	Temps plein	0	1	1	0	
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	Temps plein	1	0	1	2	-50,0%
Total filière sociale		11	4	15	14	7,1%

FILIÈRE TECHNIQUE

Corps et emplois	Quotité	2021			2020	Evolution en %
		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ADJOINTS TECHNIQUES	Temps plein	30	13	43	38	13,2%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	Temps plein	1	2	3	4	-25,0%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	Temps plein	0	1	1	2	-50,0%
AGENTS DE SERVICE DES ECOLES CTL (TP et TNC)	Temps plein	1	0	1	0	
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS	80 %	0	0	0	1	-100,0%
	Temps plein	0	6	6	7	-14,3%
AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B	70 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	1	4	5	5	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE I	Temps plein	1	0	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE II	Temps plein	1	1	2	2	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III	Temps plein	1	1	2	2	0,0%
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE V	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	Temps plein	0	1	1	1	0,0%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	50 %	1	0	1	0	
	60 %	0	1	1	1	0,0%
	Temps plein	38	1	39	32	21,9%
EBOUEURS	Temps plein	0	12	12	9	33,3%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	Temps plein	4	4	8	7	14,3%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	60 %	0	0	0	1	-100,0%
	80 %	3	0	3	4	-25,0%
	90 %	1	0	1	1	0,0%
	Temps plein	38	54	92	91	1,1%
INGENIEURS DES S.TECHNIQUES	Temps plein	0	1	1	0	
PERSONNELS OUVRIERS	Temps plein	5	2	7	5	40,0%
RESP SERV SECUR INCENDIE ASSIST PERSONNES HDV	Temps plein	0	6	6	6	0,0%
Total filière technique		126	113	239	223	7,2%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Aménagement du temps de travail
Informations relatives au temps partiel

Répartition par filières

Femmes	ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE	FILIERE SECURITE	HORS FILIERE	MEDICO-SOCIALE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIALE	SPORTIVE	TECHNIQUE	AUTRES	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Premières demandes satisfaites	20	5	7	7	7	155		47	1	46	181	476	466	536	540	2,1 %
Changement de quotité	15	24	17	1	7	87		26	0	23	3	203	191	210	214	6,3 %
Retours temps plein	143	154	60	30	23	339		148	1	179	147	1 224	1 256	1 082	1 101	-2,5 %

Hommes	ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE	FILIERE SECURITE	HORS FILIERE	MEDICO-SOCIALE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIALE	SPORTIVE	TECHNIQUE	AUTRES	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Premières demandes satisfaites	4	2	1	3	1	1	0	4	0	29	80	125	135	110	93	-7,4 %
Changement de quotité	0	11	5	0	0	1	0	0	1	7	2	27	18	21	19	50,0 %
Retours temps plein	37	85	29	17	11	10	0	5	5	118	92	409	348	121	141	17,5 %

Le nombre de retours à taux plein comprend les demandes des agents ainsi que les positions statutaires rendant automatique le retour à temps plein.

Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229

Temps de travail dans la collectivité : 35 heures

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

Nombre d'autorisations d'absence, sans considération de la durée, pour événements familiaux, concours et examens ou fonctions électives du 1er janvier au 31 décembre 2021
Données partielles (issues de chronotime)

Autorisations d'absence syndicale / élus locaux	Type d'absence	Femmes	Hommes	Total
Répartition par filières	6AS1 ASA Article 13	500	1 223	1 723
	6AS2 Crédit temps syndical	2 314	4 862	7 176
	6AS3 ASA Art15 Orga consult.	692	402	1 094
	6AS4 Réunion mensuelle synd	186	265	451
	6AS5 Campagne électorale Synd		5	5
	6AS6 Crédit Temps synd CHSCT	110	108	218
	6DS Décharge d'activité Servic	277	810	1 087
	6ELU Fonctions électives	193	292	485
	6FE FOR cadre mandat élu local		4	4
	6FS Formation syndicale	764	1 948	2 712
Total 2021		5 036	9 919	14 955
Total 2020		3 946	6 920	10 866
Total 2019		9 549	16 182	25 731
Total 2018		7 086	14 020	21 106
Evènements familiaux	5ANP Arbre de Noël HDV	34	13	47
	5AN Spectacle de fin d'année	46	33	79
	5DEC Autoris Abs Décès	1 632	934	2 566
	5EM Autoris Abs Garde enfant	9 967	2 900	12 867
	5MAR Autoris Abs mariage/pacs	539	362	901
	5PP Présence parentale	797	8	805
	5REL Fête non calendaire	929	949	1 878
	5RS Autoris Abs Rentrée scol	11	5	16
	5SCO Autoris Abs Réunion scol	32	28	60
Total 2021		13 987	5 232	19 219
Total 2020		11 051	4 279	15 330
Total 2019		30 108	10 082	40 190
Total 2018		16 152	6 540	22 692
Formation	4PC Formation Prépa concours	3 205	2 110	5 315
Total 2021		3 205	2 110	5 315
Total 2020		1 024	1 476	2 500
Total 2019		1 028	755	1 783
Total 2018		821	673	1 494
Total général 2021		22 228	17 261	39 489
Total général 2020		16 021	12 675	28 696
Total général 2019		40 685	27 019	67 704
Total général 2018		24 059	21 233	45 292

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

Nombre d'agents en fonction soumis à des astreintes
ou ayant bénéficié de paiement d'indemnité d'astreinte
par catégorie, par corps et par sexe

Corps	Catégorie	Femmes	Hommes	Total
Administrateur	A	15	7	22
Agent contractuel		0	1	1
Architectes voyers		4	6	10
ATC catégorie I		1	0	1
Attaché d'administration		143	102	245
Cadres de santé		62	2	64
Chef de tranquillité publique et de sécurité		3	11	14
Conservateur du patrimoine		1	1	2
Conservateur général des bibliothèques		2	3	5
Chef de services administratif		2	3	5
Délégué au cinéma		0	1	1
DGAS		13	14	27
Directeurs, DG		2	2	4
Educateur jeune enfant		30	2	32
Emploi fonctionnel A+		2	3	5
IAAP		51	92	143
ICSAP		8	32	40
Infirmières		9	0	9
Médecins		15	0	15
Puéricultrices		102	0	102
Sous directeur	3	1	4	
Sous-total A		468	283	751
Agents informatiques cadres moyens	B	0	1	1
Chef d'exploitation		0	21	21
Contrôleurs		15	12	27
Personnels de maîtrise		7	46	53
Secrétaire administrative		43	31	74
Secrétaire médical et social		1	0	1
Technicien supérieur		15	45	60
Technicien des services opérationnels		1	0	1
Technicien de la tranquillité publique et de sécurité	125	18	143	
Sous-total B		207	174	381
Adjoint administratif	C	41	29	70
Adjoint technique		8	91	99
Egoutiers		0	8	8
ISVP		3	48	51
Sous-total C		52	176	228
Total		727	633	1 360

Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant bénéficié d'un repos compensateur
par sexe et par catégorie

Ce tableau sera renseigné ultérieurement.

	A	B	C	Total
Femmes				
Hommes				
Total				

Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant pas donné lieu à rémunération ou récupération des fonctionnaires/contractuels sur emploi permanent par sexe, par filière et par catégorie

Ce tableau sera renseigné ultérieurement.

Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail	A	B	C	Total
Femmes				
Filière administrative				
Filière technique				
Filière culturelle				
Filière sportive				
Filière sociale				
Filière médico-sociale				
Filière sécurité				
Filière animation				
Hors filière				
Hommes				
Filière administrative				
Filière technique				
Filière culturelle				
Filière sportive				
Filière sociale				
Filière médico-sociale				
Filière sécurité				
Filière animation				
Hors filière				
Total				

Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours

Type de jour	Nombre de jours donnés
Jour d'aménagement et de réduction du temps de travail	2 730
Jours de congés annuels	1 500
Jours épargnés sur un compte épargne temps	445
Total	4 675

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

1 341 623 JOURS D'ABSENCE OUVRÉS

Nombre d'agents (fonctionnaires et des contractuels sur emploi permanent)
ayant été absents au moins un jour
Nombre total de journées d'absence

Évolution par tranches d'âge et par sexe

Tranche d'âge	2021						2020		2019	
	Nombre de jours ouvrés Femmes	Nombre de jours ouvrés Homme	Total nombre de jours ouvrés	Femmes	Hommes	Nombre d'agents	Total nombre de jours ouvrés	Nombre d'agents	Total nombre de jours ouvrés	Nombre d'agents
Moins de 20 ans	3	155	158	3	5	8	67	4	113	11
Age >= 20 ans et < 25 ans	9 059	6 377	15 436	393	240	633	13 800	632	14 986	703
Age >=25 ans et < 30 ans	44 171	23 015	67 186	1 171	794	1 965	61 353	1 956	83 391	237
Age >=30 ans et < 35 ans	88 114	43 614	131 727	2 013	1 347	3 360	121 159	3 195	153 804	3676
Age >=35 ans et < 40 ans	91 551	57 394	148 945	2 250	1 774	4 024	131 887	3 734	163 930	4308
Age >=40 ans et < 45 ans	97 043	60 084	157 127	2 567	1 958	4 525	141 034	4 078	160 414	4727
Age >=45 ans et < 50 ans	103 914	77 722	181 635	3 078	2 315	5 393	158 328	4 785	196 288	5921
Age >=45 ans et < 50 ans	122 281	89 182	211 463	3 278	2 510	5 788	184 271	4 989	212 510	5958
Age >=55 ans et < 60 ans	130 842	95 612	226 454	3 219	2 467	5 686	207 400	4 965	241 666	5944
Age >=60 ans et < 65 ans	114 377	65 401	179 777	2 202	1 331	3 533	160 491	3 153	160 805	3353
Age >= 65 ans	13 693	8 021	21 714	235	163	398	17 718	391	14 835	374
Total	815 047	526 576	1 341 623	20 409	14 904	35 313	1 197 508	31 882	1 402 742	37 342

Détail par motifs d'absence et par filière

	ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE	SECURITE	HORS FILIERE	MEDICO-SOCIALE	SOCIALE	SPORTIVE	TECHNIQUE	Total
Absences à conserver	52	438		22			35	22	1 500	2 069
Absences disciplinaires	367	654	149	55	10	394	303		1 546	3 477
Absences diverses	441	2 026	53	614	64	945	711		3 331	8 185
Absences injustifiées	360	1 427	82	381	62	512	232	3	6 691	9 750
Absences pour grève	872	6 698	1 785	1 321	80	6 947	3 108	512	26 871	48 194
Accidents du travail	10 098	14 328	1 538	17 109	654	23 224	15 379	1 743	125 580	209 654
Congés bonifiés	8 339	2 130	191	9 814	25	7 863	8 601	344	40 055	77 362
Congés de formation	636	902	623		298	548	198	404	1 185	4 795
Congés de longue durée	21 070	8 403	5 634	7 666	1 270	17 458	7 401	1 049	38 527	108 478
Congés de longue maladie	34 507	16 120	9 165	11 142	1 794	26 472	15 011	229	94 089	208 529
Congés liés à la parentalité	7 698	8 970	2 550	2 514	2 267	38 129	10 219	171	21 750	94 266
Maladie ordinaire	55 981	54 321	15 014	41 122	6 206	82 300	44 797	3 618	229 054	532 413
Maladies professionnelles	1 564		302	863		7 065	3 021	521	21 115	34 451
Total	141 985	116 416	37 086	92 624	12 729	211 857	109 016	8 617	611 293	1 341 623

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant
Nombre de jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant pris par agent
par catégorie hiérarchique

Direction / catégorie	CONGES DE PATERNITE en 2021								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
Total	52	978	99	1 788	415	7 441	566	10 207	74,97%

Direction / catégorie	CONGES DE PATERNITE en 2020								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
Total	43	485	64	714	461	5 245	568	6 444	74,4%

Direction / catégorie	CONGES DE PATERNITE en 2019								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	1	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
Total	69	762	91	1 005	493	5 556	653	7 323	80,5%

Direction / catégorie	CONGES DE PATERNITE en 2018								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
Total	66	738	105	1 187	542	6 075	713	8 000	81,2%

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de maternité
Nombre de jours de congés de maternité pris par agent
par catégorie hiérarchique

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2021							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	232	22 819	91	8 542	866	86 639	1 189	118 000

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2020							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	233	21 688	92	8 850	918	91 615	1 243	122 153

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2019							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	260	25 575	99	9 250	1 009	103 540	1 368	138 365

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2018							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	154	15 032	142	13 902	955	94 947	1 251	123 881

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences au travail

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé d'adoption
Nombre de jours de congés d'adoption pris par agent
par catégorie hiérarchique

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2021							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	5	292	1	25	3	112	9	429

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2020							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	2	107	1	2	2	111	5	220

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2019							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	2	139	1	58	3	278	6	475

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2018							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
Total	2	82	-	-	3	211	5	293

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences pour raisons de santé
par directions et par type d'absence

Nombre de jours dénominateur : 365

Période d'analyse = Année 2021

Répartition par filières	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Toutes directions	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %
CABINET DU MAIRE	94	2,56 %	0,00 %	1,41 %	0,00 %	1,15 %	0,00 %
DAC	2 633	4,14 %	0,26 %	0,05 %	1,21 %	2,57 %	0,04 %
DAJ	73	1,05 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,05 %	0,00 %
DASCO	9 744	7,84 %	1,43 %	0,11 %	1,56 %	4,52 %	0,22 %
DASES	3 297	6,20 %	0,73 %	0,49 %	1,30 %	3,59 %	0,09 %
DEVE	2 995	6,95 %	1,45 %	0,15 %	1,44 %	3,41 %	0,50 %
DFPE	8 635	9,28 %	1,76 %	0,19 %	1,70 %	5,05 %	0,58 %
DICOM	202	3,92 %	0,00 %	0,00 %	2,09 %	1,83 %	0,00 %
DILT	1 249	7,54 %	1,33 %	0,22 %	2,23 %	3,30 %	0,46 %
DJS	2 660	6,14 %	1,40 %	0,15 %	0,84 %	3,61 %	0,15 %
DLH	398	3,74 %	0,19 %	0,06 %	1,43 %	2,06 %	0,00 %
DPE	7 490	8,97 %	3,37 %	0,07 %	1,24 %	4,06 %	0,23 %
DRH	733	5,07 %	0,91 %	0,22 %	1,46 %	2,28 %	0,20 %
DU	407	2,70 %	0,06 %	0,00 %	0,98 %	1,67 %	0,00 %
DVD	1 447	3,85 %	0,77 %	0,10 %	0,78 %	2,14 %	0,07 %
GESTION R.H.	344	35,59 %	1,23 %	23,35 %	5,94 %	3,71 %	1,37 %
INSPECT. GENERALE	45	3,15 %	0,54 %	0,00 %		2,61 %	0,00 %
SG	167	1,77 %	0,04 %	0,00 %	0,90 %	0,83 %	0,00 %
AUTRES ADMIN. PARIS.	20	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
AUT.ADM.PARIS.EPPM	10	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
DDCT	2 280	5,46 %	0,59 %	0,10 %	1,75 %	2,92 %	0,10 %
DFA	554	4,01 %	0,24 %	0,01 %	1,25 %	2,52 %	0,00 %
AUT.ADM.PARIS.CASVP	6	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
DAE	277	5,71 %	0,41 %	0,07 %	2,05 %	3,18 %	0,00 %
DPSP	3 162	7,70 %	2,01 %	0,09 %	1,11 %	4,43 %	0,06 %
DCPA	1 418	6,22 %	1,82 %	0,10 %	1,25 %	2,76 %	0,28 %
DSIN	477	3,22 %	0,36 %	0,00 %	1,29 %	1,58 %	0,00 %

Nombre de jours dénominateur : 366

Période d'analyse = Année 2020

Répartition par filières	Eff moyen	Taux de gravité toutes absences	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Toutes directions	51 048	7,65 %	1,66 %	0,88 %	1,48 %	3,41 %	0,21 %
CABINET DU MAIRE	98	1,18 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,18 %	0,00 %
D.A.C	2 656	3,44 %	0,30 %	0,05 %	1,02 %	2,00 %	0,06 %
D.A.J	76	2,44 %	0,08 %	0,00 %	0,77 %	1,59 %	0,00 %
DASCO	10 059	6,79 %	1,52 %	0,04 %	1,53 %	3,54 %	0,15 %
DASES	3 267	5,10 %	0,79 %	0,32 %	0,96 %	2,97 %	0,06 %
DEVE	2 962	6,36 %	1,79 %	0,04 %	1,45 %	2,65 %	0,44 %
DFPE	8 703	8,22 %	1,76 %	0,09 %	1,50 %	4,48 %	0,39 %
DICOM	189	2,59 %	0,18 %	0,00 %	1,41 %	1,00 %	0,00 %
DILT	1 292	7,06 %	1,43 %	0,12 %	2,70 %	2,62 %	0,20 %
D.J.S	2 664	5,39 %	1,35 %	0,07 %	1,08 %	2,73 %	0,17 %
D.L.H.	386	3,43 %	0,37 %	0,00 %	0,63 %	2,44 %	0,00 %
D.P.E.	7 456	8,47 %	3,20 %	0,08 %	1,29 %	3,66 %	0,23 %
D.R.H.	710	3,97 %	0,99 %	0,10 %	0,79 %	1,98 %	0,12 %
D.U.	411	2,38 %	0,01 %	0,00 %	0,94 %	1,43 %	0,00 %
DVD	1 428	3,69 %	0,94 %	0,05 %	0,62 %	2,07 %	0,01 %
GESTION R.H.	321	37,10 %	1,20 %	25,28 %	6,60 %	3,29 %	0,73 %
INSPECT. GENERALE	45	3,33 %	0,38 %	0,00 %	0,00 %	2,94 %	0,00 %
S.G.	149	2,02 %	0,03 %	0,00 %	0,85 %	1,14 %	0,00 %
AUTRES ADMIN. PARIS.	5	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
AUT.ADM.PARIS.EPPM	14	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
DDCT	2 248	4,99 %	0,78 %	0,06 %	1,24 %	2,75 %	0,16 %
D.F.A	530	4,18 %	0,67 %	0,00 %	1,05 %	2,29 %	0,17 %
AUT.ADM.PARIS.CASVP	7	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
D.A.E.	273	4,07 %	0,36 %	0,09 %	0,87 %	2,75 %	0,00 %
DPSP	3 185	7,54 %	2,23 %	0,04 %	1,38 %	3,85 %	0,03 %
D.C.P.A.	1 442	5,19 %	1,93 %	0,06 %	0,80 %	1,97 %	0,42 %
DSIN	473	3,39 %	1,13 %	0,00 %	0,56 %	1,70 %	0,00 %

Rappel données 2018

Direction	Eff moyen	Taux de gravité toutes absences*
Toutes directions	51 027	7,76 %
CABINET DE LA MAIRE	104	3,47 %
DAC	2 587	3,39 %
DAJ	78	2,24 %
DASCO	10 014	7,24 %
DASES	3 250	5,63 %
DEVE	3 072	6,60 %
DFPE	8 695	8,23 %
DICOM	190	3,21 %
DILT	1 332	6,71 %
DJS	2 646	5,61 %
DLH	369	3,83 %
DPE	7 381	9,48 %
DRH	664	4,53 %
DSTI	481	4,37 %
DU	397	2,62 %
DVD	1 411	4,09 %
INSPECTION GENERALE	47	8,82 %
SG	161	2,55 %
DDCT	2 328	4,92 %
DFA	543	5,14 %
DAE	262	4,61 %
DPSP	3 145	6,70 %
D CPA	1 482	5,27 %
GESTION R.H.	389	62,30 %

*les données 2018 ont été très marginalement revues

Rappel données 2019

Direction	Eff moyen	Taux de gravité toutes absences
Toutes directions	51 222	8,13 %
CABINET DE LA MAIRE	108	3,59 %
DAC	2 657	3,89 %
DAJ	77	1,62 %
DASCO	10 011	7,58 %
DASES	3 276	5,52 %
DEVE	2 965	7,28 %
DFPE	8 745	8,52 %
DICOM	198	2,85 %
DILT	1 305	6,66 %
DJS	2 652	5,73 %
DLH	386	3,48 %
DPE	7 477	9,22 %
DRH	674	4,35 %
DSTI	401	2,32 %
DU	1 449	4,91 %
DVD	45	4,29 %
INSPECTION GENERALE	157	2,61 %
SG	2 363	5,26 %
DDCT	550	4,79 %
DFA	275	4,43 %
DAE	3 136	7,67 %
DPSP	1 464	5,85 %
D CPA	493	3,89 %
GESTION R.H.	347	94,86 %

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences pour raisons de santé

Nombre de jours dénominateur : 365

Période d'analyse = Année 2021

par catégorie et par type d'absence

Catégorie	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Répartition par filières	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %
A	8 365	4,05 %	0,35 %	0,63 %	0,87 %	2,16 %	0,03 %
B	8 092	4,66 %	0,63 %	0,59 %	0,96 %	2,42 %	0,07 %
C	33 896	10,03 %	2,13 %	0,93 %	1,92 %	4,69 %	0,37 %
NON RENSEIGNE (*)	465	34,51 %	3,98 %	4,93 %	5,49 %	18,96 %	1,15 %

(*) Personnels ne pouvant être rattaché à une catégorie hiérarchique

par tranche d'âge et par type d'absence

Corps	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Toutes directions	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %
Moins de 20 ans	33	2,35 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,35 %	0,00 %
Age >= 20 ans et	1 018	4,06 %	0,75 %	0,02 %	0,13 %	3,15 %	0,00 %
Age >=25 ans et	2 728	5,87 %	1,01 %	0,03 %	0,46 %	4,37 %	0,00 %
Age >=30 ans et	4 129	7,34 %	1,43 %	0,07 %	0,71 %	5,07 %	0,06 %
Age >=35 ans et	5 138	7,42 %	1,54 %	0,27 %	1,17 %	4,38 %	0,06 %
Age >=40 ans et	6 329	6,75 %	1,68 %	0,27 %	0,86 %	3,76 %	0,17 %
Age >=45 ans et	7 915	6,93 %	1,56 %	0,21 %	1,31 %	3,57 %	0,28 %
Age >=50 ans et	8 557	7,52 %	1,53 %	0,31 %	1,47 %	3,81 %	0,40 %
Age >=55 ans et	8 733	7,63 %	1,51 %	0,39 %	1,83 %	3,56 %	0,33 %
Age >=60 ans et	5 516	9,91 %	2,17 %	0,71 %	2,94 %	3,62 %	0,48 %
Age >= 65 ans	722	8,79 %	2,28 %	0,22 %	2,75 %	2,92 %	0,62 %

par filières et type d'absence

Corps	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Toutes directions	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %
ADMINISTRATIF	7 842	6,07 %	0,49 %	1,02 %	1,70 %	2,78 %	0,08 %
ANIMATION	3 335	10,34 %	1,63 %	0,97 %	1,88 %	5,87 %	0,00 %
CULTUREL	2 171	5,20 %	0,21 %	0,96 %	1,43 %	2,55 %	0,05 %
HORS FILIERE	1 195	3,45 %	0,21 %	0,41 %	0,70 %	2,14 %	0,00 %
MEDICO-SOCIAL	6 007	9,69 %	1,47 %	1,11 %	1,69 %	4,97 %	0,45 %
MEDICO-TECHNIQUE	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
NON RENSEIGNE	465	34,51 %	3,98 %	4,93 %	5,49 %	18,96 %	1,15 %
SECURITE	3 351	8,72 %	1,94 %	0,88 %	1,27 %	4,52 %	0,10 %
SOCIAL	4 100	7,80 %	1,43 %	0,69 %	1,40 %	3,99 %	0,28 %
SPORTIF	473	5,72 %	1,40 %	0,85 %	0,19 %	2,86 %	0,42 %
TECHNIQUE	21 877	8,78 %	2,21 %	0,68 %	1,66 %	3,86 %	0,37 %

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Absences pour raisons de santé
par corps et par type d'absence

Nombre de jours dénominateur : 365

Période d'analyse = Année 2021

Corps	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
Répartition par filières	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %
ACC.MUSI.CONSERV.	2	7,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	7,07 %	0,00 %
ADJ.ADM.BIBLIO	8	14,52 %	0,34 %	1,20 %	11,30 %	1,68 %	0,00 %
ADJ.ADMINISTR.	3 881	7,34 %	0,78 %	0,18 %	2,47 %	3,80 %	0,12 %
ADJ.ADM.TIV	58	6,20 %	0,07 %	1,23 %	1,87 %	2,05 %	0,98 %
ADJ.ANIM. AS.	2 027	10,06 %	1,52 %	0,92 %	1,70 %	5,92 %	0,00 %
ADJ. ANIM.CONTR.	593	14,05 %	3,03 %	0,00 %	2,91 %	8,11 %	0,00 %
ADJT AC SURV MAG	341	5,81 %	0,24 %	0,00 %	1,43 %	4,13 %	0,00 %
ADJT C.HOSP. T.IV	11	15,38 %	0,00 %	5,20 %	3,97 %	6,21 %	0,00 %
ADJT TECH ETA ENS	771	6,91 %	0,81 %	0,18 %	1,54 %	3,78 %	0,60 %
ADJT TECHNIQ EAU	159	5,42 %	1,08 %	0,00 %	0,37 %	3,61 %	0,37 %
ADJT TECHNIQUE	5 534	8,26 %	1,97 %	0,36 %	1,62 %	3,88 %	0,43 %
AGENT EDUCATIF TIV	50	2,37 %	0,31 %	0,00 %	0,00 %	2,07 %	0,00 %
AGT AC SURVEIL	940	9,26 %	1,78 %	0,53 %	1,54 %	5,23 %	0,18 %
AGT CONTRACT.BIBLI	58	2,34 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,34 %	0,00 %
AGT. INFO. C. MOY.	7	16,24 %	14,29 %	0,00 %	0,00 %	1,96 %	0,00 %
AGT LOGIST GLE	519	8,32 %	1,02 %	0,06 %	2,35 %	4,67 %	0,23 %
AIDE SOIG ASHQ TIV	25	8,93 %	4,11 %	0,96 %	0,00 %	3,86 %	0,00 %
ANIMATEURS ADM.PAR	708	5,04 %	0,74 %	0,01 %	0,95 %	3,34 %	0,00 %
ANIMATEURS TIV	7	13,89 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	13,89 %	0,00 %
ANIM.CONS.ARR.JEUN	3	15,53 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	15,53 %	0,00 %
ARCH.VOY.ADM.PARIS	63	2,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,02 %	0,00 %
ASBM ADM.PAR	667	5,10 %	0,34 %	0,17 %	1,52 %	2,96 %	0,12 %
ASEA COM PARIS	174	2,66 %	0,06 %	0,00 %	0,75 %	1,86 %	0,00 %
ASE ADM.PARIS	604	5,60 %	0,81 %	0,26 %	1,57 %	2,96 %	0,00 %
ASEM	1 981	8,48 %	1,89 %	0,24 %	1,41 %	4,37 %	0,57 %
A-SOIGN A.PUER TIV	193	4,81 %	0,76 %	0,00 %	0,30 %	3,75 %	0,00 %
ASP	890	9,46 %	2,07 %	0,32 %	1,75 %	5,17 %	0,15 %
ASSIS. D'EXPLOIT.	299	8,40 %	2,90 %	0,44 %	1,80 %	2,79 %	0,46 %
ASSIS.SOC.ED TIV	188	6,58 %	1,11 %	0,71 %	0,84 %	3,92 %	0,00 %
ASS.SPEC.E.MUSICAL	100	5,08 %	0,76 %	0,00 %	1,00 %	3,32 %	0,00 %
ATC CATEGORIE I	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
ATC CAT II	3	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
ATC CAT III	3	0,88 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,88 %	0,00 %
ATC CAT IV A, IV B	6	2,69 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,69 %	0,00 %
ATC CAT V	1	5,75 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	5,75 %	0,00 %
ATEC	2 221	8,96 %	1,68 %	0,51 %	2,28 %	4,25 %	0,24 %
ATEPE	1 732	13,20 %	3,06 %	0,11 %	2,74 %	6,08 %	1,21 %
ATTACHES ADMIN TIV	4	0,48 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,48 %	0,00 %
ATTACHES ADM.PARIS	1 578	2,19 %	0,08 %	0,06 %	0,39 %	1,59 %	0,06 %
AUX. DE PUERICULT.	4 326	10,16 %	1,82 %	0,51 %	1,78 %	5,43 %	0,61 %
BIBL.ADM.PARIS.	78	3,11 %	0,07 %	0,18 %	0,69 %	2,17 %	0,00 %
CADRE SANT PARA AP	162	3,06 %	0,31 %	0,00 %	0,87 %	1,87 %	0,00 %
CADRES.SOC.ED TIV	29	4,84 %	0,28 %	0,00 %	0,49 %	4,08 %	0,00 %
CADR.SANT.PMED T4	4	0,34 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,34 %	0,00 %
C.A.P.S.A.	73	1,95 %	0,33 %	0,00 %	0,00 %	1,62 %	0,00 %
C.E.S.F TIV	2		0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
CHEFS EXPLOITATION	359	1,96 %	0,26 %	0,00 %	0,61 %	0,97 %	0,13 %
CHEF TRANQ P.SECUR	18	0,20 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	0,00 %
CH.ETU.DOC.ADM.PAR	26	2,90 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	2,89 %	0,00 %
CH.MISSION AGT EX.	4	3,20 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,20 %	0,00 %
CH.MISSION C.MOYEN	34	2,23 %	0,31 %	0,00 %	0,00 %	1,92 %	0,00 %
CH. MISSION C.SUP.	14	8,90 %	0,00 %	0,00 %	7,14 %	1,76 %	0,00 %

Corps	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
COLLAB DE CABINET	140	0,34 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,34 %	0,00 %
COLLAB D ELU	44	1,15 %	0,00 %	0,00 %	0,24 %	0,90 %	0,00 %
COLLAB MAIRE ARRT	209	1,23 %	0,01 %	0,00 %	0,65 %	0,57 %	0,00 %
CONDUCT.AUTO	685	10,34 %	5,48 %	0,00 %	0,70 %	3,58 %	0,58 %
CONSERV.BIBLIOT.	56	1,25 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,25 %	0,00 %
CONSERV.GEN.BIBLIO	9	0,18 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %
CONS.PATRIMOINE	9	0,09 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,09 %	0,00 %
CONTROLEURS	63	7,04 %	3,33 %	0,00 %	0,00 %	3,71 %	0,00 %
COOR.CONS.QUARTIER	23	0,70 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,70 %	0,00 %
COOR CONT SECURITE	8	0,45 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,45 %	0,00 %
COORDINATEURS CMA	12	1,97 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,97 %	0,00 %
CSA ADM.PARIS.	68	0,66 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,66 %	0,00 %
CSE ADM.PARISIENNE	97	2,00 %	0,19 %	0,00 %	0,60 %	1,21 %	0,00 %
DELEGUES AU CINEMA	1	1,92 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,92 %	0,00 %
DEL.ENSEIG.SUP.MUS	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
DIR. DIR. GEN.	38	0,92 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,92 %	0,00 %
DIRECTEURS CONSERV	17	0,26 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,26 %	0,00 %
DIRECTEURS PROJET	4	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
DIR ETABL T4	12	0,53 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,53 %	0,00 %
EBOUEURS	5 042	10,82 %	3,88 %	0,55 %	1,44 %	4,70 %	0,25 %
EDUCAT. DES A.P.S	400	5,36 %	1,53 %	0,07 %	0,22 %	3,04 %	0,50 %
EDUCAT. J. ENF.	995	6,87 %	1,27 %	0,36 %	1,11 %	4,10 %	0,03 %
EDUCAT.J.ENF.V.P	995	6,87 %	1,27 %	0,36 %	1,11 %	4,10 %	0,03 %
EDUC.J.E TIV	58	9,68 %	0,01 %	5,18 %	1,76 %	2,73 %	0,00 %
EDUC TECH SPEC TIV	22	5,64 %	0,00 %	4,55 %	0,00 %	1,10 %	0,00 %
EGOUTIER ET AUTRES	205	8,05 %	1,50 %	0,41 %	0,91 %	5,23 %	0,00 %
EMPLOI DGS ET DGSA	44	1,37 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %	1,24 %	0,00 %
EXPERT HAUT NIVEAU	9	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
FORM.CONTRACT.V.P.	13	2,70 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,70 %	0,00 %
FOSSOYEURS	67	6,49 %	1,94 %	0,00 %	0,00 %	3,04 %	1,50 %
ICSAP	165	0,64 %	0,11 %	0,00 %	0,00 %	0,53 %	0,00 %
INF.ADM.PARIS.	11	8,37 %	0,00 %	0,00 %	3,87 %	4,51 %	0,00 %
INFIRMIERS T.IV	2	1,37 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,37 %	0,00 %
INF SNS GEN TIV	35	1,86 %	0,02 %	0,00 %	1,18 %	0,66 %	0,00 %
INF VIL.PARIS C.A	172	4,92 %	0,06 %	0,00 %	1,36 %	3,27 %	0,24 %
ING.ARCH.ADM.PAR.	1 012	1,83 %	0,17 %	0,14 %	0,57 %	0,95 %	0,00 %
INGENIEURS S.TECHN	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
INSPECTEURS	7	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
INSPECTEURS GEN.	10	3,45 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,45 %	0,00 %
INSPECT.S.SECURITE	939	7,26 %	2,38 %	0,00 %	0,68 %	4,16 %	0,03 %
MECAN. PROT. DENT	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
MED CHEF SER M CEN	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
MEDECIN ENCAD.TERR	19	3,82 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,82 %	0,00 %
MEDECINS CONTR.	59	5,19 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	5,18 %	0,00 %
MEDECINS V.P.	101	2,80 %	0,16 %	0,00 %	0,00 %	2,64 %	0,00 %
MED. SER MED CONTR	22	2,16 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,16 %	0,00 %
MONIT. ATEL. T.IV	1	0,82 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,82 %	0,00 %
MONIT.EDUC.T.IV NC	73	5,48 %	1,62 %	0,00 %	0,00 %	3,86 %	0,00 %
PERSONNELS OUVRIER	234	11,06 %	1,57 %	2,04 %	1,79 %	4,67 %	0,99 %
P.MAITRISE.ADM.PAR	962	3,51 %	0,79 %	0,08 %	0,93 %	1,71 %	0,00 %
P.PAR.MED.T ADM P	7	2,81 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,81 %	0,00 %
P.PAR.MEDT VIL.PAR	49	4,75 %	0,00 %	0,00 %	0,89 %	3,86 %	0,00 %
PREPOSES	150	3,64 %	0,20 %	0,00 %	0,96 %	2,48 %	0,00 %
PROF.AT.BEAUX.ARTS	62	1,42 %	0,00 %	0,00 %	0,46 %	0,96 %	0,00 %
PROF CONSERVATOIRE	117	4,01 %	0,00 %	0,00 %	2,15 %	1,86 %	0,00 %
PROF.DE LA V.P.	735	4,21 %	0,33 %	0,21 %	0,76 %	2,90 %	0,00 %
PROF ECOLES T4	7	0,04 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,04 %	0,00 %
PROFESSEUR CMA	48	5,60 %	0,00 %	0,00 %	1,91 %	3,68 %	0,00 %
PROFESSEURS CONSER	433	2,26 %	0,15 %	0,00 %	0,72 %	1,30 %	0,09 %
PSYCHOLOGUES	119	3,69 %	0,09 %	0,00 %	1,41 %	2,20 %	0,00 %
PSYCHOLOGUES T.IV	25	6,24 %	0,00 %	0,42 %	3,63 %	2,20 %	0,00 %

Corps	Eff moyen	Taux d'absence	Accidents du travail	Congés de longue durée	Congés de longue maladie	Maladie ordinaire	Maladies professionnelles
PUER.ADM.PARIS	300	3,22 %	0,67 %	0,00 %	0,27 %	2,19 %	0,08 %
PUERICULTRICES TIV	3	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
RES INC ASS HDV	6	1,42 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,42 %	0,00 %
RESTAURATEUR	3	2,28 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,28 %	0,00 %
SA ADM.PARIS.	1 903	3,11 %	0,33 %	0,15 %	0,78 %	1,85 %	0,00 %
SAGES FEMMES	31	1,90 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,90 %	0,00 %
SECRETAIRE GENERAL	1	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
SECR. GEN. ADJ.	3	1,46 %	0,46 %	0,00 %	0,00 %	1,00 %	0,00 %
SMS ADM.PARIS	338	7,34 %	1,00 %	0,42 %	1,39 %	4,52 %	0,01 %
SOUS DIRECTEURS	36	0,19 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,19 %	0,00 %
TECH. SER. OP.	772	4,52 %	0,77 %	0,00 %	1,19 %	2,41 %	0,14 %
TECH TRANQ P SURV	200	5,30 %	1,79 %	0,00 %	0,88 %	2,62 %	0,00 %
TS ADM. PARIS	1 047	3,01 %	0,21 %	0,06 %	0,68 %	1,96 %	0,10 %
ASS MAT	465	113,80 %	4,62 %	61,17 %	20,89 %	25,88 %	1,23 %
Répartition par filières	50 817	8,41 %	1,61 %	0,86 %	1,63 %	4,04 %	0,27 %

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de jours de carence
Montant des sommes brutes retenues
par statut, par sexe et par catégorie

Champ : les tableaux qui suivent concernent les agents ayant été rémunérés au moins un jour dans l'année au cours de l'année 2021

Global

	Hommes				Femmes				Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	
Nombre de jours de carence prélevés	862	2 165	17 918	1 127	3 861	2 761	25 377	3 527	57 598
Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	71 483	143 323	1 034 595	28 313	301 611	172 977	1 378 663	76 621	3 207 586
Nombre total d'agents rémunérés et potentiellement soumis au jour de carence	2 971	4 488	16 715	10 030	6 438	3 913	20 376	16 723	81 654
Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	581	1 408	7 786	743	2 281	1 617	11 378	2 189	27 983
Nombre d'arrêts maladies (hors prolongations) soumis à la journée de carence	862	2 165	17 918	1 127	3 861	2 761	25 377	3 527	57 598

Fonctionnaires

	Hommes				Femmes				Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	
Nombre de jours de carence prélevés	690	2 077	17 372	304	3 465	2 430	22 530	333	49 201
Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	59 420	139 831	1 017 053	22 353	275 844	155 459	1 287 381	26 641	2 983 982
Nombre total d'agents rémunérés et potentiellement soumis au jour de carence	2 156	4 261	15 876	875	5 362	3 704	17 501	1 079	50 814
Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	457	1 350	7 498	143	2 016	1 433	9 963	200	23 060
Nombre d'arrêts maladies (hors prolongations) soumis à la journée de carence	690	2 077	17 372	304	3 465	2 430	22 530	333	49 201

Agents contractuels permanents

	Hommes				Femmes				Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	
Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	165	68	456	78	336	98	2 176	798	4 175
Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	11 973	2 332	13 535	4 269	23 793	4 658	66 419	38 846	165 825
Nombre total d'agents rémunérés et potentiellement soumis au jour de carence	797	205	693	338	1 012	186	2 031	1 649	6 911
Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	120	47	237	58	232	59	1 034	460	2 247
Nombre d'arrêts maladies (hors prolongations) soumis à la journée de carence	165	68	456	78	336	98	2 176	798	4 175

Agents contractuels non permanents*

	Hommes				Femmes				Total
	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	Cat A	Cat B	Cat C	Sans Cat	
Nombre de jours de carence prélevés	7	20	90	745	60	233	671	2 396	4 222
Montant brut des sommes retenues pour délai de carence (€)	90	1 160	4 007	1 691	1 974	12 860	24 863	11 134	57 779
Nombre total d'agents rémunérés et potentiellement soumis au jour de carence	18	22	146	8 817	64	23	844	13 995	23 929
Nombre d'agents auxquels a été appliqué au moins un jour de carence	4	11	51	542	33	125	381	1 529	2 676
Nombre d'arrêts maladies (hors prolongations) soumis à la journée de carence	7	20	90	745	60	233	671	2 396	4 222

* c'est-à-dire : les assistants maternels, les assistants familiaux, les apprentis, les vacataires, les contractuels non permanents, les contrats aidés.

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Données globales relatives aux comptes épargne temps

par direction, par catégorie et par sexe

Direction	Nombre d'agents disposant d'au moins un CET au 31 décembre 2021					
	A		B		C	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
DAC	214	111	627	286	390	314
DAJ	27	9	10	5	6	0
DASCO	93	54	539	293	270	84
CABINET DU MAIRE	11	9	12	3	17	10
DILT	21	35	42	85	103	322
DASES HORS TITRE IV	660	110	353	96	257	117
DASES TITRE IV	0	0	1	1	1	0
DDCT	204	176	157	79	699	264
DAE	46	24	27	10	42	37
DFPE	1 174	58	117	22	3 575	78
DICOM	39	26	30	14	29	27
DSIN	45	107	32	108	21	48
DEVE	78	71	100	275	293	1 246
DFA	84	66	62	37	108	35
IG	18	17	2	1	3	0
DJS	39	95	159	420	220	1 314
DLH	61	34	76	56	79	21
DCPA	79	81	67	326	90	497
DPSP	50	37	84	180	754	1 403
DPE	57	74	117	799	257	3 937
DRH	131	68	112	31	222	42
SG	51	51	12	3	11	1
DU	61	66	71	63	49	11
DVD	111	121	117	291	166	307
TOTAL GENERAL 2021	3 354	1 500	2 926	3 484	7 662	10 115

* la DASCO et la DASES TIV n'ont pas communiqué leurs données hors chronotime

TOTAL GENERAL 2020	3 158	1 457	2 517	3 184	7 263	9 586
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2019	2 729	1 328	2 085	2 836	6 084	8 021
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2018	1 926	1 273	2 933	2 848	5 390	7 615
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

* La DASCO et la DDCT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2017	1 841	1 444	2 383	2 443	4 332	6 675
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

* En 2017, la DASCO, la DAC et la DILT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

Direction	Nombre total de jours épargnés sur les CET par les agents au 31 décembre 2021					
	A		B		C	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
DAC	7 080,3	3 718,5	12 542,6	6 731,6	4 678,9	4 655,7
DAJ	1 073,0	400,5	423,5	165,0	212,0	0,0
DASCO	4 502,6	2 651,6	18 366,4	9 750,0	8 130,3	1 905,1
CABINET DU MAIRE	468,0	422,5	447,5	75,0	820,1	562,0
DILT	1 227,0	2 063,1	1 890,7	4 764,0	10 566,7	13 693,3
DASES HORS TITRE IV	18 999,6	4 818,5	10 943,3	3 731,0	6 997,7	3 517,0
DASES TITRE IV					26,0	
DDCT	6 428,1	6 979,4	7 000,2	3 453,6	20 054,7	8 913,0
DAE	2 077,2	1 242,6	1 170,0	427,6	1 252,3	1 293,5
DFPE	29 920,5	2 047,7	3 831,6	716,6	59 022,7	1 491,0
DICOM	1 377,7	1 566,0	1 024,6	628,1	1 143,0	774,0
DSIN	2 208,0	4 964,4	1 190,6	3 465,2	763,5	1 332,0
DEVE	4 603,5	5 606,5	4 437,1	13 386,5	7 859,2	41 031,1
DFA	2 877,6	3 376,2	2 333,6	1 481,5	3 375,2	1 025,0
IG	1 290,0	1 181,8	77,5	120,0	176,5	0,0
DJS	1 959,0	5 895,0	5 713,1	15 514,6	6 253,1	38 365,0
DLH	2 612,7	1 626,6	2 506,5	2 003,1	1 821,0	418,2
DCPA	3 368,2	4 560,6	2 533,5	16 771,3	3 038,6	20 079,3
DPSP	2 213,7	2 578,0	3 358,6	10 094,7	22 889,7	48 042,9
DPE	3 068,5	5 093,0	3 300,5	26 686,4	6 213,1	82 782,8
DRH	6 244,3	3 925,3	4 002,7	1 302,0	6 823,4	1 197,0
SG	2 167,6	3 636,1	523,5	131,0	461,5	36,0
DU	3 537,3	3 159,8	2 248,8	2 913,7	2 447,1	277,5
DVD	5 987,4	8 174,7	4 344,4	12 976,8	4 415,7	8 177,1
TOTAL GENERAL 2021	115 292	79 688	94 211	137 289	179 442	279 569

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor devenu chronotime

TOTAL GENERAL 2020	102 303	76 788	79 363	122 493	148 334	256 495
---------------------------	----------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

TOTAL GENERAL 2019	89 847	69 558	65 995	107 083	121 857	218 197
---------------------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2018	77 535	71 021	73 523	103 235	105 361	199 140
---------------------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

* La DASCO et la DDCT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2017	76 359	83 099	66 379	88 220	87 188	182 227
---------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

* En 2017, la DASCO, la DAC et la DILT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

Direction	Nombre total de jours de CET consommés dans l'année 2021 par les agents					
	A		B		C	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
DAC	461,5	150,0	288,0	102,0	95,0	181,5
DAJ	50,0	58,0	0,0	1,0	14,0	0,0
DASCO	480,0	171,5	2 100,0	987,5	728,5	97,0
CABINET DU MAIRE	42,5	1,0	68,0	88,5	18,0	79,5
DILT	219,5	148,5	166,0	483,0	916,5	1 131,5
DASES HORS TITRE IV	2 279,0	286,5	1 255,5	231,5	780,5	417,0
DASES TITRE IV						
DDCT	703,0	546,0	778,0	293,5	1 638,0	692,0
DAE	207,5	38,5	140,5	4,5	80,0	108,0
DFPE	2 295,5	163,0	184,0	169,5	8 365,5	110,0
DICOM	171,0	113,5	81,5	69,0	66,5	32,5
DSIN	109,0	437,5	96,0	551,0	83,5	79,5
DEVE	360,5	35,5	200,0	782,5	1 108,0	5 439,5
DFA	143,5	326,0	110,5	51,5	149,0	87,0
IG	20,5	199,5	1,5	0,0	8,0	0,0
DJS	58,0	345,5	347,0	772,5	220,5	2 701,5
DLH	86,5	167,5	101,0	91,5	381,5	172,5
DCPA	185,0	239,5	61,0	650,0	378,0	1 678,0
DPSP	222,0	198,5	174,5	874,0	630,5	1 694,5
DPE	44,0	117,0	395,0	1 291,0	2 983,5	9 834,0
DRH	779,0	390,0	218,5	2,0	462,5	82,5
SG	182,0	152,0	109,0	0,0	75,0	0,0
DU	86,5	335,0	388,0	142,0	193,0	23,0
DVD	665,0	548,0	162,0	810,0	439,5	933,5
TOTAL GENERAL 2021	9 851	5 168	7 426	8 448	19 815	25 575

* La DAC, DASCO, DASES TIV et DVD n'ont pas communiqué leurs données hors chronotime

TOTAL GENERAL 2020	8 402	6 278	6 750	6 915	13 699	16 980
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor devenu chronotime

TOTAL GENERAL 2019	12 286	6 566	8 426	10 966	16 095	24 382
---------------------------	---------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

* La DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2018	8 359	7 558	9 718	8 656	12 970	20 036
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------

* La DASCO et la DDCT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

TOTAL GENERAL 2017	4 964	6 261	5 347	5 982	7 972	13 508
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

* En 2017, la DASCO, la DAC et la DILT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Information sur le télétravail

Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail
par sexe, par catégorie et par filière

Sexe/catégorie	A	B	C	Total
Femmes	1 737	1 756	2 140	5 633
filière administrative	1 088	1 139	1 861	4 088
filière technique	469	425	197	1 091
filière culturelle	40	39	11	90
filière sportive	11	4		15
filière sociale				0
filière médico-sociale	96	141	3	240
filière sécurité	3	8	68	79
filière animation				0
hors filière	30			30
Hommes	1 371	1 578	1 123	4 072
filière administrative	663	490	553	1 706
filière technique	598	1 015	431	2 044
filière culturelle	24	18	26	68
filière sportive	34	16		50
filière sociale				0
filière médico-sociale	8	13		21
filière sécurité	14	26	113	153
filière animation				0
hors filière	30			30
Total général	3 108	3 334	3 263	9 705

Rappel données 2020

Sexe/catégorie	A	B	C	Total
Femmes	1170	1020	1510	3 700
moins de 30 ans	nc	nc	nc	nc
de 30 à 40 ans	nc	nc	nc	nc
de 41 à 50 ans	nc	nc	nc	nc
de 51 à 60 ans	nc	nc	nc	nc
61 ans et plus	nc	nc	nc	nc
Hommes	730	860	710	2300
moins de 30 ans	nc	nc	nc	nc
de 30 à 40 ans	nc	nc	nc	nc
de 41 à 50 ans	nc	nc	nc	nc
de 51 à 60 ans	nc	nc	nc	nc
61 ans et plus	nc	nc	nc	nc
Total général	1900	1880	2220	6000

Rappel données 2019

Sexe/catégorie	A	B	C	Total
Femmes	308	347	433	1 088
moins de 30 ans	19	6	5	30
de 30 à 40 ans	85	74	95	254
de 41 à 50 ans	104	118	165	387
de 51 à 60 ans	84	137	155	376
61 ans et plus	16	12	13	41
Hommes	141	161	109	411
moins de 30 ans	7	5	6	18
de 30 à 40 ans	39	37	31	107
de 41 à 50 ans	53	61	38	152
de 51 à 60 ans	32	46	31	109
61 ans et plus	10	12	3	25
Total général	449	508	542	1 499

Rappel données 2018

Sexe/catégorie	A	B	C	Total
Femmes	247	289	390	926
moins de 30 ans	12	5	5	22
de 30 à 40 ans	69	58	77	204
de 41 à 50 ans	85	114	152	339
de 51 à 60 ans	68	112	145	325
plus de 61 ans	13	12	11	36
Hommes	124	134	89	347
moins de 30 ans	6	6	4	16
de 30 à 40 ans	34	29	24	87
de 41 à 50 ans	47	51	32	130
de 51 à 60 ans	27	37	26	90
plus de 61 ans	10	11	3	24
Total général	371	423	479	1 273

**Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail
et nombre de refus prononcés
par sexe, catégorie et filière***

Ce tableau sera renseigné ultérieurement

Sexe/catégorie	A		B		C	
	Nombre de demandes	Nombre de refus	Nombre de demandes	Nombre de refus	Nombre de demandes	Nombre de refus
Femmes						0
filière administrative						
filière technique						
filière culturelle						
filière sportive						
filière sociale						
filière médico-sociale						
filière sécurité						
filière animation						
hors filière						
Hommes						0
filière administrative						
filière technique						
filière culturelle						
filière sportive						
filière sociale						
filière médico-sociale						
filière sécurité						
filière animation						
hors filière						
Total général	0	0	0	0	0	0

* Ce nouvel indicateur suite à la publication de l'arrêté du 10 décembre 2021 ne peut être renseigné à ce stade. Un état sera possible une fois sortis du télétravail de crise en se basant sur les requêtes FMCR sur les demandes de télétravail.

**Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre
du recours régulier au télétravail
par type de jours, par catégorie et par sexe**

Ce tableau sera renseigné ultérieurement

	Hommes			Femmes		
	A	B	C	A	B	C
Nombre de jour flottants par semaine						
Nombre de jours fixes par semaine						
Lieu d'exercice						

* Ce nouvel indicateur suite à la publication de l'arrêté du 10 décembre 2021 ne peut être renseigné à ce stade. Un état sera possible une fois sortis du télétravail de crise en se basant sur les requêtes FMCR sur les demandes de télétravail.

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Information sur les chartes du temps de travail

2.2.5 Charte du temps

Votre collectivité dispose-t-elle d'une charte du temps au 31/12/2021 ?	OUI
---	-----

Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229

4.1 TEMPS DE TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Information sur les modalités d'organisation du temps de travail

Modalités d'organisation du temps de travail par cycle de travail et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2021		
	Femmes	Hommes	Total
Agents sur cycle hebdomadaire	14 617	6 779	21 396
Agents sur cycle mensuel	7 626	4 791	12 417
Agents sur cycle saisonnier	294	1 037	1 331
Agents sur cycle annuel	3 415	1 456	4 871
Agents sur d'autres cycles	945	7 142	8 087
Total tous types de cycles	26897	21 205	48 102

Contraintes particulières concernant le temps de travail par type de contrainte et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2021		
	Femmes	Hommes	Total
Agents travaillant en horaires décalés	1 015	7 291	8 306
Agents travaillant de nuit	86	436	522
Agents travaillant le week-end	2 259	9 472	11 731
Agents au forfait (équipes de direction, cadres ou personnels itinérants ayant un forfait de jours de RTT sans décompte horaire)*	705	541	1 246
Total	4065	17 740	21 805

*hors collaborateurs de cabinet et de maires d'arrondissement

Ville de Paris
Au 31 décembre 2020

Information sur les modalités d'organisation du temps de travail Modalités d'organisation du temps de travail par cycle de travail

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2020		
	Femmes	Hommes	Total
Agents sur cycle hebdomadaire	nc	nc	37 500
Agents sur cycle mensuel	nc	nc	
Agents sur cycle saisonnier	nc	nc	
Agents sur cycle annuel	nc	nc	
Agents sur d'autres cycles	nc	nc	11 890
Total tous types de cycles	nc	nc	49 390

Contraintes particulières concernant le temps de travail par type de contrainte

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2020		
	Femmes	Hommes	Total
Agents travaillant en horaires décalés	nc	nc	11 600
Agents travaillant de nuit	nc	nc	1 780
Agents travaillant le week-end	nc	nc	9 200
Agents au forfait (équipes de direction, cadres ou personnels itinérants ayant un forfait de jours de RTT sans décompte horaire)*	nc	nc	660
Total	nc	nc	23 240

*hors collaborateurs de cabinet et de maires d'arrondissement

Ville de Paris
Au 31 décembre 2019

Information sur les modalités d'organisation du temps de travail
Modalités d'organisation du temps de travail
par cycle de travail

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2019		
	Femmes	Hommes	Total
Agents sur cycle hebdomadaire	nc	nc	37 500
Agents sur cycle mensuel	nc	nc	
Agents sur cycle saisonnier	nc	nc	830
Agents sur cycle annuel	nc	nc	2 780
Agents sur d'autres cycles	nc	nc	11 890
Total tous types de cycles	nc	nc	53 000

Contraintes particulières concernant le temps de travail
par type de contrainte

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2019		
	Hommes	Femmes	Total
Agents travaillant en horaires décalés	nc	nc	11 600
Agents travaillant de nuit	nc	nc	1 780
Agents travaillant le week-end	nc	nc	9 200
Agents au forfait (équipes de direction, cadres ou personnels itinérants ayant un forfait de jours de RTT sans décompte horaire)*	nc	nc	660
Total	nc	nc	23 240

*hors collaborateurs de cabinet et de maires d'arrondissement

Ville de Paris
Au 31 décembre 2018

Information sur les modalités d'organisation du temps de travail
Modalités d'organisation du temps de travail
par cycle de travail

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2018	
	Nombre de cycles	Agents
Agents sur cycle hebdomadaire	149	37 500
Agents sur cycle mensuel	0	-
Agents sur cycle saisonnier	15	830
Agents sur cycle annuel	9	2 780
Agents sur d'autres cycles	87	11 890
Total	260	53 000

Contraintes particulières concernant le temps de travail
par type de contrainte

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2018
	Total
Agents travaillant en horaires décalés	11 589
Agents travaillant de nuit	1 763
Agents travaillant le week-end	9 166
Total	22 518

*sont comptabilisés comme agents travaillant de nuit ceux qui travaillent tout le temps de nuit (type veilleur de nuit) et ceux qui travaillent occasionnellement de nuit (type 3*8). Ne sont pas comptés ceux qui travaillent une partie de la nuit (par exemple un agent en horaire décalé qui commencerait à 5h du matin)

4.2 DOMICILIATION DES AGENTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

36,7% des agents sont domiciliés à Paris

Répartition des effectifs
par catégorie et domiciliation

CATEGORIE	SEXE	PARIS	PETITE COURONNE	GRANDE COURONNE	PROVINCE	OUTREMER	Total général
A	F	2 767	1 777	1 073	285		5 902
	M	1 252	832	565	184		2 833
		4 019	2 609	1 638	469	-	8 735
B	F	1 496	1 276	957	180		3 909
	M	1 184	1 340	1 451	348		4 323
		2 680	2 616	2 408	528	-	8 232
C	F	7 288	5 804	5 013	1 072		19 177
	M	5 166	5 287	4 452	1 201		16 106
		12 454	11 091	9 465	2 273	-	35 283
Total général		19 153	16 316	13 511	3 270	-	52 250

Pourcentage 2021		36,7%	31,2%	25,9%	6,3%	0,00%	
Pourcentage 2020		36,5%	31,1%	26,0%	6,4%	0,03%	
Pourcentage 2019		36,8%	31,3%	25,9%	5,9%	0,02%	
Pourcentage 2018		36,7%	31,5%	25,8%	6,0%	0,01%	

4.2 DOMICILIATION DES AGENTS

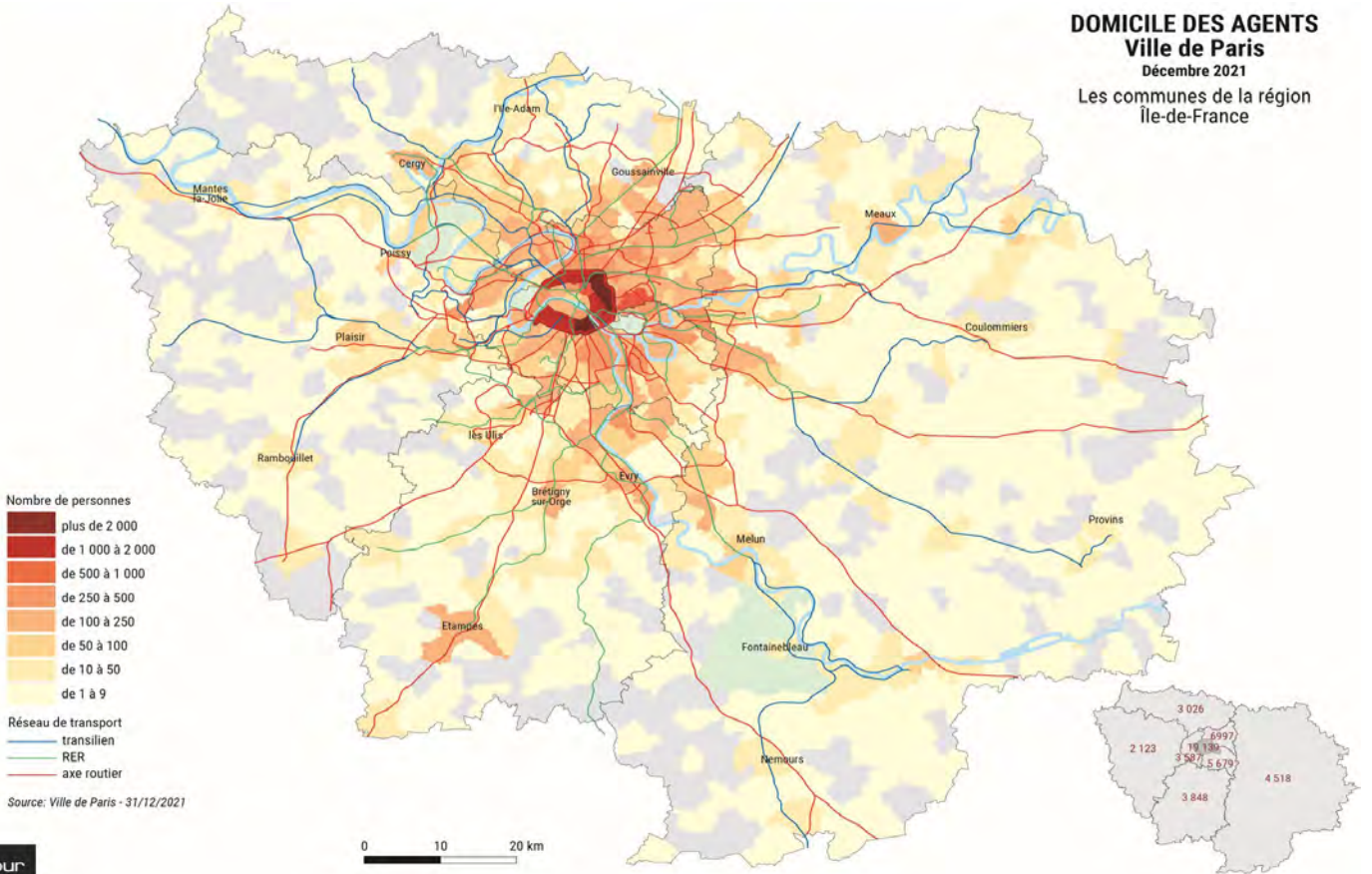
Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Domiciliation des agents par direction

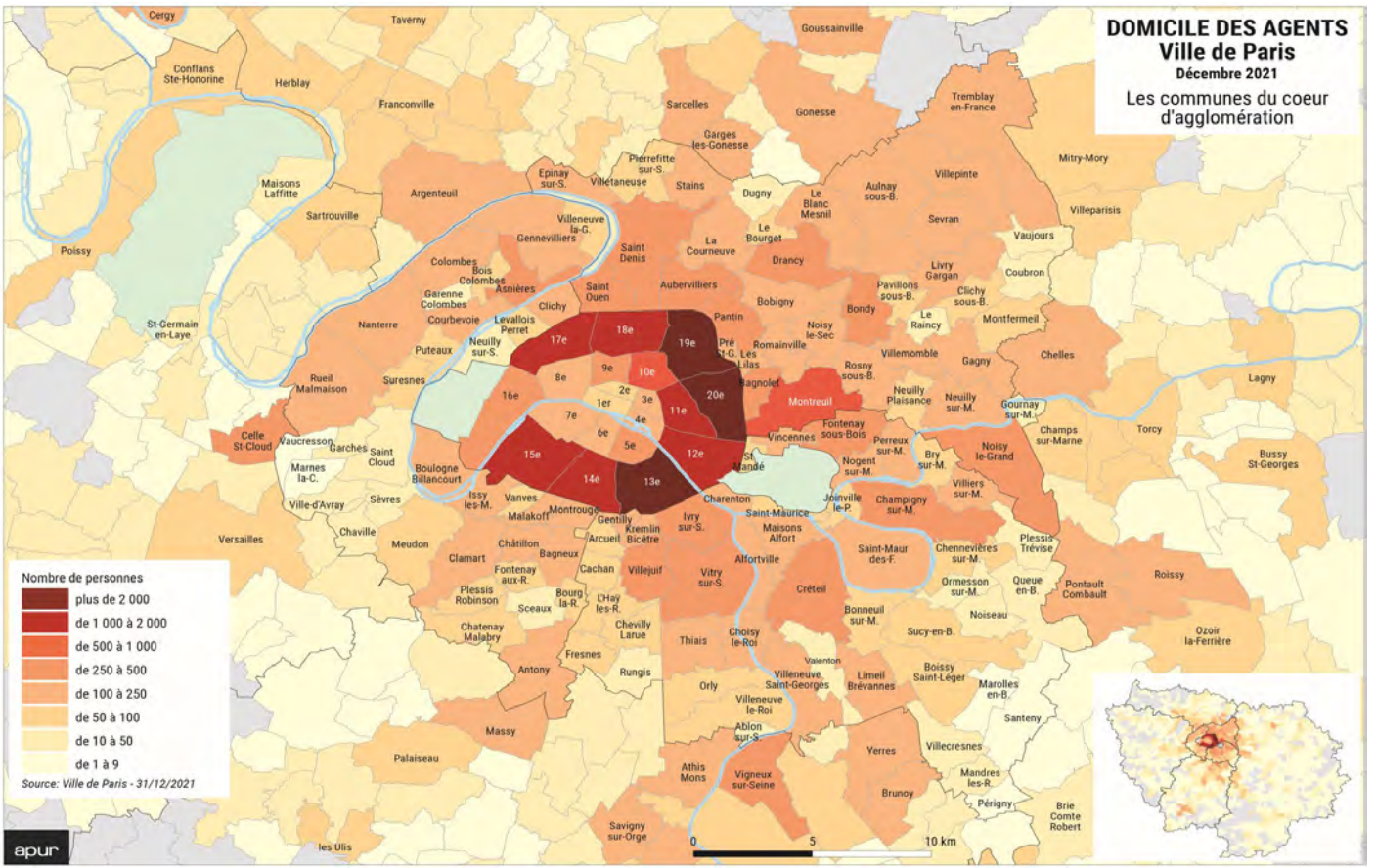
Directions	Nombre d'agents habitant Paris	% des agents de la direction habitant Paris	Nombre d'agents habitant la petite couronne	% des agents de la direction habitant la petite couronne
DASCO	5 563	51,4%	3 192	29,5%
DASES	1 138	33,3%	1 070	31,3%
DDCT	1 226	53,1%	567	24,5%
DEVE	965	32,0%	993	32,9%
DFPE	2 384	28,2%	2 706	32,0%
DICOM	104	51,0%	51	25,0%
DILT	395	31,5%	426	33,9%
DSIN	135	28,2%	148	30,9%
DVD	395	27,1%	482	33,1%
AUT.ADM.PARIS.CASVP	2	33,3%	2	33,3%
AUT.ADM.PARIS.EPPM	3	30,0%	3	30,0%
AUTRES ADMIN. PARIS.	3	15,0%	12	60,0%
AUTRES PERS.(*)	126	36,2%	108	31,0%
CABINET DU MAIRE	64	67,4%	17	17,9%
DAC	1 490	51,2%	854	29,4%
DAE	133	47,0%	81	28,6%
DAJ	34	46,6%	19	26,0%
DCPA	356	25,0%	472	33,1%
DFA	204	36,6%	176	31,5%
DJS	976	36,5%	896	33,5%
DLH	189	46,9%	94	23,3%
DPE	1 931	25,7%	2 539	33,8%
DRH	267	35,7%	208	27,8%
DU	173	42,1%	124	30,2%
DPMP	771	24,3%	1 022	32,2%
INSPECT. GENERALE	24	53,3%	12	26,7%
SG	102	60,7%	42	25,0%
Total général	19 153	36,7%	16 316	31,2%

Directions	Nombre d'agents habitant la grande couronne	% des agents de la direction habitant la grande couronne	Nombre d'agents habitant la province	% des agents de la direction habitant la province	Total général
DASCO	1715	15,9%	344	3,2%	10 814
DASES	893	26,1%	315	9,2%	3 416
DDCT	411	17,8%	106	4,6%	2 310
DEVE	820	27,2%	240	8,0%	3 018
DFPE	2868	34,0%	488	5,8%	8 446
DICOM	35	17,2%	14	6,9%	204
DILT	343	27,3%	91	7,3%	1 255
DSIN	168	35,1%	28	5,8%	479
DVD	471	32,4%	107	7,4%	1 455
AUT.ADM.PARIS.CASVP	2	33,3%	0	0,0%	6
AUT.ADM.PARIS.EPPM	3	30,0%	1	10,0%	10
AUTRES ADMIN. PARIS.	5	25,0%	0	0,0%	20
AUTRES PERS.(*)	79	22,7%	35	10,1%	348
CABINET DU MAIRE	9	9,5%	5	5,3%	95
DAC	424	14,6%	140	4,8%	2 908
DAE	56	19,8%	13	4,6%	283
DAJ	17	23,3%	3	4,1%	73
DCPA	477	33,5%	119	8,4%	1 424
DFA	142	25,4%	36	6,5%	558
DJS	657	24,6%	147	5,5%	2 676
DLH	108	26,8%	12	3,0%	403
DPE	2389	31,8%	642	8,6%	7 501
DRH	235	31,5%	37	5,0%	747
DU	92	22,4%	22	5,4%	411
DPMP	1067	33,6%	317	10,0%	3 177
INSPECT. GENERALE	7	15,6%	2	4,4%	45
SG	18	10,7%	6	3,6%	168
Total général	13 511	25,9%	3 270	6,3%	52 250

DOMICILE DES AGENTS
Ville de Paris
 Décembre 2021
 Les communes de la région Île-de-France



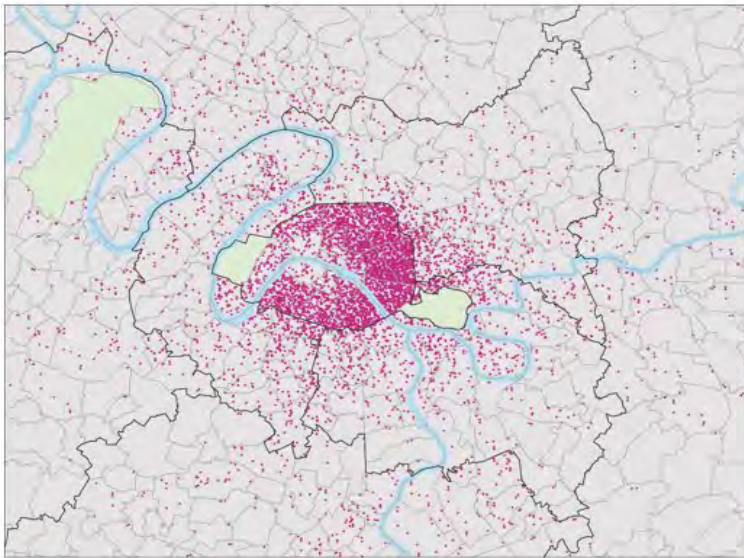
DOMICILE DES AGENTS
Ville de Paris
 Décembre 2021
 Les communes du coeur d'agglomération



DOMICILE DES AGENTS Ville de Paris Décembre 2021 Coeur d'agglomération

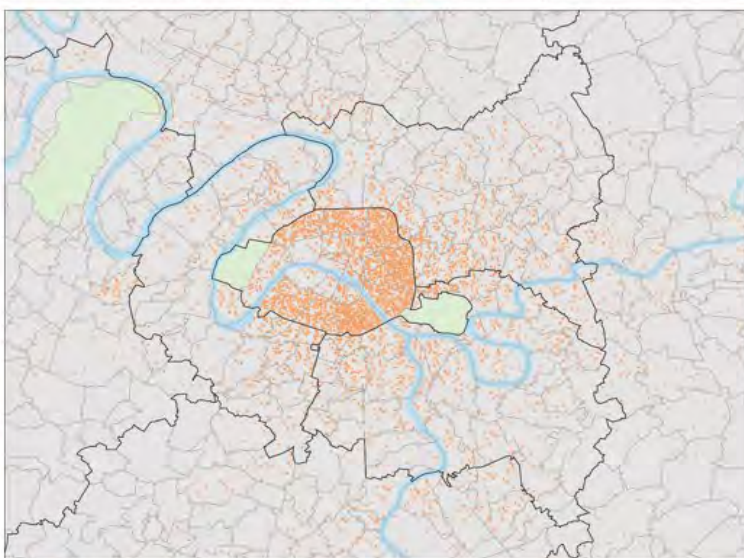
Les catégories A résident majoritairement à Paris, les catégories B et C habitent plutôt la couronne.

105 agents n'ont pas de catégorie attribuée.



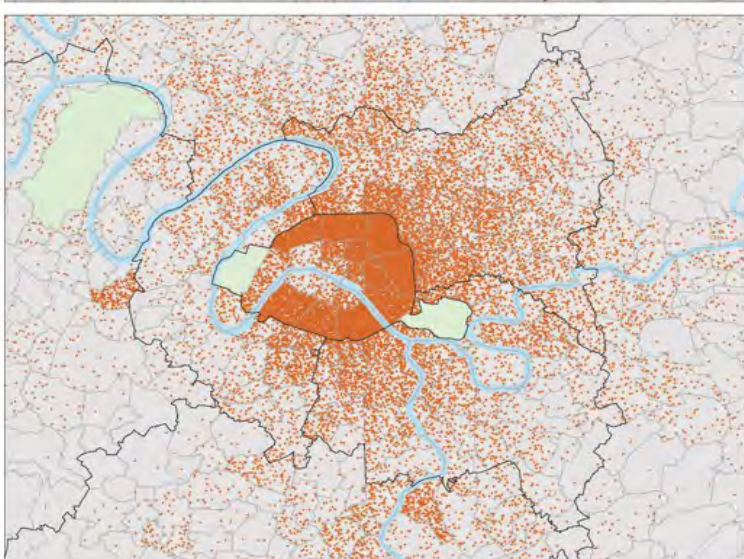
Catégorie A = 8 711 agents

Lieu de résidence	
Paris	45,9%
Petite Couronne	30,0%
Grande Couronne	18,8%
Province	5,3%



Catégorie B = 8 232 agents

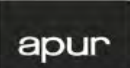
Lieu de résidence	
Paris	32,6%
Petite Couronne	31,6%
Grande Couronne	29,4%
Province	6,4%



Catégorie C = 35 073 agents

Lieu de résidence	
Paris	35,3%
Petite Couronne	30,7%
Grande Couronne	27,6%
Province	6,4%

Source: Ville de Paris - 31/12/2021



4.2 DOMICILIATION DES AGENTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Relogements des agents de la collectivité sur le contingent de la Maire de Paris

Nombre d'agent demandeur de logements social Nombre d'agents relogés par statut

Statut	Nombre d'agents de la Ville de Paris demandeurs de logement social
Titulaires	5 734
Stagiaires	317
Vacataires	1 160
Contractuels	983
Caisses des écoles	231
Non renseigné	233
Total*	8 658

* 8 477 demandes de logement concernant 8 658 agents Ville (couples)

Statut	Nombre d'agents de la Ville de Paris relogés
Titulaires	409
Stagiaires	11
Vacataires	52
Contractuels	57
Caisses des écoles	13
Non renseigné	5
Total**	547

** 532 attributions de logement concernant 547 agents Ville (couples)

Nombre d'agent demandeur de logements social Nombre d'agents relogés en 2020 par statut

Statut	Nombre de demandeurs de logement Ville de Paris
Titulaires	6 248
Stagiaires	376
Vacataires	1 243
Contractuels	1 118
Caisses des écoles	257
Non renseigné	239
Total	9 481

* 9 304 demandes de logement concernant 9 481 agents Ville (couples)

Statut	Nombre agents relogés Ville de Paris
Titulaires	420
Stagiaires	16
Vacataires	42
Contractuels	45
Caisses des écoles	13
Non renseigné	7
Total**	543

** 546 attributions de logement concernant 543 agents Ville (couples)

Nombre d'agent demandeur de logements social Nombre d'agents relogés en 2019 par statut

Statut	Nombre de demandeurs de logement Ville de Paris
Titulaires	5 734
Stagiaires	298
Vacataires	1 096
Contractuels	935
Caisses des écoles	257
Non renseigné	181
Total*	8 501

* 8 323 demandes de logement concernant 8 501 agents Ville (couples)

Statut	Nombre agents relogés Ville de Paris
Titulaires	469
Stagiaires	12
Vacataires	58
Contractuels	81
Caisses des écoles	20
Non renseigné	19
Total**	659

** 652 attributions de logement concernant 659 agents Ville (couples)

4.2 DOMICILIATION DES AGENTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Relogements des agents de la collectivité parisienne

Nombre d'agent demandeur de logements social - Nombre d'agents relogés
par direction

DIRECTIONS	Nombre d'agents de la Ville de Paris demandeurs de logement social
Autres Administ. Parisiennes	10
Cabinet de la Maire	7
Caisses des écoles	231
Centre d'Action Sociale	752
DAC	335
DAE	33
DAJ	7
DASCO	2 663
DASES	287
DCPA	125
DDCT	347
DEVE	258
DFA	31
DFPE	922
DICOM	15
DILT	127
DJS	388
DLH	81
DPE	953
DPSP	428
DRH	60
DSIN	31
DU	21
DVD	98
GESTION R.H.	174
INSP GENERALE	2
SG	11
Non renseigné	195
Paris musées	66
Total	8 658

DIRECTIONS	Nombre d'agents de la Ville de Paris relogés
Autres Administ. Parisiennes	1
Cabinet de la Maire	0
Caisses des écoles	13
Centre d'Action Sociale	56
DAC	20
DAE	0
DAJ	0
DASCO	145
DASES	19
DCPA	6
DDCT	23
DEVE	22
DFA	5
DFPE	51
DICOM	1
DILT	10
DJS	25
DLH	4
DPE	92
DPSP	25
DRH	3
DSIN	6
DU	1
DVD	3
GESTION R.H.	9
INSP GENERALE	0
SG	0
Non renseigné	3
Paris musées	4
Total	547

Nombre d'agent demandeur de logements social - Nombre d'agents relogés en 2020
par direction

Répartition par filières	Nbre de demandes de logements d'agents ville de Paris
Autres Administ. Parisiennes	12
Cabinet de la Maire	6
Caisses des écoles	257
Centre d'Action Sociale	807
D.A.C	356
DAE	38
D.A.J	9
DASCO	2 880
DASES	314
D.C.P.A	146
DDCT	393
DEVE	309
DFA	48
DFPE	1022
DICOM	16
DILT	142
D.J.S	403
D.L.H.	76
DPE	1005
DPSP	464
DRH	53
DSIN	37
D.U.	22
DVD	107
GESTION R.H.	177
INSP GENERALE	2
SG	15
Non renseigné	188
Paris musées	77
Total	9 304

DIRECTIONS	Nbre de logements attribués aux agents ville de Paris relogés
Autres Administ. Parisiennes	1
Cabinet de la Maire	0
Caisses des écoles	13
Centre d'Action Sociale	57
D.A.C	14
DAE	3
D.A.J	
DASCO	137
DASES	28
D.C.P.A	6
DDCT	33
DEVE	18
DFA	4
DFPE	60
DICOM	1
DILT	7
D.J.S	28
D.L.H.	6
DPE	77
DPSP	20
DRH	6
DSIN	1
D.U.	
DVD	11
GESTION R.H.	6
INSP GENERALE	
SG	2
Non renseigné	7
Paris musées	5
Total	546

Nombre d'agent demandeur de logements social
Nombre d'agents relogés en 2019
par direction

DIRECTIONS	Nbre de demandes de logements d'agents ville de Paris
Autres Administ. Parisiennes	14
Cabinet de la Maire	4
Caisses des écoles	257
Centre d'Action Sociale	804
D.A.C	306
DAE	30
D.A.J	4
DASCO	2 615
DASES	297
D.C.P.A.	118
DDCT	377
DEVE	263
DFA	48
DFPE	835
DICOM	20
DILT	140
D.J.S	358
D.L.H.	66
DPE	860
DPSP	404
DRH	49
DSIN	22
D.U.	19
DVD	100
GESTION R.H.	150
INSP GENERALE	3
SG	13
Non renseigné	147
Paris musées	71
Total	8 323

DIRECTIONS	Nbre de logements attribués aux agents ville de Paris relogés
Autres Administ. Parisiennes	0
Cabinet de la Maire	0
Caisses des écoles	20
Centre d'Action Sociale	70
D.A.C	27
DAE	2
D.A.J	0
DASCO	168
DASES	20
D.C.P.A.	8
DDCT	29
DEVE	18
DFA	3
DFPE	73
DICOM	0
DILT	10
D.J.S	38
D.L.H.	6
DPE	91
DPSP	28
DRH	3
DSIN	0
D.U.	3
DVD	13
GESTION R.H.	6
INSP GENERALE	0
SG	1
Non renseigné	15
Paris musées	6
Total	652

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Travailleurs handicapés

3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,1%*
(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3 323)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 383 agents au 31 décembre 2021.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie hiérarchique

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
Femmes	140	188	1 759	2 087
Hommes	51	147	1 098	1 296
	191	335	2857	3 383

3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut, par catégorie de bénéficiaires, par catégorie hiérarchique et par sexe

Fonctionnaires

2021									
Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	37	119	92	136	612	987	741	1242	1983
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	5	6	33	9	139	65	177	80	257
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité							0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers							0	0	0
6 - Agents reclassés	4	7	15	36	292	656	311	699	1010
Total	46	132	140	181	1 043	1 708	1 229	2 021	3 250

Contractuels

2021									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	5	8	7	7	55	50	67	65	132
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité							0	0	0
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité							0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers						1	0	1	1
6 - Agents reclassés							0	0	0
Total	5	8	7	7	55	51	67	66	133

Travailleurs handicapés (données au 31/12/2020)

3 545 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,45%*

(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3 153)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 545 agents au 31 décembre 2020.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie hiérarchique

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
	202	356	2 987	3 545
Femmes	144	190	1 823	2 157
Hommes	58	166	1 164	1 388

3 545 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2020 par statut, par catégorie de bénéficiaires, par catégorie hiérarchique et par sexe

Fonctionnaires

2020									
Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	45	121	106	144	674	1063	825	1328	2153
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	4	9	38	12	154	75	196	96	292
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité							0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers							0	0	
6 - Agents reclassés	1	4	15	33	276	620	292	657	949
Total	50	134	159	189	1 104	1 758	1 313	2 081	3 394

Contractuels

2020									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	8	10	7	1	60	64	75	75	150
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité							0	0	0
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité							0	0	
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers						1	0	1	1
6 - Agents reclassés							0	0	0
Total	8	10	7	1	60	65	75	76	151

Travailleurs handicapés (données au 31/12/2019)
3 432 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,33 %*
 (nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3252)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaire de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 432 agents au 31 décembre 2019.

**Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
par catégorie hiérarchique**

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
	189	329	2 914	3 432
Femmes	134	172	1 742	2 048
Hommes	55	157	1 172	1 384

3 432 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

**Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2019
par statut, par catégorie de bénéficiaires, par catégorie hiérarchique et par sexe**

Fonctionnaires

2019									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	41	114	96	131	659	991	796	1236	2032
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	6	8	38	11	135	57	179	76	255
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité					3		3	0	3
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers							0	0	
6 - Agents reclassés	1	4	13	28	287	596	301	628	929
Total	48	126	147	170	1 084	1 644	1 279	1 940	3 219

Contractuels

2019									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	7	8	10	2	87	94	104	104	208
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité						2	0	2	2
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité							0	0	
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers						1	0	1	1
6 - Agents reclassés					1	1	1	1	2
Total	7	8	10	2	88	98	105	108	213

Travailleurs handicapés (données au 31/12/2018)**3 426 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,33%***

(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3245)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaire de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3426 agents au 31 décembre 2018.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
	132	392	2 902	3 426
Femmes	78	227	1 678	1 983
Hommes	54	165	1 224	1 443

3 426 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi**Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2018
par statut, par catégorie de bénéficiaires, par catégorie hiérarchique et par sexe****Fonctionnaires**

2018									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	36	53	110	181	671	1003	817	1237	2054
2- Pension invalidité régime général						2		2	2
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	6	9	37	13	145	49	188	71	259
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité					4		4		4
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers									
6 - Agents reclassés	1	2	13	30	294	513	308	545	853
Total	43	64	160	224	1 114	1 567	1 317	1 855	3 172

Contractuels

2018									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	11	13	5	3	109	109	125	125	250
2- Pension invalidité régime général		1						1	1
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité						1		1	1
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité									
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection social des sapeurs pomiers						1		1	1
6 - Agents reclassés					1		1		1
Total	11	14	5	3	110	111	126	128	254

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Travailleurs handicapés

Dépenses de la collectivité au profit des agents relevant de l'obligation d'emploi
(déductibles de sa contribution au FIPHFP)

Dépenses d'aménagement du poste de travail

2021		2020		2019		2018	
Répartition par filières	Agents reclassés	Répartition par filières	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés
273 749 €		132 206 €		217 480 €		213 307 €	0 €

Dépenses d'aménagement du poste de travail pour les handicaps lourds (*)

2021		2020		2019		2018	
Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés

(*) Ces dépenses sont doublées dans le cadre du calcul du montant de la contribution de la Ville

Dépenses diverses

	2021	2020	2019	2018
Dépenses d'accessibilité	- €	- €	- €	- €
Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	4 999 150 €	2 007 416 €	2 555 686 €	2 464 000 €
Accompagnants enfants en situation de handicap pendant le temps scolaire	6 618 991 €	3 801 409 €	5 579 206 €	3 874 013 €
Aide sociale aux agents handicapés	226 818 €		255 690 €	226 037 €
Auxiliaire de vie	- €	- €	- €	5 104 €
Formations spécifiques handicap	201 240 €	291 482 €	339 209 €	305 126 €
Traduction langage des signes	291 410 €	197 356 €	128 219 €	111 052 €
Formation reconversion professionnelle médicale	661 043 €	341 583 €	399 158 €	425 945 €
Communication	6 994 €	14 400 €	77 518 €	21 499 €
Transports adaptés (contribution au PAM)	8 387 €	12 964 €	25 678 €	23 638 €

Total des dépenses

2021	2020	2019	2018
13 287 782 €	0 €	7 673 894 €	7 669 721 €

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de fonctionnaires bénéficiant d'un temps partiel thérapeutique par filière et par sexe

Filière / Sexe	2021			2020			2019			2018
	Femmes	Hommes	Total agents	Femmes	Hommes	Total agents	Femmes	Hommes	Total agents	Total agents
FILIERE ADMINISTRATIVE	178	40	218	171	36	207	162	41	203	116
FILIERE ANIMATION	57	16	73	52	11	63	45	11	56	26
FILIERE CULTURELLE	30	12	42	31	8	39	31	3	34	21
FILIERE HORS FILIERE	6	3	9	8	3	11	11	3	14	8
FILIERE MEDICO-SOCIALE	203	5	208	198	3	201	169	3	172	92
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		0	0							
FILIERE SECURITE	47	44	91	49	31	80	38	31	69	31
FILIERE SOCIALE	102	3	105	96	2	98	98	4	102	67
FILIERE SPORTIVE	1	4	5	2	5	7	3	6	9	6
FILIERE TECHNIQUE	225	311	536	200	276	476	163	279	442	267
non documenté	22	7	29	7	4	11	7	2	9	10
Total général	871	445	1 316	814	379	1 193	727	383	1 110	644

Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements d'horaires ou d'aménagements du poste de travail en 2021

Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	415	304	719
Aménagement d'horaire	209	562	771
Changement de fonction	77	64	141
Exemptions diverses	3 059	2 701	5 760
Total	3 760	3 631	7 391

Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements d'horaires ou d'aménagements du poste de travail en 2020

Type d'aménagement	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	359	301	660
Aménagement d'horaire	214	564	778
Changement de fonction	76	66	142
Exemptions diverses	2 341	2 071	4 412
Total	2 990	3 002	5 992

Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements d'horaires ou d'aménagements du poste de travail en 2019

Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	364	311	675
Aménagement d'horaire	222	568	790
Changement de fonction	81	70	151
Exemptions diverses	2 310	2 225	4 535
Total	2 977	3 174	6 151

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents effectivement reclassés en 2021 par voie de détachement statutaire dans un autre corps suite à
1/ une inaptitude* liée à un accident de travail, une maladie professionnelle
2/ une inaptitude* liée à un autre facteur
3/ une préconisation de reclassement
par corps, par motif et par sexe

*A compter de l'année 2021, ces chiffres n'incluent plus les agents issus de la préventive, qui sont désormais suivis au titre de la mobilité.
 Le périmètre de l'inaptitude est recentré sur son objet principal, à savoir les agents déclarés inaptes à leurs fonctions pour raison de santé."

Corps d'origine	1 / Maladie professionnelle ou AT		Total Maladie professionnelle ou AT	2 / Autre facteur (CLM CLD..)		Total Autre facteur (CLM CLD..)	3 / Préconisation		Total Préconisation	Total général 2021
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		
ADJOINT D'ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	0	0	0	2	3	5	2	0	2	7
ADJOINTS TECHNIQUES	1	1	2	0	1	1	0	0	0	3
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	2	0	2	1	1	2	1	0	1	5
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	0	0	0	13	0	13	2	1	3	16
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
AGENTS DE MAITRISE	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	2	0	2	10	0	10	5	0	5	17
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	3	0	3	6	0	6	7	0	7	16
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	0	0	0	2	0	2	1	0	1	3
ASSIST. SP. BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM. PARIS.	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	2	0	2	32	0	32	2	0	3	37
EBOUEURS	1	3	4	4	6	10	0	0	0	14
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	1	0	1	1	1	2	0	0	0	3
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
PERSONNELS OUVRIERS TIV	1	0	1						0	1
TECHNICIEN SUPERIEUR	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Total général	13	4	17	76	14	90	21	1	23	130

Nombre d'agents effectivement reclassés en 2020 par voie de détachement statutaire dans un autre corps suite à
1/ une inaptitude liée à un accident de travail, une maladie professionnelle
2/ une inaptitude liée à un autre facteur
3/ une préconisation de reclassement
par corps, par motif et par sexe

Corps d'origine	1 / Maladie professionnelle ou AT		Total Maladie professionnelle ou AT	2 / Autre facteur (CLM CLD..)		Total Autre facteur (CLM CLD..)	3 / Préventive		Total Préventive	Total général 2020
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	1	1	2	2	5	7	3	1	4	13
ADJOINTS TECHNIQUES	3	1	4	8	4	12	3	2	5	21
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	1		1	1		1	2		2	4
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE					2	2				2
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	1		1	26	5	31				32
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE				2	2	4		1	1	5
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	3		3	14		14	8		8	25
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	7		7	17		17	12		12	36
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	1		1	1	1	2		1	1	4
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR				1		1				1
ASSIST. SP. BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM. PARIS.	1		1							1
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS					1	1				1
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV				1		1				1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	10	1	11	34		34	15	1	16	61
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		1	1		2	2				3
EBOUEURS	1	6	7	6	10	16	1	3	4	27
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS				4		4				4
EDUCATEURS DES A.P.S.		1	1					1	1	2
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	1		1							1
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS								2	2	2
FOSSOYEURS		2	2		1	1				3
PERSONNELS OUVRIERS				1		1				1
PREPOSES		1	1	1		1				2
Total général	30	14	44	119	33	152	44	12	56	252

Nombre d'agents effectivement reclassés en 2019 par voie de détachement statutaire dans un autre corps suite à une inaptitude liée à un accident de travail, une maladie professionnelle ou une inaptitude liée à un autre facteur ou suite à une préconisation de reclassement

par corps, par catégorie et par sexe

Corps d'origine	A		B		C		Total 2019
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
adjoint administratif						1	1
agents de surveillance de Paris					2	6	8
adjoint d'animation et d'action sportive					7	9	16
auxiliaire de puériculture et de soins					0	59	59
agent spécialisé des écoles maternelles					0	24	24
adjoint technique (toutes spécialités)					3	4	7
adjoint technique des collèges					1	5	6
agent technique des écoles					1	6	7
adjoint technique d'entretien d'espaces					0	0	0
agent technique de la petite enfance					0	29	29
agent d'accueil et de surveillance					2	1	3
aide soignant T4					0	1	1
conducteur automobile					1	0	1
préposés					1	0	1
professeur de la ville de Paris		1					1
éboueur					17	1	18
fossoyeur					2	0	2
technicien des services opérationnels							0
Total					37	146	183

Nombre d'agents effectivement reclassés en 2018 par voie de détachement statutaire dans un autre corps suite à une inaptitude liée à un accident de travail, une maladie professionnelle ou une inaptitude liée à un autre facteur ou suite à une préconisation de reclassement

par corps, par catégorie et par sexe

Corps d'origine/sexe/catégorie	A		B		C		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
agents de surveillance de Paris					37	160	197
adjoint d'animation et d'action sportive					3	10	13
auxiliaire de puériculture et de soins						62	62
agent spécialisé des écoles maternelles						9	9
adjoint technique					15	1	16
adjoint technique des collèges						1	1
adjoint technique des écoles					1	2	3
adjoint technique d'entretien d'espaces					1		1
agent technique de la petite enfance						26	26
adjoint technique d'installation sportive					1		1
éducateur d'action physique et sportive				1			1
éboueur					9	3	12
technicien des services opérationnels					1		1
Total				1	68	274	343

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés en 2021 suite à
1/ une inaptitude* liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail
2/ une inaptitude* liée à un autre facteur
3/ une préconisation de reclassement
par corps, par motif et par sexe

*A compter de l'année 2021, ces chiffres n'incluent plus les agents issus de la préventive, qui sont désormais suivis au titre de la mobilité.
 Le périmètre de l'inaptitude est recentré sur son objet principal, à savoir les agents déclarés inaptes à leurs fonctions pour raison de santé.

Corps d'origine	1 / Maladie professionnelle ou AT		Total Maladie professionnelle ou AT	2 / Autre facteur (CLM CLD..)		Total Autre facteur (CLM CLD..)	3 / Préconisation		Total Préconisation	Total général 2021
	Corps	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS			0	1		1				1
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE		1	1	7	1	8				9
ADJOINTS TECHNIQUES		2	6	5	10	15				23
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN			1	2	2	4				5
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE			0	1		1				1
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS		5	5	10		10				15
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE		2	2	4		4				6
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES		4	4	11	1	12				16
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE		5	5	18		18				23
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES		1	1	13	1	14				15
AIDE SOIGNANTE TITRE IV			0	1		1				1
ANIMATEUR.TRICE		1	1	2		2				3
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF			0	2	2	4				4
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.		1	1			0				1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS		18	18	44		44				62
CONDUCTEURS AUTOMOBILE		1	2	3	3	3				6
EBOUEURS			13	6	13	19		0		32
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS		2	2	5		5				7
EDUCATEURS DES APS				1		1				1
EGOUTIER			0		1	1				1
INSPECTEURS DE SECURITE			0		2	2				2
AEQ - AGENT ENTRETIEN QUALIFIE TIV		1	1	1		1				2
OUVRIER TECHNIQUE			1			0				1
OUVRIER TIV			0		1	1				1
PROFESSEURS VP			0		1	1				1
TECHNICIEN SUPERIEUR			0	1		1				1
TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS			0		1	1				1
Total général	44	23	67	135	39	174	0	0	0	241

Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés en 2020 suite à une inaptitude liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail, soit liée à un autre facteur, soit liée à une préconisation de reclassement émise par la médecine préventive

par corps, par catégorie et par sexe

Corps d'origine	A		B		C		Total 2020
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL					1	1	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS					1		1
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE					1	7	8
ADJOINTS TECHNIQUES					8	6	14
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN					2	3	5
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE					1		1
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS					5	8	13
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE						4	4
AGENTS DE SERVICE DES ECOLES CTL (TP et TNC)						1	1
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES						12	12
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE						22	22
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES						10	10
ASMAT						2	2
ASSIS. SP. BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM. PARIS.						1	1
ASSISTANT D'EXPLOITATION					1		1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS						38	38
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE					4		4
CONTROLEURS					1		1
EBOUEURS					17	4	21
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS						5	5
EDUCATEURS DES A.P.S.						1	1
FOSSOYEURS					1		1
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE					2		2
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES					1		1
PERSONNELS OUVRIERS						1	1
PREPOSES						1	1
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE						1	1
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.						3	3
Total	0	0	0	0	46	131	177

Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés en 2019 suite à une inaptitude liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail, soit liée à un autre facteur, soit liée à une préconisation de reclassement émise par la médecine préventive

par corps, par catégorie et par sexe

Corps d'origine	A		B		C		Total 2019
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
adjoint administratif					2	28	30
adjoint d'animation et d'action sportive					13	14	23
adjoint technique					38	7	45
adjoint technique des collèges					1	18	19
adjoint technique eau et assainissement					2		2
agent d'accueil et de surveillance					9	5	14
agent d'accueil, de surveillance et de magasinage					1	2	3
agent de logistique générale					4	3	7
agent de maîtrise					1	0	1
agent technique des écoles					21	1	22
conducteur					10		10
agent d'entretien qualifié T4							
agent spécialisé des écoles maternelles						40	40
agent de la surveillance spécialisée					10	29	39
agent technique de la petite enfance					3	28	31
aide soignant T4						1	1
animateur					1	1	2
auxiliaire de puériculture et de soins						79	79
assistant socio éducatif T4						1	1
assistant spécialisé des bibliothèques et des musées							
éboueur					50	9	59
éducateur d'éducation physique et sportive					1		1
éducateur de jeunes enfants						7	7
égoutier							
inspecteur de sécurité					2		2
moniteur éducateur T4							
professeur de la ville de Paris							
professeur des cours municipaux d'adultes							
infirmière puéricultrice							
secrétaire administratif							
technicien des services opérationnels					3	1	4
Total					172	274	446
					dont inaptes		370
					dont préconisations		76

Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés en 2018 suite à une inaptitude liée soit à une maladie professionnelle ou à un accident de travail, soit liée à un autre facteur, soit liée à une préconisation de reclassement émise par la médecine préventive

par corps, par catégorie et par sexe

Corps d'origine	A		B		C		Total 2018
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
adjoint administratif					1	4	5
adjoint d'animation et d'action sportive					8	26	34
adjoint technique					36	15	51
adjoint technique des collègues					4	13	17
adjoint technique eau et assainissement					3		3
agent d'accueil et de surveillance					9	17	26
agent de logistique générale					1	2	3
agent de maîtrise			1				1
agent technique des écoles					1	22	23
conducteur					10		10
agent d'entretien qualifié T4						1	1
agent spécialisé des écoles maternelles						51	51
agent technique de la petite enfance						56	56
aide soignant T4						2	2
animateur				4			4
auxiliaire de puériculture et de soins					2	95	97
assistant socio éducatif T4						1	1
assistant spécialisé des bibliothèques et des musées				1			1
éboueur					59	11	70
éducateur d'éducation physique et sportive			6	1			7
éducateur de jeunes enfants				11			11
égoutier					1		1
inspecteur de sécurité					1	1	2
moniteur éducateur T4			1	1			2
professeur de la ville de Paris		1					1
professeur des cours municipaux d'adultes		1					1
infirmière puéricultrice		1					1
secrétaire administratif				1			1
technicien des services opérationnels			1				1
Total		3	9	19	137	317	485

4.3 HANDICAP ET INAPTITUDE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Inaptitudes
par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les agents **titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent**, présents au cours de l'année 2021.

	Femmes	Hommes	Total
Période de préparation au reclassement <u>acceptée</u> par l'agent au cours de l'année	nc	nc	nc
Période de préparation au reclassement <u>refusée</u> par l'agent au cours de l'année	nc	nc	nc
Reclassement effectif au cours de l'année, suite à une période de préparation au reclassement	nc	nc	nc
Reclassement effectif au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	13	4	17
Reclassement effectif au cours de l'année 2021 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	76	14	90
Retraite pour invalidité	41	43	84
Licenciement pour inaptitude physique	0	1	1
Décisions d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2021 suite à l'avis de la médecine statutaire. Les données issues du comité médical ne sont pas disponibles dont :	180	61	241
DAC	1	0	1
DAE	1	0	1
DASCO	44	5	49
DASES	7	3	10
DCPA	1	2	3
DEVE	7	9	16
DFPE	92	0	92
DILT	1	0	1
DJS	1	3	4
DPE	7	34	41
DPSP	18	3	21
DVD	0	2	2
Mises en disponibilité d'office	236	152	388

Inaptitudes au cours de l'année 2020
par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les agents **titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent**, présents au cours de l'année 2020

	Femmes	Hommes	Total
Période de préparation au reclassement acceptée au cours de l'année			sans objet en 2020
Période de préparation au reclassement refusée par l'agent au cours de l'année			
Reclassement effectif au cours de l'année, suite à une période de préparation au reclassement			
Reclassement effectif au cours de l'année 2020 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle			
Reclassement effectif au cours de l'année 2020 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs			
Retraite pour invalidité	42	36	78
Licenciement pour inaptitude physique	1	0	1
Décisions d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2020 suite à l'avis de la médecine statutaire. Les données issues du comité médical ne sont pas disponibles.	nc	nc	
DAC	nc	nc	1
D.C.P.A.	nc	nc	6
D.J.S	nc	nc	8
D.P.E.	nc	nc	25
DASCO	nc	nc	41
DASES	nc	nc	2
DDCT	nc	nc	0
DEVE	nc	nc	4
DFPE	nc	nc	71
DILT	nc	nc	4
DPSP	nc	nc	17
DRH	nc	nc	3
DSIN	nc	nc	1
DVD	nc	nc	2
			185
Mises en disponibilité d'office	212	153	365

Inaptitudes au cours de l'année 2019 par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne les agents *titulaires*, *stagiaires* et *contractuels sur emploi permanent*, présents au cours de l'année 2019.

	Femmes	Hommes	Total
Période de préparation au reclassement acceptée au cours de l'année			Sans objet en 2019
Période de préparation au reclassement refusée par l'agent au cours de l'année			
Reclassement effectif au cours de l'année, suite à une période de préparation au reclassement			
Reclassement effectif au cours de l'année 2019 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle			
Reclassement effectif au cours de l'année 2019 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs			
Retraite pour invalidité	68	60	128
Licenciement pour inaptitude physique	7	0	7
Décisions d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2019 suite à l'avis de la médecine statutaire. Les données issues du comité médical ne sont pas disponibles.			
AUT.ADM.PARIS.DEP.	1		1
AUT.ADM.PARIS.EPPM	1		1
D.A.E.		1	1
D.C.P.A.	1	3	4
D.J.S	4	9	13
D.P.E.	10	38	48
DASCO	61	11	72
DASES	1	1	2
DDCT		1	1
DEVE	1	5	6
DFPE	62		62
DILT	2	1	3
DPSP	24	10	34
DSIN		1	1
DVD		8	8
GESTION R.H.	2	7	9
	170	96	266
Mises en disponibilité d'office	70	57	127

5. ACTION SOCIALE

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre de bénéficiaires d'une prestation sociale par catégorie : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.
- Modalités de mise en œuvre de l'action sociale.
- Existence d'un accord collectif sur la protection sociale complémentaire prévoyant la souscription obligatoire des agents au contrat proposé par l'employeur.

CHIFFRES CLÉS 2021

46,9 M€ : dépenses d'action sociale de la collectivité parisienne contre 44,7 M€ en 2020

3 287 : nombre d'agents reçus par le service des assistants sociaux

9 240 : nombre d'agents adhérents au contrat collectif prévoyance

46 763 : nombre d'agents bénéficiaires d'une participation employeur pour leur complémentaire santé

416 000 € pour l'hébergement d'urgence des agents et agentes en rupture de logement

5. ACTION SOCIALE

Une politique sociale orientée vers la lutte contre la précarité et les agents aux revenus les plus modestes

L'année a été marquée par la poursuite du déploiement du contrat collectif de prévoyance, pour renforcer la couverture des agents et prévenir les conséquences de la maladie sur les ressources des agents. Le service social du personnel a également poursuivi les actions engagées en faveur des agents les plus fragiles.

La dépense s'est élevée à 46,9 M€ :

- 23,54 M€ au titre des prestations sociales versées aux agents ;
- 12,67 M€ versés à l'ASPP (subventions de fonctionnement et d'investissement) ;
- 6,74 M€ versés à l'AGOSPAP (subvention de fonctionnement) ;
- 3,5 M€ au titre des congés bonifiés (transport aérien des agents éligibles) ;
- 416 000 € au titre de l'hébergement d'urgence (mise à l'abri des agents) ;
- 90 000 € au titre des aides financières versées aux agents.

1. Le contrat collectif de prévoyance : une grande avancée pour la protection sociale complémentaire des agents de la Ville de Paris

Le contrat collectif de prévoyance, ouvert à tous les agents de la Ville de Paris depuis le 1^{er} janvier 2020, propose des garanties très protectrices, des conditions d'adhésion très favorables et un taux de cotisation négocié et garanti pour une période de trois ans.

Cette réelle avancée pour les personnels, traduit l'engagement de la collectivité en matière de solidarité et de lutte contre la précarité, lorsque la maladie peut éloigner les agents de l'emploi.

Ce dispositif offre notamment un triple avantage :

- Une adhésion possible sans limite d'âge, ni questionnaire médical ;
- Trois garanties indissociables : le maintien du salaire en cas de maladie, le versement d'une rente d'invalidité à l'agent, et d'un capital décès versé aux ayants droit ;
- Un taux de cotisation représentant 1,44 % de la rémunération brute mensuelle, garanti sur trois ans et plafonné au-delà de cette date.

Pour davantage faciliter l'accès à cette couverture, une participation de l'employeur versée mensuellement a aussi été mise en place par la Ville de Paris : « l'allocation prévoyance ». En 2021, la dépense correspondante s'est élevée à 1,5 M€.

Cette participation contribue au financement de la cotisation de manière inversement proportionnelle aux ressources de l'agent et pour les agents aux revenus les plus modestes, elle compense en totalité la cotisation acquittée.

La DRH poursuit la communication pour faire connaître les avantages de ce contrat à adhésion facultative et protéger le plus grand nombre d'agents. À la fin de l'année 2021, 9 240 agents avaient adhéré à ce contrat collectif.

S'agissant des indemnités, la DRH veille à ce qu'elle soit versée dès la fin du mois au cours duquel l'agent est à demi-traitement. Pour ce faire, la DRH prend directement en charge l'ensemble des déclarations individuelles auprès du prestataire. L'année 2021 a confirmé la régularité des versements effectués et le respect des engagements pris par le prestataire.

2. Le service social du personnel fortement mobilisé pour soutenir les agents rencontrant des difficultés sociales.

Le service social du personnel a adapté son fonctionnement pour mieux répondre aux besoins des agents rencontrant des difficultés sociales, en particulier en lien avec le contexte sanitaire.

Le nombre d'appels journaliers a varié de 20 à 40, quatre assistant-es social-es ont été mobilisées pour répondre le jour même à ces sollicitations des agents.

Les assistant-es social-es ont pu réaliser au cours de ces permanences une première évaluation des situations, apporter les premières réponses aux problématiques exposées et orienter rapidement les agents vers des dispositifs susceptibles de répondre à leurs besoins.

Les entretiens téléphoniques approfondis se sont poursuivis et des entretiens physiques ont pu à nouveau être programmés pour soutenir les agents les plus fragiles. Ainsi, ce sont plus de 3 287 agents qui ont été accompagnés en 2021.

Les principales sollicitations ont porté sur l'accès des agents au logement social et sur des difficultés financières, en lien notamment avec la maladie ou le décès d'un proche.

S'agissant de l'accès au logement social, la poursuite de l'action conjointe entre la DRH et la DLH se poursuivi, permet le relogement des agents dans les situations les plus prioritaires.

Quant aux aides financières, la DRH a préparé le transfert à la DFA de la délivrance des aides en numéraire, la DRFIP suspendant cette activité au 31 décembre 2021.

Dès 2022, les agents bénéficiaires d'une aide attribuée par la DRH n'ont plus qu'un seul point de retrait, la DFA, qui centralise la délivrance des aides alimentaires en chèques d'accompagnement personnalisé et celles en numéraire. La dématérialisation des échanges

entre la DRH et la DFA permettra de mettre plus rapidement ces aides à la disposition des agents.

Afin de diversifier l'offre de l'AGOSPAP et les publics bénéficiaires, l'achat de chèques vacances à un tarif subventionné a été proposé aux agents de la Ville de Paris.

Ces chèques sont utilisables dans de multiples enseignes de voyage et de vacances, pour des séjours de longue et de courte durée.

Complémentaire de la prestation « Vacances en famille », ce dispositif est intéressant notamment pour les agents célibataires ou en couple sans enfant, qui utilisent peu les offres habituelles de l'Agospap.

Le taux de subventionnement est dégressif et plus favorable aux revenus modestes et moyens.

La Ville de Paris a consacré une enveloppe de 1 M€ à cette prestation pour les exercices 2021 et 2022.

5 ACTION SOCIALE

VILLE DE PARIS

5.1 PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Ville de Paris

- Nouveauté
- Modalités de mise en œuvre de l'action sociale
 - Prestations versées par l'AGOSPAP

5.2 INFORMATIONS SUR LES AGENTS REÇUS DANS L'ANNEE PAR LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

5.3 INFORMATIONS SUR L'ACTION SOCIALE POUR LA GARDE D'ENFANTS

5.4 INFORMATIONS SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

- Nouveauté
- Participation financière aux contrats et règlements de protection sociale complémentaire
 - Existence d'un accord collectif sur la protection sociale complémentaire prévoyant la souscription obligatoire des agents au contrat proposé par l'employeur

5.1 PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

La politique d'action sociale de la Ville de Paris en faveur de ses agents constitue une démarche volontariste et solidaire. Elle vise à proposer des prestations de qualité, adaptées aux besoins des personnels. La Ville de Paris y consacre des moyens financiers importants, orientés vers les revenus modestes et moyens.

Pour une meilleure lisibilité de l'offre et une plus grande accessibilité de tous aux prestations proposées, la collectivité parisienne s'est efforcée de structurer ses dispositifs en grands pôles d'intervention :

L'ensemble des prestations sociales (au sens 1^{er} du terme) a été repris en gestion par la DRH de la Ville de Paris, offrant ainsi aux agents un « guichet unique ». Riche et diversifié, le panel compte 27 allocations récurrentes ou ponctuelles, réparties en 7 thématiques. Il est principalement orienté vers la santé et la prévoyance, le soutien à la parentalité et au handicap des enfants des agents.

- L'Agospap s'est recentrée sur l'offre de loisirs et les vacances pour les familles
- L'ASPP exploite les 14 restaurants de la Ville de Paris et assure une restauration de qualité, solidaire et durable pour les agents.
- Le service social du personnel de la DRH accompagne les agents rencontrant des difficultés sociales ayant un impact sur leur maintien ou leur retour à l'emploi.

Prestations versées par la collectivité par montant et nombre de bénéficiaires

Prestations versées directement par la collectivité	2021		2020		2019		2018		Evolution en % de 2021 par rapport à 2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Aides financières exceptionnelles accordées par le service social du personnel	223	90 137,00 €	225	65 558 €	280	133 634 €	500	148 197 €	-0,9%	37,5%
Secours administratifs aux veuves ou veufs d'agents retraités	1	523,00 €	4	2 092 €	4	2 092 €	1	523 €	-75,0%	-75,0%
CESU - chèque emploi universel - aide à la garde d'enfants de moins de 3 ans	1 072	771 161,93 €	1 063	807 928 €	834	871 380 €	1 346	922 224 €	0,8%	-4,6%
Allocation parents d'enfants handicapés	669	2 002 245,58 €	623	1 728 668 €	740	1 500 037 €	650	1 611 464 €	7,4%	15,8%
Allocations versées aux pupilles (enfants d'agents décédés du fait du service)	13	77 510,00 €	14	81 446 €	12	79 434 €	12	76 657 €	-7,1%	-4,8%
Bourse de vacances	851	116 809,94 €	961	173 052,47 €	910	186 967 €	1 093	155 278 €	-11,4%	-32,5%
Aide familiale (supprimée en janvier 2018)					-	-	69	4 144 €		
Aide vacances enfants handicapés	596	356 567,15 €	594	348 421,72 €	559	296 289 €	510	299 215 €	0,3%	2,3%
Aide à l'installation du personnel (supprimée en janvier 2018)					-	-	0	0 €		
Prime de naissance (supprimée en janvier 2018)					-	-	98	17 734 €		
Allocation de rentrée scolaire	13 785	1 465 005,80 €	13 663	1 452 072,04 €	12 610	1 464 724 €	13 352	1 439 638 €	0,9%	0,9%
APS mensuelle	2 414	536 169,86 €	3 752	831 736,55 €	5 265	1 254 715 €	4 903	1 248 994 €	-35,7%	-35,5%
Forfait annuel santé (APS annuelle)	46 763	14 173 881,00 €	46 997	14 447 557,00 €	47 483	14 712 665 €	44 452	13 570 937 €	-0,5%	-1,9%
Allocation transport agents handicapés	8	11 917,60 €	14	18 963,04 €	18	25 775 €	13	27 930 €	-42,9%	-37,2%
Aide à la formation en faveur des apprentis porteurs de handicap	19	28 975,00 €	5	7 625,00 €	10	15 250 €	11	16 775 €	280,0%	280,0%
Prestations d'hébergement d'urgence	38	415 956,88 €	44	452 082,67 €	56	568 099 €	75	762 258 €	-13,6%	-8,0%
Agents victimes de violences conjugales	20	19 594,00 €	18	14 695,50 €	12	29 087 €	15	14 594 €	11,1%	33,3%
Complément Capital décès (prestation caduque et donc supprimée depuis janvier 2018)					-	-	5	85 909 €		
Aide technique agents BOE (extension ACA)	121	185 925,79 €	92	193 409,24 €	90	214 665 €	87	181 332 €	31,5%	-3,9%
Vélo à assistance électrique (prestation mise en place en janvier 2012)	108	44 828,98 €	166	68 099,91 €	138	56 290 €	106	44 022 €	-34,9%	-34,2%
Arbres de Noël de la Maire	849	26 728,96 €	953	37 390,69 €	1 066	33 600 €	1 092	34 483 €	-10,9%	-28,5%
Prêts sociaux	0	- €	165	593,21 €	165	1 529 €	165	4 596 €	-100,0%	-100,0%
Soutien scolaire	18	3 420,00 €	43	7 740,00 €	122	21 960 €	140	25 200 €	-58,1%	-55,8%
Remises gracieuses	0	- €	7	36 592,27 €	13	13 179 €			-100,0%	-100,0%
Allocation prévoyance	9 240	1 545 634,00 €	9 404	1 535 700,00 €					-1,7%	0,6%
Allocation déménagement*	1 672	594 155,84 €	1 170	417 514,92 €	1 479	454 400 €	1 410	490 867 €	42,9%	42,3%
Allocation DOM arrivée/retour*	15	35 665,00 €	2	5 000,00 €	9	12 500 €	12	28 100 €	650,0%	613,3%
Allocation de départ à la retraite*	1 261	1 430 026,00 €	1 246	1 270 379,00 €	1 098	1 294 899 €	1 347	1 569 266 €	1,2%	12,6%
Allocation retraite agents réformés*	85	81 029,00 €	72	60 474,00 €	112	126 213 €	76	80 001 €	18,1%	34,0%
Veufs(ves) agents décédés en activité*	46	32 357,96 €	32	31 169,48 €	26	22 364 €	39	39 626 €	43,8%	3,8%
Total	79 887	24 046 226,27 €	81 329	24 095 960 €	73 111	23 391 747 €	71 579	22 899 965 €	-1,8%	-0,2%

* Ces prestations ne sont plus gérées par l'Agospap depuis leur reprise en régie par la DRH en janvier 2018

Passages gratuits accordés aux agents bénéficiaires de congés bonifiés	2021		2020		2019		2018		Evolution en % de 2021 par rapport à 2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Agents	1 885	3 477 729,83 €	529	1 118 406 €	1 448	3 014 325 €	1 455	2 818 018 €	256,3%	211,0%
Agents et ayants droits	3 195		851		2 510		2 413		275,4%	

5.1 PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Prestations versées par l'AGOSPAP

par montant et nombre de bénéficiaires

Prestations versées par l'Association pour la gestion des oeuvres sociales du personnel des administrations parisiennes (AGOSPAP)	2021		2020		2019		2018		Evolution en % de 2021 par rapport à 2020	
	Nombre	Montant (€)	Nombre	Montant (€)	Nombre	Montant (€)	Nombre	Montant (€)	%	%
Arbre de Noël (jouets distribués)	19 227	693 881 €	20 807	764 000 €	21 680	750 831 €	20 333	756 609 €	-7,6%	-9,2%
Consultations juridiques et ADIL	121	13 195 €	136	14 000 €	189	15 725 €	118	27 107 €	-11,0%	-5,8%
Médailles du travail	2 056	241 924 €	1 999	179 000 €	2 085	215 696 €	2 236	214 912 €	2,9%	35,2%
Livres offerts aux retraités	724	28 044 €	367	6 000 €	625	18 540 €	600	17 368 €	97,3%	367,4%
Chèques cadeaux mariages + naissances	2 384	90 363 €	1 320	52 000 €	1 907	85 792 €	2 297	98 665 €	80,6%	73,8%
Total	24 512	1 067 407 €	24 629	1 015 000 €	26 486	1 086 584 €	25 584	1 114 661 €	-0,5%	5,2%

Subventions versées à l'ASPP et à l'AGOSPAP

Subventions de fonctionnement versées à :	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2021 par rapport à 2020
ASPP	12 377 000 €	12 377 000 €	12 129 000 €	12 851 450 €	0,0%
AGOSPAP	6 742 586 €	6 742 586 €	6 742 586 €	6 742 586 €	0,0%
Total	19 119 586 €	19 119 586 €	18 871 586 €	19 594 036 €	0,0%

Subvention d'investissement versée à l'ASPP	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2021 par rapport à 2020
	300 000 €	300 000 €	3 030 000 €	1 850 000 €	0,0%

Subvention d'investissement versée à l'AGOSPAP	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2021 par rapport à 2020
	0 €	0 €	0 €	0 €	0,0%

ASPP : repas servis, croq pouce, nombre d'agents ayant mangé au moins une fois dans un restaurant ASPP

	2021	2020	2019	2018
Nombre de repas servis dans les restaurants ASPP	691 682	645 985	1 342 787	1 367 286
Nombre de repas servis dans les croc' pouce	96 237	71 531	145 838	132 763
Nombre de repas gratuits servis aux agents en difficultés sociales dans les restaurants ASPP	657	873	1 039	1 239
Nombre de repas servis dans les restaurants inter entreprises	67 443	75 268	205 798	210 875

5.2 INFORMATIONS SUR LES AGENTS REÇUS DANS L'ANNÉE PAR LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

Ville de Paris
Au cours de l'année 2021

En 2021, le service social du bureau de l'action sociale (DRH)
a reçu 3 287 agents

Répartition	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Hommes	1 495	45%	2 108	52%	1 386	46%	1 312	43,0%
Femmes	1 792	55%	1 946	48%	1 654	54%	1 715	57,0%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

B- Catégorie hiérarchique des personnels reçus en entretien

Catégories	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Catégorie A	127	4%	81	2%	85	3%	63	2%
Catégorie B	130	4%	243	6%	195	6%	148	5%
Catégorie C et Contrats aidés, agents de ménage, vacataires	3 030	92%	3 730	92%	2 760	91%	2 816	93%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

C- Statut des agents reçus en entretien

Statut	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Titulaires et stagiaires	2 674	81%	3 406	84%	2 531	83%	2 478	81,86%
Contractuels	363	11%	405	10%	272	9%	268	8,85%
Vacataires	123	4%	162	4%	126	4%	167	5,52%
Contrats aidés et apprentis	127	4%	81	2%	111	4%	114	3,77%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

D- Situation familiale des agents reçus

Situation familiale	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Seul(e) et seul(e) + enfant	2 102	64%	2 757	68%	1 978	65%	1 970	65%
Couple et couple + enfant	1 185	36%	1 297	32%	1 062	35%	1 057	35%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

E- Localisation géographique du lieu de résidence des agents reçus

Résidence	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Paris	1 787	54%	2 270	56%	1 546	38%	1 555	51%
Banlieue	1 388	42%	1 662	41%	1 359	34%	1 339	44%
Province	112	3%	122	3%	135	3%	133	4%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

F- Repartition par âge des agents reçus

Tranche d'âge	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Moins de 30 ans	389	12%	486	12%	311	10%	339	11%
De 31 à 50 ans	1 603	49%	2 068	51%	1 703	56%	1 674	55%
De 51 à 60 ans	919	28%	1 054	26%	807	27%	792	26%
Plus de 60 ans	376	11%	446	11%	219	7%	222	7%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

G - Position administrative des agents reçus

Position	2021		2020		2019		2018	
	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%	Nombre d'agents	%
Activité	2 893	88%	3 649	90%	2 706	89,00%	2 724	90%
CLM / CLD	329	10%	324	8%	243	8,00%	242	8%
DORS	65	2%	81	2%	91	3,00%	61	2%
Total	3 287	100%	4 054	100%	3 040	100%	3 027	100%

H - Par direction

	2021	2020	2019	2018
Direction	Nombre d'agents reçus par direction	Nombre d'agents reçus par direction	Nombre d'agents reçus par direction	Nombre d'agents reçus par direction
CABINET	1	1	1	1
DAC	86	138	81	81
DAE	12	26	15	10
DAJ	1	1	1	3
DASCO	914	1 035	809	856
DASES	119	75	122	98
DDCT	95	73	76	79
DEVE	241	262	234	227
DFA	22	14	10	13
DFPE	493	608	471	461
DICOM	8	2	9	7
DILT	81	120	69	71
DJS	198	317	173	160
DLH	12	27	15	11
DCPA	65	57	74	79
DPE	607	864	494	450
DPSP	159	236	214	195
DRH	47	60	72	136
DSIN	17	7	4	5
DU	14	13	9	5
DVD	42	39	42	37
EPPM	47	73	41	39
SG	5	6	4	3
ESPCI	1	,-	,-	,-
Total	3 287	4 054	3 040	3 027

5.3 INFORMATIONS SUR L'ACTION SOCIALE POUR LA GARDE D'ENFANTS

Aides financières et places en crèche

- Les agents de la collectivité parisienne peuvent bénéficier de titres préfinancés (versés sous forme de tickets CESU) afin d'acquitter une partie des frais de garde (crèche ou salarié) pour leurs enfants de moins de 3 ans.

En 2021, 1 072 agents ont bénéficié de ce dispositif pour un montant de 771 161,93 euros.

Le montant de la prestation, défini selon les tranches du quotient familial, s'élève à 400€ ou 700€ par an, en fonction du revenu fiscal de référence du foyer de l'agent.

- Une crèche collective, pouvant accueillir 45 petits enfants, est réservée aux agents de la collectivité parisienne.
- Enfin, les parents d'enfants âgés de 4 à 7 ans ayant fréquenté un centre de loisirs ou ayant effectué un séjour de vacances peuvent bénéficier d'une participation financière intitulée « bourse de vacances ». 851 agents ont perçu une bourse de vacances, pour une dépense de 116 809,94 euros.

Les montants de cette prestation, variables en fonction du mode de garde choisi, sont fixés annuellement par circulaire interministérielle. Leur versement par la collectivité parisienne est sans condition de ressources.

5.4 INFORMATIONS SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Ville de Paris
Au cours de l'année 2021

Protection sociale complémentaire

	OUI / NON
Via une convention de participation	OUI
Via un contrat ou un règlement labellisé	NON
Via un accord collectif sur la protection sociale complémentaire prévoyant la souscription obligatoire des agents au contrat proposé par l'employeur	NON

si oui	Santé	Prévoyance
Nombre total de bénéficiaires	46 763	9 240
- dont catégorie A	5 432	1 215
- dont catégorie B	7 560	1 178
- dont catégorie C	33 771	6 847

Montant total des participations* (en €)	14 173 881 €	1 545 636 €
- dont catégorie A	1 318 171 €	119 251 €
- dont catégorie B	2 168 604 €	144 007 €
- dont catégorie C	10 687 106 €	1 282 378 €

* arrondir à l'euro supérieur

6. LA FORMATION

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Montant de la cotisation obligatoire versée au CNFPT.
- Frais de déplacement des stagiaires : cette donnée sera disponible pour le RSU 2022.

CHIFFRES CLÉS 2021

25 463 : nombre d'agents formés (hors titre IV)

118 160 : nombre de jours de formation dispensés (hors titre IV)

73 M€ : budget alloué à la formation (hors titre IV)

6. LA FORMATION

CHIFFRES CLÉS 2021

- 25 463 agents formés et 118 160 jours de formation dispensés (hors titre IV) ;
- 73 M€ dédiés à la formation (coûts complets, hors titre IV).

Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2020, avec une progression de 5,8 % du nombre d'agents formés et de 38,7 % du nombre de jours de formation dispensés. Toutefois, ils restent encore inférieurs à la moyenne annuelle de la période antérieure à la crise sanitaire, qui a continué en 2021 à affecter l'activité de formation.

L'impact de la crise sanitaire perdure et engendre une modification durable de nos pratiques

L'impact de la crise sanitaire s'est particulièrement fait ressentir par le maintien des limitations des capacités d'accueil ne permettant la formation que d'un nombre réduit d'agents dans l'année.

De manière plus prononcée qu'en 2020, le recours aux formations à distance a cependant permis d'assurer la continuité de service et de limiter l'impact de ces contraintes. En capitalisant sur l'expérience de l'année précédente, les actions de formation pouvant être dispensées à distance efficacement ont été réévaluées, afin de favoriser l'agilité en temps de crise tout en conservant un accueil inclusif de tous les agents, y compris les plus éloignés du numérique.

L'organisation des préparations aux concours et examens professionnels est également restée perturbée par la crise ; cependant, là aussi, le format numérique a permis d'assurer la continuité de ce service essentiel pour les agents.

La pérennisation du recours à la formation en ligne a permis de consolider les efforts de transformation digitale initiés en 2020. Les outils numériques font désormais pleinement

et durablement partie du paysage de la formation à la Ville, ce qui doit s'accompagner d'une grande vigilance pour l'ensemble des agents qui demeurent éloignés de ces outils.

Après une année de fonctionnement expérimental, la plateforme de formation en ligne Ville@pp est montée en puissance en 2021. Alors qu'elle enregistrait un trafic de 1 950 connexions mensuelles en 2020, elle génère désormais un trafic moyen de 6 672 connexions par 2 310 agents distincts chaque mois. Un pic a été enregistré lors des mois de mai et juin 2021 avec plus de 13 000 connexions lors du lancement des préparations à concours et de la montée en puissance de la campagne d'évaluation.

Vecteur de démocratisation de la formation, cette plateforme permet de mettre de nouveaux contenus et de nouvelles disciplines à portée de tous, en libre accès.

Pour que la formation en ligne puisse jouer pleinement son rôle de démocratisation, une attention a été portée à l'inclusion numérique des agents, avec en particulier l'offre de facilitation numérique du Bureau de la Formation de la DRH. Une salle d'e-learning a été ouverte, permettant aux agents non-équipés de suivre des formations en ligne dans des locaux dédiés. Deux facilitateurs numériques ont par ailleurs été recrutés. Ils ont vocation à accompagner tous les usagers de la formation (stagiaires comme formateurs) dans l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition.

La formation au service des politiques de recrutement de la Ville

Au-delà contexte de crise durable, la formation a continué de contribuer aux ambitions de la Ville, employeur inclusif, en matière de recrutement, notamment pour les métiers en tension.

La Ville a ainsi maintenu son effort de recrutement des salariés en parcours emploi com-

pétences sur des corps de métiers en tension (ATIS, ATEE, ATEPE, éboueurs, AAS). Des parcours de formation sont proposés à chacun pour les accompagner vers des recrutements pérennes à la Ville (recrutements sans concours) ou, a minima, vers des formations certifiantes pour les salariés non communautaires ne pouvant se présenter aux recrutements de la collectivité.

Avec toujours la même volonté d'accompagner les recrutements sur les métiers en tension, la Ville a maintenu l'effort de financement des scolarités pour les agents, particulièrement sur les filières médico-sociale et petite enfance. Ce sont ainsi 50 agents qui ont rejoints des scolarités d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture et de soin, d'assistant de service social, de puériculture ou de cadre de santé.

Enfin, la Ville porte une attention particulière à la formation initiale et qualitative de ces agents, notamment sur les filières techniques. Après une refonte des préparations aux concours techniques initiée en 2020, c'est une refonte des formations initiales qui a été menée en 2021, particulièrement celle des techniciens supérieurs principaux (TSP). Cette formation, assurée par l'EIVP, a été entièrement revue, dans son périmètre et son contenu, par des coordonnateurs pédagogiques, ingénieurs à la Ville. Cette refonte permettra de mieux adapter le dispositif aux besoins des services et des agents.

La pérennisation du Compte Personnel de Formation (CPF) comme dispositif de transition professionnelle

Deux campagnes ont été organisées (une seule en 2020) et la dynamique a été plus marquée qu'en 2020. Près d'une centaine d'agents ont déposé une demande de mobilisation de leurs droits CPF et 80 projets ont reçu un avis favorable, ce qui témoigne de l'intérêt croissant des agents pour ce dispositif. Plus de 50 % des projets accordés émanent d'agents relevant de la catégorie C, 30 % pour la catégorie A, et 20 % par la catégorie B.

BILAN 2021 DE LA MISSION MANAGEMENT

Les incertitudes liées à la crise sanitaire, le développement du travail à distance, les évolutions statutaires, ont amplifié et complexifié la tâche des encadrants et des encadrantes, qui ont continué à porter le sens et la cohérence au sein de leur équipe.

Dans ce contexte, la Mission Management a continué à adapter son offre de service pour qu'elle soit davantage en adéquation avec les besoins émergents des managers. Elle s'est notamment concentrée sur la qualité des espaces proposés aux encadrants pour qu'ils puissent disposer du recul nécessaire sur leur pratique managériale et ainsi préserver leur capacité d'agir, sous la forme :

- d'ateliers d'échanges de pratiques managériales (AEPM) ;
- d'ateliers de co-développement ;
- de parcours de formation pour les primo-managers : formation initiale leadership et management (F.I.L.M.) et parcours initial pour les managers stratégiques (P.I.M.S.) ;
- d'offre individuelle d'accompagnement ;
- d'accompagnement au changement.

L'année a aussi été marquée par la création de nouvelles directions et de nouveaux projets au sein des directions. La mission management a notamment accompagné la création de la DPMP et la préfiguration de la DTEC. Elle a, au total, mené dix accompagnements à la conduite de changement (A2C) reparti comme suit : 2 DPMP, 1 DTEC, 2 DDCT, 1 MDPD, 1 DCPA, 1 DASCO-SDPE, 1 DVD, 1 DASES-CASVP.

6 FORMATION

VILLE DE PARIS

6.1 DONNÉES DE SYNTHÈSE

6.2 COÛT DE LA FORMATION

Ville de Paris

- Nouveauté
- Coût des actions de formation prises en charge par la Collectivité (hors titre IV) dont montant de la cotisation obligatoire versée au CNFPT et frais de déplacement des stagiaires
 - Coût des actions de formation prises en charge par la Collectivité (titre IV)

6.3 DONNÉES PAR DIRECTION

Ville de Paris (hors titre IV)

- Nombre d'agents formés par direction
- Taux de présence en formation par direction dans l'année

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris (hors titre IV)

- Nombre total de journées de formation suivies et nombre d'agents formés par type de formation
- par sexe au 31 décembre
 - Personnels fonctionnaires sur emplois permanents
 - Personnels contractuels sur emplois permanents
 - Personnels sur emplois non permanents
 - Répartition par catégorie de personnel

Ville de Paris (hors titre IV)

- Validation de l'acquis et de l'expérience

Ville de Paris: fonctionnaires (hors titre IV)

- Bilans de compétences
- Compte personnel de formation
- Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

Ville de Paris: contractuels (hors titre IV)

- Bilans de compétences
- Compte personnel de formation
- Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

Titre IV

- Nombre total de journées de formation suivies et nombre d'agents formés par type de formation
- par sexe au 31 décembre
 - Personnels fonctionnaires sur emplois permanents
 - Personnels contractuels sur emplois permanents
 - Personnels sur emplois non permanents
 - Répartition par catégorie de personnel
- Validation de l'acquis et de l'expérience
- Bilans de compétences

6.5 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES MANAGERS (Mission management)

6.1 DONNÉES DE SYNTHÈSE

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Répartition par catégorie de personnel (hors titre IV)

Catégorie	Nombre d'agents formés				Nombre de jours de formation**			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
A	1 466	4 287	5 753	23%	8 781	16 141	24 922	21,1%
B	2 437	2 338	4 775	19%	11 302	9 705	21 007	17,8%
C	6 552	8 383	14 935	59%	38 342	33 890	72 232	61,1%
Total 2020	10 455	15 008	25 463	100%	58 425	59 736	118 161	100,0%

	2021
	Titre 3
Nombre total de jours de formation	118 161
Nombre agents formés	25 463
Nombre jours formation par agent*	4,6

*cad tous les agents titulaires, non titulaires permanents et collaborateurs formés (scolarités incluses)

	2021		
	Titre 3	Titre 4	Total général 2021*
Coût global formation	73 666 740 €	1 174 475 €	74 841 215 €
<i>dont maintien des rémunérations</i>	24 381 919 €	417 986 €	24 799 905 €
Part des dépenses de formation par rapport à la masse salariale tous budgets*	2,87%	0,05%	2,91%

* en tenant compte du titre IV

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2020

Répartition par catégorie de personnel (hors titre IV)

Catégorie	Nombre d'agents formés				Nombre de jours de formation**			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
A	1 107	3 634	4 741	20%	7 140	14 167	21 307	25,0%
B	2 036	2 090	4 126	17%	6 821	6 474	13 295	15,6%
C	6 110	9 069	15 179	63%	21 939	28 623	50 563	59,4%
Total 2020	9 253	14 793	24 046	100%	35 900	49 264	85 165	100,0%

	2020
	Titre 3
Nombre total de jours de formation	85 165
Nombre agents formés	24 046
Nombre jours formation par agent*	3,5

*cad tous les agents titulaires, non titulaires permanents et collaborateurs formés (scolarités incluses)

	2020		
	Titre 3	Titre 4	Total général 2020*
Coût global formation	68 923 354 €	1 091 383 €	70 014 737 €
<i>dont maintien des rémunérations</i>	<i>23 236 551 €</i>	<i>386 890 €</i>	<i>23 623 441 €</i>
Part des dépenses de formation par rapport à la masse salariale tous budgets*	2,71%	0,04%	2,75%

* en tenant compte du titre IV

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2019

Répartition par catégorie de personnel (hors titre IV)

Catégorie	Nombre d'agents formés				Nombre de jours de formation			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
A	1 586	4 815	6 401	18%	10 624	25 882	36 506	22,5%
B	2 983	2 785	5 768	16%	13 970	12 977	26 946	16,6%
C	9 314	14 375	23 689	66%	37 435	61 022	98 457	60,8%
Total 2019	13 883	21 975	35 858	100%	62 029	99 881	161 910	100,0%

2019	
Titre 3	
Nombre total de jours de formation	161 910
Nombre agents formés	35 858
Nombre jours formation par agent*	4,5

*cad tous les agents titulaires, non titulaires permanents et collaborateurs formés (scolarités incluses)

	2019		
	Titre 3	Titre 4	Total général 2019*
Coût global formation	68 923 354 €	1 236 620 €	70 159 974 €
<i>dont maintien des rémunérations</i>	<i>23 236 551 €</i>	<i>479 212 €</i>	<i>23 715 763 €</i>
Part des dépenses de formation par rapport à la masse salariale tous budgets*	2,74%	0,0%	2,79%

* en tenant compte du titre IV

**Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2018**

Répartition par catégorie de personnel (hors titre IV)

Catégorie	Nombre d'agents formés				Nombre de jours de formation			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
A	1538	3111	4 649	13%	10 752	18 629	29 381	17,2%
B	2944	4362	7 306	20%	12 385	21 357	33 742	19,8%
C	9689	15510	25 199	68%	41 470	66 033	107 502	63,0%
Total 2018	14 171	22 983	37 154	100%	64 606	106 019	170 625	100,0%

2018	
Titre 3	
Nombre total de jours de formation	170 625
Nombre agents formés	37 154
Nombre jours formation par agent*	4,6

*cad tous les agents titulaires, non titulaires permanents et collaborateurs formés (scolarités incluses)

	2018		
	Titre 3	Titre 4	Total général 2018*
Coût global formation	90 165 878 €	1 666 690 €	91 832 568 €
dont maintien des rémunérations	39 363 020 €	644 727 €	40 007 747 €

3,65

Part des dépenses de formation par rapport à la masse salariale tous budgets*	3,62%	0,07%	3,69%
---	-------	-------	-------

* en tenant compte du titre IV

6.2 COÛT DE LA FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Coûts complets des actions de formation prises en charge par la collectivité

	2021	%	2020	%	2019	%	2018****	%
Maintien des rémunérations	24 381 919 €	33,1%	23 236 551 €	33,7%	39 363 020 €	43,7%	38 913 530 €	44,1%
Dont maintien des rémunérations des agents en formation*	18 695 241 €	25,4%	15 595 919 €	22,6%	29 442 801 €	32,7%	30 355 170 €	34,4%
Dont maintien des rémunérations des agents en reconversion	5 166 001 €	7,0%	7 106 500 €	10,3%	9 155 465 €	10,2%	7 680 456 €	8,7%
Dont maintien des rémunérations des agents en congé de formation	520 677 €	0,7%	534 131 €	0,8%	764 754 €	0,8%	877 904 €	1,0%
Coûts pédagogiques directs**	22 167 842 €	30,1%	20 110 532 €	29,2%	24 932 332 €	27,7%	25 231 628 €	28,6%
Coûts de fonctionnement et d'investissements ***	27 116 979 €	36,8%	25 576 271 €	37,1%	25 870 526 €	28,7%	24 065 600 €	27,3%
Cotisation annuelle au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ****	0 €							
Frais de déplacement des stagiaires	nc							
Total général	73 666 740 €	100%	68 923 354 €	100%	90 165 878 €	100%	88 210 758 €	100%

* Montant estimé sur la base du coût budgétaire moyen par agent et de la durée des jours de formation à hauteur de 7h48 par journée (protocole ARTT).

** Ces coûts intègrent les montants versés aux organismes de formation ainsi que les rémunérations versées aux professeurs contractuels, aux agents de la Ville de Paris assurant des formations à temps plein et aux apprentis.

*** Frais de structures : masse salariale des agents travaillant dans les bureaux de formation, charges de structure dont immobilier, fluides, maintenance informatique etc.

**** La Ville de Paris ainsi que ses établissements publics assurent l'ensemble des tâches de gestion et de formation de leur personnel sans intervention du Centre national de la fonction publique territoriale ni d'un centre de gestion (cf. article 19 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale).

6.2 COÛT DE LA FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Coûts des actions de formation prises en charge par la collectivité

	2021	%	2020	%	2019	%	2018	%
Maintien des rémunérations des agents en formation	417 986 €	35,6%	386 890 €	35,4%	479 212 €	36,0%	644 727 €	38,7%
Coûts pédagogiques directs	490 063 €	41,7%	422 744 €	38,7%	532 560 €	41,0%	752 015 €	45,1%
Cotisations annuelles à l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)	266 426 €	22,7%	281 749 €	25,8%	286 347 €	22,0%	269 847 €	16,2%
Total général	1 174 475 €	100,0%	1 091 383 €	100,0%	1 298 119 €	100,0%	1 666 590 €	100,0%

6.3 DONNÉES PAR DIRECTION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
par direction

DIRECTION (1)/ nombre d'agents formés	2021	2020	2019	2018	Variation 2021 par rapport à 2020 (%)
AUTRES ADMIN. PARISIENNES (2)	60	38	8	18	57,89%
AUTRES PERSONNELS (3)	1 032	859	1 074	1 287	20,14%
CABINET DE LA MAIRE	38	14	20	28	171,43%
DAC	1 166	926	1 370	1 505	25,92%
DAE	139	110	153	156	26,36%
DAJ	63	39	64	68	61,54%
DASCO	5 155	5 547	7 400	8 294	-7,07%
DASES	1 276	1 100	1 792	1 584	16,00%
DPCA	709	750	983	1 006	-5,47%
DDCT	1 311	943	1 716	1 705	39,02%
DEVE	1 838	1 381	2 093	2 263	33,09%
DFA	439	349	505	497	25,79%
DFPE	4 465	4 914	7 850	7 715	-9,14%
DICOM	43	40	76	104	7,50%
DILT	385	310	607	666	24,19%
DJS	759	642	1 035	1 225	18,22%
DLH	313	223	338	325	40,36%
DPE	2 993	2 598	4 311	3 924	15,20%
DPSP	1 417	1 684	2 468	2 407	-15,86%
DRH	451	376	479	517	19,95%
DSIN	313	313	357	431	0,00%
DU	237	188	264	321	26,06%
DVD	750	621	774	974	20,77%
IG	32	27	30	25	18,52%
SG	79	54	90	109	46,30%
Ensemble des directions	25 463	24 046	35 857	37 154	6%

(1) Les contrats aidés sont ventilés dans leur direction d'accueil

(2) : à compter de 2013, les agents ont été replacés dans la direction correspondante. Restent les agents de l'EIVP; l'ESPCI, l'école Breuil et les caisses des écoles.

(3) : CASVP, EPPM (à compter de 2013), agents en gestion RH , apprentis, scolarités.

6.3 DONNÉES PAR DIRECTION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Taux de présence en formation par direction

Le taux de présence est calculé de la manière suivante :

- total des heures de formation prévues
- total des heures de formation suivies
- conversion en jours sur la base 7h = 1 jour

Ce taux est présenté hors scolarité (avec les scolarités le taux serait de 86,81% correspondant à 18 459 jours de formation supplémentaires pour 142 agents. La durée des scolarités fluctuent selon le cursus).

DIRECTION (1)	Nombre de jours prévus de formation	Nombre de jours réels de formation	Taux de présence en formation en % en 2021	Taux de présence en formation en % en 2020	Taux de présence en formation en % en 2019	Taux de présence en formation en % en 2018
AUTRES ADMIN. PARISIENNES(2)	240	186	77,5%	74,6%	66,1%	75,1%
AUTRES PERSONNELS (3)	3 871	3 299	85,2%	79,4%	78,0%	75,5%
CABINET DE LA MAIRE	75	63	84,0%	61,0%	89,4%	79,5%
DAC	3 392	2 971	87,6%	84,3%	87,6%	86,0%
DAE	483	394	81,6%	85,8%	77,0%	79,3%
DAJ	315	279	88,6%	84,5%	89,4%	91,4%
DASCO	21 465	16 631	77,5%	80,4%	78,1%	77,9%
DASES	5 203	4 543	87,3%	87,2%	87,1%	83,8%
DCPA	4 026	3 206	79,6%	82,4%	80,9%	78,2%
DDCT	4 628	3 786	81,8%	78,6%	79,8%	81,9%
DEVE	8 633	7 147	82,8%	81,1%	77,1%	77,9%
DFA	1 857	1 651	88,9%	89,6%	86,6%	83,8%
DFPE	13 351	10 802	80,9%	80,5%	83,1%	83,8%
DICOM	162	131	80,9%	71,3%	74,9%	82,5%
DILT	1 727	1 530	88,6%	83,3%	84,4%	84,0%
DJS	3 204	2 694	84,1%	84,1%	82,7%	83,8%
DLH	1 065	960	90,1%	87,5%	86,9%	83,3%
DPE	16 398	14 841	90,5%	90,4%	89,8%	86,9%
DPSP	22 609	21 691	95,9%	87,7%	85,0%	87,5%
DRH	1 787	1 608	90,0%	86,9%	83,9%	83,5%
DSIN	1 107	1 031	93,1%	93,6%	92,5%	90,9%
DU	953	871	91,4%	91,2%	90,7%	90,7%
DVD	3 787	3 222	85,1%	84,6%	84,9%	86,4%
IG	119	94	79,0%	77,7%	79,6%	87,3%
SG	249	210	84,3%	74,7%	77,2%	75,5%
Total général	120 706	103 841	86,0%	83,8%	82,8%	82,2%

(1) Contrats aidés ventilés dans leur direction d'accueil

(2) : Agents de l'EIVP de l'ESPCI et des caisses des écoles.

(3) : CASVP, EPPM (à compter de 2013), agents en gestion RH , apprenti scolarités).

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre total d'agents formés
par statut, par type de formation et par sexe

Fonctionnaires

Nombre total d'agents formés par type de formation (Un agent qui a suivi 2 types de formation (par ex: cours de perfectionnement et Formation transverse) sera compté 2 fois)

Type de formation	Agents formés Femmes *	Agents formés Hommes *	Total Agents formés	%	Jours de formation	%
Formation promotionnelle						
Cours de perfectionnement	117	152	269	0,8%	1 065	1,0%
Préparations à concours	1 231	674	1 905	5,6%	7 854	7,4%
Scolarités	79	40	119	0,4%	14 209	13,3%
S/Total	1 427	866	2 293	6,8%	23 128	21,7%
Formation professionnelle						
Formations métiers (directions)	12 134	7 095	19 229	56,8%	37 163	34,8%
Formations transverses (DRH)	5 319	5 086	10 405	30,7%	19 792	18,5%
Formations initiales	724	1 222	1 946	5,7%	26 654	25,0%
S/Total	18 177	13 403	31 580	93,2%	83 609	78,3%
Total	19 604	14 269	33 873	100%	106 737	100%

NB : Ces chiffres incluent les agents du CASVP pour les formations assurées par la Ville

Rappel 2018-2021	Agents formés 2021	Agents formés 2020	Agents formés 2019	Agents formés 2018	Evolution en % 2021/2020	Jours 2021	Jours 2020	Jours 2019	Jours 2018	Evolution en % 2021/2020
S/Total Formation promotionnelle	2 293	1 896	1 666	1 774	17%	23 128	23 382	33 768	35 246	1%
S/Total Formation professionnelle	31 580	27 169	40 796	41 000	14%	83 609	18 459	109 187	115 689	-78%
Total	33 873	29 065	42 462	42 774	0	106 737	41 841	142 955	150 935	-61%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre total d'agents formés
par statut, par type de formation et par sexe

Contractuels sur emplois permanents

Nombre total d'agents formés par type de formation (Un agent qui a suivi 2 types de formation (par ex: cours de perfectionnement et Formation transverse) sera

Type de formation	Agents formés Femmes *	Agents formés Hommes *	Total Agents formés	%	Jours	%
Formation promotionnelle						
Cours de perfectionnement	3	1	4	0,1%	9	0,2%
Préparations à concours	242	64	306	10,0%	623	13,0%
Scolarités	0	0	-	0,00%	0	0%
S/Total	245	65	310	10,1%	632	13,2%
Formation professionnelle						
Formations métiers (directions)	1 250	565	1 815	59,2%	2 690	56,2%
Formations transverses (DRH)	491	354	845	27,6%	1 223	25,6%
Formations initiales	62	34	96	3,1%	238	5,0%
S/Total	1 803	953	2 756	89,9%	4 151	86,8%
Total	2 048	1 018	3 066	100%	4 783	100%

NB : Ces chiffres incluent les agents du CASVP pour les formations assurées par la Ville

Rappel 2018-2021	Agents formés 2021	Agents formés 2020	Agents formés 2019	Agents formés 2018	Evolution en % 2021/2020	Jours 2021	Jours 2020	Jours 2019	Jours 2018	Evolution en % 2020/2019
S/Total Formation promotionnelle	310	376	36	28	21%	632	461	316	151	-27%
S/Total Formation professionnelle	2 756	1 842	3 079	2 730	-33%	4 151	3 142	7 430	6 954	-24%
Total	3 066	2 218	3 115	2 758	-28%	4 783	3 603	7 746	7 105	-25%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre total d'agents formés
par statut, par type de formation et par sexe

Contractuels sur emplois non permanents

Nombre total d'agents formés par type de formation (Un agent qui à suivi 2 types de formation (par ex: cours de perfectionnement et Formation transverse) sera compté 2 fois)

Type de formation	Agents formés Femmes *	Agents formés Hommes *	Total Agents formés	%	Jours	%
Formation promotionnelle						
Cours de perfectionnement	1	-	1	0,1%	3	0,0%
Préparations à concours	31	37	68	3,7%	81	1,2%
Scolarités	1	-	1	0,1%	110	1,7%
S/Total	33	37	70	3,8%	194	2,9%
Formation professionnelle						
Formations métiers (directions)	927	553	1 480	81,3%	5 357	80,7%
Formations transverses (DRH)	125	65	190	10,4%	241	3,6%
Formations initiales	11	69	80	4,4%	849	12,8%
S/Total	1 063	687	1 750	96,2%	6 447	97,1%
Total	1 096	724	1 820	100%	6 641	100%

NB : Ces chiffres incluent les agents du CASVP pour les formations assurées par la Ville

Rappel 2018-2021	Agents formés 2021	Agents formés 2020	Agents formés 2019	Agents formés 2018	Evolution en % 2021/2020	Jours 2021	Jours 2020	Jours 2019	Jours 2018	Evolution en % 2020/2019
S/Total Formation promotionnelle	70	123	3	34	76%	194	253	13	76	-30%
S/Total Formation professionnelle	1 750	1 817	2 669	2 872	4%	6 447	5 571	11 196	12 508	14%
Total	1 820	1 940	2 672	2 906	7%	6 641	5 824	11 208	12 584	12%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par catégorie et par sexe

Fonctionnaires

Chaque agent concerné n'est comptabilisé qu'une fois, quel que soit le nombre de sessions auxquelles il a participé.

Catégorie	2021								2020		2019		2018		Evolution nombre d'agents en % entre 2020 et 2021
	AGENTS				JOURS				Agents	Jours	Agents	Jours	Agents	Jours	
	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%							
A	3 727	1 101	4 828	22,0%	14 794	8 018	22 812	21,4%	4 161	19 937	5 477	33 798	3 876	27 000	13,8%
B	2 262	2 361	4 623	21,0%	9 479	11 016	20 495	19,2%	4 011	13 006	5 578	26 195	7 135	33 266	13,2%
C	6 709	5 811	12 520	57,0%	29 087	34 344	63 431	59,4%	12 463	42 795	20 017	82 963	20 893	90 669	0,5%
Total	12 698	9 273	21 971	100%	53 360	53 378	106 738	100%	20 635	75 738	31 072	142 956	31 904	150 935	6%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par catégorie et par sexe

Contractuels sur emplois permanents

Chaque agent concerné n'est comptabilisé qu'une fois, quel que soit le nombre de sessions auxquelles il a participé.

Catégorie	2021								2020		2019		2018		Evolution nombre d'agents en % entre 2020 et 2021
	AGENTS				JOURS				Agents	Jours	Agents	Jours	Agents	Jours	
	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%							
A	548	354	902	43,0%	1 337	752	2 089	43,7%	567	1 354	921	2 690	765	2363	37,1%
B	67	75	142	6,8%	205	286	491	10,3%	113	282	187	751	171	476	20,4%
C	826	227	1 053	50,2%	1 459	743	2 203	46,1%	1 065	1 969	1 380	4 304	1642	4266	-1,1%
Total	1 441	656	2 097	100%	3 001	1 781	4 782	100%	1 745	3 603	2 488	7 746	2578	7105	17%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par catégorie et par sexe

Contractuels sur emplois non permanents

Chaque agent concerné n'est comptabilisé qu'une fois, quel que soit le nombre de sessions auxquelles il a participé.

Catégorie	2021								2020		2019		2018		Evolution nombre d'agents en % entre 2020 et 2021
	AGENTS				JOURS				Agents	Jours	Agents	Jours	Agents	Jours	
	Femmes	Hommes	Total	%	Femmes	Hommes	Total	%							
Professeur	1	0	1	0,07%	2	-	2	0,03%	3	2	2	9	2	2	-200,0%
Assistant maternel	77	0	77	5,52%	134	-	134	2,02%	136	200	518	1256	513	1 080	-76,6%
Apprenti	34	16	50	3,58%	71	19	90	1,36%	37	51	68	118	62	65	26,0%
Agents de cat. C affectés dans les écoles et périscolaires	40	9	49	3,51%	184	9	193	2,91%	47	109	31	75	42	156	4,1%
Animation sportive	0	1	1	0,07%	-	1	1	0,02%	1	1	0	0	1	1	0,0%
Assistant familial départemental	13	2	15	1,08%	27	5	32	0,48%	2	1	38	81	14	25	86,7%
Emploi d'avenir CUI/PEC	38	75	113	8,10%	561	1 012	1 573	23,68%	192	1 889	249	1443	838	6 560	-69,9%
Autres	666	423	1 089	78,06%	2 397	2 220	4 617	69,51%	1 248	3 571	1391	8227	1 200	4 695	-14,6%
Total général	869	526	1 395	100,0%	3 376	3 266	6 642	100,0%	1 666	5 824	2297	11209	2 672	12 584	-19,4%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Validation de l'acquis et de l'expérience (pas de distinction fonctionnaires/contractuels)

	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Dossiers déposés durant l'année	79	76	61	56	3,8%
Dossiers en cours	18	31	21	27	-72,2%
Dossiers ayant débouché sur une validation	10	15	21	28	-50,0%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Bilans de compétences, compte personnel de formation, congé de formation
par statut et par sexe

Fonctionnaires

Bilans de compétences

		2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Bilans réalisés/financés durant l'année	Femmes	50	39	49	76	22,0%
	Hommes	19	10	25	35	47,4%
	Total	69	49	74	111	29,0%

Compte personnel de formation (CPF)

	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Femmes	Hommes	Total	Total agent	Total agent	Total agent	
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation au titre du CPF	1 325	787	2 112	1 483	1 864	2 516	29,8%
Consommation annuelle d'heures*	37 343	20 293	57 636	22 718	65 457	51 580	60,6%
Dont Cours de perfectionnement	3 225	4 227	7 452	1 845	14 880	6 575	75,2%
Dont Préparation à concours	32 791	14 443	47 234	18 540	48 791	44 493	60,7%
Dont Dossier commission CPF	1 328	1 623	2 951	2 334	1 786	513	20,9%

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

		2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	Femmes	68	62	76	79	8,8%
	Hommes	21	11	26	28	47,6%
	Total	89	73	102	107	18,0%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Ville de Paris hors titre IV
Au 31 décembre 2021

Bilans de compétences, compte personnel de formation, congé de formation par statut et par sexe

Contractuels

Bilans de compétences

		2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Bilans réalisés/financés durant l'année	Femmes	3	4	2	5	-33,3%
	Hommes	1	0	2	2	100,0%
	Total	4	4	4	7	0,0%

Compte personnel de formation (CPF)

	2021			2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Femmes	Hommes	Total	Total agent	Total agent	Total agent	
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation au titre du CPF	244	62	306	339	384	370	-10,8%
Consommation annuelle d'heures*	2 857	1 147	4 004	2 072	8 268	5 288	48,3%
Dont Cours de perfectionnement	36	30	66	29	270	769	56,1%
Dont Préparation à concours	2 821	1 117	3 938	2 760	7 998	4 519	29,9%
Dont Dossier commission CPF	0	0	0	283	0	0	0,0%

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

		2021	2019	2018	2017	Evolution en % de 2020 à 2021
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	Femmes	7	2	3	2	71,4%
	Hommes	2	1	2	2	50,0%
	Total	9	3	5	4	66,7%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par statut, par type de formation et par sexe

Fonctionnaires (HORS ANFH)

Type de formation (financement sur budget annexe, hors ANFH)	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Jours	%
Promotion individuelle						
Préparations à concours et examens (action 3)	3	1	4	36,36%	60	44,44%
Formations diplômantes secteur sanitaire et social (action 4)	2	1	3	27,27%	62	45,93%
Conversion professionnelle ou CFP (action 5 et 6)						
Bilans de compétences (action 7) - Ajout BPF 26/02/20						
VAE (action 8)	2	2	4	36,36%	13	9,63%
Total général	7	4	11	100,00%	135	100,00%

Type de formation	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Jours	%
Qualification professionnelle	380	69	449	38,71%	1847	49,76%
Formations obligatoires	275	102	377	32,50%	460	12,39%
Analyse des Pratiques Professionnelles	255	79	334	28,79%	1405	37,85%
Total général	910	250	1160	100,00%	3712	100%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par statut, par type de formation et par sexe

Contractuels sur emplois permanents

Type de formation (financement sur budget annexe, hors ANFH)	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	jours	%
Promotion individuelle						
Préparations à concours et examens (action 3)	1		1	50%	18	86%
Formations diplômantes secteur sanitaire et social (action 4)						
Conversion professionnelle ou CFP (action 5 et 6)						
VAE (action 8)		1	1	50%	3	14%
Total général	1	1	2	100%	21	100%

Type de formation	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	jours	%
Qualification professionnelle	99	41	140	33,90%	290	38%
Formations obligatoires	89	50	139	33,66%	124	16%
Analyse des Pratiques Professionnelles	94	40	134	32,45%	343	45%
Total général	282	131	413	100,00%	757	100%

Contractuels sur emplois non permanents

Type d'emplois	Agents				Jours	
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	jours	%
	0		0			
Total général	0	0	0		0	0

Contractuels sur emplois non permanents

Type d'emplois	Agents				Jours	
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	jours	%
	0		0			
Total général	0	0	0		0	0

Chaque agent concerné n'est comptabilisé qu'une fois, quel que soit le nombre de sessions auxquelles il a participé.

6.4 TEMPS DE FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par catégorie et par sexe

Fonctionnaires

CATEGORIE	2021							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	416	152	568	47,97%	1 042	408	1 450	44,33%
B	86	54	140	11,82%	184	232	416	12,72%
C	430	46	476	40,20%	1 302	103	1 405	42,95%
Total	932	252	1 184	100%	2 528	743	3 271	100,00%

Agent formé : agent ayant bénéficié de formation.

CATEGORIE	2020							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	178	375	553	48,17%	2 698	6 001	8 698	46,23%
B	56	55	111	9,67%	1 516	645	2 161	11,48%
C	128	356	484	42,16%	1 731	6 228	7 958	42,29%
Total	362	786	1 148	100%	5 944	12 873	18 817	100,00%

CATEGORIE	2019							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	443	179	622	43,68%	1 081	390	1 471	37,10%
B	187	48	235	16,50%	531	435	966	24,37%
C	496	71	567	39,82%	1 267	261	1 528	38,54%
Total	1 126	298	1 424	100%	2 879	1 086	3 965	100,00%

CATEGORIE	2018							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	226	64	290	15%	447	102	549	10%
B	666	301	967	50%	1 995	863	2 858	51%
C	577	94	671	35%	2 107	141	2 248	40%
Total	1 469	459	1 928	100%	4 549	1 106	5 655	100%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents formés
Nombre de jours de formation
par catégorie et par sexe

Contractuels sur emplois permanents

CATEGORIE	2021							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	103	28	131	32,4%	216	259	475	36,4%
B	37	20	57	14,1%	60	103	163	12,5%
C	138	78	216	53,5%	274	394	668	51,1%
Total	278	126	404	100,0%	550	756	1 306	100,0%

CATEGORIE	2020							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	29	90	119	35,2%	480	1 491	1 971	43,3%
B	18	18	36	10,7%	269	264	532	11,7%
C	63	120	183	54,1%	557	1 487	2 044	45,0%
Total	110	228	338	100,0%	1 305	3 242	4 546	100,0%

CATEGORIE	2019							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	124	16	140	29,5%	195	23	219	29,6%
B	43	29	72	15,2%	90	47	137	18,6%
C	148	114	262	55,3%	215	167	382	51,8%
Total	315	159	474	100,0%	500	237	738	100,0%

CATEGORIE	2018							
	Agents				Jours			
	Agents formés femmes	Agents formés hommes	Total agents formés	%	Femmes	Hommes	Total	%
A	70	3	73	11,0%	121	14	135	9,9%
B	199	84	283	42,7%	324	124	448	32,8%
C	194	113	307	46,3%	453	328	781	57,3%
Total	463	200	663	100,0%	898	466	1 364	100,0%

6.4 TEMPS DE FORMATION

Titre IV
Au 31 décembre 2021

Validation de l'acquis de l'expérience, bilans de compétences par statut

Fonctionnaires

Validation de l'acquis et de l'expérience

(financement sur budget annexe, hors ANFH)	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Dossiers déposés durant l'année	2	2	3	8	
Dossiers ayant débouché sur une validation	0	0	3		
*plus 4 VAE financées via ANFH en 2020					

Bilans de compétences

	2021	2020	2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Bilans réalisés/financés durant l'année	0	2	2	2	

Contractuels

Bilans de compétences

	2021	2020	2019	2018
Bilans réalisés/financés durant l'année	0	0	0	0

6.5 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DIRECTION DES MANAGERS PAR LA MISSION MANAGEMENT

Actions d'accompagnement individuels et collectifs

Accompagnements individuels	Nombre de participants	Hommes	Femmes	Cadres dirigeants	Cadre A	Cadre B	Cadre C
Coaching individuel	80	24	56	22	57	0	1
Entretien management	61	9	52	4	42	10	4

Accompagnements collectifs	Nombre de dispositifs
Coaching collectif	6 2 DASES, 2 DRH, DAC, DICOM
Ateliers de codéveloppement interdirections	0
Ateliers de codéveloppement intradirections	5 DFPE, DSIN, DVD
Ateliers d'échanges de pratiques managériales (AEPM)	3
Total	14

Accompagnements - conduite de changement	Nombre d'accompagnements	Directions
Accompagnements - conduite de changement (A2C)	10	2 DPMP, DTEC, 2 DDCT, MDPD, DCPA, DASCP-SDPE, DVD, DASES-CASVP

Actions de formation et de sensibilisation au management

Actions de formation	Nb de participations (*)	Catégories			Genre	
		A	B	C	F	H
Formations initiales leadership et management et Parcours nouveaux encadrants (PNE)	496	104	302	90	214	282
PIMS	74	74	0	0	38	36
Formations inter directions	814	391	333	90	517	297
Formations intra directions	78	34	44	0	28	50
Ateliers d'échanges de pratiques managériales	470	248	184	38	294	176
Total	1 932	851	863	218	1 091	841

Animation de réseaux

Conférences	Nombre de rendez-vous	Nombre de participants
RDV du management	11	1 880
Conférences RH et Management	9	702
Conférence cadres dirigeants	1	75
Lettre d'information	Nombre de diffusion	
<i>Les clés du management</i>		25
<i>Avez-vous déjà</i>		

7. DIALOGUE SOCIAL

VILLE DE PARIS

Nouveautés liées au RSU

- Nombre de représentants du personnel par type d'instance.
- Nombre de saisines de la CAP ou de la CCP, de droit ou à la demande d'un l'agent.
- Volume du contingent global d'heures d'autorisation d'absence.
- Existence d'un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève.

CHIFFRES CLÉS 2021

11 Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) en central et **127** dans les directions

14 Comités Techniques (CT) en central et **99** dans les directions

103 audiences syndicales au niveau central

7. DIALOGUE SOCIAL

Instances, audiences syndicales, négociations autour des ratios promus promouvables : un dialogue social dense et nourri, intensifié par la crise sanitaire

Le cadre du dialogue social à la Ville

La concertation conduite avec les représentants du personnel a continué à être articulée autour de la réunion des instances représentatives, conformément aux dispositions prévues par les textes réglementaires : Commission Administrative Paritaire (CAP), Commission Consultative Paritaire (CCP), Comité Technique (CT) central et de directions, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) central et de directions, Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes (CSAP).

Pour rappel, les compétences de ces instances peuvent porter sur des questions individuelles (CAP, CCP), sur des questions collectives (CT, CHSCT), ou sur des questions relatives aux statuts des personnels (CSAP).

Depuis 2015, les Comités techniques et les Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ne sont plus paritaires et seuls les représentants du personnel participent désormais au vote des avis rendus par ces instances de concertation.

En 2021, en application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les CAP ne sont également plus consultées pour les demandes d'accueil en détachement et les promotions. Elles sont désormais compétentes sur les décisions individuelles faisant grief à l'agent (refus de titularisation en fin de stage, de télétravail, de congé de formation syndicale).

Pour renforcer le dialogue social diverses modalités favorisant l'information et la concertation complètent le fonctionnement de ces instances, notamment des réunions de travail avec les organisations syndicales représentatives au niveau central dans le cadre de l'agenda social et au sein de chaque direction, ainsi que des commissions thématiques issues du CHSCT.

Celles-ci sont organisées à l'initiative de l'administration ainsi que dans le cadre d'audiences accordées à la demande des organisations syndicales.

Le dialogue social en 2021

105 réunions de CT ont été organisées, dont 14 au niveau central et 138 réunions de CHSCT, dont 11 au niveau central, complétées par 4 réunions du CSAP.

Des sujets variés, concernant des aspects essentiels de la situation des personnels, notamment le règlement du temps de travail et les éléments liés à la crise sanitaire, ont été abordés au cours des réunions du CT central. Les sujets récurrents, tels que le bilan social 2020 et le budget primitif emplois, ont également fait l'objet d'une consultation approfondie des représentants du personnel.

Le dialogue social s'est également établi au travers de 103 réunions avec les 7 organisations syndicales représentatives au niveau central, dont 73 réunions à l'initiative de l'administration, correspondant principalement aux cycles de concertation sur des thèmes inscrits à l'agenda social et 30 audiences accordées à la demande des organisations syndicales.

Cette concertation suivie traduit la volonté constante de la Ville d'associer de manière étroite les personnels et leurs représentants aux évolutions de la collectivité parisienne, que celles-ci s'inscrivent dans le cadre de l'application de dispositions réglementaires ou qu'elles découlent de priorités municipales.

Un dialogue social intensifié dans un contexte de pandémie

Dans la continuité des efforts réalisés l'année précédente pour maintenir un dialogue social de qualité malgré la crise sanitaire, les dispositions nécessaires ont été prises pour combiner la participation aux réunions en présentiel et à distance. Les sujets liés à la situation sanitaire et à l'application de nouvelles mesures d'organisation ont été examinés à plusieurs

reprises par le comité technique central, notamment sur les questions des congés, la mise en œuvre du passe sanitaire et de l'obligation de vaccination. Dans ce contexte, le cadre général du télétravail à la Ville de Paris a pu être utilement discuté et adopté en 2021.

La concertation et la mise en œuvre de nombreux projets structurants

Le Secrétariat général a prolongé la concertation sur les réformes d'organisation de l'administration de la Ville. A l'occasion de 18 réunions, les échanges ont porté en particulier sur la réforme de la territorialisation (Pacte Parisien de la Proximité), l'unification de l'action sociale au sein de la nouvelle direction des solidarités, le suivi de la mise en œuvre de la police municipale parisienne, ainsi que sur la création de nouvelles directions : direction de la transition écologique et du climat et direction de la santé publique. À l'issue de ces échanges, la création des nouvelles directions a été examinée par le comité technique central en fin d'année.

Cette concertation a permis de préparer les services de la Ville à l'exercice de leurs nouvelles missions, l'objectif étant d'améliorer de manière continue la qualité du service public parisien tout en développant la qualité de vie au travail.

Le comité technique central a examiné les sujets récurrents tels que la présentation du bilan social 2020 et le budget primitif emplois pour 2022. Il a également examiné à plusieurs reprises le règlement du temps de travail, à l'issue de négociations intenses, qui se sont déroulées tout au long de l'année. L'instance a par ailleurs rendu un avis concernant les modalités de recrutement et de rémunération des agents contractuels sur des emplois de catégorie B et C, notamment de la filière technique et ouvrière et des référents jeunesse des territoires.

Le comité technique central s'est prononcé sur le volet 2 du plan parisien pour l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et le handicap. Enfin, le prolongement de la convention entre la Ville et l'AGOSPAP, ainsi

que la procédure d'évaluation 2021, ont fait l'objet d'une consultation du comité.

En marge des travaux du comité, afin d'améliorer le recrutement à la Ville, une concertation a été engagée par la direction des ressources humaines sur l'attractivité des métiers de la Ville et plus particulièrement des métiers de plusieurs filières (technique, médico-sociale, etc.). Les organisations syndicales ont aussi été consultées sur les modalités de revalorisation de carrière des corps de la trilogie pour l'application de la réforme de la catégorie C. Des discussions ont également été conduites sur l'intégration de nouveaux corps au régime indemnitaire du RIFSEEP, notamment les techniciens de tranquillité publique et de surveillance, les inspecteurs de sécurité, les agents de surveillance de Paris et les techniciens supérieurs opérationnels. Les orientations stratégiques de développement des compétences ainsi que la protection sociale complémentaire ont aussi fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel.

Le CHSCT central et les commissions associées

Les réunions du CHSCT central ont été fondamentales pour associer les représentants des personnels aux orientations prises et aux actions engagées par la Ville de Paris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire qui s'est prolongée en 2021.

Le CHSCT central a mené plusieurs travaux sur la question du télétravail en séance ou en commission. Il a également pu reprendre le traitement des sujets courants de l'instance et le suivi des plans d'actions déjà initiés. Ce travail est détaillé dans la partie 3 consacrée au volet Hygiène et Sécurité.

7 DIALOGUE SOCIAL

VILLE DE PARIS

7.1 RÉUNIONS STATUTAIRES

Ville de Paris

- Comités techniques
- Nouveauté ■ Commissions administratives paritaires de droit ou à la demande de l'agent intéressé
- Nouveauté ■ Commissions consultatives paritaires de droit ou à la demande de l'agent intéressé
- Comités d'hygiène et de sécurité
- Nouveauté ■ Nombre de représentants du personnels par type d'instance
- Nouveauté ■ Nombre de jours d'autorisation spéciales d'absence accordés et volume du contingent global d'heures d'autorisation d'absence
- Nombre d'heures de décharges d'activité de service auxquelles ont droit les organisations syndicales et nombre d'heures effectivement utilisées
- Nouveauté ■ Nombre de négociations par domaine référencé selon l'article 8 ter de la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

7.2 SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Ville de Paris

- Nombre de réunions du conseil de discipline
- Nombre, nature et motifs des sanctions disciplinaires en distinguant fonctionnaire, stagiaire et contractuel

7.3 CONFLITS DU TRAVAIL

Ville de Paris

- Nombre de jours de grève
- Nouveauté ■ Existence d'un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève des agents ou à défaut d'une délibération du Conseil de Paris

7.1 RÉUNIONS STATUTAIRES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

14	Comité technique central	99	Comité technique de direction
11	Réunions des comités d'hygiène et de sécurité central	127	Réunions des comités d'hygiène et de sécurité de direction
29	Commissions administratives paritaires (titre III et IV)		

Nombre de réunions de commissions administratives paritaires (Ville de Paris)

NB de CAP	Ville de Paris			Commune et département	
	Filière	2021	2020	2019	2018
	ADMINISTRATIVE ET ANIMATION	7	10	22	21
	CULTURELLE	2	11	21	24
	MEDICALE ET SOCIALE	4	16	39	31
	OUVRIER ET TECHNIQUE	12	31	55	48
	SPORTIVE	1	2	5	3
	SECURITE		7	18	12
	<i>dont de droit</i>	4			
	<i>dont à la demande de l'intéressé</i>	6			
	Total	26	77	160	139

Nombre de réunions de commissions administratives paritaires (Titre IV)

Filière	Personnels du Titre IV			
	2021	2020	2019	2018
ADMINISTRATIVE	0	1	1	2
MEDICALE ET SOCIALE	3	3	3	2
OUVRIER ET TECHNIQUE	0	2	1	2
Total	3	6	5	6

Synthèse Ville de Paris

Nombre de CAP	Ville de Paris			Commune et département
	2021	2020	2019	2018
VILLE DE PARIS	26	77	160	139
<i>dont de droit</i>	4			
<i>dont à la demande de l'intéressé</i>	6			
TITRE IV	3	6	5	6
TOTAL	29	83	165	145

Nombre de réunions de commissions consultatives paritaires

Nombre de CCP	2021	2020	2019	2018
Nb de réunions	3	83	165	145
<i>dont de droit</i>	0			
<i>dont à la demande de l'intéressé</i>	0			

**Nombre de représentants des personnels
par instance et par titulaire/suppléant**

Instance	Nombre de représentants syndicaux en 2021	
	Titulaire	Suppléant
Comité technique	196	196
CSAP	11	22
CAP	225	225
CCP	21	21
CHSCT	182	182

7.1 RÉUNIONS STATUTAIRES

**Ville de Paris
Au 31 décembre 2021**

Nombre de réunions des comités techniques, des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail

Type de réunions	Ville de Paris hors titre IV				Personnels du titre IV			
	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Réunions du conseil supérieur des administrations parisiennes	4	1	2	4				
Réunions du comité technique central	14	8	6	6				
Réunions des comités techniques des directions	91	66	54	59	8	4*	6*	4*
Réunions du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail central	11	7	4	4				
Réunions des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail des directions	96	92	71	69	31	25		39

* Réunions des comités techniques et comités d'hygiène et de sécurité d'établissement et CHSCT d'établissement

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordés en application de l'article 13 du décret du 28 mai 1982 et volume du contingent global d'heures d'autorisation d'absence

L'article 13 du décret 82-447 du 28 mai 1982 prévoit depuis 2015 la possibilité de bénéficier de 10 à 20 jours par an et par agent pour participer aux congrès et organismes directeurs de syndicats de tous niveaux, y compris local, c'est à dire Ville de Paris (niveau local, départemental, régional, national et international).

2021	2020	2019	2018
8199 j	9 510 j	11 875 j	9 645,5 j

VOLUME DU CONTINGENT GLOBAL DE JOURS* D'AUTORISATION D'ABSENCE
2021
54 000 j soit 270 ETP x 200j

*l'unité de compte retenue en gestion du temps de travail et décompte des droits syndicaux est le jour et la demi-journée, et non pas les heures comme demandé par l'arrêté d du 10 décembre 2021

Nombre d'équivalents temps plein répartis entre organisations syndicales selon leur représentativité et pouvant être accordés aux agents pour l'exercice d'un mandat syndical (art. 16 du décret 82-447)

Personnels ville de Paris hors titre IV			
2021	2020	2019	2018
270	270	270	275

Personnels du titre IV (consommation effective)			
2021	2020	2019	2018
nc	nc	nc	nc

Nombre d'heures de décharges d'activité de service auxquelles ont droit les organisations syndicales et nombre d'heures effectivement utilisées

Nombre d'heures de décharges d'activité de service auxquelles ont droit les organisations syndicales*	Nombre d'heures effectivement utilisées**
270 ETP	nc

* parce que la collectivité parisienne applique le décret n°82-447 du 28 mai 1982 sur le droit syndical de l'Etat et non le décret de la FPT, la mesure est en ETP.

**Le nombre d'heures effectivement utilisées n'est pas disponible car l'application Chronotime n'est en service que pour la moitié des directions. Les directions ne sont pas en mesure actuellement d'établir ces données pour chacun des 7 droits syndicaux ouvrant droit à autorisation d'absence.

Nombre de jours d'absence pour formation syndicale accordés aux fonctionnaires*

Nombre d'agents	Nombre de jours de congés formation syndicale
2 290 agents	7 492,5 jours

* données partielles

Nombre de protocoles d'accords en matière de droits syndicaux

Pour des raisons statutaires et réglementaires, la Ville de Paris applique le décret de la fonction publique de l'Etat (décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique) qui ne permet pas de négocier d'accord sur ce sujet, cette possibilité existant par ailleurs dans le cadre de la fonction publique territoriale. La Ville s'est toutefois dotée d'un protocole d'accord de méthode sur le fonctionnement des instances et le dialogue social examiné au comité technique central du 21 juin 2017.

Nombre de négociations par domaine référencé selon l'article 8 ter de la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

Domaine	Nombre de négociations engagées	Nombre de négociations conclues et signées
Conditions et organisation du travail, notamment aux actions de prévention dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail	0	0
Temps de travail, télétravail, qualité de vie au travail, modalités des déplacements entre le domicile et le travail ainsi qu'aux impacts de la numérisation sur l'organisation et les conditions de travail	0	1*
Accompagnement social des mesures de réorganisation des services	0	0
Mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique, de la préservation des ressources et de l'environnement et de la responsabilité sociale des organisations	0	0
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	0	0
Promotion de l'égalité des chances, reconnaissance de la diversité et prévention des discriminations dans l'accès aux emplois et gestion des carrières	0	0
Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle des personnes en situation de handicap	0	0
Déroulement des carrières et promotion professionnelle	1**	0
Apprentissage	0	0
Formation professionnelle et formation tout au long de la vie	0	0
Intéressement collectif et modalités de mise en œuvre de politiques indemnitaires	0	2***
Action sociale	0	0
Protection sociale complémentaires	0	0
Evolution des métiers et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	0	0
TOTAL	1	3

* Il s'agit du protocole sur le cadre général du télétravail signé le 2 juillet 2021 par 3 organisations syndicales (UNSA, CFDT, UCP).

** Il s'agit des ratios promus-promouvables pour la période 2021-2023.

*** Il s'agit de deux accords sur la revalorisation du RIFSEEP sur la filière sociale et la filière bibliothèque et patrimoine signés en janvier 2021 par 4 organisations syndicales (UNSA, CFDT, UCP, CFTC).

Nombre d'agents mis à disposition des organisations syndicales (article 100 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984)

1 agent en 2021

Nombre de jours d'activité des représentants en CHSCT et du secrétaire du CHSCT

3 040 j

7.2 SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de réunions du conseil de discipline

Ville de Paris hors titre IV	2021		2020	2019	2018
	H	F			
Nombre de réunions de commissions administratives paritaires réunies dans le cadre du conseil de discipline	27	8	26	59	69
	35				

Titre IV	2021		2020	2019	2018
Nombre de réunions de commissions administratives paritaires réunies dans le cadre du conseil de discipline		3	1	2	1

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires titulaires

	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires titulaires (art. 89 de la loi du 26 janvier 1984)				
	2021		2020	2019	2018
	H	F			
Sanctions du 1er groupe :	227		136	256	254
Avertissement*	nc	nc	0	0	0
Blâme	227		136	256	254
Sanctions du 2ème groupe :	4		4	13	12
Abaissement d'échelon	0	0	0	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	2	2	4	13	12
Sanctions du 3ème groupe :	19		14	28	24
Rétrogradation	0	0	0	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 16 jours à 2 ans	18	1	14	28	24
Sanctions du 4ème groupe :	12		7	13	24
Mise à la retraite d'office	0	0	0	0	2
Révocation	10	2	7	13	21
Total	262		161	310	314

* le chiffre n'est pas consolidé

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires

	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires (art. 6 du décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992)					
	2021		2020	2019	2018	
	H	F				
Avertissement	0	0	0	0	0	
Blâme	0	0	0	0	0	
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 3 jours	0	0	0	0	0	
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	0	0	0	0	0	
Exclusion définitive du service	0	0	0	0	0	2
Total	0	0	0	0	0	2

Nombre de sanctions prononcées concernant les agents contractuels

	Nombre de sanctions prononcées concernant les agents contractuels (art. 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988)					
	2021		2020	2019	2018	
	H	F				
Avertissement	0	0				
Blâme	0	0				
Exclusion temporaire de fonctions	1	0				
Licenciement	1	2	1	2		
Total	2	2	1	2	0	0
	4					

Motifs des sanctions disciplinaires prononcées par statut d'agent

Compter un motif par sanction de 2e, 3e et 4e groupes	Principal motif des sanctions prononcées au total et en distinguant les agents fonctionnaires, stagiaires et contractuels											
	Fonctionnaire titulaire		Fonctionnaire stagiaire		Agent contractuel		2021			2020	2019	2018
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total	Total	Total	Total
Probité, intégrité (détournement, conservation de fonds, malversation, vol, dégradation, dettes, chèque sans provision)	2	2	0	0	0	0	2	2	4	0	9	9
Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste)	6	1	1	0	1	0	8	1	9	3	22	16
Atteinte à la discrétion professionnelle, au secret professionnel, au secret des correspondances, à la vie privée, à la liberté individuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	8
Incorrections, violences, insultes, harcèlement moral	5	2	0	0	0	2	5	4	9	9	9	12
Ivresse	2	0	0	0	0	0	2	0	2	0	3	3
Mœurs (dont harcèlement sexuel)	2	1	0	0	0	0	2	1	3	3	4	4
Manquement à l'obligation de laïcité, atteinte au principe de neutralité, discrimination, manquement à l'obligation de réserve	2	0	0	0	1	0	3	0	3	1	0	1
Conflit d'intérêt, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Exercice d'une activité privée rémunérée sans autorisation	5	0	0	0	0	0	5	0	5	2	4	2
Comportement privé affectant le renom du service, condamnation pénale (pour manquements non mentionnés dans les colonnes précédentes)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	7	2
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	9
Total	24	6	1	0	2	2	27	8	35	26	59	69
	30		1		4							

7.3 CONFLITS DU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Collectivité	2021			2020			2019			2018		
	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre local **	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre national	Total	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre local	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre national	Total	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre local	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre national	Total	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre local	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre national	Total
Total	49 832	11 209	61 041	*	*	34 343	32 726	27 418	60 144	11 801	20 953	32 753

* En 2020 il n'a pas été possible de distinguer mots d'ordre d'origine locale et mots d'ordre d'origine nationale.

** Les préavis sont considérés comme locaux quand ils sont déposés par une organisation de la Ville de Paris, même s'il s'agit de revendications nationales.

Existence d'un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève des agents ou à défaut d'une délibération du Conseil de Paris	NON
---	-----

8. RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE FEMME HOMME

Les données collectées pour ce 7^e rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes contribuent au travail engagé en 2004, qui a conduit à l'obtention en 2019 du label Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la présentation en Conseil de Paris en 2021 d'un plan visant l'égalité professionnelle réelle.

L'objectif d'égalité professionnelle implique le passage en revue de toutes les procédures RH (recrutement, rémunération, gestion des carrières, formation, etc.), ainsi que la mesure systématique et l'analyse des causes des écarts ou des différences de situation entre les agents et les agentes. Il implique également de connaître le ressenti par rapport aux inégalités de traitement, injures ou agressions dont les agents et les agentes peuvent être victimes dans le cadre de leur travail. Enfin la sensibilisation et la formation sur l'égalité femmes-hommes et les violences sexuelles et sexistes doivent se poursuivre pour toucher l'ensemble des agents et des agentes. Des publics ont été prioritairement formés, tels que tous les nouveaux managers et le réseau RH de la Ville. L'ambition déclinée au sein de cette démarche globale, pour parvenir à une égalité réelle entre les agents et les agentes, quels que soient leur genre, leur âge, leurs origines, leurs convictions ou leur état de santé, a permis l'obtention en 2019 du label Égalité professionnelle femmes-hommes. La Ville a ensuite fait l'objet d'un audit intermédiaire de l'Afnor en 2021 afin de constater les avancées.

Afin de structurer ces actions et de permettre leur évaluation régulière, un Plan parisien Égalité professionnelle femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap couvrant la période 2021-2023 a été présenté

aux instances centrales du dialogue social, puis au Conseil de Paris en octobre 2021.

Au cours de l'année 2021, l'accent a été mis sur la formation de 415 personnes ressources sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, notamment les conseillers et conseillères en prévention des risques professionnels, les permanents syndicaux, le pool d'enquêteurs et enquêtrices de la Ville de Paris, les élus et élues ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de cabinet.

Depuis 2015, le rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes (RSC) produit 27 indicateurs communs aux trois fonctions publiques. Ils recouvrent les différents champs qui délimitent le périmètre habituel des ressources humaines : les effectifs, la durée et l'organisation du travail, les embauches et les départs, le positionnement, les promotions, les rémunérations, la formation, les conditions de travail, les congés, le temps partiel, l'organisation du temps de travail et les services de proximité.

Leur lecture permet d'établir plusieurs faits saillants.

Un effectif parisien majoritairement féminin

La part des femmes au sein des effectifs est de 55,5 % (55,8 % en 2020) des agents sur emploi permanent (hors assistants maternels et familiaux).

Elles représentent également 67,5 % des agents de catégorie A (67,8 % en 2020), 47,5 % des agents de catégorie B (46,3 % en 2020) et 54 % des agents de catégorie C (55 % en 2020). 46,1 % des femmes exercent une activité soumise à un niveau de sujétion compris entre 1 et 6, ce taux étant de 57 % pour les hommes.

67,5 % des agents recrutés en catégorie A sont des femmes (65 % en 2020), 49 % en catégorie B (51 % en 2020) et 65,1 % en catégorie C (70,7 % en 2020).

Les actions de recrutement et de promotion interne ont permis d'accroître significativement la part des femmes au sein de corps les plus masculins. C'est par exemple le cas pour les ingénieurs des services techniques, devenus ICSAP, où les femmes représentent en 2021 40 % des effectifs, là où elles n'étaient que 22,8 % en 2005. Plusieurs métiers traditionnellement occupés très majoritairement par des hommes ont également suivi cette tendance.

Si elle reste encore faible, la part des femmes parmi les éboueurs a ainsi plus que doublé en 15 ans, passant de 2,4 % en 2005 à 5,5 % en 2021. Le réseau de femmes éboueuses créé par la DPE symboliquement le 8 mars 2021, permet d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain (maternité, tenue vestimentaire, lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel, etc.) afin d'y remédier et de faciliter l'intégration et le quotidien des femmes au sein des équipes.

Un objectif de parité dans les emplois de direction et au sein des jurys de recrutement

Une attention particulière est portée à la parité dans les emplois de direction occupés à 49,1 % par des femmes, alors que la proportion était de 47,7 % en 2020.

Le pourcentage de femmes primo nommées¹ sur des emplois fonctionnels a aussi fortement augmenté : passage de 36,8 % en 2017 à 56 % en 2021. Cette répartition place la Ville bien au-delà de ce que le cadre légal impose (un minimum de 40 % de femmes primo nommées depuis 2017).

Par ailleurs, depuis 2012, le nombre d'hommes et de femmes parmi les membres de jurys de concours est proche de la parité. Cette proportion est désormais de 57,7 % et 52,2 % des jurys ont été présidés par des femmes.

Des écarts de rémunération qui se réduisent

Pour les fonctionnaires, s'agissant des rémunérations nettes mensuelles moyennes², toutes quotités de temps de travail et toutes catégories confondues, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes continue de se réduire. Cet écart est désormais de 5,3 % en 2021, contre 6,17 % en 2020.

Plusieurs facteurs peuvent encore expliquer cet écart : temps partiel, effet de filière, âge, évolution de carrière.

On note en 2021 que 86,7 % des fonctionnaires à temps partiel sont des femmes (en 2020, 87,1 %, en 2019, 87,4 % et 88,6 % en 2018), les agents en temps partiel représentant 6,6 % des effectifs (hors agents à temps incomplet).

¹ Pour mémoire, seules les « primo-nominations », c'est-à-dire les nominations hors renouvellement sur un même emploi ou nomination au sein d'un même type d'emplois au sein d'une même collectivité territoriale, sur les emplois listés à l'annexe du décret du 30 avril 2012, sont soumises à l'obligation de nominations équilibrées.

² Certains indicateurs sont en rémunération brute, d'autres en rémunération nette. Certains indicateurs sont en équivalent temps plein, d'autres toutes quotités de temps de travail confondues.

On constate également un effet de filière : à titre d'exemple, pour la même catégorie hiérarchique, la part indemnitaire de plusieurs corps issus de la filière médico-sociale (majoritairement féminine) est plus faible que celle de corps de la filière technique (majoritairement masculine).

Les éventuels effets d'âge et de vitesse de progression de carrière, pouvant également potentiellement expliquer ces écarts, sont à l'étude. Dans le cadre de l'objectif 11.2 du Plan parisien Égalité professionnelle femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap, une étude est menée sur 15 corps ciblés pour affiner ces résultats grâce à l'outil d'analyse de la DGAFP ainsi que BO.

Un principe de parité respecté en matière de promotions

La collectivité est attentive à l'égalité en matière de promotions. De nouveaux ratios de promus-promouvables ont été adoptés en 2020, pour les années 2021 à 2023.

Les très fortes augmentations des ratios, proposées pour les corps majoritairement féminins, traduisent ainsi la détermination de la collectivité à promouvoir une évolution de carrière et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Les taux de promotion au dernier grade d'avancement des auxiliaires de puériculture, des agents spécialisés des écoles maternelles, des agents techniques des écoles et des agents techniques de la petite enfance, sont ainsi passés de 17 % en 2018 à 50 % en 2020, 60 % en 2021 et 65 % pour 2022 et 2023.

In fine, les femmes représentent 57,5 % des personnes promues en 2021 sur près de 17 129 agents promouvables.

Les hommes toutefois majoritaires en 2021 parmi les agents bénéficiant de formations

Le nombre de jours de formation annuel moyen rapporté aux effectifs globaux des agents sur emploi permanent est de 2,4 pour les hommes et de 1,9 pour les femmes, contrairement à la tendance des années précédentes (1,5 pour les hommes et 1,7 pour les femmes en 2020, 2,4 pour les hommes et 3,2 pour les femmes en 2019, 2,6 pour les hommes et 3,3 pour les femmes en 2018).

Répartition par sexe et catégorie des promotions de grades en 2021

	F	H	Total
A	602	134	736
B	513	487	1 000
C	2 242	1 859	4 101
Total	3 357	2 480	5 837

Promotions de grade ou d'échelon exceptionnel au titre de l'année 2021 (hors Titre IV)

Catégorie	Promouvables ou inscrit(e)s aux examens professionnels				Promu(e)s				Rapport nb de F promues / nb de F promouvables
	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	Femmes	Hommes	Total	Part des F / Total	
A	3 061	1 129	4 190	0,74	602	134	736	0,78	1,04
dont A+	80	121	201	0,51	15	22	37	0,57	1,13
B	1 263	1 327	2 590	0,49	513	487	1 000	0,46	0,95
C	5 972	4 377	10 349	0,57	2 242	1 859	4 101	0,58	1,03
Total	10 296	6 833	17 129	0,60	3 357	2 480	5 837	0,59	0,99

L'indicateur de représentation des femmes dans les promotions de grade au choix ou par examen professionnel, mesure le rapport entre le taux de femmes promues et le taux de femmes promouvables ou inscrites aux examens professionnels concernés. Le taux d'équilibre se situe à 1 ; au-dessus, la situation est plus favorable aux femmes. Le taux global de l'année 2021 est de 0,99 comme en 2020 (1,00 en 2019, 0,94 en 2018, 0,95 en 2017, 0,98 en 2015 et 2016, 0,97 en 2014, 1,07 en 2013, 1,01 en 2012).

NB : Le périmètre est différent de celui des RPP (dont le total de promotions de l'année est de 4 876) : sont incluses les promotions à la hors classe et aux échelons exceptionnels (notamment à l'échelon exceptionnel d'ICSAP général, à l'échelon spécial d'administrateur général, à l'échelon exceptionnel de chef de service administratif et de chef d'arrondissement).

8 RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE FEMME HOMME

VILLE DE PARIS

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.1 EFFECTIFS

Ville de Paris

- Répartition des agents permanents en activité en effectifs physiques et en équivalent temps plein (hors assistants maternels et familiaux)
 - par filière, par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et par type de contrat pour les non titulaires
- Âge moyen des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité
 - par filière, par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)
- Âge médian des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité
 - par filière, par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)

8.2 DURÉE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Ville de Paris

- Répartition des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité selon la durée du travail (temps complet et temps incomplet; temps plein, temps partiel)
 - Répartition des effectifs selon l'organisation du travail
 - Répartition par sexe des agents gérés sous Chronogestor par niveau de sujétion
 - Détail des sujétions particulières, niveaux de contrepartie et services ou personnels concernés.

8.3 COMPTES ÉPARGNE TEMPS

Ville de Paris

- Données globales relatives aux comptes épargne temps de la collectivité parisienne
 - Par sexe, par catégorie hiérarchique et par direction

8.4 EMBAUCHES ET DÉPARTS

Ville de Paris

- Répartition des agents permanents recrutés au cours de l'année
 - par statut, par type de recrutement, et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)
- Recrutement de travailleurs handicapés
 - par corps et par sexe
- Répartition des agents permanents partis au cours de l'année
 - par statut, par motif de départ et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)
- Effectifs d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement
 - âge moyen de départ par catégorie de départ

8.5 POSITIONNEMENT

Ville de Paris

- Répartition femmes/hommes des agents occupant un emploi d'encadrement supérieur
 - par type d'emploi, par statut et par corps d'origine

- Répartition femmes/hommes des agents primo nommés sur un emploi d'encadrement supérieur

- Répartition des candidats aux concours, recrutement direct (inscrits, présents, admis)
 - A - recrutements par concours, répartis par filière et catégorie hiérarchique
 - B- recrutements directs (hors non-titulaires) par secteur

8.6 PROMOTION

Ville de Paris hors titre IV

- Répartition des agents promus et promouvables par sexe, par filières, par catégories

Ville de Paris

- Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps

Ville de Paris

- Calcul d'un taux de mobilité par sexe rapportant le nombre de mouvements en année n aux effectifs de n-1

Ville de Paris

- Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels ; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris

- Rémunération nette mensuelle moyenne par décile
 - toutes quotités de temps de travail confondues
 - Par filière, par statut, par catégorie hiérarchique
- Rémunération nette mensuelle moyenne par décile
 - agents à temps plein
- Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale
 - toutes quotités de temps de travail confondues
- Rémunération nette mensuelle moyenne par décile
 - Agents à temps plein
- Répartition de la rémunération brute annuelle des agents permanents
 - Agents à temps plein

C - FORMATION

8.8 FORMATION

Ville de Paris

- Nombre moyen de jours de formation
- par catégorie hiérarchique

Ville de Paris hors titre IV

- Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté

D - CONDITIONS DE TRAVAIL

8.9 CONDITIONS DE TRAVAIL

Ville de Paris

- Nombre d'accidents de travail et de trajet
- Par corps, par filière et par sexe

E - CONGÉS

8.10 CONGÉS

Ville de Paris

- Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de paternité et maternité par catégorie ; nombre de jours de congés de paternité pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques

Ville de Paris

- Nombre d'agents par sexe, par filière et par motifs partis en congé parental, congé d'adoption et autres congés liés à la famille, en disponibilité par motif

F - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

8.11 CHARTES DU TEMPS

Ville de Paris

- Nombre de chartes

8.12 TEMPS PARTIEL

Ville de Paris

- flux sur les temps partiels par sexe (entrées, modifications de quotité, retour à taux plein)

Ville de Paris

- flux sur les temps partiels par sexe (entrées, modifications de quotité, retour à taux plein)

8.13 SERVICES DE PROXIMITÉ

Ville de Paris

- Dispositifs d'action sociale pour la garde d'enfants (places en crèche, aides financières)

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.1 EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des agents sur emploi permanent en activité en effectifs physiques
et en équivalent temps plein (hors assistants maternels et familiaux)

par filière, par statut, par catégorie (A+, A, B, C)
et par type de contrat pour les contractuels

Catégorie A+

Filière	Statut	Type de contrat pour les non titulaires	A+				Total A+	
			Femmes		Hommes		Agents	etp
			Agents	etp	Agents	etp		
FILIERE ADMINISTRATIVE			91	91	105	105	196	196
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	7	7	10	10	17	17
	TITULAIRE		44	44	72	72	116	116
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		16	16	4	4	20	20
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		24	24	19	19	43	43
FILIERE CULTURELLE			54	53,5	20	20,0	74	73,5
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	1	1			1	1
	TITULAIRE		35	34,7	14	14	10	10
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		6	6	3	3	1	1
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		12	11,8	3	3	15	14,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE			222	170	47	30,5	269	200,5
FILIERE MEDICO-SOCIALE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	103	59,6	37	21,3	140	80,9
	TITULAIRE		109	100,9	9	8,2	15	14,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		8	7,5	1	1,0	3	3,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		2	2,0			1	1,0
FILIERE TECHNIQUE			105	104	124	123,6	229	227,6
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	7	7	9	9	16	16
	TITULAIRE		89	88	109	108,8	57	56,5
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		4	4	3	3	1	1,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		5	5	3	2,8	5	5,0
Total général A+			472	418,5	296	279,1	768	697,6

Catégorie A (hors A+)

Filière	Statut	Type de contrat pour les non titulaires	A				Total A	
			Femmes		Hommes		Agents	etp
			Agents	etp	Agents	etp		
FILIERE ADMINISTRATIVE			1 091	1 079,8	643	641,2	1 734	1 721,0
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	338	334,6	208	207,3	546	541,9
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	CDI Public	1	1,0			1	1,0
	STAGIAIRE				1	1,0	1	1,0
	TITULAIRE		617	610,1	386	385,3	1 003	995,4
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		92	91,5	24	23,8	116	115,3
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		43	42,6	24	23,8	67	66,4
FILIERE CULTURELLE			407	383,9	401	361,3	808	745,2
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	115	95,9	140	105,3	255	201,2
	STAGIAIRE		8	8,0	1	1,0	9	9,0
	TITULAIRE		255	251,8	234	229,0	489	480,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		24	23,5	24	24,0	48	47,5
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		5	4,8	2	2,0	7	6,8
FILIERE HORS FILIERE			741	668,9	575	526,5	1 316	1 195,4
FILIERE HORS FILIERE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	280	226,0	244	199,3	524	425,3
	DETACHE SUR CONTRAT FPE	CDD Public	5	5,0	8	7,7	13	12,7
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	CDD Public	4	4,0	2	2,0	6	6,0
	STAGIAIRE		21	20,7	13	13,0	34	33,7
	TITULAIRE		427	409,2	307	303,5	734	712,7
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		4	4,0	1	1,0	5	5,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE			913	870,4	33	30,0	946	900,4
FILIERE MEDICO-SOCIALE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	61	47,8	8	5,2	69	53,0
	STAGIAIRE		21	21	1	1	22	21,7
	TITULAIRE		721	695	17	17	738	712,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		104	101	5	5	109	105,6
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		6	6	2	2	8	8,0
FILIERE SECURITE			3	3	15	15	18	18
FILIERE SECURITE	TITULAIRE		3	3,0	13	13,0	16	16,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL				2	2,0	2	2,0
FILIERE SOCIALE			1 817	1 768,3	228	226,1	2 045	1 994,4
FILIERE SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE		2	2,0			2	2,0
	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	42	41,6	18	18,0	60	59,6
	STAGIAIRE		54	53,8	8	8,0	62	61,8
	TITULAIRE		1 645	1 597,6	189	187,1	1 834	1 784,7
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		70	69,3	10	10,0	80	79,3
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		4	4,0	3	3,0	7	7,0
FILIERE SPORTIVE			13	13,0	60	60,0	73	73,0
FILIERE SPORTIVE	TITULAIRE		13	13,0	60	60,0	73	73,0
FILIERE TECHNIQUE			445	439,0	582	581,1	1 027	1 020,1
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	113	111,4	136	136,0	249	247,4
	ELEVE		12	12,0	14	14,0	26	26,0
	STAGIAIRE		16	15,8	14	14,0	30	29,8
	TITULAIRE		276	272,0	401	400,1	677	672,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		14	14,0	12	12,0	26	26,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		14	13,8	5	5,0	19	18,8
TOTAL A			5 430	5 226,3	2 537	2 441,2	7 967	7 668

Catégorie B

Filière	Statut	Type de contrat pour les non titulaires	B				Total B	
			Femmes		Hommes		Agents	etp
			Agents	etp	Agents	etp		
FILIERE ADMINISTRATIVE			1 393	1 374,7	610	607,8	2 003	1 982,5
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	58	57,5	50	49,8	108	107,3
	STAGIAIRE		23	23,0	13	13,0	36	36,0
	TITULAIRE		1 263	1 246,0	532	530,0	1 795	1 776,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		37	36,4	11	11,0	48	47,4
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		12	11,8	4	4,0	16	15,8
FILIERE ANIMATION			451	439,9	278	274,8	729,0	714,7
FILIERE ANIMATION	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public			3	3,0	3	3,0
	STAGIAIRE		4	4,0	8	8,0	12	12,0
	TITULAIRE		446	434,9	267	263,8	713	698,7
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		1	1,0			1	1,0
FILIERE CULTURELLE			697	651,1	315	294,4	1 012	945,5
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	95	70,0	55	37,9	150	107,9
	STAGIAIRE		9	9,0	8	8,0	17	17,0
	TITULAIRE		560	539,6	237	233,5	797	773,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		31	30,5	13	13,0	44	43,5
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		2	2,0	2	2,0	4	4,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE			530	518,9	36	32,6	566	551,5
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	CDD Public	20	20,0			20	20,0
	AIDE SOIGNANTS TIV DETACHE		8	7,8			8	7,8
	AIDE SOIGNANTS TIV STAGIAIRE		24	24,0			24	24,0
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE		134	132,4	3	3,0	137	135,4
	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	3	1,7	5	2,9	8	4,6
	STAGIAIRE		16	15,5	1	1,0	17	16,5
	TITULAIRE		322	314,5	26	24,7	348	339,2
TITULAIRE DETACHE CNRACL		3	3,0	1	1,0	4	4,0	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE					1	1,0	1	1,0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	TITULAIRE				1	1,0	1	1,0
FILIERE SECURITE			76	76,0	187	187,0	263	263,0
FILIERE SECURITE	STAGIAIRE				3	3,0	3,0	3,0
	TITULAIRE		51	51,0	172	172,0	223,0	223,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		25	25,0	12	12,0	37,0	37,0
FILIERE SOCIALE			45	43,6	30	30	75	73,6
FILIERE SOCIALE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	20	19,2	10	10,0	30	29,2
	STAGIAIRE				1	1,0	1	1,0
	TITULAIRE		25	24,4	19	19,0	44	43,4
FILIERE SPORTIVE			100	98	310	303	410	400,0
FILIERE SPORTIVE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	5	3,1	36	29,0	41	32,1
	STAGIAIRE		10	10,0	17	17,0	27	27,0
	TITULAIRE		85	84,4	256	255,5	341	339,9
	TITULAIRE DETACHE CNRACL				1	1,0	1	1,0
FILIERE TECHNIQUE			617	608,7	2 556	2 551,1	3 173	3 159,8
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	25	24,3	60	59,5	85	83,8
	STAGIAIRE		25	24,8	43	43,0	68	67,8
	TITULAIRE		558	550,8	2 433	2 428,6	2 991	2 979,4
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		6	6,0	12	12,0	18	18,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		3	2,8	8	8,0	11	10,8
TOTAL B			3 909	3 810,4	4 323	4 281,2	8 232	8 092

Catégorie C

Filière	Statut	Type de contrat pour les non titulaires	C				Total C	
			Femmes		Hommes		Agents	etp
			Agents	etp	Agents	etp		
FILIERE ADMINISTRATIVE			3 128	3 066,2	888	875,5	4 016	3 941,7
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	94	87,4	64	53,9	158	141,3
	STAGIAIRE		50	49,8	26	26,0	76	75,8
	TITULAIRE		2 878	2 825,6	774	771,6	3 652	3 597,2
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	CDD Public	99	96,4	22	22,0	121	118,4
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	CDD Public	7	7,0	2	2,0	9	9,0
FILIERE ANIMATION			2 165	1 776,9	931	843,2	3 096	2 620,1
FILIÈRE ANIMATION	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	800	475,9	185	119,4	985	595,3
	STAGIAIRE		71	69,8	50	50,0	121	119,8
	TITULAIRE		1 292	1 229,2	693	670,8	1 985	1 900,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	CDD Public	2	2,0	3	3,0	5	5,0
FILIERE CULTURELLE			304	222,0	228	184,9	532	406,9
FILIÈRE CULTURELLE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	116	40,2	70	29,3	186	69,5
	STAGIAIRE		26	26,0	8	8,0	34	34,0
	TITULAIRE		162	155,8	149	146,6	311	302,4
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	CDD Public			1	1,0	1	1,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE			4 476	4 321,8	34	33,6	4 510	4 355,4
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	CDD Public	8	8,0	3	3,0	11	11,0
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE		13	13,0			13	13,0
	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	3	3,0	1	1,0	4	4,0
	STAGIAIRE		339	336,0	6	6,0	345	342,0
	TITULAIRE		4 052	3 902,1	23	22,6	4 075	3 924,7
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	CDD Public	60	58,7	1	1,0	61	59,7
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	CDD Public	1	1,0			1	1,0
FILIERE SECURITE			1 014	1 005,1	2 067	2 064,9	3 081	3 070,0
FILIÈRE SECURITE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	2	2,0	13	13,0	15	15,0
	STAGIAIRE		28	28,0	111	111,0	139	139,0
	TITULAIRE		984	975,1	1 938	1 935,9	2 922	2 911,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL				5	5,0	5	5,0
FILIERE SOCIALE			2 019	1 987,0	45	45	2 064	2 032,0
FILIÈRE SOCIALE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	366	365,2	33	33,0	399	398,2
	STAGIAIRE		79	78,8	1	1,0	80	79,8
	TITULAIRE		1 574	1 543,0	11	11,0	1 585	1 554,0
FILIERE TECHNIQUE			6 071	5 595,9	11 913	11 873,7	17 984	17 469,6
FILIÈRE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	CDD et CDI Public	1 433	1 013,0	349	335,5	1 782	1 348,5
	CONTRACTUELS PACTE		34	34,0	134	134,0	168	168,0
	STAGIAIRE		389	387,5	534	533,9	923	921,4
	TITULAIRE		4 176	4 122,4	10 835	10 809,3	15 011	14 931,7
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		8	8,0	40	40,0	48	48,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE		31	31,0	21	21,0	52	52,0
TOTAL C			19 177	17 974,9	16 106	15 920,8	35 283	33 895,7
			Femmes		Hommes		Total	
			Agents	etp	Agents	etp	Agents	etp
Total général 2021			28 988	27 430	23 262	22 922	52 250	50 352
Total général 2020			29 343	27 706	23 208	22 846	52 551	50 552
Total général 2019			29 537	27 837	23 239	22 875	52 776	50 712
Total général 2018			29 391	27 679	23 162	22 798	52 553	50 477

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.1 EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Âge moyen des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité,
par filière, par statut, par catégorie (A+, A, B, C)

Catégorie A+

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total A+
		A+		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		47,7	50,3	49,1
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	46,0	46,6	46,4
	TITULAIRE	51,5	52,0	51,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	42,8	44,3	43,1
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	44,6	47,1	45,7
FILIERE CULTURELLE		49,3	47,3	48,8
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	51,0		51,0
	TITULAIRE	51,0	46,4	49,7
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	45,0	49,7	46,6
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	46,5	49,0	47,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		51,1	55,4	51,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE	CONTRACTUEL	46,6	54,9	48,8
	TITULAIRE	54,8	56,8	55,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	55,6	61,0	56,2
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	55,5		55,5
FILIERE TECHNIQUE		48,5	50,5	49,6
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	47,1	50,1	48,8
	TITULAIRE	48,7	50,7	49,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	49,3	50,0	49,6
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	45,8	43,3	44,9
Total A+		49,6	51,0	50,2

Catégorie A (sans A+)

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total A
		A		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		46,4	47,8	46,9
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	40,6	43,3	41,6
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	65,0		65,0
	STAGIAIRE		58,0	58,0
	TITULAIRE	50,1	50,5	50,3
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	44,0	46,1	44,4
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	43,9	43,4	43,7
FILIERE CULTURELLE		51,8	51,4	51,6
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	49,2	50,3	49,8
	STAGIAIRE	45,1	42,0	44,8
	TITULAIRE	53,7	52,9	53,3
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	47,9	44,4	46,2
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	47,6	42,0	46,0
FILIERE HORS FILIERE		45,3	44,0	44,7
FILIERE HORS FILIERE	CONTRACTUEL	42,4	40,7	41,6
	DETACHE SUR CONTRAT FPE	40,4	42,3	41,5
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	39,3	39,0	39,2
	STAGIAIRE	37,0	31,6	34,9
	TITULAIRE	47,7	47,2	47,5
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	46,8	48,0	47,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		48,2	44,3	48,1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	CONTRACTUEL	40,4	39,8	40,3
	STAGIAIRE	34,4	38,0	34,6
	TITULAIRE	49,7	47,1	49,6
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	45,3	41,8	45,1
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	49,5	48,0	49,1
FILIERE SECURITE		54,0	52,9	53,1
FILIERE SECURITE	TITULAIRE	54,0	54,2	54,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		44,5	44,5
FILIERE SOCIALE		46,4	46,0	46,3
FILIERE SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	48,0		48,0
	CONTRACTUEL	33,9	33,7	33,8
	STAGIAIRE	32,1	40,4	33,2
	TITULAIRE	47,3	47,2	47,3
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	43,2	49,0	44,0
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	49,8	54,7	51,9
FILIERE SPORTIVE		49,3	47,9	48,1
FILIERE SPORTIVE	TITULAIRE	49,3	47,9	48,1
FILIERE TECHNIQUE		43,1	44,2	43,7
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	45,9	45,7	45,8
	ELEVE	20,5	21,0	20,8
	STAGIAIRE	24,9	27,9	26,3
	TITULAIRE	43,9	45,0	44,5
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	47,2	45,6	46,5
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	42,8	45,0	43,4
TOTAL A		46,7	46,5	46,6

Catégorie B

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total B
		B		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		50,5	49,8	50,3
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	35,6	40,1	37,7
	STAGIAIRE	37,5	35,0	36,6
	TITULAIRE	51,5	51,3	51,4
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48,6	44,5	47,7
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	46,9	43,5	46,1
FILIERE ANIMATION		45,6	43,2	44,7
FILIERE ANIMATION	CONTRACTUEL		34,7	34,7
	STAGIAIRE	29,3	33,9	32,3
	TITULAIRE	45,7	43,6	45,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	50,0		50,0
FILIERE CULTURELLE		48,3	49,9	48,8
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	46,3	50,5	47,8
	STAGIAIRE	39,3	38,1	38,8
	TITULAIRE	49,1	50,7	49,6
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	45,1	41,2	43,9
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	29,5	44,0	36,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE		47,9	52,1	48,2
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	31,3		31,3
	AIDE SOIGNANTS TIV DETACHE	41,8		41,8
	AIDE SOIGNANTS TIV STAGIAIRE	29,4		29,4
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	45,8	48,3	45,9
	CONTRACTUEL	43,3	50,8	48,0
	STAGIAIRE	39,3	39,0	39,3
	TITULAIRE	51,9	53,4	52,0
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	47,3	48,0	47,5
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			58,0	58,0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	TITULAIRE		58,0	58,0
FILIERE SECURITE		51,3	52,0	51,8
FILIERE SECURITE	STAGIAIRE		31,0	31,0
	TITULAIRE	50,2	52,3	51,9
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	53,5	52,4	53,2
FILIERE SOCIALE		34,7	40,9	37,2
FILIERE SOCIALE	CONTRACTUEL	31,1	33,1	31,7
	STAGIAIRE		34,0	34,0
	TITULAIRE	37,6	45,4	41,0
FILIERE SPORTIVE		43,6	45,9	45,3
FILIERE SPORTIVE	CONTRACTUEL	48,6	43,7	44,3
	STAGIAIRE	33,6	36,8	35,6
	TITULAIRE	44,4	46,8	46,2
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		57,0	57,0
FILIERE TECHNIQUE		46,5	49,7	49,0
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	33,8	41,2	39,0
	STAGIAIRE	37,4	39,2	38,5
	TITULAIRE	47,4	50,1	49,6
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48,0	48,9	48,6
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	42,7	43,3	43,1
TOTAL B		48,2	49,1	48,7

Catégorie C

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total C
		C		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		50,4	49,2	50,2
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	35,7	41,5	38,0
	STAGIAIRE	36,7	36,2	36,5
	TITULAIRE	51,3	50,4	51,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48,1	46,9	47,9
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	41,9	44,0	42,3
FILIERE ANIMATION		46,5	41,1	44,9
FILIERE ANIMATION	CONTRACTUEL	48,5	43,8	47,6
	STAGIAIRE	38,6	32,4	36,0
	TITULAIRE	45,7	41,0	44,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	42,0	39,3	40,4
FILIERE CULTURELLE		36,2	40,5	38,0
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	25,9	27,0	26,3
	STAGIAIRE	30,8	38,9	32,7
	TITULAIRE	44,5	46,9	45,6
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		38,0	38,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		40,9	39,0	40,9
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	35,1	39,3	36,3
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	45,8		45,8
	CONTRACTUEL	55,3	54,0	55,0
	STAGIAIRE	30,5	36,5	30,6
	TITULAIRE	41,8	39,0	41,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	40,7	38,0	40,7
TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	41,0		41,0	
FILIERE SECURITE		49,7	49,3	49,4
FILIERE SECURITE	CONTRACTUEL	53,0	44,7	45,8
	STAGIAIRE	33,8	36,5	35,9
	TITULAIRE	50,2	50,0	50,1
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		46,6	46,6
FILIERE SOCIALE		47,8	40,2	47,7
FILIERE SOCIALE	CONTRACTUEL	41,2	37,3	40,9
	STAGIAIRE	41,1	24,0	40,8
	TITULAIRE	49,7	50,5	49,7
FILIERE TECHNIQUE		48,7	46,1	47,0
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	47,1	41,6	46,0
	CONTRACTUELS PACTE	41,7	33,2	34,9
	STAGIAIRE	40,0	35,5	37,4
	TITULAIRE	50,1	46,9	47,8
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	42,9	45,6	45,1
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	56,7	56,0	56,4
TOTAL C		46,7	46,3	46,5
Total général 2021		47,0	46,9	46,9
Total général 2020		46,7	46,8	46,7
Total général 2019		46,3	46,6	46,4
Total général 2018		46,1	46,4	46,2

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.1 EFFECTIFS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Âge médian des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité,
par filière, par statut, par catégorie (A+, A, B, C)

Catégorie A+

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total A+
		A+		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		48	51	49
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	43	44	43
	TITULAIRE	50	53	53
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	43	43	43
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	46	49	46
FILIERE CULTURELLE		51	46	51
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	51	45	51
	TITULAIRE	53	45	52
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	43	46	43
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	49	52	51
FILIERE MEDICO-SOCIALE		54	59	55
	STAGIAIRE	43	58	48
	TITULAIRE	57	61	57
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	56	61	57
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	56		56
FILIERE TECHNIQUE		48	51	50
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	46	50	48
	TITULAIRE	48	51	51
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	49	49	49
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	45	42	44
Total A+		50	52	51

Catégorie A (sans A+)

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total A
		A		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		47	48	47
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	39	43	41
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	65		65
	STAGIAIRE		58	58
	TITULAIRE	50	52	51
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	43	47	43
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	43	42	42
FILIERE CULTURELLE		53	53	53
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	50	51	51
	STAGIAIRE	47	42	45
	TITULAIRE	56	54	55
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48	44	46
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	50	42	44
FILIERE HORS FILIERE		45	44	44
FILIERE HORS FILIERE	CONTRACTUEL	40	38	39
	DETACHE SUR CONTRAT FPE	35	43	40
	DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	40	39	40
	STAGIAIRE	35	28	33
	TITULAIRE	47	47	47
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	49	48	48
FILIERE MEDICO-SOCIALE		49	43	48
FILIERE MEDICO-SOCIALE	CONTRACTUEL	37	40	37
	STAGIAIRE	32	38	33
	TITULAIRE	50	45	50
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	45	35	45
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	53	48	49
FILIERE SECURITE		54	54	54
FILIERE SECURITE	TITULAIRE	54	55	55
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		45	45
FILIERE SOCIALE		47	48	47
FILIERE SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	48		48
	CONTRACTUEL	30	32	31
	STAGIAIRE	30	41	31
	TITULAIRE	48	49	48
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	44	51	45
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	48	54	54
FILIERE SPORTIVE		50	48	48
FILIERE SPORTIVE	TITULAIRE	50	48	48
FILIERE TECHNIQUE		44	46	45
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	47	45	46
	ELEVE	21	21	21
	STAGIAIRE	22	24	23
	TITULAIRE	44	47	46
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48	46	47
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	41	47	43
TOTAL A		47	47	47

Catégorie B

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total B
		B		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		51	51	51
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	48	46	47
	STAGIAIRE	48	46	47
	TITULAIRE	48	46	47
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48	46	47
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	48	46	47
FILIERE ANIMATION		45	43	44
FILIERE ANIMATION	CONTRACTUEL		30	30
	STAGIAIRE	30	30	30
	TITULAIRE	45	43	44
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	50		50
FILIERE CULTURELLE		49	50	49
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	46	50	48
	STAGIAIRE	41	35	38
	TITULAIRE	50	51	50
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	44	39	43
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	30	44	35
FILIERE MEDICO-SOCIALE		49	53	50
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	27		27
	AIDE SOIGNANTS TIV DETACHE	41		41
	AIDE SOIGNANTS TIV STAGIAIRE	29		29
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	47	51	47
	CONTRACTUEL	36	50	46
	STAGIAIRE	40	39	39
	TITULAIRE	53	55	53
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	50	48	49
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			58	58
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	TITULAIRE		58	58
FILIERE SECURITE		52	53	53
FILIERE SECURITE	STAGIAIRE		33	33
	TITULAIRE	50	53	53
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	55	54	54
FILIERE SOCIALE		31	40	34
FILIERE SOCIALE	CONTRACTUEL	27	30	29
	TITULAIRE		34	34
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	34	46	40
FILIERE SPORTIVE		44	46	45
FILIERE SPORTIVE	CONTRACTUEL	52	44	44
	STAGIAIRE	32	36	33
	TITULAIRE	45	46	46
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		57	57
FILIERE TECHNIQUE		48	51	51
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	30	40	38
	STAGIAIRE	36	40	37
	TITULAIRE	48	51	51
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	48	51	51
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	43	46	43
TOTAL B		49	50	50

Catégorie C

Filière	Statut	Catégorie hiérarchique		Total C
		C		
		Femmes	Hommes	
FILIERE ADMINISTRATIVE		52	50	52
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRACTUEL	32	40	34
	STAGIAIRE	34	35	34
	TITULAIRE	52	51	52
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	49	48	49
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	45	44	45
FILIERE ANIMATION		48	39	45
FILIERE ANIMATION	CONTRACTUEL	50	43	49
	STAGIAIRE	38	29	32
	TITULAIRE	47	39	44
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	42	39	39
FILIERE CULTURELLE		33	40	37
FILIERE CULTURELLE	CONTRACTUEL	23	24	24
	STAGIAIRE	29	41	29
	TITULAIRE	45	48	46
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		38	38
FILIERE MEDICO-SOCIALE		40	38	40
FILIERE MEDICO-SOCIALE	AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	34	38	34
	AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	44		44
	CONTRACTUEL	56	54	55
	STAGIAIRE	28	36	28
	TITULAIRE	41	38	41
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	43	38	42
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	41		41
FILIERE SECURITE		51	51	51
FILIERE SECURITE	CONTRACTUEL	53	43	45
	STAGIAIRE	33	35	35
	TITULAIRE	51	51	51
	TITULAIRE DETACHE CNRACL		47	47
FILIERE SOCIALE		49	42	49
FILIERE SOCIALE	CONTRACTUEL	43	36	43
	STAGIAIRE	41	24	41
	TITULAIRE	51	50	51
FILIERE TECHNIQUE		50	48	48
FILIERE TECHNIQUE	CONTRACTUEL	48	44	47
	CONTRACTUELS PACTE	47	26	27
	STAGIAIRE	41	35	37
	TITULAIRE	52	48	49
	TITULAIRE DETACHE CNRACL	45	48	48
	TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	57	56	57
TOTAL C		48	48	48
Total général 2021		48	48	48
Total général 2020		43	43	43
Total général 2019		41	43	42
Total général 2018		42	42	42

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.2 DURÉE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

**Répartition des agents permanents (hors assistants maternels et familiaux) en activité
par durée du travail (temps complet et temps non complet ; temps plein et temps partiel)**

Contractuels et fonctionnaires

Statut	Type de temps de travail	Modalités d'exercice du temps complet	Femmes	Hommes	Total
AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL	Temps complet	Temps plein	28	3	31
TOTAL AIDE SOIGNANTS TIV CONTRACTUEL			28	3	31
AIDE SOIGNANTS TIV DETACHE	Temps complet	Temps partiel	1	0	1
		Temps plein	7	0	7
TOTAL AIDE SOIGNANTS TIV DETACHE			8	-	8
AIDE SOIGNANTS TIV STAGIAIRE	Temps complet	Temps plein	24	0	24
TOTAL AIDE SOIGNANTS TIV STAGIAIRE			24	-	24
AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE	Temps complet	Temps partiel	8	0	8
		Temps plein	141	3	144
TOTAL AIDE SOIGNANTS TIV TITULAIRE			149	3	152
CONTRACTUELS	Temps incomplet	Temps incomplet	2 206	625	2 831
		Temps partiel	51	12	63
		Temps plein	1 830	1 107	2 937
TOTAL CONTRACTUEL			4 087	1 744	5831
CONTRACTUELS PACTE	Temps complet	Temps plein	34	134	168
TOTAL CONTRACTUELS PACTE			34	134	168
DETACHE SUR CONTRAT FPE	Temps complet	Temps partiel	-	1	1
		Temps plein	5	7	12
TOTAL DETACHE SUR CONTRAT FPE			5	8	13
DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH	Temps complet	Temps plein	5	2	7
TOTAL DETACHE SUR CONTRAT FPT FPH			5	2	7
ELEVE	Temps complet	Temps plein	12	14	26
TOTAL ELEVE			12	14	26
STAGIAIRE	Temps complet	Temps partiel	35	1	36
		Temps plein	1 154	867	2 021
TOTAL STAGIAIRE			1 189	868	2057
TITULAIRE	Temps complet	Temps partiel	2 680	420	3 100
		Temps plein	19 982	19 757	39 739
TOTAL TITULAIRE			22 662	20 177	42839
TITULAIRE DETACHE CNRACL	Temps complet	Temps partiel	53	1	54
		Temps plein	557	209	766
TOTAL TITULAIRE DETACHE CNRACL			610	210	820
TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	Temps complet	Temps partiel	7	2	9
		Temps plein	168	97	265
TOTAL TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE			175	99	274
Total général			28 988	23 262	52 250

Au 31 décembre 2020

Statut	Type de temps de travail	Modalités d'exercice du temps complet	Femmes	Hommes	Total
CONTRACTUELS	Temps incomplet	Temps incomplet	2 279	683	2 962
		Temps partiel	50	8	58
	temps complet	Temps plein	1 976	1 045	3 021
TOTAL CONTRACTUEL			4 305	1 736	6 041
CONTRACTUELS PACTE	temps complet	Temps plein	7	55	62
TOTAL CONTRACTUELS PACTE			7	55	62
ELEVE	temps complet	Temps plein	11	14	25
TOTAL ELEVE			11	14	25
STAGIAIRE	temps complet	Sans temps de travail	1		1
		Temps partiel	37		37
		Temps plein	1 006	776	1 782
TOTAL STAGIAIRE			1 044	776	1 820
TITULAIRE	temps complet	Temps partiel	2 929	441	3 370
		Temps plein	20 300	19 898	40 198
TOTAL TITULAIRE			23 229	20 339	43 568
TITULAIRE DETACHE CNRACL	temps complet	Temps partiel	62	2	64
		Temps plein	539	201	740
TOTAL TITULAIRE DETACHE CNRACL			601	203	804
TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	temps complet	Temps partiel	7	2	9
		Temps plein	139	83	222
TOTAL TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE			146	85	231
Total général			29 343	23 208	52 551

Au 31 décembre 2019

Statut	Type de temps de travail	Modalités d'exercice du temps complet	Femmes	Hommes	Total
CONTRACTUEL	Temps non complet		2 351	681	3 032
	Temps complet	Temps partiel	46	13	59
		Temps plein	1 737	1 029	2 766
TOTAL CONTRACTUEL			4 134	1 723	5 857
CONTRACTUELS PACTE	Temps complet	Temps plein	16	200	216
TOTAL CONTRACTUELS PACTE			16	200	216
ELEVE	Temps complet	Temps plein	12	13	25
TOTAL ELEVE			12	13	25
STAGIAIRE	Temps complet		1		1
		Temps partiel	31	3	34
		Temps plein	1 114	722	1 836
TOTAL STAGIAIRE			1 146	725	1 871
TITULAIRE	Temps complet	Temps partiel	3 113	446	3 559
		Temps plein	20 382	19 808	40 190
TOTAL TITULAIRE			23 495	20 254	43 749
TITULAIRE DETACHE CNRACL	Temps complet	Temps partiel	60	2	62
		Temps plein	533	233	766
TOTAL TITULAIRE DETACHE CNRACL			593	235	828
TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	Temps complet	Temps partiel	9	2	11
		Temps plein	132	87	219
TOTAL TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE			141	89	230
Total général			29 537	23 239	52 776

Au 31 décembre 2018

Statut	Type de temps de travail	Modalités d'exercice du temps complet	Femmes	Hommes	Total
CONTRACTUEL	Temps non complet		2 248	668	2 916
	temps complet	Temps partiel	50	13	63
		Temps plein	1 589	975	2 564
TOTAL CONTRACTUEL			3 887	1 656	5 543
ELEVE	temps complet	Temps plein	9	15	24
TOTAL ELEVE			9	15	24
STAGIAIRE	Sans temps de travail		1		1
	Temps non complet		3	1	4
	temps complet	Temps partiel	42	2	44
		Temps plein	1 128	869	1 997
TOTAL STAGIAIRE			1 174	872	2 046
TITULAIRE	temps complet	Temps partiel	3 212	420	3 632
		Temps plein	20 378	19 858	40 236
TOTAL TITULAIRE			23 590	20 278	43 868
TITULAIRE DETACHE CNRACL	Sans temps de travail			1	1
	temps complet	Temps partiel	71	3	74
		Temps plein	529	252	781
TOTAL TITULAIRE DETACHE CNRACL			600	256	856
TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	temps complet	Temps partiel	5	1	6
		Temps plein	126	84	210
TOTAL TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE			131	85	216
Total général			29 391	23 162	52 553

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.2 DURÉE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des effectifs gérés par niveau de sujétion
(données partielles*)

par direction et par sexe

Niveaux de sujétion	Femmes								Total femmes	Hommes								Total hommes	Total général
	0	1	2	3	4	5	6	particulier		0	1	2	3	4	5	6	particulier		
CABINET	66								66	29								29	95
DAC	886	87	756						1 729	729	57	393						1 179	2 908
DAE	148	4	4		5				161	102	1	1	18					122	283
DAJ	52								52	21								21	73
DFA	352								352	206								206	558
DJS	199		3		266				468	444	12	62	1 690					2 208	2 676
DLH	268								268	135								135	403
DCPA	253		34						287	444		693						1 137	1 424
DPE	290	2	25		266		13		596	506	42	702	5 367		288			6 905	7 501
DRH	566								566	181								181	747
DU	230								230	181								181	411
DASCO	4 326	1 971	4					2 153	8 454	1 421	12	1	1			925		2 360	10 814
DASES	2 339	183	19		102				2 643	657	32	59	25					773	3 416
DDCT	832	560	49					57	1 498	522	265	25						812	2 310
DEVE	544	16	28	3	117				708	1 327	13	583	240	147				2 310	3 018
DFPE	652		7 535						8 187	68		191						259	8 446
DICOM	109		5						114	90								90	204
DILT	182		2	332		10			526	256	26	419	1	23	4			729	1 255
DPSP	368	90	17		624	8			1 107	480	128	6	1 394	62				2 070	3 177
DSIN	124		1						125	347		7						354	479
DVD	381	23	10	21	50	4	11		500	566	71	158	20	114	6	20		955	1 455
IG	26								26	19								19	45
SG	96								96	72								72	168
AUTRES**	229								229	155								155	384
Total général	13 518	2 936	8 492	356	1 430	22	24	2 210	28 988	8 958	659	3 300	261	8 779	72	308	925	23 262	52 250

* Pour information : seule une partie des agents de la collectivité parisienne ont leur temps de travail suivi par l'outil chronogestor

** Autres = agents affectés dans les non répartis : scolarité, agents en attente d'une affectation

**Répartition des agents gérés par niveau de sujétion
(données partielles*)
par catégorie et par sexe**

Niveaux de sujétion	Femmes								Total femmes	Hommes								Total hommes	Total général
	0	1	2	3	4	5	6	particulier		0	1	2	3	4	5	6	particulier		
cat A	4 115	70	1 654	-	63	-	-	-	5 902	2 729	15	82	-	7	-	-	-	2 833	8 735
cat B	2 904	156	494	3	346	-	1	5	3 909	2 737	60	586	40	807	-	93	-	4 323	8 232
cat C	6 372	2 712	6 674	21	1 158	12	23	2 205	19 177	3 605	584	2 646	221	7 838	72	215	925	16 106	35 283
Total général	13 391	2 938	8 822	24	1 567	12	24	2 210	28 988	9 071	659	3 314	261	8 652	72	308	925	23 262	52 250

**Répartition des agents géré par niveau de sujétion
(données partielles*)
par filière et par sexe**

Niveaux de sujétion	Femmes								Total femmes	Hommes								Total hommes	Total général
	0	1	2	3	4	5	6	particulier		0	1	2	3	4	5	6	particulier		
ADMINISTRATIVE	4 858	688	100					57	5 703	1 985	194	67						2 246	7 949
ANIMATION	463							2 153	2 616	284							925	1 209	3 825
CULTURELLE	693	34	735						1 462	589	12	363						964	2 426
MEDICO-SOCIALE		75	5 915		94				6 084		10	191		6				207	6 291
MEDICO-TECHNIQUE									-	1								1	1
SECURITE	175	99	17		790	12			1 093	421	147	6		1 627	68			2 269	3 362
SOCIALE	1 910	1 971							3 881	291	12							303	4 184
SPORTIVE	644				210				854	859	1	2		83				945	1 799
TECHNIQUE	6 211	71	435	24	473	-	24		7 238	4 698	283	2 685	261	6 936	4	308		15 175	22 413
Total général	6 014	2 938	7 202	24	1 567	12	24	2 210	28 931	9 128	659	3 314	261	8 652	72	308	925	23 319	52 250

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.2 DURÉE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Détail des sujétions particulières, niveaux de contrepartie avec services ou personnels concernés par niveau de sujétion et personnels concernés

Niveaux de contrepartie	Sujétions particulières	Services ou personnels concernés à titre indicatif
NIVEAU 1	accueil du public sur des plages horaires élargies (plus de 10 heures) ou en nocturne et le samedi matin	Mairies, programmes sociaux et politique de la ville, centres médico-sociaux, centres de soins bucco-dentaires, vaccinations, bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance, agences de l'aide sociale à l'enfance, ...
1/2 h / semaine travaillée	travail auprès d'enfants de moins de 6 ans en école maternelle	agents spécialisés des écoles maternelles
	travail au moins 10 dimanches par an	exemple : si permanences dominicales incluses dans le cycle du travail, ...
	variations saisonnières de la durée du travail	barrages réservoirs, ...
NIVEAU 2	travail à pénibilité physique reconnue en horaires décalés et repos fixe	nettoieusement, conducteurs des Transports Automobiles Municipaux poids lourds, ...
1 h / semaine travaillée	travail au sein des établissements de la petite enfance	crèches, haltes garderies, ...
	travail tous les samedis matin et après-midi	bibliothèques, ...
	travail au moins un dimanche sur deux	musées, ...
	travail en sous-sol	carrières, PC Lutèce et Berlier, tri de monnaie, ...
	travail itinérant, en horaires décalés, soirs et fin de semaine de dépistage de maladies soumises à déclaration obligatoire	secrétaires médico-sociale, manipulateurs radios, ouvriers
	travail de désinfection	ouvriers de la désinfection, ...
NIVEAU 3	travail de nuit régulier	surveillance d'équipements, ...
1 h 30 / semaine travaillée	2 x 8	canaux, SAI, ...
	travail de fossoyage et de bucheronnage	fossoyage, bucheronnage, ...
NIVEAU 4	travail à pénibilité physique reconnue en roulement sur l'ensemble de la semaine et en horaires décalés	collecte des ordures ménagères ou nettoieusement
2 h / semaine travaillée	travail organisé selon un cycle annuel dépendant du calendrier scolaire pour assurer les actions médico-sociales scolaires	conseillers ou assistants socio-éducatifs, secrétaires médico-sociale
	travail en roulement sur l'ensemble de la semaine et horaires décalés de surveillance, accueil du public ou entretien d'équipement ou d'espace	personnel des équipements sportifs, agents de la surveillance spécialisée, inspecteurs de sécurité, accompagnateur de l'aide sociale à l'enfance
	travail de nuit régulier sur le périphérique	ouvriers, éboueurs, chefs d'équipe du nettoieusement, agents de maîtrise, ...
NIVEAU 5	travail en roulement 3*8 (pas de repos fixe et roulement sur le matin, l'après-midi et la nuit)	usines ou installations SAI, Section Assainissement de Paris, canaux, ...
2 h 30 / semaine travaillée		
NIVEAU 6	reconnue par la réglementation interdisant le travail en égout plus de 6 heures par jour	assainissement
3 h / semaine travaillée		
NIVEAUX PARTICULIERS	liées au calendrier scolaire (nombre de jour travaillés et/ou amplitude quotidienne réduits)	enseignement, animation
maintien de la situation	amplitude quotidienne réduite	standards dont Centre d'appels 3975

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.2 DURÉE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Information sur les modalités d'organisation du temps de travail

Modalités d'organisation du temps de travail par cycles de travail

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés au 31 décembre 2021		
	Femmes	hommes	Total
Agents sur cycle hebdomadaire	14 617	6 779	21 396
Agents sur cycle mensuel	7 626	4 791	12 417
Agents sur cycle saisonnier	294	1 037	1 331
Agents sur cycle annuel	3 415	1 456	4 871
Agents sur d'autres cycles	945	7 142	8 087
Total tous types de cycles	26 897	21 205	48 102

Contraintes particulières concernant le temps de travail par type de contraintes de travail

Champ : le tableau qui suit concerne les agents occupant un emploi permanent

	Nombre de fonctionnaires et de contractuels concernés □ au 31 décembre 2021		
	Femmes	hommes	Total
Agents travaillant en horaires décalés	1015	7291	8 306
Agents travaillant de nuit	86	436	522
Agents travaillant le week-end	2259	9472	11 731
Agents au forfait (équipes de direction, cadres ou personnels itinérants ayant un forfait de jours de RTT sans décompte horaire)*	705	541	1 246
Total toutes contraintes de travail	4 065	17 740	21 805

*sont comptabilisés comme agents travaillant de nuit ceux qui travaillent tout le temps de nuit (type veilleur de nuit) et ceux qui travaillent occasionnellement de nuit (type 3*8). Ne sont pas comptés ceux qui travaillent une partie de la nuit (par exemple un agent en horaire décalé qui commencerait à 5h du matin)

*hors collaborateurs de cabinet et de maires d'arrondissement

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.3 COMPTES ÉPARGNE TEMPS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Données globales relatives aux comptes épargne temps

par direction, par catégorie et par sexe

Direction	Nombre d'agents disposant d'au moins un CET (par sexe et par catégorie hiérarchique) au 31/12/2021						Nombre total de jours épargnés sur les CET par les agents au 31/12/2021 (par sexe et par catégorie hiérarchique)						Nombre total de jours de CET consommés dans l'année 2021 par les agents (par sexe et par catégorie hiérarchique)					
	A		B		C		A		B		C		A		B		C	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
DAC	214	111	627	286	390	314	7 080	3 719	12 543	6 732	4 679	4 656	462	150	288	102	95	182
DAJ	27	9	10	5	6	-	1 073	401	424	165	212	-	50	58	-	1	14	-
DASCO	93	54	539	293	270	84	4 503	2 652	18 366	9 750	8 130	1 905	480	172	2 100	988	729	97
CABINET DU MAIRE	11	9	12	3	17	10	468	423	448	75	820	562	43	1	68	89	18	80
DILT	21	35	42	85	103	322	1 227	2 063	1 891	4 764	10 567	13 693	220	149	166	483	917	1 132
DASES HORS TITRE IV	660	110	353	96	257	117	19 000	4 819	10 943	3 731	6 998	3 517	2 279	287	1 256	232	781	417
DASES TITRE IV	-	-	1	1	1	-					26							
DDCT	204	176	157	79	699	264	6 428	6 979	7 000	3 454	20 055	8 913	703	546	778	294	1 638	692
DAE	46	24	27	10	42	37	2 077	1 243	1 170	428	1 252	1 294	208	39	141	5	80	108
DFPE	1 174	58	117	22	3 575	78	29 921	2 048	3 832	717	59 023	1 491	2 296	163	184	170	8 366	110
DICOM	39	26	30	14	29	27	1 378	1 566	1 025	628	1 143	774	171	114	82	69	67	33
DSIN	45	107	32	108	21	48	2 208	4 964	1 191	3 465	764	1 332	109	438	96	551	84	80
DEVE	78	71	100	275	293	1 246	4 604	5 607	4 437	13 387	7 859	41 031	361	36	200	783	1 108	5 440
DFA	84	66	62	37	108	35	2 878	3 376	2 334	1 482	3 375	1 025	144	326	111	52	149	87
IG	18	17	2	1	3	-	1 290	1 182	78	120	177	-	21	200	2	-	8	-
DJS	39	95	159	420	220	1 314	1 959	5 895	5 713	15 515	6 253	38 365	58	346	347	773	221	2 702
DLH	61	34	76	56	79	21	2 613	1 627	2 507	2 003	1 821	418	87	168	101	92	382	173
DCPA	79	81	67	326	90	497	3 368	4 561	2 534	16 771	3 039	20 079	185	240	61	650	378	1 678
DPSP	50	37	84	180	754	1 403	2 214	2 578	3 359	10 095	22 890	48 043	222	199	175	874	631	1 695
DPE	57	74	117	799	257	3 937	3 069	5 093	3 301	26 686	6 213	82 783	44	117	395	1 291	2 984	9 834
DRH	131	68	112	31	222	42	6 244	3 925	4 003	1 302	6 823	1 197	779	390	219	2	463	83
SG	51	51	12	3	11	1	2 168	3 636	524	131	462	36	182	152	109	-	75	-
DU	61	66	71	63	49	11	3 537	3 160	2 249	2 914	2 447	278	87	335	388	142	193	23
DVD	111	121	117	291	166	307	5 987	8 175	4 344	12 977	4 416	8 177	665	548	162	810	440	934
TOTAL GENERAL 2021	3 354	1 500	2 926	3 484	7 662	10 115	115 292	79 688	94 211	137 289	179 442	279 569	9 851	5 168	7 426	8 448	19 815	25 575
* En 2021, la DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronotime																		
TOTAL GENERAL 2020	3 158	1 457	2 517	3 184	7 269	9 594	102 303	76 788	79 363	122 493	148 334	256 495	8 402	6 278	6 750	6 915	13 699	16 980
* En 2020, la DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor (devenu chronotime)																		
TOTAL GENERAL 2019	2 729	1 326	2 070	2 820	6 041	7 931	89 845	69 545	65 460	106 528	120 759	215 521	12 282	6 527	8 419	10 947	15 956	24 126
* En 2019, la DASCO et la DAE n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor																		
TOTAL GENERAL 2018	1 926	1 273	2 933	2 848	5 390	7 615	77 535	71 021	73 523	103 235	105 361	199 140	8 359	7 558	9 718	8 656	12 970	20 036
* En 2018, la DASCO et la DDCT n'ont pas communiqué leurs données hors chronogestor																		

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.4 EMBAUCHES ET DÉPARTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des agents permanents recrutés au cours de l'année 2021
par catégorie (A+, A, B, C), par type de recrutement, par statuts et par sexe

Catégorie A+

Type de recrutement	Femmes	Hommes	Total
RECRUTEMENT EN QUALITE DE CONTRACTUEL	15	9	24
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS	15	9	24
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	0	0	0
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	1	1	2
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	12	0	12
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	16	3	19
TOTAL AGENTS FONCTIONNAIRES	29	4	33
TOTAL A+	44	13	57

Catégorie A (hors A+)

Type de recrutement	Femmes	Hommes	Total
RECRUTEMENT EN QUALITE DE CONTRACTUEL	201	143	344
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS	201	143	344
RECRUTEMENT EN QUALITE DE ELEVE	6	6	12
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	83	23	106
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	9	2	11
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	113	29	142
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	28	16	44
TOTAL AGENTS FONCTIONNAIRES	239	76	315
TOTAL A	440	219	659

Catégorie B

Type de recrutement	Femmes	Hommes	Total
RECRUTEMENT EN QUALITE DE CONTRACTUEL	67	89	156
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS	67	89	156
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	73	77	150
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	3	0	3
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	43	23	66
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	7	11	18
TOTAL AGENTS FONCTIONNAIRES	126	111	237
TOTAL B	193	200	393

Catégorie C

Type de recrutement	Femmes	Hommes	Total
RECRUTEMENT EN QUALITE DE CONTRACTUEL	2033	637	2670
RECRUTEMENT EN QUALITE DE CONTRACTUELS PACTE	28	121	149
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS	2061	758	2819
RECRUTEMENT EN QUALITE DE STAGIAIRE	699	692	1391
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE	28	38	66
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE CNRACL	66	39	105
RECRUTEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE DETACHE PENSION CIVILE	4	2	6
TOTAL AGENTS FONCTIONNAIRES	797	771	1568
TOTAL C	2 858	1 529	4 387

Total général 2021	3 535	1 961	5 496
Total général 2020	3 422	1 789	5 211
Total général 2019	2 851	1 237	4 088
Total général 2018	3 709	1 947	5 656

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.4 EMBAUCHES ET DÉPARTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Recrutement au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés en 2021
par catégorie, par filière, par corps et par sexe

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total
			Hommes	Femmes	
A	technique	Ingénieur architecte des administrations parisiennes		1	1
Total A			0	1	1
B	administrative	Secrétaire administratif	3	4	7
	culturelle	Agents spécialisés des bibliothèques et des musées	2	7	9
	médico sociale	Secrétaire médico-sociale		3	3
	technique	Technicien supérieur construction bâtiment	1		1
		Technicien supérieur informatique	1	2	3
Total B			7	16	23
C	animation	Adjoint d'animation	1	1	2
	sécurité	Médiation sociale	3		3
		Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	1		1
	technique	Agent spécialisé des écoles maternelles		1	1
		Adjoint technique - jardinier	1		1
		Adjoint technique - installations sportives	11		11
		Adjoint technique - logistique générale	2	2	4
		Adjoint technique - entretien d'espaces	8	1	9
		Adjoint technique principal électrotechnicien	4		4
		Agent Technique de la Petite Enfance	1	3	4
		Agent Technique Etablissement Enseignement	1		1
	Eboueur	5		5	
Total C			38	8	46
Total général 2021			45	25	70
Total général 2020			23	8	31
Total général 2019			30	34	64
Total général 2018			45	36	81

Titularisation au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés en 2021

Par catégorie, filière, corps et par sexe

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total
			Hommes	Femmes	
A	administrative	Attaché d'administrations parisiennes		1	1
Total A			0	1	1
B	administrative	Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	1	2	3
	culturelle	Assistant spécialisé des bibliothèques, des musées d'administrations parisiennes	3		3
	médico sociale	Éducateur spécialisé	1		1
	technique	Technicien supérieur bâtiment	2		2
		Technicien supérieur informatique	1		1
Total B			8	2	10
C	animation	Adjoint d'animation	1		1
	sécurité	Agent d'accueil et de surveillance	1		1
	sociale	Agent spécialisé des écoles maternelles		1	1
	technique	Agent technique des installations sportives	8	1	9
		Adjoint technique électrotechnicien	1		1
		Agent technique établissement d'enseignement	4	2	6
		Conducteur	1		1
		Éboueur	5		5
Total C			21	4	25
Total général 2021			29	7	36
Total général 2020			24	35	59
Total général 2019			29	15	44
Total général 2018			10	12	22

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.4 EMBAUCHES ET DÉPARTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition des agents permanents partis au cours de l'année 2021
par catégorie (A+, A, B, C), par statut, par motif et par sexe

Catégorie A+

Motif de départ/Statut	Femmes	Hommes	Total
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	3		3
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO	1		1
DEMISSION	3	1	4
FIN CDD OU ACCUEIL OCCASIONNEL		3	3
FIN DE CONTRAT	1		1
MISE A LA RETRAITE JOUISSANCE DIFFEREE	1		1
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	5	2	7
RUPTURE ANTICIPEE CONTRAT INITIATIVE AGENT	12	4	16
AGENTS NON TITULAIRES	26	10	36
AUTRE EMPLOYEUR	1	2	3
CONGE LONGUE DUREE	4	2	6
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1	0	1
DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	2	7	9
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	1	0	1
DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	5	3	8
DETACHEMENT ETAT EMPLOI NE CONDUISANT PAS A PENSION	1	0	1
DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	5	1	6
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	2	0	2
MISE A DISPOSITION REMBOURSE	1	0	1
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	2	2	4
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	9	11	20
REINTEGRATION APRES DETACHEMENT	4	3	7
RETOUR ADMINSTRATION ORIGINE	3	0	3
AGENTS TITULAIRES	41	31	72
Total A+	67	41	108

Catégorie A (hors A+)

MOTIF DE DEPART/STATUT	Femmes	Hommes	Total
CONGE DE MOBILITE (NON TITULAIRE)	2	1	3
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	4	1	5
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO	8	6	14
CONGE SANS REMU POUR ELEVER ENF -8 ANS	1	0	1
CONGE SANS TRAITEMENT POUR RAISON DE SANTE	1	0	1
DECES	0	2	2
DEMISSION	7	5	12
FIN CDD OU ACCUEIL OCCASIONNEL	38	23	61
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	9	16	25
FIN DE CONTRAT	2	1	3
FIN DE PERIODE D'ESSAI INITIATIVE AGENT	1	1	2
LICENCIEMENT POUR SUPPRESSION D'EMPLOI	1	1	2
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	1	4	5
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	12	9	21
RUPTURE ANTICIPEE CONTRAT INITIATIVE AGENT	45	38	83
AGENTS NON TITULAIRES	132	108	240
AUTRE EMPLOYEUR	1	0	1
CONGE LONGUE DUREE	22	4	26
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	45	1	46
CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.	0	1	1
DECES	2	1	3
DEMISSION	13	3	16
DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	87	13	100
DETACHEMENT AU TITRE IV	9	0	9
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PRIVEE	1	0	1
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	4	5	9
DETACHEMENT AUPRES D'UN ORGANISME PRIVE	2	0	2
DETACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE ENCP	3	0	3
DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	12	5	17
DETACHEMENT ETAT NE CONDUISANT PAS A PENSION	3	0	3
DETACHEMENT STAGE FPE	1	1	2
DETACHEMENT STAGE FPT	0	3	3
DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	3	0	3
DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	73	11	84
DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1	0	1
DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	8	1	9
DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	4	0	4
DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL	1	0	1
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	16	0	16
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	7	0	7
FIN DE CONTRAT	1	0	1
INTEGRATION ADM. DETACHEMENT	1	0	1
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS; NON PROF	0	1	1
LICENCIEMENT INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE	1	0	1
MISE A DISPOSITION REMBOURSE	1	0	1
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	6	5	11
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	120	50	170
RADIATION DES CADRES	1	0	1
REINTEGRATION APRES DETACHEMENT	25	10	35
RETOUR ADMINSTRATION ORIGINE	2	3	5
AGENTS TITULAIRES	476	118	594
Total A	608	226	834

Catégorie B

MOTIF DE DEPART/STATUT	Femmes	Hommes	Total
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1	0	1
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO	2	3	5
FIN CDD OU ACCUEIL OCCASIONNEL	20	42	62
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	1	2	3
FIN DE CONTRAT	3	4	7
FIN DE PERIODE D'ESSAI INITIATIVE AGENT	1	1	2
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	1	0	1
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	3	4	7
REVOCAION POUR ABANDON DE POSTE	0	1	1
RUPTURE ANTICIPEE CONTRAT INITIATIVE AGENT	5	10	15
AGENTS NON TITULAIRES	37	67	104
CONGE LONGUE DUREE	13	10	23
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	12	3	15
CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1	0	1
CONGE SANS REMUN POUR ELEVER ENF -8 ANS	1	0	1
CONGE SANS TRAITEMENT ADMISSION CONCOURS	2	2	4
CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO	1	0	1
DECES	3	11	14
DEMISSION	4	6	10
DÉTAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	33	23	56
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	1	3	4
DETACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE ENCP	1	0	1
DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSIO	9	10	19
DETACHEMENT STAGE FPE	10	7	17
DETACHEMENT STAGE FPT	1	0	1
DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2	3	5
DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	17	19	36
DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1	0	1
DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	6	2	8
DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	0	1	1
DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL	0	1	1
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	5	5	10
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	3	3	6
LICENCIEMENT INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE	0	1	1
MISE A DISPOSITION REMBOURSE	0	1	1
MISE A LA RETRAITE POUR INVALIDITE	0	3	3
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	12	6	18
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	104	122	226
RADIATION DES CADRES	1	2	3
REINTEGRATION APRES DETACHEMENT	10	2	12
REVOCAION	1	1	2
REVOCAION POUR ABANDON DE POSTE	0	1	1
AGENTS TITULAIRES	254	248	502
Total B	291	315	606

Catégorie C

MOTIF DE DEPART/STATUT	Femmes	Hommes	Total
AUTRE EMPLOYEUR	0	1	1
CONGE NON REMUNERE	1	0	1
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	9	0	9
CONGE SANS REMU POUR CONVENANCE PERSO	38	5	43
CONGE SANS REMU POUR RAISONS DE SANTE	7	0	7
CONGE SANS REMUN POUR ELEVER ENF -8 ANS	6	1	7
CONGE SANS TRAITEMENT CONVENANCE PERSO.	3	1	4
CONGE SANS TRAITEMENT NON DEDUC AVCT	2	0	2
DECES	4	1	5
DEMISSION	21	9	30
FIN CDD OU ACCUEIL OCCASIONNEL	1412	329	1741
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	6	6	12
FIN DE CONTRAT	222	43	265
FIN DE FONCTION D'OFFICE	2	0	2
FIN DE PERIODE D'ESSAI INITIATIVE AGENT	5	2	7
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. NON PROF	1	1	2
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. PROF	1	0	1
LICENCIEMENT RESILIATION DE CONTRAT	3	0	3
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	2	1	3
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	24	3	27
RADIATION DES CADRES	2	2	4
REVOCAION POUR ABANDON DE POSTE	6	3	9
RUPTURE ANTICIPEE CONTRAT INITIATIVE AGENT	59	36	95
AGENTS NON TITULAIRES	1 836	444	2 280
CONGE LONGUE DUREE	79	40	119
CONGE NON REMUNERE	3	0	3
CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	182	8	190
CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	3	0	3
CONGE SANS REMUN POUR CONVENANCE PERSO	0	2	2
CONGE SANS TRAITEMENTADMISSION CONCOURS	1	1	2
CONGE SANS TRAITEMENT POUR CONVENANCE PERSO	3	0	3
CONGE SANS TRAITEMENT RAISONS DE SANTE	2	1	3
DECES	27	36	63
DEMISSION	40	28	68
DETAC COLLECT TERRI EMPLOI CONDUISAN PENSION	236	84	320
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PUBLIQUE	0	1	1
DETACHEMENT AUPRES D'ENTREPRISE PRIVE	1	0	1
DETACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE ENCP	1	2	3
DETACHEMENT ETAT EMPLOI CONDUISANT A PENSION	17	9	26
DETACHEMENT GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC	0	1	1
DETACHEMENT STAGE FPE	6	9	15
DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	44	21	65
DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	172	101	273
DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	2	2	4
DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	19	1	20
DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	1	4	5
DISPONIBILITE POUR DONNER SOIN HANDICAPE	1	0	1
DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	6	2	8
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	18	9	27
FIN D'ACTIVITE NON QUALIFIEE	19	20	39
FIN DE FONCTION D'OFFICE	0	1	1
INTEGRATION ADM. DETACHEMENT	4	2	6
LICENCIEMENT INAPTITUDE PHYS. PROF	0	1	1
LICENCIEMENT INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE	3	1	4
LICENCIEMENT SANS PREAVIS NI INDEMNITE	0	1	1
MAINTIEN æ TRAIT EN ATTENTE RETR INVALIDITE	1	0	1
MISE A DISPOSITION REMBOURSE	0	1	1
MISE A LA RETRAITE D'OFFICE	1	0	1
MISE A LA RETRAITE POUR INVALIDITE	2	7	9
MISE A LA RETRAITE POUR LIMITE D'AGE	37	59	96
MISE A LA RETRAITE SUR DEMANDE AGENT	340	281	621
RADIATION DES CADRES	6	24	30
REINTEGRATION APRES DETACHEMENT	18	7	25
REVOCAION	1	5	6
REVOCAION POUR ABANDON DE POSTE	4	26	30
AGENTS TITULAIRES	1 300	798	2 098
Total C	3 136	1 242	4 378
Total général 2021	4 102	1 824	5 926
Total général 2020	4 860	1 987	6 847
Total général 2019	3 423	1 504	4 927
Total général 2018	3 426	1 485	4 911

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.4 EMBAUCHES ET DÉPARTS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Effectifs d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement en 2021

Âge moyen de départ
par motif de départ et par sexe

	Effectifs par sexe		Age à la retraite moyen		Effectifs globaux	Age à la retraite moyen
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Total	
Détail par motif de retraite						
au titre enfants	9		62,7		9	62,7
autres	36	22	62,6	63,0	58	62,8
carrière longue	44	42	60,9	60,9	86	60,9
catég. insalubre		3		61,0	3	61,0
catégorie active	8	64	62,1	61,6	72	61,7
conjoint(e) inval.	1	1	56,0	59,0	2	57,5
handicapé	3		59,0		3	59,0
office invalidit.	2	11	64,5	58,7	13	59,6
office limite age	35	37	67,3	65,6	72	66,4
sur demande	495	366	63,7	63,5	861	63,6
Total général 2021	633	546	63,5	63,1	1 179	63,3
Total général 2020	631	566	62,9	62,5	1 197	62,7
Total général 2019	734	602	62,7	62,4	1 336	62,6
Total général 2018	667	585	62,8	62,2	1 252	62,5

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.5 POSITIONNEMENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition femmes/hommes des agents occupant un emploi fonctionnel de direction par type d'emploi fonctionnel, par sexe, par statut d'origine et par corps de détachement

Emplois	Femmes	Hommes	Total agents	Contractuels	Titulaires	Titulaires et corps d'origine
Secrétaire générale	1	0	1	0	1	1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie
Secrétaire général adjoint	3	1	4	1	3	1 inspecteur des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 administrateur de la Ville de Paris
Directeur général	0	1	1	0	1	1 administrateur de la Ville de Paris
Directeur	20	18	38	5	33	13 administrateurs de la Ville de Paris 7 ICSAP 3 inspecteurs des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé 1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie 1 administrateur de l'Etat - Ministères sociaux 1 commissaire de police - Ministère de l'intérieur 1 conseiller des affaires étrangères - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères 1 professeur agrégé - Ministère de l'éducation nationale 1 magistrat - Ministère de la justice 3 administrateurs territoriaux 1 ingénieur en chef territorial
Inspecteur	3	4	7	0	7	4 administrateurs de la Ville de Paris 1 administrateur de l'Etat - Ministère des armées 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 magistrat - Ministère de la Justice
Inspecteur général	4	6	10	0	10	6 administrateurs de la Ville de Paris 2 ICSAP 1 président de tribunal administratif - Conseil d'Etat 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'éducation nationale
Directeur de projet	2	2	4	0	4	2 administrateurs de la Ville de Paris 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'économie, des finances et de la relance 1 magistrat - Ministère de la justice
Expert de Haut Niveau	2	7	9	0	9	8 administrateurs de la Ville de Paris 1 ICSAP
Sous-directeur d'administrations parisiennes	20	19	39	0	39	17 administrateurs de la Ville de Paris 7 administrateurs territoriaux 2 administrateurs de l'Etat - Ministère de l'éducation nationale 1 administrateur de l'Etat - Ministère de l'intérieur 1 administrateur de l'Etat des Ministères sociaux 1 administrateur de l'Etat - Ministère de la culture 3 ICSAP 1 ingénieur en chef territorial 1 ingénieur des ponts, des eaux et des forêts - Ministère de l'écologie 1 médecin territorial 2 conseillers de tribunaux administratifs - Conseil d'Etat 1 architecte urbaniste de l'Etat - Ministère de l'écologie 1 inspecteur des affaires sociales - Ministère des solidarités et de la santé
TOTAL GENERAL 2021	55	58	113	6	107	
TOTAL GENERAL 2020	53	58	111	5	106	
TOTAL GENERAL 2019*	47	50	97	4	93	
* En 2019, les directeurs de projet, les experts de haut niveau, les inspecteurs et inspecteurs généraux ont été ajoutés à la liste des agents comptabilisés						
TOTAL GENERAL 2018	35	34	69	5	64	

**Répartition femmes/hommes des agents (fonctionnaires ou contractuels)
arrivés dans la collectivité sur des emplois fonctionnels au cours de l'année 2021**

par type d'emploi, par sexe et par statut d'origine

COLLECTIVITE	SEXE	EMPLOI	STATUT D'ORIGINE
VILLE	F	Sous-directrice du pilotage - DRH	Administratrice de l'Etat hors classe - Ministère de l'éducation nationale
VILLE	F	Sous-directrice des ressources - DFPE	Administratrice territoriale hors classe - Région Ile de France
VILLE	H	Sous-directeur des ressources - DVD	Administrateur territorial hors classe - SYCTOM
VILLE	H	Sous-directeur des ressources - DU	Administrateur de l'Etat hors classe - Ministère de l'intérieur
VILLE	F	Sous-directrice de l'éducation artistique et des pratiques culturelles - DAC	Administratrice de l'Etat hors classe - Ministère de la culture
VILLE	H	Sous-directeur des interventions sociales - CASVP	Administrateur territorial hors classe - Mairie de Nanterre
VILLE	H	Sous-directeur des services aux personnes âgées - CASVP	Administrateur de l'Etat hors classe - Ministères sociaux
VILLE	F	Directrice des affaires juridiques	Maître des requêtes - Conseil d'Etat
VILLE	F	Directrice des affaires culturelles	Inspectrice générale des affaires culturelles - Ministère de la culture
VILLE	F	Directrice de l'Académie du Climat	contractuelle
VILLE	F	Inspectrice	Magistrate de premier grade - Ministère de la Justice

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.5 POSITIONNEMENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition femmes/hommes des agents primo nominés
sur un emploi d'encadrement supérieur en 2021

Taux de femmes primo nominées dans les postes d'encadrement supérieur et dirigeants
par type d'emploi et par sexe

Fonction	Femmes	Hommes	% de Femmes
Directrice	3	3	50%
Sous-directrice	4	0	100%
Inspectrice	1	3	25%
Experte de Haut Niveau	1	2	33%
Directrice de projets	1	0	100%
Secrétaire Générale	0	0	0%
Secrétaire Générale Adjointe	0	0	0%
Total par sexe	10	8	
TOTAL PRIMO NOMINATIONS	56%	44%	56%

Rappel données 2020

Fonction	Femmes	Hommes	% de Femmes
Directrice	3	6	33%
Sous-directrice	2	0	100%
Inspectrice	2	1	66%
Experte de Haut Niveau	0	0	0%
Directrice de projets	1	0	100%
Secrétaire Générale	1	0	100%
Secrétaire Générale Adjointe	2	1	66%
Total par sexe	11	8	
TOTAL PRIMO NOMINATIONS	58%	42%	58%

Rappel données 2019

Fonction	Femmes	Hommes	% de Femmes
Directrice	3	3	50%
Sous-directrice	3	4	43%
Inspectrice	1	1	50%
Experte de Haut Niveau	0	0	0%
Directrice de projets	1	0	50%
Secrétaire Générale	0	0	0%
Secrétaire Générale Adjointe	0	0	0%
Total par sexe	8	8	
TOTAL PRIMO NOMINATIONS	50%	50%	50%

Rappel données 2018

Fonction	Femmes	Hommes	% de Femmes
Directrice	6	1	85,7%
Sous-directrice	4	4	50,0%
Inspectrice	2	2	50,0%
Experte de Haut Niveau	1	2	33,3%
Directrice de projets	0	1	0,0%
Secrétaire Générale	0	0	0,0%
Secrétaire Générale Adjointe	0	0	0,0%
Total par sexe	13	10	
TOTAL PRIMO NOMINATIONS	56,5%	43,5%	56,5%

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI 8.5 POSITIONNEMENT

**Ville de Paris
Au 31 décembre 2021**

Répartition en 2021 des candidats aux concours, recrutement direct et autres dispositifs

A - recrutements par concours, répartis par filière et catégorie hiérarchique

par catégorie, par filière, par corps, par type de concours et par sexe

Catégorie	Filière	Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	postes	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
					Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
B	Technique et ouvrier	AM aménagement paysager	I	8	101	33	68	72	27	45	13	5	8
B	Technique et ouvrier	AM aménagement paysager	E	5	62	31	31	31	15	16	5	1	4
B	Technique et ouvrier	AM bâtiment	E	1	42	6	36	26	4	22	1	1	0
B	Technique et ouvrier	AM bâtiment	I	3	102	6	96	80	6	74	3	0	3
B	Technique et ouvrier	AM équipements sportifs	E	1	47	10	37	22	4	18	1	0	1
B	Technique et ouvrier	AM équipements sportifs	I	3	109	16	93	82	14	68	3	0	3
B	Technique et ouvrier	AM sylviculture	I	3	37	0	37	30	0	30	3	0	3
B	Technique et ouvrier	AM sylviculture	E	1	8	0	8	4	0	4	1	0	1
B	Technique et ouvrier	AM travaux publics	E	12	56	11	45	32	7	25	3	1	2
B	Technique et ouvrier	AM travaux publics	I	18	178	14	164	138	12	126	4	0	4
B	Culture, animation, enseignement et sport	ANIMATEUR	E	16	139	75	64	84	44	40	9	5	4
B	Culture, animation, enseignement et sport	ANIMATEUR	I	24	326	192	134	230	134	96	31	20	11
B	Culture, animation, enseignement et sport	ASBM	I	24	210	86	124	106	37	69	24	17	7
B	Culture, animation, enseignement et sport	ASBM	E	16	646	417	229	232	150	82	16	11	5
B	Culture, animation, enseignement et sport	ASEA art dramatique	E	1	55	35	20	58	36	22	2	1	1
B	Culture, animation, enseignement et sport	ASEA art dramatique	I	1	116	76	40	112	72	40	1	0	1
C	Social, santé et petite enfance	ASEM	E	55	500	489	11	497	486	11	55	54	1
A	Social, santé et petite enfance	ASSISTANT SOCIAL	E	100	193	162	31	153	125	28	64	56	8
C	Technique et ouvrier	ATP2 ELAGUEUR	I	9	7	0	7	6	0	6	4	0	4
C	Technique et ouvrier	ATP2 ELAGUEUR	E	16	27	0	27	20	0	20	9	0	1
C	Technique et ouvrier	ATP2 ELECTROTECH	I	15	9	1	9	8	1	7	0	0	0
C	Technique et ouvrier	ATP2 ELECTROTECH	E	25	46	3	43	38	3	35	10	1	9
C	Technique et ouvrier	ATP2 JARDINIER	E	26	162	48	114	141	40	101	30	13	17
C	Technique et ouvrier	ATP2 JARDINIER	I	14	16	2	14	16	2	14	3	0	3
C	Technique et ouvrier	ATP2 METALLIER	I	6	1	0	1	0	0	1	0	0	0
C	Technique et ouvrier	ATP2 METALLIER	E	11	16	2	14	14	2	12	8	2	6
A	Culture, animation, enseignement et sport	CAPSA APS	E	1	100	23	77	39	12	27	1	0	1
A	Culture, animation, enseignement et sport	CAPSA APS	E	1	157	27	130	70	14	56	2	0	2
A	Culture, animation, enseignement et sport	CAPSA APS	I	1	57	4	53	31	2	29	1	0	1
A	Social, santé et petite enfance	CSE	I	12	72	55	17	65	48	17	12	8	4
A	Social, santé et petite enfance	CSE	E	2	46	29	17	37	23	14	2	1	1
B	Culture, animation, enseignement et sport	EAPS aquatique natation	I	4	18	2	16	13	1	12	4	1	3
B	Culture, animation, enseignement et sport	EAPS aquatique natation	E	6	77	18	59	51	9	42	6	1	5
A	Social, santé et petite enfance	EDUCATEUR SPECIALISE	E	21	108	69	39	75	49	26	21	18	3

Catégorie	Filière	Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	postes	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
					Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
A	Technique et ouvrier	EIVP	E	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
A	Technique et ouvrier	EIVP	I	2	nc	nc	nc	2	1	1	2	1	1
A	Social, santé et petite enfance	EJE	E	70	229	215	14	180	169	11	70	69	2
A	Technique et ouvrier	IAAP SIN	E	11	68	12	56	32	NSP	NSP	11	2	9
A	Technique et ouvrier	IAAP SST	E	4	57	34	23	55	33	22	4	2	2
A	Technique	ICSAP	E	3	25	8	17	19	8	11	3	1	2
A	Technique	ICSAP	I	1	22	6	16	20	5	15	1	0	1
A	Social, santé et petite enfance	INFIRMIER	E	30	37	35	2	29	28	1	13	13	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	MDC ESPCI physique matière molle	E	1	9	1	8	8	0	8	1	0	1
A	Social, santé et petite enfance	MEDECIN PMI	E	10	4	4	0	4	4	0	4	4	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA art dramatique	E	2	44	28	16	44	28	16	2	1	1
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA art dramatique	I	1	9	6	3	9	6	3	1	1	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA chant	E	1	16	15	1	16	15	1	1	1	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA dir ensement vocaux	E	1	11	7	4	11	7	4	1	0	1
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA piano	I	2	28	17	11	28	17	11	2	2	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA piano	E	2	66	46	20	66	46	20	2	2	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PEA violon	E	1	26	15	11	26	15	11	1	1	0
A	Social, santé et petite enfance	PUER CADRE DE SANTE	I	18	9	9	0	8	8	0	6	6	0
A	Social, santé et petite enfance	PUER CADRE DE SANTE	E	2	4	4	0	4	4	0	1	1	0
A	Social, santé et petite enfance	PUERICULTRICE	E	25	34	30	4	30	26	4	16	16	0
A	Culture, animation, enseignement et sport	PVP arts plastiques	E	18	473	374	99	279	224	55	18	13	5
A	Culture, animation, enseignement et sport	PVP éducation musicale	E	18	77	50	27	49	27	22	15	12	3
B	Administrative	SA	E	25	1117	833	284	506	368	138	25	16	9
B	Administrative	SA	I	25	660	517	143	368	291	77	25	22	3
B	Administrative	SMS médico social	E	40	442	394	48	203	24	179	44	35	9
B	Administrative	SMS médico social	I	20	221	197	24	177	161	16	20	18	2
B	Technique et ouvrier	TS déplacements ext	E	1	32	2	30	29	1	28	1	0	1
B	Technique et ouvrier	TS déplacements int	I	1	21	5	14	13	3	10	1	0	1
B	Technique et ouvrier	TS génie climatique	E	8	49	2	47	47	2	45	10	1	9
B	Technique et ouvrier	TS génie climatique	I	10	25	0	25	24	0	24	7	0	7
B	Technique et ouvrier	TSO nettoyage	E	8	187	23	164	139	17	122	8	2	6
B	Technique et ouvrier	TSO nettoyage	I	17	532	52	479	402	37	365	17	0	17
B	Technique et ouvrier	TSP construction-bâtiment	E	20	114	41	73	76	25	51	20	8	12
B	Technique et ouvrier	TSP construction-bâtiment	I	9	56	6	50	23	3	20	5	1	4
B	Technique et ouvrier	TSP génie urbain	E	16	58	15	43	40	10	30	10	4	6
B	Technique et ouvrier	TSP génie urbain	I	9	20	5	15	14	3	11	9	7	2
B	Technique	TSP informatique	E	16	177	16	161	165	151	14	16	15	1
B	Technique	TSP informatique	I	8	58	15	43	38	28	10	8	0	8
B	Technique et ouvrier	TSP prév risq prof	I	3	36	9	27	31	9	22	3	0	3
B	Technique et ouvrier	TSP prév risq prof	E	4	45	17	28	35	14	21	5	1	3
Total				925	8 944	5 007	3 935	5 862	3 197	2 634	761	495	258

B - recrutements voie dérogatoire répartis par filière et catégorie hiérarchique

par corps, par filière, par catégorie et par sexe

Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	Année	Filière	Catégorie	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
					Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
SMS médico-social	Voie dérogatoire	2021	Administrative	B	4	4	0	2	2	0	0	0	0
ADJOINT D'ANIMATION	Voie dérogatoire	2021	Culture, animation, enseignement et sport	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE établissements d'enseignement Maint des bât	Voie dérogatoire	2021	Ouvrier	C	2	0	2	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE entretien d'espaces VOIE DEROGATOIRE	Voie dérogatoire	2021	Ouvrier	C	37	4	33	29	3	26	8	1	7
ADJOINT TECHNIQUE installations sportives	Voie dérogatoire	2021	Ouvrier	C	37	4	33	30	3	27	11	0	11
EBOUEUR	Voie dérogatoire	2021	Ouvrier	C	39	3	36	26	2	24	13	1	12
TSP Informatique	Voie dérogatoire	2021	Technique	B	nc	nc	nc	nc	nc	nc	4	2	2
ISVP	Voie dérogatoire	2021		C	2	0	2	2	0	2	1	0	1
SA	Voie dérogatoire	2021	Administrative	B	35	12	23	32	nc	nc	7	4	3
ASEM	Voie dérogatoire	2021	Social, santé et petite enfance	C	12	11	1	8	7	1	2	2	0
AT JARDINIER	Voie dérogatoire	2021	Technique et ouvrier	C	6	1	5	6	1	5	1	0	1
IAAP SST	Voie dérogatoire	2021	Technique et ouvrier	A	1	1	0	1	1	0	1	0	1
ATP2 ELECTROTECH	Voie dérogatoire	2021	Technique et ouvrier	C	5	0	5	4	0	4	4	0	4
ASBM bibliothèques	Voie dérogatoire	2021	Culture, animation, enseignement et sport	B	39	nc	nc	25	nc	nc	9	7	2
TSP construction bâtiment	Voie dérogatoire	2021	Technique et ouvrier	B	3	0	3	3	0	3	1	0	1
Total					222	40	143	169	19	93	63	17	46

C - recrutements via le dispositif Pr AB *

* contrats de préparation aux concours de catégorie A et B

Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	Année	Filière	Catégorie	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
					Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
SA	PRAB	2021	Administrative	B	pas organisé								

D - recrutements via le dispositif PACTE

par corps, par filière, par catégorie et par sexe

Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	Année	Filière	Catégorie	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
					Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
ATEPE	PACTE	2021	Social, santé et petite enfance	C	112	92	20	112	92	20	41	38	3
JARDINIER	PACTE	2021	Technique et ouvrier	C	130	12	118	130	12	118	27	5	22
ADJOINT TECHNIQUE Installations sportives	Pacte	2021	Technique et ouvrier	C	230	31	199	230	31	199	54	5	49
EBOUEUR	PACTE	2021	Technique et ouvrier	C	420	11	409	420	11	409	110	2	108
Total					892	146	746	650	146	746	205	45	160

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.5 POSITIONNEMENT

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Répartition en 2021 des candidats aux concours, recrutement direct et autres dispositifs

E - recrutements directs (hors non-titulaires) par filière

par catégorie, par corps, par filière et par sexe

Catégorie	Recrutement	Type de recrutement (concours, test, commission, PACTE, PrAB, VD)	Filière	Inscrit.e.s			Présent.e.s			Admis.e.s (LP et LC)		
				Total	Inscrits F	Inscrits H	Total	Présents F	Présents H	Total	Admis F	Admis H
C	Adjoint animation	Recrutement sans concours	Culture, animation, enseignement et sport	18	15	3	nc	nc	nc	17	14	3
C	Adjoint d'animation	Recrutement sans concours	Culture, animation, enseignement et sport	1006	669	337	nc	nc	nc	95	53	42
C	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement	Recrutement sans concours	Ouvrier	nc	nc	nc	nc	nc	nc	2	0	2
C	Adjoint technique établissements d'enseignement Maint des bât	Recrutement sans concours	Ouvrier	nc	nc	nc	nc	nc	nc	17	0	17
C	Adjoint technique spécialité menuisier	Recrutement sans concours	Ouvrier	nc	nc	nc	nc	nc	nc	2	0	2
C	Agent d'accueil et de surveillance spécialité médiation sociale	Recrutement sans concours	Surveillance, sécurité et service	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	13	36
C	Agent technique de la petite enfance	Recrutement sans concours	Social, santé et petite enfance	nc	nc	nc	428	nc	nc	144	129	15
C	Ajoint technique entretien d'espaces	Recrutement sans concours	Ouvrier	754	58	696	nc	nc	nc	101	8	93
C	Agent de Logistique Générale (sur commission)	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	453	130	323	453	nc	nc	52	18	34
C	Adjoint technique installations sportives	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	nc	nc	nc	757	nc	nc		14	80
C	Adjoint technique des écoles	Recrutement sans concours	Social, santé et petite enfance	445	381	64		nc	nc			
C	Conducteur	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	nc	nc	nc	142	nc	nc	62	1	61
C	Eboueurs	Recrutement sans concours	Ouvrier	2322	110	2212	1271	nc	nc		13	351
C	Fossoyeur	Recrutement sans concours	Ouvrier	246	13	233	nc	nc	nc	24	1	23
C	Mécanicien automobile DEVE	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	82	2	80	nc	nc	nc	7	0	7
C	Mécanicien automobile DPE	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	14	0	14	nc	nc	nc	4	0	4
C	Mécanicien·ne automobile DILT	Recrutement sans concours	Technique et ouvrier	99	2	97	nc	nc	nc	10	1	9
C	APS	Recrutement sans concours	Social, santé et petite enfance	nc	667	2	nc	nc	nc	295	293	2
Total				5 439	2 047	193	0	0	0	316	294	22

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.6 PROMOTION

Ville de Paris
Hors titre IV en 2021

Répartition des agents promus et promouvables
par filière, par corps, par catégorie, par mode d'accès et par sexe

Filières	AVANCEMENT DE GRADE 2021 / RPP	CAT	MODE D'ACCES	F promouvables ou inscrits à l'examen	H promouvables ou inscrits à l'examen	TOTAL promouvables	ratio F promouvable	ratio H promouvable	TAUX VOTE RPP	NB POSTES	F promus	H promus	TOTAL	ratio F promus	ratio H promus	rapport ratio femmes promues / ratio femmes promouvables
ADMINISTRATIVE	ADMINISTRATEUR GENERAL VILLE DE PARIS	A+	CHOIX	10	24	34	0,29	0,71	hors RPP	6	2	4	6	0,33	0,67	0,20
TECHNIQUE	ING. CADRE. SUP. GAL. ADM. PARIS CL EXC	A+	CHOIX	3	4	7	0,43	0,57	hors RPP	1	1	0	1	1,00	0,00	0,33
ADMINISTRATIVE	ATTACHE HORS CLASSE ADMINSTR. PARISIENNES	A	CHOIX	319	209	528	0,60	0,40	hors RPP	19	12	8	20	0,60	0,40	0,04
CULTURELLE	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES HORS CLASSE	A	CHOIX	8	1	9	0,89	0,11	hors RPP	1	1	0	1	1,00	0,00	0,13
TECHNIQUE	INGÉNIER ET ARCHITECTE HORS CLASSE ADM.PARIS	A	CHOIX	84	106	190	0,44	0,56	hors RPP	26	12	15	27	0,44	0,56	0,14
CULTURELLE	PROFESSEUR VILLE DE PARIS (H.CL.)	A	CHOIX	67	53	120	0,56	0,44	hors RPP	37	1	0	1	1,00	0,00	0,01
Sous-total HORS RPP				491	397	888	0,55	0,45		90	29	27	56	0,52	0,48	0,06
ADMINISTRATIVE	ADMINIST.VILLE DE PARIS H.C.L	A+	CHOIX	9	15	24	0,38	0,63	40%	7	2	4	6	0,33	0,67	0,13
TECHNIQUE	ARCHITECTE VOYER EN CHEF	A+	CHOIX	3	4	7	0,43	0,57	50%	3	2	2	4	0,50	0,50	0,50
TECHNIQUE	ARCHITECTE VOYER GENERAL	A+	CHOIX	18	18	36	0,50	0,50	7%	2	1	1	2	0,50	0,50	0,06
TECHNIQUE	ING. CADRE. SUP. ADM. PARIS EN CHEF	A+	CHOIX	17	17	34	0,50	0,50	25%	7	4	6	10	0,40	0,60	0,24
TECHNIQUE	ING. CADRE. SUP. GAL. ADM. PARIS	A+	CHOIX	18	33	51	0,35	0,65	12%	5	2	4	6	0,33	0,67	0,06
TECHNIQUE	MAITRE DE CONFERENCES H.CL.ESPCI	A+	CHOIX	1	3	4	0,25	0,75	35%	1	1	0	1	1,00	0,00	0,33
TECHNIQUE	PROF. E.S.P.C.I. 1E CL.	A+	CHOIX	1	3	4	0,25	0,75	50%	1	0	1	1	1,00	0,00	1,00
SOCIALE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF CL EXCEP ADM.PARIS	A	CHOIX	785	76	861	0,91	0,09	30%	240	218	15	233	0,94	0,06	2,87
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL ADMINSTR. PARISIENNES	A	CHOIX	259	145	404	0,64	0,36	17%	43	14	10	24	0,58	0,42	0,10
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL ADMINSTR. PARISIENNES	A	EXAMEN	259	145	404	0,64	0,36	17%		27	11	38	0,71	0,29	0,19
CULTURELLE	BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE	A	CHOIX	9	4	13	0,69	0,31	30%	4	4	0	4	1,00	0,00	1,00
CULTURELLE	BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE	A	EXAMEN	6	1	7	0,86	0,14	30%	4	3	2	5	0,60	0,40	3,00
CULTURELLE	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES PPAL	A	CHOIX	7	2	9	0,78	0,22	15%	1	1	0	1	1,00	0,00	0,50
CULTURELLE	CHARGE D'ETUDES DOCUMENTAIRES PPAL	A	EXAMEN	5	0	5	1,00	0,00	15%	2	2	0	2	1,00	0,00	
CULTURELLE	CONS.BIBLIO. CHEF	A	CHOIX	10	2	12	0,83	0,17	30%	3	3	0	3	1,00	0,00	1,50
SOCIALE	CONSEILLER HORS CLASSE SOCIO EDUCATIF	A	CHOIX	47	4	51	0,92	0,08	20%	5	4	1	5	0,80	0,20	1,00
SPORTIVE	CONSEILLER PRINCIPAL A.P.S. ET DE L'ANIMATION	A	CHOIX	2	6	8	0,25	0,75	25%	2	1	1	2	0,50	0,50	0,17
SPORTIVE	CONSEILLER PRINCIPAL A.P.S. ET DE L'ANIMATION	A	EXAMEN	1	14	15	0,07	0,93	25%	6	0	5	5	0,00	1,00	0,00
SOCIALE	CONSEILLER SUPERIEUR SOCIO EDUCATIF	A	CHOIX	47	6	53	0,89	0,11	32%	12	10	2	12	0,83	0,17	1,67
CULTURELLE	CONSERVATEUR DU PATRIMOINE EN CHEF	A	CHOIX	3	2	5	0,60	0,40	30%	2	2	1	3	0,67	0,33	1,00
CULTURELLE	CONSERVATEUR GENERAL DU PATRIMOINE	A	CHOIX	14	11	25	0,56	0,44	7%	1	1	0	1	1,00	0,00	0,09
CULTURELLE	DIRECTEUR CONSERVATOIRES DE PARIS 1 CAT	A	CHOIX	0	3	3	0,00	1,00	25%	2	0	1	1	0,00	1,00	0,00
MÉDICO-SOCIALE	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS CL EXCEP VIL PAR	A	CHOIX	611	15	626	0,98	0,02	30%	194	185	10	195	0,95	0,05	12,33
MÉDICO-SOCIALE	INFIRMIER(E) VILLE DE PARIS CAT A GRADE 2	A	CHOIX	35	1	36	0,97	0,03	25%	7	6	1	7	0,86	0,14	6,00
TECHNIQUE	INGÉNIER ET ARCHITECTE DIVISIONN. ADM.PARIS	A	CHOIX	55	111	166	0,33	0,67	22%	29	13	18	31	0,42	0,58	0,12
MÉDICO-SOCIALE	MEDECIN DE 1ERE CLASSE	A	CHOIX	2	2	4	0,50	0,50	95%	2	1	1	2	0,50	0,50	0,50
MÉDICO-SOCIALE	MEDECIN HORS CLASSE	A	CHOIX	15	1	16	0,94	0,06	60%	6	5	0	5	1,00	0,00	5,00
MÉDICO-TECHNIQUE	PERS.PARAM.MEDICO.TECH. CL SUP VILLE DE PARIS	A	CHOIX	11	0	11	1,00	0,00	30%	3	3	0	3	1,00	0,00	
CULTURELLE	PROF.CONSERV H.C.L	A	CHOIX	70	84	154	0,45	0,55	20%	28	19	9	28	0,68	0,32	0,23
MÉDICO-SOCIALE	PSYCHOLOGUE H.CLASSE	A	CHOIX	28	2	30	0,93	0,07	30%	8	5	1	6	0,83	0,17	2,50
MÉDICO-SOCIALE	PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE	A	CHOIX	82	0	82	1,00	0,00	35%	27	19	0	19	1,00	0,00	
MÉDICO-SOCIALE	PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	CHOIX	132	2	134	0,99	0,01	15%	19	13	0	13	1,00	0,00	6,50
MÉDICO-SOCIALE	SAGE FEMME HORS CLASSE	A	CHOIX	8	0	8	1,00	0,00	25%	2	2	0	2	1,00	0,00	
Sous-total RPP				2 570	732	3 302	0,78	0,22		678	573	107	680	0,84	0,16	0,22
TOTAL CATEGORIE A				3 061	1 129	4 190	0,73	0,27		768	602	134	736	0,82	0,18	
TECHNIQUE	AGENT SUP. EXPLOITATION	B	CHOIX	3	67	70	0,04	0,96	40%	84	2	41	43	0,05	0,95	0,03
TECHNIQUE	AGENT SUP. EXPLOITATION	B	EXAMEN	5	61	66	0,08	0,92	40%	28	3	17	20	0,15	0,85	0,05
ANIMATION	ANIMATEUR ADM.PARIS. PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	EXAMEN	31	19	50	0,62	0,38	40%	40	16	11	27	0,59	0,41	0,84
ANIMATION	ANIMATEUR ADM.PARIS. PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	CHOIX	96	50	146	0,66	0,34	40%	53	41	13	54	0,76	0,24	0,82
ANIMATION	ANIMATEUR ADM.PARIS.PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	EXAMEN	21	14	35	0,60	0,40	40%	38	11	6	17	0,65	0,35	0,79
ANIMATION	ANIMATEUR ADM.PARIS.PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	CHOIX	89	62	151	0,59	0,41	40%	46	26	20	46	0,57	0,43	0,42
CULTURELLE	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL E ADM PARIS	B	EXAMEN	13	5	18	0,72	0,28	45%	40	10	4	14	0,71	0,29	2,00
CULTURELLE	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL E ADM PARIS	B	CHOIX	94	45	139	0,68	0,32	45%	54	32	22	54	0,59	0,41	0,71
CULTURELLE	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL S ADM PARIS	B	EXAMEN	21	11	32	0,66	0,34	45%	30	18	6	24	0,75	0,25	1,64
CULTURELLE	ASSISTANT SP BIBLIO ET MUSEES CL S ADM PARIS	B	CHOIX	47	26	73	0,64	0,36	45%	32	19	13	32	0,59	0,41	0,73
CULTURELLE	ASSISTANT SPEC ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CE	B	CHOIX	10	7	17	0,59	0,41	40%	5	2	3	5	0,40	0,60	0,29
SECURITE	CONTROLEUR EN CHEF	B	CHOIX	9	5	14	0,64	0,36	33%	5	3	2	5	0,60	0,40	0,60
SECURITE	CONTROLEUR PRINCIPAL	B	CHOIX	16	10	26	0,62	0,38	30%	10	6	4	10	0,60	0,40	0,60
SPORTIVE	EDUCATEUR A.P.S. PP. 1.CL.	B	EXAMEN	6	12	18	0,33	0,67	40%	10	3	3	6	0,50	0,50	0,25
SPORTIVE	EDUCATEUR A.P.S. PP. 1.CL.	B	CHOIX	20	48	68	0,29	0,71	40%	23	8	15	23	0,35	0,65	0,17
SPORTIVE	EDUCATEUR A.P.S. PP. 2.CL.	B	EXAMEN	10	21	31	0,32	0,68	40%	9	3	5	8	0,38	0,63	0,14
SPORTIVE	EDUCATEUR A.P.S. PP. 2.CL.	B	CHOIX	7	26	33	0,21	0,79	40%	15	4	11	15	0,27	0,73	0,15
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE ADM CL EXC ADM PARIS	B	CHOIX	245	111	356	0,69	0,31	40%	62	85	27	112	0,76	0,24	0,77
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE ADM CL EXC ADM PARIS	B	EXAMEN	43	21	64	0,67	0,33	40%	92	19	3	22	0,86	0,14	0,90
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE ADM CL SUP ADM PARIS	B	CHOIX	117	59	176	0,66	0,34	40%	42	56	22	78	0,72	0,28	0,95
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE ADM CL SUP ADM PARIS	B	EXAMEN	23	8	31	0,74	0,26	40%	62	2	0	2	1,00	0,00	0,25
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.EXC.ADM.PARIS.	B	CHOIX	111	13	124	0,90	0,10	45%	42	39	3	42	0,93	0,07	3,00
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.EXC.ADM.PARIS.	B	EXAMEN	12	1	13	0,92	0,08	45%	14	1	0	1	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.SUP.ADM.PARIS.	B	CHOIX	27	4	31	0,87	0,13	45%	28	19	3	22	0,86	0,14	4,75
ADMINISTRATIVE	SECRETAIRE MEDICAL ET SOCIAL C.SUP.ADM.PARIS.	B	EXAMEN	9	3	12	0,75	0,25	45%	9	5	2	7	0,71	0,29	1,67
TECHNIQUE	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS CS	B	EXAMEN	16	34	50	0,32	0,68	45%	25	3	4	7	0,43	0,57	0,09
TECHNIQUE	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS CS	B	CHOIX	48	64	112	0,43	0,57	45%	92	39	51	90	0,43	0,57	0,61
TECHNIQUE	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS EN CHEF	B	EXAMEN	3	24	27	0,11	0,89	45%	19	1	9	10	0,10	0,90	0,04
TECHNIQUE	TECHNICIEN DES SERVICES OPERATIONNELS EN CHEF	B	CHOIX	12	161	173	0,07	0,93	45%	65	1	64	65	0,02	0,98	0,01
SECURITE	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	CHOIX	3	25	28	0,11	0,89	40%	9	2	7	9	0,22	0,78	0,08
SECURITE	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	EXAMEN	4	27	31	0,13	0,87	40%	4	1	3	4	0,25	0,75	0,04
SECURITE	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	CHOIX	6</												

Filières	AVANCEMENT DE GRADE 2021 / RPP	CAT	MODE D'ACCES	F promouvables ou inscrits à l'examen	H promouvables ou inscrits à l'examen	TOTAL promouvables	ratio F promouvable	ratio H promouvable	TAUX VOTE RPP	NB POSTES	F promues	H promus	TOTAL	ratio F promues	ratio H promus	rapport ratio femmes promues / ratio femmes promouvables
CULTURELLE	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE 1ERE CL	C	CHOIX	0	1	1	0,00	1,00	45%	1	0	1	1	0,00	1,00	0,00
CULTURELLE	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE PPAL 1C	C	CHOIX	67	124	191	0,35	0,65	45%	80	17	62	79	0,22	0,78	0,14
CULTURELLE	ADJOINT ACCUEIL SURVEILL. MAGASINAGE PPAL 2C	C	CHOIX	32	29	61	0,52	0,48	45%	27	12	13	25	0,48	0,52	0,41
CULTURELLE	ADJOINT ADM. BIBLIO. PAL 1C	C	CHOIX	0	2	2	0,00	1,00	50%	1	0	1	1	0,00	1,00	0,00
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1E CLASSE	C	CHOIX	1104	320	1424	0,78	0,22	45%	554	401	109	510	0,79	0,21	1,25
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	CHOIX	108	45	153	0,71	0,29	45%	47	31	14	45	0,69	0,31	0,69
ANIMATION	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE PPAL 1C	C	CHOIX	282	115	397	0,71	0,29	45%	123	87	37	124	0,70	0,30	0,76
ANIMATION	ADJOINT ANIMATION ET ACTION SPORTIVE PPAL 2C	C	CHOIX	345	207	552	0,63	0,38	45%	194	116	80	196	0,59	0,41	0,56
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG PPAL 1ERE CLCHOIX	C	CHOIX	159	72	231	0,69	0,31	45%	85	60	23	83	0,72	0,28	0,83
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQ DES ETAB ENSEIG PPAL 2EME CL	C	CHOIX	44	20	64	0,69	0,31	45%	22	19	3	22	0,86	0,14	0,95
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT PPAL 1C	C	CHOIX	4	52	56	0,07	0,93	30%	20	0	20	20	0,00	1,00	0,00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE EAU ASSAINISSEMENT PPAL 2C	C	CHOIX	0	3	3	0,00	1,00	40%	1	0	1	1	0,00	1,00	0,00
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	CHOIX	320	1248	1568	0,20	0,80	30%	537	63	474	537	0,12	0,88	0,05
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	CHOIX	61	214	275	0,22	0,78	40%	114	39	75	114	0,34	0,66	0,18
SECURITE	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE PPAL 1C	C	CHOIX	108	266	374	0,29	0,71	30%	134	39	95	134	0,29	0,71	0,15
SECURITE	AGENT D ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE PPAL 2C	C	CHOIX	18	44	62	0,29	0,71	40%	23	11	12	23	0,48	0,52	0,25
SECURITE	AGENT DE SURVEILLANCE PRINCIPAL	C	CHOIX	152	122	274	0,55	0,45	30%	123	72	51	123	0,59	0,41	0,59
MÉDICO-SOCIALE	AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES PPAL 1C	C	CHOIX	519	4	523	0,99	0,01	60%	233	229	2	231	0,99	0,01	57,25
MÉDICO-SOCIALE	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE PPAL 1C	C	CHOIX	351	11	362	0,97	0,03	60%	147	142	3	145	0,98	0,02	12,91
MÉDICO-SOCIALE	AGENT TECHNIQUE DE LA PETITE ENFANCE PPAL 2C	C	CHOIX	166	14	180	0,92	0,08	60%	85	70	7	77	0,91	0,09	5,00
MÉDICO-SOCIALE	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES PPAL 1ERE CLASSE	C	CHOIX	263	30	293	0,90	0,10	60%	168	149	19	168	0,89	0,11	4,97
MÉDICO-SOCIALE	AGENT TECHNIQUE DES ECOLES PPAL 2EME CLASSE	C	CHOIX	145	18	163	0,89	0,11	60%	66	59	7	66	0,89	0,11	3,28
TECHNIQUE	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE PPAL 1ERE CL	C	CHOIX	88	178	266	0,33	0,67	45%	88	28	56	84	0,33	0,67	0,16
TECHNIQUE	AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE PPAL 2EME CL	C	CHOIX	8	12	20	0,40	0,60	45%	7	1	6	7	0,14	0,86	0,08
MÉDICO-SOCIALE	AUXILIAIRE PUERICULTURE ET SOINS PPAL 1ERE CL	C	CHOIX	1477	9	1486	0,99	0,01	60%	523	522	5	527	0,99	0,01	58,00
TECHNIQUE	CHEF D EQUIPE CONDUCT AUTO PPAL	C	CHOIX	3	105	108	0,03	0,97	60%	1	0	1	1	0,00	1,00	0,00
TECHNIQUE	EBOUEUR PRINCIPAL DE CLASSE SUPERIEURE	C	CHOIX	74	814	888	0,08	0,92	60%	656	50	592	642	0,08	0,92	0,06
TECHNIQUE	EGOUTIER PERSONNEL RESEAU SOUT. PPAL CL SUP	C	CHOIX	0	11	11	0,00	1,00	75%	4	0	4	4	0,00	1,00	0,00
TECHNIQUE	FOSSOYEUR PRINCIPAL DE CLASSE SUPERIEURE	C	CHOIX	0	15	15	0,00	1,00	75%	5	0	5	5	0,00	1,00	0,00
SECURITE	INSPECTEUR CH. SECURITE 1CL	C	CHOIX	45	245	290	0,16	0,84	30%	83	12	71	83	0,14	0,86	0,05
SECURITE	PREPOSE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	CHOIX	29	27	56	0,52	0,48	30%	23	13	10	23	0,57	0,43	0,48
TOTAL CATEGORIE C				5 972	4 377	10 349	0,58	0,42		4 175	2 242	1 859	4 101	0,55	0,45	0,51
TOTAL GENERAL				10 296	6 833	17 129	0,60	0,40		6 155	3 357	2 480	5 837	0,58	0,42	0,49

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.6 PROMOTION

Ville de Paris

Recrutements par voie de promotion interne en 2021

Changement de corps au choix
par catégorie et par sexe

Catégorie A

Corps	2021			2020			2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1		1	8	4	12	17	14	
ADMINISTRATEURS			0				4	4	
ARCHITECTES VOYERS			0						
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	1	1	2	3	1	4	3	2	
CONSERVATEURS GENERAUX DES BIBLIOTHEQUES	2		2					3	
CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES	1		1		1	1	1	1	
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE			0						
CADRES DE SANTE			0						
CONSEILLERS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES			0	4	1	5	2	2	
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	4		4				7	2	
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A			0						
INGENIEURS DES SERVICES TECHNIQUES / ICSAP			0					2	
INGENIEURS DES TRAVAUX			0						
INGENIEURS ET ARCHITECTES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3	7	10				7	8	
INGENIEURS HYDROLOGUE HYGIENISTE			0						
PROFESSEUR DE CONSERVATOIRE	4	1	5	3	1	4			
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES			0						
PUERICULTRICES CADRE DE SANTE ADMINISTRATIONS PARISIENNES			0						
Total général	16	9	25	18	8	26	41	38	

Catégorie B

Corps	2021			2020			2019	2018	Evolution en % de 2020 à 2021
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'agents	
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	10	4	14				23	37	
ASSISTANTS SPECIALISES DES BIBLIOTHEQUES ET DES MUSEES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	11	6	17	7	10	17	17	16	
CONTROLEURS			-				2	4	
EDUCATEURS DES A.P.S.			-						
PERSONNELS DE MAITRISE ADMINISTRATIONS PARISIENNES	3	16	19	5	17	22	17	20	
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	51	8	59	34	5	39	38	38	
SECRETAIRES MEDICALES ET SOCIALES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNE	9		9	9		9	10	13	
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	2	16	18	1	10	11	11	27	
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	3	13	16	5	15	20	17	25	
TECHNICIEN TRANQUILLITE PUBLIQUE ET SURVEILLANCE COMMUNE DE PARIS			1	1	2	3	5	15	
Total général	89	64	153	62	59	121	140	195	

Ces tableaux présentent le nombre d'agents promus dans un corps par nomination au choix

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.6 PROMOTION

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents ayant changé de service ou d'équipement en 2021 (fonctionnaires et contractuels)

Calcul d'un taux de mobilité (au sens changement d'uo d'affectation administrative dans RH 21) par sexe rapportant le nombre de mouvements en 2021 aux effectifs ayant exercé une mobilité en 2021

par catégorie, par corps et par sexe

*nombre d'agents répartis par sexe ayant changé en 2021 de service/équipement (au sens changement d'uo d'affectation administrative dans RH 21) quel qu'en soit le motif hors restructuration. Cette mobilité peut être aussi bien intra qu'interdirectionnelle

Corps d'origine	Femmes ayant exercé une mobilité* en 2021	Hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Total femmes et hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Part des femmes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité	Part des hommes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité
A	821	321	1 142	71,9%	28,1%
ADMINISTRATEURS	13	14	27	48,1%	51,9%
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES	9	8	17	52,9%	47,1%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	47	11	58	81,0%	19,0%
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS.TIV	3	4	7	42,9%	57,1%
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	188	103	291	64,6%	35,4%
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	7	1	8	87,5%	12,5%
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	26		26	100,0%	0,0%
CADRES SOCIO-EDUCATIFS.T.IV	2		2	100,0%	0,0%
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS		1	1	0,0%	100,0%
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.	1		1	100,0%	0,0%
CHEF DE TRANQUILLITE PUBLIQ ET DE SECURITE	1	5	6	16,7%	83,3%
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN.PARIS.	8	6	14	57,1%	42,9%
COLLABORATEUR D ELUS	1	2	3	33,3%	66,7%
COLLABORATEUR DE CABINET	6	3	9	66,7%	33,3%
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT	7	5	12	58,3%	41,7%
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION	1	5	6	16,7%	83,3%
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	8	1	9	88,9%	11,1%
CONSERV.GENERAUX DES BIBLIO.	1		1	100,0%	0,0%
CONSERVATEURS BIBLIOTHEQUES	8	3	11	72,7%	27,3%
COORDINATEURS CMA		3	3	0,0%	100,0%
DIRECTEURS ETABLTS 3S T4	1		1	100,0%	0,0%
DIRECTEURS, DIRECTEURS GENERAUX	2	3	5	40,0%	60,0%
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	213	6	219	97,3%	2,7%
EDUCATEURS JEUNES ENFANTS TIV	4		4	100,0%	0,0%
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	11	12	23	47,8%	52,2%
EXPERT DE HAUT NIVEAU		3	3	0,0%	100,0%
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	44	2	46	95,7%	4,3%
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX TITRE IV	4		4	100,0%	0,0%
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	17	26	43	39,5%	60,5%
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	56	78	134	41,8%	58,2%
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL	4	1	5	80,0%	20,0%
MEDECINS CONTRACTUELS	11	2	13	84,6%	15,4%
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	9		9	100,0%	0,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. VILLE DE PARIS	3		3	100,0%	0,0%
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	5	6	11	45,5%	54,5%
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS	2	1	3	66,7%	33,3%
PSYCHOLOGUES	14	2	16	87,5%	12,5%
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	74		74	100,0%	0,0%
SAGES FEMMES	4		4	100,0%	0,0%
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS	1		1	100,0%	0,0%
SOUS DIRECTEURS	5	4	9	55,6%	44,4%

Corps d'origine	Femmes ayant exercé une mobilité* en 2021	Hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Total femmes et hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Part des femmes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité	Part des hommes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité
B	369	541	910	40,5%	59,5%
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS		1	1	0,0%	100,0%
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	56	43	99	56,6%	43,4%
ASSIST. SP. BIBLIOTHÈQUES MUSÉES ADM. PARIS.	57	19	76	75,0%	25,0%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	9		9	100,0%	0,0%
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC	2	1	3	66,7%	33,3%
CHEFS D'EXPLOITATION	4	31	35	11,4%	88,6%
CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET	1		1	100,0%	0,0%
CONTROLEURS	6	3	9	66,7%	33,3%
COORDINATEUR DES CONSEILS DE QUARTIER	1	1	2	50,0%	50,0%
COORDONNATEUR-TRICE CONTRATS DE SECURITE	4	1	5	80,0%	20,0%
EDUCATEURS DES A.P.S.	20	53	73	27,4%	72,6%
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.	1		1	100,0%	0,0%
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU-CADRE)	2	3	5	40,0%	60,0%
PERS. PARAM. MEDICO. TECH. ADMIN. PARISIENNES	1		1	100,0%	0,0%
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	15	105	120	12,5%	87,5%
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	87	50	137	63,5%	36,5%
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	31	2	33	93,9%	6,1%
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	1	13	14	7,1%	92,9%
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	29	150	179	16,2%	83,8%
TECHNICIENS SUPERIEURS ADMINIS. PARISIENNES	42	65	107	39,3%	60,7%

Corps d'origine	Femmes ayant exercé une mobilité* en 2021	Hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Total femmes et hommes ayant exercé une mobilité* en 2021	Part des femmes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité	Part des hommes sur le nombre total d'agents d'un corps ayant exercé une mobilité
C	3 640	2 057	5 697	63,9%	36,1%
ADJOINT ADMINISTRATIF TIV	5		5	100,0%	0,0%
ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL	116	30	146	79,5%	20,5%
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	29	16	45	64,4%	35,6%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	384	93	477	80,5%	19,5%
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	309	179	488	63,3%	36,7%
ADJOINTS TECHNIQUES	102	465	567	18,0%	82,0%
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS D'ENSEIGN	34	41	75	45,3%	54,7%
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT		5	5	0,0%	100,0%
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	17	39	56	30,4%	69,6%
AGENT DE SURVEILLANCE DE PARIS	107	73	180	59,4%	40,6%
AGENT-POLICE-MUNICIPALE-PARIS	1	1	2	50,0%	50,0%
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	15	4	19	78,9%	21,1%
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	49	130	179	27,4%	72,6%
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	606	4	610	99,3%	0,7%
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	393	33	426	92,3%	7,7%
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	570	91	661	86,2%	13,8%
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP.QUALIFIE TIV	6		6	100,0%	0,0%
ASSISTANT D'EXPLOITATION		28	28	0,0%	100,0%
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	826	6	832	99,3%	0,7%
CHARGES DE MISSION AGENTS D'EXECUTION		2	2	0,0%	100,0%
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	1	101	102	1,0%	99,0%
DIR DE CENTRES DE LOISIRS ET RELAIS PERISCOL	1		1	100,0%	0,0%
EBOUEURS	33	550	583	5,7%	94,3%
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS	1	7	8	12,5%	87,5%
FOSSOYEURS		7	7	0,0%	100,0%
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	23	142	165	13,9%	86,1%
PERSONNELS OUVRIERS	6	5	11	54,5%	45,5%
PREPOSES	6	5	11	54,5%	45,5%
Total général	4 830	2 919	7 749	62,3%	37,7%

A - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

8.6 PROMOTION

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels Part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels

par corps et par sexe

NOM DU CONCOURS ou EXAMEN PROFESSIONNEL		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre total de membres du jury	Sexe du président(e) du jury	Nature de l'épreuve (examen ou concours)
Jury 1	Accès au grade de cadre supérieur de santé	5	1	6	F	Concours
Jury 2	Agent de maîtrise	4	2	6	F	Concours
Jury 3	Agent de maîtrise bâtiment	3	3	6	F	Concours
Jury 4	Agent de maîtrise TP	3	3	6	F	Concours
Jury 5	Agent spécialisé des écoles maternelles	5	4	9	H	Concours
Jury 6	Agent technique de la petite enfance	6	3	9	H	Concours
Jury 7	Animateur	4	2	6	H	Concours
Jury 8	ASS	3	3	6	F	Concours
Jury 9	Assistant spécialisé bibliothèque et musée	6	4	10	F	Concours
Jury 10	Assistant spécialisé d'enseignement Art dramatique	3	3	6	H	Concours
Jury 11	Assistant spécialisé d'enseignement Formation musicale	3	3	6	F	Concours
Jury 12	ATP2 Elagueur	3	3	6	F	Concours
Jury 13	ATP2 électrotechnicien	3	3	6	H	Concours
Jury 14	ATP2 Jardinier	3	3	6	H	Concours
Jury 15	ATP2 Métallier	2	4	6	H	Concours
Jury 16	Cadre de santé Puériculture	3	3	6	F	Concours
Jury 17	Conseiller des APS - activités physiques et sportives	3	3	6	H	Concours
Jury 18	Conseiller des APS - gestion des établissements sportifs	3	3	6	H	Concours
Jury 19	Conseiller socio-éducatif	4	2	6	F	Concours
Jury 20	Educateur des activités physiques et sportives - activités aquatiques et de natation	3	3	6	H	Concours
Jury 21	Educateur jeune enfant	5	4	9	F	Concours
Jury 22	Educateur spécialisé	4	2	6	F	Concours
Jury 23	Infirmier	3	3	6	F	Concours
Jury 24	Ingénieur cadre supérieur externe	3	3	9	H	Concours
Jury 25	Ingénieur cadre supérieur interne	3	3	6	H	Concours
Jury 26	Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes AU	3	3	6	H	Concours
Jury 27	Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes SIN	3	3	6	H	Concours
Jury 28	Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes SST	3	3	6	H	Concours
Jury 29	Maitre de conférence ESPCI physique	3	3	6	F	Concours
Jury 30	Médecin PMI	4	2	6	F	Concours
Jury 31	Professeur de conservatoire chant	3	3	6	H	Concours
Jury 32	Professeur de conservatoire direction ensemble vocaux	3	3	6	H	Concours
Jury 33	Professeur de conservatoire Piano et violon	2	4	6	H	Concours
Jury 34	Professeur de la ville de Paris - arts plastiques	4	3	7	F	Concours
Jury 35	Professeur de la ville de Paris - éducation musicale	3	3	6	F	Concours
Jury 36	Puéricultrice	3	3	6	F	Concours
Jury 37	Secrétaire administratif	4	2	6	H	Concours
Jury 38	Secrétaire médical et social	3	3	6	F	Concours
Jury 39	Technicien des services opérationnels nettoyage	3	3	6	F	Concours
Jury 40	Technicien supérieur déplacement	2	4	6	H	Concours
Jury 41	Technicien supérieur génie climatique	3	3	6	H	Concours
Jury 42	TSP CB	5	1	6	H	Concours
Jury 43	TSP GU	3	3	6	H	Concours
Jury 44	TSP informatique	3	3	6	H	Concours
Jury 45	TSP PRP	3	3	6	F	Concours
Jury 46	Accès au corps de conseiller-ère des activités physiques et sportives et de l'animation	3	3	6	F	Examen
Jury 47	Accès au grade d'éducateur-trice des activités physiques et sportives principal-e de 1ère classe	3	3	6	F	Examen
Jury 48	Accès au grade d'éducateur-trice des activités physiques et sportives principal-e de 2ème classe	3	3	6	F	Examen
Jury 49	Accès au grade d'animateur d'administrations parisiennes principal de 1ère classe	3	3	6	F	Examen
Jury 50	Accès au grade d'animateur d'administrations parisiennes principal de 2ème classe	3	3	6	F	Examen
Jury 51	Accès au grade d'assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe exceptionnelle	3	3	6	F	Examen
Jury 52	Accès au grade d'assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe supérieure	3	3	6	F	Examen
Jury 53	Accès au grade de bibliothécaire hors classe	4	2	6	F	Examen
Jury 54	Accès au grade de chargé d'études documentaires principal	3	3	6	F	Examen

NOM DU CONCOURS ou EXAMEN PROFESSIONNEL		Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre total de membres du jury	Sexe du président(e) du jury	Nature de l'épreuve (examen ou concours)
Jury 55	Accès au grade de conseiller-ère principal-e des activités physiques et sportives et de l'animation	2	4	6	H	Examen
Jury 56	Agent supérieur d'exploitation	3	3	6	F	Examen
Jury 57	Ingénieur et architecte d'administrations parisiennes	3	3	6	H	Examen
Jury 58	Principalat	3	3	6	H	Examen
Jury 59	Secrétaire Administratif de classe exceptionnelle	3	3	6	F	Examen
Jury 60	Secrétaire Administratif de classe supérieure	3	3	6	F	Examen
Jury 61	Secrétaire médical et social Conseillers logement	3	3	6	H	Examen
Jury 62	Secrétaire médical et social de classe exceptionnelle	3	3	6	H	Examen
Jury 63	Secrétaire médical et social de classe supérieure	3	3	6	H	Examen
Jury 64	Technicien supérieur en chef	3	3	6	F	Examen
Jury 65	Technicien supérieur principal	3	3	6	F	Examen
Jury 66	Technicien supérieur spécialité génie climatique	3	3	6	H	Examen
Jury 67	Technicien supérieur spécialité prévention des risques professionnels	4	2	6	F	Examen
Jury 68	Adjoint technique des installations sportives	4	1	5	F	PACTE
Jury 69	Eboueur	3	4	7	H	PACTE
Jury 70	Adjoint animation activité sportive	4	4	8		RSC
Jury 71	Adjoint technique de la petite enfance	3	1	4	H	RSC
Jury 72	Adjoint technique entretien d'espace	6	2	8		RSC
Jury 73	Adjoint technique entretien d'espace (pratique)	1	4	5		RSC
Jury 74	Agent de logistique générale	6	0	6		RSC
Jury 75	Agent de maîtrise		1	1		RSC
Jury 76	Agent technique de la petite enfance	31	10	41		RSC
Jury 77	APS	68	5	73		RSC
Jury 78	ATEE maintenance des bâtiments	2	6	8		RSC
Jury 79	CATC	2	8	10		RSC
Jury 80	Eboueur		1	1		RSC
Jury 81	Fossoyeur	3	18	20		RSC
Jury 82	Jardinier	4		4		RSC
Jury 83	Mécanicien automobile	1	5	6		RSC
Total général 2021		358	266	626	36 F / 33 H	
Total général 2020		707	529	1240	41 F / 27 H	
Total général 2019		382	359	741	47 F / 31 H	
Total général 2018		339	351	690	62 F / 52 H	

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Rémunération nette mensuelle moyenne 2021
toutes quotités de temps de travail confondues

par statut, par catégorie (A+, A, B, C), par filière et par sexe

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble		
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	
Titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 372	66	8 172	80	8 262	146	
	A+	FILIERE CULTURELLE	3 906	45	3 567	20	3 801	65	
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	4 781	101	5 475	7	4 826	108	
	A+	FILIERE TECHNIQUE	6 249	88	6 591	113	6 441	201	
	Total A+			5 870	300	6 855	220	6 287	520
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	4 100	668	4 188	397	4 133	1 065	
	A	FILIERE CULTURELLE	2 920	256	2 870	235	2 896	491	
	A	FILIERE HORS FILIERE	2 550	360	2 679	283	2 607	643	
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 692	700	2 674	19	2 692	719	
	A	FILIERE SECURITE	3 829	3	3 731	14	3 748	17	
	A	FILIERE SOCIALE	2 630	992	2 881	124	2 658	1 116	
	A	FILIERE SPORTIVE	3 395	11	3 302	59	3 317	70	
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 735	325	3 729	721	3 731	1 046	
	Total A			3 065	3 315	3 477	1 852	3 213	5 167
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 625	1 190	2 696	502	2 646	1 692	
	B	FILIERE ANIMATION	2 128	369	2 142	232	2 134	601	
	B	FILIERE CULTURELLE	2 150	485	2 175	229	2 158	714	
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 294	399	2 238	25	2 290	424	
	B	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			2 171	1	2 171	1	
	B	FILIERE SECURITE	2 794	68	2 998	170	2 940	238	
	B	FILIERE SOCIALE	2 560	419	2 399	72	2 537	491	
	B	FILIERE SPORTIVE	2 406	76	2 395	236	2 397	312	
	B	FILIERE TECHNIQUE	2 421	481	2 668	2 035	2 621	2 516	
	Total B			2 431	3 487	2 594	3 502	2 513	6 989
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 061	2 483	2 014	706	2 050	3 189	
	C	FILIERE ANIMATION	1 708	979	1 692	612	1 702	1 591	
	C	FILIERE CULTURELLE	1 685	140	1 741	127	1 712	267	
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 847	3 111	1 786	21	1 846	3 132	
	C	FILIERE SECURITE	2 318	793	2 349	1 744	2 339	2 537	
	C	FILIERE SOCIALE	1 823	1 339	1 805	11	1 822	1 350	
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 796	3 424	2 052	9 435	1 984	12 859	
	Total C			1 891	12 269	2 070	12 656	1 982	24 925
	Total Titulaires			2 251	19 371	2 371	18 230	2 309	37 601

Statut	Catégorie	Filière	Femmes		Hommes		Ensemble		
			Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	Net à payer moyen mensuel	Nombre d'agents	
Non titulaires	A+	FILIERE ADMINISTRATIVE	8 711	5	7 674	7	8 106	12	
	A+	FILIERE MEDICO-SOCIALE	5 687	12	4 996	3	5 549	15	
	A+	FILIERE TECHNIQUE	5 571	5	6 908	4	6 165	9	
	Total A+		6 348	22	6 881	14	6 555	36	
	A	FILIERE ADMINISTRATIVE	3 467	249	3 732	187	3 581	436	
	A	FILIERE CULTURELLE	1 582	56	1 528	96	1 548	152	
	A	FILIERE HORS FILIERE	1 946	140	2 157	123	2 045	263	
	A	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 300	60	2 281	19	2 295	79	
	A	FILIERE SOCIALE	1 856	2	2 225	3	2 077	5	
	A	FILIERE TECHNIQUE	3 591	62	3 769	83	3 693	145	
	Total A		2 792	569	2 882	511	2 835	1 080	
	B	FILIERE ADMINISTRATIVE	2 006	20	1 956	22	1 980	42	
	B	FILIERE ANIMATION			1 657	1	1 657	1	
	B	FILIERE CULTURELLE	1 481	57	1 279	32	1 408	89	
	B	FILIERE MEDICO-SOCIALE	1 752	3	1 108	2	1 495	5	
	B	FILIERE SOCIALE	1 666	7	1 854	4	1 734	11	
	B	FILIERE SPORTIVE	1 227	3	1 756	15	1 668	18	
	B	FILIERE TECHNIQUE	1 982	5	2 061	21	2 046	26	
	Total B		1 632	95	1 700	97	1 666	192	
	C	FILIERE ADMINISTRATIVE	1 135	14	1 157	21	1 148	35	
	C	FILIERE ANIMATION			1 449	1	1 449	1	
	C	FILIERE CULTURELLE	1 165	2	822	3	959	5	
	C	FILIERE MEDICO-SOCIALE	2 025	2			2 025	2	
	C	FILIERE SECURITE	1 695	1	1 764	7	1 756	8	
	C	FILIERE SOCIALE	1 585	100	1 823	6	1 599	106	
	C	FILIERE TECHNIQUE	1 258	248	1 575	116	1 359	364	
	Total C		1 348	367	1 521	154	1 399	521	
	Total Non titulaires			2 258	1 053	2 536	776	2 376	1 829
	Total général			2 251	20 424	2 378	19 006	2 312	39 430

Montant global des 10 rémunérations les plus élevées (nettes à payer)

	2021	2020	2019	2018
Nombre d'hommes	4	6	5	6
Nombre de femmes	6	4	5	4
Montant	1 481 491	1 435 894	1 459 739	1 430 787

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Part des primes et des indemnités dans la rémunération brute globale
toutes quotités de travail confondues

par statut, par catégorie (A+, A, B, C) et par sexe

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Ensemble
Titulaires	A+	34,5%	40,0%	37,0%
	A	23,0%	26,7%	24,4%
	B	24,1%	26,7%	25,4%
	C	18,8%	23,0%	21,0%
Total Titulaires		21,4%	24,9%	23,1%
Non titulaires	A+	36,8%	42,2%	39,0%
	A	17,9%	15,6%	16,8%
	B	6,5%	8,7%	7,6%
	C	13,6%	15,8%	14,3%
Total Non titulaires		17,3%	16,3%	16,9%
ENSEMBLE		21,2%	24,5%	22,9%

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Rémunération nette mensuelle moyenne 2021 des agents à temps plein par décile et par sexe

Déciles	Femmes	Hommes	Ensemble
D1	1 668 €	1 720 €	1 689 €
D2	1 768 €	1 836 €	1 801 €
D3	1 856 €	1 946 €	1 894 €
D4	1 939 €	2 057 €	1 995 €
D5	2 041 €	2 172 €	2 108 €
D6	2 171 €	2 312 €	2 247 €
D7	2 354 €	2 496 €	2 435 €
D8	2 654 €	2 760 €	2 713 €
D9	3 141 €	3 251 €	3 200 €
Ratio inter-décile D9/D1	3 140,540	3 251,000	3 199,680
Nombre total d'agents	18 210	18 467	36 677
Nombre d'agents par déciles	1 821	1 847	3 668

Lecture :

D1 :

- . 10% des agents féminins du panel des agents féminins perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 668 euros;
- . 10% des agents masculins du panel des agents masculins perçoivent une rémunération nette inférieure à 1 720 euros;
- . 10% des agents du panel perçoivent une rémunération nette inférieure à 1 689 euros.

D5, médiane :

- . 50% des agents féminins du panel des agents féminins perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 2041 euros;
- . 50% des agents masculins du panel des agents masculins perçoivent une rémunération nette inférieure à 2 172 euros;
- . 50% des agents du panel perçoivent une rémunération nette inférieure à 2108 euros.

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre d'agents à temps plein
par décile et par sexe

Déciles		Femmes	Hommes	Ensemble
		Nb d'agents	Nb d'agents	
D1	1 689 €	2 191	1 477	3 668
D2	1 801 €	2 068	1 600	3 668
D3	1 894 €	2 069	1 598	3 667
D4	1 995 €	1 999	1 669	3 668
D5	2 108 €	1 752	1 915	3 667
D6	2 247 €	1 669	1 999	3 668
D7	2 435 €	1 570	2 098	3 668
D8	2 713 €	1 531	2 136	3 667
D9	3 200 €	1 700	1 968	3 668
>D9	3 200 €	1 661	2 007	3 668
ENSEMBLE		18 210	18 467	36 677

Lecture :

D1 1 689€ :

10% de la population du panel, soit 3668 agents dont 2 191 femmes (60%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 689 euros.

D5 2108€ :

50% de la population du panel, soit 18338 agents dont 10 079 femmes (55%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 2108 euros.

Rappel données 2020

Déciles		Femmes	Hommes	Ensemble
		Nb d'agents	Nb d'agents	
D1	1 675 €	2 324	1 443	3 767
D2	1 773 €	2 269	1 497	3 766
D3	1 867 €	2 132	1 634	3 766
D4	1 963 €	2 036	1 731	3 767
D5	2 072 €	1 832	1 934	3 766
D6	2 209 €	1 655	2 111	3 766
D7	2 394 €	1 584	2 183	3 767
D8	2 669 €	1 605	2 161	3 766
D9	3 156 €	1 634	2 132	3 766
>D9	3 156 €	1 681	2 085	3 766
ENSEMBLE		18 752	18 911	37 663

Lecture :

D1 1 675€ :

10% de la population du panel, soit 3767 agents dont 2 324 femmes (62%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 675 euros.

D5 2072€ :

50% de la population du panel, soit 18832 agents dont 10 593 femmes (56%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 2072 euros.

Ville de Paris
Rappel données 2019

Déciles		Femmes	Hommes	Ensemble
		Nb d'agents	Nb d'agents	
D1	1 639 €	2 435	1 568	4 003
D2	1 727 €	2 638	1 361	3 999
D3	1 818 €	2 364	1 637	4 001
D4	1 915 €	2 126	1 874	4 000
D5	2 026 €	1 920	2 080	4 000
D6	2 159 €	1 770	2 230	4 000
D7	2 334 €	1 672	2 328	4 000
D8	2 603 €	1 688	2 312	4 000
D9	3 097 €	1 722	2 278	4 000
>D9		1 737	2 264	4 001
ENSEMBLE		20 072	19 932	40 004

Lecture :

D1 1 639€ : 10% de la population du panel, soit 4 000 agents dont 2 435 femmes (61%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 639 euros.

Rappel données 2018

Déciles		Femmes	Hommes	Ensemble
		Nb d'agents	Nb d'agents	
D1	1 647 €	2 442	1 377	3 819
D2	1 724 €	2 593	1 225	3 818
D3	1 805 €	2 241	1 577	3 818
D4	1 896 €	1 931	1 887	3 818
D5	1 999 €	1 703	2 115	3 818
D6	2 121 €	1 696	2 122	3 818
D7	2 294 €	1 595	2 223	3 818
D8	2 563 €	1 590	2 228	3 818
D9	3 066 €	1 580	2 238	3 818
>D9		1 669	2 150	3 819
ENSEMBLE		19 040	19 142	38 182

Lecture :

D1 1 647€ : 10% de la population du panel, soit 3 819 agents dont 2 442 femmes (64%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 647 euros.

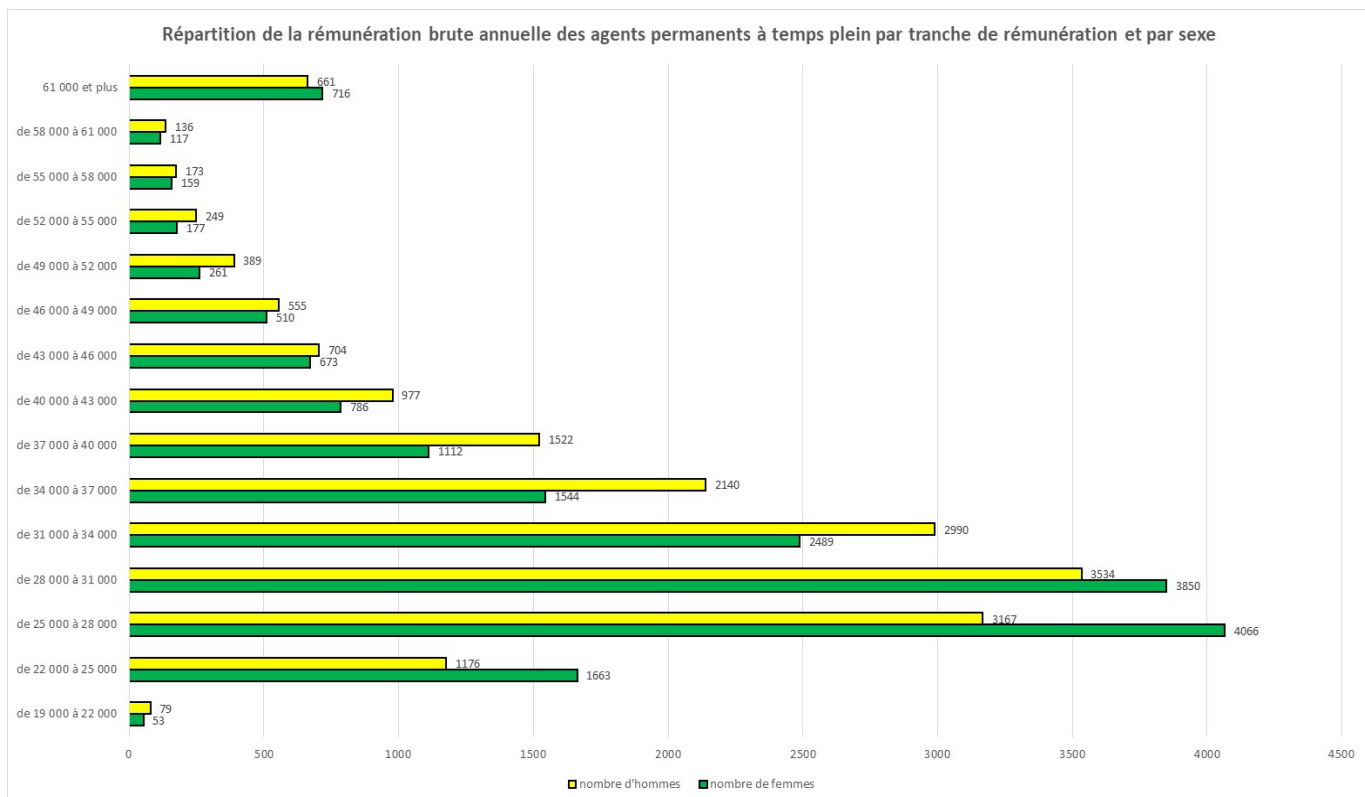
D5 1 999€ : 50% de la population du panel, soit 19 091 agents dont 10 910 femmes (57%) perçoivent une rémunération nette mensuelle inférieure à 1 999 euros.

B - RÉMUNÉRATIONS

8.7 RÉMUNÉRATIONS

Ville de Paris
2021

Répartition de la rémunération brute annuelle des agents permanents à temps plein par tranche de rémunération et par sexe



C - FORMATION
8.8 FORMATION

Ville de Paris
31 décembre 2021

Nombre moyen de jours de formation rapportés aux effectifs globaux de référence
par catégorie (A+, A, B, C) et par sexe

Fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents

CATEGORIE	2021								
	JOURS DE FORMATION								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	1 042	139	7,5	503	106	4,7	1 545	245	6,3
A	15 099	5 763	2,6	8 278	2 727	3,0	23 377	8 490	2,8
B	9 705	3 909	2,5	11 302	4 323	2,6	21 007	8 232	2,6
C	33 890	19 177	1,8	38 342	16 106	2,4	72 232	35 283	2,0
Total	59 736	28 988	2,1	58 425	23 262	2,5	118 161	52 250	2,3

Ville de Paris hors titre IV
2021

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	75	22	97

Ville de Paris
31 décembre 2019

Nombre moyen de jours de formation rapportés aux effectifs globaux de référence
par catégorie (A+, A, B, C) et par sexe

Fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents

CATEGORIE	2020								
	JOURS DE FORMATION								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	553	472	1,2	119	312	0,4	673	784	0,9
A	13614	5 468	2,5	7020	2 510	2,8	20 634	7 978	2,6
B	6474	3 643	1,8	6821	4 227	1,6	13 295	7 870	1,7
C	28623	19 759	1,4	21939	16 160	1,4	50 563	35 919	1,4
Total	49 264	29 342	1,7	35 900	23 209	1,5	85 165	52 551	1,6

Ville de Paris hors titre IV
Année 2020

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	64	11	75

Ville de Paris

31 décembre 2019

Nombre moyen de jours de formation rapportés aux effectifs globaux de référence par catégorie (A+, A, B,C) et par sexe

Fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents

CATEGORIE	2019								
	JOURS DE FORMATION								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	2 381	493	4,8	863	307	2,8	3 244	800	4,1
A	23 483	5 462	4,3	9 761	2 477	3,9	33 244	7 939	4,2
B	12 977	3 630	3,6	13 969	4 201	3,3	26 946	7 831	3,4
C	55 003	19 952	2,8	32 264	16 254	2,0	87 267	36 206	2,4
Total	93 844	29 537	3,2	56 857	23 239	2,4	150 702	52 776	2,9

Ville de Paris hors titre IV

Année 2019

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	78	27	105

Ville de Paris

31 décembre 2018

Nombre moyen de jours de formation rapportés aux effectifs globaux de référence par catégorie (A+, A, B, C) et par sexe

Fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents

CATEGORIE	2018								
	JOURS DE FORMATION								
	Jours de formation Femmes	Effectifs femmes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation femmes	Jours de formation hommes	Effectifs hommes au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation hommes	Total	Effectifs globaux au 31 décembre	Nombre moyen de jours de formation
A+	3861	499	7,7	2968	305	9,7	6 829	804	8,5
A	14751	3 614	4,1	7784	2 297	3,4	22 535	5 911	3,8
B	21357	5 325	4,0	12385	4 318	2,9	33 742	9 643	3,5
C	58010	19 953	2,9	36925	16 242	2,3	94 935	36 195	2,6
Total	97 979	29 391	3,3	60 061	23 162	2,6	158 040	52 553	3,0

Commune et Département hors titre IV

Année 2018

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation accepté au titre de l'année

	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de formation	82	30	112

D - CONDITIONS DE TRAVAIL

8.9 CONDITIONS DE TRAVAIL

DONNÉES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Ville de Paris
2021

Accidents du travail survenus dans l'année 2021
concernant des titulaires ou non titulaires, par filières, par corps et par sexe
* y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail
** chiffres non consolidés

par corps, par filière et par sexe

Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent

Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.

Corps	Nombre d'accidents du travail* / **				Nombre de jours d'arrêts de travail**				
	Accident de travail / service		Accident de trajet		Accident de travail / service		Accident de trajet		
	Filières	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	62	5	65	12	6717	1023	6		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS T.IV		1				7			
ADJT CADRES HOSPITALIERS T.IV	1								
ADMINISTRATEURS				1					
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES	7	2	14	3	89	213		27	
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS		2		1					29
CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ADMIN. PARIS.	1								
EMPLOI DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES					16				
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	14	3	21	6	1102	645			
SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS			1		5				
HORS CORPS PRECEDENTS					59		433	463	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	85	13	101	23	7 988	1 888	439	519	
ADJOINTS TECHNIQUES	63	326	27	56	3 690	23 930	200	244	
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLIS. D'ENSEIGNEMENT	31	11	6	3	1 163	362	73	4	
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT		11		1		418			
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE	5	13	1	5	396	1 034			
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS								261	
AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B	1		0						
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	104	2	56	1	13 348	327	110	20	
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES	126	5	35	1	6 330	855	2 416		
ASSISTANT D'EXPLOITATION		12		5		2 235			
CHEFS D'EXPLOITATION	1	5		8	7	233			
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE		71		8	95	9 641			
EBOUEURS	45	586	8	94	3 368	47 155		117	
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS		8		2		778			
FOSSOYEURS		6				317			
ING. CADRE. SUP .ADM. PARIS	1	2		2	39	14			
INGENIEUR ET ARCHITECTE ADMINISTRATIONS PAR.	3	3	3	3	280	113		64	
PERSONNELS DE MAITRISE ADM. PARISIENNES	4	13	1	13	46	1 949			
PERSONNELS OUVRIERS T.IV	15	11	1	1	628	266	39	30	
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	5	25	4	6	109	1 412			
TECHNICIENS SUPERIEURS ADM. PARISIENNES	9	8	5	4	171	405	15		
HORS CORPS PRECEDENTS					307	734		40	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	413	1 118	147	213	29 977	92 178	2 854	780	
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE	3	1	3	2	205	290			
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES			1		7				
AGENTS CONTRACTUELS DES BIBLIOTHEQUES	1			1					
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS	1		1	1	20	6			
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRACT			1				2	196	
ASSIST. SP. BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM PARIS.	7	2	7	6	441	145			
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			1		14				
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.			1		1				
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE		1							
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE	5		3		167				
HORS CORPS PRECEDENTS							62		
TOTAL FILIERE CULTURELLE	17	4	18	10	855	441	64	196	

Corps	Nombre d'accidents du travail* / **				Nombre de jours d'arrêts de travail**				
	Accident de travail / service		Accident de trajet		Accident de travail / service		Accident de trajet		
	Filières	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION			1	1	1	23	44		
EDUCATEURS DES A.P.S.	6	14		4	5	176	1452		85
HORS CORPS PRECEDENTS						226	16	148	161
TOTAL FILIERE SPORTIVE	6	15	5	6	425	1 512	148	246	
AGENT EDUCATIF T.IV	1	1				7			33
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	73			39		9344		329	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM.PARIS	9	1		6	1	989	243		
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS T.IV	9	6		2	1	156	368		26
CADRES SOCIO-EDUCATIFS T.IV	2	1						21	
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM. PARISIENNES	3					49			
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS VILLE DE PARIS	41			28		3250			
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS T.IV	4	1						2	
MONITEURS EDUCATEURS T.IV (NOUVEAU CADRE)	7				1	309	5		
HORS CORPS PRECEDENTS						4		1058	18
TOTAL FILIERE SOCIALE	149	10	75	3	14 108	616	1 410	77	
AIDE SOIGNANT ET AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TIV						386			
AIDE SOIGNANT AGT SERVICE HOSP. QUALIFIE TIV	1					261		6	
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	247			138	1	20 623	26	3	
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES	4			5		133			
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A	5			6		37			
INFIRMIERS/ERES EN SOINS GENERAUX T.IV	1			1		2			
MEDECIN D'ENCADREMENT TERRITORIAL				1					
MEDECINS CONTRACTUELS	3			1					3
MEDECINS DE LA VILLE DE PARIS	3			1		42			
PSYCHOLOGUES				3		20		11	
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES	6			7		526			
SAGES FEMMES	1			1					
SECRETAIRES MEDICAL ET SOCIAL ADM.PARIS.	10			9		886			
HORS CORPS PRECEDENTS						333		1 019	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	281	0	173	1	23 251	26	1 040	3	
AGENTS DE SURVEILLANCE DE PARIS	27	15		15	3	2877	1834		
AGENT POLICE MUNICIPALE PARIS	3			1	1	85	231		
AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE	12	23		6	8	1981	2428		2
CONTROLEURS						283	261		
INSPECTEURS DU SERVICE DE SECURITE	15	51		3	13	1120	4809		
PREPOSES	3			2	1	23	59		
TECHN TRANQ PUBLIQUE ET SURV COMMUNE DE PARIS	0	4		1	2	381	548		
HORS CORPS PRECEDENTS						19	39	301	174
TOTAL FILIERE SECURITE	60	93	28	28	6 768	10 209	301	176	
ADJOINTS D'ANIMATION CONTRACTUELS	34	6		16	3	465		3675	531
ADJOINTS D'ANIMATION ET D'ACTION SPORTIVE	61	26		31	16	5171	2834	140	54
ANIMATEURS ANIMATRICES ADMINISTRATIONS PAR	16	12		11	3	1132	235		
HORS CORPS PRECEDENTS						1016	33	3615	1038
TOTAL FILIERE ANIMATION	111	44	58	22	7 784	3 101	7 430	1 622	
COLLABORATEUR DE CABINET				1					
COLLABORATEUR DE MAIRE D ARRONDISSEMENT		2			1				6
PROFESSEURS DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTE	9	5		7	4	479	174		
HORS FILIERE	9	7	8	5	479	174	0	6	
Sous-total	1 131	1 304	613	311	91 635	110 145	13 686	3 625	
Total			3 359			219 091			

D - CONDITIONS DE TRAVAIL

8.9 CONDITIONS DE TRAVAIL

DONNÉES MALADIES PROFESSIONNELLES

**Ville de Paris
2021**

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service par filière, par corps et par sexe

*Champ : le tableau qui suit concerne tous les agents, titulaires et non titulaires, y compris sur un emploi non permanent
Remarque : tous les accidents doivent être comptés même s'ils ne donnent pas lieu à arrêt de travail au titre de l'accident.*

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service			
Corps	Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service	Nombre d'agents concernés*	
		* Certains agents ont parfois plusieurs lésions (2 à 3) différentes ou la même lésion sur différentes parties du corps, ce qui explique la différence entre le nombre d'agent et le nombre de maladies professionnelles.	
		Femmes	Hommes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	7	4	
ADMINISTRATEURS			
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
CHARGES DE MISSION CADRES MOYENS			
CHARGES DE MISSION CADRES SUPERIEURS			
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ADMIST.PARIS.	1	1	0
SOUS DIRECTEURS			
FILIERE ADMINISTRATIVE	8	5	0
ADJOINTS TECHNIQUES	38	7	20
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS ENSEIGNT	24	16	2
ADJOINTS TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT			
AGENT DE LOGISTIQUE GENERALE			
AGENTS DE MENAGE CONTRACTUELS			
AGENTS DE SERVICE			
AGENTS INFORMATIQUES CADRES MOYENS			
AGENTS D'ENTRETIEN TIV	1	1	
AGENTS TECHN. CONTRACTUELS CATEG IV A, IV B			
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE III			
AGENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS CATEGORIE IV C			
AGENTS TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE	33	26	
AGENTS TECHNIQUES DES ECOLES			
ARCHITECTES VOYERS ADMINISTRAT.PARISIENNES			
ASSISTANT D'EXPLOITATION			
CHEFS D'EXPLOITATION			
CONDUCTEURS D'AUTOMOBILE	4		4
EBOUEURS ET CHEFS D'EQUIPE DU NETTOIEMENT	19	2	13
EGOUTIERS ET PERSONNELS RESEAUX SOUTERRAINS			
FOSSOYEURS ET CHEFS FOSSOYEURS			
INGENIEURS DES S.TECHNIQUES			
INGENIEURS DES TRAVAUX	1	1	
PERSONNELS DE MAITRISE D'ADM PARISIENNES			
PERSONNELS OUVRIERS			
TECHNICIENS DES SERVICES OPERATIONNELS	2	1	1
FILIERE TECHNIQUE	122	54	40

Corps	Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service	Nombre d'agents concernés*	
		* Certains agents ont parfois plusieurs lésions (2 à 3) différentes ou la même lésion sur différentes parties du corps, ce qui explique la différence entre le nombre d'agent et le nombre de maladies professionnelles	
		Femmes	Hommes
ADJOINTS ACCUEIL SURVEILLANCE ET MAGASINAGE			
ADJOINTS ADMINISTRATIFS BIBLIOTHEQUES			
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT ART COM DE PARIS			
ASSISTANTS SPEC ENSEIGNEMENT MUSICAL CONTRAC			
ASSIST.SP BIBLIOTHEQUES MUSEES ADM PARIS	1	1	
BIBLIOTHECAIRES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
CHARGES ETUDES DOCUMENTAIRES ADM.PARIS.			
DIRECTEURS DES CONSERVATOIRES DE PARIS			
MAGASINIER SPECIALISE			
PROFESSEURS ATELIERS DES BEAUX ARTS VDP			
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE			
PROFESSEURS DE CONSERVATOIRE CONTRACTUEL			
FILIERE CULTURELLE	1	1	0
CONSEILLERS DES A.P.S. ET DE L'ANIMATION			
EDUCATEURS DES A.P.S.			
FILIERE SPORTIVE	0	0	0
AGENTS SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	25	18	
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIF ADM,PARIS	1		1
ASSISTANTS SOCIO EDUCATIFS TIV			
CONSEILLER CONJUGAL FAMILIAL TEMPS INCOMPLET			
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS ADM.PARIENNES			
EDUCATRICES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	1	1	
FILIERE SOCIALE	27	19	1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE ET DE SOINS	40	33	
ASSISTANTS SOCIO EDUCATIFS TIV			
CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX ADM. PARISIENNES			
INFIRMIER(E)S VILLE DE PARIS CAT A			
INFIRMIERS/ERES ADMINIST.PARIS.			
MEDECINS DU SERVICE MEDICAL CONTRACTUELS			
PUERICULTRICES ADMINISTRATIONS PARISIENNES			
SECRETAIRES MEDICO-SOCIALES			
TECHNICIENS DE LABO CADRES DE SANTE			
FILIERE MEDICO-SOCIALE	40	33	0
INSPECTEUR DU SERVICE DE SECURITE	2		2
AGENT DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION	1		1
FILIERE SECURITE	3	0	3
ANIMATEUR	1		1
FILIERE ANIMATION	1	0	1
PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS			
PROFESSEURS DES ECOLES TIV			
VIDE	2	2	
HORS FILIERE	2	2	0
TOTAL GÉNÉRAL	204	114	45

D - CONDITIONS DE TRAVAIL

8.9 CONDITIONS DE TRAVAIL

DONNEES ATI

**Ville de Paris
2021**

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2021 par direction concernée et par sexe

Directions	Femmes*	Hommes*	Total général
DAC	nc	nc	1
DAE	nc	nc	1
DASCO	nc	nc	13
DASES	nc	nc	3
DCPA	nc	nc	5
DEVE	nc	nc	13
DFPE	nc	nc	18
DILT	nc	nc	0
DJS	nc	nc	4
DPE	nc	nc	21
DPSP	nc	nc	6
DRH	nc	nc	1
DVD	nc	nc	3
Total général 2020	nc	nc	89

*L'épidémie n'a pas permis de saisir l'intégralité des données dans Préventiel, rendant la distinction homme/femme impossible pour 2021.

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2020 par direction concernée et par sexe

Directions	Femmes	Hommes	Total général
DAC	nc	nc	1
DAE	nc	nc	1
DASCO	nc	nc	20
DASES	nc	nc	1
DCPA	nc	nc	4
DEVE	nc	nc	12
DFPE	nc	nc	18
DILT	nc	nc	2
DJS	nc	nc	4
DPE	nc	nc	17
DPSP	nc	nc	2
DRH	nc	nc	1
DVD	nc	nc	5
Total général 2020	nc	nc	88

*Le confinement n'a pas permis de saisir l'intégralité des données dans Préventiel, rendant la distinction homme/femme impossible pour 2020.

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2019 par direction concernée et par sexe

Directions	Femmes	Hommes	Total général
DASCO	10	2	12
DCPA		9	9
DDCT	1	2	3
DEVE	1	6	7
DFA	2		2
DFPE	6		6
DICOM	1		1
DJS		4	4
DLH		1	1
DPE		9	9
DPSP		2	2
DRH	2	1	3
DVD		2	2
DSIN		1	1
Total général 2019	23	39	62

E - CONGÉS

8.10 CONGÉS

Ville de Paris
2021

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de paternité
Nombre de jours de congés de paternité pris par agent
par catégorie

Direction / catégorie	CONGÉS DE PATERNITÉ en 2021								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
TOTAL	52	978	99	1 788	415	7 441	566	10 207	74,97%

Direction / catégorie	CONGÉS DE PATERNITÉ en 2020								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
TOTAL	43	485	64	714	461	5 245	568	6 444	74,4%

Direction / catégorie	CONGÉS DE PATERNITÉ en 2019								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
TOTAL	69	762	91	1 005	493	5 556	653	7 323	80,5%

Direction / catégorie	CONGÉS DE PATERNITÉ en 2018								% de pères ayant pris un congé de paternité sur la totalité des agents ayant été père dans l'année
	A		B		C		Total		
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	
TOTAL	66	738	105	1 187	542	6 075	713	8 000	81,2%

E - CONGÉS

8.10 CONGÉS

Ville de Paris
2021

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé de maternité
Nombre de jours de congés de maternité pris par agent
par catégorie

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2021							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	232	22 819	91	8 542	866	86 639	1 189	118 000

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2020							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	233	21 688	92	8 850	918	91 615	1 243	122 153

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2019							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	260	25575	99	9250	1009	103540	1368	138365

Direction / catégorie	CONGÉS DE MATERNITÉ en 2018							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	154	15032	142	13902	955	94947	1251	123881

E - CONGÉS

8.10 CONGÉS

Ville de Paris
2021

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un congé d'adoption
Nombre de jours de congés d'adoption pris par agent
par catégorie

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2021							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	5	292	1	25	3	112	9	429

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2020							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	2	107	1	2	2	111	5	220

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2019							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	2	139	1	58	3	278	6	475

Direction / catégorie	CONGÉS D'ADOPTION en 2018							
	A		B		C		Total	
	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours	Effectif	Durée en jours
TOTAL	2	82	0	0	3	211	5	293

E - CONGÉS

8.10 CONGÉS

Ville de Paris
2021

Fonctionnaires

Nombre d'agents partis au cours de l'année
par filière, par motifs de départ et par sexe

Filière	Libellé départ	Femmes	Hommes	Total général
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	15	1	16
	CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	8		8
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	23	8	31
	DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	2		2
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2		2
	DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	1		1
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	5	4	9
	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	57	13	70
FILIÈRE ANIMATION	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	14	4	18
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2		2
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	16	20	36
	DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1		1
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	3	2	5
	FILIÈRE ANIMATION	40	27	67
FILIÈRE CULTURELLE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	4	2	6
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	1		1
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	15	7	22
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2		2
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	2	1	3
	FILIÈRE CULTURELLE	24	10	34
FILIÈRE HORS FILIÈRE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	3		3
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	2	1	3
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2	1	3
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	3		3
	FILIÈRE HORS FILIÈRE	10	2	12
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	129		129
	CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	1		1
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	8		8
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	115	2	117
	DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT	1		1
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	12		12
	DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	1		1
	DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	4		4
	FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	288	2	290
FILIÈRE SECURITE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	3		3
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	2		2
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	7	6	13
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	3		3
	DISPONIBILITE POUR DONNER SOIN HANDICAPE	1		1
	DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL		1	1
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	1	1	2
	FILIÈRE SECURITE	17	8	25

Filière	Libellé départ	Femmes	Hommes	Total général
FILIERE SOCIALE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	23		23
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	6		6
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	61	4	65
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	2		2
	DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	2		2
	DISPONIBILITE POUR MANDAT D'ELU LOCAL	1		1
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	5		5
	FILIERE SOCIALE	100	4	104
FILIERE SPORTIVE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	1		1
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	1	3	4
	DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES		1	1
	DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT		1	1
	FILIERE SPORTIVE	2	5	7
FILIERE TECHNIQUE	CONGE PARENTAL 1ERE ANNEE	48	5	53
	CONGE PARENTAL AU-DELA DE UN AN	2		2
	DISPO OFFICE RAISON DE SANTE AVEC PRESTATIONS	22	24	46
	DISPONIBILITE CONVENANCES PERSONNELLES	27	81	108
	DISPONIBILITE DONNER DES SOINS CONJOINT		2	2
	DISPONIBILITE ELEVER UN ENFANT -8 ANS	7	1	8
	DISPONIBILITE POUR CREER UNE ENTREPRISE	1	4	5
	DISPONIBILITE POUR EFFECTUER DES ETUDES	2	2	4
DISPONIBILITE POUR SUIVRE SON CONJOINT	4	6	10	
	FILIERE TECHNIQUE	113	125	238
Total général 2021		651	196	847
Total général 2020		1 062	227	1 289
Total général 2019		712	227	939
Total général 2018		754	243	997

F - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

8.11 CHARTES DU TEMPS

Ville de Paris
2021

Information sur les chartes du temps de travail

Charte du temps

Votre collectivité dispose-t-elle d'une charte du temps au 31/12/2021 ?	OUI
---	-----

*il s'agit de la charte de la déconnexion

F - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

8.12 TEMPS PARTIELS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Aménagement du temps de travail
Informations relatives au temps partiel

par sexe et par filière

Femmes	ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE	FILIERE SECURITE	HORS FILIERE	MEDICO-SOCIALE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIALE	SPORTIVE	TECHNIQUE	AUTRES	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Premières demandes satisfaites	20	5	7	7	7	155		47	1	46	181	476	466	536	540	2,1 %
Changement de quotité	15	24	17	1	7	87		26	0	23	3	203	191	210	214	6,3 %
Retours temps plein	143	154	60	30	23	339		148	1	179	147	1224	1 256	1 082	1 101	-2,5 %

Hommes	ADMINISTRATIVE	ANIMATION	CULTURELLE	FILIERE SECURITE	HORS FILIERE	MEDICO-SOCIALE	MEDICO-TECHNIQUE	SOCIALE	SPORTIVE	TECHNIQUE	AUTRES	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evolution en % de 2020 à 2021
Premières demandes satisfaites	4	2	1	3	1	1	0	4	0	29	80	125	135	110	93	-7,4 %
Changement de quotité	0	11	5	0	0	1	0	0	1	7	2	27	18	21	19	50,0 %
Retours temps plein	37	85	29	17	11	10	0	5	5	118	92	409	348	121	141	17,5 %

Le nombre de retours à taux plein comprend les demandes des agents ainsi que les positions statutaires rendant automatique le retour à temps plein.

Nombre de jours travaillés pour un agent à temps plein sur l'année 2021 : 229

Temps de travail dans la collectivité : 35 heures

F - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

8.13 SERVICES DE PROXIMITÉ

Ville de Paris
2021

Dispositifs d'action sociale pour la garde d'enfants

Places en crèche, aides financières

- Les agents de la collectivité parisienne peuvent bénéficier de titres préfinancés (versés sous forme de tickets CESU) afin d'acquitter une partie des frais de garde (crèche ou salarié) pour leurs enfants de moins de 3 ans.
Cette prestation mise en place en 2007 permet ainsi aux agents d'alléger le coût de la garde de leurs enfants en bas âge.
En 2021, 1 072 agents ont bénéficié de ce dispositif pour un montant de 771 161,93 euros.
Le montant de la prestation, défini selon les tranches du quotient familial, s'élève à 400€ ou 700€ par an, en fonction du revenu fiscal de référence du foyer de l'agent.
- Une crèche collective, pouvant accueillir 45 petits enfants, est réservée aux agents de la collectivité parisienne.
- Enfin, les parents d'enfants âgés de 4 à 7 ans ayant fréquenté un centre de loisirs ou ayant effectué un séjour de vacances peuvent bénéficier d'une participation financière intitulée « bourse de vacances ». 851 agents ont perçu une bourse de vacances, pour une dépense de 116 809,94 euros.
Les montants de cette prestation, variables en fonction du mode de garde choisi, sont fixés annuellement par circulaire interministérielle. Leur versement par la collectivité parisienne est sans condition de ressources.

9. DONNÉES SUR L'INCLUSION

Ce chapitre consacré à l'inclusion regroupe les données sur le handicap, le dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations, l'âge des agent-es, la formation à la lutte contre les discriminations, et les achats responsables. Lorsqu'une enquête a été menée au cours de l'année, il inclut également des données sur le ressenti discriminatoire.

L'objectif d'égalité professionnelle implique le passage en revue de toutes les procédures RH (recrutement, rémunération, gestion des carrières, formation, etc.), ainsi que la mesure systématique et l'analyse des causes des écarts ou des différences de situation entre les agent-es. Il implique également de connaître le ressenti par rapport aux inégalités de traitement, injures ou agressions dont les agent-es sont victimes dans le cadre de leur travail. Enfin la sensibilisation et la formation doivent se poursuivre pour toucher l'ensemble des agent-es et traiter d'autres critères de discrimination et de nouvelles thématiques.

Afin de structurer ces actions et de permettre leur évaluation régulière, un Plan parisien Égalité professionnelle femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap pour la période 2021-2023 a été présenté aux instances centrales du dialogue social, puis au Conseil de Paris en octobre 2021. Ces actions concrètes ont permis à la Ville d'obtenir dès 2010 le double label diversité et égalité professionnelle.

Des campagnes ciblées pour lutter contre le racisme et l'handiphobie

La campagne « **De la blague... à l'injure, pour en finir avec l'handiphobie** » a été diffusée par le biais d'affiches et de vidéos. Basée sur les témoignages d'agent-es en situation de handicap et de réponses de collègues, cette cam-

pagne reprend des situations courantes et invite les agent-es à prendre en considération le ressenti de l'autre et à réagir lorsqu'ils sont témoins de faits de harcèlement.

Cinq vidéos intitulées « Les Grands Esprits se rendent contes » ont également été diffusées sur IntraParis. À travers des histoires qui se déroulent dans des époques et ambiances différentes, deux conteurs nous amènent à réfléchir aux grands enjeux du handicap et à son impact au travail.

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars, la Ville a lancé une campagne de **lutte contre le racisme au travail**. Afin de libérer la parole et de sensibiliser l'ensemble des agent-es, la DRH organise la circulation dans les services de l'exposition « Nous et les Autres : des préjugés au racisme » conçue par le Musée de l'Homme et l'Unesco. Complétée par un panneau conçu pour la Ville sur le racisme au travail et accompagnée d'un dépliant, l'exposition rencontre un grand succès et suscite de nombreuses réactions notamment lors des temps d'échange organisés avec les agent-es.

Handicap

La Ville de Paris compte 3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi dont 6 % sont en cat. A, 10 % en cat. B et 84 % en cat. C. 96 % d'entre eux sont fonctionnaires.

Recrutement

La politique en faveur du handicap a poursuivi ses objectifs, notamment en termes de recrutement :

- 70 candidats ont été sélectionnés par la voie dérogatoire dans des corps et filières variés (dont 23 en catégorie B et 1 en catégorie A),
- 36 agents en situation de handicap ont été titularisés à l'issue d'un ou deux ans de contrat article 38 (voie dérogatoire).

La Mission Handicap a rédigé un « **Guide du recrutement et de l'intégration des agent-es bénéficiaires de l'obligation d'emploi à la Ville de Paris** ». Outre un rappel des règles de gestion administrative des agent-es recrutés par contrat, ce guide permet d'harmoniser les pratiques entre les différents services en charge de ces sujets.

Il prévoit une procédure plus efficace pour faciliter la mise en place des aménagements nécessaires et améliorer les conditions d'accueil des nouveaux-elles agent-es.

En matière d'apprentissage, les objectifs se poursuivent également :

- 22 nouveaux apprentis en situation de handicap ont été recrutés,
- 6 apprentis en situation de handicap ont été titularisés ou recrutés sur un emploi pérenne à l'issue de leur contrat.

Dans le cadre de l'objectif 18.1 du Plan parisien Égalité professionnelle femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap, la Ville entend améliorer le sourcing des apprentis en situation de handicap et favoriser leur intégration pérenne à l'issue de leur contrat.

Accompagnement et suivi des agents

Dans le cadre de sa convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), la Ville poursuit son engagement en matière d'aides techniques (prise en charge financière des prothèses auditives notamment), d'aménagements de poste (y compris en télétravail), de financement de transports adaptés et d'aides humaines (interprétariat en langue des signes française, accompagnement médico-psychologique).

En 2021, 152 aménagements techniques de postes ont été réalisés.

En outre, les agents en situation de handicap bénéficient de formations adaptées ou visant à la compensation de leur handicap.

Les actions de formation et de sensibilisation au handicap des personnes ressources et des collectifs de travail ont pu reprendre en 2021 :

- 13 actions de sensibilisation dont 8 directement auprès d'équipes qui accueillent un agent en situation de handicap,
- 6 actions de formation des personnes ressources et des encadrants d'agents en situation de handicap.

Le projet Indicarr' : mesurer, comprendre et améliorer les carrières

Partant d'alertes formulées par les agent-es en situation de handicap qui affirment avoir un déroulé de carrière moins satisfaisant, la Ville de Paris (en partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Saint-Denis et la Direction générale de l'aviation civile) a défini **des indicateurs quantitatifs** pour objectiver ce ressenti en comparant les carrières des agent-es bénéficiaires de l'obligation d'emploi et celles des agent-es ordinaires.

Les situations de handicap, de travail et de familles étant très variées, ce travail a été complété par **des entretiens longs** avec 20 agent-es en situation de handicap, issus de 6

administrations, qui ont pu exposer les freins et leviers rencontrés dans leurs carrières.

58 agent-es, dont 30 en situation de handicap, ont ensuite participé à des **ateliers d'intelligence collective** qui ont permis de déterminer des solutions parmi lesquelles :

- mise en place d'un programme de pair-aidance,
- diffusion de fiches de poste « sensibles » pour des mobilités efficaces,
- conception d'un processus d'accueil inclusif,
- nomination d'un conseiller « carrière et handicap ».

Les statistiques obtenues grâce au projet Indicarr' seront présentées dans le RSU 2022 et fournies aux SRH des directions afin de compléter les solutions proposées et les outils construits dans le cadre du projet.

Achats responsables

Le pôle Achats Responsables de la DFA s'articule autour des trois piliers du développement durable : l'économie, l'environnement et le social. Concernant le pilier social, le pôle apporte une expertise et un support technique aux acheteurs sur l'insertion socio-professionnelle, l'emploi des personnes en situation de handicap et la prise en compte de la diversité et l'égalité femmes-hommes.

La DFA accorde une attention particulière à la diversité de son portefeuille fournisseurs. C'est pour cette raison qu'en 2021, 24 marchés sont réservés au Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) et aux Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) afin d'assurer à ces structures un accès à la commande publique parisienne.

Par ailleurs, en 2021, 495 marchés (dont 148 nouveaux) comprennent une clause d'insertion professionnelle. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2017 où l'on dénombrait 293 marchés.

Le nombre d'heures d'insertion générées en 2021 (605 494 heures) représente 376 équivalent temps plein (ETP) contre 300 ETP en 2020.

9 INCLUSION

VILLE DE PARIS

9.1 HANDICAP

Ville de Paris

- Recrutement de travailleur.euse.s en situation de handicap
- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Dépenses de la collectivité au profit des bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique
- Bénéficiaires d'un aménagement d'horaires ou du poste de travail
- Nombre d'aménagements mis en place
- Apprenti.es en situation de handicap
- Sensibilisation et formation des personnes ressources et des collectifs de travail au handicap des agent-es
- Nombre et types d'accompagnements "sensibilisation" des collectifs de travail mis en place

9.2 ÂGE - Données de l'Accord Âges et générations

Ville de Paris

- 1. Pyramide globale, part des moins de 30 ans, des moins de 25 ans; part des 50 ans et plus, des 45 ans et plus
- 2. Pyramide des âges pour les 15 corps les plus représentés en nombre d'agents
- Pyramide des âges par sexe
- 3. Information sur les âges :
 - Répartition par direction des agents âgés de 60 ans, 61 ans et 62 ans et plus
- 4. Formation et âge des agents formés

9.3 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Ville de Paris

- Dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations
- Nombre de demandes d'écoute reçues par la ligne « A votre écoute »
- Nombre d'appels relatifs à des situations de harcèlement sexuel et/ou de propos et agissements sexistes
- Nombre d'appels relatifs à des situations de discrimination
- Nombre de situations présentées en équipe pluridisciplinaire
- Nombre de demandes d'enquêtes administratives
- Nombre de sanctions disciplinaires prononcées pour motifs liés aux mœurs (dont harcèlement sexuel) et à la discrimination

9.4 FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ville de Paris

- Nombre d'agent-es formé-es, au sein de l'entité, aux questions de lutte contre les discriminations, en 2019 / en 2018 / en 2017
- Nombre d'agent-es formé-es, au sein de l'entité, aux questions aux questions d'égalité professionnelle, en 2019 / en 2018 / en 2017

9.5 ACHATS RESPONSABLES

Ville de Paris

- Nombre de marchés réservés
- Montant des achats au secteur du travail protégé et adapté (STPA)
- Montant des achats aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Nombre de marchés de marchés d'insertion
- Nombre de marchés comprenant une clause d'insertion professionnelle
- Nombre de nouveaux marchés comprenant une clause d'insertion professionnelle (Ville + CASVP)
- Nombre d'heures d'insertion générées (Ville + CASVP)

9.1 HANDICAP

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Recrutement au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés

par catégorie, par filière, par corps et par sexe

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total	
			Hommes	Femmes		
A	technique	Ingénieur architecte des administrations parisiennes		1	1	
Total A			0	1	1	
B	administrative	Secrétaire administratif	3	4	7	
	culturelle	Agents spécialisés des bibliothèques et des musées	2	7	9	
	médico-sociale	Secrétaire médico-sociale		3	3	
	technique	Technicien supérieur construction bâtiment	1		1	
		Technicien supérieur informatique	1	2	3	
Total B			7	16	23	
C	animation	Adjoint d'animation	1	1	2	
	sécurité	Médiation sociale	3		3	
		Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	1		1	
	technique	Agent spécialisé des écoles maternelles			1	1
		Adjoint technique - jardinier	1		1	
		Adjoint technique - installations sportives	11		11	
		Adjoint technique - logistique générale	2	2	4	
		Adjoint technique - entretien d'espaces	8	1	9	
		Adjoint technique principal électrotechnicien	4		4	
		Agent Technique de la Petite Enfance	1	3	4	
		Agent Technique Etablissement Enseignement	1		1	
	Eboueur	5		5		
Total C			38	8	46	
Total général 2021			45	25	70	
Total général 2020			23	8	31	
Total général 2019			30	34	64	
Total général 2018			45	36	81	

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Titularisation au titre de l'article 38 de travailleurs handicapés
par catégorie, par filière, par corps et par sexe

Catégorie	Filières	Corps	Sexe		Total
			Hommes	Femmes	
A	administrative	Attaché d'administrations parisiennes		1	1
Total A			0	1	1
B	administrative	Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	1	2	3
	culturelle	Assistant spécialisé des bibliothèques, des musées d'administrations parisiennes	3		3
	médico sociale	Éducateur spécialisé	1		1
	technique	Technicien supérieur bâtiment	2		2
		Technicien supérieur informatique	1		1
Total B			8	2	10
C	animation	Adjoint d'animation	1		1
	sécurité	Agent d'accueil et de surveillance	1		1
	sociale	Agent spécialisé des écoles maternelles		1	1
	technique	Agent technique des installations sportives	8	1	9
		Adjoint technique électrotechnicien	1		1
		Agent technique établissement d'enseignement	4	2	6
		Conducteur	1		1
		Éboueur	5		5
Total C			21	4	25
Total général 2021			29	7	36
Total général 2020			24	35	59
Total général 2019			29	15	44
Total général 2018			10	12	22

9.1 HANDICAP

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Travailleurs handicapés

3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,1%*
(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3 323)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 383 agents au 31 décembre 2020.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie et par sexe

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	140	188	1 759	2 087
Hommes	51	147	1 098	1 296
Total	191	335	2 857	3 383

3 383 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut (fonctionnaires, contractuels) par catégorie de bénéficiaires, par catégorie et par sexe

Fonctionnaires

2021									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	37	119	92	136	612	987	741	1242	1983
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	5	6	33	9	139	65	177	80	257
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pomiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 - Agents reclassés	4	7	15	36	292	656	311	699	1010
Total	46	132	140	181	1 043	1 708	1 229	2 021	3 250

Contractuels

2021									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	5	8	7	7	55	50	67	65	132
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pomiers	0	0	0	0	0	1	0	1	1
6 - Agents reclassés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	5	8	7	7	55	51	67	66	133

Ville de Paris
 Au 31 décembre 2020

Travailleurs handicapés

3 545 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,45%*

(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 3 153)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 545 agents au 31 décembre 2020.

**Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
 par catégorie et par sexe**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	144	190	1 823	2 157
Hommes	58	166	1 164	1 388
Total	202	356	2 987	0

3 545 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

**Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut (fonctionnaires, contractuels)
 par catégorie de bénéficiaires, par catégorie et par sexe**

Fonctionnaires

2020									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	45	121	106	144	674	1063	825	1328	2153
2- Pension invalidité régime général							0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	4	9	38	12	154	75	196	96	292
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pomiers	0	0	0	0	0	0	0	0	
6 - Agents reclassés	1	4	15	33	276	620	292	657	949
Total	50	134	159	189	1 104	1 758	1 313	2 081	3 394

Contractuels

2020									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	8	10	7	1	60	64	75	75	150
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0		0	0	
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pomiers	0	0	0	0	0	1	0	1	1
6 - Agents reclassés	0						0	0	0
Total	8	10	7	1	60	65	75	76	151

Ville de Paris
Au 31 décembre 2019

Travailleurs handicapés

3 432 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,33 %*

(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi: 3 252)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaire de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 432 agents au 31 décembre 2019.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie et par sexe

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	134	172	1 742	2 048
Hommes	55	157	1 172	1 384
Total	189	329	2 914	3 432

3 432 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut (fonctionnaires, contractuels) par catégorie de bénéficiaires, par catégorie et par sexe

Fonctionnaires

2019									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	41	114	96	131	659	991	796	1236	2032
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	6	8	38	11	135	57	179	76	255
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	3	0	3	0	3
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pompiers	0	0	0	0	0	0	0	0	
6 - Agents reclassés	1	4	13	28	287	596	301	628	929
Total	48	126	147	170	1 084	1 644	1 279	1 940	3 219

Contractuels

2019									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	7	8	10	2	87	94	104	104	208
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	0	0	0	0	0	2	0	2	2
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pompiers	0	0	0	0	0	1	0	1	1
6 - Agents reclassés	0				1	1	1	1	2
Total	7	8	10	2	88	98	105	108	213

Ville de Paris
Au 31 décembre 2018

Travailleurs handicapés

3 426 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi soit 6,33%*
(nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi: 3245)

* La Ville de Paris satisfait au taux légal de bénéficiaire de l'obligation d'emploi en comptabilisant 3 426 agents au 31 décembre 2018.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie et par sexe

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	78	227	1 678	1 983
Hommes	54	165	1 224	1 443
Total	132	392	2 902	3 426

3 426 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut (fonctionnaires, contractuels) par catégorie de bénéficiaires, par catégorie et par sexe

Fonctionnaires

2018									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	36	53	110	181	671	1 003	817	1 237	2 054
2- Pension invalidité régime général	0	0	0	0	0	2	0	2	2
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	6	9	37	13	145	49	188	71	259
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	4	0	4	0	4
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pompiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 - Agents reclassés	1	2	13	30	294	513	308	545	853
Total	43	64	160	224	1 114	1 567	1 317	1 855	3 172

Contractuels

2018									
Bénéficiaires	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
1 - Handicapés CDAPH (RQTH, Carte invalidité et AAH)	11	13	5	3	109	109	125	125	250
2- Pension invalidité régime général	0	1	0	0	0	0	0	1	1
3 - Agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité	0	0	0	0	0	1	0	1	1
4 - Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5- Allocation ou rente invalidité relative à la protection sociale des sapeurs pompiers	0	0	0	0	0	1	0	1	1
6 - Agents reclassés	0	0	0	0	1		1		1
Total	11	14	5	3	110	111	126	128	254

9.1 HANDICAP

Ville de Paris
2021

Travailleurs handicapés

Dépenses de la collectivité au profit des agents relevant de l'obligation d'emploi
(déductibles de sa contribution au FIPHFP)

Dépenses d'aménagement du poste de travail

2021		2020		2019		2018	
Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés
273 749 €		132 206 €	0 €	217 480 €		213 307 €	0 €

Dépenses d'aménagement du poste de travail pour les handicaps lourds (*)

2021		2020		2019		2018	
Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés	Travailleurs handicapés	Agents reclassés
0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

(*) Ces dépenses sont doublées dans le cadre du calcul du montant de la contribution de la Ville

Dépenses diverses

	2021	2020	2019	2018
Dépenses d'accessibilité	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats au milieu protégé	4 999 150 €	2 007 416 €	2 555 686 €	2 464 000 €
Accompagnants enfants en situation de handicap pendant le temps scolaire	6 618 991 €	3 801 409 €	5 579 206 €	3 874 013 €
Aide sociale aux agents handicapés	226 818 €	219 997 €	255 690 €	226 037 €
Auxiliaire de vie	0 €	0 €	0 €	5 104 €
Formations spécifiques handicap	201 240 €	291 482 €	339 209 €	305 126 €
Traduction langage des signes	291 410 €	197 356 €	128 219 €	111 052 €
Formation reconversion professionnelle médicale	661 043 €	341 583 €	399 158 €	425 945 €
Communication	6 994 €	14 400 €	77 518 €	21 499 €
Transports adaptés (contribution au PAM)	8 387 €	12 964 €	25 678 €	23 638 €

Total des dépenses

2021	2020	2019	2018
13 287 782 €	7 160 356 €	7 673 894 €	7 669 721 €

9.1 HANDICAP

Ville de Paris
2021Nombre de fonctionnaires bénéficiant d'un temps partiel thérapeutique
par filière et par sexe

Filière / Sexe	2021			2020			2019			2018
	Femmes	Hommes	Total agents	Femmes	Hommes	Total agents	Femmes	Hommes	Total agents	Total agents
FILIERE ADMINISTRATIVE	178	40	218	171	36	207	162	41	203	116
FILIERE ANIMATION	57	16	73	52	11	63	45	11	56	26
FILIERE CULTURELLE	30	12	42	31	8	39	31	3	34	21
FILIERE HORS FILIERE	6	3	9	8	3	11	11	3	14	8
FILIERE MEDICO-SOCIALE	203	5	208	198	3	201	169	3	172	92
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SECURITE	47	44	91	49	31	80	38	31	69	31
FILIERE SOCIALE	102	3	105	96	2	98	98	4	102	67
FILIERE SPORTIVE	1	4	5	2	5	7	3	6	9	6
FILIERE TECHNIQUE	225	311	536	200	276	476	163	279	442	267
non documenté	22	7	29	7	4	11	7	2	9	10
Total général	871	445	1 316	814	379	1 193	727	383	1 110	644

Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements d'horaires ou
d'aménagements du poste de travail durant l'année 2021

Type d'aménagement	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	415	304	719
Aménagement d'horaire	209	562	771
Changement de fonction	77	64	141
Exemptions diverses	3 059	2 701	5 760
Total	3 760	3 631	7 391

Nombre d'agents bénéficiant d'aménagements
d'horaires ou d'aménagements du poste de
travail durant l'année 2020

Type d'aménagement	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	359	301	660
Aménagement d'horaire	214	564	778
Changement de fonction	76	66	142
Exemptions diverses	2 341	2 071	4 412
Total	2 990	3 002	5 992

Nombre d'agents bénéficiant
d'aménagements d'horaires ou
d'aménagements du poste de travail durant
l'année 2019

Type d'aménagement	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
Aménagement ergonomique du poste de travail	364	311	675
Aménagement d'horaire	222	568	790
Changement de fonction	81	70	151
Exemptions diverses	2 310	2 225	4 535
Total	2 977	3 174	6 151

9.1 HANDICAP

Ville de Paris
2021

Apprenti-es en situation de handicap par recrutés / présents et par sexe

Apprenti-es	2021		2020		2019		2018	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Apprenti-es RQTH recruté-es	10	12	7	13	20	10	10	5
Apprenti-es présent-es (recrutement antérieur)	6	12	26	13	17	11	12	10
Sous total	16	24	33	26	37	21	22	15
TOTAL	40		59		58		37	

Nombre d'aménagements techniques de poste réalisés (achat de matériel)

Nombre d'aménagements techniques de poste réalisés (achat de matériel)					
Année	2021	2020	2019	2018	2017
Aménagement de poste (achats de matériel)	152	139	175	125	112

Sensibilisation et formation des personnes ressources et des collectifs de travail au handicap des agent-es

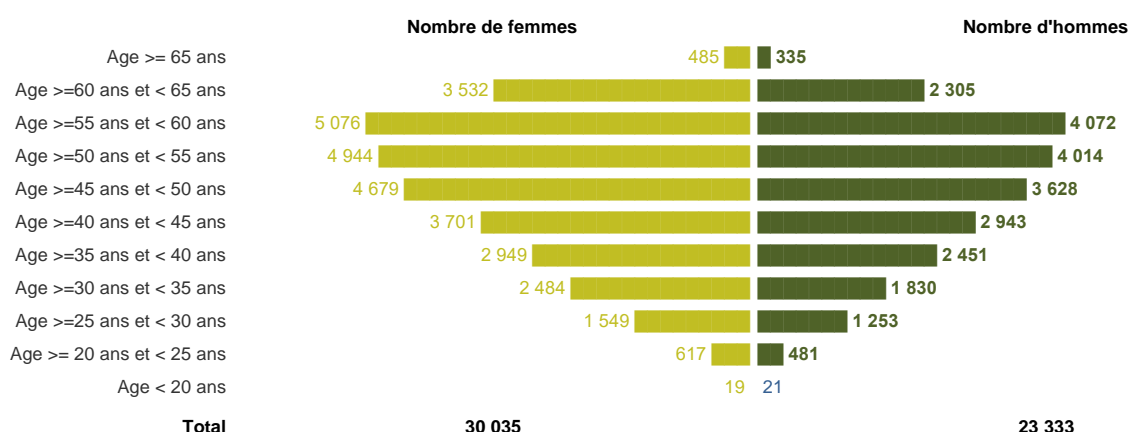
Nature aide	2021	2020	2019	2018
Actions de sensibilisation	13	2	8	5
dont ateliers collectifs	2	0	2	1
dont sessions de sensibilisation pour les équipes	8	1	2	1
dont sensibilisation des encadrants	3	1	4	3
Actions de formation	6	4	23	19
dont personnes ressources handicap	1	0	2	5
dont personnes ressources maintien dans l'emploi	1	0	6	0
Actions de communication	1	1	1	0

9.2 DONNÉES ACCORD ÂGES ET GÉNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Données démographiques : pyramide des âges
part des moins de 30 ans et des moins de 26 ans,
part des 50 ans et plus et de 45 ans et plus

Périmètre de mesure :
Agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent
(y inclus les collaborateurs de cabinet, les occasionnels et saisonniers, le titre IV
et hors assistants familiaux et maternels) en activité



Part des personnes de moins de 30 ans (en %)/- de 26 ans

Moins de 30 ans	7,3%
Moins de 26 ans	2,1%

Part des personnes de 50 ans et plus (en %)/45 ans et plus

50 ans et plus	46,4%
45 ans et plus	61,9%

9.2 DONNÉES ACCORD ÂGES ET GÉNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

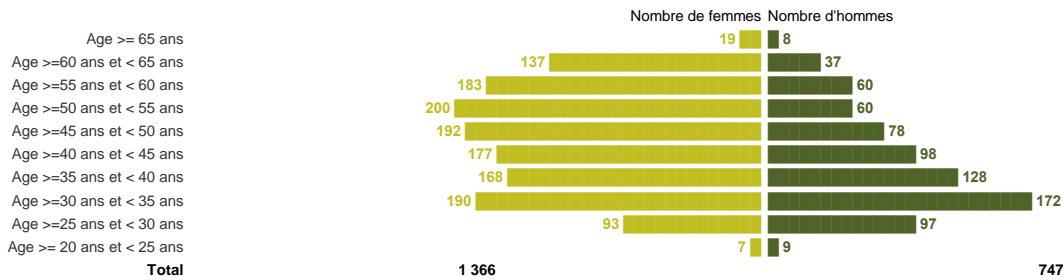
Accord âges et générations

Mesurer et informer sur les profils démographiques
des agents de la collectivité parisienne

1. Pyramide des âges pour les 14 corps les plus représentés en nombre d'agents (fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent en activité)

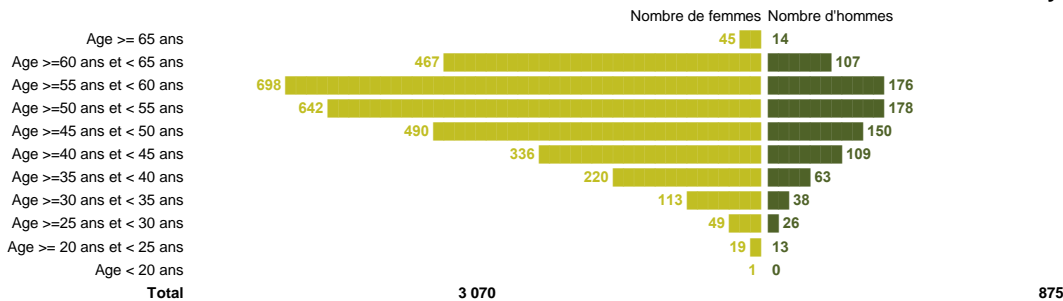
Corps des adjoints d'animation et d'action sportive (fonctionnaires hors contractuels)

Pyramide des âges par sexe



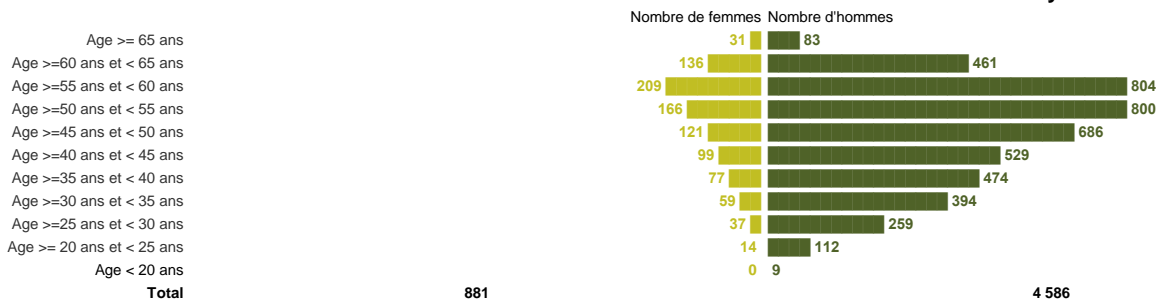
Corps des adjoints administratifs d'administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



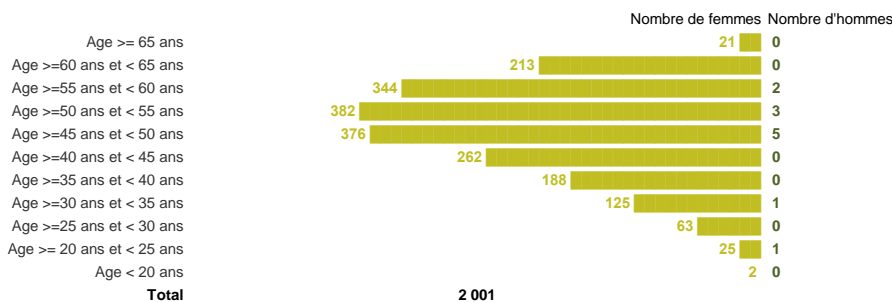
Corps des adjoints techniques des administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



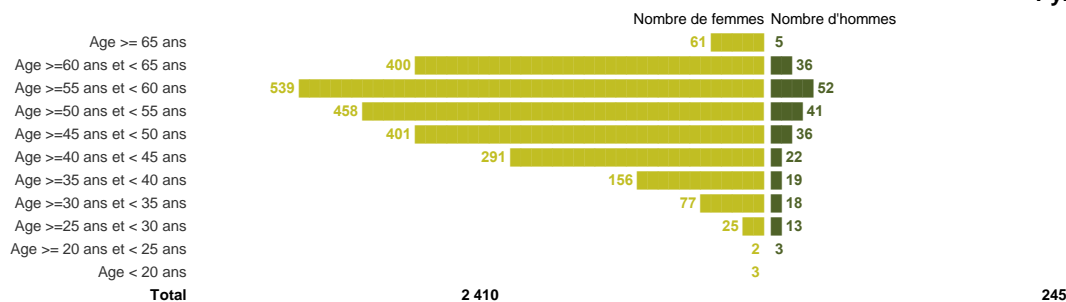
Corps des agents spécialisés des écoles maternelles

Pyramide des âges par sexe



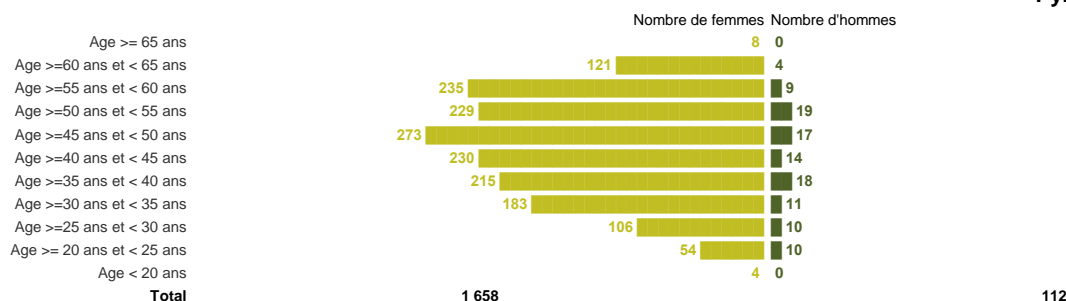
Corps des agents techniques des écoles

Pyramide des âges par sexe



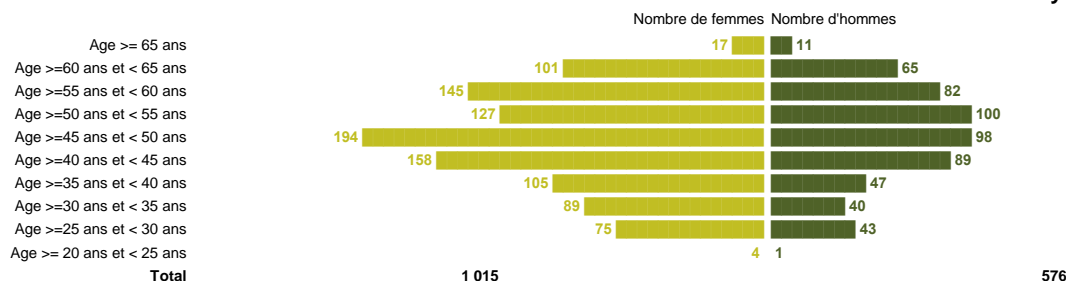
Corps des agents techniques de la petite enfance

Pyramide des âges par sexe



Corps des attachés hors CSA* d'administrations parisiennes

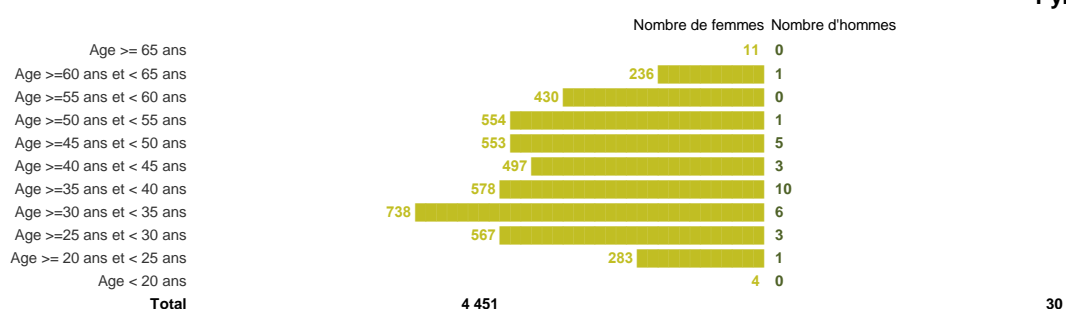
Pyramide des âges par sexe



* chef de service administratif

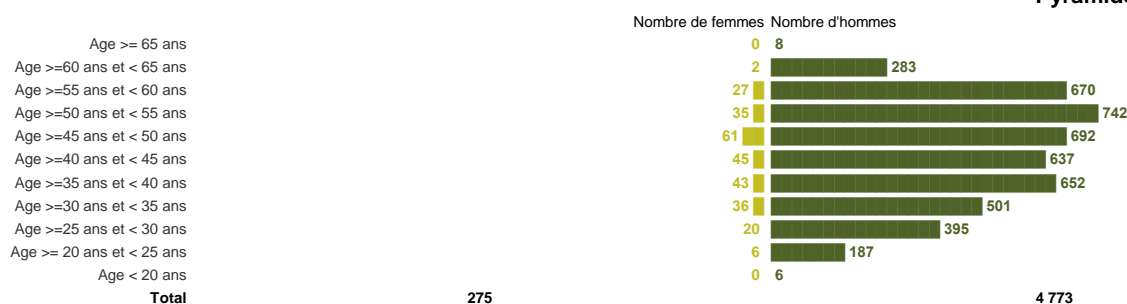
Corps des auxiliaires de puériculture et de soins

Pyramide des âges par sexe



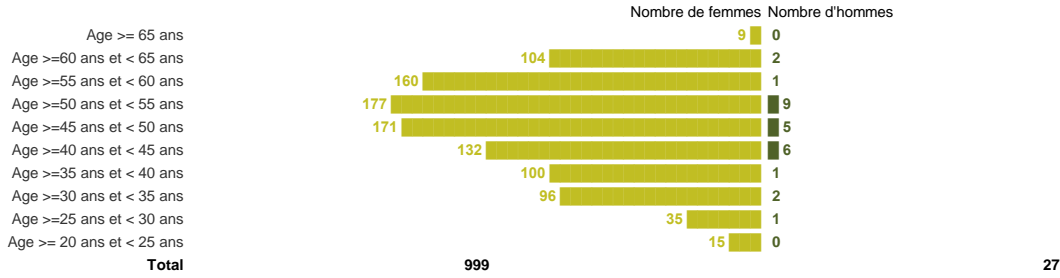
Corps des éboueurs

Pyramide des âges par sexe



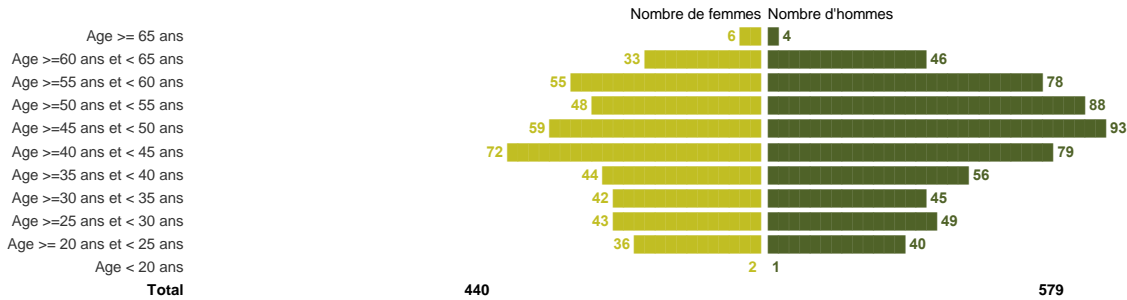
Corps des éducateurs de jeunes enfants

Pyramide des âges par sexe



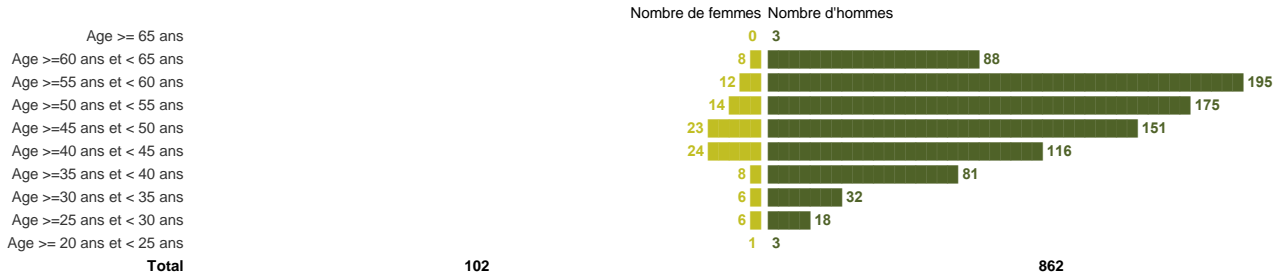
Corps des ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



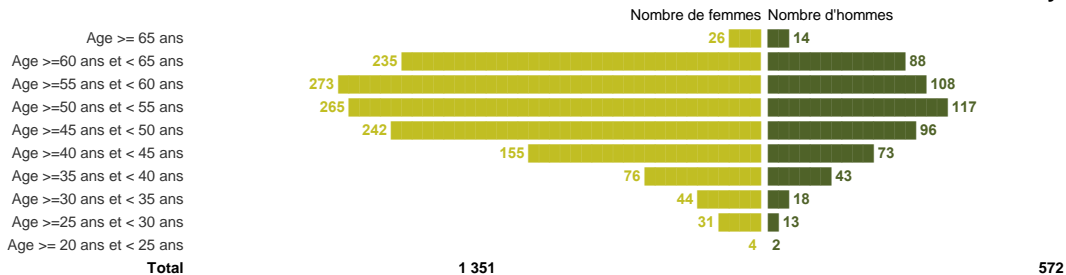
Corps des personnels de maîtrise d'administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



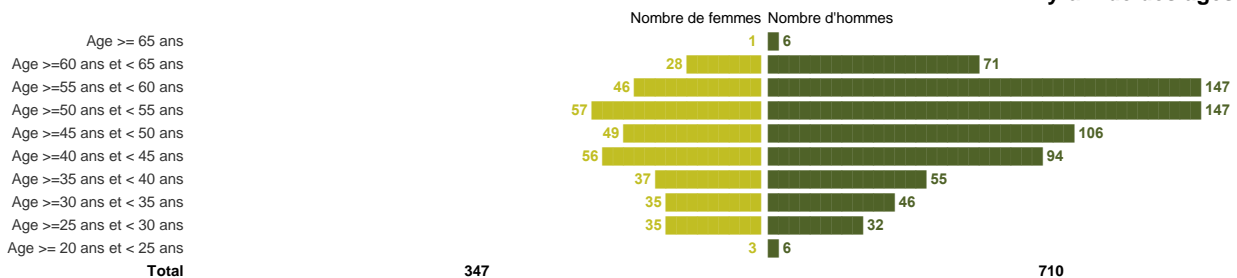
Corps des secrétaires administratifs d'administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



Corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes

Pyramide des âges par sexe



9.2 DONNÉES ACCORD ÂGES ET GÉNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Accord âges et générations

Mesurer et informer sur les profils démographiques des agents de la collectivité parisienne

2. Information sur les âges

Répartition des agents comptant à l'effectif âgés de 60 ans, 61 ans et 62 ans et plus
par direction

DIRECTIONS	60 ans	61 ans	62 ans et +	Total
CABINET DIRECTION	3	2	12	17
DIRECTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET ARCHITECTURE	47	47	150	244
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE L ENFANCE ET DE LA SANTE	115	134	353	602
DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES	70	80	231	381
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SPORTS	60	78	280	418
DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PREVENTION	104	102	229	435
DIRECTION DE LA PROPLETE ET DE L'EAU	219	198	422	839
DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI	13	14	38	65
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS	51	50	112	213
DIRECTION DE L'IMMOB.& DE LOGIST. DES TRANSP.	67	74	221	362
DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	5	6	10	21
DIRECTION DE L'URBANISME	17	16	49	82
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	104	99	360	563
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	1	3	3	7
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES	352	333	1 090	1 775
DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	91	98	266	455
DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE	196	208	455	859
DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS	13	10	37	60
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	35	24	67	126
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	15	19	35	69
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT	18	12	44	74
DIRECTION PREVENTION SECURITE ET PROTECTION			3	3
GESTION R.H.	56	71	106	233
INSPECT.GENERALE DIR.	1	4	14	19
SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL	4	6	9	19
TOTAL GENERAL 2021	1 657	1 688	4 596	7 941
TOTAL GENERAL 2020	1 830	1 607	4 535	7 972
TOTAL GENERAL 2019	1 697	1 489	3 854	7 040
TOTAL GENERAL 2018	1 523	1 304	2 705	5 532
EVOLUTION 2021/2020	10,4%	-4,8%	-1,3%	0,4%
EVOLUTION 2020/2019	-7,3%	-7,3%	-15,0%	-11,7%
EVOLUTION 2019/2018	11,4%	14,2%	42,5%	27,3%

9.2 DONNÉES ACCORD ÂGES ET GÉNÉRATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Accord âges et générations

Mesurer et informer sur les profils démographiques
des agents de la collectivité parisienne

3. Formation

39,3 %

Taux d'agents de 50 ans et + ayant suivi une formation dans l'année 2021 soit 9 727 agents

24 766 agents ont 50 ans et plus au 31 décembre 2021

55 %

Taux d'agents de - de 50 ans ayant suivi une formation dans l'année 2021 soit 15 736 agents.

28 605 agents ont moins de 50 ans au 31 décembre 2021

48,7 %

Taux d'agents ayant suivi une formation dans l'année 2021 soit 25 463 agents.

52 250 agents permanents au 31 décembre 2021

9.3 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Nombre de sanctions disciplinaires prononcées par motif, par statut et par sexe

Compter un motif par sanction	Fonctionnaire titulaire		Fonctionnaire stagiaire		Agent contractuel		2021			2020	2019	2018
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total	Total	Total	Total
Probité, intégrité (détournement, conservation de fonds, malversation, vol, dégradation, dettes, chèque sans provision)	2	2	0	0	0	0	2	2	4	0	9	9
Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste)	6	1	1		1		8	1	9	3	22	16
Atteinte à la discrétion professionnelle, au secret professionnel, au secret des correspondances, à la vie privée, à la liberté individuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	8
Incorrections, violences, insultes, harcèlement moral	5	2	0	0	0	2	5	4	9	9	9	12
Ivresse	2	0	0	0	0	0	2	0	2	0	3	3
Mœurs (dont harcèlement sexuel)	2	1	0	0	0	0	2	1	3	3	4	4
Manquement à l'obligation de laïcité, atteinte au principe de neutralité, discrimination, manquement à l'obligation de réserve	2	0	0	0	1	0	3	0	3	1	0	1
Conflit d'intérêt, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Exercice d'une activité privée rémunérée sans autorisation	5	0	0	0	0	0	5	0	5	2	4	2
Comportement privé affectant le renom du service, condamnation pénale (pour manquements non mentionnés dans les colonnes précédentes)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	7	2
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	9
Total	24	6	1	0	2	2	27	8	35	26	59	69
	30		1		4		35					

9.3 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Données relatives au dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel, les propos sexistes, les agissements sexistes et les discriminations

	2021	2020	2019	2018
Nombre de demandes d'écoute reçues par la ligne « A votre écoute »	1915 appels dont 1252 sollicitations	1 351 appels dont 1 142 sollicitations	2 445 appels dont 1 408 sollicitations	2 757 appels dont 1 400 sollicitations
Nombre d'appels relatifs à des situations de harcèlement sexuel et/ou de propos et agissements sexistes	8	12	4	11
Nombre d'appels relatifs à la présomption de harcèlement moral au travail.	137 appels 9 situations requalifiées 4 situations présentées en équipe pluridisciplinaire 1 enquête administrative	94 appels 35 situations requalifiées 1 situation présentée en équipe pluridisciplinaire 1 enquête administrative	133 appels 7 situations présentées en équipe pluridisciplinaire 4 demandes d'enquête administrative	
Nombre d'appels relatifs à des situations de discrimination	36	21	4	14
Nombre de situations présentées en équipe pluridisciplinaire	5 situations présentées en équipe pluridisciplinaire pas d'enquête administrative	1 situation présentée en équipe pluridisciplinaire 1 enquête administrative	0	3
Nombre de demandes d'enquêtes administratives	1	1	0	1

9.4 FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Formation à la lutte contre les discriminations

Nombre d'agent-es formé-es, au sein de l'entité, aux questions de lutte contre les discriminations,
(y compris sur le handicap, la laïcité et l'égalité de traitement) **et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
(y compris sur la communication sans stéréotype de genre et les violences sexuelles et sexistes)

	2021	2020	2019	2018
Nombre d'agent-es formé-es aux questions de lutte contre les discriminations*	2 326	1 362	4 645	5 017
Nombre d'agent-es formé-es aux questions d' égalité professionnelle F-H**	1 060	234	1 030	92
Total	3 386	1 596	5 675	5 109

* Les formations et sensibilisation génériques sur toutes les discriminations incluent systématiquement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

** Ne sont comptabilisées ici que les formations et sensibilisation exclusivement dédiées à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

9.5 ACHATS RESPONSABLES

Ville de Paris
Au 31 décembre 2021

Achats responsables : favoriser l'insertion professionnelle et promouvoir la diversité dans la commande publique

Le recours à des marchés réservés :

- STPA : secteur du travail protégé et adapté
- SIAE : structures d'insertion par l'activité économique
- ESS : économie sociale et solidaire

	2021	2020	2019	2018
Nombre de marchés réservés (STPA + SIAE + ESS)	24 dont 20 STPA, 3 SIAE, 1 ESS	23 dont 19 STAP, 3 SIAE, 1 ESS	22	nc
Montant des achats au secteur du travail protégé et adapté (STPA) mandaté en € TTC	4 999 150 €* *	5 306 575 €* *	2 555 686 €	2 483 673 €
Montant des achats aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)	7 090 144 € *	8 066 364 €* *	1 499 245 €	1 637 789 €
Nombre de marchés d'insertion	16	19	23	nc

* Le mode de comptabilisation a évolué et se base désormais sur les données désormais publiques du marché de l'inclusion. L'assiette prise en compte est beaucoup plus exhaustive qu'auparavant.

L'utilisation des clauses d'insertion professionnelle

	2021	2020	2019	2018
Nombre de marchés comprenant une clause d'insertion professionnelle (Ville + CASVP)	495	450	420	369
Nombre de nouveaux marchés comprenant une clause d'insertion professionnelle (Ville + CASVP)	148	82	109	126
Nombre d'heures d'insertion générées (Ville + CASVP)	605 494 heures (dont 15,3% réalisées par des femmes)	466 180 heures (dont 15,8% réalisées par des femmes)	482 398 heures	486 559 heures (soit 302 ETP)
	(soit 376 ETP)	(soit 290,09 ETP)	(soit 300 ETP)	

Commentaire: Afin de suivre l'exécution des clauses d'insertion, la Ville de Paris s'est dotée en avril 2019 de l'**outil de suivi Clause MO**. Cet outil est paramétré avec celui de l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences) qui est le facilitateur de la clause d'insertion en charge de son contrôle. Ainsi, les référents insertion des directions de la Ville peuvent suivre l'exécution des clauses d'insertion de leurs marchés au fil de l'eau.

ANNEXES RÉGLEMENTAIRES

DÉCRET

Décret no 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique

ARRÊTÉ

Arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique

NOR : TFPF2022344D

Publics concernés : les administrations de l'Etat et leurs établissements publics, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Objet : institution d'un rapport social unique et d'une base de données sociales au sein des administrations de l'Etat et leurs établissements publics, des collectivités territoriales et leurs établissements publics et des établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021 sous réserve des dispositions prévues à l'article 12. Il prévoit une période transitoire du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, pendant laquelle le rapport social unique est présenté au comité technique compétent. Le décret définit les modalités d'élaboration des rapports sociaux uniques et des bases de données sociales au cours de cette période transitoire.

Notice : le décret fixe les conditions et modalités de mise en œuvre pour les trois versants de la fonction publique de l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique instituant un rapport social unique et une base de données sociales dans les administrations publiques. Il précise le périmètre, la portée, le contenu et les règles de mise à disposition et de confidentialité de la base de données sociales et du rapport social unique.

Références : le décret est pris pour application des articles 9 bis A et 9 bis B de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, dans sa rédaction issue de l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Il peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 9 bis A et 9 bis B, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application des articles 7 et 7 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 86-660 du 19 mars 1986 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 91-155 du 6 février 1991 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'avis du Conseil commun de la fonction publique en date du 23 juillet 2020 ;
Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 10 septembre 2020 ;
Le Conseil d'Etat (section de l'administration) entendu,

Décèrète :

CHAPITRE I^{er}

DISPOSITIONS RELATIVES A LA BASE DE DONNÉES SOCIALES

Art. 1^{er}. – I. – La base de données sociales, prévue par l'article 9 *bis* A de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, est élaborée et mise en place par chaque administration ou établissement mentionnés à l'article 2 de la même loi auprès duquel est placé un comité social d'administration, un comité social territorial ou un comité social d'établissement, dénommé ci-après « comité social ».

II. – La base de données sociales comporte, sous forme dématérialisée, les données concernant les agents relevant du comité social. Ces données peuvent également porter sur des agents qui ne sont pas électeurs de ce comité mais sont rémunérés ou accueillis par ces administrations ou établissements.

Ces données se rapportent aux thèmes suivants :

1° L'emploi, notamment en ce qui concerne :

- a) Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein ;
- b) Les caractéristiques des effectifs ;
- c) Les positions statutaires ;
- d) Les postes proposés ;
- e) Les postes pourvus ;

2° Le recrutement, notamment en ce qui concerne :

- a) Le recrutement de fonctionnaires ;
- b) Le recrutement pour pourvoir des emplois d'encadrement supérieur et dirigeant ;
- c) Les cas de recours à des contractuels ;
- d) L'apprentissage ;
- e) Les contrats aidés ;
- f) Les stagiaires ;

3° Les parcours professionnels, notamment en ce qui concerne :

- a) Les mutations et les mobilités ;
- b) Les mises à disposition ;
- c) Les avancements de grade et les promotions internes ;
- d) Les examens professionnels ;
- e) Les départs ou cessations de fonctions, notamment selon le motif ou la destination ;

4° La formation, notamment en ce qui concerne :

- a) Le nombre des agents en formation initiale et continue ;
- b) Les dépenses de formation ;
- c) Les types de formations dispensées ;
- d) Le nombre et la durée des formations ;
- e) Les décisions prises sur les demandes de formation ;

5° Les rémunérations, notamment en ce qui concerne :

- a) La masse salariale ;
- b) Les traitements indiciaires ;
- c) Les primes et indemnités ;
- d) La distribution des traitements et rémunérations ;
- e) La somme des dix plus hautes rémunérations dans les cas et conditions prévus à l'article 37 de la loi du 6 août 2019 susvisée ;
- f) Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;

6° La santé et la sécurité au travail, notamment en ce qui concerne :

- a) La nature des risques professionnels ;
- b) Le nombre et la nature des accidents du travail, maladies professionnelles et affections ainsi que les reclassements des agents reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions ;
- c) Le nombre et la nature des arrêts de travail imputables au service ;
- d) Le nombre et la nature des signalements enregistrés dans le dispositif prévu par l'article 6 *quater* A de la loi du 13 juillet 1983 susvisée ;
- e) Le nombre de suicides et tentatives de suicide ;

- f) Les acteurs de la prévention et leurs activités ;
- g) Les instances de prévention et leurs activités ;
- h) Les commissions médicales ;
- i) Les documents de prévention et d'évaluation des risques professionnels ;
- j) La mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels ;

7° L'organisation du travail et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, notamment en ce qui concerne :

- a) Les cycles de travail ;
- b) L'organisation du travail ;
- c) Les quotités de temps de travail, notamment le temps non complet ou incomplet et le temps partiel ;
- d) Les heures supplémentaires rémunérées et complémentaires ;
- e) Les heures écrites au regard du temps annualisé et des systèmes de décompte ;
- f) Les astreintes et interventions ;
- g) Le télétravail et le travail à distance ;
- h) L'existence de chartes et accords relatifs au temps de travail ou au télétravail ;
- i) Les droits à jours de congés ;
- j) Les comptes épargne-temps ;
- k) Les absences liées à des raisons de santé ainsi qu'à d'autres motifs ;
- l) Les jours de carence ;
- m) Les restructurations et réorganisations de service ;

8° L'action sociale et la protection sociale, notamment en ce qui concerne :

- a) Les montants des dépenses et leur nature ;
- b) Les types de prestations fournies, notamment le logement ;
- c) Le nombre de bénéficiaires et leurs caractéristiques ;

9° Le dialogue social, notamment en ce qui concerne :

- a) Les instances de dialogue social ;
- b) Les représentants du personnel ;
- c) Le nombre de réunions et de jours d'autorisation d'absence et le crédit de temps syndical alloué et utilisé ;
- d) Les moyens de toute nature effectivement accordés aux organisations syndicales ;
- e) Les négociations engagées et les accords signés ;
- f) Les recours formés auprès des commissions administratives paritaires ;
- g) Les jours de grève ;

10° La discipline, notamment en ce qui concerne :

- a) La nature des fautes disciplinaires ;
- b) Le nombre de sanctions prononcées ainsi que leur nature.

III. – Les données mentionnées au dernier alinéa du I de l'article 9 *bis* A de la loi du 13 juillet 1983 susvisée sont présentées par sexe. Elles peuvent également être présentées selon des critères relatifs à l'âge, au statut d'emploi, à la catégorie hiérarchique, à la zone géographique d'affectation et à la situation de handicap des agents concernés. Ces données contribuent à l'établissement du rapport annuel prévu par l'article 6 *bis* de la même loi.

IV. – Des arrêtés du ministre chargé de la fonction publique, du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé de la santé précisent, respectivement en ce qui concerne la fonction publique de l'Etat, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière, la liste, la structuration et la présentation des données contenues dans les bases de données sociales. Ils précisent également les modalités d'accès par ces mêmes ministres à ces bases en vue de l'agrégation des données.

Art. 2. – Les collectivités territoriales et leurs établissements publics affiliés à un centre de gestion adressent les données dont ils disposent au centre dont ils relèvent au moyen du portail numérique mis à leur disposition par celui-ci. Ce portail est également accessible aux collectivités territoriales et à leurs établissements non affiliés à un centre de gestion.

Art. 3. – La base de données sociales est actualisée chaque année.

L'actualisation donne lieu à une information des membres du comité social.

Si l'absence dans la base d'une donnée se rapportant à un thème résulte de circonstances exceptionnelles ou de son indisponibilité, l'autorité compétente en précise les raisons.

La base ne comporte pas de données nominatives et les données sont traitées de sorte qu'aucune personne ne soit identifiable.

Art. 4. – Pour l'exercice de leurs missions, les membres du comité social concerné sont mis en mesure de consulter et d'extraire les données de la base de données sociales selon des modalités précisées par l'autorité compétente.

Les membres du comité social sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des données figurant dans la base de données revêtant un caractère confidentiel et présentées comme telles par l'autorité compétente. La durée du caractère confidentiel de ces données est précisée par cette autorité.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES AU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Art. 5. – A partir des données contenues dans la base mentionnée à l'article 1^{er} du présent décret, le rapport social unique prévu par l'article 9 *bis* A de la loi du 13 juillet 1983 susvisée présente les éléments et données mentionnés à cet article ainsi que les analyses permettant d'apprécier notamment :

1° Les caractéristiques des emplois et la situation des agents relevant du comité social ainsi que, le cas échéant, de ceux qui ne sont pas électeurs de ce comité ;

2° La situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;

3° La mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

Art. 6. – Le rapport social unique est établi chaque année au titre de l'année civile écoulée.

Lorsque l'activité de la gestion des ressources humaines relève d'une périodicité annuelle différente de l'année civile, les informations qui s'y rapportent sont alors présentées dans le rapport selon cette périodicité.

Le rapport comporte également les informations se rapportant au moins aux deux années précédentes et, lorsque c'est possible, aux trois années suivantes.

Art. 7. – Pour les collectivités territoriales et établissements employant moins de cinquante agents affiliés à un centre de gestion, le rapport social unique est établi par le président du centre de gestion et porte sur l'ensemble de ces collectivités et établissements. Le centre de gestion recueille auprès d'eux les informations nécessaires à l'élaboration de ce rapport dont il ne dispose pas.

Art. 8. – Au plus tard un mois avant la présentation du rapport social unique au comité social, l'autorité compétente informe les membres de ce comité, selon des modalités qu'elle fixe, que la base de données sociales actualisée à partir de laquelle le rapport a été établi est accessible.

Art. 9. – Le rapport social unique est transmis aux membres du comité social avant sa présentation. Il donne lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines.

Dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics, l'avis du comité social territorial est transmis dans son intégralité à l'assemblée délibérante.

Dans les collectivités ou les établissements de cinquante agents ou plus affiliés à titre obligatoire ou volontaire à un centre de gestion, le rapport est transmis par l'autorité territoriale à ce centre.

Art. 10. – Dans un délai de soixante jours à compter de la présentation du rapport social unique au comité social et au plus tard avant la fin de la période annuelle suivant celle à laquelle il se rapporte, ce rapport est rendu public par l'autorité compétente sur son site internet ou, à défaut, par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 11. – A l'article 3-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 susvisé, après les mots : « Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat » sont ajoutés les mots : « à partir de l'agrégation des éléments et données contenus dans le rapport social unique prévu par l'article 9 *bis* A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ».

Art. 12. – Le présent décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Toutefois :

1° La base de données sociales prévue par l'article 1^{er} est mise en place au plus tard le 31 décembre 2022, les membres du comité technique étant informés des conditions et du calendrier de son élaboration ainsi que des modalités de son accessibilité ;

2° Le rapport social unique prévu par l'article 5 portant sur les années 2020, 2021 et 2022 est élaboré à partir des données disponibles ;

3° Le rapport social unique portant sur les années 2020 et 2021 est présenté aux membres du comité technique compétent.

Art. 13. – Sont abrogés :

1° Le décret n° 88-951 du 7 octobre 1988 relatif au bilan social dans les établissements publics énumérés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

2° Le décret n° 97-443 du 25 avril 1997 relatif au rapport pris en application de l'avant-dernier alinéa de l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

3° L'article 18-1 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 susvisé ;

- 4° L'article 32 du décret du 3 avril 1985 susvisé ;
- 5° Le VII de l'article 33-1 du décret du 17 janvier 1986 susvisé ;
- 6° L'article 18 du décret du 19 mars 1986 susvisé ;
- 7° Le VII de l'article 35-1 du décret du 15 février 1988 susvisé ;
- 8° Le VII de l'article 31-1 du décret du 6 février 1991 susvisé.

Art. 14. – La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de la transformation et de la fonction publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 novembre 2020.

JEAN CASTEX

Par le Premier ministre :

*La ministre de la transformation
et de la fonction publiques,*

AMÉLIE DE MONTCHALIN

*La ministre de la cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales,*

JACQUELINE GOURAULT

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*

OLIVIER VÉRAN

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales

NOR : TERB2130600A

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et la ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 *bis* A ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 33-3 ;

Vu le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif au rapport social unique et à la base de données sociales ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale en date du 29 septembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 7 octobre 2021,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La liste des données devant figurer dans la base de données sociales, prévue à l'article 1^{er} du décret du 30 novembre 2020 susvisé, mise en place par les collectivités et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée est annexée au présent arrêté.

Art. 2. – Les données figurant dans la base de données sociales sont arrêtées au 31 décembre de l'année civile écoulée et portent sur la totalité de cette année.

Elles sont transmises annuellement à la direction générale des collectivités locales en vue de la présentation d'une synthèse nationale au conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Art. 3. – A partir des données renseignées dans la base de données sociales, l'autorité territoriale ou, le cas échéant, le président du centre de gestion établit un rapport social unique au regard notamment des thématiques suivantes :

- 1° A la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- 2° Aux parcours professionnels ;
- 3° Aux recrutements ;
- 4° A la formation ;
- 5° Aux avancements et à la promotion interne ;
- 6° A la mobilité ;
- 7° A la mise à disposition ;
- 8° A la rémunération ;
- 9° A la santé et à la sécurité au travail, incluant les aides à la protection sociale complémentaire ;
- 10° A l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- 11° A la diversité ;
- 12° A la lutte contre les discriminations ;
- 13° Au handicap ;
- 14° A l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.

Le rapport social unique est présenté au comité social territorial avant le 30 juin de chaque année.

Art. 4. – Jusqu'au renouvellement général des instances de la fonction publique territoriale, les mots : « comité social territorial » contenus dans l'annexe sont remplacés par les mots : « comité technique » et les mots : « formation spécialisée » sont remplacés par les mots : « comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ».

Art. 5. – L'arrêté du 12 août 2019 fixant la liste des indicateurs contenus dans le rapport sur l'état de la collectivité prévu par l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale est abrogé.

Art. 6. – Le présent arrêté entre en vigueur pour les rapports sociaux uniques élaborés en 2022 au titre de l'année 2021.

Art. 7. – Le directeur général des collectivités locales et la directrice générale de l'administration et de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 décembre 2021.

*La ministre de la cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales,*
Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général
des collectivités locales,*
S. BOURRON

*La ministre de la transformation
et de la fonction publiques,*
Pour la ministre et par délégation :
*La directrice générale de l'administration
et de la fonction publique,*
N. COLIN

ANNEXE

DONNÉES DEVANT FIGURER DANS LA BASE DE DONNÉES SOCIALES DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

1^o **Emploi**

Agents sur des emplois fonctionnels de direction rémunérés au 31 décembre

Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel de direction par sexe, par statut d'origine, par cadre d'emplois (3) de détachement et par type d'emploi fonctionnel.

Nombre de fonctionnaires (1) en effectifs physiques occupant un emploi permanent rémunérés au 31 décembre

Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent à temps complet ou à temps hebdomadaire non complet (moins de 17 h 30, entre 17 h 30 et 28 h, 28 h et plus), par sexe, par filière (2), par cadre d'emplois (3) et par grade.

Nombre de fonctionnaires par sexe, par filière (2), par cadre d'emplois (3) occupant un emploi à temps complet :

- à temps plein ;
- à temps partiel selon les tranches de quotité de travail (article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale).

Nombre de fonctionnaires par sexe et catégorie hiérarchique (4) occupant un emploi à temps complet :

- bénéficiant d'un temps partiel de droit, au sens de l'article 60 *bis* de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
- bénéficiant d'un temps partiel sur autorisation (article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

Nombre de fonctionnaires, en équivalent temps plein rémunéré, occupant un emploi permanent

Nombre de fonctionnaires, en équivalent temps plein rémunéré, par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par filière (2), ayant travaillé au moins un jour dans l'année.

Nombre d'agents contractuels, en effectifs physiques, occupant un emploi permanent rémunérés au 31 décembre

Nombre d'agents contractuels occupant un emploi permanent à temps complet ou à temps hebdomadaire non complet, par sexe, par filière (2), par classe d'ancienneté dans la collectivité (5), par cadre d'emplois (3), par type de recrutement (articles 3-1, 3-2 et 3-3 [1^o, 2^o, 3^o, 3^{o bis}, 4^o et 5^o] de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée) et par type de contrat.

Nombre d'agents contractuels, par sexe, par filière (2) et par cadre d'emplois (3), dans la collectivité occupant un emploi à temps complet :

- à temps plein ;
- à temps partiel selon les tranches de quotité de travail.

Nombre d'agents contractuels, par sexe et catégorie hiérarchique (4), occupant un emploi à temps complet :

- bénéficiant d'un temps partiel de droit, au sens de l'article 13 du décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 modifié ;
- bénéficiant d'un temps partiel sur autorisation (article 10 du décret n° 2004-777 du 29 juillet 2004 modifié).

*Nombre d'agents contractuels, en équivalent temps plein rémunéré,
occupant un emploi permanent*

Nombre d'agents contractuels, en équivalent temps plein rémunéré, par sexe, par filière (2) et par catégorie hiérarchique (4), ayant travaillé au moins un jour dans l'année.

Nombre de contrats à durée indéterminée conclus au cours de l'année.

Autres personnels, contractuels, sur emploi non permanent

Nombre d'agents contractuels sur emploi non permanent, en distinguant effectifs rémunérés au 31 décembre et effectifs, en équivalent temps plein rémunéré, ayant travaillé au moins un jour dans l'année, par sexe :

- collaborateurs de cabinet ;
- contractuels recrutés sur un contrat de projet ;
- assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux ;
- agents contractuels recrutés pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (en application de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée) ;
- personnes bénéficiant d'un emploi aidé ;
- agents contractuels employés par les centres de gestion et mis à disposition des collectivités territoriales ;
- apprentis ;
- personnes bénéficiant d'une rémunération accessoire autorisée par la réglementation sur le cumul des emplois ;
- vacataires (hors jury de concours).

Pyramide des âges au 31 décembre

Effectif des fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent et non permanent par sexe et âge.

Positions statutaires particulières au 31 décembre des agents gérés par la collectivité territoriale

Nombre d'agents originaires de la collectivité par sexe :

- en congé parental ;
- en disponibilité (hors ceux mis en disponibilité d'office), dont disponibilité de droit ou bénéficiaires d'un congé équivalent pour les contractuels ;
- mis en disponibilité d'office ;
- placés en congé spécial ;
- en détachement au sein de leur propre structure (en distinguant emplois fonctionnels, emplois de cabinets, changement de filière) ;
- en détachement dans une autre structure (en distinguant fonction publique de l'Etat, fonction publique hospitalière, autres collectivités, détachement d'office en cas de transfert d'activité) ;
- mis à disposition dans une autre structure, dont agents mis à disposition des organisations syndicales (article 100 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

Nombre d'agents originaires d'une autre structure, ou en détachement direct au sein de la collectivité, par sexe :

- détachés dans la collectivité (en distinguant : emplois fonctionnels, non fonctionnels, de cabinet et fonction publique de l'Etat, fonction publique hospitalière, autres collectivités territoriales...) ;
- mis à disposition de la collectivité, dont originaires de la fonction publique de l'Etat.

Nombre de fonctionnaires originaires de la collectivité pris en charge par le centre de gestion ou le Centre national de la fonction publique territoriale par classe d'ancienneté de prise en charge (6) et par sexe.

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (agents en situation de handicap)

Les indicateurs concernent les collectivités assujetties à l'obligation d'emploi et les collectivités non assujetties.

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent et non permanent, dont apprentis) par catégorie hiérarchique (4), par statut et par sexe.

Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Taux d'emploi pour l'année écoulée.

Dépenses prises en compte dans le calcul du nombre d'unités déductibles du nombre d'unités manquantes, en application du troisième alinéa du IV de l'article L. 323-8-6-1 du code du travail et de l'article 6 du décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié :

- montant des dépenses afférentes à la passation de contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées, des établissements ou services d'aide par le travail ou avec des travailleurs indépendants handicapés ;
- montant des dépenses destinées à favoriser l'accueil, l'insertion ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, qui ne lui incombent pas en application d'une disposition législative ou réglementaire.

Autorisation d'exercice d'une activité accessoire

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire par catégorie hiérarchique (4), sexe et type d'activité.

2° Recrutement

Flux d'entrée sur emploi permanent

Arrivées dans la collectivité d'agents (fonctionnaires ou contractuels) sur des emplois fonctionnels, par sexe et par statut d'origine.

Arrivées dans la collectivité de fonctionnaires par filière (2) et cadre d'emplois (3) par :

- recrutement direct (sans concours), dont PACTE ;
- voie de concours, examen professionnel et sélection professionnelle ;
- article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée (travailleurs handicapés) ;
- intégration directe (articles 13 *bis* [alinéa 1] et 14 de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983, et article 68-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiés) ;
- voie de mutation ;
- voie de détachement (dont fonction publique de l'Etat, fonction publique hospitalière, autres) ;
- réintégration ;
- transfert de compétences.

Arrivées dans la collectivité de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent, à temps complet et temps non complet, par sexe, par filière (2) et cadre d'emplois (3).

Recours à du personnel temporaire

Nombre de personnes, par filière (2), employées comme personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion :

- au moins un jour dans l'année ;
- présentes au 31 décembre.

Nombre de personnes employées dans le cadre du recours au service des entreprises mentionnées à l'article L. 1251-1 du code du travail (intérim), en référence à l'article 3-7 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée :

- au moins un jour dans l'année ;
- présentes au 31 décembre.

3° Parcours professionnel

Evolution de carrière

Nombre de titularisations, prolongations de stage et refus de titularisation à l'issue d'un stage, par sexe.

Nombre d'agents contractuels sur emploi permanent titularisés (sans stage) sur un emploi permanent, dont handicapés (article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée), par sexe.

Nombre d'agents contractuels nommés stagiaires, par sexe.

Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année, par sexe :

- un avancement d'échelon ;
- un avancement de grade, par filière et par catégorie hiérarchique ;
- une promotion interne ;
- une réussite à un concours ;
- une réussite à un examen professionnel ;
- une nomination suite à une réussite à un concours ;
- une nomination suite à une réussite à un examen professionnel.

Nombre de lauréats sur les listes d'aptitude des concours et examens professionnels, par filière (2), par cadre d'emplois (3) et par sexe.

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires, prévues par l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure.

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle dans l'année par catégorie hiérarchique (4) et par sexe.

Flux de sortie des agents occupant un emploi permanent

Nombre d'agents (fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent) ayant quitté la collectivité durant l'année : recensement par motif (mise à disposition, détachement, décharge totale de service, mutation, rupture conventionnelle, démission, fin de contrat, retraite, licenciement, décès...), par catégorie hiérarchique (4) et par sexe.

Nombre de procédures de rupture conventionnelle initiée par l'autorité territoriale ou par l'agent, en distinguant les fonctionnaires et les agents contractuels sur emploi permanent et nombre de conventions signées par sexe et par catégorie hiérarchique (4).

4° Formation

Effectifs formés

D'une part pour les fonctionnaires et d'autre part pour les agents contractuels sur emploi permanent, nombre total, en distinguant formation prévue par les statuts particuliers (formation d'intégration et formation de professionnalisation), formation de perfectionnement, formation personnelle, préparation aux concours et examens d'accès à la FPT :

- de journées de formation (dont au titre du CPF) suivies par les agents par catégorie hiérarchique (4), par organisme ;
- d'agents ayant participé à au moins une action de formation (dont au titre du CPF), par sexe et par catégorie hiérarchique (4).

Pour les agents sur emplois non permanent, en distinguant les fonctionnaires des contractuels, nombre total :

- de journées de formation (dont au titre du CPF) suivies par les agents, par type d'emploi et par organisme ;
- d'agents ayant participé à au moins une action de formation (dont au titre du CPF), par type d'emploi et par sexe.

Nombre d'agents, en distinguant les fonctionnaires des agents contractuels, par sexe, bénéficiant d'un congé de formation dont nombre d'agents bénéficiant d'un congé de formation ou d'un congé de transition professionnelle sur le fondement de l'article 22 *quinquies* de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 accepté au titre de l'année.

Validation de l'acquis et de l'expérience : nombre de dossiers :

- déposés durant l'année ;
- en cours ;
- ayant débouché sur une validation.

Nombre de bilans de compétences financés par la collectivité territoriale en distinguant les fonctionnaires des agents contractuels.

Coût de la formation

Montant de la cotisation obligatoire versée au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Coûts des actions de formation prises en charge par les collectivités territoriales (coûts pédagogiques des actions organisées par les collectivités, frais d'inscription à des stages, colloques...) avec mention des versements au CNFPT au titre des actions organisées en partenariat.

Frais de déplacement des stagiaires.

Coût de formation des apprentis.

Coût total des actions de formation.

5° Rémunérations

Rémunérations et nouvelle bonification indiciaire (NBI) pour l'ensemble des agents (au sens de l'article 20 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée)

Total des rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires (1) ayant travaillé au moins un jour dans l'année, par sexe, catégorie hiérarchique (4) et par filière (2) :

- dont le montant des primes versées ;
- dont le montant de la NBI ;
- dont le montant du complément de traitement indiciaire ;

- dont le montant des heures supplémentaires et complémentaires ;
- dont le montant du supplément familial de traitement ;
- dont le montant de l'indemnité de résidence.

Total des rémunérations annuelles brutes versées aux personnels contractuels sur emploi permanent ayant travaillé au moins un jour dans l'année, par sexe, catégorie hiérarchique (4) et par filière (2) :

- dont le montant des indemnités versées ;
- dont le montant du complément de traitement indiciaire ;
- dont le montant des heures supplémentaires et complémentaires.

Total des rémunérations annuelles brutes versées, par sexe :

- aux personnels sur emplois non permanents (y compris collaborateurs de cabinet) ayant travaillé au moins un jour dans l'année ;
- aux assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux ayant travaillé au moins un jour dans l'année.

Ecart des rémunérations annuelles brutes versées aux fonctionnaires et aux personnels contractuels sur emploi permanent rémunérés au moins un jour dans l'année par sexe, par catégorie (4) et par filière (2).

Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées versées aux agents par sexe pour les employeurs concernés par l'article 37 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique.

Nombre d'agents contractuels ayant bénéficié d'une indemnité de fin de contrat au cours de l'année.

Dépenses de fonctionnement et dépenses de personnel

Montant des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel de la collectivité territoriale constatées au compte administratif de l'année de référence.

Assurances chômage

Modalités d'indemnisation du chômage, pour les titulaires et les agents contractuels.

Nombre d'anciens agents indemnisés au titre du chômage par leur ancien employeur territorial (régime d'auto-assurance), en distinguant entre les anciens titulaires, stagiaires et contractuels.

6° Santé et sécurité au travail

Risques professionnels et mesures en matière de sécurité, au sens du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié

Nombre d'agents chargés :

- de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité (assistant et conseiller de prévention) ;
- des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité (ACFI).

Nombre de médecins de prévention en équivalent temps plein.

Nombre d'infirmiers des services de prévention en équivalent temps plein.

Autres personnels affectés à la prévention.

Coût de la formation des agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention, des membres des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ou, en l'absence de formation spécialisée, des membres du comité social territorial et dans le cadre des habilitations : nombre de jours et dépenses.

Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité.

Autres dépenses pour l'amélioration des conditions de travail.

Nombre de visites médicales par sexe sur demande de l'agent.

Indication de l'existence des éléments suivants :

- document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- registre de santé et de sécurité au travail.
- plan de prévention des risques psycho-sociaux (RPS).
- démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).
- démarche de prévention des risques cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR).
- autres démarches de prévention de risques.
- recours à une assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie.

Nombre d'agents bénéficiant d'une surveillance médicale particulière, dont nombre d'agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux.

Protection fonctionnelle

Nombre de demandes de protection fonctionnelle et nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle selon que l'agent soit mis en cause ou qu'il soit victime.

*Accidents du travail, maladies professionnelles et violences physiques sur agents
(données sur l'ensemble des agents)*

Nombre d'accidents de service, d'accidents de travail imputables au trajet (en distinguant avec ou sans arrêt de travail), de maladies professionnelles reconnues imputables au service, et nombre de jours d'arrêt, par sexe, par filière (2) et par cadre d'emplois (3).

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité concédées au cours de l'année, par motif (accident du travail, maladie professionnelle ...) et par sexe.

Nombre de signalements d'actes de violences physiques dont d'actes de violences sexuelles sur agents, par catégorie hiérarchique (4) et par sexe, et par catégorie d'actes (émanant du personnel avec et sans arrêt de travail, émanant des usagers avec et sans arrêt de travail).

Nombre de signalements d'actes de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation sur agents, par catégorie hiérarchique (4) et par sexe, et par catégorie d'actes (émanant du personnel avec et sans arrêt de travail, émanant des usagers avec et sans arrêt de travail).

Modalités de mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes (modalités organisationnelles et de traitement des faits signalés).

Agents inaptes

Nombre d'agents (par sexe) :

- s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement au cours de l'année ;
- ayant accepté une période de préparation au reclassement au cours de l'année ;
- ayant refusé une période de préparation au reclassement au cours de l'année ;
- effectivement reclassés au cours de l'année suite à une période de préparation au reclassement.

Nombre d'agents (par sexe) :

- ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle ;
- ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur ;
- effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle ;
- effectivement reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un autre facteur.

Nombre d'agents :

- considérés définitivement inaptes à leur emploi au cours de l'année par le comité médical ou la commission de réforme, par filière (2) ;
- bénéficiant d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail.

Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique recensés sur l'année.

Nombre de mises en disponibilité d'office pour raisons médicales.

Nombre de retraites pour invalidité.

Nombre de licenciements pour inaptitude physique.

Suicides

Nombre de tentatives de suicides déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année.

Nombre de suicides déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année.

Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail.

7° Organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail

Temps de travail

Modalités d'organisation du travail (cycle hebdomadaire, annuel, travail de nuit, travail le week-end, forfait), par sexe.

Nombre d'agents par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par filière (2) bénéficiant d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières.

Nombre d'agents en fonction au 31 décembre soumis à des astreintes (ou à défaut ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes) par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par cadre d'emplois (3).

Nombre d'agents en fonction au 31 décembre ayant bénéficié d'un repos compensateur au cours de l'année par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par cadre d'emplois (3).

Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires réalisées et rémunérées par sexe, filière (2) et cadre d'emplois (3) pour les fonctionnaires et les agents contractuels sur emploi permanent.

Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant donné lieu ni à rémunération ni à récupération par sexe, filière (2) et cadre d'emplois (3) pour les fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent.

Compte épargne temps (décret n° 2004-878 du 26 août 2004 modifié relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale) par sexe et par catégorie hiérarchique (4) :

- nombre d'agents ayant un compte épargne-temps dont nombre d'agents ayant ouvert un compte épargne-temps dans l'année et nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps ;
- nombre de jours des comptes épargne-temps ;
- nombre de jours des comptes épargne temps consommés dans l'année par type de consommation.

Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours (jours d'aménagement et de réduction du temps de travail, jours de congés annuels, jours épargnés sur un compte épargne-temps).

Charte du temps : existence d'une charte du temps dans la collectivité.

Télétravail

Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail (article 133 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée) et de refus prononcés par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par filière (2).

Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail (recours régulier ou ponctuel) par sexe, par catégorie hiérarchique (4) et par filière (2).

Modalités d'exercice des fonctions exercées dans le cadre du recours régulier au télétravail (nombre de jours, jours flottants ou fixes, lieu d'exercice).

Temps partiel

Informations relatives au temps partiel prévu par l'article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Données réparties par sexe sur le nombre de :

- demandes présentées ;
- demandes acceptées ;
- premières demandes satisfaites ;
- modifications de quotités ;
- retours au temps plein.

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels bénéficiaires de plein droit d'un temps partiel annualisé à l'issue de leur congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant.

Absences au travail

Répartition, par sexe, et par tranche d'âge, pour les fonctionnaires et les contractuels sur emploi permanent et non permanent, du nombre total de journées d'absence, du nombre d'agents ayant été absents au moins un jour dans l'année et du nombre d'arrêts pour :

- maladie ou accident du travail (maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et pour grave maladie, congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de service, à un accident de trajet ou à une maladie contractée en service, accident du travail imputable au service, accident du travail imputable au trajet, maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel, disponibilité d'office pour état de santé incompatible avec la reprise du travail ou pour inaptitude physique à l'exercice des fonctions) ;
- maternité, paternité et accueil de l'enfant, adoption ;
- autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux, concours et examens, fonctions électives...

Répartition par catégorie hiérarchique du nombre d'agents (fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent), ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant dans l'année et du nombre de jours pris par rapport au nombre de jours théoriques.

Répartition par sexe et par catégorie hiérarchique du nombre d'agents (fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent), ayant bénéficié d'un congé de présence parentale et nombre total de journées d'absence.

Répartition par sexe et par catégorie hiérarchique du nombre d'agents (fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent), ayant bénéficié d'un congé de solidarité familiale et nombre total de journées d'absence.

Répartition par sexe et par catégorie hiérarchique du nombre d'agents (fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent), ayant bénéficié d'un congé de proche aidant et nombre total de journées d'absence.

Répartition, par sexe, du nombre d'entretiens avant et après des interruptions de carrière longues pour motifs personnels ou familiaux.

Nombre de jours de carence par sexe, par tranche d'âge, par catégorie hiérarchique (pour les fonctionnaires et les contractuels sur emploi permanent et non permanent) et montants des sommes brutes retenues.

8° Action sociale et protection sociale

Action sociale

Montant des dépenses engagées pour la réalisation des prestations d'action sociale.

Modalités de mise en œuvre de l'action sociale.

Nombre de bénéficiaires de prestations d'action sociale par type de prestation et par catégorie hiérarchique (4).

Protection sociale complémentaire

Existence d'un accord collectif au sens de l'article 8 *bis* de la loi du 13 juillet 1983 sur la protection sociale complémentaire prévoyant la souscription obligatoire des agents au contrat proposé par l'employeur.

Procédure retenue par la collectivité en distinguant santé et prévoyance : convention de participation propre à la collectivité ou proposée par le centre de gestion, contrat et règlement labellisé.

Nombre de bénéficiaires et montant des participations, par catégorie hiérarchique (4).

9° Dialogue social

Réunions statutaires

Nombre de représentants du personnel (titulaires et suppléants) par type d'instance.

Nombre de réunions au cours de l'année :

- du comité social territorial (CST) ;
- de la ou des formations spécialisées instituées au sein du comité social territorial (FS) ou, en l'absence de formation spécialisée, du comité social territorial exerçant les compétences de la formation spécialisée ;
- de la commission administrative paritaire (CAP) ;
- de la commission consultative paritaire (CCP).

Nombre de saisines de la CAP ou de la CCP de droit ou à la demande de l'agent intéressé.

Droits syndicaux

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordés en application des articles 16 et 18 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié.

Volume du contingent global d'heures d'autorisations d'absence calculé en application des articles 14 et 17 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié.

Nombre d'heures de décharges d'activité de service auxquelles ont droit les organisations syndicales.

Nombre d'heures de décharges d'activité de service effectivement utilisées.

Nombre de jours d'absence pour formation syndicale accordés aux fonctionnaires.

Nombre de protocoles d'accords en matière de droits syndicaux.

Nombre de jours d'activité des représentants au titre de la ou des formations spécialisées (FS) et du secrétaire de la ou des formations spécialisées (FS).

Négociations et accords collectifs

Nombre de négociations engagées et nombre d'accords conclus et signés au cours de l'année par domaine référencé selon l'article 8 *ter* de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Conflits du travail

Existence d'un accord visant à assurer la continuité des services publics en cas de grève des agents ou, à défaut, d'une délibération de l'organe délibérant.

Nombre de jours de grève en heure agent (en distinguant sur mot d'ordre national et sur mot d'ordre local) pour l'année de référence et pour l'année précédente.

10° Discipline

Nombre de sanctions disciplinaires prononcées au titre de l'année, en distinguant par sexe et par type et motif de sanctions pour les fonctionnaires titulaires, stagiaires et les agents contractuels.

(1) Le terme « fonctionnaires » recouvre les agents titulaires et stagiaires.

(2) et (3) Filières et cadres d'emplois au sens de la nomenclature des emplois territoriaux (NET) faisant l'objet d'une circulaire annuelle du ministre chargé des collectivités territoriales et disponible en ligne sur le site internet collectivites-locales.gouv.fr.

(4) Catégories hiérarchiques : A, B, C. Les contractuels sont classés par assimilation à l'une de ces trois catégories.

(5) Classes d'ancienneté totale : moins de 3 ans, entre 3 et 6 ans, plus de 6 ans.

(6) Classes d'ancienneté de prise en charge : inférieur à 1 an, entre 1 et 2 ans, 2 à 5 ans, supérieur à 5 ans.

GLOSSAIRE

DES TERMES ET NOTIONS UTILISÉS
DANS LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE

A

Absences pour raison de santé

Ont été pris en compte les motifs d'absence suivants : maladie ordinaire, congés de longue maladie, congés de longue durée, accident du travail, maladies professionnelles.

Accident de trajet

Accident survenu lors du parcours entre le lieu du travail et le domicile ou le lieu de restauration, à l'heure normale.

Accident du travail

Accident de service des fonctionnaires et accident du travail des agents non titulaires. Ces accidents surviennent lorsque l'agent est sous l'autorité de l'employeur, pendant le temps et sur le lieu de travail. Les accidents de mission qui surviennent lors d'un déplacement dans le cadre des obligations professionnelles sont inclus dans les accidents du travail.

Accidents de travail-indices de mesure : taux de fréquence, indices de fréquence, taux de gravité

- Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées.
- L'indice de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail / de service avec arrêt pour 1 000 agents.
- Le taux de gravité mesure le nombre de jours d'absence Accident de travail/Maladie professionnelle pour 1 000 heures travaillées.

Activité (à temps complet ou temps partiel)

L'activité est la position ordinaire de l'agent qui, titulaire d'un grade, exerce effectivement les fonctions de l'un des emplois correspondant à ce grade dans le service où il a vocation à exercer.

Admission

Fait d'être reçu à un examen, un concours.

Admissibilité

Examen qui, s'il est réussi, donne droit à passer les épreuves d'admission.

Agent sorti (chapitre rémunérations du bilan social)

Catégorie statistique ad hoc mise en œuvre pour tenir compte du fonctionnement des systèmes d'information RH parisiens et utilisée quand on ne peut pas identifier le corps correspondant à la rémunération versée parce que le dossier « carrière » de l'agent dans le système d'information a été fermé.

Agents reclassés ou assimilés

Agents reclassés dans un autre corps ou un autre grade (dispositions de l'article 63 de la loi 84 16 du 11 janvier 1984 et de son décret d'application du 30 novembre 1984).

Allocation temporaire d'invalidité

Allocation accordée au fonctionnaire en activité qui l'indemnise des séquelles causées par un accident de service ou d'une maladie professionnelle.

Avancement d'échelon

L'avancement d'échelon se traduit par une augmentation de traitement. Il a lieu de façon continue : chaque grade comporte plusieurs échelons et l'on avance d'échelon en échelon dans un même grade, selon les conditions d'ancienneté fixées par le statut du corps.

Avancement de grade

C'est une promotion qui appelle le fonctionnaire à des fonctions supérieures et entraîne le passage dans un grade supérieur. Trois avancements de grade sont possibles :

L'avancement au choix

Les fonctionnaires qui ont une valeur professionnelle suffisante pour être promus sont inscrits par ordre de mérite sur un tableau d'avancement. C'est à partir de ce tableau que l'autorité administrative compétente désigne les fonctionnaires qui bénéficieront d'un avancement de grade.

Le tableau est préparé chaque année par l'administration et soumis à la C.A.P.

L'avancement par tableau d'avancement après examen professionnel

L'inscription au tableau d'avancement après avis de la C.A.P. est opérée à partir d'une liste d'aptitude établie suite à une sélection par examen professionnel.

L'avancement par voie de concours professionnel

Dans ce cas l'avancement a lieu uniquement selon les résultats d'une sélection opérée par voie de concours professionnel (il n'y a donc pas comme précédemment inscription sur un tableau d'avancement).

B

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

Il s'agit d'un agent qui bénéficie soit d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé au titre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, soit d'un reclassement professionnel après avis du Comité médical, soit atteint d'une invalidité résultant d'un accident de service ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % ou d'une maladie professionnelle et bénéficiant à ce titre d'une allocation temporaire d'invalidité.

Bilan de compétences

Permet aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations. Il sert à définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

C

Carence (jour de)

En application de l'article 115 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018, les agents publics titulaires, stagiaires et contractuels en congé de maladie ordinaire ne bénéficient du maintien de leur rémunération par l'employeur qu'à compter du deuxième jour de ce congé.

Le premier jour de congé de maladie, appelé jour de carence, fait l'objet d'une retenue dans les conditions précisées par la circulaire du 15 février 2018 relative au non-versement de la rémunération au titre du premier jour de congé de maladie des agents publics civils et militaires.

Le jour de carence toutefois ne s'applique pas aux congés suivants: congé pour invalidité temporaire imputable au service, congé pour accident de service ou accident du travail et maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé de grave maladie, congé du blessé (pour les militaires), congé de maladie accordé dans les trois ans après un premier congé de maladie au titre d'une même affection de longue durée (ALD) au sens de l'article L. 324-1 du code de la sécurité sociale, et lorsque la maladie provient de l'une des causes exceptionnelles prévues aux articles L. 27 et L. 35 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Catégories

Il existe trois catégories de fonctionnaires désignées par les lettres A, B et C. La catégorie A correspond à des fonctions d'encadrement et de conception, ainsi qu'aux emplois de l'enseignement. Les concours de catégorie A sont ouverts aux personnes titulaires au minimum d'une licence (niveau bac +3) ou d'une qualification au moins équivalente. La catégorie B correspond à des postes d'encadrement intermédiaire et d'application, elle est ouverte aux candidats dotés au minimum d'un baccalauréat ou d'une qualification au moins équivalente. La catégorie C regroupe pour l'essentiel des postes d'exécution exigeant souvent la maîtrise d'un métier (cuisinier, électricien...). Un grand nombre de concours de catégorie C sont ouverts sans conditions de diplôme, mais pour certains, il faut être titulaire d'un CAP, d'un BEP, du brevet des collèges ou d'une qualification au moins équivalente.

Catégorie A+

Bien qu'elle n'ait pas d'existence juridique définie dans le statut général des fonctionnaires, la notion de catégorie « A+ » est fréquemment utilisée pour distinguer les corps et emplois fonctionnels de l'encadrement supérieur au sein de la catégorie A. Les « A+ » sont parfois appelés aussi « hauts fonctionnaires ». Cette notion recouvre l'ensemble des corps culminant en hors échelle, recrutant par la voie de la promotion interne dans des corps de catégorie A, recrutant a minima au niveau de la licence et dont les missions fixées par les statuts particuliers correspondent à des fonctions supérieures d'encadrement, de direction, d'expertise, de contrôle ou d'inspection.

Catégorie active

Catégorie d'emplois de la fonction publique présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles.

Catégorie insalubre

Les emplois des agents des réseaux souterrains des égouts sont classés dans la catégorie insalubre. Ce classement permet à ces agents de partir en retraite à 52 ans, sous réserve d'avoir accompli 32 ans de services, dont au moins 12 années de services dans un emploi de la catégorie insalubre et dont la moitié de cette durée a été accomplie de manière consécutive lors de leur admission à la retraite.

Catégorie sédentaire

Ensemble des emplois qui ne sont pas classés dans la catégorie active, et pour lesquels l'âge légal de départ à la retraite est relevé progressivement de 60 à 62 ans.

Commission Administrative Paritaire

La CAP est une instance de dialogue et de représentation des agents titulaires de la fonction publique. Les CAP traitent de toutes les questions relatives aux carrières individuelles des personnels (mutations, promotions, titularisation...). Les décisions de la CAP ont un caractère consultatif auprès de l'autorité employeur. Les CAP sont composées en nombre égal des représentants de l'administration et des représentants du personnel.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est une instance représentative du personnel et de dialogue avec l'autorité territoriale, chargée de contribuer à la protection de la santé des agents, et d'examiner les questions liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Comité technique

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

Compte épargne temps (CET)

Fonctionnant sur la base du volontariat, ce dispositif permet de stocker des jours de congés non utilisés au cours de l'année civile.

Concours

Mode de recrutement ouvert sur épreuves et/ou titres, titres et travaux, dont le nombre de postes offerts est pré déterminé.

- Les concours externes sont ouverts aux candidats justifiant d'un certain niveau de diplôme ou de l'accomplissement de certaines études, à l'exception de certains concours de catégorie C ouverts sans condition de diplôme ou de formation.
- Les concours internes sont ouverts aux seuls fonctionnaires et agents publics en activité ayant accompli une certaine durée de service dans les conditions prévues par les statuts particuliers.
- Les troisièmes concours sont ouverts aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée déterminée, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association

Congé de longue durée

Après avoir épuisé un an de congé de longue maladie à plein traitement, le fonctionnaire atteint d'une des cinq maladies suivantes (tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse, poliomyélite, déficit immunitaire grave ou acquis) est placé en congé de longue durée.

Congé de longue maladie

Congé d'une durée maximale de trois ans. Ce congé est octroyé notamment pour l'une des affections suivantes lorsqu'elle est devenue invalidante : hémopathies graves, insuffisances respiratoires, hypertension, lèpre mutilante, maladies cardiaques et vasculaires, maladies du système nerveux, rhumatismes chroniques, appareil digestif, collagénoses, endocrinopathies, etc.

Congé de paternité et d'accueil de l'enfant

En cas de naissance d'un enfant, un congé de paternité et d'accueil de l'enfant peut être accordé au père de l'enfant. Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est assimilé à une période d'activité pour les droits à pension et l'avancement.

Congé de présence parentale

Le congé de présence parentale est un congé de la position d'activité accordé aux fonctionnaires et agents non titulaires lorsque la maladie, le handicap ou l'accident d'un enfant à charge présente une particulière gravité rendant indispensable la présence soutenue de son père ou de sa mère et des soins.

Contrat aidé

Un contrat aidé est un contrat de travail de droit privé, dérogeant au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides. Ces aides peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes. Dans le secteur non marchand, ils sont le plus souvent conclus par des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques (par exemple le contrat unique d'insertion non marchand CUI-CAE).

Corps

Le corps est l'unité de base de la gestion de la carrière des fonctionnaires. Les corps regroupent les fonctionnaires qui ont vocation à occuper les mêmes emplois. Les fonctionnaires d'un corps donné sont tous soumis à même texte statutaire (statut particulier). Tout fonctionnaire appartient à un corps et est titulaire d'un grade.

D

Décile

Si on ordonne une distribution des salaires, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, le premier décile (noté D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le neuvième décile (noté D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires. Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 % des salaires. (Source : Insee)

Départ pour carrière longue

Un départ anticipé au titre des « carrières longues » permet aux assurés ayant commencé leur activité très jeune de partir à la retraite avant l'âge normal d'ouverture des droits, sous réserve d'avoir validé une durée d'assurance suffisamment longue auprès des régimes d'assurance vieillesse.

Départ pour invalidité

Le fonctionnaire qui se trouve dans l'incapacité permanente de continuer ses fonctions en raison d'infirmités résultant de blessures ou maladies contractées ou non en service peut être radié des cadres par anticipation et bénéficier d'une pension de retraite pour invalidité quel que soit son âge, son taux d'invalidité ou la durée de ses services.

Dépenses de personnel

Elles comprennent, outre les traitements bruts, les cotisations sociales patronales, les prestations sociales ainsi que les taxes et versements liés aux rémunérations.

Disponibilité (d'un fonctionnaire)

La disponibilité est la position de l'agent placé hors de son administration ou service d'origine qui ne le rémunère plus. Le fonctionnaire cesse de bénéficier, dans cette position, de ses droits à l'avancement et à la retraite.

E

Les emplois permanents et non permanents d'une collectivité

Les emplois permanents sont ceux qui correspondent à une activité normale et habituelle de l'administration. Ils peuvent être pourvus :

- À temps complet : 35 heures / semaine.
- À temps non complet : inférieur à 35 heures / semaine. Attention dans ce cas il ne faut pas confondre avec la notion de temps partiel qui correspond à un aménagement du temps de travail résultant de la demande de la personne qui occupe l'emploi.

Les emplois non permanents sont ceux qui ne correspondent pas à l'activité normale et habituelle de l'administration. Il s'agit des emplois suivants :

- Emplois permettant de faire face à un besoin occasionnel (activité ponctuelle, surcroît momentané d'activité) ;
- Contrat d'apprentissage ;
- Emploi aidé ;
- Collaborateur de groupe d'élus.

Équivalent temps plein (ETP)

L'ETP est associé à une date t . Compris entre 0 et 1, il correspond à la quotité de service de l'agent à cette date t .

Équivalent temps plein annualisé (ETPT et ETPR)

Compris entre 0 et 1, l'EQPT correspond pour un agent au rapport entre son nombre d'heures rémunérées dans l'année et le nombre d'heures rémunérées correspondant à un service à temps complet toute l'année.

Examens professionnels

Ils permettent aux fonctionnaires, dans les conditions prévues par les statuts particuliers, l'avancement à un grade immédiatement supérieur ou par saut de grade. Procédure de changement de corps (même niveau ou niveau supérieur) permettant souvent un changement de catégorie.

F

Filière

Ensemble des corps ayant trait à un même domaine

Fonctionnaire stagiaire

Personne ayant vocation à être titularisée dans un grade à l'issue d'une période probatoire ou d'une période de formation.

G

Grade

Sauf exception, les corps sont subdivisés en plusieurs grades : un grade initial (ou grade de base) et un ou plusieurs grades d'avancement.

H

Handicapés CDAPH

Agents reconnus travailleurs handicapés par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ils sont recrutés sur contrat donnant vocation à titularisation, par concours externe de droit commun ou sur contrat de droit commun.

L

Limite d'âge

Elle est en principe supérieure de cinq ans à l'âge d'ouverture des droits. C'est la limite au delà de laquelle l'agent ne peut être maintenu en activité (sous réserve des cas de prolongation d'activité pour motifs familiaux ou en cas de carrière incomplète) et doit obligatoirement partir en retraite.

M

Maladies professionnelles

Il s'agit de maladies contractées par les agents au cours de leur activité professionnelle, et qui ont été reconnues comme telles après avis des commissions de réforme. Les maladies sont recensées l'année de leur reconnaissance et non pas l'année où elles se sont déclarées.

Masse salariale

Ensemble des éléments constitutifs des rémunérations et des charges patronales versées à tous les agents titulaires ou non titulaires, intégrant l'ensemble des traitements, primes et heures supplémentaires.

Mise à disposition (MAD)

Il s'agit de la situation du fonctionnaire qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce ses fonctions hors du service où il a vocation à servir. L'administration d'accueil rembourse les rémunérations du fonctionnaire à l'administration d'origine.

N

Non titulaire

Dans une acception large, le terme de non titulaire, comme celui de contractuel, peut désigner tout agent public qui n'a pas le statut de titulaire (ou de fonctionnaire). Dans une acception plus restrictive, le terme de non titulaire désigne généralement les agents qui ne sont ni titulaires, ni assistantes maternelles (qui relèvent d'un régime de rémunération applicable au secteur privé et de conditions d'exercice particulières) ni bénéficiaires d'emplois aidés (qui relèvent du droit privé). On considère généralement comme équivalents les termes de non titulaire et de contractuel. Parmi les non titulaires (ou contractuels), on peut distinguer des sous-populations constituées selon les critères courants suivants :

- la durée du contrat : contrat à durée indéterminée / contrat à durée déterminée ;
- la nature de l'emploi occupé : contrat sur emploi permanent à temps complet / contrat sur emploi permanent à temps incomplet / contrat pour besoins occasionnels ou saisonniers ;
- le support juridique du recrutement ;
- la nature des fonctions exercées (en articulation avec le support juridique).

Dans leur très grande majorité, les non titulaires sont des agents de droit public. Les dérogations législatives permettant de recruter des personnels de droit privé concernent certains établissements publics pour occuper des emplois ciblés ou certaines catégories, notamment les non titulaires occupant des emplois de service particuliers en fonction avant la publication de la loi 2000 321 du 12 avril 2000 (article 34) et ayant opté pour le régime de droit privé ; les apprentis ; les bénéficiaires d'emplois aidés (tels les contrats uniques d'insertion contrats d'aide à l'emploi) s'ils sont inclus dans le périmètre.

Nouvelle bonification indiciaire (NBI)

Certains fonctionnaires et stagiaires appartenant à un corps ou un grade donné et occupant un certain type d'emploi peuvent percevoir un nombre de points d'indice majorés qui s'ajoutent au traitement indiciaire. Les périodes de perception de la nouvelle bonification indiciaire ouvrent droit à un supplément de pension qui s'ajoute à la pension principale versée.

P

Plan de titularisation

Ils ont été ouverts en dérogation au statut général des fonctionnaires et de manière temporaire, par une loi, aux agents contractuels remplissant certaines conditions de diplôme ou d'ancienneté. La loi n° 2001 2 du 3 janvier 2001, dite « loi Sapin », relative à la résorption de l'emploi précaire prévoyait trois modalités: des recrutements sans concours pour l'accès aux corps classés en échelle 2 de rémunération, l'ouverture de concours réservés et d'examens professionnels pendant une durée maximum de cinq ans. L'actuel plan de titularisation est couvert par la loi n° 2012 347 du 12 mars 2012 dite loi «Sauvadet».

R

Régime indemnitaire

C'est l'ensemble des primes et indemnités pouvant être servies aux agents, titulaires comme contractuels, en complément de leur traitement indiciaire de base. Il est défini par la collectivité, et dépend généralement du grade et de la fonction occupée par l'agent.

Rémunération indiciaire

La rémunération individuelle du fonctionnaire est déterminée par son appartenance à un corps. Suivant le grade de l'agent dans ce corps, un échelon, auquel est associé un indice brut, définit de manière précise sa position sur l'échelle indiciaire commune à tous les fonctionnaires.

À chaque indice brut (indice classement) correspond un indice majoré (indice traitement) variant de 280 à 821. Le traitement annuel brut est calculé en multipliant l'indice majoré par la valeur du traitement afférent à l'indice 100, et en divisant le résultat par 100. L'indice majoré 100 est qualifié d'indice de base de la fonction publique.

S

Salaire net (de prélèvements sociaux)

C'est la part du salaire brut restant au salarié après déduction des prélèvements sociaux obligatoires : cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Sanction disciplinaire

Punition prononcée par l'autorité investie du pouvoir disciplinaire (en principe, l'autorité investie du pouvoir de nomination) à l'encontre d'un agent auteur d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations statutaires. Les sanctions disciplinaires sont réparties par groupe :

- premier groupe (avertissement, blâme),
- deuxième groupe (radiation du tableau d'avancement, abaissement d'échelon, exclusion temporaire de fonctions (durée maximale 15 jours), déplacement d'office),
- troisième groupe (rétrogradation, exclusion temporaire de 3 mois à 2 ans),
- quatrième groupe (mise à la retraite d'office, révocation).

Spécialités

Les emplois de certains corps sont répartis entre plusieurs spécialités professionnelles (dans certains cas, on parle aussi de « branches d'activité », de « domaines » ou de « disciplines »). Dans ce cas, le concours est organisé par spécialités : les candidats doivent choisir au moment de leur inscription la spécialité à laquelle ils souhaitent accéder. En cas de réussite, ils ne peuvent être nommés sur un emploi correspondant à une spécialité différente de celle choisie.

Statut des agents

Les agents de la fonction publique sont généralement répartis parmi les catégories de statut suivantes : fonctionnaires, contractuels (de droit public ou parfois de droit privé), militaires, magistrats, ouvriers de l'État, assistantes maternelles, praticiens hospitaliers et, enfin, bénéficiaires d'emplois aidés (tels les contrats uniques d'insertion contrats d'aide à l'emploi des EPA) s'ils figurent dans le périmètre de décompte.

T

Titulaire

Personne qui a satisfait aux procédures de recrutement de fonctionnaire et qui a été titularisée dans un grade de la hiérarchie de l'administration, d'un établissement public à caractère administratif ou, cas dérogatoire, de quelques rares établissements publics à caractère industriel ou commercial. Dans la pratique, le terme de fonctionnaire (qui, strictement parlant, comprend les stagiaires et les titulaires) et le terme de titulaire (qui, strictement parlant, ne comprend pas les fonctionnaires stagiaires) sont utilisés comme équivalents.

Traitement (indiciaire) brut (TIB)

Le traitement brut ou « traitement indiciaire brut » (également appelé « traitement de base ») correspond à la part principale liée à la carrière décrite dans le statut particulier du corps ou cadre d'emplois auquel appartient le fonctionnaire. Le traitement annuel brut est calculé en multipliant l'indice majoré afférent à l'échelon, au grade et au corps ou cadre d'emploi de l'agent, par le centième de la valeur annuelle du traitement brut afférent à l'indice 100.

Traitement minimum de la fonction publique

Traitement afférent à un indice majoré fixé par le décret du 24 octobre 1985 (actuellement IM 309) en dessous duquel un agent de la fonction publique à temps complet ne peut pas être rémunéré, même s'il détient un indice majoré inférieur. Si le traitement minimum de la fonction publique est inférieur au Smic une indemnité différentielle compensant l'écart est versée aux agents concernés à la condition cependant qu'ils soient éligibles (décret n°91 769 du 2 août 1991).

V

Vacataire

Personne chargée d'une fonction précise pour une période limitée sans être titulaire.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Cette validation permet d'obtenir tout ou partie d'une certification sur la base d'une expérience professionnelle après validation par un jury des connaissances et des compétences acquises. La certification peut être un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle. Il n'est pas nécessaire de suivre un parcours de formation.

Ville de Paris

À compter du 1^{er} janvier 2019, la collectivité parisienne ne compte plus qu'une seule entité dénommée Ville de Paris, résultat de la fusion de la commune et du département de Paris.

Il est apparu pertinent de procéder à la fusion des données commune et département dès le bilan social 2018, cela afin de faciliter la lecture du document en sachant que la réforme du statut parisien allait conduire à ce regroupement pour l'exercice 2019.

VILLE DE PARIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DE LA SYNTHÈSE ET DE LA PROSPECTIVE

